REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (17, rue Bonaparte) est ouverte les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 6 heures

---

Les demandes de renseignements et les communications relatives aux travaux de l'Association doivent être adressées, franc de port, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte. Les manuscrits destinés à l'impression et les ouvrages envoyés pour compte rendu doivent être adressés à M. Théodore Reinach, rédacteur en chef de la *Revue des études grecques*, à la librairie Leroux, 28, rue Bonaparte.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, à M. Ch.-Émile Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, 17, rue Bonaparte.

Tout membre qui, après deux avis, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME III

ANNÉE 1890

30481

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE

1890

DF
10
R4
t. 3

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869).

STATUTS

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au *minimum* de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances seront suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère, M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.....	10 fr.
— en argent.....	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, à l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR LA PUBLICATION

DES MONUMENTS GRECS

Nous rappelons à nos confrères qu'une souscription permanente est ouverte pour la publication des *Monuments grecs*, recueil qui jusqu'ici a fait le plus grand honneur à l'Association et qu'elle a la ferme volonté de ne pas interrompre, malgré les sacrifices qu'il lui impose.

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

Art. 1er. — La souscription pour les *Monuments grecs* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

Art. 2. — Les souscripteurs recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs*. Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée sur la couverture de chaque fascicule de notre publication archéologique et en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques*.

Art. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

Art. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 fr. seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

Art. 5. — L'argent produit par les souscriptions formera un fonds de réserve, dans lequel on ne pourra puiser que sur une demande de la *Commission archéologique* et sur un vote favorable du Comité.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

Nota. — Les souscriptions devront être adressées à M. Magnabal, trésorier, 22, rue de Saint-Cloud, à Clamart, près Paris.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 AVRIL 1890

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. ALFRED CROISET

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Une ancienne et excellente tradition impose à celui qui a l'honneur de présider votre séance annuelle l'obligation d'acquitter d'abord en votre nom une double dette : celle d'un pieux souvenir donné aux confrères que nous avons perdus dans l'année, et celle d'une mention reconnaissante à l'égard d'ouvrages qui ne pouvaient, pour diverses raisons, prendre part à nos concours, mais que leurs auteurs nous ont envoyés, et dont nous avons été heureux de voir notre bibliothèque s'enrichir. Permettez-moi aussi, en mon nom personnel, d'exprimer ma gratitude pour la bienveillance avec laquelle vous m'avez admis à occuper une place où tant d'hommes éminents, dont plusieurs ont été mes maîtres, ont laissé des exemples qui rendaient malaisée la tâche de leur successeur.

Dans une association comme la nôtre, où la communauté soit des études, soit des goûts, et la périodicité fréquente des séances créent entre les membres des relations de véritable confraternité, chaque perte est vivement ressentie, surtout quand la mort, frappant les plus vaillants et les plus fidèles, nous enlève quelqu'un

de ceux en qui semblait se personnifier notre Association. Cette année, Messieurs, nos pertes ont été cruelles, à la fois parmi les Grecs et parmi les Français.

Parmi nos confrères hellènes, je trouve un des membres les plus anciens de l'Association, M. Giannaros, de Constantinople, qui nous appartenait depuis 1868; puis M. Demétrélias, d'Odessa; M. le docteur Damaschino, grec de naissance, parisien d'adoption, également cher à ses deux patries, brusquement enlevé à la science dans toute la force de l'âge et du talent; M. Castorchis, ancien professeur à l'Université d'Athènes, ancien directeur de l'Ἀθήναιον, que vous avez autrefois couronné pour cette excellente publication et qui a rendu tant de services à la cause des études grecques; enfin, tout récemment, M. Georgantopoulos, avocat renommé de Constantinople, vice-président du Syllogue littéraire helléninique, président de plusieurs autres Syllogues, notre confrère depuis plus de vingt ans, entouré par ses compatriotes d'une estime et d'une considération exceptionnelles; puis deux hommes à qui l'Association doit un souvenir particulier, M. le docteur Iconomopoulos, du Caire, et M. le docteur Basiadis, de Constantinople. — M. le docteur Iconomopoulos, à qui vous donniez l'année dernière une mention très honorable pour ses Λεριακά, partageait son temps entre l'exercice de la médecine et la publication de divers ouvrages qu'il ne manquait pas de nous envoyer. En 1884, il nous adressait son Étude sur le choléra de 1883 en Égypte; ce qu'il n'y disait pas, mais ce que plusieurs de ses compatriotes ont rapporté, c'est le dévouement dont il avait lui-même fait preuve pendant cette épidémie. A côté de cette publication médicale, et presque en même temps, paraissait le premier volume de ses études sur Alexandrie, de cet Ἀλεξανδρινὸς διάκοσμος qui n'a cessé depuis de l'occuper. Mais, surtout, M. le docteur Iconomopoulos était un grand ami de notre Société; malgré la diversité de ses travaux, il trouvait encore le temps de s'occuper de nous, et il était l'un de nos correspondants les plus zélés. — M. le docteur Basiadis occupait un rang des plus en vue dans cette active et intelligente population grecque de Constantinople qui multiplie les preuves de son attachement passionné à l'hellénisme et où nous comptons tant d'amis. Littérateur distingué, philologue érudit, habile médecin, le docteur Basiadis avait une compétence

universelle. Il avait puisé le savoir à toutes les sources, et en tous pays : une partie de ses études supérieures s'était faite en France, une autre à Berlin. Il connaissait presque toute l'Europe et en parlait les principales langues. La liste de ses publications est aussi longue que variée; on y trouve une édition des *Philippiques* de Démosthène à côté d'un mémoire de physique. Il pouvait être à son choix un excellent professeur d'université ou un médecin recherché. Il voulut être avant tout et il fut l'un des promoteurs les plus énergiques de l'hellénisme en Orient. Ce savant avait les qualités d'un homme d'action. Il fut, il y a vingt-neuf ans, le principal fondateur du Syllogue littéraire de Constantinople, qui, depuis, l'élut six fois président. Non seulement ce grand Syllogue, le père et le modèle de tous les autres, est en grande partie son œuvre, mais il travailla personnellement à une foule d'autres fondations toutes animées du même esprit. Quand les intérêts de l'hellénisme et de la civilisation étaient en jeu, nulle fatigue ne l'effrayait. Cette année même, à l'âge de soixante-dix ans, nous l'avons vu, malade, venir à Paris pour assister au Congrès d'enseignement supérieur et secondaire; il fut un des vice-présidents de ce Congrès et se crut obligé à une assiduité qui a peut-être achevé d'user ses forces et hâté sa fin. Ceux qui ont eu l'honneur de le voir de près rendront un sincère hommage à cet ardent champion de l'hellénisme, qui fut en outre un ami de la France.

Parmi nos compatriotes, les pertes n'ont pas été moins nombreuses, tant s'en faut. Très peu de temps après notre dernière assemblée générale, une mort brusque nous enlevait M. Beaussire : plus occupé de questions philosophiques, politiques ou morales que de littérature proprement dite et d'histoire, M. Beaussire ne pouvait être pour nous qu'un ami du dehors, plutôt spectateur sympathique qu'étroitement mêlé au gouvernement de nos affaires. Mais il était de ceux qui ne sauraient passer nulle part inaperçus et indifférents, malgré l'excès de leur modestie. J'ignore quelles relations particulières ou quelles amitiés l'avaient amené à faire partie de notre Association. Mais cet esprit juste, fin, modéré était un véritable Attique : il nous appartenait essentiellement. En outre, son âme délicate et droite ne pouvait rester étrangère à aucune œuvre utile : son nom devait être inscrit sur les listes d'une société qui

se propose d'encourager les études grecques en France, c'est-à-dire de resserrer les liens qui unissent l'esprit moderne à l'une des formes les plus nobles et les plus pures de la civilisation de l'humanité. C'est ce caractère vraiment humain de la Grèce antique qui associe sur nos liste tant de noms éloignés les uns des autres par la diversité des occupations. A côté de M. Beaussire, parmi nos morts de l'année, voici des professeurs, des savants, des artistes, des magistrats, des hommes du monde intelligents et éclairés. Nous avons perdu M. le baron de Witte, l'archéologue éminent, le savant modeste et bon, si assidu à nos séances lorsque sa santé lui permettait encore, il y a quelques années, de se rendre régulièrement parmi nous ; puis M. Cougny, inspecteur de l'Académie de Paris, ancien professeur de rhétorique, habile éditeur de l'*Anthologie ;* M. Génin ; M. Gonse, conseiller à la Cour de cassation ; M. Mazerolles, le peintre ; M. le duc de Clermont-Tonnerre, fils du traducteur d'Isocrate ; M. Georges d'Eichthal, qui portait dignement l'un des noms qui sont parmi nous les plus vénérés et les plus chers ; puis, coup sur coup, en moins d'un mois, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, M. Havet, M. Glachant. Quelles pertes, Messieurs, et quels vides difficiles à combler !

M. Glachant, avant d'être inspecteur général, avait été longtemps professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. C'est là qu'il fut le héros de cette anecdote qu'on vous racontait si bien l'autre jour : des élèves, ayant lu l'*Itinéraire* de Chateaubriand, sont fort intrigués par le contrat en grec moderne passé avec un capitaine de navire ; ils interrogent un professeur, puis deux, sur ce grec singulier ; on ne sait trop que leur en dire ; ils vont enfin trouver M. Glachant, qui leur donne le mot de l'énigme. C'est que notre futur confrère avait ce don heureux, la curiosité intellectuelle. J'ai eu le plaisir d'être son élève ; je puis dire quel intérêt prenait, dans sa classe, l'explication des textes classiques, grâce à cette variété de connaissances qui faisait servir, quoique avec discrétion, toutes les formes de la science à éclairer le texte en restituant la vie de l'antiquité. M. Glachant n'a pas écrit lui-même de livre : mais il lisait avec soin ceux des autres et aimait vraiment les humanités. Il aimait le grec en particulier. Aussi sa place était-elle marquée d'avance dans notre Association. Vous savez avec quel

zèle il s'y dévoua. L'année de sa présidence, il nous amena de nonveaux confrères en grand nombre. Il fonda et organisa le concours de typographie qui donne de si heureux fruits. De tout temps, il assistait régulièrement à nos séances mensuelles, sauf quand les devoirs de l'inspection générale le tenaient hors de Paris, ou, à la fin de sa vie, quand la maladie, plus forte que sa volonté, le condamna pendant de longs mois à l'éloignement et à la souffrance.

M. Havet, depuis quelqués années, ne faisait plus que de rares apparitions parmi nous. Le poids de l'âge en était cause. Mais ceux d'entre nous qui sont un peu anciens dans l'Association peuvent se rappeler l'avoir vu souvent, surtout aux séances générales. Je n'ai pas besoin de rappeler quel goût il avait pour les choses grecques. Bien que sa carrière de professeur et d'écrivain l'ait plus souvent conduit du côté de Rome, ou même de Jérusalem, que du côté d'Athènes, vous connaissez ses thèses sur la composition de l'*Iliade* et sur la *Rhétorique* d'Aristote, son étude sur Isocrate, et le premier volume des *Origines du christianisme*, tout plein de la Grèce. Ce sont là, vous le savez, Messieurs, des œuvres vraiment achevées. Je ne crois pas que certains côtés de l'esprit grec, la netteté, la clarté parfaite, la raison finement analytique, le sens de la mesure et de la proportion, le goût de la beauté harmonieuse et sobre, aient jamais été sentis plus vivement que par ce délicat et ferme esprit.

Que vous dirai-je enfin, Messieurs, du marquis de Queux de Saint-Hilaire? J'ai essayé d'exprimer, devant son cercueil, mes sentiments et les vôtres. Depuis, nous avons eu la consolation d'entendre un de ses meilleurs amis, notre confrère M. Bikélas, nous lire dans notre dernière séance, sur celui qu'il a si bien connu, une longue, touchante et exquise notice que notre *Revue* doit publier. Que pourrais-je ajouter aujourd'hui qui ne risquât d'affaiblir l'effet de ces paroles et de rester au-dessous de votre désir? Je ne puis faire qu'une chose, Messieurs; c'est, en exprimant à M. Bikélas les remerciements de l'Association pour la manière dont il a retracé l'image de notre cher ancien président, de faire nôtres, en quelque sorte, les choses qu'il a si bien dites, et de nous approprier ses pensées. Quand je parcours en esprit, depuis l'origine, l'histoire déjà longue de notre Association, j'y trouve

quelques hommes éminents qui ont vraiment contribué, d'une manière exceptionnelle, à lui donner son caractère, et qui en restent dans nos souvenirs comme la représentation concrète : j'ose dire que le marquis de Queux de Saint-Hilaire fut un de ceux-là. A côté des d'Eichthal et des Egger, dont il avait lui-même si bien parlé, il demeurera une des figures marquantes de notre Société. Il faut, pour tenir une pareille place, autre chose que la science ou que le talent d'écrire : il y faut le don social par excellence, le pouvoir de créer autour de soi, pour ainsi dire, une atmosphère de sympathie vivifiante et chaude qui attire, qui rassemble les bonnes volontés éparses, qui les excite à l'action, et qui fait qu'une réunion, au lieu d'être inerte et froide, prend une âme et se met à vivre. Grâce à quelques hommes d'élite, notre Association a vraiment vécu : c'est pour cela qu'elle ne les oubliera pas.

Il faut aussi, Messieurs, après ces pertes irréparables, rappeler nos gains : j'entends par là ces preuves d'activité scientifique qui nous sont fréquemment fournies par nos confrères sous la forme d'ouvrages instructifs et intéressants. Notre secrétaire général vous parlera tout à l'heure des ouvrages auxquels, cette année, nous décernons des prix. Mais il ne vous parlera pas de l'excellent livre qu'il a lui-même publié sous ce titre : *L'éducation athénienne au* v^e^ *et au* IVe *siècle avant J.-C.*, beau sujet, traité avec savoir, avec ampleur et avec talent. Quelles idées les Grecs se faisaient-ils de l'éducation? Quels étaient les rapports de l'enseignement avec les pouvoirs publics? Quelle méthode enfin et quel plan gouvernaient l'éducation de la jeunesse depuis le premier âge jusqu'à l'éphébie? Vous voyez, Messieurs, l'importance et la diversité des questions. M. Paul Girard n'en a négligé aucune : il les a toutes examinées avec une science précise et complète non seulement des textes classiques, mais aussi des monuments figurés qui, sur tant de points, nous apportent un très utile surcroît d'information, et qui illustrent, pour ainsi dire, ce que les textes nous apprennent souvent d'une manière trop sommaire ou trop abstraite. Mais ce qu'il faut louer surtout, d'un bout à l'autre de ce bel ouvrage, c'est un amour éclairé des choses dont parle l'auteur, une curiosité sympathique, mais très indépendante, qui comprend et qui n'est pas dupe, un vif sentiment à la fois des beaux côtés de cette éducation et de ses lacunes, une intelligence très

fine des conditions qui l'ont déterminée, enfin une simplicité élégante qui rend extrêmement agréable la lecture de ce livre très savant, et, par là, une heureuse harmonie entre le sujet choisi et la manière dont il est traité.

Un autre ouvrage sur l'éducation grecque, mais sur celle d'aujourd'hui, ou même de demain, nous arrive d'Athènes. C'est le livre de M. Pantazidis, professeur à l'Université d'Athènes, intitulé : Γυμνασιακὴ Παιδαγωγία. Vous savez, Messieurs, la grave question qui se débat depuis longtemps entre les Grecs sur ce que doit être leur langue. Faut-il écrire comme Xénophon, ou comme parlent aujourd'hui les gens qui ne savent pas écrire? Ni l'un ni l'autre, répond M. Pantazidis, qui est, comme vous le voyez, un modéré. Il veut qu'on enseigne le grec ancien dans les gymnases, mais il veut aussi qu'on y enseigne le grec moderne, c'est-à-dire celui qui est en usage dans la partie cultivée de la nation, dans le langage de ceux qu'on aurait autrefois appelés en France « les honnêtes gens ». Mais ce grec moderne, ainsi défini, est-il dès à présent tout à fait constitué? En tout cas, il se parle et s'écrit; donc il existe, au moins dans ses lignes essentielles; ce sera la tâche de l'avenir de le déterminer de plus en plus, par un choix attentif et une pratique délicate. M. Pantazidis touche à bien d'autres problèmes; mais celui-là est le principal. Nous n'avons pas, nous Français, à le résoudre. Nous ne pouvons qu'applaudir aux ouvrages sérieux et savants qui contribuent à éclairer les divers aspects de la question, en souhaitant que la Grèce moderne trouve le plus tôt possible cette chose qu'elle sent si nécessaire et qu'elle poursuit avec tant d'ardeur, une langue à la fois riche et vivante, qui ne soit ni gâtée par un retour artificiel à l'archaïsme, ni incapable d'exprimer avec netteté, avec force, avec grâce, toutes les idées dont se compose nécessairement une civilisation moderne vraiment complète.

Nous recevons, Messieurs, des ouvrages bien différents. Voici encore, en grec, trois volumes sur Coraï, publiés à Trieste aux frais de la fondation Iconomos, monumental hommage à l'un des plus grands noms de la Grèce moderne. Voici, d'autre part, des livres publiés en France : — les trois brillantes études réunies en un volume par notre confrère M. Henry Houssaye, sous ce titre attrayant : *Aspasie, Cléopâtre, Théodora;* — puis la splendide

publication de M. Henri Omont, *Catalogue des manuscrits grecs de Fontainebleau sous François Ier et Henri II,* imprimée par l'Imprimerie nationale avec un luxe du meilleur goût, et enrichie par l'éditeur d'intéressantes notices sur la bibliothèque grecque de Fontainebleau et sur les catalogues qui font l'objet de la présente publication; — puis une œuvre de rude et austère labeur, le *Damascius* de M. Ruelle, qui met à la disposition des travailleurs tout une partie inédite et fort importante des commentaires de ce philosophe sur le *Parménide* de Platon et sur les *Premiers principes :* publication difficile, à la fois par la nature de l'ouvrage et par son caractère d'édition *princeps;* publication d'autant plus honorable, et qui fait souhaiter que M. Ruelle, encouragé par l'accueil du monde savant, reprenne les parties déjà publiées par Kopp et ajoute aux travaux du précédent éditeur le résultat de ses propres recherches sur les manuscrits; — enfin un volume de M.Couat, intitulé : *Aristophane et l'ancienne comédie attique,* œuvre savante, mais avec discrétion, profonde et claire, très consciencieuse, très personnelle, où l'auteur, laissant de côté à dessein les questions d'art qu'il réserve pour un second volume, s'attache à étudier ce qu'on pourrait appeler les idées d'Aristophane, sa manière de voir sur la politique, sur la religion, sur la philosophie et la rhétorique, sur les arts et sur les mœurs, l'esprit dans lequel Aristophane, poète comique, aborde tous ces sujets, la mesure de véracité, de parti-pris politique, de fantaisie poétique qui se mêlent à doses inégales dans ses jugements ou ses peintures, et, par conséquent, la prudence qui nous est nécessaire, à nous modernes, pour l'interroger et le comprendre. La comédie d'Aristophane est un sujet aussi séduisant que difficile; je ne crois pas qu'on l'ait jamais abordé dans l'ensemble avec un savoir plus solide et plus habile à se débarrasser des minuties inutiles, et surtout avec un esprit plus ferme, plus équilibré, plus soucieux de juger ces questions morales et politiques en toute prudence et toute sincérité. M. Couat nous promet, je l'ai déjà dit, un second volume. Expliquer et rendre sensible l'art d'Aristophane, sa poésie et son style, exigera des qualités égales et différentes : je ne doute pas que le second volume ne soit digne du premier.

Il est impossible, Messieurs, que notre Association, en même temps qu'elle applaudit à ces œuvres d'érudition et de haute lit-

térature, ne s'intéresse pas aussi à la question plus humble en apparence, mais en réalité très importante, de l'étude du grec dans l'enseignement secondaire. Pendant que nos savants et nos maîtres de l'enseignement supérieur produisent des livres, que se passe-t-il dans nos lycées et dans nos collèges? Vous n'êtes pas sans savoir qu'il est en ce moment même question de réformes : depuis longtemps, à vrai dire, on ne cesse de réformer, et je sais des gens qui n'ont pu encore s'habituer à entendre prononcer ce mot sans quelque inquiétude, car ils ont cru remarquer qu'à chaque réforme nouvelle le grec et le latin perdaient quelque chose ; or, le grec, surtout, n'a plus grand'chose à perdre. Je crois, pourtant, que cette fois, contrairement à l'usage, le grec va gagner au lieu de perdre. Il y a dix ans, quand les vers latins ont disparu de notre plan d'études, le thème grec les avait accompagnés dans l'exil. Pourquoi? Je ne pense pas qu'on l'ait jamais bien su. En admettant que les vers latins fussent un exercice de luxe, il n'en était pas de même du thème grec. On n'a jamais appris une langue étrangère sans la pratiquer à l'aide du thème, et le grec, malgré toutes ses qualités, n'a pas à cet égard de privilège. Il fut décidé qu'on le commencerait plus tard, qu'on le pratiquerait moins, et qu'on le saurait mieux. Malheureusement, on le sut plus mal. Aujourd'hui, on revient à une méthode moins ambitieuse et plus sûre : on rétablit l'exercice du thème grec en troisième et en seconde. Je crois, Messieurs, qu'on a grandement raison, et j'applaudis à cette tentative courageuse. Pendant qu'on médite d'organiser ailleurs un enseignement secondaire sans langues anciennes, dans nos lycées classiques, du moins, on étudiera le grec par les seuls procédés efficaces qu'on ait jusqu'ici découverts. C'est à merveille, et ce premier pas devait être fait. Mais suffira-t-il? Assurément non, si nous n'obtenions pas le concours énergique des professeurs : il faut que ceux-ci, tout d'abord, aiment le grec et sachent le faire aimer à leurs élèves. Ceux d'entre nous qui ont fait la classe savent à merveille que les enfants apprennent le grec très volontiers. A vrai dire, jusqu'à treize ou quatorze ans, on fait apprendre aux enfants tout ce qu'on veut, à la condition d'être clair, de ne pas les embrouiller dans les difficultés inutiles, et de ne pas aller trop vite. C'est surtout à partir de la troisième que nos élèves, chose singulière, oublient le grec et s'en dégoû-

tent. Pourquoi? Pour deux raisons bien simples. D'abord, cessant de l'écrire, ils en perdent l'usage, ce qui le leur rend plus difficile; ensuite, trop souvent, le professeur lui-même, rebuté par la nécessité d'insister sur les éléments, attiré par d'autres exercices plus attrayants, ne fait pas tout ce qu'il faudrait pour les retenir. Qu'on écrive donc des thèmes grecs comme on écrit des thèmes latins; et surtout que le maître, sincèrement épris d'Homère, de Platon, de Démosthène, ne regarde pas comme une partie ingrate de sa tâche l'obligation de faire goûter à ses élèves de si belles choses; qu'il écarte un peu les épines, au besoin; qu'il aille d'emblée à la fleur et au suc. Leibniz parle quelque part d'une philosophie continue, *perennis philosophia,* qui se maintient à travers la diversité des systèmes. Il y a aussi une littérature éternelle, *perennes litterae,* qui présente à l'esprit humain, sous des formes différentes, des images également vivantes, également belles de l'humanité. C'est là ce qu'il faut aimer et sentir pour le montrer à l'enfant, à l'âge où s'éveille en lui le goût littéraire. L'enseignement supérieur a pour tâche de former de bons maîtres. Notre Association, qui se propose d'encourager les études grecques en France, y travaillera de son côté en couronnant et en suscitant des travaux qui, soit dans l'ordre de la science pure, soit dans l'ordre des applications littéraires, servent la cause de la vérité et du bon goût.

RAPPORT DE M. PAUL GIRARD

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1889-90

MESSIEURS,

La tâche souvent si délicate de votre Commission des prix s'est trouvée, cette année, fort simplifiée à la fois par le petit nombre et la valeur des travaux soumis à son examen. Son choix s'est tout de suite porté, pour le prix ordinaire, sur le savant volume de M. Schlumberger intitulé : *Un empereur byzantin au* x^e^ *siècle, Nicéphore Phocas.* Elle a de même attribué sans délibération le prix Zographos à l'utile recueil de M. Miliarakis contenant sous ce titre : Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία, le catalogue de tous les ouvrages de géographie qui ont paru de 1800 à 1889, et qui ont des Grecs pour auteurs.

En couronnant M. Schlumberger, que ses publications antérieures et sa notoriété mettaient, en quelque sorte, hors concours, votre Commission, Messieurs, a voulu marquer sa sympathie pour ces études d'histoire byzantine trop négligées chez nous et cependant si séduisantes. Est-il, en effet, rien d'attachant comme ce monde étrange, héritier de deux grandes civilisations, qui se maintient pendant des siècles au milieu de tant d'ennemis, avec une énergie qui triomphe de tous les assauts? C'est une des phases de cette lutte dramatique, et la plus glorieuse, que s'est proposé de peindre M. Schlumberger. Son héros est un empereur guerrier, qui jeta à l'improviste sur la monarchie byzantine un grand éclat militaire. Général heureux sous Constantin Porphyrogénète et Romain II, porté à l'empire précisément par ses victoires, on le voit, durant ses six ans et demi de règne, entreprendre campagne sur campagne, menacer l'empereur d'Occident,

Othon Ier, terrifier le czar Pierre de Bulgarie, s'acharner surtout contre ces chefs sarrasins, séculaires ennemis de Byzance, qu'il poursuit en Sicile et dans l'île de Chypre, qu'il force dans leurs repaires de Cilicie et de Syrie. Il faut lire dans le livre de M. Schlumberger le détail de ces expéditions préparées avec tant de soin par Nicéphore et qu'il conduisait, le plus souvent, avec une surprenante rapidité. C'étaient pourtant de terribles machines à manœuvrer que ces armées impériales formées de corps si divers et pourvues d'un matériel de guerre si compliqué et si lourd. L'empereur lui-même, à la tête de ses troupes, n'allait pas sans un appareil qui devait singulièrement gêner sa marche et ralentir son ardeur. Un Xerxès partant pour la conquête du monde occidental ne traînait pas après lui un plus formidable bagage. Les provisions qu'il emportait étaient innombrables, vin, huile, lard, fromage, poisson salé, troupeaux de chèvres et de brebis qu'on égorgeait en route, au fur et à mesure des besoins du prince et de sa suite; une escouade de pêcheurs, s'arrêtant à toutes les rivières, approvisionnait de poisson frais la table impériale. Si vous ajoutez à tous ces impedimenta les tentes, la garde-robe, les objets de toilette, la vaisselle, les riches vêtements destinés à être donnés en cadeaux aux gouverneurs des provinces que l'empereur traversait, le trésor, toute une bibliothèque, en grande partie composée de livres pieux, toute une pharmacie, vous aurez quelque idée de ces convois immenses, portés par des centaines de chevaux, et qui prolongeaient jusqu'en pays ennemi le luxe et le confort du Palais Sacré.

Ce bizarre cortège, réglé par Constantin Porphyrogénète, ne fut jamais pour Nicéphore un obstacle. Aucun chef d'armée ne semble avoir été plus actif ni plus prompt. C'est qu'il connaissait admirablement ces Sarrasins avec lesquels il s'était tant de fois mesuré sous ses prédécesseurs. Nous avons de lui un curieux traité où il expose la tactique qu'il convient de suivre pour les vaincre; il y donne aux généraux des conseils précis sur la manière de les surprendre, ou de les repousser en cas d'attaque imprévue et soudaine; il y recommande avec insistance l'emploi des éclaireurs, qui doivent surveiller au loin la campagne et recueillir sur l'ennemi et sur ceux qui le commandent les renseignements les plus circonstanciés. M. Schlumberger, qui a lu attentivement cet opus-

cule et qui en tire le plus heureux parti, ne peut se défendre d'une vive admiration pour cette sagesse militaire si sûre d'elle-même. Il voit avec raison dans les vingt-cinq chapitres de ce manuel du parfait général « le programme complet de la guerre de frontière au xe siècle. » Je ne puis résister au désir de citer les paroles émues et colorées par lesquelles il résume l'impression que lui a laissée l'étude de ce précieux ouvrage. « Quand j'ai eu achevé, dit-il, la lecture de ces pages écrites en un grec barbare, mais vibrantes d'une singulière ardeur patriotique, d'un profond amour des choses de la défense nationale, d'une véritable passion guerrière, j'ai cru voir passer devant mes yeux tous ces combats tant et depuis si longtemps oubliés, mais hardis, sauvages, incessamment entremêlés d'embûches, de surprises, de prodigieuses chevauchées, et qui, durant cette lutte séculaire du Croissant et de la Croix, ont, par milliers de fois, ensanglanté les sombres halliers, les âpres défilés, les vertes pentes du vieux mont Taurus. J'ai cru entendre en rêve le galop pressé des juments sarrasines entraînant dans la nuit à travers les herbages profonds leurs silencieux cavaliers, la lance ou la rondache au poing, couchés sur l'arçon de la selle, dévorant l'espace pour fondre à l'aube naissante sur le village grec endormi sans défense, retenant presque leur haleine pour échapper à l'incessante surveillance des trapézites, ces admirables éclaireurs byzantins. J'ai revu ces incomparables coureurs des armées grecques, véritables hulans de l'an 1000, artistes accomplis en ce genre de guerre unique au monde, guerre de ruse contre ruse, d'ardente poursuite secrète, de stratagèmes sans cesse découverts mais sans cesse renouvelés, de surprises foudroyantes, de combats corps à corps. Je les ai revus, la cuirasse ou la cotte de maille cachée sous l'épais surcot, menant au galop avec une sûreté, une précision merveilleuses, cette même campagne d'observations audacieuses, de reconnaissances hardies dont les cavaliers allemands de la guerre de 1870 sont les plus redoutables représentants modernes. »

Peut-on, Messieurs, en lisant ces lignes, ne pas profondément admirer, comme l'auteur, cette stratégie savante, qui ne livrait rien au hasard ? L'homme qui l'inventa était à coup sûr un homme de guerre de premier ordre. M. Schlumberger signale un autre ouvrage de Nicéphore où il traitait, paraît-il, non seulement de la

guerre sarrasine, mais de la guerre bulgare. Cet ouvrage, dont Charles Graux a jadis publié dans notre *Annuaire* de courts fragments à titre de spécimen (1), est, encore aujourd'hui, en grande partie inédit. N'y a-t-il pas là de quoi tenter les paléographes? Souhaitons que l'un d'eux, en le publiant, nous fournisse les éléments nécessaires pour compléter le portrait, déjà si nettement esquissé par notre confrère, de cet empereur tacticien.

Ce guerrier, Messieurs, avait une âme d'ascète. Ce conquérant était un mystique pris, par intervalle, d'irrésistibles besoins de recueillement. Peu de temps avant le moment où, revenant d'Asie, chargé de trophées, il allait, de simple général victorieux, être élevé à l'empire, il nous apparaît en proie à une sombre mélancolie qui le pousse à fuir la société des hommes, à s'imposer de dures privations. Il a perdu sa femme et son fils, et mène une vie toute d'austérité et d'abstinence; il ne mange plus de viande, il couche sur la dure, enveloppé dans le grossier cilice de son oncle, le moine Michel Maléïnos, auquel il a toujours témoigné une vénération profonde. Il aime à s'entretenir avec saint Athanase et l'envoie fonder au mont Athos un grand monastère où il rêve de se retirer. S'il n'exécute pas ce pieux dessein, c'est que l'achèvement des travaux le trouve engagé dans une voie très différente et, comme dit Bossuet, « précipité dans la gloire. » Et pourtant ce dévot, une fois au pouvoir, souleva contre lui la haine des gens d'Église; il fut rude aux moines, dont les grands biens et l'avidité croissante lui paraissaient peu d'accord avec l'esprit de renoncement des anciens anachorètes. Effrayé du nombre des couvents, où s'enfouissaient, inutiles pour la défense, tant de forces vives, il tâcha, sinon de le réduire, au moins de lui assigner des limites infranchissables. Et il le fit avec sérénité, sans les troubles qu'on eût pu attendre d'une âme tourmentée, à de certaines heures, par la nostalgie du cloître. Il réunissait d'ailleurs tous les contrastes. Son avarice est attestée par maint chroniqueur, et nous connaissons de lui des traits de prodigalité. Il traitait humainement le soldat et punissait, parfois, l'indiscipline avec férocité : un jour, il ordonna de couper le nez à un de ses hommes qui, dans une marche, avait jeté son bouclier; l'ordre n'ayant pas eu d'effet, il infligea le même

(1) Voyez l'*Annuaire* de 1875, pp. 82 et suiv.

supplice au centurion qui l'avait négligé. Il évitait les massacres inutiles et, dans ces temps barbares, pouvait passer pour un vainqueur clément ; cependant, il étonna la Crète par sa cruauté : ayant battu, au siège de Chandax, un corps de Sarrasins qui avait tenté de dégager la ville, il fit lancer, par ses machines, sur les assiégés des têtes coupées au nombre de plusieurs centaines ; le jour de l'assaut, il laissa son armée se livrer pendant plusieurs heures à une effroyable tuerie. Malgré le grand empire qu'il avait sur lui-même, il était violent et sensuel, comme le prouve l'ardent amour qu'il conçut pour Théophano, la veuve de Romain II, la cabaretière devenue impératrice, qui l'épousa et le fit assassiner. A regarder de haut cette existence tragique, il semble, néanmoins, qu'on n'y découvre qu'un grand sentiment, le sentiment militaire, une grande passion, la passion de l'armée. C'était, au fond, une âme simple, mais d'une simplicité byzantine, c'est-à-dire très compliquée, comme en pouvait produire ce monde artificiel où rien de simple ne se rencontre, à l'exception, peut-être, de quelques esprits illuminés par une foi sincère et attirés de bonne heure vers le silence et les contemplations paisibles de la retraite monastique.

Je donnerais, Messieurs, une idée très imparfaite du livre de M. Schlumberger, si je négligeais de dire qu'à côté du grand fait historique qui y est mis en lumière, j'entends l'expansion, grâce à Nicéphore Phocas, de la puissance militaire des Byzantins, on y trouve une multitude de renseignements intéressants sur la vie byzantine au xe siècle, sur les mœurs, sur l'administration, sur la marine, sur l'armée. On y apprend, par exemple, à connaître la hiérarchie militaire de l'empire, à se rendre compte de la valeur des engins dont disposaient, en temps de guerre, les marins de Byzance et, en particulier, des effets de ce terrible feu grégeois si redouté des Sarrasins. On s'y familiarise avec ce peuple de dignitaires dont chacun remplissait des fonctions très déterminées et qui paraissaient, dans les fêtes officielles, à leur rang auprès du souverain, pendant que leurs femmes, à leur rang elles aussi, entouraient son impériale épouse. Mais ce que l'auteur excelle à peindre, ce sont les grands spectacles de la vie byzantine, funérailles et triomphes d'empereurs, départs de flottes pour de lointains rivages. La couleur, le réalisme répandus dans ces peintures ne sont nullement de fantaisie ; on y sent une très consciencieuse

érudition qu'anime une imagination puissante et souple. C'est à ce procédé de reconstruction érudite que nous devons de beaux portraits comme celui de l'émir d'Alep, Seïf Eddaulèh, le plus insaisissable des adversaires de Nicéphore, prince lettré et magnifique, vrai cavalier de conte oriental, qui franchissait au galop des distances inouïes, suivi de ses gardes du corps superbement montés, qui, dans les rares répits de son règne aventureux, aimait à s'entourer de poètes et d'artistes, et semble, au milieu de ses jardins parfumés, de sa cour brillante et délicate, personnifier toutes les élégances de la vie arabe au moyen âge.

Je n'en finirais pas, Messieurs, si je voulais énumérer tous les mérites de ce bel ouvrage. Un de ses plus grands charmes est la façon dont s'y fait jour, à chaque instant, la personnalité de l'auteur, sa pitié profonde pour les poignantes misères inséparables de ces guerres farouches, son mépris pour cette populace ignoble de Byzance, poltronne et cruelle, religieuse et frivole, ardente à acclamer les victorieux, mais bientôt lasse de ses idoles et faisant entendre sur leur passage ces vagues rumeurs, ces huées anonymes, sinistres avant-coureurs de l'émeute ; son admiration aussi pour la confuse splendeur de cette cour byzantine aux somptueux costumes, ses regrets d'antiquaire, ses convoitises de collectionneur, à la pensée de toutes ces armes ciselées et ornées de pierreries, merveilles de l'industrie sarrasine, détruites ou dispersées dans le pillage des villes et perdues pour l'art à jamais. M. Schlumberger promet, en terminant, de conter un jour la suite des événements qui remplissent ce premier volume et d'écrire l'histoire des règnes de Tzimiscès et de Basile II, sous lesquels se continue cette résurrection militaire commencée par Nicéphore. On ne peut que souhaiter pour la science de lui voir réaliser ce projet ; mais le livre qu'il vient de publier suffit pour éveiller et entretenir le zèle de nos historiens. Ils verront, en le lisant, combien est riche et captivante cette histoire de Byzance que peu de personnes, chez nous, connaissent ou apprécient, quel vaste champ d'étude elle offre à ceux qui s'y engagent, et vous aurez fait, Messieurs, une œuvre utile si, en décernant à ce livre l'un de vos prix, vous contribuez pour votre part à provoquer quelque travail qui s'en inspire et fasse revivre à nos yeux une nouvelle période de cette histoire trop délaissée.

M. Miliarakis, que votre Commission a jugé digne du prix Zographos, n'est pas pour vous, Messieurs, un inconnu. Vous lui avez attribué, en 1875, la moitié de ce même prix pour une monographie des Cyclades. Depuis, il n'a cessé de se livrer à ses études favorites : en 1880, il vous adressait un nouveau volume contenant la relation d'un voyage dans les îles d'Andros et de Céos ; je trouve, parmi les livres qui vous ont été récemment offerts, une intéressante brochure où il recherche quelles pouvaient être, dans l'antiquité, les limites de la mer Ionienne, et quel rapport existe entre l'emplacement que lui assignaient les anciens et celui qu'elle occupe sur nos cartes. L'ouvrage pour lequel vous le récompensez aujourd'hui est la première partie d'une bibliographie raisonnée, donnant l'indication de tous les travaux géographiques relatifs au monde grec ancien et moderne et publiés par des Grecs depuis le commencement de ce siècle jusqu'en 1889. La difficulté de dresser un pareil inventaire pourra sembler médiocre : ceux-là seuls en jugeront ainsi qui ignorent les conditions dans lesquelles se publient, chaque année, les innombrables opuscules qui voient le jour en Grèce, en Égypte et en Asie Mineure. Il y a de ces écrits, tirés à un nombre très restreint d'exemplaires, qui deviennent rapidement introuvables, de ces dissertations sur les antiquités locales ou sur les produits, la population, le commerce de telle contrée ou de telle île, qui disparaissent, pour ainsi dire, à peine livrés au public, et dont il est très difficile de retrouver la trace. C'est ainsi que M. Miliarakis mentionne dans son recueil des ouvrages que tout le monde connaît, et qu'à côté de ceux-là il en est d'autres dont très peu de gens ont entendu parler et qu'on ne trouve plus nulle part, si ce n'est peut-être à la Bibliothèque nationale, à Athènes, ou sur les rayons de quelque papas ou de quelque maître d'école perdu dans une lointaine éparchie. Vous devinez dès lors, Messieurs, le travail qu'a dû s'imposer l'auteur pour réunir les éléments de ce catalogue déjà volumineux, bien qu'inachevé. Ajoutez qu'il lui a fallu dépouiller les périodiques, dont beaucoup ont cessé de paraître depuis de longues années et n'existent plus que dans les collections publiques. Que rien ne lui ait échappé dans ce dénombrement, qu'il ait relevé exactement tout ce qui a été publié, depuis 1800, sur la géographie physique, politique, historique, économique, des pays grecs, tout ce que

des Grecs, du moins, ont publié sur une telle variété de sujets, je n'oserais l'affirmer; mais qui peut se vanter, dans une revue de ce genre, d'être complet? C'est beaucoup, en pareil cas, d'avoir voulu l'être et d'avoir fait, ponr y arriver, les plus sérieux efforts.

M. Miliarakis compte sur son livre pour inspirer à ses compatriotes le goût des recherches géographiques, dont ils font, à son avis, trop peu de cas. En leur montrant tout le mal que se sont donné leurs prédécesseurs et quelques-uns de leurs contemporains pour faire connaître les richesses naturelles de la Grèce, exposer ses progrès à la fois industriels, commerciaux, militaires, littéraires, décrire les monuments anciens qu'on y découvre, il espère attirer sur les travaux de cet ordre l'attention des esprits laborieux, soucieux de la gloire nationale. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce sentiment patriotique, mais ce n'est pas là ce qui nous touche le plus dans cet ouvrage. Ce qui nous le rend précieux, c'est l'abondance des renseignements qu'il nous apporte sur maint pays dont l'histoire nous est mal connue, ce sont les brochures, les articles qu'il nous signale et où se trouvent, parfois, des documents qui ne sont que là. Qui connaît en Occident le mémoire de M. Clon Stéphanos sur l'île de Syra? C'est pourtant dans ce mémoire qu'ont été publiés pour la première fois de curieux textes épigraphiques qui avaient échappé aux investigations des voyageurs. Tel almanach de petite ville, donnant le mouvement du port, renferme en appendice la description de sculptures nouvellement exhumées. Il n'est pas jusqu'aux récits des simples touristes qui ne soient instructifs par les noms de lieux qu'ils nous révèlent : ces noms, à peine modifiés par la prononciation moderne, sont quelquefois des noms d'antiques sanctuaires dont il ne reste que ce frêle souvenir. Toute cette littérature, Messieurs, contribue à nous éclairer sur le passé de la Grèce; aussi ne saurions-nous trop l'étudier. Notre regretté confrère Olivier Rayet estimait fort ces publications locales, dont il possédait une très riche collection. C'est pour recueillir et centraliser les documents qui s'y trouvent dispersés que furent créés le *Bulletin* et l'*Institut de correspondance hellénique*. Le *Bulletin*, vous le connaissez; il commence sa quatorzième année d'existence. Alimenté de bonne heure par les seules découvertes des membres de l'École d'Athènes, il avait été primitivement destiné par son fonda-

teur (1) à répandre en Europe les nouvelles archéologiques qui paraissaient, à ce moment, presque chaque jour dans les journaux grecs. Quant à l'*Institut,* dont la durée a été éphémère, on y tenait des séances où tous ceux qui s'intéressaient à l'antiquité hellénique, et qui étaient en même temps les amis de la France, venaient communiquer les trouvailles du mois ou de la semaine. Ces trouvailles, Messieurs, avaient souvent été l'objet d'une notice plus ou moins étendue dans une revue ou un journal d'Athènes, et les exposer devant une réunion savante qui les enregistrait avec soin, c'était les sauver de l'oubli. Vous voyez l'utilité de pareilles indications; vous voyez aussi l'intérêt qu'il peut y avoir à trouver réunis et méthodiquement classés, dans un même volume, les titres de tant d'études dont la plus modeste n'est pas à mépriser, parce que, sur un point, elle peut faire avancer la science. Si quelques-uns des travaux que signale M. Miliarakis sont aujourd'hui fort rares, c'est quelque chose, du moins, de savoir qu'ils existent et qu'au besoin on peut y recourir. Faisons des vœux pour que l'auteur achève le plus promptement possible une œuvre qu'il a si bien commencée.

Je ne veux pas, Messieurs, terminer ce rapport sans mentionner un dernier ouvrage que votre Commission a remarqué. C'est une histoire, en grec moderne, des îles Ioniennes, par M. Mavrogianni. On y trouve un récit fort attachant des fortunes diverses qu'ont traversées ces îles depuis la fin du siècle dernier jusqu'en 1815. L'auteur y a mis à profit des archives jusqu'ici peu explorées, et il a su tirer de cette foule de documents qui lui ont passé par les mains les renseignements les plus curieux sur la formation et les vicissitudes de ce petit État grec, le premier qui apparaisse dans l'histoire contemporaine. Ainsi, Messieurs, les bons livres viennent à vous; de Grèce et de France il vous arrive d'intéressantes publications, dont les unes se suffisent à elles-mêmes, dont les autres, inachevées, tiendront certainement tout ce qu'elles promettent. Vous venez de récompenser des travaux excellents; vous avez donc lieu, cette année comme les précédentes, d'être satisfaits de vos concours.

(1) M. Albert Dumont.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

En 1889

VERSION GRECQUE

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS, DE SCEAUX, DE VERSAILLES ET DE VANVES.

Rhétorique. — Barrachin (Louis-Eugène-Clément), élève du Lycée Saint-Louis.
Seconde. — Pernessin (Jules-Pierre), élève du Lycée Hoche.
Troisième. — Eyde (Victor-David-Léopold), élève du Lycée Condorcet.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DES DÉPARTEMENTS.

Rhétorique. — Matheron (Victor-Désiré-Camille), élève du Collège de Draguignan.

CONCOURS DE TYPOGRAPHIE

PROCÈS-VERBAL

Lu dans l'Assemblée générale du 10 avril 1890.

Le 19 mars 1890, à quatre heures, la Commission se réunit pour arrêter le résultat du concours.

En ce qui concerne les ouvriers compositeurs, sept ayant concouru sur sept inscrits, la Commission décide qu'il y a lieu d'accorder trois récompenses;

Que les récompenses seront décernées, dans l'ordre suivant, aux épreuves portant les devises Στρατηγός, Ταξίαρχος et Ἱππεύς.

L'enveloppe cachetée qui renferme les noms correspondant aux devises étant ouverte, il résulte du rapprochement des épreuves avec les fiches revêtues de la signature des concurrents, que les récompenses doivent être décernées, savoir :

1er prix : à M. Selin (Charles), de l'Imprimerie nationale.
2e prix : à M. Yvon (André), de l'Imprimerie nationale.
Mention honorable : à M. Du Prez (Henri), de l'Imprimerie Lahure.

Il y a lieu d'accorder la médaille de l'Association à M. Selin (Charles).

En ce qui concerne les apprentis, onze ayant pris part au concours sur onze inscrits, il y a lieu de récompenser les épreuves inscrites sous les devises Χορός, Μέλος, Δικαστής, Τεχνίτης et Στρατός.

Les primes suivantes sont accordées :

1er livret de caisse d'épargne, partagé entre MM. Carpentier (Octave), de l'Imprimerie nationale, et Barbey (Paul), de l'Imprimerie nationale.
2e livret, partagé entre MM. Wagner (Joseph), de l'Imprimerie Chaix, et Duval (Paul), de l'Imprimerie Lahure.
Mention très honorable : à M. Trécult (Georges), de l'Imprimerie Lahure.

La Commission se plaît à constater que les résultats obtenus par les ouvriers compositeurs répondent à ceux des années précédentes, et que le concours des apprentis témoigne de progrès sérieux.

Les membres de la Commission,
Ch. Em. Ruelle.
Ch. Huit.
Max. Egger.

Le Président,
Am. Hauvette.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION ADMINISTRATIVE

Messieurs,

Votre Commission administrative se reportant au budget de 1889, tant pour les recettes que pour les dépenses, s'est vu ménager quelques agréables surprises, mêlées toutefois de quelques déceptions. Elle veut vous entretenir d'abord de ces dernières, pour ne pas vous laisser sortir de cette enceinte sous l'impression d'un sentiment pénible pour l'avenir de l'Association des Études grecques. Son état des finances n'a rien d'alarmant, la Commission administrative se hâte de vous le déclarer, mais elle juge bon de vous le soumettre dans toute sa vérité.

Elle trouve d'abord, dans les recettes de 1889, une différence de 1,140 francs sur le chiffre des cotisations qui, porté en prévision à 5,000 francs, ne s'est élevé qu'à 3,960, encore ce chiffre se compose-t-il d'une somme de 1,370 francs représentant des cotisations arriérées. De sorte qu'il ne reste que 2,590 francs pour les cotisations de l'année courante, chiffre ne dépassant que de quelques centaines de francs le produit que devrait donner la moitié des membres de l'Association. Donc, de ce côté, des regrets. D'un autre, le don de l'Université d'Athènes qui figurait, et pour deux années, en prévision au budget de 1889, et qui n'est pas venu, en temps utile, pour être inscrit aux recettes de cet exercice. Toutefois il vient d'arriver, même pour l'arriéré de 1888, grâce à l'heu-

reuse intervention d'un des membres de l'Association. Cette double annuité rentrera, avec celle de l'année suivante, dans les recettes de 1890.

Tout vient donc à point à qui sait attendre, puisque l'arriéré comble ainsi les lacunes. Sans doute, l'espoir fait vivre, mais si notre Association ne vivait que d'espérances, comment ferait-elle face à des dépenses qui peu à peu, depuis plusieurs années, s'élèvent au-dessus des recettes et au-dessus des prévisions budgétaires?

Heureusement apparaissent alors les surprises des donateurs; il y en a eu sept, dans le courant de l'année, dont un pour les Monuments grecs. Cette dernière publication vient d'être l'objet d'un témoignage particulier de la part du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts qui lui alloue, pour 1890, une somme de 1,400 francs. Durant l'année 1889, l'Association des Études grecques a reçu une donation que votre commission administrative appelle extraordinaire, bien qu'elle ne s'offre que comme une modeste contribution annuelle de 1,000 francs. Un généreux Hellène, M. Zappas, sans renoncer à la fondation d'un prix, a voulu surtout contribuer à la consolidation définitive de la *Revue* et il a procuré à votre Commission administrative une surprise des plus agréables qu'elle est heureuse de vous faire partager. Grâce à cette libéralité, le montant des dépenses ne dépassera pas de beaucoup celui des recettes, et le budget de l'exercice 1889 se soldera presque en équilibre, ainsi que vous le montrent les tableaux ci-après :

Recettes de 1889.

1° Reliquat de l'exercice 1888	9,183 09
2° Coupons de 150 obligations du chemin de fer de l'Ouest	2,177 73
3° Coupons de 15 obligations du chemin de fer du Midi	218 24
4° Intérêts des fonds déposés à la Société générale	52 80
5° Arrérages de la rente Deville	500 »
A reporter	2,948 77

Report.....		2,948	77
6° Subvention du Ministère de l'Instruction publique		500	»
7° Cotisations annuelles	2,590	3,960	»
— arriérées.....	1,370		
8° Don de l'Université d'Athènes.....		»	»
9° Vente de livres.....		506	50
10° Vente de médailles.....		10	»
11° Donation Zappas.....		1,000	»
12° Donations pour la *Revue*.....		600	»
13° Donations pour les Monuments grecs.....		100	»
TOTAL de la recette du 1er janvier au au 31 décembre 1889.....		9,625	27
Si l'on ajoute à cette somme le reliquat de l'exercice 1888.....		9,183	09
on obtient pour l'avoir total.....		18,808	36

De ce total, il faut déduire les sommes payées pendant l'exercice 1889 et comprises dans l'état suivant :

Dépenses de 1889.

1° Publication de la *Revue*.....	2,971	20
2° Rédaction de la Bibliographie	150	»
3° Monuments grecs	700	»
4° Impressions diverses.....	136	80
5° Envoi et distribution de la *Revue*.....	1,078	45
6° Loyer de la rue Bonaparte et assurances.....	486	10
7° Service du palais des Beaux-Arts.....	160	»
8° Indemnité à l'agent bibliothécaire.....	1,000	»
9° Droit de garde des titres.....	18	90
10° Recouvrements de cotisations.....	132	75
11° Courses et commissions.....	56	85
12° Reliure et achat de livres.....	115	»
13° Frais de bureau.....	432	90
14° Prix de l'Association	1,000	»
A reporter.....	8,438	95

Report.....	8,438 95
15° Prix Zographos.....	1,000 »
16° Concours de typographie grecque.....	300 »
17° Prix classiques.....	168 20
18° Médailles	135 10
TOTAL des dépenses du 1er janvier au 31 décembre 1889.....	10,042 25
Si de l'avoir total.....	18,808 36
on retranche le total des dépenses de 1889, s'élevant à	10,042 25
il reste au 31 décembre 1889.....	8,766 11

Les dépenses soldées, du 1er janvier au 31 décembre 1889, s'étant

élevées à.....	10,042 25
et le budget n'ayant été prévu que pour.....	9,510 25
il en résulte un excédant de dépenses de.....	532 »
Toutefois, en comparant ces dépenses de.....	10,042 25
aux recettes effectuées en 1889 et s'élevant à.....	9,625 27
on voit que la différence se ramène à.....	416 98
Le reliquat disponible de.....	8,766 11

est représenté :

1° Par le solde de notre compte à la Société générale	8,454 05
2° Par l'encaisse de l'agent bibliothécaire.....	282 06
3° Par l'encaisse du Trésorier.....	30 »
TOTAL égal.....	8,766 11

Votre commission administrative vous propose d'établir le budget de 1890 conformément aux deux états ci-après pour les recettes et les dépenses.

Budget des recettes de 1890.

1° Reliquat de l'exercice 1889.....	8,766 11
A reporter.....	8,766 11

Report.....	8,766	11
2° Coupons de 150 obligations du chemin de fer de l'Ouest.....	2,177	»
3° Coupons de 15 obligations du chemin de fer du Midi.....	218	»
4° Intérêt des fonds déposés à la Société générale..	50	»
5° Arrérages de la rente Deville.....	500	»
6° Subvention du Ministère de l'Instruction publique	500	»
7° Cotisations.....	4,500	»
8° Don de l'Université d'Athènes.....	400	»
9° Vente de livres.....	500	»
10° Donation Zappas.....	1,000	»
11° Subvention du Ministère de l'Instruction publique pour les Monuments grecs.....	1,400	»
TOTAL de la recette pour l'année 1890	11,245	»
auquel il faut ajouter le reliquat de 1889.....	8,766	11
et l'on obtient pour avoir total.....	20,011	11

Budget des dépenses de 1890.

1° Publication de la *Revue*.....	3,700	»
2° Rédaction de la Bibliographie.....	150	»
3° Monuments grecs.....	1,400	»
4° Impressions diverses.....	150	»
5° Distribution de la *Revue*.....	600	»
6° Loyer de la rue Bonaparte et assurances.....	500	»
7° Service du palais des Beaux-arts.....	150	»
8° Indemnité à l'agent bibliothécaire.....	1,000	»
9° Droit de garde des titres.....	20	»
10° Recouvrement des cotisations.....	100	»
11° Courses et commissions.....	100	»
12° Reliure et achat de livres.....	125	»
13° Frais de bureau.....	200	»
14° Prix de l'Association.....	1,000	»
15° Prix Zographos.....	1,000	»
A reporter.....	10,195	»

Report.....	10,195	
16° Concours typographique.....	300	»
17° Prix classiques.....	150	»
TOTAL de la dépense en 1890.....	10,645	»

Si l'on compare le total des recettes, en 1890, s'élevant à.....	11,245	»
à celui des dépenses évaluées à.....	10,645	»
il en ressort un excédant de recettes de.....	600	»
Si de l'avoir total.....	20,011	11
on retranche le montant des dépenses de 1890.....	10,645	»
il reste.....	9,366	»

somme manifestemenî supérieure au reliquat correspondant en 1889, à la condition de rester, pour les dépenses, dans les limites fixées au budget de 1890.

Les membres de la Commission administrative.
R. DARESTE, H. HOUSSAYE, LAPERCHE,
PESSON, TALBOT.

Le Trésorier,
J.-G. MAGNABAL.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

† Adert, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).

† Alexandre (Ch.), membre de l'Institut.

Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée de Saint-Germain.

† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

† Brunet de Presle, membre de l'Institut.

Burnouf (Emile), ancien directeur de l'Ecole française d'Athènes.

Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

† Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.

† Daremberg, de la bibliothèque Mazarine.

† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.

† Dehèque, membre de l'Institut.

Delyannis (Théodore-P.), ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique.

† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.

† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.

† Dübner, helléniste.

Duruy (Victor), membre de l'Institut, ministre de l'Instruction publique.

† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique.

Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand.

Girard (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.

† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.

† Havet, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Heuzey (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.

Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

† Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.

† Jourdain (Charles), membre de l'Institut.

Legouvé, de l'Académie française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

Lévêque (Charles), membre de l'Institut.
† Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut.
Maury (Alfred), membre de l'Institut.
Mélas (Constantin), à Marseille.
† Miller (Emm.), membre de l'Institut.
† Naudet, membre de l'Institut.
† Patin, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Ravaisson (Félix), membre de l'Institut.
Renan (Ernest), membre de l'Institut.
† Renier (Léon), membre de l'Institut.
† Saint-Marc Girardin, de l'Académie française.
† Thénon (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† Thurot, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
Valettas (J.-N.), professeur, à Londres.
† Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Vincent (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
Weil (Henri), membre de l'Institut.
Wescher (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale.
† Witte (baron J. de), membre de l'Institut.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS

(1875-1890)

Le Ministère de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire l'*Union*.

MM.

Barthélemy Saint-Hilaire.
Basily (Demetrius).
Bikélas (D.).
Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
Carathéodory (Etienne).
† Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
Chévrier (Adolphe).
Coromilas.
† Didot (Ambr.-Firmin).
Drême.
† Dumont (Albert).
Dupuis (Jean).
† Egger (Emile).
† Eichthal (Gustave d').
Foucart (Paul).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
Hanriot.
Heuzey (Léon).
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).
Lereboullet (Léon).
Misto (H.-P.).

MM.

Negrépontis.
† Ocher de Beaupré (colonel).
Parmentier (général).
Pélicier (P.).
Perrot (Georges).
Piat (A.).
Pottier (Edmond).
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Reinach (Salomon).
Reinach (Théodore).
Rodocanaki (P.).
Rothschild (baron Edmond de).
† Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis.
Syngros (A.).
Vaney.
Verna (baron de).
† Witte (baron J. de).
† Wyndham (George).
† Wyndham (Charles).
Zafiropulo (E.).
Zographos (Christakis Effendi).

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. Patin, membre de l'Institut.
1868. Egger, *Id.*
1869. Beulé, *Id.*
1870. Brunet de Presle, *Id.*
1871. Egger, *Id.*
1872. Thurot, *Id.*
1873. Miller, *Id.*
1874. Heuzey, *Id.*
1875. Perrot, *Id.*
1876. Egger, *Id.*
1877. Chassang, inspecteur général de l'Université.
1878. Foucart, membre de l'Institut.
1879. Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand,
1880. Dareste, membre de l'Institut.
1881. Weil, *Id.*
1882. Miller, *Id.*
1883. Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
1884. Glachant, inspecteur général de l'Université.
1885. Jourdain, membre de l'Institut.
1886. Gréard, *Id.*
1887. Girard (Jules), *Id.*
1888. Mézières (Alfred), *Id.*
1889. Croiset (A.), *Id.*

MEMBRES DU BUREAU POUR 1890-91

Président : M. G. Maspero.
1er *Vice-président :* M. E. Renan.
2e *Vice-président :* M. Henry Houssaye.
Secrétaire-archiviste : M. Paul Girard.
Secrétaire-adjoint : M. Am. Hauvette.
Trésorier : M. J. Magnabal.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1890-91

Nommés en 1888.

MM. Bréal.
Collignon.
Decharme.
Gidel.
MM. Homolle.
Chévrier (Maurice).
Reinach (Th.).

Nommés en 1889.

MM. Chatel.
Dareste.
Girard (Jules).
Héron de Villefosse.
MM. Martha (Jules).
Perrot (Georges).
Reinach (Salomon).

Nommés en 1890.

MM. Cartault.
Croiset (Alfred).
Dieulafoy.
Egger (Max).
MM. Havet (Louis).
Legrand (Emile).
Weil (Henri).

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Bikélas.
Croiset (A).
Dareste.
D'Eichthal (Eug.).
MM. Houssaye (Henry).
Laperche.
Pesson.
Talbot.

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. Bikélas.
Haussoullier.
Houssaye (Henry).
Maspero.
MM. Reinach (Théodore), *rédacteur en chef de la Revue.*
Talbot.
Les anciens présidents de l'Association.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE

MM. Collignon (Max.).
Guillaume.
Haussoullier.
Héron de Villefosse.
Heuzey (L.).
Homolle.
MM. Martha (J.).
Perrot (G.).
Pottier (E.).
Reinach (Th.).
Saglio.

MEMBRES DONATEURS

MM.

Adam (Mme Juliette), à Paris.
Alpherakis (Achille), à Taganrog (Russie).
Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
Antrobus (Fr.), à Londres.
Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie).
† Avierino (Antonine), à Taganrog.
Banque nationale de Grèce, à Athènes.
Barenton (Arm. de), à Paris.
Baret, avocat, à Paris.
† Basiadis (Héroclès-Constantin), à Constantinople.
Beaudouin (Mondry), professeur à la Faculté de Toulouse.
Beer (Guillaume), à Paris.
Berranger (l'abbé H. de), à Surville, par Pont-l'Évêque (Calvados).
Berthault (E.-A.), docteur ès-lettres, à Paris.
† Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.
Bikélas (D.), à Paris.
Bimpos (Th.), archevêque de Mantinée.
Bistis (Michel-L.), à Galatz (Roumanie).
Blampignon (l'abbé), à Paris.
Bounos (Élie), à Paris.
† Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
Brosselard (Paul), capitaine au 29e de ligne.
† Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut.
Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès-lettres, à Paris.
Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.
Caratheodory (Ét.), ministre de Turquie, à Bruxelles.
Cartault (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Casso (Mme), à Paris.
† Castorchis (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
† Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.
† Chasles (Michel), membre de l'Institut.
Chasles (Henri), à Paris.
Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.
Chévrier (Ad.), avocat général, à Paris.
Choisy (Auguste), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
† Christopoulos, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
Chrysovelonis (Léonidas), négociant, à Manchester.
Clado (Costa), à Paris.
Combothecras (Sp.), à Odessa.
Constantinidis (Zanos), à Constantinople.
Corgialegno (Marino), négociant, à Londres.
Coronio (Georges), à Paris.

Coumanoudis (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
Courcel (baron Alphonse de), ancien ambassadeur, à Paris.
Cousté (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
Croiset (Alfred), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Croiset (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
Cucheval (Victor), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
† Damaschino, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
Dareste (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog.
Delyannis (N.), ministre de Grèce, à Paris.
† Demetrelias (C.), à Odessa.
† Desjardins (Charles-Napoléon).
Desjardins (Mme veuve Charles-Napoléon), à Versailles.
† Deville (Gustave), docteur ès-lettres, membre de l'École française d'Athènes.
Deville (Mme veuve), à Paris (1).
† Didion, inspecteur général des Ponts et chaussées
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
Didot (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
Dorisas (L.), à Odessa.
Dossios (N.), professeur au Gymnase hellénique de Galatz.
Doudas (D.), à Constantinople.
Doulcet (Henry), à Paris.
† Dozon (Aug.), ancien consul de France, à Versailles.
† Dumont (Albert), membre de l'Institut.
Drême, président de la cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne).
Dupuis, proviseur honoraire, à Paris.
Duruy (Victor), membre de l'Institut, à Paris.
Ecole hellénique d'Odessa.
† Egger (Emile), membre de l'Institut, à Paris.
Egger (Mme Vve Ém.), à Paris.
Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Nancy.
Egger (Max.), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.
Eichthal (Eugène d'), à Paris.
Estournelles de Constant (baron Paul d'), à Paris.
Falieros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
Fallex (Eug.), proviseur du lycée de Versailles.
Fallières, député, ancien ministre de l'Instruction publique.
Ferry (Jules), député, ancien président du conseil des ministres.
Fix (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
Foucart (Paul), membre de l'Institut, à Athènes.
Fournier (Mme Vve Eugène), à Paris.
Gennadios (J.), ministre de Grèce à Londres.
Gevaert (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.

(1) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

† Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
Gidel (Ch.), proviseur du lycée Louis-le-Grand.
† Gillon (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
Girard (Jules), membre de l'Institut.
Girard (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.
† Giraud (Ch.) membre de l'Institut.
† Glachant (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
Goirand (Léonce), avoué près le tribunal civil de la Seine, à Paris.
Goirand (Léopold), avoué près la cour d'appel de Paris.
Gonnet (l'abbé), docteur ès-lettres, à Lyon.
Grandin (A.), à Paris.
Gréard, membre de l'Institut.
Grégoire, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† Gumuchguerdane (Michalakis), à Philippopolis.
Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
Gymnase de Janina.
Hachette (L.) et Cie, libraires-éditeurs, à Paris.
Hadgi-Costa (Lysandre), directeur de l'École hellénique, à Odessa.
Hanriot, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Poitiers.
Hauvette (Amédée), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut, ancien professeur au Collège de France.
Havet (Louis), professeur au Collège de France.
Havet (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, à Paris.
Hériot (l'abbé L.), à Ecouché (Orne).
† Heuzey, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut, à Paris.
Houssaye (Henry), homme de lettres, à Paris.
Inglessis (Alex.), à Odessa.
Jasonidis, à Limassol (île de Chypre).
Johannidis (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
Jolly d'Aussy (D.-M.), au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
Jordan (Camille), membre de l'Institut, à Paris,
Joret (Ch.), professeur à la Faculté d'Aix.
† Kalvocoressis (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
Kontostavlos (Alexandre), à Athènes.
† Kontostavlos (Othon), à Marseille.
† Kostès (Léonidas), à Taganrog.
Krivtschoff (Mme), à Moscou.
† Labitte (Adolphe), libraire à Paris.
† Lacroix (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Lamy (Ernest) à Paris.
Landelle (Charles), peintre, à Paris.
Laperche, à Paris.
Lattry (A.), à Odessa.
Lattry (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† Lattry (Dr Pélopidas), à Odessa.
Lecomte (Ch.), à Paris.
Legantinis (J.-E.), à Odessa.

Legrand (Émile), à Paris.
Lereboullet (le docteur Léon), à Paris.
Lesseps (Ferdinand de), membre de l'Académie française.
Leudet (Mme Vve), à Rouen.
Leviez (Ernest), à Paris.
Ludlow (Th.-W.), à New-York.
Macmillan (Georges-A.), éditeur, à Londres.
Maggiar (Octave), négociant, à Paris.
Maisonneuve, libraire-éditeur, à Paris.
Mallortie (H. de), principal du collège d'Arras.
Manoussis (Constantinos), à Athènes.
Manoussis (Demetrios), à Taganrog.
Mantzavinos (R.), à Odessa.
Marango (Mgr), archevêque latin d'Athènes.
† Marcellus (comte Edouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† Martin (Th.-Henri), membre de l'Institut.
Maspero (G.), membre de l'Institut, professeur au collège de France.
† Maurice Mme Ch.), née Vincent.
Mavro (Sp.), à Odessa.
Mavrocordato (le prince Nicolas).
Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin).
Mavrogordato (M.), à Odessa.
Mavromichalis (Kyriacoulis Petrou), ancien député, à Athènes.
Maximos (P.), à Odessa.
† Mazerolle (Joseph), artiste peintre, à Paris.
† Melas (B.), à Athènes.
Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
Misto (H.-P.), frères, négociants, à Smyrne (1).
Monceaux (Paul), à Paris.
Monginot (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
† Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
† Negroponte (Michel), négociant, à Paris.
Negroponte (Dimitrios), à Taganrog.
Negropontes, à Paris.
Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
Nicolaïdès (Nicolaos), à Taganrog.
Nicolopulo (Jean G.), à Paris.
Nicolopulo (Nicolas N.), à Paris.
Nolhac (P. de), au Palais de Versailles.
Paisant (A.), juge au tribunal civil, à Paris.
Paraskevas (Wladimir), à Odessa.
† Parissi, à Paris.
Parmentier (le général Théodore), à Paris.
† Paspati (J.-F.), à Odessa.
Paspatis (Georges), à Liverpool.
† Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons.
† Perrin (Hippolyte).

(1) Don d'une somme de 800 francs.

† Perrin (Ernest),
Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
Persopoulo (N.), à Odessa.
Phardys (Nicolas B.), à Samothrace.
Pispas (Dr B.), à Odessa.
Pottier (Edmond), à Paris.
Psicha (Etienne), à Athènes.
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de), à Paris.
Ragon (l'abbé), professeur à l'école Bossuet, à Paris.
Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, à Paris.
Reinach (Salomon), attaché au Musée gallo-romain de Saint-Germain.
Renieri (Marc), gouverneur de la Banque nationale, à Athènes.
† Riant (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires, à Paris.
Richard-Kœnig, à Paris.
† Robertet, licencié ès-lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
Rochemonteix (Mis de), à Paris.
Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa.
Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
Rodocanachi (Théodore), à Paris.
Rodocanachi (Michel-E.), à Marseille.
Romanos (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
Rothschild (le baron Edmond de), à Paris.
Sarakiotis (Basile), à Constantinople.
Saraphis (Aristide), négociant, à Constantinople.
† Saripolos (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
Sathas (Constantin), à Venise.
Sayce, professeur à l'Université d'Oxford.
Scaramanga (Pierre-Jean), à Paris.
Scaramanga (Jean-E.), à Marseille.
Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog.
Scaramanga (Doucas-J.), à Taganrog.
† Scaramanga (Jean-P.), à Taganrog.
† Scaramanga (Stamatios), à Taganrog.
Schliemann (H.), à Athènes.
† Sclavo (Michel), à Odessa.
Sinadino (Michel), à Paris.
Sinadino (Nicolas), à Paris.
Sinano (Victor), à Paris.
† Somakis (Mme Hélène), à Paris.
Souchu-Servinière, à Laval.
Soutzo (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucharest.
Soutzo (prince Constantin D.) à Slobosia (Roumanie).
Souvadzoglou (Basili), banquier, à Constantinople.
† Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
Sully-Prudhomme, membre de l'Académie française.
Syllogue littéraire Hermès, à Manchester.
† Symvoulidès, conseiller d'Etat, à Saint-Pétersbourg.

Syngros (A.), à Athènes.
Tannery (Paul), directeur des tabacs, à Bordeaux.
Tarlas (Th.), à Taganrog.
Telfy, professeur de l'Université de Pesth.
† Theocharidès (Constantinos), à Taganrog.
Tilière (marquis de), à Paris.
Tougard (l'abbé), professeur au petit séminaire de Rouen.
Tournier (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
Tourtoulon (baron de), à Valergues (Hérault).
Travers, directeur des postes et télégraphes, à Auxerre.
Tsacalotos (E.-D.), à Athènes.
Université d'Athènes (1).
† Valieri (N.), à Odessa.
Valieri (Oct.), à Londres.
Valieri (Jérome), à Marseille.
Vlasto (Antoine), à Paris.
Vlasto (Et.-A.), à Marseille.
Vlasto (Th.), à Liverpool.
Vlasto (Ernest), à Paris.
Voulismas (E.), archimandrite, à Odessa.
Vucina (Al.-G.), à Odessa.
Vucina (Emm.-G.), à Athènes.
Vucina (J.-G.), à Odessa.
Waddington (W. Henry), membre de l'Institut, ambassadeur de France à Londres.
Wescher (Carle), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, à Paris.
Xanthopoulos (Dem.), à Odessa.
Xydias (Sp.), à Odessa.
Xydias (Nicolas), artiste peintre à Paris.
Zappas (Constantin), à Brosteni-noi-Urziceni (Roumanie) (2).
† Zariphi (Georges), négociant, à Constantinople.
† Zavitzianos (C.), docteur-médecin, à Corfou.
† Ziffo (L.), négociant à Londres.
Zographos (Christakis Effendi), fondateur du prix Zographos, à Paris.
Zographos (Xénophon), docteur-médecin, à Constantinople.

(1) L'Université d'Athènes s'inscrit annuellement pour une somme de *quatre cents francs*.
(2) Don annuel d'une somme de *mille francs*.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 1890

NOTA. L'astérisque désigne les membres donateurs.

MM.

* ADAM (Mme Juliette), 18, boulevard Montmartre. — 1883.
* ALPHERAKIS (Achille), à Taganrog (Russie). — 1869.
AMBANOPOULOS, négociant, 33, cours P. Puget, à Marseille. — 1867.
AMBANOPOULO (N. G.), à Berdiansk (Russie). — 1890.
ANDREADIS (Mme), ex-directrice de la maison d'éducation franco-grecque du Caire, 9, rue du Château-Fadaise, à Nîmes. — 1867.
* ANQUETIL, inspecteur d'Académie honoraire, avenue de Paris, 1, à Versailles. — 1872.
ANTONOPOULO (Stamati), à Athènes. — 1890.
* ANTROBUS (Fr.), oratory, S. W., à Londres. — 1879.
APOSTOLIDIS (B.), à Alexandrie. — 1876.
APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.
ARETAIOS (Théodore), professeur à l'École de médecine à Athènes. — 1868.
ARISTARCHY-BEY (Demétrius), 67, Grande Rue de la République, à Saint-Mandé. — 1868.
ARTEMIADIS (Jacques), à Constantinople. — 1882.
* ATHANASIADIS (Athanasios), à Taganrog (Russie). — 1869.
ATHANASSAKI (Jean), avocat, au Caire. — 1880.
ATHENOGENÈS (Georges), banquier, à Athènes. — 1868.
AUBIGNY (comte d'), consul général et agent de la République française au Caire. — 1888.
AUDIAT (G.), professeur de rhétorique au lycée d'Angoulême. — 1886.

BABELON (Ernest), 9, rue du Regard. — 1890.
BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès-lettres, 156, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
BAILLY (Anatole), correspondant de l'Institut, professeur honoraire de l'Université, à Orléans, 91, rue Bannier. — 1867.
* BANQUE NATIONALE DE GRÈCE, à Athènes. — 1868.
* BARENTON (Arm. de), place du Palais-Bourbon. — 1877.
BARON (Ch.), maître de conférences à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 1890.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut, 4, boulevard Flandrin. — 1867.
BASILY (D.-M.), rue du Lycabète, à Athènes. — 1867.
BASILY (Michel), à Athènes. — 1890.
BAYET (Ch.), professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1875.

Beau, professeur au lycée Condorcet, 19, rue Saint-Pétersbourg — 1873.
* Beaudouin (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1884.
Beautemps-Beaupré, vice-président du tribunal de la Seine, 22, rue de Vaugirard. — 1878.
Beauverger (baron de), 8, rue du Cirque. — 1883.
* Beer (Guillaume), 34, rue des Mathurins. — 1872.
Belin et Cie, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.
Bellaigue (Camille), 14, rue Saint-Guillaume. — 1890.
Belléli (Lazare), à Corfou. — 1890.
Benoit (Ch.), ancien doyen de la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.
Bernard (l'abbé Eugène), 5, rue Gay-Lussac. — 1871.
* Berranger (l'abbé H. de), curé de Saint-Mihiel, à Trouville (Calvados). — 1869.
* Berthault (E.-A.), agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, 18, rue de Miroménil. — 1882.
Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du Musée gallo-romain à Saint-Germain-en-Laye. — 1888.
Beulé (Mme Ernest), 9, rue Jean-Goujon. — 1890.
Beurlier (l'abbé), 4, boulevard de Vaugirard. — 1886.
Bibesco (prince Alexandre), 69, rue de Courcelles. — 1888.
Bibliothèque Albert Dumont, à la Sorbonne. — 1890.
* Bikélas (D.), 4, rue de Babylone. — 1867.
* Bimpos (Théoclète), archevêque de Mantinée (Grèce). — 1868.
* Bistis (Michel), ancien sous-directeur du Lycée hellénique, à Galatz (Roumanie). — 1883.
* Blampignon (l'abbé), professeur à la Faculté de théologie de Paris, 17, rue d'Issy, à Vanves. — 1869.
Bloch (G.), maître de conférences à l'École normale supérieure, 204, avenue du Maine. — 1877.
Block (R. de), maître de conférences à l'Ecole normale d'humanités, 27, rue Fabri, à Liège (Belgique). — 1872.
Boissier (Gaston), de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, 8, rue de Tournon. — 1869.
Bonnaric (Victor), professeur au lycée de Nice. — 1888.
Boppe (Auguste), 13, rue Bonaparte.
Boucherie (Adhémar), ancien chef de bataillon à la Légion étrangère, à Royan. — 1883.
Bouilhet (Henri), de la maison Christofle et Cie, vice-président de l'Union des arts décoratifs, 58, rue de Bondy. — 1884
Bouillier (Francisque), membre de l'Institut, 33, rue de Vaugirard. — 1867.
Boulatignier, ancien conseiller d'Etat, à Pise, par Lons-le-Saulnier (Jura). — 1870.
* Bounos (Elie), à Paris. — 1875.
Bourgault-Ducoudray, professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 16, Villa Molitor. — 1874.
Boutmy (Emile), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume. — 1870.

Bouvier, professeur au lycée d'Orléans, 5, rue des Huguenots. — 1888.
Brancovan (la princesse), 34, avenue Hoche. — 1885.
Branos (D.), professeur de grec, à Constantinople. — 1886.
* Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris, 77, boulevard Haussman. — 1876.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 15, rue Soufflot. — 1868.
Broglie (le duc de), de l'Académie française, 10, rue de Solférino. — 1871.
Broglie (prince Victor de), 48, rue de la Boétie. — 1888.
* Brosselard (Paul), capitaine au 29e de ligne, à Paris. — 1883.
Brunetière (Ferdinand), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, boulevard de Saint-Julien, à Bellevue-Meudon. — 1885.
* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique, à Constantinople. — 1876.
Bufnoir (Raymond), licencié ès lettres, 1, quai d'Orsay. — 1888.
Buisson (Benjamin), examinateur à l'Université de Londres, Savile-Club, Piccadilly, à Londres, et à Paris, 166, boulevard Montparnasse — 1870.

Caclamanos (Demetrios), rédacteur de l'*Ephéméris*, à Athènes. — 1889.
Caffiaux, receveur municipal de la ville de Valenciennes. — 1868
Caillemer (Exupère), doyen de la Faculté de droit de Lyon. — 1867.
Calliady-Bey (Constantin), conseiller d'Etat, à Constantinople. — 1868.
Calligas (P.), sous-gouverneur de la Banque nationale, à Athènes. — 1868.
Caplanidis, à Athènes. — 1887.
Capralos (Constantin-D.), docteur en droit, à Athènes. — 1889.
* Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut de France, à Athènes. — 1868.
* Caratheodory (Ét.), docteur en droit, ministre de Turquie, à Bruxelles. — 1872.
Caratheodory (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, à Constantinople. — 1876.
Caravias (Jean-C.), chef de bureau à la Société de crédit mobilier, à Odessa. — 1887.
Carbon-Bazaine (Mlle Am.), 65, rue d'Anjou. — 1888.
Carrière (Auguste), professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille. — 1873.
* Cartault (Augustin), professeur à la Faculté des lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.
* Casso (Mme), 66, avenue d'Iéna. — 1875.
Castellani (C.), directeur de la bibliothèque royale Saint-Marc, à Venise. — 1889.
Catzigras (Cosmas), négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.
Caussade (de), conservateur à la bibliothèque Mazarine. — 1868.
Cephalas (Nectarius), à Athènes. — 1888.
Cerf (Léopold), ancien élève de l'Ecole normale, imprimeur-éditeur, 13, rue de Médicis. — 1883.
Chabaneau, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1873.
Chaber (Alfred), 6, place Louis XVI, à Montpellier. — 1877.
Chantepie (de), administrateur de la bibliothèque de l'Université. — 1867.

Chaplain (J.-C.), membre de l'Institut, graveur en médailles, 34, rue Jouvenel, à Auteuil. — 1876.
Chappuis, recteur de l'Académie de Dijon. — 1868.
Chapu, membre de l'Institut, statuaire, 23, rue Oudinot. — 1876.
* Chasles (Henri), 31, rue de la Baume. — 1881.
* Chassiotis (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, à Paris, 28, rue des Ecuries d'Artois. — 1872.
Chatel (Eug.), ancien archiviste du département du Calvados, 5, rue Vavin. — 1867.
Chenevière (Ad.), licencié ès-lettres, 50, rue Bassano. — 1882.
* Chévrier (Adolphe), avocat-général, 13, rue de Téhéran. — 1873.
Chévrier (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob. — 1880.
* Choisy (Aug.), ingénieur des ponts et chaussées, 11, rue Chomel. — 1867.
Christofle (Paul), chef de la maison Christofle et Cie, 58, rue de Bondy. — 1884.
* Chrysoveloni (Léonidas), négociant à Manchester, Belmont-Terrace Higher Broughton. — 1869.
Citoleux, professeur au lycée Henri IV, 3, rue des Feuillantines. — 1872.
* Clado (Costa), 42, rue du Général-Foy. — 1884.
Clavel, professeur à la Faculté des letres de Lyon. — 1876.
Cogordan (Georges), sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, 7, rue Marbeuf. — 1873.
Collard (F.), professeur à l'Université de Louvain, 109, rue de la Station. — 1879.
Collignon (Maxime), professeur suppléant à la Faculté des lettres, 40, rue des Ecoles. — 1875.
Colmet d'Aage, conseiller-maître à la cour des comptes, 44, rue de Londres. — 1872.
Colmet d'Aage, doyen honoraire de la Faculté de droit, 126, boulevard Saint-Germain. — 1872.
* Combothecras (S.), chez M. Th. Sclavo, à Odessa. — 1873.
* Constantinidis (Zanos), négociant, à Constantinople. — 1873.
Constantinidis (M.), professeur de lettres helléniques, 20, Ealing Avenue, à Londres. — 1873.
Corgialegno (Marino), négociant, à Londres, 21, Pembridge-Garden, Bayswater. — 1867.
Coromilas (Lambros), libraire-éditeur, à Athènes. — 1878.
* Coronio (Georges), 66, rue de Monceau. — 1884.
Correra (Luigi), professeur libre d'épigraphie latine, à Rome. — 1888.
Cossoudis (Thémistocle), négociant, à Constantinople. — 1868.
Couat, recteur de l'Académie de Bordeaux. — 1876.
* Coumanoudis (Etienne-A.), correspondant de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.
Couppas (E. S.), négociant à Nicolaieff (Russie). — 1888.
Courbaud, professeur au lycée Condorcet, 3, rue Vézelay. — 1876.
* Courcel (baron Alphonse de), ancien ambassadeur, au château d'Athis-

sur-Orge, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse. — 1886.

Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres de Lille. — 1876.

* Cousté (Augustin-E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs. — 1868.

Coutsalonis (Constantin), à Athènes. — 1889.

Crépin (A.), professeur au lycée Charlemagne, 278, boulevard Saint-Germain. — 1870.

Criésis (Constantin), 1er secrétaire de la légation hellénique, 46, rue Pierre Charron. — 1889.

Croiset (P.), ancien professeur au lycée Saint-Louis, 7, rue Berthier, à Versailles. — 1874.

* Croiset (Alfred), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 54, rue Madame. — 1873.

* Croiset (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1873.

Crouslé (L.), professeur à la Faculté des lettres, 24, rue Gay-Lussac. — 1880.

* Cucheval (Victor), professeur au lycée Condorcet. 46, rue de Clichy. — 1876.

Cuguel, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1888.

* Dareste (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.

Darmesteter (James), 9, rue Bara. — 1890.

Dauphin, banquier, 149, rue Montmartre. — 1875.

David (Paul), avocat, docteur en droit, 81, rue des Saints-Pères. — 1883.

David-Sauvageot (Albert), professeur au collège Stanislas, 12, rue de Tournon. — 1887.

Decharme (Paul), professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris, 95, boulevard St-Michel. — 1868.

Delacroix (Alfred), 39, rue de l'Arbalète. — 1883.

Delacroix (Gabriel), professeur au lycée de Lille. — 1883.

Delagrave, libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.

Delalain (Henri), libraire-éditeur, 56, rue des Écoles.— 1867.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur-directeur de la Bibliothèque nationale. — 1874.

* Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog. — 1873.

Deloche (Maximin), membre de l'Institut, 5, rue Herschel. — 1874.

Deltour, inspecteur général de l'Université en retraite, 48, rue Pergolèse. — 1867.

Delyannis (Théodore P.), président du Conseil des ministres, à Athènes. — 1867.

* Delyannis (N.), ministre plénipotentiaire de Grèce, à Paris, 46, rue Pierre Charron. — 1875.

* Demetrelias (C.), à Odessa. — 1873.

Depasta (A.-N.), libraire, à Constantinople. — 1868.

Depasta (Antoine), négociant, à Constantinople. — 1868.

Deprez (Michel), conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 2, rue de Fleurus. — 1888.

Derenbourg (Hartwig), 56, rue de la Victoire. — 1890.
Deschamps (Arsène), professeur à l'Université de Liège, rue de la Paix. — 1867.
Deschamps (G.), ancien membre de l'École française d'Athènes. — 1886.
* Desjardins (Mme ve Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.
Desjardins (Paul), professeur de rhétorique au collège Stanislas, 27, rue Boulainvilliers. — 1885.
Desnoyers, vicaire général, à Orléans. — 1879.
* Deville (Mme veuve), 112, rue de Provence. — 1868.
Devin, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, 39, rue de la Boétie. — 1867.
Dezeimaris (Reinhold), correspondant de l'Institut, rue Vital Carle, à Bordeaux. — 1869.
* Didot (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
Didot (Georges), 6, rue des Saints-Pères. — 1890.
Dieulafoy (Marcel), ingénieur en chef des ponts et chaussées, 2, impasse Conti. — 1884.
Dieux, professeur au Collège Stanislas, 17, rue Littré. — 1889.
Dimitza, professeur de géographie à l'Université d'Athènes. — 1875.
* Dorisas (L.), à Odessa, chez M. Al. Lattry. — 1873.
* Dossios (Nic.), professeur, à Galatz (Roumanie). — 1881.
Doucet (Camille), secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut. — 1869.
* Doudas (D.), banquier, à Constantinople. — 1872.
* Doulcet (l'abbé Henry), 4, place du Palais-Bourbon. — 1881.
Dounis (Constantin), avocat, 129, rue d'Eole, à Athènes. — 1883.
Dragoumis (Marc), ministre de Grèce, à Vienne. — 1891.
Drapeyron (Ludovic), professeur au lycée Charlemagne, directeur de la *Revue de géographie*, 55, rue Claude-Bernard. — 1867.
* Drême, président de la Cour d'appel d'Agen. — 1867.
Drosinis, directeur de l'*Hestia*, à Athènes. — 1888.
Druon, proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet, à Nancy. — 1874.
Dubief, ancien directeur de l'institution Sainte-Barbe, 30, rue Gay-Lussac, à Paris. — 1874.
Duchataux, avocat, président de l'Académie nationale de Reims, 12, rue de l'Échauderie. — 1879.
Duchesne (l'abbé L.), membre de l'Institut, 66, rue de Vaugirard. — 1877.
Dugit, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble.— 1869.
Dujardin (P.), graveur héliographe, 28, rue Vavin. — 1891.
Dumontier, commandant du génie en retraite, 75, rue de Rennes. — 1882.
Dupré, professeur de rhétorique au lycée Condorcet, 20, rue Saint-Georges. — 1878.
* Dupuis (Jean), proviseur honoraire, 88, rue Claude-Bernard — 1881.
Durand (Ch.-H.), professeur de rhétorique au collège Stanislas. — 1888.
Durassier (Edouard), ancien secrétaire de la direction des ports au ministère de la marine, 70, rue de Miromesnil. — 1875.

Duret (Mme), 1, quai, d'Orsay. — 1867.
* Duruy (Victor), membre de l'Institut, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publiqne, ancien ministre de l'Instruction publique, 5, rue de Médicis. — 1867.
Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, 46, rue de Madame. — 1871.
Dyer (Louis), esq., Sunburg Lodge, Baybury Road, à Oxford. — 1889.
Ecole Bossuet, représentée par M. l'abbé Balland, directeur, 51, rue Madame. — 1890.
Ecole des Carmes, représentée par M. l'abbé Monier, supérieur, 74, rue de Vaugirard. — 1890.
* Ecole Hellénique d'Odessa. — 1873.
Ecole normale supérieure. — 1869.
Ecole normale d'humanités de Liège. — 1880.
Edon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard. — 1882.
* Egger (Mme vve Emile), 68, rue Madame. — 1885.
* Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Nancy. — 1872.
* Egger (Max.), professeur au collège Stanislas, 29, rue Saint-Placide. — 1885.
Eginitis (M.), directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.
Eichthal (Adolphe d'), ancien député, 42, rue des Mathurins. — 1867.
* Eichthal (Eugène d'), 57, rue Jouffroy. — 1871.
Elèves (les) du lycée d'Orléans. — 1869.
Elèves (les) de rhétorique du collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
Elluin (le père A.), pour le collège français de Smyrne, chez M. Mailly, 95, rue de Sèvres. — 1873.
Engel (Arthur), 29, rue de Marignan. — 1889.
Erlanger (Emile), banquier, consul général de Grèce, 20, rue Taitbout. — 1869.
Errera (Paul), avocat, 6 A, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.
Essarts (Emmanuel des), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 1867.
* Estournelles de Constant (baron Paul d'), 9, rue des Ecuries-d'Artois, Paris. — 1872.
Etangs (Georges des), à Beaumont-Cottage, par Cunfin (Aube). — 1883.
Euclidis (Jean), avocat à Athènes. — 1875.
Eumorphopoulos (A.-G.), négociant, Ethelburghouse, Bishopsgate street, à Londres. — 1867.
Évelard, ancien professeur au lycée Saint-Louis, 8, rue du Miroménil. — 1868.

Fagniez, à Meudon. — 1882.
* Falieros (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.
* Fallex (E.), proviseur du lycée Charlemagne. — 1873.
* Fallières, député, ministre de la Justice. — 1886.
* Ferry (Jules), ancien président du Conseil des ministres, 1, rue Bayard. — 1880.
Feuardent, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
Filleul (E.), 31, rue d'Amsterdam. — 1873.
* Fix (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.

Flogaïti, avocat, professeur de droit à l'Université d'Athènes. — 1889.
Florisone, 76, boulevard St-Marcel. — 1886.
Follioley (l'abbé), proviseur du lycée de Nantes. — 1884.
Fontaine (Médéric), ancien notaire, 7, rue Léonie. — 1868.
Fortoul (l'abbé), à l'église Saint-Leu, rue Saint-Denis. — 1870.
* Foucart (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École française d'Athènes, 13, rue de Tournon, à Paris. — 1867.
Fougères, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lille. — 1886.
Fouillée (Alfred), villa Sainte-Anne, à Menton (Var). — 1884.
* Fournier (Mme ve Eugène), 86, rue La Fontaine. — 1884.
France (Anatole), 5, rue Chalgrin. — 1886.
Fringnet, proviseur du lycée Lakanal, à Sceaux. — 1885.
Froment, ancien directeur de l'Institution Sainte-Barbe, 102, rue La Boétie. — 1878.

Gaffarel (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Dijon. — 1867.
Galuski (Ch.), à Créance (Manche). — 1868.
Ganneau (Paul), 114, rue de Provence. — 1868.
Garnier (Hippolyte), libraire-éditeur, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.
Gaspard (E.), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 33, rue Claude-Bernard. — 1878.
Gault (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat à la cour de Paris, 44, rue Miroménil. — 1878.
Gautier, inspecteur général de l'instruction publique. — 1878.
Gebhart, professeur à la Faculté des lettres, 9, rue Bara. — 1868.
Geffroy, membre de l'Institut, directeur de l'École française à Rome, et à Paris, 32, rue du Bac. — 1872.
* Gennadios (Jean), ministre de Grèce à Londres. — 1878.
Georgantopoulos (J.), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1869.
Georgiadis (D.), 28, avenue de l'Opéra. — 1886.
* Gevaert (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. — 1881.
Gibon, directeur des forges de Commentry, à Paris, 42, rue de Grenelle. — 1887.
* Gidel (Ch.), proviseur du lycée Louis-le-Grand. — 1867.
Girard (Amédée), médecin, à Riom (Puy-de-Dôme). — 1873.
* Girard (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 3, rue du Bac. — 1867.
Girard (Julien), proviseur du lycée Condorcet, 8, rue du Havre. — 1869.
* Girard (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres, 55, rue du Cherche-Midi. — 1880.
Glachant (Victor), professeur au lycée Lakanal, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1884.
Glachant (Paul-Gabriel), professeur au lycée d'Orléans. — 1886.
* Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, député des Deux-Sèvres, 16, place Vendôme. — 1883.
* Goirand (Léonce), avoué près la cour d'appel de Paris, 128, rue de Rivoli. — 1883.
Goldschmidt (Léopold), 19, rue Rembrandt. — 1876.

* Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Lyon, à Ecully, maison de Sainte-Catherine, près Lyon. — 1878.
Goumy, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 88, boulevard Saint-Germain. — 1867.
* Grandin (A)., 19, rue des Pierchamps. — 1890.
Graux (Henri), propriétaire, à Fontaine, près Vervins (Aisne). — 1882.
* Gréard (Octave), membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris. — 1867.
* Grégoire, archevêque d'Héraclée, à Constantinople. — 1872.
Grisot (J.), professeur au lycée Charlemagne, 8, rue de Rivoli. — 1875.
Grizani (P.), professeur de musique, à Alexandrie. — 1880.
Grollos (François), négociant, à Alexandrie. — 1876.
Gros (Dr), 10, rue de l'Oratoire, à Boulogne-sur-Mer. — 1879.
Groussard (E.), professeur au lycée d'Angoulême. — 1882.
Grousset (Henri), 8, rue Laromiguière. — 1887.
Grouttars (J. de), place de l'Université, à Louvain (Belgique). — 1890.
* Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
Guillaume, membre de l'Institut, 5, rue de l'Université. — 1867.
Guillemot (Adolphe), professeur au lycée Condorcet, 26, rue de Turin. — 1869.
Guiraud (Paul), professeur à la Faculté des lettres, 16, rue des Fossés-Saint-Jacques. — 1891.
Guizot (Guillaume), professeur au Collège de France, 42, rue de Monceau. — 1877.
* Gymnase de Janina (Turquie). — 1872.

* Hachette et Ce, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
Hadgi-Christou (Christos), directeur de l'École grecque de Péra, à Constantinople. — 1880.
* Hadgi-Consta (Lysandre), directeur de l'École hellénique, rue Nadejdinska, maison Schimiakine, à Odessa. — 1885.
Hallays (André), licencié ès lettres, 176, boulevard Saint-Germain. — 1880.
Halphen (Eugène), avocat, 69, avenue Henri Martin. — 1869.
* Hanriot (Ch.), professeur honoraire à la Faculté des lettres de Poitiers, 4, rue des Lisses, à Chartres. — 1876.
Hatzfeld, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 7, rue de l'Odéon. — 1869.
Haury, professeur au lycée de Guéret. — 1883.
Haussoullier, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, 89, rue de Rennes. — 1881.
* Hauvette (Amédée), maître de conférences à la Faculté des lettres, 21, rue Jacob. — 1883.
* Havet (Louis), professeur au Collège de France, chargé de cours à la Faculté des lettres, 16, place Vendôme. — 1869.
* Havet (Julien), archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 6, rue de Sèze. — 1870.
Henneguy (Félix), 54, rue Denfert-Rochereau. — 1873.

Henry (Victor), professeur à la Faculté des lettres 105, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1884.
* Hériot (l'abbé L.), à Ecouché (Orne). — 1889.
Héron de Villefosse, conservateur-adjoint des antiquités grecques et romaines au musée du Louvre, 80, rue de Grenelle. — 1872.
* Heuzey (Léon), membre de l'Institut, conservateur au musée du Louvre, 76, boulevard Exelmans, et 5, avenue Montaigne. — 1867.
Hignard, professeur honoraire de l'enseignement supérieur, 15, rue de l'Hôpital, à Cannes. — 1867.
Hirschfeld (Gustave), 28, Mittel Tragheim, à Kœnigsberg. — 1890.
Hittorff (Charles), 54, avenue de Villeneuve-l'Étang, à Versailles.— 1867.
Hodji (S.), secrétaire de l'ambassade ottomane, à Rome. — 1876.
Holleaux, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lyon. — 1889.
Homolle, directeur de l'Ecole française d'Athènes, 177, boulevard Saint-Germain. — 1876.
* Houssaye (Henry), 47, avenue Friedland. — 1868.
Hubault (G.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 13, rue Bonaparte. — 1867.
Huillier (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.
Huit (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.
Humbert, professeur au lycée Condorcet, 3, rue Cretet. — 1875.

Iatrou (Sarante), médecin oculiste, au Caire.
Iconomopoulos (Léonidas-D.), sous-conservateur de la bibliothèque khédiviale, au Caire. — 1890.
Iliasco (Constantin), à Constantinople. — 1869.
Imhoof Blumer (Dr), à Winterthur (Suisse). — 1890. (Deux cotisations.)
Inglessi (André), ingénieur, ancien élève de l'Ecole des ponts et chaussées à Athènes. — 1887.
* Inglessis (Alexandre), chez MM. Mavro fils et Cie, à Odessa. — 1880.
Inglessis (Panaghis), négociant, à Constantinople. — 1868.
Inglessis (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.
Iserentant, professeur de rhétorique au collège de Malines (Belgique). — 1880.

Jamot (Paul), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, attaché au Louvre. — 1890.
Jannopoulos (Agésilas), rédacteur en chef de l'*Ephéméris*, à Athènes. — 1888.
Jardin, avocat, 3, rue Ballu. — 1871.
* Jasonidis, à Limassol (île de Chypre). — 1870.
Jeuch (Jules), 3, rue d'Uzès. — 1876.
* Joannidis, (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce). — 1869.
* Jolly d'Aussy (Denis-Marie), au château de Crazannes, par Port-d'Envaux (Charente-Inférieure). — 1879.
* Jordan (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varennes. — 1874.
* Joret (Ch.), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres d'Aix. — 1879.

Kalogéropoulos, bibliothécaire de la Chambre des députés, à Athènes. — 1891.
Kann (Mme Edouard), 33, rue de Monceau. — 1888.
Kebedgi (Stavro-M.), négociant, à Constantinople. — 1868.
Kebedji (Michel.-S.), 104, rue d'Assas. — 1890.
* Kontostavlos (Alexandre), ancien ministre, à Athènes. — 1876.
Kortz (Édouard), proviseur du lycée Janson de Sailly. — 1885.
Krebs (Adrien), professeur à l'École alsacienne, 23, rue Denfert-Rochereau. — 1878.
* Krivtschoff (Mme), à Moscou. — 1874.

Labbé (Édouard), professeur honoraire au lycée Saint-Louis, 123, boulevard Montparnasse. — 1876.
Lacoste (Ernest), ingénieur, 38, rue de Turin. — 1890.
La Coulonche (de), maître de conférences à l'École normale supérieure, 53, quai des Grands-Augustins. — 1874.
Laffon (Gustave), consul de France, à Valparaiso. — 1880.
Lamare (Clovis), ancien administrateur de l'institution Sainte-Barbe, 16, avenue Rapp. — 1870.
Lambros (Spyridion), professeur à l'Université, d'Athènes. — 1873.
Lambros (Michel), secrétaire du Syllogue *Parnassos*, à Athènes. — 1873.
Lamouroux (Georges-Victor), 21, rue Gay-Lussac. — 1880.
* Lamy (Ernest), 113, boulevard Haussmann. — 1883.
* Landelle (Charles), 17, quai Voltaire. — 1868.
* Laperche (Alexis), 11, rue Cassette. — 1872.
Laprade (Paul de), licencié ès lettres et en droit, 10, rue de Castries, à Lyon. — 1884.
Larroumet, docteur ès lettres, directeur des Beaux-Arts. — 1884.
* Lattry (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique de Smyrne. — 1882.
* Lattry (Al.), à Odessa. — 1873.
La Ville de Mirmont (de), maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1888.
Lebègue (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 12, place Sainte-Scarbe. — 1876.
Lebègue (Henri), licencié ès lettres, 35 bis, rue Denfert-Rochereau. — 1888.
Le Blant (E.), membre de l'Institut, ancien directeur de l'École française de Rome, 7, rue Leroux (avenue du Bois de Boulogne). — 1867.
Le Bret (Paul), 148, boulevard Haussmann. — 1867.
* Lecomte (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès. — 1875.
* Legantinis (J.-E.), négociant, à Odessa. — 1873.
Legentil (V.), professeur en retraite, 15, rue de l'Eglise Saint-Julien, à Caen. — 1868.
Legouez, ancien professeur au lycée Condorcet, 17, boulevard de Versailles, à Saint-Cloud. — 1867.
Legrand (Adrien), agrégé de l'Université, 15, rue du Château, à Neuilly. — 1890
* Legrand (Émile), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 13, rue Du Couédic. — 1870.

Lelioux (Armand), sténographe reviseur au Sénat, 6, rue Donizetti.—1879.
Lemaître (Raoul), procureur de la République, à Argentan. — 1874.
Lemoinne (John), de l'Académie française, 43, rue Blanche. — 1870.
Lenient, professeur à la Faculté des lettres, 14, rue du Cardinal Lemoine. — 1867.
Léotard (Eug.), docteur ès lettres, doyen de la Faculté libre des lettres, 3, cours Morand, à Lyon. — 1868.
Lequarré (Nicolas), professeur à l'Athénée royal de Liège (Belgique), rue André-Dumont. — 1872.
* Lereboullet (Dr Léon), 44, rue de Lille. — 1872.
Leriche (J.), professeur agrégé de l'Université de France pour la langue anglaise, 19, Tavistock Road, Westbourne Park, à Londres. — 1877.
Leroux (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.
Leroy (Alph.), professeur à l'Université, 34, rue Fusch, à Liège. — 1868.
Leroy-Beaulieu (Anatole), 69, rue Pigalle. — 1870.
Le Sourd (docteur E.), directeur de la *Gazette des hôpitaux*, 4, rue de l'Odéon. — 1883.
* Lesseps (Ferdinand de), membre de l'Académie française, président de la Compagnie universelle du canal de Suez, 9, rue Charras. — 1884.
* Leudet (Mme Vve), 49, boulevard Cauchoise, à Rouen. — 1887.
Lévêque (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Bellevue, près Paris. — 1867.
Leviez (Ernest), directeur de la Compagnie d'assurance contre l'incendie l'*Urbaine*, 27, rue du Mont-Thabor. — 1886.
Lévy (Georges-Raphaël), 80, boulevard de Courcelles. — 1888.
Liard, directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique. — 1884.
Limpritis, avocat, à Alexandrie. — 1877.
Loué (l'abbé), curé de Morsan, par Brionne (Eure). — 1879.
* Ludlow (Thomas-W.), Cottage Lawn Yonkers, New-York City et à Paris, chez M. Terquem, libraire, 31, boulevard Haussmann. — 1881.

* Macmillan (Georges-A.), éditeur, Bedfort Street, Covent-Garden, W. C., à Londres. — 1878.
* Maggiar (Octave). négociant, 28, rue Saint-Lazare. — 1868.
Magnabal, inspecteur général de l'instruction publique en retraite, 22, rue de Saint Cloud, à Clamart. — 1867.
Maigret (Théodore), 8, rue Volney. — 1867.
* Maisonneuve (Jean), libraire-éditeur, 25, quai Voltaire. — 1875.
Maliaca (Abraham), professeur, à Constantinople. — 1868.
Maliadis (Démétrius), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1868.
* Mallortie (H. de), principal du collège, à Arras. — 1870.
Manolopoulos (Ém.), chancelier du consulat général de Grèce, 24, rue des Patriarches. — 1887.
* Manoussis (Constantin). — 1869.
* Manoussis (Démétrios), à Paris, 4, rue Christophe-Colomb. — 1869.
Manuel (Eug.), inspecteur général de l'Instruction publique, 6, rue Raynouard. — 1871.
* Manzavinos (R.), à Odessa. — 1873.

Manzavino (Nicos), docteur en droit, à Athènes. — 1889.
* Marango (Mgr), archevêque latin d'Athènes. — 1885.
Maratos (le dr), au Caire. — 1873.
Marcheix, sous-bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts. — 1885.
Marinos (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.
Martel, sénateur, 180, boulevard Haussmann, et à Navarre-lès-Evreux. — 1879.
Martha (Constant), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 55, rue du Cherche-Midi. — 1873.
Martha (Jules), maître de conférences à la Faculté des lettres, 62, rue Saint-Placide. — 1881.
Martin (Abel-Tommy), Dr en droit, avocat à la Cour d'appel, 3, rue Frédéric-Bastiat. — 1871.
Martin (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Nancy.— 1887.
* Maspero (G.), membre de l'Institut, 24, avenue de l'Observatoire. — 1877.
Maucomble (Émile), avoué près le tribunal civil de la Seine, 28, rue Joubert — 1876.
Maulde (de), directeur de la Société d'histoire diplomatique, 10, boulevard d'Enfer. — 1887.
* Mavro (Spiridion), à Taganrog. — 1873.
Mavrocordato (Alexandre), lieutenant d'infanterie, à Athènes. — 1890.
* Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin). — 1873.
* Mavrocordato (le prince Nicolas), ancien ministre de Grèce à Paris, à Saint-Petersbourg. — 1868.
Mavrogordato (Dimitrios-A.), négociant, à Liverpool. — 1867.
* Mavrogordato (M.), à Odessa. — 1873.
* Mavromichalis (Kyriacoulis Petrou), ancien député, 1, rue Coumbari, à Athènes. — 1888.
Mavrommatis, consul général de Grèce, à Constantinople. - 1891.
Mavroyeni-Bey (Alexandre), ministre de Grèce, à Marseille. — 1891.
Mayrargues (Alfred), ancien professeur, trésorier de l'Alliance française, 103, boulevard Malesherbes. — 1868.
* Maximos (P.), à Odessa. — 1879.
Melas (Constantin), 67, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1867.
Melas (Michel), député, rue de l'Université, à Athènes. — 1890.
Mencke (Max), libraire de l'Université, à Erlangen. — 1885.
Mengin (Paul), à Colmar, 37, rue des Clefs. — 1888.
Mengola (D.), avocat, à Alexandrie. -- 1887.
Merlet (Gustave), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 64, boulevard Saint-Germain. — 1869.
Metaxas (St.), docteur-médecin, 22, rue Mazagran, à Marseille. — 1867.
Metaxas (Gerasimos), docteur-médecin, 22, rue Mazagran, à Marseille.— 1887.
Meunier du Houssoy, 22, rue de Prony. — 1870.
* Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes. — 1884.
Mézières, de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.
Michaelidis (Cl.), 15, Brompton avenue, à Liverpool. — 1890.
Micheli (Horace), étudiant, à Landeci, près Genève. — 1888.

Miliarakis, homme de lettres, à Athènes. — 1875.
Milliet, 2, rue Bara. — 1889.
* Misto (H.-P.) négociant, à Smyrne. — 1880.
* Monceaux (Paul), professeur de rhétorique au lycée Henri IV, 96, rue de Rennes. — 1885.
* Monginot, à Launois-sur Vence (Ardennes). — 1867.
Monod (Gabriel), directeur de la *Revue historique*, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 18 *bis*, rue du Parc de Clagny, à Versailles.
Moraïtis (Spyridion), à Athènes. — 1887.
Moreau-Chaslon (Georges), 6, place de Valois. — 1869.
Moschopoulos (Théodore), secrétaire du consulat de Roumanie, à Constantinople. — 1886.
Mossot, professeur au lycée Condorcet, 20, rue de Verneuil. — 1878.
Mouy (comte de), ancien ambassadeur de France à Rome, 26, rue Nicolo. — 1884.
Müntz (Eugène), conservateur de la Bibliothèque de l'École nationale des Beaux-Arts, 14, rue de Condé. — 1887.
Myriantheus (dr Hiéronymos), archimandrite, à Londres. — 1879.

* Negroponte (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
* Negropontes, 97, boulevard Malesherbes. — 1890.
* Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, près de l'orphelinat des jeunes filles, à Athènes. — 1868.
* Nicolopoulo (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
* Nicolopoulo (Nicolas-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
Nicot (Augustin), ancien pharmacien, à Chevreuse. — 1876.
* Nolhac (Pierre de), maître de conférences à l'École des hautes études, au Palais de Versailles. — 1888.
Normand (Ch.), architecte, 98, rue de Miroménil. — 1889.

Oddi (F.-F.), professeur de langues, à Alexandrie (Egypte). — 1880.
Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale supérieure, 6, place Saint-Sulpice. — 1869.
Omont (H.), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 30, rue Raynouard. — 1884.
Ormelingen (Ernest van), avocat à la cour d'appel de Liège, 60, rue d'Anerscœur. — 1887.
Orphanidès (Démétrius), professeur de médecine à l'Université d'Athènes. — 1868.
Oulianoff (L.-L.), juge de paix à Nicolaieff. — 1888.
Oursel (Paul), 36, rue de l'Arcade. — 1867.

* Paisant (Alfred), juge au tribunal de la Seine, 35, rue Neuve, à Versaillee. — 1871.
Panas (le dr F.), professeur de clinique ophthalmologique à la Faculté de médecine, 17, rue du général Foy. — 1875.
Pantazidès (J.), professeur à l'Université d'Athènes. — 1889.
Papadaki (Théophraste), directeur de la Banque de Constantinople, 4, avenue Van Dyck, Paris. — 1884.
Papadopoulos Kerameus, à Constantinople. — 1888.

Papamarcos (Charissios), directeur de l'Ecole normale à Athènes. — 1882.
Papanastassiou (Panaghiotis), directeur du Gymnase, au Pirée. — 1889.
Papavassiliou (G.), professeur à Athènes. — 1889.
Pappis (Timoléon), à Constantinople. — 1883.
Paris (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 110, rue du Bac. — 1868.
Parissis (Dr N.), agrégé de l'Universite d'Athènes, au Caire. — 1889.
* Parmentier (le général Théodore), 5, rue du Cirque. — 1872.
Paspatis (Alexandre), docteur-médecin, à Athènes. — 1868.
* Paspatis (Georges), maison Ralli frères, à Liverpool. — 1888.
Passerat (Louis), professeur agrégé en retraite, 66, rue Claude-Bernard. — 1874.
Passy (Louis), député, 45, rue de Clichy. — 1867.
Pedone-Lauriel, libraire-éditeur, 13, rue Soufflot. — 1868.
* Pélicier (P.), archiviste de la Marne, à Châlons. — 1867.
Pepin-Lehalleur (Adrien), 14, rue de Castiglione. — 1880.
Pereire (Henry), 33, boulevard de Courcelles. — 1890.
Perrard (Emile), professeur au collège Stanislas, 29, rue Saint-Placide. — 1887.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure. — 1867.
Person (Émile), professeur au lycée Condorcet, 23, rue de Contantinople. — 1877.
* Persopoulo (N.), à Odessa. — 1873.
Pessonneaux (Raoul), professeur au lycée Henri IV, 80, rue Bonaparte. — 1888.
Petit (Arsène), 49, avenue de l'Observatoire. — 1880.
Petit de Julleville, professeur à la Faculté des lettres, 68, rue La Fontaine. — 1868.
Peyre (Roger), professeur d'histoire au collège Stanislas, 42, rue Jacob. — 1879.
* Phardys (Nicolas-B.), ancien directeur de l'École hellénique de Cargèse. à Samothrace par Dedeagatch, chez MM. Hampouri frères. — 1884.
Photiadès Pacha, à Athènes. — 1890.
Picard (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.
* Pispas (B.), rue Richelieu, à Odessa. — 1879.
Poffandis, 199, boulevard Saint-Germain. — 1879.
Poitrineau, inspecteur d'Académie, à Rennes. — 1869.
Pommeraye (E. de la), avocat, à Alexandrie. — 1887.
Porphyrios, diacre du Mont Sinaï, au Caire. — 1888.
Potron, 14, rue de l'Arcade. — 1867.
Pottier (René-Jean), professeur suppléant au lycée Condorcet, 13, rue Jouffroy. — 1870.
* Pottier (Edmond), professeur à l'École du Louvre, 4, rue Beethoven, à Passy. — 1884.
Prarond (Ernest), 42, rue de Lillers, à Abbeville. — 1871.
Proveleghios (Aristomène), poète, à Athènes. — 1889.
Psaras, professeur de grec, 17, Alexandra street, Westbourne Park, à Londres. — 1871.
* Psicha (Étienne), à Athènes. — 1884.

Psichari (Jean), agrégé de l'Université, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, 26, rue Gay-Lussac. — 1879.

Radet (G.), maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux, 17, rue Montbazon. — 1890.
* Ragon (l'abbé), professeur à l'école des Carmes, 74, rue de Vaugirard. — 1888.
Ralli (Théodore-A.), à Alexandrie. — 1879.
Ralli, Schilizzi et Argenti, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
* Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, 76, rue d'Assas. — 1870.
Rangabé (Rizo Al.), ancien ministre plénipotentiaire, correspondant de l'Institut de France, à Athènes. — 1868.
Reinach (H.-J.), 31, rue de Berlin. — 1890.
Reinach (Joseph), directeur de la *République française*, député, 6, avenue Van-Dyck, — 1888.
* Reinach (Salomon), attaché au musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 31, rue de Berlin. - 1878.
Reinach (Théodore), 26, rue Murillo. — 1884.
Renan (Ernest), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France. — 1867.
* Renieri (Marc), gouverneur de la Banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1867.
Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1869.
Richard (Louis), attaché à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.
* Richard-Kœnig, négociant. — 1869.
Rieder, directeur de l'École alsacienne, 109, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1878.
Rinn (Charles), professeur au collège Rollin, 59, rue Rodier. — 1876.
Ristelhuber, ancien bibliothécaire, 7, rue de la Douane, à Strasbourg. — 1889.
Roberti (A.), professeur d'anglais au collège de Pertuis (Vaucluse), cours de la République, maison Terras. — 1873.
Robiou (Félix), correspondant de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres, à Rennes. — 1872.
* Rochemonteix (marquis de), 11, rue des Beaux-Arts. — 1888.
Rocheterie (Maxime de la), à Orléans. — 1879.
Rodillon (l'abbé), ancien supérieur du séminaire de Crest, à Lyon, 16, rue de Tramassac. — 1885.
* Rodocanachi (Théodore), 20, rue des Pyramides. — 1884.
* Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa. — 1873.
Rodocanachi (Th.-E.), négociant, 14, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
* Rodocanachi (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
* Rodocanachi (P.), 42, avenue Gabriel. — 1867.
Roersch, professeur à l'Université, à Liège. — 1873.
* Romanos (Jean), proviseur du gymnase de Corfou (Grèce). — 1873.

Romanos (A.), secrétaire de la légation hellénique, à Constantinople. — 1891.
Rothschild (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte. — 1867.
* Rothschild (le baron Edmond de), 21, rue Laffitte. — 1884.
Rouff (l'abbé), 19, rue N.-D. des Champs. — 1887.
Roukis (A.), directeur de l'*Ephéméris*, à Athènes. — 1889.
Roux (Ferdinand), avocat, à Issoire (Puy-de-Dôme). — 1887.
Ruelle (Ch.-Émile), conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 44, rue du Cherche-Midi. — 1869.

Saglio (Edmond), membre de l'Institut, conservateur au musée du Louvre, 24, rue de Condé. — 1868.
Sakelaridis (Dimitri), à Alexandrie. — 1888.
Sakellaropoulos (J.-C.), directeur du Gymnase, à Athènes. — 1888.
Salomon, professeur au lycée Louis le-Grand, 6, boulevard Saint-Michel. — 1867.
Salone (Emile), professeur au lycée d'Orléans. — 1888.
Saltelis (Th.), professeur, à Constantinople. — 1886.
Sanson (Ernest), architecte, 48, rue d'Anjou. — 1888.
* Sarakiotis (Basile), docteur-médecin. à Constantinople. — 1872.
* Saraphis (Aristide), négociant à Mételin (Turquie). — 1868.
Sarcey (Francisque), 59, rue de Douai. — 1868.
* Sathas (Constantin), campo San Stae, à Venise. — 1874.
* Sayce, professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College. — 1879.
* Scaramanga (Doucas), à Taganrog (Russie). — 1870.
* Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog (Russie). — 1870.
* Scaramanga (Pierre-J.), attaché à la légation hellénique à Paris, 6, rue Le Chatelier (place Pereire). — 1872.
* Scaramanga (Jean-E.), 2, allées des Capucines, à Marseille.— 1876.
* Schliemann (Henri), à Athènes. — 1868.
Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 150, rue du faubourg St-Honoré. — 1888.
Scocos (Constantin), homme de lettres, à Athènes. — 1889.
Sellet (Eug.), professeur au lycée de Vanves, 30, boulevard du Lycée. — 1876.
Senart (Émile), membre de l'Institut, 16, rue Bayard. — 1867.
Serbos (N.-A), négociant à Nicolaieff. — 1888.
Sestier (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. -- 1881.
* Sinadino (Nicolas). — 1884.
* Sinadino (Michel), 20, rue des Pyramides. — 1880.
* Sinano (Victor). — 1884.
Siphnaios (Jean), négociant, à Constantinople. — 1868.
Skliros (Georges-Eustathe), 289-291, Regent Street. W. à Londres. — 1876.
Sorel (Albert), secrétaire de la présidence du Sénat. — 1871.
* Souchu-Servinière, docteur-médecin, à Laval. — 1876.
Soulidis (N.), à Constantinople. — 1889.
* Soutzo (prince Grégoire-C.), ancien sénateur de Roumanie, 29, rue Calzea, à Bucharest. — 1888.
* Soutzo (prince Constantin-D.), officier du Sauveur de Grèce, à Slobosia-

Corateni, district de Phimnic (Roumanie). — 1888.
* Souvadzoglou (Basile), négociant, à Constantinople. — 1878.
Spiliotakis, ancien ministre des affaires étrangères, à Athènes. — 1889.
Stamoulis (Anastase), négociant, à Silyvrie (Turquie). — 1874.
Stephanos (Dr Clon), à Athènes. — 1879.
Stickney (Austin), à Londres. — 1889.
* Sully-Prudhomme, membre de l'Académie française, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — 1883.
Svoronos (Jean), directeur du cabinet des médailles, à Athènes. — 1890.
* Syngros (A.), à Athènes. — 1877.

Talbot (Eugène), professeur honoraire de l'Université, 19, rue de Lille. — 1867.
Tamvacos (N.-D.), à Constantinople. — 1874.
* Tannery (Paul), directeur des tabacs, 38, rue de Penthièvre. — 1885.
Tantalidès (Démétrius), attaché au service de la Dette publique, au Caire. — 1890.
Tardieu (Amédée), bibliothécaire en chef de l'Institut.— 1872.
* Tarlas (Th.), à Taganrog (Russie). — 1873.
Tascher de la Pagerie (Robert duc de), à Neubourg (Bavière). — 1886.
* Telfy (J.-B.), professeur de littérature classique à l'Université de Pesth. — 1869.
Ternaux-Compans, conseiller d'ambassade, 3, rue Paul Baudry, à Paris. — 1878.
Terrier, professeur au Lycée Condorcet, 10, rue d'Aumale. — 1878.
Tertu (comte de), à Tertu, par Trun (Orne). — 1867.
Thalès (le dr M.), à Athènes. — 1890.
Theologos, chef de la maison P. Théologos, de Manchester, à Athènes. — 1872.
Theophilatos (Nicolas.-S.), docteur en droit, 15, rue Sophocle, à Athènes. — 1890.
* Tilière (marquis de), 14, rue de Marignan. — 1873.
* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur au petit séminaire de Rouen.— 1867.
* Tournier, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon. — 1867.
* Tourtoulon (baron de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — 1869.
* Travers (Albert), directeur des Postes et Télégraphes de l'Yonne, à Auxerre. — 1885.
Trélat (Émile), directeur de l'École spéciale d'architecture, 17, rue Denfert-Rochereau. — 1877.
Tresse, 9, boulevard de la Madeleine. — 1868.
Tréverret (Armand de), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, 27, rue Emile Fourcand. — 1869.
* Tsacalotos (E.-D.), à Athènes. — 1873.
Tsivanopoulos (Isocrate), à Athènes. — 1889.

* Université d'Athènes. — 1868.

VALAVANIS (Joachim), à Athènes. — 1889.
VALETTAS (J.-N.), professeur, 16, Durham Terrace, Westbourne Parck. W, à Londres. — 1867.
* VALIERI (Octave), 2, Kensington Park Gardens, à Londres. — 1879.
* VALIERI (Jérôme), négociant, 65, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1868.
VANEY (Emmanuel), conseiller à la Cour, 14, rue Duphot. — 1872.
VAPHIADIS (Apostolos), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.
VAPHIADIS (Georges), journaliste, à Constantinople, librairie Depasta. — 1865
VAST (Henri), professeur au lycée Condorcet, 9, rue de Greffulhe — 1878.
VELIANITIS (Théodore), rédacteur de l'*Acropolis*, à Athènes. — 1889.
VENETOCLES (Dém.), directeur du lycée grec, à Alexandrie. — 1879.
VENIERIS (Anastase), directeur de l'Institut hellénique de Galatz (Roumanie). — 1885.
VÉRIN, professeur de philosophie à l'École de Pont-Levoy (Loir-et-Cher). — 1869.
VERNA (baron de), au château de Haute-Pierre, par Crémieu (Isère). — 1869.
VÉRON-DUVERGER, professeur à la Faculté de droit, 2 *bis*, rue Soufflot. — 1872.
VERPEAUX (l'abbé M.), curé de Blancey (Côte-d'Or). — 1887.
VIDAL DE LABLACHE, maître de conférences à l'Ecole Normale Supérieure. — 1870.
* VLASTO (Antoine), 4, rue du Bel-Respiro. — 1884.
* VLASTO (Étienne-A.), 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1875.
* VLASTO (Ernest), ingénieur, 69, boulevard Haussmann. — 1884.
VLASTO (Michel-A.), rentier, à Alexandrie. — 1884.
* VLASTO (Théodore), chez MM. Ralli frères, à Liverpool. —
VOGÜÉ (Melchior de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert. — 1875.
VOLTERA (Gerasimos), négociant, au Caire. — 1876.
* VOULISMAS (Eust.), archevêque de Corfou. — 1873.
VOUTYRAS (Stavros-Jean), journaliste, à Constantinople. — 1868.
VRYZAKIS (Constantin), docteur en droit, à Athènes. — 1889.
* VUCINA (Emmanuel-G.), 1, rue Xantippe, à Athènes. — 1873.
* VUCINA (A.-G.), à Odessa. — 1873.
* VUCINA (Jean-G.), à Odessa. — 1873.

* WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, 11 *bis*, rue Dumont d'Urville. — 1867.
WADDINGTON (Ch.), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 50, rue de la Tour-d'Auvergne. — 1873.
WAGENER (A.), membre de la chambre des représentants, à Gand. — 1873.
WALLON (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais de l'Institut. — 1869.
WATEL, professeur au lycée Condorcet, 105, rue Miroménil. — 1871.
WEIL (Henri), membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure, 64, rue Madame. — 1867.
* WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, 27, rue Notre-Dame des Champs. — 1867.
WITT (Pierre de), 38, rue François Ier. — 1882.

Worms (Justin), banquier, 149, rue Montmartre. — 1876.

* Xanthopoulos (Démétrius), rue Sophie, maison Mavro, à Odessa. — 1879.
Xydakis (Nicolas), à Athènes. — 1890.
* Xydias (S.), à Céphalonie (Grèce). — 1873.
* Xydias (Nicolas), artiste peintre, 19, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. — 1884.

Zafiropulo (Etienne), 11, cours du Chapitre, à Marseille. — 1877.
Zaïmis (Panaghiotis), 7, rue Casimir Delavigne. — 1890.
Zaja (Louis), avocat, à Alexandrie. — 1880.
Zalocosta (Eugène), premier secrétaire de la légation de Grèce, à Péra, Constantinople. — 1887.
Zalocostas (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
* Zappas (Constantin), à Brosteni-noi-Urziceni. (Roumanie). — 1887.
Zappas (Christos), à Bucharest. — 1888.
Zarifi (Périclès), banquier, 20, allées des Capucines, à Marseille.— 1867,
* Zographos (Christakis Effendi), banquier, fondateur du prix Zographos. 21, avenue de l'Opéra. — 1868.
* Zographos (Xénophon), docteur-médecin, 18, rue Nouvelle, à Constantinople. — 1868.
Zographos (Solon), 21, avenue de l'Opéra. — 1876.
Zygomalas (A.), ancien ministre de l'instruction publique en Grèce, à Athènes. — 1887.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Athènes.

École française d'Athènes.
Institut archéologique allemand.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.

Auxerre.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

John Hopkin's University.

Besançon.

Société d'émulation du Doubs,

Boston.

Archæological Institute of America.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.

Le Havre.

Société havraise d'études diverses.

Londres.

Société pour le progrès des études helléniques.

Marseille.

Comité *Coray*.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association pendant les années 1889-90.

Paris.

Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.
Revue critique d'histoire et de littérature.
Bulletin critique.
Annales du musée Guimet.

Athènes.

Bulletin de correspondance hellénique publié par l'École française d'Athènes.
Mittheilungen des deutschen archäologischen Instituts in Athen.
Πρακτικά... Actes de la Société archéologique d'Athènes.
Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, recueil publié par la même Société.
Παρνασσός, recueil publié par le Syllogue « le Parnasse ».
Ἀνάπλασις, recueil p. p. la Société du même nom.
Ἑστία.
Ἐφημερίς.
Ἑβδομάς.
Γαληνός.
Φοῖβος.
Ἐφημερίς, etc., Journal de la Société hygiénique.
Ὥρα.
Παλιγγενεσία.
Διάπλασις τῶν παίδων.
Le Spectateur d'Orient.

Auxerre.

Mémoires de la Société des études historiques et naturelles.

Baltimore.

American Journal of philology.

Besançon.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.

Boston.

American Journal of Archæology.

Bucharest.

Οἱ Σύλλογοι.
Ἴστρος.

Constantine.

Recueil de la Société archéologique de Constantine.

Constantinople.

Recueil du Syllogue littéraire hellénique.
Ἡμερολόγιον τῆς Ἀνατολῆς, par A. Paleologos.
Νεολόγος.
Κωνσταντινούπολις.

Le Hâvre.

Recueil de la Société havraise d'études diverses.

Londres.

Journal of hellenic studies.

Montpellier.

Mémoires de la section des lettres de l'Académie des sciences et lettres.

Osceola (Missouri, E. U. d'Amérique).

Bibliotheca platonica, p. p. Thomas Johnson.

Smyrne.

Publications du Musée et de l'École évangélique.

Trieste.

Νέα ἡμέρα.

Washington.

Smithsonian Institution.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1890)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, Édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas (Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειχίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα) et M. Valettas (Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων).

1872. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos. (N'a pas été décerné.)

— Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association. M, Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Κατημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à Jules Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

— Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca græci medii ævi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quæ supersunt, græce et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas *(Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula)* et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis (Κυκλαδικά) et M. Margaritis Dimitza (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiæ tyranni vita ac scriptis;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au* v^e^ *et au* ive *siècle avant l'ère chrétienne*) et M. Phil. Bryennios (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l'Ἀθήναιον.

1877. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos. MM. Bayet et Duchesne. *Mission au mont Athos.*

1478. Prix de l'Association. Partagé entre M. Aubé (Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français) et M. Victor Prou (Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie).

— Prix Zographos. Le *Bulletin de Correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos. M. Henri Vast, *Études sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire de la musique dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon *(Manuel d'archéologie grecque)* et M. V. Prou *(Les théâtres d'automates en Grèce,* au iie siècle de notre ère).

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur les *Sacerdoces athéniens)* et M. P. Girard (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes).*

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset *(Essai sur la vie et les œuvres de Lucien)* et M. Couat *(La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos (Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν) et M. Emile Legrand (*Bibliothèque grecque vulgaire,* t. I, II, III).

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet *(Acta Thomæ, partim inedita)* et M. Victor Henry (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy *(Études sur l'architecture grecque,* et M. Edmond Pottier (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur les *Lécythes blancs attiques).*

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— Prix Zographos. M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Am. Hauvette-Besnault (*De archonte rege; — Les stratèges athéniens.* Thèses pour le doctorat ès-lettres) et M. Bouché-Leclercq *(Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen et G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque).*

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert Martin (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur *les Cavaliers athéniens)* et M. Paul Monceaux (Thèses *De Communi Asiæ provinciæ* et sur les *Proxénies grecques).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Papadopoulos Kerameus (Ouvrages divers sur l'antiquité grecque) et Paul Tannery (Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque).

1888. Prix de l'Association. M. Homolle, Thèses pour le doctorat ès-lettres *(Les archives de l'intendance sacrée à Délos.— De antiquissimis Dianae simulacris deliacis).*

— Prix Zographos. Ἑστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.

— Mention très honorable. M. Cucuel, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon ; Œuvres complètes de l'orateur Antiphon,* traduction française.

— Mention très honorable. M. l'abbé Rouff, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.

1889. Prix de l'Association. M. Henry Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. Diehl (*Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne)* et M. Spiridion Lambros (Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων).

1890. Prix de l'Association. M. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au* x^o^ *siècle. Nicéphore Phocas.*

— Prix Zographos. M. Miliarakis, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (1800-1889).

LE MARQUIS DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE [1]

I

Les passants qui, par la froide matinée du 3 décembre 1889, voyaient le convoi qui allait de la rue Soufflot à l'église Saint-Étienne-du-Mont, s'arrêtaient sur les trottoirs avec curiosité. Étonnés de reconnaître, parmi la foule d'élite qui suivait ce convoi, tant de célébrités dans le monde des lettres et des arts, sans toutefois y voir ni habits à palmes vertes, ni robes universitaires, ils demandaient qui était ce mort si honoré, qui n'appartenait pas à l'Institut ou aux Facultés, et qui n'était pas même décoré. Voyant la tristesse dépeinte sur tous les visages, ils demandaient encore s'il avait laissé une famille nombreuse. Et les gens du quartier répondaient que c'était un vieux célibataire — car on passe déjà pour vieux quand on a dépassé la cinquantaine — et ils ajoutaient que ce n'était point par égard pour des parents que tout ce monde était venu accompagner cet ami à son départ sans retour.

Elle était bien sincère, la tristesse causée par la nouvelle inattendue de la mort du marquis de Queux de Saint-Hilaire. On le savait de santé délicate. Ses amis remarquaient que, depuis deux ou trois ans, sa haute taille s'était un peu voûtée, que sa figure, si fine et si expressive, trahissait la fatigue. Mais il était si plein de vie et d'activité, il y avait toujours tant de gaîté dans sa conversation animée et charmante, que l'on ne pouvait point

(1) Cette note a été lue à la séance du Comité de l'Association le 6 mars 1890.

se figurer que sa fin dût être si proche; lui-même, il n'en avait point le pressentiment. Il ne craignait pas la mort. Depuis la perte de sa mère, il n'avait plus la même raison de rester attaché à la vie. Le sentiment qui, parfois, se mêle à l'amour inné de l'existence, était bien réel chez lui, comme chez tous ceux qui sentent que leur vie a seulement du prix auprès des cœurs qui battent exclusivement pour eux. Heureusement, M. de Saint-Hilaire avait encore, pour se rattacher à la vie et pour en jouir noblement, l'amour de tout ce qui est beau et bien, et les amitiés sincères et dévouées qu'il savait inspirer.

Il aimait le monde. Ceux qui avaient la bonne fortune de l'approcher, se laissaient gagner par le charme de sa personne. Une fois connu, on avait le désir de le voir encore. Plus on le fréquentait, plus on découvrait en lui de qualités et plus on s'attachait à lui. Il était de ces hommes au contact desquels on se sent devenir soi-même meilleur. La grâce et l'élégance de ses manières, l'attrait de sa causerie, l'étendue et la variété de ses connaissances, ses goûts éminemment artistiques étaient rehaussés par la droiture de son caractère, par l'élévation de son âme et par la bonté de son cœur. Et il n'avait pas la bonté banale et facile qui consiste à sentir ou à montrer de la pitié pour ceux qui en ont besoin; il possédait cette bonté, plus rare, qui fait que l'on se réjouit du bonheur des autres, que l'on partage leur joie et que l'on est heureux d'y pouvoir contribuer. Il ne s'épargnait aucune peine pour se rendre utile, il ne refusait jamais ses services, sans s'attendre d'ailleurs à cette récompense aléatoire qui consiste dans la reconnaissance. Il faisait le bien pour le bien. Ceux qu'il croyait mériter soit une situation, soit un avancement, soit des honneurs — les jeunes surtout, qui ont besoin d'un coup d'épaule dans leurs premiers pas à travers la vie — trouvaient en lui un avocat empressé, aussi chaleureux que persuasif. Ce qu'il ne pouvait faire lui-même, il le sollicitait des autres, d'autant plus facilement qu'il n'avait jamais rien demandé pour lui. Et tout cela dans un esprit large, libre de préjugés. Sincèrement catholique, la différence de religion ne l'empêchait point de découvrir ce qu'il pouvait y avoir de bon chez ceux qui professaient une autre foi; légitimiste convaincu, il ne refusait point son estime et ses sympathies à des républicains sincères. Il ne dissimulait pas

ses convictions, mais il savait respecter celles des autres. Il avait l'art d'être toujours franc sans jamais blesser personne. Il y avait en lui cette combinaison heureuse de qualités naturelles et acquises qui se résument si bien dans la qualité d' « honnête homme ». C'était, comme on l'a si bien dit avant moi, un vrai gentilhomme français.

II

Gentilhomme, il l'était de race. Il appartenait à l'une des plus anciennes familles de la Saintonge, dont il pouvait retracer l'histoire jusqu'au XIIIe et au XIIe siècle. Un de ses ancêtres, Guillaume Le Queux, ancien sergent d'armes de Richard Cœur de Lion, fut nommé par Philippe-Auguste gouverneur de la ville de Niort. Ses descendants s'établirent à La Rochelle et y remplirent, au XVe et au XVIe siècle, les premières charges municipales. Adam Le Queux, conseiller d'État, fut employé, par Charles VII, à diverses négociations en Espagne et en Écosse. Olivier Le Queux fut, au siècle suivant, appelé, à plusieurs reprises, à la tête de la commune de La Rochelle. Du fils de celui-ci sont sortis les seigneurs de Saint-Hilaire, en Soubise, qui se signalèrent comme partisans de Henri de Rohan, leur suzerain, pendant les guerres religieuses du commencement du XVIIe siècle. C'est à partir de ce siècle que le nom patronymique de cette famille, qui était anciennement *Le* Queux, devint *de* Queux, avec l'addition du nom de leur terre de Saint-Hilaire. Les de Queux de Saint-Hilaire fournirent à la marine royale plusieurs officiers distingués. L'un d'eux, Jacques de Queux, s'allia à la nièce du célèbre Abraham Duquesne. Le grand-père de notre ami, mort capitaine de vaisseau, le 29 avril 1779, avait été gratifié du titre de marquis dans un brevet à lui adressé par le roi.

On a beau être imprégné des principes égalitaires du XIXe siècle et des idées libérales de nos sociétés démocratiques, il y a quelque plaisir à pouvoir faire remonter ainsi à un passé lointain ses traditions de famille. Ni dans ses paroles, ni dans ses façons, toujours simples et affables, le marquis de Saint-Hilaire ne laissait jamais percer aucune infatuation de ses origines aristocratiques. Cepen-

dant, il n'en devait pas moins ressentir, dans le fond de son âme, quelque satisfaction d'être le représentant d'une race dont le nom avait été porté dignement par tant de générations successives. Ce sentiment dut être encore plus vif lorsque, durant les dernières années de sa vie, il put se retrouver possesseur du domaine de Saintonge, celui-là même où ses ancêtres avaient vécu.

Pendant la tourmente de la Révolution, sa famille s'était vue obligée de se dessaisir de cette terre. Le père du marquis, Philippe-Alexandre de Queux, né en 1766, était entré au régiment d'Auxerrois en sortant de l'École militaire de Paris. Capitaine et aide de camp du général Kerenveyer, il avait fait la campagne de 1792-1793 et avait été blessé à la bataille de Roesbrugghe près d'Honschoote. Suspendu, comme officier de l'ancien régime, et interné à Amiens, il fixa, après le 9 thermidor, sa résidence à Dunkerque où il s'était marié. Il sut se faire dans cette ville une haute situation et en devint maire en l'an VII. L'année suivante, il fut nommé sous-préfet d'Hazebrouck. De 1811 à 1822, il fut, sans interruption, député au Corps législatif, sous l'Empire, et à la Chambre, sous la Restauration. Nommé de nouveau sous-préfet d'Hazebrouck, il fut révoqué en 1823, pour avoir fait de l'opposition au ministère. Réintégré, en 1830, dans ses anciennes fonctions de sous-préfet, il fut, en 1843, mis à la retraite. En récompense de ses longs services, il avait reçu successivement la croix de chevalier, puis celle d'officier de la Légion d'honneur. Comme témoignage de reconnaissance, les populations qu'il avait pendant si longtemps administrées lui offrirent, à la suite d'une souscription publique, une coupe d'argent ciselé (1).

Resté veuf de son premier mariage, il épousa en secondes noces, en 1831, Stéphanie-Marie-Louise, fille de M. Coffyn-Maerten, appartenant à une des plus honorables familles de Dunkerque. De ce second mariage naquit, le 2 mars 1837, le dernier de quatre

(1) Je dois ces renseignements à mon savant ami M. Denys d'Aussy, du château de Crazannes en Saintonge, dont la compétence en tout ce qui regarde l'histoire de sa province est bien connue. Une notice sur le marquis Philippe-Alexandre de Queux de Saint Hilaire a été publiée dans le *Biographe et l'Historien, revue générale historique, biographique*, etc., neuvième année, deuxième série, 1855. Voir aussi une excellente notice nécrologique de M. de Saint-Hilaire insérée dans le n° du 1er janvier de la *Revue de Saintonge et d'Aunis*.

enfants, dont les trois premiers moururent en bas âge, Auguste-Henry-Édouard, marquis de Queux de Saint-Hilaire.

Sa première enfance se passa dans cette Flandre française, qui n'est géographiquement que la continuation des Pays-Bas. C'est toujours la même plaine défendue contre la mer, coupée de canaux, transformée à force de travail patient en pays de grande culture et de riches pâturages. Le marquis conserva toujours les goûts nés de ses impressions d'enfance. Il admirait les pays de montagnes, mais il ne se sentait vraiment heureux que dans ces pays plats, dont l'horizon sans fin est rarement marqué par quelque légère élévation de terrain, et à travers lesquels le vent passe, humide encore de l'Océan voisin. Il aimait sa petite ville natale d'Hazebrouck, dont les rues paisibles sont traversées, sans hâte et sans bruit, par leur non moins paisibles habitants. Il se sentait chez lui au milieu de ces Français du Nord, qui, par plus d'un point, sont toujours restés de vrais Flamands.

Le poète anglais l'a bien dit : « L'enfant est le père de l'homme » (1). Mais si de ces premières influences du milieu il est resté chez M. de Saint-Hilaire le côté pratique et sérieux qui faisait le fond solide de son caractère, il y avait aussi en lui la vivacité des régions plus méridionales dont sa famille paternelle était originaire. Du mélange heureux de ces deux courants a été formé ce parfait Parisien que nous avons connu et aimé.

Son père étant mort en avril 1847, sa mère prit le parti de venir s'établir à Paris pour y élever le seul enfant qui lui restait, alors âgé de dix ans. Afin d'être aussi près que possible de Sainte-Barbe, où elle le plaça, elle se logea dans la maison de la rue Soufflot où la mère et le fils ont depuis passé toute leur vie. Le marquis disait en riant que, si l'on tenait compte de la dépense de déménagement épargnée à chaque renouvellement du bail, le loyer de l'appartement lui revenait à zéro. Seulement, il oubliait ce que cette fixité de demeure lui avait coûté d'argent, en encourageant ses goûts de collectionneur. Il serait difficile d'énumérer tout ce qui s'est entassé dans cet appartement durant les quarante années qu'il y a vécu. Des livres, il y en avait partout, même après les envois nombreux qui ont servi à l'installation de sa belle biblio-

(1) Wordsworth. *The child is father to the man.*

thèque dans le château de Saint-Hilaire (1), où l'espace ne lui manquait pas. Des tableaux et des objets d'art, il aurait été difficile de trouver où en placer encore. Et puis, dans les coins, sous les meubles, dans les tiroirs, des gravures, des autographes, des médailles, des manuscrits. Outre une bibliothèque musicale très riche, il possédait de beaux instruments, parmi lesquels un violon Stradivarius, ainsi que des archets de grand prix. Il s'était, de plus, formé une précieuse collection d'autographes de musiciens célèbres, comprenant des lettres ainsi que des manuscrits musicaux. Quelques mois avant sa mort, il avait fait à la Bibliothèque nationale don d'une autre collection de vieux manuscrits français et latins, parmi lesquels se trouvent quelques pièces d'une grande valeur. L'intérêt qu'il prenait à la Grèce l'avait poussé à rassembler tout ce qu'il rencontrait dans les ventes de lettres de Coray ou d'autres savants grecs, ainsi que de documents ayant trait à l'époque de la révolution grecque de 1821. Des souvenirs rapportés de ses nombreux voyages, ou offerts par des amis, venaient encore s'ajouter à cet encombrement plein d'attrait. Toute cette agglomération d'objets aimés faisait qu'ils s'attachaient de plus en plus à cette maison, lui et sa mère. Elle est morte là, en juillet 1883. La maison n'en devint que plus chère à son fils. Il fit de la chambre de sa mère la sienne ; il couchait dans le lit où elle rendit le dernier soupir ; c'est là qu'il désirait, lui aussi, mourir, et ce désir pieux a été exaucé.

Jamais fils n'a été plus dévoué. Sa mère fut pour lui l'objet d'une véritable adoration. Morte, il en a toujours porté le deuil. Femme d'une intelligence supérieure et d'une grande fermeté de caractère, très instruite elle-même, la marquise s'était imposé la tâche de faire de son fils un homme instruit et accompli. Par un sentiment de prévoyance, dont notre ami n'a jamais cessé de lui être reconnaissant, elle lui laissa complètement ignorer l'état de sa fortune, pendant tout le cours de ses études. Elle lui fit croire qu'il aurait à gagner son pain en se vouant soit à l'enseignement, soit au barreau. Le jeune homme préféra la deuxième de ces carrières. Sorti de Sainte-Barbe, il suivit le cours de l'École

(1) Par son testament, M. de Saint-Hilaire a légué cette bibliothèque à la ville de Rochefort.

de droit et devint licencié (1859). C'est alors seulement qu'il apprit que sa fortune, sans être considérable, suffisait à lui assurer l'indépendance. Il s'était fait inscrire dans le barreau, il fit même ses débuts comme stagiaire. Mais il ne tarda pas à abandonner définitivement cette carrière, avec l'assentiment plein et entier de sa mère. Celle-ci avait obtenu ce qu'elle avait désiré. Avec l'instruction acquise, son fils avait contracté l'amour du travail et des habitudes studieuses. Avec les goûts qu'elle avait pris soin de développer en lui, il était à l'abri de l'oisiveté et des dangers des distractions mondaines. Tout jeune encore, elle avait su lui faire aimer des jouissances d'un genre élevé. Elle l'emmena dans des pays étrangers, en lui montrant, par son exemple, le profit et le plaisir qu'on peut tirer des voyages, quand on sait comment les faire. Ils allèrent ensemble passer plusieurs semaines à Londres pendant l'exposition de 1851. On visita ensuite l'Allemagne, la Hongrie, la Hollande, le Danemark, la Norvège, puis l'Italie et l'Espagne. Chacun de ces voyages leur fournit l'occasion de s'exercer dans les langues étrangères, d'étudier dans son lieu d'origine l'art spécial à chaque pays, de faire des connaissances dont plusieurs ne furent point éphémères. Ils semblaient se souvenir du vieil Ulysse, qui ne se bornait pas à voir les cités, mais tenait aussi à connaître ce que pensent leurs habitants.

Ces plaisirs intellectuels, pris en commun, augmentaient encore la douce intimité qui s'était établie entre cette mère, restée veuve encore jeune, et son unique enfant. Il arriva ce qui arrive souvent en pareil cas : à mesure qu'il devient un homme, l'enfant sent sa responsabilité s'accroître envers la mère respectée dont il devient le protecteur, et plus les années passent, plus la mère vieillissante s'attache à son seul appui. Une sainte amitié se greffe ainsi sur l'amour maternel et sur l'amour filial; par une longue habitude, les deux existences se suffisent l'une à l'autre et l'intrusion d'un tiers semble un danger que l'on redoute sans se le dire. Voilà ce qui a empêché le marquis de Saint-Hilaire de se marier. Pourquoi vouloir se créer une famille, un intérieur, lorsqu'il en avait un si parfait? Serait-ce pour chercher le bonheur? Mais le bonheur n'était-il pas là, entre lui et sa mère? La marquise, plus clairvoyante, chercha pendant un certain temps à modifier sur ce point les idées de son fils. Puis elle cessa de lui en parler.

Peut-être trouvait-elle, dans le fond de son cœur, qu'après tout il avait raison. Elle vécut aussi longtemps qu'elle le put, pour ne pas fausser compagnie à son fils. Lorsqu'elle le quitta, il avait atteint l'âge où les hommes raisonnables pensent que le mariage n'est plus de saison.

III

C'est à sa mère que le marquis devait aussi ce goût pour la musique, qui, développé et cultivé de bonne heure, fut pour lui, durant tout le cours de sa vie, une source de jouissances profondes. Elève de maîtres éminents, il avait acquis sur le violon, l'alto et le violoncelle, un talent qui dépassait le niveau habituel des simples amateurs. Mme de Saint-Hilaire avait organisé chez elle, une fois par semaine, des concerts de musique de chambre. Des artistes de premier ordre se faisaient honneur de jouer à ses soirées. Quelque temps après la mort de sa mère, les séances furent reprises. Jusqu'à la veille de son dernier départ pour le château de Saint-Hilaire, dont il ne devait revenir que pour mourir, M. de Saint-Hilaire, tout malade et souffrant qu'il était, tenait encore à faire sa partie dans des morceaux choisis de Haydn, de Mozart, de Beethoven. Souvent, après la minute de recueillement qui suivait les derniers accords, il se levait et, avec toute l'ardeur de son âme artistique, il analysait son admiration ou racontait quelque anecdote sur l'œuvre que l'on venait d'exécuter, ou sur le maître dont il connaissait si bien la vie. Assidu aux concerts du Conservatoire, en rapports étroits avec un grand nombre de musiciens déjà célèbres ou en voie de le devenir, il admirait surtout les vieux maîtres, sans pour cela rester fermé à la nouvelle école. Il était des premiers à goûter et à louer tout ce qu'elle nous a donné d'excellent, mais il revenait de préférence à la musiq ue classique : il y trouvait le beau toujours jeune et toujours nouveau. Dans sa Lettre à M. Adolphe Blanc, sur la musique de chambre, écrite en 1870, il déclare qu' « il n'est pas de ces prô-« neurs exaltés de la musique ultra-moderne, de cette musique que

« l'on admire d'autant plus qu'on la comprend moins. Le véri-
« table public, ajoute-t-il, ne s'y trompe pas et revient toujours
« de préférence vers ceux dont l'esprit est clair et l'âme droite.
« Ceux-là ont toujours su ce qu'ils voulaient dire et ils l'ont
« toujours bien dit! »

Son dilettantisme musical lui valut, aux débuts de son entrée dans le monde, de faire la connaissance de Rossini. L'illustre compositeur s'intéressa au jeune amateur; il en subit le charme et l'admit dans son intimité. M. de Saint-Hilaire conserva toujours un doux souvenir de ses rapports avec le grand maître. Il aimait à parler de lui, à raconter des anecdotes de cet homme de génie qui était en même temps un homme d'infiniment d'esprit.

Il aimait aussi à se souvenir, avec une affection respectueuse, d'un autre homme illustre qui avait honoré sa jeunesse de son amitié. Les rapports que M. de Lamartine avait eus, du temps de sa campagne électorale dans le Nord, avec le père de M. de Saint-Hilaire, rapports qu'il avait conservés depuis, avaient facilement rapproché le jeune marquis du grand poète. Il avait recueilli de sa bouche des pensées, des conseils, des confidences même, dont il était fier à juste titre. Les réserves d'une critique éclairée ne diminuaient point la chaleur de son admiration pour le poète des *Harmonies*, des *Méditations poétiques* et de *Jocelyn*. Lorsque survint cette période de délaissement, dont la gloire de Lamartine eut à souffrir durant les années qui précédèrent sa mort, il en fut profondément attristé, mais il s'en consolait en prédisant qu'on ne tarderait pas à lui rendre justice, et il vit avec joie les symptômes, de plus en plus marqués, de ce retour graduel de l'admiration publique, dont nous sommes aujourd'hui témoins.

Ce fut un des traits les plus remarquables de la vie de M. de Saint-Hilaire que ses amitiés pour des hommes arrivés au point culminant de la vie et dont le séparait une grande différence d'âge. Pour ne citer encore que des noms connus, le peintre Couder lui était profondément attaché, et M. Bonnassieux, le sculpteur illustre, le considérait presque comme un fils. Nous avons tous vu de quelle sollicitude dévouée il entourait la vieillesse de M. Egger, éprouvée par l'infirmité qu'il a supportée si noblement. Ceux qui l'ont devancé dans la tombe, il les honorait morts, autant qu'il les avait aimés vivants. Les notices qu'il a consacrées à Brunet de

Presles, à Georges Wyndham, à Émile Egger, à Gustave d'Eichthal, à Paulin Paris, à Ambroise Firmin-Didot sont autant de preuves de son dévouement à la mémoire de ses vieux amis. La dernière publication à laquelle il a pu mettre la main est encore un de ces hommages d'affection. C'est sa notice sur la vie et les travaux de M. E. Miller, qui précède les souvenirs et les lettres écrites par notre savant confrère durant ses missions au Mont-Athos et à l'île de Thasos, et dont M. de Saint-Hilaire s'était chargé avec empressement de surveiller l'impression.

IV

L'œuvre littéraire de M. de Saint-Hilaire se divise en deux branches principales : le vieux français et le grec moderne. Les deux choses paraissent tout à fait différentes, et pourtant on trouverait entre elles un rapprochement si l'on songe que le grec traverse actuellement une période qui n'est pas sans analogie avec celle que le français a traversée avant de devenir ce que vos grands écrivains en ont fait.

Les amis du jeune marquis s'étonnèrent lorsqu'ils le virent s'engager dans cette double voie. Ils le connaissaient chercheur et travailleur, mais ils s'attendaient à le voir devenir critique d'art, ou même musicien savant, plutôt que se porter vers des travaux d'érudition. Tout jeune encore, il s'était fait admettre (en 1856) dans la Société académique des enfants d'Apollon. Cette Société date de loin ; elle a tout près d'un siècle et demi d'existence. Ses membres sont censés cultiver toutes les muses, mais elle est surtout composée d'artistes et de musiciens. M. de Saint-Hilaire en fut pendant longtemps un des membres les plus actifs. Après avoir été, à plusieurs reprises, chargé de fonctions qui n'étaient pas seulement honorifiques, il fut nommé président de la Société ; ce qui lui donna, plus d'une fois, l'occasion de prononcer à ses séances des discours. En 1870 il publia la brochure, dont nous avons déjà parlé, sous le titre de « *Lettre sur la musique de chambre, adressée à M. Adolphe Blanc, membre de la Société académique des enfants d'Apollon.* »

Cependant, en même temps qu'il semblait se vouer exclusivement à la musique, M. de Saint-Hilaire faisait paraître de petits écrits qui indiquaient ses tendances vers d'autres études. En 1861, il faisait imprimer à Dunkerque, comme « membre correspondant de la Société Dunkerquoise », un *Essai historique sur le sujet d'Amphitryon.* Cette brochure fut suivie, en 1864, d'une *Étude sur les fabulistes flamands et hollandais antérieurs au* XVIIIe *siècle.* En 1868, il fit paraître le *Livre des cent Ballades,* qu'il dédiait à M. de Lamartine. En 1870, il éditait, dans le Cabinet du bibliophile, le *Traité d'Amphitryon et de Géta,* traduit par Eustache Deschamps. Ces publications marquaient d'avance la place du marquis de Saint-Hilaire dans la Société des anciens textes français. Il en fut un des fondateurs (1872) et il en est resté un des administrateurs jusqu'à sa mort. En 1876, il se chargea d'éditer, pour cette Société, les *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps.* Le premier volume parut en 1878; les trois volumes suivants virent le jour successivement en 1880, 1882 et 1884; le cinquième en 1887. Le travail était long et difficile et il calculait que, pour en venir à bout, il devait vivre une dizaine d'années encore. Le sixième volume, qu'il avait terminé, doit paraître prochainement. Nous ne croyons pas être indiscrets en annonçant qu'il sera précédé d'une préface de notre collègue M. Gaston Paris, dans laquelle l'éminent savant parlera de ce travail avec une compétence qui nous manque absolument (1).

Dans sa notice sur Paulin Paris, qui figure en tête du troisième volume d'Eustache Deschamps, M. de Saint-Hilaire dit comment il fut entraîné par les leçons de ce savant à aimer le moyen âge et comment ce fut lui qui l'encouragea à entreprendre cette publication. M. de Saint-Hilaire consentit, mais à une condition : que M. Paulin Paris fût « son commissaire responsable ». — « Cette « lourde tâche, dit-il, qu'il remplit toujours avec tant de bonne « grâce, M. Gaston Paris l'a trouvée dans la succession de son di- « gne père et, avec une obligeance dont les lecteurs d'Eustache « Deschamps ne sauraient lui être assez reconnaissants, il a ac-

(1) On trouvera aussi dans le numéro de janvier de la *Romania* une appréciation, courte mais complète, des travaux de M. de Saint-Hilaire sur le moyen âge français, écrite par un juge non moins compétent, M. P. Meyer.

« cepté de la continuer. C'est une lourde et rude tâche, en effet, « que d'être le commissaire responsable d'une publication aussi « étendue et aussi délicate, et qui demande tant de connaissances « variées et profondes, surtout quand le travail a été entrepris « par un simple amateur auquel manque l'éducation première qui « ne s'acquiert qu'avec tant de peine et que donne si complète « ment notre savante École des chartes. »

Simple amateur; voilà le titre derrière lequel sa modestie aimait toujours à se retrancher. Amateur éclairé, la curiosité toujours en éveil, très instruit et continuant toujours à s'instruire, aimant le travail et sachant s'y appliquer, se plaçant au-dessus de toute ambition personnelle, il n'avait que celle d'élargir l'horizon toujours varié de ses jouissances intellectuelles. Ces qualités d'esprit, jointes à cette aisance dans ses manières, à cette sérénité dans le caractère, à cette égalité d'humeur, à cette autorité sans nulle prétention, que nous avons tous reconnues et aimées en lui, le faisaient rechercher et le plaçaient dans les premiers rangs au sein de toutes les compagnies auxquelles il a appartenu. La Société d'histoire diplomatique, la Société d'histoire de France, la Société historique du cercle Saint-Simon, les associations de province dont il était membre, se sont fait, l'une après l'autre, un devoir d'affirmer, par leurs témoignages, que sa perte n'est pas une de celles qu'on peut facilement réparer.

V

De toutes les Sociétés qui l'ont compté parmi leurs membres, celle à laquelle il s'est le plus attaché, celle où le vide de son absence sera le plus longtemps et le plus profondément senti, est notre Association des études grecques. Elle était devenue une seconde famille pour lui. Il fut un des premiers à s'inscrire parmi ses adhérents. Il y apportait cette sympathie pour la Grèce qui ne fit que s'accroître à mesure qu'il apprenait à la mieux connaître; sympathie qui trouva aisément à se déployer dans cette Société dont le programme, comprenant l'hellénisme tout entier, se rat-

tache à toutes les questions qui concernent la littérature, l'art et l'histoire de la Grèce ancienne et de la Grèce moderne.

La curiosité de M. de Saint-Hilaire pour le grec moderne s'éveilla dès les bancs du collège. Voici comment. Un de ses camarades du lycée Louis le Grand, dont les élèves de Sainte-Barbe suivaient les cours, venait de lire l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem.* Ainsi que vous vous le rappelez, parmi les notes ajoutées à cet ouvrage, M. de Chateaubriand avait inséré le texte du contrat passé avec le capitaine du bâtiment qui devait conduire le *beyzadé* français au port de Jaffa. La lecture de ce texte intrigua le jeune homme. Malgré les fautes d'orthographe de son rédacteur illettré, il voyait bien que c'était du grec, mais c'était un grec qui le déroutait. Il fit part de sa découverte à ses camarades et l'on demanda des renseignements sur le grec moderne à l'un des professeurs du lycée. Il leur répondit qu'il n'en avait jamais entendu parler. On s'adressa à un autre professeur qui leur communiqua sa vague connaissance d'une langue ayant quelques rapports avec le grec et que les habitants du pays parlaient, paraît-il, encore. Peu satisfaits de ces informations, les jeunes gens se hasardèrent à soumettre la question à leur professeur, de rhétorique, qui n'était autre que notre regretté confrère et ancien président, M. Glachant. Celui-ci les mit au courant, leur expliqua ce qu'était le grec moderne, leur parla de la prononciation traditionnelle conservée par les Grecs et leur proposa même de la leur apprendre. La proposition fut acceptée avec joie et désormais on fit usage dans les leçons de la prononciation nationale (1).

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter ici que le professeur actuel de grec moderne à l'Ecole des langues orientales vivantes, notre collègue M. Emile Legrand, à qui nous devons tant de travaux savants sur notre langue, n'a commencé à s'intéresser, lui aussi, au grec moderne qu'en lisant ce même contrat. La Grèce doit beaucoup à Chateaubriand pour les sympathies qu'il a su lui

(1) L'ancien camarade de M. de Saint-Hilaire, dont nous tenons ces détails, est notre collègue M. Paul David, avocat à la cour d'appel. M. David continue toujours, lui aussi, à s'intéresser à l'étude du grec moderne, qu'il ne délaisse point à travers ses occupations professionnelles.

attirer par son *Itinéraire* et par les préfaces, si chaleureuses pour la cause hellénique, qu'il y a successivement ajoutées. Mais il ne pouvait point se figurer que parmi les services qu'il a rendus à la Grèce, un des plus durables a été l'insertion de la prose du capitaine Dimitri parmi les notes de son livre. Il nous a ainsi donné deux, au moins, des plus éminents propagateurs du grec moderne en France.

Ses études de droit finies, M. de Saint-Hilaire revint encore à l'étude du grec moderne. Il suivit le cours de M. Brunet de Presles. Une étroite amitié s'établit bientôt entre le maître et l'élève, que, d'ailleurs, tant d'affinités de goûts et de caractère rapprochaient. Ce que M. Paulin Paris avait fait pour lui par rapport au vieux français, M. Brunet de Presle le fit en ce qui concerne le grec et la Grèce. En même temps que la connaissance de la langue, il lui transmit ses vives sympathies pour le pays.

En lisant la notice consacrée par notre ami à M. Brunet de Presles, on croirait souvent qu'il s'agit de celui qui l'a écrite, autant que de celui qui en est le sujet. M. Brunet de Presles aimait la Grèce sans l'avoir jamais visitée, « mais il la connaissait « par ses études et par les livres mieux que les Grecs eux-« mêmes... il s'en occupait toujours... Sa maison était le lieu de « rendez-vous de tous les Grecs qui venaient à Paris ; ils étaient « assurés d'y trouver toujours l'accueil le plus affable et l'appui « le plus certain. C'était, en quelque sorte, un consul de la répu-« blique des lettres grecques .»

Ne reconnaît-on pas là M. de Saint-Hilaire lui-même et sa maison si hospitalière?

« Il nous souvient, continue-t-il, d'avoir rencontré jadis dans « une rue voisine de la rue des Saints-Pères, qu'habitait notre « savant ami, un Grec âgé qui venait d'arriver à Paris et qui, « ne sachant pas un mot de français, répétait aux passants le « nom de Brunet de Presles, chez lequel tout naturellement il « se rendait ». Il ne dit pas l'étonnement et la joie de ce Grec lorsqu'il se vit interpeller dans sa propre langue par le Parisien auquel il s'adressait. Ce vieillard, M. Zanos, fut un de nos premiers compatriotes dont notre ami fit la connaissance. C'est lui qui a donné des leçons de grec à la marquise de Saint-Hilaire. Car, vivant toujours de la vie de son fils, partageant ses goûts,

la marquise se mit à l'âge de soixante-cinq ans à apprendre le grec et y fit assez de progrès pour pouvoir le lire, et écrire même souvent dans leur propre langue à ses amis hellènes les billets qu'elle leur adressait.

M. de Saint-Hilaire demeura jusqu'à ses derniers jours un ami sincère et dévoué de la Grèce. Sans se faire d'illusions sur ce qui lui manque encore, il savait lui tenir compte de tout ce qu'elle avait fait jusqu'ici d'efforts pour rentrer dans la voie du progrès. Il suivait, avec une attention pleine de sympathie, son développement intellectuel et matériel. Il partageait nos peines et nos joies nationales. « Il me semble, m'écrivait-il, que la Grèce « est une patrie commune à tous ceux qui ont dans le cœur le « sentiment et l'amour du beau ». Il chérissait l'espoir d'y aller un jour et d'y rester longtemps. Nous caressions ensemble le projet d'y faire un voyage à l'automne prochain. Il y était attendu avec joie par ses amis, et il n'avait là-bas que des amis. Ceux qui ne le connaissaient pas personnellement ne l'en aimaient pas moins pour tout ce qu'il avait montré d'affection à leur pays. Tous les Grecs qui depuis vingt ans ont visité Paris, se faisaient un devoir et un plaisir d'aller le voir. Nos jeunes étudiants trouvaient toujours en lui un conseiller, un protecteur et un ami. Il s'intéressait à eux ; il s'attachait au talent naissant et il était heureux quand il le voyait tenir ce qu'il avait promis. Il se faisait une fête d'assister aux soutenances de thèse de ceux de nos compatriotes qui passaient leur doctorat à Paris. Il avait fait un voyage en Italie, rien que pour assister à la première représentation du premier opéra de son ami Samara, et il lui promettait d'aller ce printemps encore à Milan pour être témoin de son nouveau triomphe. La liste serait trop longue de tous ceux qu'il avait si bien su s'attacher par les liens de l'affection et de la reconnaissance. Aussi l'homme et l'écrivain ont-ils été universellement regrettés en Grèce. Sa mort y a produit une tristesse générale. Nos journaux en ont parlé en des termes émus. Dans la Chambre, les députés de tous les partis, oubliant leurs dissensions politiques, se sont unis dans l'expression d'une douleur commune pour la perte que la Grèce venait de faire en sa personne.

Il n'y a presque pas d'annuaire de l'Association des Études

grecques où M. de Saint-Hilaire n'ait inséré soit quelque étude sur notre littérature contemporaine, soit une de ces notices dont nous avons déjà parlé sur la vie et les œuvres de quelqu'un des confrères éminents que nous avons perdus, soit enfin un discours résumant les travaux annuels et les pertes de la Société. Nommé, dès le commencement, membre du comité et réélu comme tel, aussi souvent que les statuts de l'Association le permettaient, il en a été président en 1883. Membre constant de la plupart des commissions de notre Société, il apportait dans toutes les fonctions qu'il a remplies une assiduité, une activité, un zèle dont ses confrères garderont longtemps le souvenir.

On relira toujours avec intérêt dans nos Annuaires ses articles. *Les* Κορακιστικὰ *de Rizos Neroulos, Alexandre Soutsos, sa vie et ses œuvres, La presse dans la Grèce moderne, Sur un essai de théâtre national en Grèce, Des traductions et imitations en grec moderne, Nicolas Machiavel et les écrivains grecs, Des Syllogues grecs et du progrès des études littéraires dans la Grèce de nos jours, Homère dans le moyen âge occidental,* voilà les titres de quelques-unes de ces études qui, rassemblées, formeraient un gros volume (1). On en formerait un autre, non moins intéressant, avec tout ce qu'il a publié sur la Grèce en dehors de ces annuaires. En 1875, il faisait insérer dans les Mémoires de la Société Dunkerquoise une *Notice sur la comédie intitulée la Tour de Babel de M. D. K. Byzantios.* Dans le recueil *le Monde poétique,* il a donné des études sur George Drossinis, le charmant poète et le non moins charmant nouvelliste, sur d'autres encore. Il a écrit une notice sur la vie et les œuvres d'Aristote Valaoritis, mise en tête des œuvres complètes de ce poète, traduites en français par M. Jules Blancard. (Paris, Ernest Leroux, 1883 et 1886.) Il préparait aussi une notice sur le poète George Zalocostas, qui devait accompagner la traduction de ses œuvres, faite également par M. Blancard et qui a été revisée en entier par M. de Saint-Hilaire.

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1878, il s'était chargé de faire le volume sur la Grèce dans la collection Lamarre (2). Ce volume, contenant un aperçu général de l'histoire de la Grèce,

(1) Voir la Bibliographie qui fait suite à cette notice.

(2) *Les pays étrangers à l'Exposition.*

avec des détails sur son gouvernement, sa statistique et sa géographie, offre un tableau complet de l'état de notre pays à cette date. C'était une occasion pour M. de Saint-Hilaire d'être utile à la Grèce, et il ne pouvait manquer d'en profiter. La commission grecque à l'Exposition de 1889 s'en est souvenue lorsqu'elle l'a chargé d'y représenter la Grèce dans le jury de la librairie. Il ne s'est pas cru le droit de refuser cette tâche, malgré les ménagements qu'aurait dû lui inspirer l'état de sa santé, et il la remplit comme il remplissait toujours toutes celles qu'il avait acceptées. Le gouvernement grec avait placé son nom sur les listes des promotions dans l'ordre royal du Sauveur, dont le marquis de Saint-Hilaire était déjà officier. Sa mort est survenue avant qu'il eût pu recevoir cette marque officielle de la reconnaissance nationale.

En 1880, il publia une traduction des *Lettres de Coray au protopsalte de Smyrne, Démétrius Lotos, sur les événements de la Révolution française*, dont le savant grec avait été un témoin oculaire. Cette publication avait été précédée de celle des *Lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette* (1). Dans une courte préface, M. Egger et le marquis de Queux de Saint-Hilaire informaient le lecteur que le recueil de ces lettres avait été préparé pour l'impression par M. Brunet de Presles; ce qui n'empêche pas que, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, notre ami s'était chargé, avec le dévouement qui lui était habituel, de la partie la plus lourde de la tâche.

J'aurais passé entièrement sous silence d'autres publications de M. de Saint-Hilaire, si je ne croyais devoir témoigner ici ma reconnaissance personnelle à l'habile traducteur qui m'a fait l'honneur de joindre son nom au mien pour faire connaître aux lecteurs français les humbles récits, auxquels il a ajouté le charme de votre langue. L'amitié fraternelle qui l'unissait à l'auteur explique l'empressement et la bonne volonté qu'il a mis à partager ainsi avec lui la responsabilité de ces petits ouvrages.

(1) Paris, F. Didot, 1877.

VI

Au milieu de ces travaux variés et incessants, la vie de M. de Saint-Hilaire était restée sans nuage jusqu'en 1870. Plein de jeunesse et de santé, près de sa mère, entouré d'amis, recherché dans le monde, toujours occupé de choses qui l'intéressaient, il avait tout lieu d'être satisfait de l'existence. Il ne lui avait pas été donné, il est vrai, d'être époux ni père, mais, aussi, il avait été à l'abri des angoisses dont ces joies sont trop souvent mélangées.

Quand survint la guerre de 1870 et le siège de Paris, il fit son devoir de bon citoyen, simplement, naturellement comme toujours. Sous l'Empire, il avait été nommé capitaine de la 4e compagnie du 21e bataillon de la garde nationale. Ces nominations étaient alors considérées comme une corvée, que tout le monde tâchait d'éviter. Mais, nous l'avons déjà dit, M. de Saint-Hilaire était de ceux qui ne s'effacent jamais devant un devoir qu'on réclame d'eux.

La garde nationale ne fut appelée à prendre les armes qu'après la chute de l'Empire. Lorsque, d'après la nouvelle organisation, les officiers durent être élus par leurs compagnies, la 4e du 21e bataillon maintint dans son grade son ancien capitaine. Un bataillon de marche ayant été formé au courant du mois de décembre, M. de Saint-Hilaire fut nommé, à l'unanimité, commandant de ce bataillon. Dans l'exercice de ces fonctions nouvelles, il fit preuve des qualités qui, toujours et partout, lui attirèrent l'estime et la sympathie de ceux avec qui il était en contact. A l'esprit de discipline, à l'exactitude exemplaire dans tous les détails de son service, il joignait la bonté active qui lui était naturelle. Il était devenu l'ami de tous ses soldats. Parmi eux, il y en avait beaucoup qui étaient dans la gêne. Grâce à leur commandant, pendant toute la durée du siège, tous virent s'adoucir leurs privations. Il trouvait toujours le moyen d'avoir quelque argent pour ceux qui en avaient le plus besoin.

La compagnie de M. de Saint-Hilaire comptait aussi un nombre considérable de savants et de lettrés. M. Duruy et M. Gaston Bois-

sier en étaient. Il eut parmi ses soldats MM. Fernet et Vacquant, tous les deux, aujourd'hui, inspecteurs généraux de l'Université, M. Lachelier, maître de conférences à l'École normale, M. Dubief, alors directeur de Sainte-Barbe, M. Duverger, professeur à l'École de droit. Il y avait aussi là François Coppée qui, élu par ses camarades lieutenant d'abord, et puis capitaine, refusa ces grades pour rester simple soldat.

Le bataillon ne se trouva engagé dans aucun des combats qui eurent alors lieu autour de Paris. Il montait la garde à la Porte d'Italie, passant les nuits glaciales de cet hiver rigoureux dans la tranchée. Une nuit il eut la chance de camper dans le théâtre des Gobelins, alors nouvellement bâti, où les soldats dormirent dans les fauteuils d'orchestre, le fusil entre les jambes. Parfois on se réunissait entre camarades pour manger, ce que l'on pouvait alors trouver à manger, chez une concierge de l'avenue d'Italie. C'est là que Coppée lut à ses camarades la *Lettre d'un mobile breton.* Les mobiles bretons venaient en ce moment d'arriver à Paris et s'étaient logés dans le quartier du Panthéon, celui du 21e bataillon. Le jeune commandant prit le poème des mains de Coppée et le porta au *Journal des Débats*, où il fut publié pour la première fois.

Au milieu des épreuves du siège, les anxiétés de M. de Saint-Hilaire se partageaient entre sa patrie et sa mère. Celle-ci se trouva exposée à un danger véritable lorsque le bombardement eut commencé (1). L'armée assiégeante avait pris le dôme du Panthéon pour une de ses cibles. Les maisons voisines en avaient eu souvent à souffrir ; Mme de Saint-Hilaire ne se décidait pas cependant à quitter son appartement. Un obus qui y pénétra un jour,

(1) M. Gidel a bien voulu nous rappeler que le jour même où le bombardement commença, le 5 janvier 1871, il devait y avoir une séance de l'Association des Études grecques chez M. Brunet de Presles. Le premier obus tomba dans la rue des Feuillantines, d'autres suivirent et visaient le Panthéon. Ceci n'empêcha pas plusieurs des membres de l'Association de se rendre à l'appel. Quelques-uns portaient l'uniforme de garde national. M de Queux de Saint-Hilaire en était, et M. Gidel se souvient qu'il fit la remarque que parmi ceux qui envoyaient ces projectiles à Paris, il devait bien y en avoir aussi qui aimaient les lettres et qui regrettaient de ne pouvoir assister à quelque séance analogue à celle qui se tenait en ce moment.

heureusement sans éclater, eut enfin raison de ses résistances. Elle se laissa conduire par son fils dans une maison amie du faubourg Saint-Honoré, où elle resta jusqu'à la fin du siège.

Voici une lettre de M. de Saint-Hilaire qui dira mieux que je ne pourrais le faire les tristesses qui suivirent la guerre étrangère. Il l'écrivait à un de ses amis de jeunesse qu'il affectionnait le plus, M. Jules Bezard, qui a eu l'obligeance de nous la communiquer. Elle est datée de Florence, le 28 mars 1871 :

« Vous voyez, dit-il, par le lieu d'où je date cette lettre, que « nous avons mis les Alpes entre nous et l'émeute un moment « triomphante. Depuis longtemps je voulais emmener ma mère « de Paris pour la reposer des fatigues et des souffrances de ce « long siège. J'étais parti pour la Flandre quelques jours après « la signature de la paix et j'étais revenu, il y a samedi dix jours, « le matin, croyant encore Paris aussi calme, au moins à la sur- « face, que lorsque je l'avais quitté. Au lieu de cela, je trouve, en « arrivant, un ordre de service auquel j'ai répondu, quoique « j'eusse donné ma démission déjà, et pendant toute la journée « de samedi nous avons essayé de tenir tête à l'émeute. Malheu- « reusement, mon bataillon était le seul bon de l'arrondissement. « Il fut bientôt entouré par les trois mauvais qui obéissaient au « Comité central, et nous fûmes réduits à l'impuissance. Le len- « demain matin, on m'apportait la nouvelle que nous étions licen- « ciés et moi révoqué, et bien que je refusasse de reconnaître « cette autorité essentiellement révolutionnaire, comme je voulais « à tout prix éviter de donner le signal de la guerre civile, j'ai « recommandé à tous mes gardes la plus grande prudence et la « plus complète abstention de manifestations hostiles, en atten- « dant que nous soyons en force. Bref, j'ai couru pendant deux « jours à la recherche d'une autorité quelconque qui voulût bien « donner des ordres et se mettre à la tête du parti de l'ordre, cent « fois plus nombreux, mais mille fois plus timide que l'autre. En « rentrant, j'ai appris qu'on était venu deux fois déjà pour m'ar- « rêter. Alors, je vous l'avoue, comme je ne me sentais aucune « vocation pour la prison, même innocent, et que la fusillade, « même par le bataillon de Belleville, ne me souriait que très « médiocrement, j'ai voulu éviter au moins à ma mère l'effroi de « me savoir arrêté, et je l'ai décidée à partir, mais non pas cepen-

« dant sans avoir fait une dernière tentative pour trouver l'ami-
« ral Saisset qui était introuvable. Nous sommes partis mercredi
« dernier, il y a aujourd'hui huit jours, pour l'Italie, sans savoir
« même si on me laisserait passer, car dans la nuit on était encore
« revenu avec un mandat d'arrêt. Heureusement, nous avons pu
« partir et, après un voyage assez fatigant et fort triste au milieu
« des Prussiens et de notre armée désorganisée, nous voici arrivés
« à Florence, où ma mère compte rester quelques jours pour se
« remettre de tant de fatigues et d'émotions. »

Mais ce séjour loin de la France, tandis que la guerre civile se prolongeait, devenait une cause d'angoisses poignantes pour l'âme généreuse du marquis de Saint-Hilaire.

Le 5 mai il écrivait encore à M. Bezard : « Je regrette beaucoup,
« et plus que je ne puis vous le dire, d'être loin de la France dont
« la grande ombre jette un froid de mort sur tout le beau pays au
« milieu duquel nous vivons et dont nous ne jouissons pas. Si je
« n'avais pas eu ma mère, que je voulais enlever de cet enfer de
« Paris et que je voulais reposer en lui enlevant ces tristes préoc-
« cupations, j'aurais été me mettre à Versailles au service de
« Thiers ; car je trouve que le devoir de tous les honnêtes gens est
« de se grouper et non pas de s'enfuir. Et moi, qui avais toujours
« été fier de ce que mes parents n'avaient pas émigré en 1793, il
« me semble que je commets une lâcheté en n'étant pas en France
« en ce moment. Et pourtant qu'y ferais-je? Avec ma mère âgée,
« souffrante et que je ne saurais exposer même à ne plus m'avoir...
« Ah ! que Montesquieu a raison quand il dit que dans le temps
« de révolution le difficile n'est pas de faire son devoir, mais de
« savoir où est son devoir. »

Ne reconnaît-on pas à ces lignes émues l'homme tout entier? A mesure que des nouvelles de plus en plus tristes venaient de Paris, il se pardonnait moins de s'en trouver éloigné. « Pauvre France ! » écrivait-il le 23 mai 1871. « J'ai presque honte de vivre, et surtout
« de vivre à l'abri et à l'étranger, pendant que ces horreurs se
« commettent chez nous et je me prends souvent à regretter de
« n'avoir pas été fusillé par ces gredins. »

Seule, la mort de sa mère fit sortir du fond de son âme un pareil cri de douleur. La vie, écrivait-il, douze ans plus tard, d'Hazebrouck, où il était allé déposer sa dépouille mortelle, « la vie

« me paraît vide et inutile, depuis que je n'ai plus à la consacrer « à ma chère mère ». Des mois se passèrent et il ne pouvait pas encore s'habituer à vivre sans elle. « Depuis que j'ai perdu ma « mère, qui était comme le lest qui empêchaît ma pauvre barque « de flotter au hasard et sans direction, avec les meilleures vo- « lontés du monde je ne fais rien et me surmène en choses inu- « tiles. »

VII

Il reprit peu à peu ses habitudes, se remit au travail, organisa sa vie désormais solitaire, bornant de plus en plus ses relations à un cercle d'intimes. Un pieux pèlerinage à Hazebrouck, à date fixe, chaque année, — quelques semaines passées tantôt au Mont-Dore, tantôt dans l'Engadine, pour se conformer aux recommandations de son médecin, — de rares et courtes visites en Belgique, en Hollande ou en Italie, voilà les distractions qu'il se donnait de préférence. Il passait la plus grande partie de l'année à Paris. Au printemps et à l'automne il allait toujours faire des séjours plus ou moins prolongés dans sa terre de Saint-Hilaire.

Il avait acquis cette propriété en 1879. Quelques mois auparavant, dans le congrès des Sociétés savantes tenu à Paris, un savant saintongeois, M. Louis Audiat, ayant entendu prononcer le nom du marquis, s'était approché de lui après la séance et lui avait demandé s'il appartenait à la famille de ce nom qui était de sa province. Le marquis répondit affirmativement et il réclama de son interlocuteur des renseignements sur le pays et sur le domaine dont sa famille s'était détachée depuis tantôt un siècle. A la suite de cette connaissance fortuite, il devint membre de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis, présidée par M. Audiat. Ce fut là le début de ses rapports avec la province dont il était originaire. En même temps, il apprit qu'il y possédait encore des parents, grâce aux anciennes alliances de sa famille. Cédant facilement aux instances de M. Audiat, il alla, dans le courant de l'année suivante, visiter la Saintonge et le domaine de ses ancêtres. Par un heureux hasard, il sut que le détenteur de cette

propriété serait disposé à s'en défaire. L'idée de la racheter sourit à la marquise ; elle poussa son fils à en faire l'acquisition. Celui-ci se prêta aux désirs de sa mère, qui étaient ou devenaient toujours les siens. Les négociations ne furent pas longues. Il se défit d'une partie de ses terres en Flandre et en plaça le produit dans le domaine de Saint-Hilaire. L'été suivant, il y amena sa mère. « Nous avons mis, m'écrivait-il en m'y invitant, le 1er juil-« let 1880, nous avons mis pour la première fois, ma mère et « moi, le pied dans notre domaine, sorti de la famille à la Révo-« lution de 1793 et que j'ai été assez heureux pour faire rentrer « dans la famille l'année dernière. La première impression, mal-« gré tout ce que j'avais pu dire à ma mère, ne lui a pas été favo-« rable. Elle avait tant entendu parler de cette terre et du châ-« teau, qu'elle n'avait pu se décider à croire, d'abord, que le « château avait été rasé à la Révolution et par conséquent n'exis-« tait plus ; ensuite, qu'il avait été remplacé par une série de « petits bâtiments dépendant les uns des autres et qui n'ont rien « de seigneurial... Si le château ne mérite guère ce nom pom-« peux, le parc est beau et pourra vous offrir de jolies prome-« nades. »

En effet, un immense pigeonnier rond et deux tours, dont l'une à moitié détruite, étaient tout ce qui restait de la demeure seigneuriale. Entre les deux tours une suite de constructions communiquant l'une avec l'autre, mais de hauteur inégale, leurs toits s'abaissant progressivement, faisait dire au marquis que son château était construit en forme de télescope. Les jardins tout autour étaient vastes ; et la *garenne*, qui y faisait suite, rappelait bien les temps anciens ; mais les fermes qui dépendaient du château ne valaient point, surtout après l'invasion du phylloxera, les bonnes terres de Flandre contre lesquelles elles avaient été échangées. Au point de vue économique, l'échange n'était pas une bonne spéculation. Mais en rachetant la terre dont il portait le nom, le nouveau propriétaire n'avait pas songé à faire une affaire. Il était heureux de s'en voir le possesseur. Il y revenait toujours avec plaisir. Les parents qu'il avait retrouvés (1) et dont

(1) Ce sont les deux familles Joly D'Aussy, de Saint-Jean-d'Angély et du château de Crazannes.

il n'avait pas tardé à se faire des amis dévoués, resserrèrent bien vite les liens qui l'attachèrent de plus en plus à son pays d'origine. Il aimait à se retrouver au milieu d'eux. Il aimait à recevoir ses amis qui venaient de Paris jouir de sa simple et charmante hospitalité. On se reposait en travaillant, on se promenait dans la garenne ou dans les jardins, parmi les rosiers que le châtelain élaguait avec son *sécateur féodal,* comme lui disait en plaisantant son ami Coppée. Le soir, on se réunissait dans le salon, où quelque lecture intéressante interrompait souvent la conversation toujours animée ; ou bien, s'il faisait un peu froid, on allait jouir d'une bonne flambée dans la vaste cuisine, en causant avec les deux vieux domestiques campagnards, qui adoraient ce maître dont la bonté affable les mettait à leur aise sans diminuer leur respect.

Les paysans des alentours, ainsi que les habitants du bourg voisin de Soubise, avaient aussi appris bien vite à l'aimer. Tous, sans le vouloir peut-être et sans y penser, le traitaient un peu comme leur chef naturel, comme le fils de ses ancêtres. On avait voulu le nommer maire de Soubise, mais il n'y avait jamais consenti, et son refus avait été loin de nuire au respect qu'il imposait ou à l'influence latente et tranquille qu'il exerçait sans la rechercher. En le voyant là, on ne pouvait s'empêcher de regretter qu'il fût le dernier de sa race. Si lui-même a senti ce regret, il a trouvé le plus noble moyen de s'en consoler. A défaut d'héritier de son nom, il a, par son testament, légué sa terre de Saint-Hilaire aux Petites-Sœurs des Pauvres.

C'est dans cette terre qu'il a passé les dernières semaines de sa vie. Il en est parti, plus malade qu'il ne le croyait, pour venir se soigner à Paris. Trois jours après il était mort (le 29 novembre 1889).

Dans le cimetière tranquille de sa ville natale d'Hazebrouck, ce fils pieux avait fait construire un petit mausolée contenant trois tombes. A droite, repose son père ; à gauche, cette mère qu'il a tant aimée. Comme un dernier témoignage d'affection pour la Grèce, il avait fait graver sur son tombeau, en guise d'épitaphe, les beaux vers grecs qu'un de ses amis, M. Constantin Triantaphillis, lui avait adressés lorsqu'il l'avait perdue. Chacun des deux monuments est surmonté d'un buste. Un troisième

buste, dû comme les deux autres au sculpteur Bonnassieux, son ami, surmontera la tombe du milieu, la tombe fraîchement ouverte pour recevoir les restes mortels du dernier des Queux de Saint-Hilaire.

D. Bikélas.

BIBLIOGRAPHIE

des publications du Marquis de Queux de Saint-Hilaire.

1859. Thèse pour la licence, présentée à la Faculté de Droit de Paris, le 9 juin 1859. Paris, Lacour, 43 p.

1860. Discours prononcé à la séance publique annuelle de la Société académique des enfants d'Apollon. Paris, F. Malteste. In-8°, 15 p.

1861. De l'influence du christianisme sur le droit pénal des Romains. Discours prononcé aux assises scientifiques tenues à Dunkerque (séance du 23 avril), par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, *avocat à la Cour impériale de Paris*. Paris, imprimerie A.-E. Rochette. In-8°, 51 p.

1861. Essai historique sur le sujet d'Amphitryon, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. Dunkerque, typographie Benjamin Kien, rue Nationale, 26. In-8°, 43 p.

1861. Discours prononcé en séance publique de la Société académique des enfants d'Apollon le 9 mai 1861. Paris, Félix Malteste.

1862. Les lois sur la noblesse et les gens de lettres au XVIIe siècle (dans le Héraut d'armes, Revue de la Noblesse, 1er vol., p. 156-186).

1864. Les Fabulistes flamands et hollandais, antérieurs au XVIIIe siècle. (Extrait des Annales du comité flamand de France, tome VII.) Lille, imprimerie de Lefebvre-Ducrocq. In-8°, 55 p.

1866. Discours prononcé dans la séance publique annuelle de la Société académique des enfants d'Apollon. Paris, F. Malteste. In-8°, 15 p.

1867. Une tragédie grecque moderne, Mérope, par M. D. Bernardakis (dans la Revue de Paris, 20 nov. et 10 déc. Deux articles, 42 p.).

1868. Discours prononcé dans la séance annuelle de la Société académique des enfants d'Apollon. Paris, F. Malteste. In-8°, 36 p.

1868. Le livre des Cent Ballades, contenant des conseils à un chevalier pour aimer loialement et les responses aux ballades, publié d'après trois manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris et de la Bibliothèque de Bourgogne de Bruxelles, avec une introduction, des notes historiques et un glossaire. Paris, E. Maillet. In-8°, MDCCC et 282 p.

1869. Rossini, par *** (dans la Revue de Paris du 1er février, 79 p.).

1869. De l'Étude et de l'Enseignement du grec dans les pays scandinaves. Lettre à M. Brunet de Presles. (Revue de Paris, 15 juin, 21 p.).

1870. Lettre à M. Adolphe Blanc, membre de la Société académique des enfants d'Apollon, sur la musique de chambre. Paris, Jouaust (tiré sur papier Whatman à cent exemplaires et non mis dans le commerce). In-8°, 31 p.

1870. Notice sur les Κορακιστικά de Rizos Néroulos (dans le IVe Annuaire de l'Association des Études grecques, p. 56-94).

1870. Notice sur une comédie grecque moderne, intitulée Γυναικοκρατία, de M. D. Byzantios (dans les Mémoires de la Société Dunkerquoise, tome XV, 80 p.).

1871. La Presse dans la Grèce moderne depuis l'indépendance jusqu'en 1871. (Extrait de l'Annuaire de l'Association des Études grecques, année 1871.) Paris, imprimerie Adolphe Lainé. In-8°, 38 p.

1871. Adieux à l'Italie de Rizos Néroulos, publiés avec une préface (dans le Ve Annuaire de l'Association des Études grecques, p. 243-250).

1872. Le traicté de Getta et d'Amphitryon, poème traduit du latin de Vital de Blois, par Eustache Deschamps et publié pour la première fois avec introduction et notes. Paris, librairie des Bibliophiles. In-18, 60 p.

1872. Un essai de théâtre national dans la Grèce moderne. (Extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France, année 1872. Paris, imprimerie G. Chamerot. In-8°, 15 p.

1873. Des traductions et imitations en grec moderne (dans le VIIe Annuaire de l'Association des Études grecques, p. 330-357).

1873. Discours prononcé à la séance publique annuelle de la Société académique des enfants d'Apollon. Paris, F. Malteste. In-8°, 17 p.

1874. Notice sur la vie et les œuvres de M. E. Gatteaux, membre de l'Institut, doyen de la Société des enfants d'Apollon, pour

le 60e anniversaire de sa réception. Paris, F. Malteste. In-8°, 14 p.

1874. Notice des principales publications grecques faites en Orient et en France pendant l'année 1874-1875 (dans le IXe Annuaire de l'Association des Études grecques, p. 373-390.

1874. Le livre des Cent Ballades, etc. *Complément*. Paris, Maillet et Cie, XXIV et 17 p.

1875. Littérature dramatique de la Grèce moderne. — Notice sur la comédie intitulée la Tour de Babel, ou la corruption de la langue grecque dans les différents pays de la Grèce, comédie en cinq actes, de M. D. K. Byzantios. (Extrait des mémoires de la Société dunkerquoise, t. XIX). Dunkerque, typographie Ve B. Kien. In-8°, 34 p.

1875. Alexandre Soutzos, le poète national de la Grèce moderne, sa vie et ses œuvres. (Extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France, année 1874.) Paris, typ. G. Chamerot. In-8°, 33 p.

1875. Notice sur la vie et les ouvrages de M. Louis Marie Normand, graveur en taille douce, membre de la Société académique des enfants d'Apollon. Paris, F. Malteste. In-8°, 12 p.

1875. Notice sur M. Brunet de Presles, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. (Extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France, année 1875.) Paris, typ. G. Chamerot. In-8°, 31 p.

1876. Prosper Mérimée, Mateo Falcone, publié d'après le manuscrit auotgraphe de l'auteur (avec préface du marquis de Queux de Saint-Hilaire). Paris, Charpentier (tiré à cent exemplaires), VIII et 19 p.

1876. Notice sur M. Duquerre, secrétaire général de la Société académique des enfants d'Apollon. Paris, F. Malteste. In-8°, 12 p.

1876. Notice sur M. George Wyndham (extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'enseignement des Études grecques en France, année 1876). Paris, typ. G. Chamerot. In-8°, 19 p.

1876. Notice sur les services rendus à la Grèce par M. Ambroise Firmin-Didot, membre de l'Institut. (Extrait de l'Annuaire de l'Association des Études grecques.) In-8°, 36 p.

1876. Ἰακωβάκη Ῥίζου Νερουλοῦ ἀνέκδοτα ποιημάτια, ἐκδοθέντα ὑπὸ τοῦ Marquis de Queux de Saint-Hilaire, ἱππότου τοῦ Ἑλλ. Τάγματος τοῦ Σωτῆρος, Ἐν Παρισίοις, ἐκ τῆς τυπογραφίας τοῦ Chamerot, ἐν τῇ ὁδῷ τῶν Ἁγίον πατέρων, ἀρ. 19. In-8°, 51 p.

1877. Nicolas Machiavel et les écrivains grecs. (Extrait de l'Annuaire de l'Association des Études grecques.) Paris, typographie G. Chamerot. In-8°, 19 p.

1878. Discours prononcé en prenant la présidence de la Société académique des enfants d'Apollon, le 13 janvier 1878. Paris, F. Malteste. In-8°, 11 p.

1878. Nouvelles Lettres françaises inédites de Coray, adressées à M. P. Prévost de Genève, publiées par le marquis de Queux d» Saint-Hilaire. (Extrait de l'Annuaire de l'Association des Études grecques.) Paris, G. Chamerot. In-8°, 30 p.

1878. Des syllogues grecs en Orient et en Europe et du progrès des études littéraires dans la Grèce de nos jours. (Extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France, année 1877.) Paris, typ. G. Chamerot. In-8°, 38 p.

1878. (Les pays étrangers à l'Exposition de 1878.) La Grèce et l'Exposition de 1878. Paris, librairie Ch. Delagrave. In-12, 271 p.

1878. Œuvres complètes d'Eustache Deschamps, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. (Société des Anciens textes français.) Paris, librairie Firmin Didot et Cie, vol. Ier, XIV et 414 p.

1879. Louki Laras, par D. Bikélas, traduit du grec. Paris, Calmann Lévy, éditeur. In-12, VII, 299 p.

1879. Discours prononcé à la séance annuelle de la Société académique des enfants d'Apollon. Paris, F. Malteste. In-8°, 17 p.

1880. Œuvres complètes d'Eustache Deschamps. Vol. II, LXXVI et 379 p.

1880. Notice sur M. Léon Mélas (dans le XIVe Annuaire de l'Association des Études grecques), p. 321-324.

1880. Lettres de Coray au protopsalte de Smyrne, Dimitrios Lotos, sur les événements de la Révolution française (1782-1793), traduites du grec pour la première fois. Paris, Firmin Didot et Cie. In-8°, XXI et 275 p.

1880. Le premier texte des lettres de Mme de Sévigné. Réimpression de l'édition de 1725. Librairie des Bibliophiles. Jouaust. In-18, XIV et 110 p.

1881. Homère dans le moyen âge occidental. Extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France, année 1880. Paris, G. Chamerot. In-8°, 21 p.

1882. Œuvres complètes d'Eustache Deschamps. Vol. III, p. XXI et 409.

1882. Les Fables du très ancien Ésope, mises en rithme françoise par Gilles Corrozet, Paris, librairie des Bibliophiles. In-18, VII et 279 p.

1883. Notice sur Aristote Valaoritis, sa vie et ses œuvres. Tirage à

cinquante exemplaires, non mis dans le commerce, XCI p., in-16. (Cette notice est en tête du Ier vol. des Œuvres de Valaoritis, trad. par J. Blancard. Paris, Ernest Leroux, 1883).

1884. Œuvres complètes d'Eustache Deschamps, vol. IV, 380 p.

1884. Discours prononcé à l'assemblée générale de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France (du 17 avril 1884), par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, président. (V. l'Annuaire de 1884, p. LIX-LXXVII).

1884. Coumoundouros. Souvenirs personnels, par D. Bikélas. Traduit du grec. (Extrait de la Revue du Monde Latin du 25 décembre 1883.) Montpellier, imprimerie du Midi. In-8°. 15 p.

1885. La poésie contemporaine en Grèce. M. D. Bikélas (dans le *Monde poétique, Revue de poésie universelle*, n° 5, 10 mai 1885, 2e année).

1886. Discours prononcé à l'Assemblée générale de l'Association pour l'encouragement des Études grecques, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire remplaçant le président malade et les vice-présidents empêchés. (Annuaire de l'Association des Études grecques, p. LX-LXXXIII).

1886. Discours prononcé à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Egger (dans le XXe Annuaire de l'Association des Études grecques).

1886. Notice sur M. Émile Egger, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. (Extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France, année 1885.) Le Puy, imp. Marchessou. In-8°, 59 p.

1886. Lettre inédite de Coray à Chardon de la Rochette et lettres inédites du même à Koumas, traduite du grec (dans le XXe Annuaire de l'Association des Études grecques, p. 77-87).

1887. Notice biographique sur le colonel d'artillerie Edouard Dusaërt. Hazebrouck. In-18, p. 8.

1887. Allocution de M. le marquis de Saint-Hilaire, ancien président, remplaçant le président absent et les vice-présidents empêchés. (Annuaire de l'Association des Études grecques, 21e année, p. LVII-LXIX).

1887. Notice sur les services rendus à la Grèce et aux études grecques par M. Gustave d'Eichthal. (XXIe Annuaire de l'Association des Études grecques.) p. 1-103.

1887. Œuvres complètes d'Eustache Deschamps. Ve vol.

1887. La jeune poésie en Grèce. M. Georges Drossinis. (Dans le Monde poétique, Revue de poésie universelle, ne 3, mars 1887, quatrième année).

1887. D. Bikélas. Nouvelles grecques, traduites par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. [La Sœur Laide, Philippe Marthas, L'Enragé, Le Papas, Narkissos, Un Souvenir, Chez l'Oculiste, Le cap des deux frères.] Paris, Firmin Didot et Cie, v et 313 p.

1889. Notice sur la vie et les travaux de M. Emm. Miller, membre de l'Institut. (Dans la Revue des Études grecques, année 1888 et en tête du vol. « Le mont Athos, Valopédi, l'île de Thasos, » par E. Miller.) Paris, Ernest Leroux, 1889. In-8°, p. I-XCIII.

SIMONIDE DE CÉOS [1]

Avec Simonide de Céos, nous arrivons à l'âge de perfection du lyrisme. Le fond et la forme, enrichis par toutes les tentatives précédentes, sont parvenus à leur plein développement. Une ode est un cadre où la pensée grecque, peu à peu mûrie, fait entrer à la fois, d'une manière harmonieuse, le mythe et la réalité, la fantaisie et la réflexion, l'éclat des images et le sérieux de la morale. Le style se prête avec une parfaite docilité à l'expression brillante et précise de toutes les idées. Les grandes réformes musicales sont accomplies, du moins pour un temps : on vit sur la tradition de Stésichore. Mais on apprend à en mieux user ; on perfectionne chaque invention dans le détail ; la strophe est maniée avec une maîtrise inconnue jusque-là : elle devient plus ample et plus magnifique. Simonide est un de ceux qui font le plus pour cet achèvement du lyrisme choral. C'est un esprit admirablement doué, que les circonstances favorisent. Il excelle dans l'élégie comme dans le lyrisme proprement dit. Il connaît tout, s'intéresse à tout : on lui attribuait l'invention de la mnémotechnie (2), l'introduction de lettres nouvelles dans l'alphabet (3). C'est un homme de sagesse pratique et de raison, un conseiller écouté des puissants. Il est à la fois le favori des princes et l'ami des républiques. Aux yeux de la génération suivante, il reste comme un de

(1) Ce morceau sur Simonide de Céos fait partie du second volume de l'*Histoire de la littérature grecque,* destiné à paraître prochainement.

(2) Quintilien, XI, 2, 11 : Marbre de Paros, I, 70.

(3) Suidas, v. Σιμωνίδης.

ces poètes de bon conseil qui ont vraiment su la vie et qui sont les maîtres agréables de l'humanité.

Simonide naquit à Iulis, dans la petite île ionienne de Céos, toute voisine de l'Attique. Il était fils de Léoprépès, et sa naissance doit être placée vers 556. Ces détails nous sont connus avec précision, grâce à une épigramme dont il est lui-même l'auteur et qu'il composa en 476, à l'âge, dit-il, de quatre-vingts ans (1). Une tradition recueillie par Athénée (2) raconte que les habitants de Carthæa (une petite localité de Céos) avaient un temple d'Apollon et des fêtes où figuraient des chœurs ; Simonide, disait-on, avait débuté dans son métier de poète lyrique en dirigeant les chœurs de Céos. Sa réputation se répandit bientôt hors de son île. Quand Hipparque, le fils de Pisistrate, se mit à rechercher les artistes et les poètes, Simonide, alors âgé d'une trentaine d'années, fut un de ceux qui vinrent à Athènes (3) : il y rencontra Lasos d'Hermioné (4) et Anacréon. Le meurtre d'Hipparque dispersa cette troupe brillante. Simonide se rendit alors en Thessalie, d'abord à Crannon et à Pharsale, chez les Scopades ; plus tard, semble-t-il, chez les Aleuades, à Larisse. Il vécut sans doute assez longtemps chez les Scopades, car il leur avait consacré de nombreux poèmes. Une catastrophe mal déterminée, probablement la chute d'un toit pendant un festin, semble avoir presque anéanti

(1) Fragm. 147 :

Ἦρχεν Ἀδείμαντος μὲν Ἀθηναίοις ὅτ' ἐνίκα
Ἀντιοχὶς φυλὴ δαιδάλεον τρίποδα ·
Ξεινοφίλου δὲ τόθ' υἱὸς Ἀριστείδης ἐχορήγει
πεντήκοντ' ἀνδρῶν καλὰ μαθόντι χορῷ ·
ἀμφὶ διδασκαλίῃ δὲ Σιμωνίδῃ ἕσπετο κῦδος
ὀγδωκονταέτει παιδὶ Λεωπρέπεος.

Le Marbre de Paros (l. 64) mentionne un autre poète du nom de Simonide, qui serait le grand-père du nôtre ; mais c'est là, selon la juste remarque de M. Flach, une erreur analogue à celle qu'on rencontre dans la même chronique relativement à Stésichore : les deux Simonides en question proviennent du dédoublement maladroit d'un personnage unique.

(2) Athénée, X, p. 456, F.

(3) Platon, *Hipparque*, p. 228, C (μεγάλοις μισθοῖς καὶ δώροις πείθων).

(4) Aristophane, *Guêpes*, 1410 (Λᾶσός ποτ' ἀντεδίδασκε καὶ Σιμωνίδης), et le scholiaste sur ce vers.

cette famille (1). Simonide, préservé par un heureux hasard, chanta les morts dans un hymne. La légende si connue du secours prêté par les Dioscures à Simonide (2) se rattache à cette histoire. On le trouve aussi à Larisse, vers le même temps sans doute, composant des thrènes pour les Aleuades (3). La première guerre médique dut lui faire quitter la Thessalie. Il vint de nouveau à Athènes, où il composa une élégie en l'honneur de la victoire de Marathon : Eschyle avait concouru avec lui sur ce sujet et fut vaincu (4). Au temps de la seconde guerre médique, il est l'ami des principaux chefs de la Grèce, des Thémistocle et des Pausanias, et prodigue les chants lyriques, les élégies et les épigrammes en l'honneur des héros de l'indépendance. En 476, il est encore à Athènes, où il remporte la victoire dans un discours dithyrambique : il avait alors quatre-vingts ans (5). Son grand âge semblait l'inviter au repos : c'est cependant alors qu'il accomplit ses plus grands voyages. Il alla en Sicile et dans la Grande-Grèce. On le voit en relations suivies avec Hiéron de Syracuse, Théron d'Agrigente, Anaxilas de Rhégium, d'autres encore. On sait que le tyran de Syracuse, Hiéron, avait réuni à sa cour tout un groupe poètes éminents : Simonide s'y rencontrait avec son neveu Bacchylide et avec Pindare. Il paraît même qu'entre Pindare et les deux autres poètes s'élevèrent parfois des difficultés : les scholiastes de Pindare relèvent avec soin dans ses vers un certain nombre d'allusions à des querelles de cette sorte (6). Quoi qu'il en soit de ces rivalités, peut-être exagérées, mais assez facilement explicables par la différence des caractères, il est certain que Simonide jouit personnellement d'une grande influence auprès des tyrans siciliens. On racontait que, la guerre étant un jour sur le point d'éclater entre les deux tyrans d'Agrigente et de Syracuse (Théron et son beau-frère Hiéron), Simonide les avait réconciliés (7). — Suidas dit qu'il mourut à l'âge de quatre-vingt-neuf

(1) Callimaque, fragm. 71 (dans Suidas, v. Σιμωνίδης) ; Quintilien, XI, 2, 11-16.
(2) Phèdre, *Fables*, IV, 25. Cf. La Fontaine, I, 14.
(3) Fragm. 34 (dans Aristide, I, 127).
(4) *Vie d'Eschyle*.
(5) V., plus haut, le fragm. 147.
(6) *Olymp.*, II, 29 ; *Pyth.*, II, 131 ; etc.
(7) Schol. de Pindare, *Olymp.*, II, 29.

ans (1). C'est probablement à Syracuse qu'il termina sa vie, car on y voyait son tombeau (2).

Les poésies de Simonide formaient un recueil considérable; car il avait composé des vers jusqu'à la fin de sa longue vie. Nous n'en avons plus (en dehors des épigrammes) que des fragments, au nombre d'une centaine environ. Plusieurs, heureusement, ont assez d'étendue et de beauté pour offrir encore un vif intérêt; si la composition des odes de Simonide nous échappe, certains côtés essentiels de son inspiration et de son art nous sont révélés par des traits caractéristiques.

Il avait pratiqué à la fois le lyrisme choral et l'élégie. Nous n'avons pas à parler ici de ses épigrammes, dont il a été question plus haut (3); mais dans l'élégie proprement dite, il était regardé comme un maître. Il avait chanté dans des poèmes élégiaques les grandes batailles de la guerre nationale contre les Mèdes, Marathon (4), Salamine (5), Platées (6). Il avait aussi composé, à la façon des Solon et des Théognis, des élégies d'un caractère plus général, d'une inspiration purement morale et philosophique (7). Ce goût de Simonide pour la forme élégiaque ne fut certainement pas sans influence, nous le verrons, sur la manière dont il écrivit ses odes. — Celles-ci appartenaient à presque tous les genres du lyrisme d'apparat, et, dans tous, Simonide avait marqué sa place au premier rang. C'étaient des dithyrambes (8), des péans, des

(1) C'est-à-dire, selon l'observation de Bergk, la même année qu'Hiéron, en 467.

(2) Callimaque, fragm. 71 (dans Suidas).

(3) Dans un précédent chapitre spécialement consacré à l'épigramme.

(4) Fragm. 81, 82.

(5) Fragm. 83. Suidas fait par erreur du poème sur *Salamine* une ode, et du poème sur *Artémisium* une élégie : c'est le contraire qui est vrai (cf. Bergk, *Poet. lyr. gr.*, note au fragm. 83). Suidas parle aussi d'un poème en dialecte dorien (lyrique, par conséquent) qu'il appelle Ἡ Καμβύσου καὶ Δαρείου βασιλεία : on ne sait à quoi se rapporte cette indication.

(6) Fragm. 84.

(7) Fragm. 85 (où Bergk incline à voir l'œuvre de Simonide d'Amorgos, sans bonnes raisons, semble-t-il), 86, 87, 88.

(8) Τραγῳδίαι, dit Suidas. Quelques savants veulent que Simonide ait composé de véritables tragédies (G. Hermann, *Opuscula*, t. VII, p. 214), ou tout au moins de ces tragédies lyriques qui, suivant Bœckh (*Staatsh. d. Athen.*,

hyporchèmes, des hymnes, surtout des éloges ou *encomia,* avec les deux variétés naturelles de l'éloge, à savoir les *épinicies,* ou chants de victoire, et les *thrènes,* ou chants funèbres. De ses dithyrambes, il ne nous reste que deux titres, *Memnon* et *Europe :* on voit par ces noms mêmes que c'étaient des dithyrambes héroïques où Dionysos avait peu de place. Ses péans nous sont presque inconnus. De ses hyporchèmes, il nous reste une douzaine de jolis vers; Plutarque les vantait fort (1). Ses hymnes n'ont pas été moins maltraités par le temps : on entrevoit cependant encore la place qu'y tenaient les récits mythiques ; il ne s'ensuit pas que ce fussent des hymnes épiques à la façon de ceux de Stésichore : ils étaient certainement plus courts que ceux-ci, plus semblables à des prières (quelques-uns mêmes portaient ce nom) (2) ; mais dans tous, sans en excepter ces derniers, on trouve des allusions mythiques qui impliquent des récits. La partie la plus importante, la plus neuve, la plus célèbre à tous égards de son œuvre était certainement le groupe des chants de victoire, des thrènes, des *encomia* de toute sorte. C'est aussi celle à laquelle appartiennent les fragments les plus considérables. Dans les poèmes de ce genre, Simonide n'a pas seulement mis en œuvre des procédés inventés par d'autres, il a été vraiment créateur. Ceci demande quelques explications.

L'*encomion* est proprement le chant du *comos,* c'est-à-dire de cette partie finale du repas où les convives, rassasiés, se mettent à boire du vin, à causer et à chanter. L'étymologie du mot, par conséquent, n'indique que le temps et le lieu où l'encomion s'exécutait : elle n'en dit pas le caractère essentiel : ce caractère consistait à célébrer l'hôte qui donnait le repas. Par extension, le nom d'*encomion* fut appliqué à tous les chants qui célébraient ainsi un homme, en quelque circonstance qu'ils fussent exécutés, et cette appellation générique s'opposa au mot *hymne,* réservé de préférence (mais non d'une manière absolue) aux chants destinés à cé-

t. II, p. 362), tenaient à la fois du lyrisme et du drame. Mais la *tragédie lyrique* de Bœckh n'a jamais existé (cf. Foucart, *De Collegiis scenicorum artificum,* p. 71-73), et le *Memnon* de Simonide, dont Hermann faisait une tragédie véritable, est appelé *dithyrambe* par Strabon, XV, p. 728.

(1) *Questions symposiaques,* IX, 15, 2.

(2) Κατευχαί. Cf. fragm. 24.

lébrer les dieux. Tel est le sens du mot *encomion* dans l'usage ordinaire des écrivains classiques. C'est à certains poèmes de Simonide que ce nom est pour la première fois appliqué, et Simonide passe en conséquence pour l'inventeur du genre. Mais il est aisé de comprendre comment cette invention se rattache aux genres antérieurs. L'encomion sort de l'hymne : c'est un hymne d'actions de grâces adressé à une divinité à l'occasion de quelque événement heureux arrivé à l'hôte; la partie élogieuse et humaine, suivant une loi commune à tous les genres du lyrisme grec, ne tarda pas à y prendre la première place. Déjà l'hymne amoureux d'Ibycos offrait un exemple frappant de cette déviation. L'encomion est quelque chose d'analogue, avec plus de variété dans le fond et d'ampleur dans la forme. Les circonstances extérieures favorisaient le développement de ce genre nouveau. Vers la fin du VIe siècle, il y eut en Grèce un accroissement de richesses qui amena non plus seulement les tyrans de Thessalie ou de Sicile, mais souvent aussi de simples particuliers opulents, à suivre l'exemple de ces fêtes lyriques brillantes inaugurées dans les générations précédentes par les Périandre et les Clisthène. Avec l'encomion proprement dit apparaissent l'*épinicie* ou ode triomphale, qui célèbre les victoires remportées dans les grands jeux publics de la Grèce, et le *thrène,* sorte d'oraison funèbre lyrique, rattachée par son nom au vieil usage populaire de pleurer les morts, mais dont la composition musicale et le caractère littéraire font bien plutôt songer à l'art savant de l'hymne élogieux qu'aux lamentations des pleureuses homériques. En réalité, le thrène et l'épinicie ne sont que des variétés de l'encomion proprement dit. Comme lui, ils furent cultivés par Simonide et portés par lui à la perfection.

Le premier trait de tous ces genres est cet emploi brillant du mythe qui, depuis Stésichore, est de règle dans le lyrisme d'apparat. Enchaîner la légende et la réalité, partir du fait présent qui est l'occasion du poème lyrique et remonter bien vite jusqu'à la région héroïque et divine où se meuvent dans leur éternelle jeunesse les belles images chères à la poésie, agrandir et prolonger, pour ainsi dire, l'humain par le divin, l'éphémère par ce qui ne vieillit ni ne meurt jamais, c'est la loi de tout le lyrisme d'apparat, et en particulier de l'encomion. Cette loi est déjà appliquée

par Simonide. Les fragments en sont la preuve, et l'anecdote légendaire de sa préservation par les Dioscures suffirait à le démontrer. On connaît la légende : Simonide, dans une ode en l'honneur des Scopades, avait chanté les Dioscures, disait-on, plus que les Scopades eux-mêmes. Ceux-ci, en conséquence, ne voulurent pas payer le poète : c'était aux Dioscures à s'acquitter. Les Dioscures s'acquittèrent en le préservant de la mort qui atteignit peu après les Scopades, écrasés sous la chute de leur maison. L'anecdote, quel que soit le fond de réalité qui ait pu lui donner naissance, est évidemment une invention récente en ce qui concerne au moins la querelle faite par les Scopades à Simonide : au commencement du ve siècle, il n'y avait pas un Grec qui ne dût trouver fort naturel que les Dioscures eussent la première place dans un poème lyrique consacré à celui que leur protection avait rendu victorieux. Il ne faut donc retenir de ce récit que la confirmation même de ce fait que Simonide, dans ses éloges, usait des mythes très largement.

Suivant quelles règles en usait-il? Avec quel art savait-il choisir, dans le trésor des mythes nationaux, ceux qui se rapportaient le plus directement soit à l'occasion de son poème, soit à la famille de son héros, soit à l'idée générale qu'il avait prise pour thème de ses développements lyriques? Comment s'y prenait-il pour laisser subsister, à travers la variété qui résultait de cette association de la réalité et du mythe, l'unité fondamentale de sujet et d'impression qui est la loi de tout l'art grec et, on peut le dire, de tout art vraiment digne de ce nom? On voit clairement, par l'exemple de Pindare, qu'il y avait de certaines sources marquées d'avance et comme consacrées, où le poète devait puiser : les mythes de la famille, ceux de la cité, ceux des dieux qui avaient présidé à la fortune du héros ou qui lui avaient servi de modèle, voilà le fonds où le poète devait chercher ses matériaux : c'était une *loi* (θεσμός) suivant Pindare, de les prendre là. Il n'est pas douteux que cette loi, établie par la force même des choses et par les convenances nécessaires du sujet, ne remontât jusqu'à Simonide, le premier représentant illustre du genre; sur ce point, nulle hésitation. Mais il y avait bien des manières de faire ces emprunts traditionnels; on pouvait les rattacher d'une manière plus ou moins étroite, plus ou moins habile et souple, à l'idée

même qui faisait l'unité du poème lyrique. C'est là une question d'art au premier chef; de là résultait en partie la beauté de la composition. Malheureusement, en ce qui concerne Simonide, la question est insoluble; dans l'état de mutilation où les poèmes nous sont parvenus, toute cette partie de son art nous échappe (1). Pour Pindare, le problème se présente dans des conditions toutes différentes et il est possible de le résoudre; pour Simonide, nous ne pouvons que l'indiquer. Les seules choses qui apparaissent encore avec une sorte de clarté dans les fragments, c'est, d'une part, l'esprit même de sa poésie et le caractère fondamental de sa pensée; de l'autre, les traits les plus généraux de son style.

Simonide était un homme de réflexion et de pénétrante observation morale. Il avait beaucoup vu les hommes et beaucoup pensé. Un certain nombre de ses apophthegmes étaient célèbres (2). Il y avait assurément dans ses vers bien plus de philosophie que chez les Stésichore et les Ibycos : on sentait en lui l'héritier des grands élégiaques; poète élégiaque lui-même, il avait pris, dans la pratique de ce genre de poésie, le goût de penser souvent par sentences; ses fragments lyriques sont remplis de maximes générales (3). On voit par les dialogues de Platon que les poèmes de Simonide étaient de ceux où les esprits cultivés d'Athènes aimaient à chercher la formule définitive de la sagesse usuelle : on citait Simonide, dans une conversation entre gens d'esprit, à peu près comme on a depuis cité Horace (4). En quoi consistait donc cette philosophie de Simonide? Le plus souvent, elle répétait à sa façon les maximes de la sagesse traditionnelle; c'est ce que font tous les moralistes. Mais elle a aussi certains accents plus personnels. Avant tout, c'est une sagesse mondaine, faite d'expérience indulgente, de clairvoyance un peu sceptique, de résignation souriante au mal inévitable, au bien relatif et imparfait; c'est la philosophie d'un homme d'esprit mêlé à toutes les formes de la

(1) Dans le fragm. 46, il s'agit, semble-t-il, de la liberté avec laquelle la Muse du poète recueille les mythes pour les enchasser dans ses poèmes : la portée exacte de cette indication reste naturellement fort incertaine.

(2) Aristote, *Rhét.*, II, 16 (p. 1391, A, 8, Bekker).

(3) Cf. fragm. 32, 38, 39, 61, 62, 65, 66, 67, etc.

(4) Platon, *Protag.*, p. 339, A ; *Rép.*, I, p. 331, E ; II, p. 365, C (où le nom de Simonide n'est pas mentionné) ; etc.

vie de son temps, et qui a pris de bonne heure le parti de s'y accommoder (1). Le meilleur moyen de s'y accommoder, c'est de ne pas y attacher trop d'importance. Simonide avait dit quelque part un beau mot philosophique sur le peu qu'est la vie : par une image dans le goût de Pascal ou de Bossuet, il comparait une centaine ou un millier d'années à un point, entre l'infini qui précède et celui qui suit (2). Il déclarait aussi qu'il fallait envisager la vie comme un jeu et ne rien prendre tout à fait au sérieux (3). Philinte n'aurait pas mieux dit. Est-ce Philinte encore, ou Simonide, qui, parlant des inimitiés attachées à la vie publique, s'en console en songeant que cela est tout aussi fatal et nécessaire qu'à tel oiseau d'avoir une aigrette (4)? Ne lui parlez pas d'une vertu parfaite, absolue, exempte de tout défaut, telle que certains peuvent la rêver; il sait trop bien que ce rêve n'a rien de réel : « Je ne chercherai pas, dit-il, ce qui ne peut exister. » Une honnêteté moyenne, incapable de faire le mal par plaisir, voilà ce qu'il demande, car faire le mal par force, ce n'est plus être malhonnête : « La nécessité triomphe même des dieux (5). »

Il parle en général des dieux avec respect, d'une manière conforme à la tradition religieuse et poétique. Il vante leur force, leur justice, leur bonheur. Il dit que, sans les dieux, nul homme ne peut atteindre à la vertu, qu'en eux réside toute sagesse et toute puissance (6). Parfois aussi cependant il use à leur égard d'un ton léger que les anciens eux-mêmes ont relevé : par exemple, faisant l'éloge d'un athlète, il ne craignait pas de dire, avec plus d'esprit que de respect :

Ni la force de Pollux ni les membres de fer du fils d'Alcmène n'eussent pu soutenir son attaque (7).

(1) Cf. J. Girard, *Sentiment religieux*, p. 338.

(2) Plutarque, *Consol. à Apoll.*, c. 17 : Τὰ γὰρ χίλια καὶ τὰ μύρια κατὰ Σιμωνίδην ἔτη στιγμή τις ἐστὶν ἀόριστος, μᾶλλον δὲ μόριόν τι βραχύτατον στιγμῆς. Fragm. 196.

(3) Fragm. 192 (dans Théon, *Progymnasmata*, t. I, p. 215, Walz).

(4) Fragm. 68.

(5) Fragm. 5.

(6) *Passim ;* notamment fragm. 61.

(7) Fragm. 8.

On croit entendre un de nos poètes galants du XVIIIe siècle inclinant l'Olympe tout entier devant quelque divinité mondaine de Versailles ou de Trianon.

Cette souplesse d'esprit un peu indifférente et sceptique le conduisit un jour à une contradiction plus grave. Après avoir été l'hôte des Pisistratides, leur poète favori et leur commensal, après avoir composé une épigramme funèbre pour Archédicé, fille d'Hippias (1), il ne craignit pas d'en faire une aussi pour la statue de leurs meurtriers, Harmodios et Aristogiton, et de dire qu'une « grande lumière » avait brillé dans la Grèce le jour où ce meurtre fut accompli. Quelles que soient les circonstances, aujourd'hui inconnues, qui aient pu expliquer ce revirement de sa pensée, — et peut-être n'y en avait-il pas d'autres que le temps écoulé, l'oubli, le triomphe d'un nouveau régime politique, — on peut craindre qu'il n'ait eu moins de caractère que de talent : ce désaccord est trop commun pour qu'il y ait lieu peut-être de chercher une autre explication.

Les anciens sont quelquefois allés plus loin : ils ont parlé non de sa légèreté sceptique, de la mobilité de son esprit et de ses sentiments, mais de sa vénalité. C'est là un trop gros mot, et qui ne répond pas exactement à la réalité des choses. Mais ce qui a donné naissance à ce reproche, c'est un changement qui s'introduit en effet au temps de Simonide dans la condition des poètes lyriques. A en croire certains textes, les poètes lyriques antérieurs à Simonide chantaient pour le plaisir et l'honneur de chanter, par piété envers les dieux, par amitié pour les personnages qu'ils célébraient : c'est Simonide qui aurait inventé de faire payer ses éloges et de les offrir contre espèces sonnantes à qui les lui demandait (2). Il aurait ainsi été une sorte de *sophiste* en son temps, c'est-à-dire un homme qui faisait de son art un métier lucratif et qui disait non ce qu'il croyait vrai, mais ce qu'il était obligé de dire (3). On racontait qu'Anaxilas de Rhégium lui offrant un jour un salaire médiocre, Simonide n'avait pas voulu chanter ses mules,

(1) Fragm. 111.

(2) Cf. Schol. Pind., *Isthm.*, II, 5; Schol. Aristoph., *Paix*, 698; Chaméléon, dans Athénée, XIV, 656, D; Plutarque, *Œuvres morales*, p. 786, B.

(3) Οὐχ ἑκὼν ἀλλ' ἀναγκαζόμενος (Platon, *Protag.*, p. 346, B).

victorieuses à la course, sous prétexte qu'elles avaient pour pères d'humbles ânes, mais que, le salaire proposé ayant grossi, le poète avait composé un hymne où il les appelait « filles des cavales rapides (1). » Il y a dans tout cela du vrai et du faux. Nous ne savons pas exactement comment vivaient les poètes lyriques antérieurs à Simonide, mais on voit que beaucoup d'autres avant lui ont chanté pour des princes dont ils embellissaient les fêtes; il n'est pas possible que ce fût à titre entièrement gratuit, car tous ces poètes n'étaient pas de noble et riche famille. Selon toute apparence, on les payait en présents qui gardaient un air de munificence amicale et toute volontaire. C'était là une situation transitoire et qui devait changer nécessairement. Le poète lyrique avait le même droit que le sculpteur ou le peintre de tirer profit de son art. Le changement se fit au temps de Simonide, par suite assurément de tout un ensemble de circonstances où la personne de Simonide avait peu de part. Pindare lui-même, qui vante l'ancien usage et blâme le nouveau, suivait en réalité celui-ci. C'est la preuve de l'importance que l'art lyrique avait prise dans la vie grecque, puisque l'opinion publique lui reconnaissait une valeur vénale et qu'un homme qui n'avait à vendre que de beaux vers pouvait devenir riche comme on dit que le fut Simonide (2). En ce qui est de la moralité de celui-ci, on ne saurait sans injustice lui imputer à crime une habitude que l'on ne songe pas à blâmer chez Pindare. Ce qu'on ne peut nier pourtant, c'est que cette habitude alors nouvelle de faire trafic de son art ne dût confirmer un bel esprit mondain dans le demi-scepticisme élégant où sa propre nature l'inclinait déjà.

L'artiste, chez Simonide, ressemble à l'homme. De même que son caractère se plie à la diversité des circonstances, son talent sait prendre tous les tons. Le plus souvent, il est d'une élégance simple (*tenuis*, disait Quintilien, qui recherche de préférence la puissance oratoire et l'éclat), mais agréable et pleine de justesse;

(1) Fragm. 7 (dans Aristote, *Rhét.*, III, 2; p. 1405, B, 23, Bekker).

(2) Bergk va jusqu'à dire que l'usage de stipuler librement le prix de ses vers augmentait l'indépendance du poète lyrique. Ce serait peut-être plus vrai s'il s'agissait d'un autre genre littéraire que des *encomia*.

il est spirituel, gracieux, persuasif; il arrive même parfois à la force; mais surtout il est touchant; il excelle à émouvoir la pitié; il est admirable par un certain pathétique doux où personne, selon le jugement des anciens, ne l'avait égalé (1).

Quoique ionien de naissance, Simonide écrit en dorien (du moins dans ses poèmes lyriques, les seuls dont nous nous occupions pour le moment). Rien ne montre mieux combien le lyrisme choral d'apparat est alors solidement constitué : il a sa tradition inviolable. Ce dorien n'était parlé nulle part; c'était une langue littéraire dont la langue homérique formait le fond avec une teinte de dorisme; mais c'était la langue de Stésichore et d'Ibycos. Simonide la recueillit à son tour et la transmit à ses successeurs. Peut-être son séjour en Thessalie l'amena-t-il à faire place parfois à certains éolismes locaux (2). Ce qui domine pourtant, et de beaucoup, ce sont les formes semi-doriennes dont se sert aussi la tragédie attique dans les chœurs (3).

Le vocabulaire de Simonide est relativement simple. Il sait manier avec élégance les belles épithètes composées qui abondent dans le lyrisme grec, et l'on en pourrait citer d'agréables exemples (4); mais très souvent aussi il ménage les épithètes : il met sous nos yeux de vives images en peu de mots. Il avait le don de faire voir les choses (5). Nous avons cité sa comparaison du temps avec un point. Ailleurs (6), parlant des vicissitudes humaines, il disait : « La mouche, en son vol, a des détours moins rapides. » L'image est vive, mais l'expression est simple. Même dans une ode triomphale, il ne craint pas un jeu de mots plus amusant que noble (7). La phrase est en général courte et nette. On sent dans l'allure de ce style l'élégiaque et l'Ionien.

(1) Quintilien, *Instit. Or.*, X, 1, 64. Cf. Denys d'Halicarnasse, *Jugement des Anciens*, c. 6, et *Arrangement des mots*, c. 23.

(2) Cf. fragm. 59 : Τοῦτο γὰρ μάλιστα φὴρ ἔστυγε πύϊρ.

(3) Sur le dialecte de Simonide, voir, outre l'étude générale d'Ahrens (*Ueber die Mischung der Dial.* etc.; Congrès des Philologues allemands à Gœttingen, 1853), un travail de Schaumberg, *Quæstiones de dialecto Simonidis Cei, Bacchylidis, Ibyci*, Cellæ, 1878 (programme).

(4) Fragm. 45, 46, etc.

(5) Longin, *Sublime*, XV, 7. Cf. fragm. 209.

(6) Fragm. 32.

(7) Sur le nom de Κριός (fragm. 13).

Cette brièveté, d'ordinaire, est simplement élégante ; quelquefois elle est frappante et forte ; par exemple dans ce fragment de l'ode sur le combat des Thermopyles :

De ceux qui périrent aux Thermopyles, illustre est le sort et glorieux le destin. Pour eux, point de tombeaux, mais des autels ; point de larmes, mais des hymnes ; point de lamentations, mais des éloges : monument que ni la rouille ni le temps dévastateur ne détruiront jamais. L'urne qui contient la cendre de ces braves a pris à la Grèce son lustre le plus éclatant ; témoin Léonidas, le roi de Sparte, dont la vertu glorieuse brille d'un éclat impérissable (1).

D'ailleurs Simonide sait conduire sûrement à un but marqué d'avance la suite de ses petites phrases ; il sait les enchaîner en un subtil raisonnement dialectique, ou bien les presser les unes contre les autres pour émouvoir la pitié par l'accumulation des détails délicats et touchants.

Le long fragment de son ode aux Scopades est un très curieux exemple de sa dialectique souple et habile. C'est là qu'il discute la question de la vertu parfaite, dont nous avons parlé plus haut. Rien de plus délié que toute la série des distinctions et des nuances morales où son esprit se joue avec grâce et sûreté ; rien qui ressemble moins à la hauteur souveraine de Pindare. C'est d'ailleurs d'un ton aisé, presque enjoué, qu'il discute ce problème moral : l'ode triomphale, dans Simonide, n'a rien de solennel ni de gourmé. Il se met en scène avec une bonhomie toute familière :

Je ne cherche pas l'impossible ; je ne tourne pas une vaine espérance vers ce rêve chimérique, un homme absolument exempt de reproches, parmi nous tous qui mangeons les fruits de la vaste terre ; si j'en trouve un seul, je viendrai vous le dire. Pour moi, je loue et j'aime quiconque ne fait pas le mal de son plein gré ; car, contre la force des choses, les dieux mêmes ne peuvent rien (2).

On dirait une causerie d'Horace, libre, souriante, avec beaucoup d'indulgente philosophie et de belle humeur. Dans ce passage, c'est contre un mot de Pittacos que Simonide s'escrime. Ailleurs,

(1) Fragm. 4.
(2) Fragm. 5.

c'est contre Cléobule de Lindos (1). Il aime visiblement ces combats dialectiques où sa fine subtilité s'amuse.

Il ne réussit pas moins dans le pathétique ; non dans le pathétique violent et superbe qu'on trouve, par exemple, chez un Eschyle, mais dans la peinture d'une douleur qui s'exhale harmonieusement par d'exquises et déchirantes paroles, toutes simples en apparence, et réellement pleines de larmes. Il aimait à faire parler les femmes (2). Un thrène qu'il avait fait en Thessalie, pour une femme de la famille des Aleuades qui avait perdu son fils, était célèbre (3). Le morceau des plaintes de Danaé, qui nous a été conservé par Denys d'Halicarnasse, peut heureusement nous donner l'idée de ce genre de pathétique, et justifie à nos yeux les éloges que les anciens accordent unanimement à la tendresse de Simonide. Les mots sont très simples, les phrases tantôt courtes, tantôt doucement sinueuses, sans mouvement oratoire ; mais tout est senti et vient du cœur ; c'est d'une vérité intime et pénétrante ; on dirait du meilleur Euripide :

Dans la nacelle artistement faite, emportée par les vents en fureur et par l'onde soulevée, pâle de crainte et les joues couvertes de larmes, elle entoura Persée de ses bras et dit : « O mon enfant, que j'ai de peine! Toi, tu dors, et ton cœur enfantin repose dans cette affreuse demeure aux clous d'airain, au milieu des ténèbres de la nuit et de l'obscurité redoutable. Et sur tes beaux cheveux quand passe la vague profonde, tu n'y prends garde, non plus qu'au murmure des vents, couché dans ta couverture de pourpre, ô charmant visage (4)! Ah! si le danger pour toi était le danger, ton oreille délicate serait attentive à mes discours. Je t'en prie, dors, mon petit; dorme aussi la mer; dorme l'immense fléau. Montre-nous, ô Zeus, montre-nous une volonté plus clémente ; si mes paroles sont trop hardies, pour mon enfant, pardonne-les moi (5).

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des poèmes lyriques de Simonide. Du style des élégies, nous dirons peu de chose (il a été

(1) Fragm. 57.

(2) Fragm. 51.

(3) Aristide, I, 127 (avec les éclaircissements de Bergk sur ce passage ; fragm. 34).

(4) Je traduis la vulgate : πρόσωπον καλὸν προφαίνων. Bergk conjecture : πρόσωπον κλιθὲν προσώπῳ (« visage appuyé contre mon visage »); correction charmante, mais trop peu sûre.

(5) Fragm. 37.

question ailleurs des épigrammes); les fragments qui nous en restent sont trop courts pour qu'on puisse faire autre chose que conjecturer ce qu'elles étaient. Le seul fragment un peu long (quatorze vers) (1) est consacré au développement de ce vers d'Homère,

Οἵηπερ φύλλων γενεή, τοίη δὲ καὶ ἀνδρῶν,

et à une sorte de causerie sur ce thème. Le poète aboutit à cette conclusion que, vu la brièveté de la vie, l'homme doit tâcher de vivre doucement. Je ne sais pourquoi quelques savants (2) veulent attribuer ce morceau à Simonide d'Amorgos. Il est tout à fait dans l'esprit et dans le ton du poète de Céos. Il n'y a pas jusqu'à cette manière de s'appuyer sur un texte qui ne soit, nous l'avons vu, selon la manière de notre Simonide. N'hésitons donc pas à lui en laisser l'honneur. Le dialecte, ici, est ionien, selon la règle de l'élégie, et la phrase a plus de laisser-aller, plus de sérénité calme que dans les poèmes lyriques proprement dits. Mais c'est bien toujours la même limpidité dans les mots, la même aisance d'allure, le même style enfin et le même art, sauf la différence des genres et du cadre.

La versification lyrique de Simonide doit beaucoup à ses prédécesseurs. Comme Stésichore et Ibycos, il emploie à la fois les logaèdes et les rythmes dactylo-épitritiques. Mais à la différence de ces deux poètes, il semble user davantage des logaèdes, plus vifs, plus conformes peut-être au tour brillant de son génie. Dans ses péans, dans ses hyporchèmes, il employait aussi les anapestes et les rhythmes péoniques. Rien de tout cela n'est absolument nouveau. Ce qui lui était sans doute plus personnel, c'est la manière dont il assemblait en strophes ces mesures rythmiques. D'après les deux fragments assez longs de l'Ode aux Scopades et des Plaintes de Danaé, on entrevoit quelque chose de cet art, mais sans arriver à une complète certitude. La seule chose tout à fait certaine, c'est qu'il employait la triade de Stésichore (3), et qu'il la maniait avec une extrême souplesse, conduisant les phra-

(1) Fragm. 85.
(2) Bergk, L. de Sybel.
(3) Denys d'Halicarnasse, *Arrangement des mots*, c. 26.

ses très librement à travers les divisions du rythme. Il semble aussi que la strophe fût d'ampleur moyenne, moins longue que ne l'est habituellement celle de Pindare. Mais déjà sur ce point nous ne pouvons plus être très affirmatifs. — Quant à la musique dont ses chants étaient accompagnés, tout ce qu'on en peut dire, c'est que la cithare et la flûte, réconciliées depuis longtemps, sont mentionnées toutes deux avec honneur dans ses vers (1). Il n'est d'ailleurs presque jamais parlé par les anciens de la musique de Simonide; d'où l'on peut conclure qu'elle avait moins d'originalité que sa poésie.

Le souvenir de Simonide resta très vivant dans Athènes. Aristophane le cite souvent. Platon et Xénophon l'expliquent, le combattent, le mettent en scène. Cela peut tenir en partie à ce que nombre d'années de la vie du poète s'étaient passées en Attique, et à ce qu'il avait glorifié dans ses odes et ses épigrammes les hauts faits des Athéniens. Mais la principale raison de cette gloire était plus profonde : Simonide, avec sa bonne grâce ionienne, sa science de la vie, sa netteté élégante, est presque un Athénien; son art souple et pénétrant devait plaire aux contemporains d'Euripide et d'Aristophane.

ALFRED CROISET.

(1) Fragm. 20; fragm. 46.

INSCRIPTIONS INÉDITES

D'ASIE MINEURE & DE SYRIE

RECUEILLIES PAR M. LE CAPITAINE CALLIER (1830-1834)

En 1830, M. Michaud, de l'Académie Française, désireux de visiter les lieux célèbres qu'il avait décrits dans son *Histoire des Croisades* (1811-1822), partit pour Constantinople en compagnie de deux jeunes ingénieurs géographes, anciens élèves de l'École Polytechnique, MM. Stamaty et Callier (1). A Smyrne, on se sépara : M. Michaud commença, avec M. Poujoulat, le long pèlerinage dont il a fixé le souvenir dans les sept volumes de la *Correspondance d'Orient* (1833-1835); MM. Stamaty et Callier entreprirent de leur côté, en Asie-Mineure et dans les contrées voisines, un grand voyage d'exploration qui dura quatre ans, au bout desquels M. Callier revint seul, son compagnon de voyage, M. Stamaty, étant mort malheureusement à Alep (2).

M. Callier rapportait en France un nombre très considérable de documents sur les régions encore mal connues de l'Asie-Mineure, de la Syrie, de la Palestine, de Chypre et de l'Arabie Pétrée. La Société de géographie lui décerna, en 1836, sa grande médaille d'or (3) et le nomma secrétaire général en 1839 (4). Il songeait alors très sérieusement à la publication des matériaux qu'il avait réunis, au prix de tant de dangers et de fatigues; mais les vicis-

(1) *Bulletin de la Société de Géographie,* 1830, t. XIV, p. 287.
(2) *Ibid.,* 1834, t. II, p. 404.
(3) *Ibid.,* 1836, t. IV, p. 217, 310.
(4) *Ibid.,* 1839, t. XI, p. 49.

situdes de sa carrière militaire et diplomatique (1), plus encore que les lenteurs administratives dont il se plaignait, l'empêchèrent de donner suite à ses desseins.

Quelques notices insérées au *Bulletin de la Société de Géographie* et dans d'autres recueils, une lettre à M. Michaud, imprimée à la fin du VIIe volume de la *Correspondance d'Orient,* enfin et surtout la belle carte de Syrie gravée sous la direction de M. le général Pelet au dépôt de la guerre, sont les seuls travaux sur l'Asie antérieure auxquels il ait, de son vivant, attaché son nom (2). Devenu général de division, il essaya de nouveau, en 1876, d'obtenir de M. le général de Cissey, alors ministre de la guerre, que la relation de son voyage fût publiée; mais, par des motifs que j'ignore, sa demande ne fut pas favorablement accueillie. Il faut dire du reste que le général Callier n'avait pas encore rédigé sa relation; il n'aurait entrepris ce long et difficile travail que le jour où le ministère de la guerre lui en eût assuré la publication.

Le général Callier mourut au commencement de 1889, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, laissant inédits les précieux documents qu'il avait recueillis cinquante-cinq ans plus tôt. Une rencontre heureuse, due à l'aimable entremise de Madame Beulé, me mit, peu de temps après, en relations avec sa veuve qui, avec une parfaite obligeance, m'autorisa à dépouiller les carnets de notes et

(1) 1839, mission en Égypte et en Syrie; 1841, mission en Algérie; 1842 et 1843, campagnes dans la province d'Oran; 1844, campagne du Maroc; 1845, mission en Algérie; 1846, mission en Prusse; 1849, mission au siège de Rome; 1850, mission en Prusse et en Autriche, etc.

(2) *Bull. de la Soc. de Géographie,* 1834, t. II, p. 406; 1835, t. III, p. 5, 239; 1835, t. IV, p. 417; 1836, t. V, p. 218; 1837, t. VIII, p. 288; 1838, t. IX, p. 40; 1838, t. X, p. 84, 127, 159, 177, 300; 1841, t. XVI, p. 39. — *Correspondance d'Orient,* Paris, 1835, t. VII, p. 553, lettre CXCIII. — *Courrier de Smyrne,* 5 décembre 1830 (récit du 1er voyage de Stamaty et de Callier, sous forme d'une lettre à Michaud); *Le Temps,* 11 novembre 1831 (Voyage à Angora par les vallées du Caystre et de l'Hermus). — Lettre de Callier à Letronne sur l'aqueduc de Deir al Kalaah, dans la *Revue archéologique,* 1846, p. 82. — Lettre à Letronne sur le bassin de la Mer Morte, *Journal des Savants,* 1836, p. 46-48. — Note sur les gravures rupestres du Nahr el Kelb, publiée en français dans le *Bullettino dell' Instituto di corrisp. arch.,* 1835, p. 25-27, etc. Aucune de ces publications ne contient de textes épigraphiques.

les albums de son mari. Un rapide examen suffit à me convaincre de leur importance. Nous les avons divisés en trois parts : l'une, comprenant les observations astronomiques et géodésiques, a été déposée à la Bibliothèque de la Société de géographie; la seconde, comprenant les copies d'inscriptions, à la Bibliothèque de l'Institut; enfin, le reste, notes de voyage détaillées et documents politiques divers, sera publié en temps et lieu par Mme la générale Callier et moi.

M. Callier avait copié en Asie-Mineure et en Syrie une centaine d'inscriptions qui, à l'époque où il les releva, étaient presque toutes inconnues; depuis, la plupart d'entre elles ont été revues et éditées par Hamilton, Philippe Le Bas et d'autres archéologues. Mais il reste un certain nombre de textes que les copies manuscrites de M. Callier nous font seules connaître et dont les originaux ont probablement été détruits depuis son passage ou encastrés dans des constructions modernes. En second lieu, il y a des inscriptions pour lesquelles les copies sincères et sans prétention de cet officier permettent de rectifier sur quelques points les transcriptions publiées dans le *Corpus* et ailleurs. C'est à ces deux catégories de textes que nous allons faire des emprunts dans ce qui suit.

Militaire, topographe et diplomate, M. Callier n'était pas helléniste; ses copies, défigurées par des confusions nombreuses, sont quelquefois, au premier abord, inintelligibles; mais la comparaison de ces copies avec les textes dont on possède des estampages et dont la lecture est certaine, prouve que l'auteur a toujours fait effort pour reproduire fidèlement ce qu'il avait sous les yeux. Il est donc souvent possible, au moyen de quelques substitutions de lettres, d'arriver à une lecture satisfaisante. Pour que ce travail de restitution, que nous avons fait de notre mieux, puisse être contrôlé et complété par les épigraphistes, nous reproduisons sans changements le texte même des copies de M. Callier, en le faisant suivre de la lecture que des considérations paléographiques ou autres nous ont suggérée.

ALIA

Le feuillet sur lequel sont copiées les inscriptions suivantes

porte cette indication : « Inscriptions de Kirgol dans le bassin du Rhyndacus. » Sur son ancienne carte d'Asie-Mineure en six feuilles, M. Kiepert a indiqué *Kergœl* entre *Erigœz* (lire *Egri Gœz*, œil louche) et Aizani, dans la vallée du Rhyndacus et près de la source de cette rivière. *Kergœl* ne figure, à ma connaissance, sur aucune carte récente de cette région.

1. Stèle paraissant intacte, avec corniche.

ΟΥϹ· ϹΟЄ Α	[Ἔτ]ους σοε'. . . .
ΝЄΙΚΗΤΑϹΠΑΡΔ	Νεικήτας Παρδ-
ΑΛΑΜΗΝΙΘЄϢ	αλᾶ Μηνὶ θεῷ
ЄΥΧΗΝ	εὐχήν
ΟϹΙϢΚΔΙΚЄϢ	ὁσίῳ κ(αὶ) δικέῳ. (*sic*)
ΗΑΛΙΑΝϢΝΚΑ	Ἡ Ἀλιανῶν κα-
ΤΟΙΚΙΑϹϢΖЄ	τοικία. Σῶζε
ΤΗΝΚΑΤΟΙΚΙ	τὴν κατοικίαν.
ΑΝ	

La date σοε', c'est-à-dire 275, doit sans doute être comptée a partir de l'ère asiatique de Sylla (85 av. J.-C.), ce qui donne 192 ap. J.-C. (1).

Παρδαλᾶς est un nom assez commun dans l'épigraphie anatolienne (2). On remarquera l'invocation au dieu Mèn qui termine l'inscription; c'est une formule dont je ne connais pas d'autre exemple. Elle n'indique pas que le bourg d'Alia appelât l'assistance de Mèn dans quelque péril pressant, mais simplement qu'il était placé sous la protection de ce dieu. On peut en rapprocher ces vers qui terminent une épigramme découverte au Pirée (3).

Ἀνθ' ὧν, ὦ Διόνυσ', ὧν ἵλαος οἶκον ἅμ' αὐτοῦ
καὶ γενέην σώζοις πάντα τε σὸν θίασον.

(1) On a placé jusqu'à présent le point de départ de cette ère en 84, mais M. Kubitschek vient de faire valoir des arguments décisifs pour le reculer jusqu'au mois de septembre 85. (*Archæol. epigr. Mittheil. aus Oesterreich*, 1890, t. XIII, p. 88-93.)

(2) *Corp. inscr. graec.*, 3417, 4741; *Revue archéol.*, 1885, II, p. 105; *Athen. Mittheil.*, t. XIV, p. 92, etc.

(3) *Revue archéol.*, 1884, II, p. 85.

Le mot κατοικία, qui paraît synonyme de κώμη, *vicus*, désigne une bourgade qui faisait partie d'une cité à laquelle elle payait des impôts et dont elle acceptait la juridiction (1). Alia se trouvait donc dans la dépendance d'une autre ville, peut-être Aizani ou Tiberiopolis (*Egri-Gœz?*) (2).

Une ville d'Alia, située en Phrygie, nous est connue par des monnaies autonomes qui portent la légende ΔΗΜΟΣ ΑΛΙΗΝΩΝ et par des impériales à l'effigie de Gordien le Pieux (3). On a cru retrouver le même nom sous une forme corrompue (Ἀδιοί) dans le *Synecdemus* d'Hiéroclès (4), où cet évêché est mentionné entre ceux d'Ἀκμῶνα et de Ἰουχαράταξ. Dans les *Notices*, l'évêque ὁ Ἀλίνων figure après ceux d'Euménia, de Temenothyrae et d'Agathé-Komé (5), villes dont la situation approximative est connue et qui appartiennent, comme Acmonia, au bassin supérieur de l'Hermus.

M. Ramsay, se fondant sur l'ordre d'Hiéroclès, a placé à *Kirka*, entre Sousouz-Keui et Hadjimlar, c'est-à-dire un peu vers le sud-est d'Oushak, l'*Alia* des monnaies et des textes ecclésiastiques (6). De Kirka à Kirgœl, la distance est beaucoup trop grande pour qu'on puisse admettre le transport de la pierre par-dessus la chaîne de collines qui sépare les bassins de l'Hermus et du Rhyndacus. D'autre part, l'ordre d'Hiéroclès ne permet pas de placer Alia si loin vers le nord. Enfin, les monnaies autonomes et impériales que nous avons citées ne peuvent guère avoir été frappées par une simple κατοικία. Il faut en conclure qu'il y avait deux localités du même nom et que celle dont l'emplacement se retrouve à Kirgœl n'a pas été mentionnée par les auteurs. Ce résultat, auquel nous nous arrêtons, n'est toutefois que vraisemblable; on pourrait admettre que la ville, dont le nom est corrompu dans Hiéroclès, portait un autre nom qu'Alia. Sur une dédicace de Koula (7), figure le nom d'une Θεὰ Ἀλιανή; M. Ramsay a rappelé à

(1) Foucart, *Bulletin de Corresp. Hellén.*, t. IX, p. 395.

(2) Sur l'identification d'Egri-Gœz, cf. Ramsay, *Journal of Hellenic studies* t. IV, p. 416; t. VIII, p. 516.

(3) Eckhel, *Doctrina*, t. III, p. 129; Mionnet, *Description*, t. IV, p. 215.

(4) Hiéroclès, 668, 1 (Parthey).

(5) *Notitiae*, I, VIII, IX (à la suite du *Synecdemus*, éd. Parthey).

(6) *Journal of Hellenic studies*, t. IV, p. 416; t. VIII, p. 466.

(7) Waddington-Le Bas, *Inscr. d'Asie-Mineure*, nº 699 *a*.

ce propos un texte d'Élien (1) : Ἀλίᾳ τῇ Συβάρεως ἰούσῃ εἰς ἄλσος Ἀρτέμιδος (ἦν δὲ ἐν Φρυγίᾳ τὸ ἄλσος) δράκων ἐπεφάνη θεῖος, μέγιστος τὴν ὄψιν καὶ ὡμίλησεν αὐτῇ. Ce texte, rapproché de ce que l'on sait sur le culte de Mên-Askênos et son analogie avec celui de l'Esculape grec (2), donne à penser qu'Alia est un des centres du culte de ce dieu, dont on voit les représentations sur ses monnaies. L'inscription que nous avons publiée prouve que cette conclusion convient également à l''Αλιανῶν κατοικία située à Kirgœl (3). Alia est peut-être le nom d'une divinité phrygienne appartenant au cycle de Mên-Askênos.

Le même emplacement a fourni à M. Callier les textes suivants, malheureusement trop imparfaitement copiés pour admettre des restitutions certaines (4).

ΙΕΜΗΤΦΕΕ	
ΡΦΣΜΑΡΚΕΙΑΝΩ	Μαρκειανῷ
ΤΗΚ·ΠΑ	. . . . .
ΡΙΣΜΑΡΧ	. . . Μαρ[κ]
ΕΙΑΝΩΛ	ειανῷ. . .
ΛΛΛ	

Les quatre dernières lignes sont dans un cadre; la pierre est brisée en bas et à gauche.

3. « Sur une espèce de niche. » Indication d'une cassure sur la gauche.

ΡΙΛΟΓΤΑΤΙΑΤΗ	. . . . . Τατια[ν]ῇ (?)
ΤΗ‖‖‖ΗΜΗΣ	[Μν]ήμης [χάριν]

4. « Très vague. » Stèle complète, avec piédestal et corniche. Les lignes 3-8 dans un cadre.

(1) Élien, *De Anim.*, XII, 39.

(2) Cf. Ramsay, *American Journal of archaeology*, t. III, p. 352.

(3) Nous n'insistons pas sur la forme de l'ethnique 'Αλιανοί, alors que les monnaies donnent 'Αλιηνοί, parce que la lecture de M. Callier peut être fautive.

(4) M. Callier trace une barre horizontale au-dessus des caractères qu'il ne peut déchiffrer avec certitude; nous les avons fait imprimer en pointillé.

ΙΩΙΑΨΦΛΑΩ (*sic*)	. . . . .
ΝΧΙΚΤΑΙΟΣ	. . . . .
ΠΑΤΡΙ	Πατρί
ΑΠΟΛ	Ἀπολ-
ΛΙΙΝΑ	λ. . . .
ΛΛΝ-Σ	μν[ήμη]ς ou μν[εία]ς
ΧΛΥΙΝ	χ[άρ]ιν
ΚΤΡΟ	. . . . .
ΛΙΛΛΩΠΡΕΠΤ	[ἰδί]ῳ θρέπτ-
ΩΛΛΝΙΑΣΧΑΡΙΙ	ῳ μνίας χάρι[ν]

5. « Piédestal; lecture douteuse. »

ΙΛΛΥΩ	
ΑΠΠΑΚΓΥΝΑΙΚΙ	Ἀππᾷ κ[αὶ] γυναικί. . .
ΕΠΙΔΜΚΛΧΙΛΩΣΧΥ	. . . . . χ[ά]
ΕΙΝ	[ρ]ιν

6. « Effacée. »

ΓΛΥΚΥ	γλυκυ-
ΤΑΤΩ	τάτῳ. . .
. . . . Ζ	
Χυ . .	

7. « Très vague. » Stèle avec corniche; au-dessous de l'inscription, un bucrâne dans une couronne.

ΤΑΤΙΑΝΟΣΥΙΛΗΠΑΤ	Τατιανός. . . . .
ΡΙΔΟΝΝΛΛΗΣΚΑΝΝ	[μνήμ]ης [χ]ά[ριν?]

8. Partie supérieure d'une stèle avec corniche, brisée à gauche.

ΜΑΡΥΑΝΟΣΜΕ	Μαρκιανός
ΝΛΙΟΓΕ	. . . . .
ΑΝΟΥΕΥ	. . . . .
ΗΜΝΗΜΗΣ (1)	μνήμης
ΡΙΝ	[χά]ριν

(1) Les cinq premières lettres de ce mot sont liées.

9. L'inscription suivante, qui peut être restituée en grande partie, est gravée sur une stèle à corniche; à la partie inférieure se voit une couronne, qui occupe l'espace laissé en blanc dans notre copie.

ΕΑΠΡΕΙΠΙΝΜΕΒΛΕΠΙΕΚΑΤΜ
ΝΩΔΕΝΙΤΥΝΒΩ·ΟΝΘΡΕ·ΡΕΠΑΤ·
ΤΡΟΦΙΜΟϹΑϹΚΔΗΠΙΟΔΩΡΑΔΕ
ΤΕΚΟΥϹΑΛΑΤΟΜΙΚΗΔΕΤΕΧΝ
ΗΚΟϹΜΗϹΑΝΤΟΓΟΝΗΕΕΩϹΥΜΟ
ΡΟϹΔΕΘΑΝΟΝΚΑΙΚΑΠΠΕϹΟΝΕΝ
ΝΕΚΥΕϹϹΙΝΔΥΠΗϹΑΔΕΓΟΥΠΕ
ΝΕΤΑϹΚΑΙϹϹΥΝΒΙΟΝΗΔΕΦΙΛΟΥΙ
ΜΟΥΚΑΙΒΡΕΦΟϹΕΥΠΡΕΠΙΑΝΗΝ
ΜΟΙΔΩΚΕ ΠΑΤΗΡΘΕΟ
ΕΝΜΕ ΛΑΘΡΟ
ΕΙΝ

Ε[ὐ]πρέ[πιο]ν με βλέπ[ε]ι[ς] κατ[ῃ]μ[ένο]ν ὧδ' ἐνὶ τύνβῳ,
ὃν θρέ[ψε;...] πατ[ὴ]ρ Τρόφιμος Ἀσκ[λ]ηπιοδώρα δὲ τέκουσα,
λατομικῇ δὲ τέχνῃ κοσμήσαντο γονῆε[ς] ·
ὠκύμορος δ' ἔθανον καὶ κάππεσον ἐν νεκύεσσιν.
5 [λ]υπήσα[ς?...] τοὺ[ς γ]ενέτας καὶ σύνβιον ἥδε φίλου[ς] μου,
καὶ βρέφος Εὐπρεπίαν ἥν μοι δωκε πατὴρ θεο.....
ἐν μελάθροισιν.

Nous n'insisterons pas sur la métrique de cette inscription, qui se compose de semblants de vers; le quatrième, qui est le meilleur, a sans doute été emprunté à quelque anthologie. On sait combien d'épigrammes funéraires trouvées en Asie-Mineure sont de maladroits centons, où ni la syntaxe ni la mesure ne sont respectées (1). Ici, le sens lui-même n'est pas clair. Nous avons restitué Εὐπρέπιον au 1er vers, à cause de κατημένον (κατημένην rendrait le vers tout à fait faux) et d'ὃν θρέψε au commencement de la seconde ligne; mais, à la ligne 6, les mots βρέφος ἥν μοι δώκε πατήρ ne conviennent qu'à une femme. Peut-être l'auteur de ce centon,

(1) Cf. Desrousseaux, *Mélanges de Rome*, t. VI, et les exemples cités dans mon *Traité d'épigr.*, p. 357.

sachant mal le grec, a-t-il poussé l'étourderie jusqu'à brouiller deux modèles d'épitaphes, destinés l'un à un homme et l'autre à une femme.

TÉMÉNOTHYRAE-FLAVIOPOLIS

Avant de nous occuper des questions que soulève l'identification de cette ville, nous reproduisons les deux inscriptions inédites où nous pouvons rétablir son nom avec certitude.

10. « Oushak. Sur un piédestal encastré dans un mur. »

·ΟΝΑΞΙΟΛΟΓΟΤΑΓΟΝΑΓ
ΛΟΝΤΑΛΤΙΕΛΑΜ.ΟΤΑΤΗΣ
ΤΗΕΝΟΘΥΡΕΟΝΠΟ
ΛΕΩΣΔΙΑΠ . . ΟΝ .
5 ΧΩΝΚΑΙΛΕΠΟΥΠΙ
ΩΝΕΝΔΟΞΩΣΕΔ
ΘΟΝΤΑΝΛΑΜΠΡΟ
ΓΑΤΗΑΜΟΡΙΑΝΩΝ
ΠΟΛΙΣΚΑΙΣΥ . . .
10 . . . . ΟΝΚ . . Ε . . .
. . . Ε . . ΕΝΠΟΛΝ
. . ΠΟΒΛ . . . ΕΟΝ
. . . . . ΝΓ . . . .
. . Θ . . . . ΙΟ . . ΤΗ
15 . Α . . . . . .
. . ΗΟ . . . . ΟΠΚΟΙ
ΙΟΠΟΝΠΑΙΡΙΔΟΝΕΥ
ΕΡΠΝ · ΝΤΙΑΒ . .
. . . . ΕΣΤΠΣ . ΝΠΟΛΕΙ
20 . . ΕΙΗΟΜΕΝ ΤΕ .
ΤΕΝΟΥ · Α · ΑΝΤΟΥΑΝ
ΑΡΟΣΚΑΙΤΡΝΓΙΕΡΙΕΚΚ
ΤΕΡΛΣΤΑΣΤΛΤΡΙΛΑΣ
ΑΥΤΟΥΕΥΕΙΤΕΣΙΛΣΚΑΙ
25 ΟΙΛΟΣΤΟΡΠΑΣΕΙΙΜΕ
. . ΙΕΝΟΥΙΡΕΤΕ . Ξ

[τ]ὸν ἀξιολογ[ώ[τα[τ]ον [ἄρ]-
[χ]οντα [τῆς] λαμ[πρ]οτάτης
Τη[μ]ενοθυρέ[ω]ν πό-
λεως, διὰ π[ασῶ]ν [ἀρ]-
5 χῶν καὶ λε[ιτ]ου[ργ]ι-
ῶν ἐνδόξως ἔ[λ]-
θοντα, [ἡ] λαμπρο-
[τ]άτη Ἀμοριανῶν
πόλις καὶ. . . . .
10 . . . . . .
. . . . . ἐν πόλ[ει]
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
15 . . . . . .
. . . . . .
. . . . . πα[τ]ρίδ[ω]ν εὐ-
ερ[γέτη]ν. . . . . .
. . . . . ἔστ[η]σ'[ἐ]ν πόλει (;)
20 . . . . . .
. . . . . τοῦ ἀν-
[δ]ρός καὶ τ[ὴ]ν [π]ερὶ ἐκ[α]-
τέρ[α]ς τὰς [πα]τρί[δ]ας
αὐτοῦ εὐε[ργ]εσί[α]ς καὶ
[φ]ιλοστορ[γί]ας, ἐ[πι]με-
[λουμ]ένου. . . . . .

Cette inscription est gravée sur la base d'une statue élevée par la ville d'Amorium en Phrygie à un archonte de Téménothyrae qui était à la fois citoyen de cette ville et d'Amorium. Je considère mes restitutions comme certaines.

11. « Sur un bloc de pierre à Oushak. »

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΟ	Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ὁ [Φλαβι-]
ΟΤ . ΔΕΙΤΩΝ . . ΕΙΜΕΝΟ . .	ο[πολ]ειτῶν [Τ]ειμενοθ[υρέ-
ΩΝΕΤΕΙΝΗΣΕΝΕΥΣΙΝΑ . .	ων ἐ[τ]εί[μ]ησεν Εὔσιν Ἀ[πο-]
ΛΛΩΝΙΟΥΗΡΩΑΤΟΝΕΑΥΤΟ	λλωνίου ἥρωα τὸν ἑαυτ[ῶν]
ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ	εὐεργέτην.
☙	

Dédicace en l'honneur d'Eusis fils d'Apollonios, bienfaiteur de Téménothyrae, par le sénat et le peuple de cette ville.

L'une et l'autre de ces inscriptions proviennent d'Oushak, ville aujourd'hui assez florissante et centre d'une importante fabrication de tapis (1), que Letronne identifiait à Eucarpia (2) et où d'autres ont reconnu Trajanopolis. Cette dernière identification, admise par M. Waddington (3), se fonde sur une dédicace de la Τραιανοπολειτῶν πόλις qui a été découverte par Hamilton (4) et publiée en dernier lieu, plus correctement, par M. Ramsay (5). Elle est encastrée dans le mur de la mosquée de Tcharik-Keui ou Tchorek-Keui, à sept milles vers l'est d'Oushak (6). Texier dit formellement (7) que cette inscription a été apportée du village d'Ahat-Keui, situé plus loin vers l'est au-delà de Sousouz, mais Hamilton (8) se contente de penser que le fait de ce transfert est probable. Il existe à Ahat-Keui des ruines considérables qui ont été décrites par Hamilton (9) et Texier (10); ces deux voyageurs y

(1) Arundell, *Discoveries in Asia Minor*, t. I, p. 104; Texier, *Asie-Mineure*, p. 425.

(2) Cf. Texier, *loc. laud.*, p. 427.

(3) Waddington, Le Bas, *Inscr. d'Asie-Mineure*, p. 221.

(4) Hamilton, *Researches*, t. I, p. 113; t. II, p. 404; *C. I. G.* III, nº 3865 *bis*.

(5) Ramsay, *Journal of Hellenic Studies*, t. VIII, p. 518.

(6) Hamilton, *Researches*, t. I, p. 113.

(7) Texier, *Asie-Mineure*, p. 428.

(8) Hamilton, *Researches*, t. I, p. 115.

(9) *Ibid.*, p. 116.

(10) Texier, *Asie-Mineure*, p. 428.

ont reconnu Trajanopolis. Au contraire, M. Kiepert, dans sa carte murale de l'Asie-Mineure, et M. Ramsay (1), identifient Ahat-Keui à Acmonia, comme l'avaient déjà proposé Seetzen, Rennell et Franz. Aucune découverte épigraphique n'est encore venue trancher la question. M. Ramsay place Trajanopolis entre Oushak et Ahat-Keui, au lieu dit Giaour Euren, près du village nommé Orta-Keui sur la carte de M. Kiepert (2). Giaour-Euren est à six milles vers l'est d'Oushak; Texier y a signalé des tombes creusées dans le roc (3). En tous les cas, Trajanopolis ne se trouve pas à Oushak; mais il n'est pas douteux que cette dernière ville n'occupe la place d'une cité antique, puisque nous savons qu'on a souvent extrait du sol même des fragments d'architecture en marbre blanc (4).

M. Waddington a publié, d'après la copie de Le Bas, une dédicace chrétienne de 279 ap. J.-C., trouvée à Oushak, qui se termine par ces mots : Φελλίνας. τ,μενοθυ. ε. ς. (5). L'éditeur restitue : Φελλίνας [Τ]τ,μενοθυ[ρ]ε[ύ]ς ou [Γ]ρτ,μενοθυ[ρ]ε[ύ]ς, mais il préfère la première restitution, comme plus voisine de la copie de Le Bas. « Téménothyrae, dit M. Waddington, était une petite ville de la Lydie voisine de la Phrygie et mentionnée par les géographes; il en existe de nombreuses médailles, frappées depuis le règne de Marc-Aurèle jusqu'à celui de Gallien (6). Quant à Gréménothyrae, il en existe également des médailles dont aucune n'est postérieure au règne d'Hadrien (7). Ptolémée mentionne un dème ou une peuplade appelée Τριμενυθυρῖται, de laquelle dépendait la ville de Trajanopolis (V, 15); dans Tzetzès, le seul auteur qui la nomme (*Chil.*, XI, 396), le mot est écrit Γριμενοθυρῖται. Mionnet et les nu-

(1) Ramsay, *Journal of hellenic Studies*, IV, p. 415; t. VIII, p. 464.

(2) *Journal of Hellenic Studies*, t. VIII, p. 517.

(3) Texier, *Asie-Mineure*, p. 426.

(4) *Ibid.*, p. 426.

(5) Waddington, Le Bas, *Inscriptions d'Asie-Mineure*, p. 222, n° 727; *Corp. inscr. graec.*, 3865 *l.*

(6) Cf. Head, *Historia numorum*, p. 569. On possède sur les monnaies de cette ville un travail spécial de B. von Koehne, *Revue belge de numismatique*, 1878, p. 234 et suiv.

(7) Eckhel n'avait pas voulu admettre cette ville, dans la pensée que les auteurs avaient mal lu la légende *Téménothyrae* sur certaines pièces; cf. Waddington, *Revue de numismatique*, 1852, p. 93; Head, *Hist. num.*, p. 564.

mismatistes (1) ont tous admis la leçon Τριμενοθυρέων et en publiant quelques pièces inédites de cette ville, j'avais adopté sans examen la même orthographe (*Rev. numism.*, 1852, p. 93); mais récemment M. Cohen a constaté que sur les médailles la légende était Τριμενοθυρέων et après avoir examiné attentivement une douzaine de pièces de cette ville, j'ai reconnu la justesse de sa remarque. Le texte de Tzetzès donne donc la véritable orthographe. Maintenant, il est fort difficile de décider s'il faut lire Τημενοθυρέων ou Γριμενοθυρέων sur notre inscription, la copie de Le Bas se prêtant presque également aux deux hypothèses; d'ailleurs, si d'un côté Trajanopolis était située, selon Ptolémée, dans le territoire des Griménothyréens, d'un autre côté Téménothyrae n'en était pas très éloignée, parce que dans le *Synecdemus* d'Hiéroclès les deux localités se suivent dans la nomenclature des villes de la Phrygie pacatienne ».

En effet, dans Hiéroclès, Τημενοθύραι est mentionnée dans l'ἐπαρχία Φρυγιάς Πακατιανῆς entre Ancyre et Synaos d'une part, Τανούπολις (corruption de Trajanopolis) et Pulcherianopolis de l'autre (2). Diverses notices ecclésiastiques signalent la même ville sous différents noms dans la Phrygie pacatienne (3).

M. Ramsay admet, avec M. Waddington, que Trajanopolis (Giaour Euren) était le centre de la tribu des Grimenothyreis, à laquelle appartenait le territoire d'Oushak.

En dehors des mentions précitées, nous possédons un texte important sur l'emplacement de Téménothyrae. « Il y a dans la Lydie supérieure, dit Pausanias (4), une petite ville nommée Téménou Thyrae (Τημένου Θύραι). » L'auteur raconte qu'un tumulus s'y étant ouvert par l'effet d'un orage, on aperçut des os humains d'une grandeur énorme, que le vulgaire prit pour ceux de Géryon fils de Chrysaor. On croyait, dit-il, reconnaître son trône dans une coupure de rocher, sur une montagne voisine; on appelait

(1) Mionnet, *Description*, IV, p. 146; *Suppl.*, V, p. 495; Sestini, *Mus. Hedervar.*, II, p. 358, nº 2.

(2) Hiéroclès, 668, 14.

(3) Hiéroclès, éd. Parthey, p. 69, 192 (ὁ Τιμένου θηρῶν); *ibid.*, p. 176 (ὁ Τιμηνουθηρός). Peut-être faut-il reconnaître le même ethnique aux p. 113 et 211 (ὁ Παιμαίνου θηρῶν ou θυρῶν).

(4) Pausanias, I, 35, 7.

Océan un torrent qui coule auprès. Sur l'observation de Pausanias, qui objecta aux habitants que Géryon habitait à Gadès, et non en Lydie, les exégètes des histoires lydiennes (οἱ τῶν Λυδῶν ἐξηγηταί) adoptèrent une opinion différente : pour eux, le corps découvert était celui d'Hyllus, fils de la Terre, et la rivière de cette région fut nommée d'après lui : Τὸν ὄντα ἐδείκνυον λόγον, ὡς εἴη μὲν ὁ νεκρὸς Ὕλλος παῖς δὲ Ὕλλος εἴη Γῆς, ἀπὸ τούτου δὲ ὁ ποταμὸς ὠνομάσθη. La phrase que nous avons soulignée est équivoque, mais Pausanias semble bien dire que la rivière, autrefois nommée Océan par les exégètes lydiens, reçut d'eux à son époque le nom d'Hyllus.

Les géographes modernes, et en dernier lieu M. Ramsay, ont conclu de ce passage que Téménothyrae se trouvait sur l'Hyllus. Or, comme l'Hyllus est figuré, avec l'Hermus, sur les monnaies de la ville lydienne de Saittae (1) et que Hamilton (2) a identifié avec vraisemblance Saittae avec Sidas Kaleh, à six heures vers le nord de Koula (3), M. Ramsay, dans sa carte (4), donne le nom d'Hyllos à un affluent peu important de l'Hermus qui, descendant du Simav Dagh, passe à l'est de Demirdji et se jette dans l'Hermus au nord-ouest de Koula. C'est sur cette rivière qu'il place Saittae et Téménothyrae. Cette opinion n'est point celle de M. Kiepert, qui, dans sa carte murale d'Asie-Mineure publiée en 1888, fait aboutir l'Hyllus ou Phrygius près de Magnésie, sous le nom de *Koum-Tchaï*, et ne donne point de nom antique à la rivière insignifiante qui passe près de Saittae.

Ce que les anciens nous ont dit sur l'Hyllus ne permet pas d'en préciser la situation. La première mention s'en rencontre dans l'*Iliade* (XX, 392), où ce cours d'eau est placé près du lac Gygès (5) et de l'Hermus, indication qui convient naturellement à plusieurs rivières de la même région. Pline (6) dit que l'Hermus reçoit le Phryges qui sépare la Phrygie de la Carie, puis « *Hyllum et Cryon, et ipsos Phrygiae Mysiae Lydiae amnibus repletos.* » Ce témoignage

(1) Head, *Hist. num.*, p. 552.
(2) Hamilton, *Researches*, II, p. 140.
(3) Cf. Waddington, *Revue numismatique*, 1852, p. 31.
(4) *Journal of Hellenic Studies*, t. VIII, p. 461.
(5) *Journal of Hellenic Studies*, I, p. 87.
(6) Pline, *Hist. nat.*, V, 31, 119.

paraît entaché d'erreur en ce qui touche la rivière Phryges, mais il semble du moins indiquer que, pour Pline, l'Hyllus était une rivière considérable, qui recevait elle-même plusieurs affluents. Le texte le plus important à cet égard est celui de Strabon (XIII, p. 626) : Καταφέρεται δ'ὁ Πακτωλός εἰς τὸν Ἕρμον εἰς ὃν καὶ ὁ Ὕλλος ἐμβάλλει Φρύγιος νυνὶ καλούμενος, συμπέσοντες δ'οἱ τρεῖς καὶ ἄλλοι ἀσημότεροι σὺν αὐτοῖς ἐς τὴν κατά Φωκαίαν ἐκδιδόασι θάλατταν. Il suit de là que, du temps de Strabon, l'Hyllus s'appelait Phrygius et que c'était un des deux affluents les plus importants de l'Hermus, ce qui ne peut évidemment pas convenir au petit torrent voisin de Saittae.

Les anciens eux-mêmes n'ont sans doute pas été d'accord sur l'identification de l'Hyllus et plusieurs rivières ont dû se disputer ce nom. C'était un cours d'eau homérique, mentionné dans l'*Iliade,* ce qui suffisait à lui donner comme un cachet de noblesse, et l'on comprend que plusieurs villes de la région située au nord de l'Hermus se soient attribué l'honneur d'être riveraines de l'Hyllus. La présence de l'Hyllus personnifié sur les monnaies de Saittae atteste simplement une de ces prétentions locales, où se complaisait la vanité des villes asiatiques sous l'empire romain. Le texte de Pausanias, que nous avons cité, prouve que le nom d'Hyllus fut donné à un ruisseau voisin de Téménothyrae ; mais, si nous le comprenons bien, ce torrent s'était appelé *Océan* jusqu'à l'époque de Pausanias lui-même. Admettons que Clavier ait eu raison de traduire, comme tous les autres commentateurs : « Alors les exégètes lydiens reconnurent que ce corps était celui d'Hyllus, fils de la Terre, *qui a donné son nom au fleuve voisin.* » Même au cas où cette traduction serait adoptée, il ne s'ensuivrait nullement que Téménothyrae doive être cherchée sur la rivière nommée aujourd'hui Guediz-Tchaï qui coule près de Saittae. Le Périégète indiquerait simplement deux faits connexes : Hyllus a été enseveli à Téménothyrae, et le même Hyllus aurait donné son nom à la rivière mentionnée par Homère. Il n'y a là rien qui ressemble à une indication géographique dont on puisse tirer une conclusion.

Nous sommes entré dans ces détails pour prouver que l'identification de Téménothyrae est tout à fait indépendante de celle de Saittae ; à supposer même que la situation de cette dernière ville

ait été bien fixée par Hamilton (et aucune inscription n'est encore venue confirmer son hypothèse), la question de l'emplacement de Téménothyrae reste entière.

Or, nous avons vu que *trois* inscriptions portant le nom de cette dernière ville ont été découvertes à Oushak, ville qui occupe certainement l'emplacement d'une localité antique. Notre seconde inscription fournit d'ailleurs un important témoignage en faveur de l'identification de Téménothyrae avec Oushak même. En effet, la restitution Φλαβιοπολειτῶν Τειμενοθυρέων que nous avons admise est confirmée d'une manière remarquable par les monnaies. On connaît des pièces de Téménothyrae du temps de l'empereur Philippe l'Arabe qui portent, à côté de la légende *Téménothyrae*, celles de Φλαβιόπολις et de Δῆμος Φλαβιοπολειτῶν (1). Ces légendes, comme le remarque M. Imhoof Blumer, après d'autres numismatistes (2), « paraissent donner un autre nom de Téménothyrae et non une ὁμόνοια de celle-ci avec une autre ville. » Cette dernière opinion avait été soutenue par Arundell, qui possédait une grande monnaie de bronze découverte à Oushak même (*dug up there*) avec la légende Φλαβιοπολειτῶν et le nom de Téménothyrae (3). Les inscriptions que nous avons publiées prouvent bien qu'il ne s'agit pas d'une ὁμόνοια, mais d'un changement de nom. Arundell nous apprend d'ailleurs qu'un grec d'Oushak, nommé Kyriakos, lui dit avoir vu le nom de Flaviopolis répété sur plusieurs inscriptions funéraires qui étaient encastrées dans une vieille construction voisine du khan et dans le mur de la mosquée. Ce témoignage, qu'on a révoqué en doute, acquiert aujourd'hui une importance sur laquelle il est inutile d'insister.

Dès 1852, M. Waddington avait écrit : « Il me paraît assez probable que Triménothyrae (lire *Grimenothyrae*) prit, sous Hadrien, le nom de Trajanopolis... La ville voisine de Téménothyrae nous fournit un exemple analogue. Elle paraît avoir ajouté à son nom primitif celui de Flaviopolis (4). » Les monnaies de Griménothyrae

(1) Head, *Hist. num.*, p. 569.

(2) Imhoof Blumer, *Monnaies grecques*, p. 390; cf. Waddington, *Revue numismatique*, 1852, p. 94.

(3) Arundell, *Discoveries*, t. I, p. 116.

(4) *Revue numismatique*, 1852, p. 94.

s'arrêtent à Hadrien ; or, Trajanopolis, comme nous le savons aujourd'hui par une inscription (1), a été *fondée* peu de temps après l'avènement de ce prince, qu'elle appelle εὐεργέτην καὶ κτίστην en 119 ap. J.-C. Cette inscription ayant été trouvée à l'est d'Oushak, on peut chercher Griménothyrae = Trajanopolis entre cette dernière ville et Ahat-Keui (2). L'emplacement exact ne pourra être déterminé que lorsqu'on aura fixé sans contestation celui d'Acmonia.

Pour les géographes modernes, le nom de Téménothyrae signifie « les portes du Temnos » ; comme le Temnos (Ak-Dagh, Mourad-Dagh) est le nom d'une partie de la chaîne montagneuse courant de l'est à l'ouest qui sépare la Mysie de la Lydie, on en a conclu que Téménothyrae devait se trouver à l'issue d'un passage de cette chaîne et on l'a placée en conséquence au nord-est de Saittae.

Si, comme nous croyons l'avoir établi, Téménothyrae se place à Oushak, il faudrait admettre que les collines qui dominent cette ville au nord, désignées sous le nom de *Dindymus mons* sur la dernière carte de M. Kiepert (3), portaient aussi celui du Temnus, dont elles sont le prolongement oriental. Cette extension de la désignation du Temnus n'a rien d'invraisemblable, mais nous ne croyons pas qu'elle s'impose; l'explication de Téménothyrae = Τημένου θύραι n'est pas, contrairement à ce qu'a écrit récemment M. Ramsay (4), au-dessus de toute contestation.

D'abord, dans le voisinage de Téménothyrae, nous trouvons la ville de Griménothyrae, alors qu'aucune montagne du nom de *Grimenos* ne nous est connue par les textes.

En second lieu, les légendes monétaires donnent toujours Τήμε-

(1) *Journal of Hellenic Studies*, t. VIII, p. 518.

(2) M. Ramsay me dit qu'il a acheté une monnaie de Griménothyrae entre Oushak et Afioum-Kara-Hissar, un peu à l'ouest de cette ville. Les monnaies de Téménothyrae sont très fréquentes à Oushak et dans les environs, mais ceci pourrait s'expliquer, même si Téménothyrae et Oushak n'étaient pas identiques, par le commerce d'antiquités dont Oushak est le centre dans cette région.

(3) Hérod. I, 80 : Ἕρμον, ὅς ἐξ οὔρεος ἱροῦ μητρὸς Δινδυμήνης ῥέων. Des montagnes nommés *Dindyme* se retrouvent auprès de Cyzique et de Pessinonte ; cf. Pape, *s. v.*

(4) *Journal of Hellenic Studies*, t. VIII, p. 517.

νοθύραι et non Τημνοθύραι, alors que la montagne est toujours appelée Τῆμνος.

Enfin, quelques monnaies remarquables de Téménothyrae (1) présentent le buste d'un éphèbe avec la légende THMENOC KTICTHC ou OIKICTHC. Il existait donc, dans la tradition locale (2), un héros du nom de Téménos, qui était censé avoir donné son nom à la ville.

Nous pensons que les deux dernières syllabes de Τημενοθύραι sont une corruption de la forme primitive, due à un phénomène d'étymologie populaire et provoquée peut être par le voisinage du mont Temnos.

Il existe en effet, non loin du Caystre, une petite ville lydienne nommée Τείρα, que les Turcs appellent *Tireh* et les grecs actuels *Thira* (3). Une autre ville lydienne bien connue est Θυάτειρα. Le rapprochement de ces deux noms autorise à conclure que Τείρα, en lydien, avait une signification analogue à celle de Κάστρο en grec moderne et désignait une forteresse ou une ville. Le Grand Étymologique mentionne aussi une ville lydienne appelée Τύρρα (4).

On peut donc penser que les noms de Téménothyrae et de Griménothyrae se présentaient, avant l'hellénisation de la Lydie, sous les formes de *Téméno-teira, Griméno-teira,* signifiant la ville ou la forteresse de Téménos et de Griménos.

Le nom de la petite ville de Τείρα a été modifié de même, car Pachymère l'appelle Θυραίων φρούριον (5). Si celui de Thyatire a échappé à cette corruption — on ne trouve jamais Θυαθύρα — c'est, d'abord, à cause de l'aspirée initiale, qui ne permettait pas de changer en Θ le T de la troisième syllabe; c'est, ensuite, par l'effet d'une étymologie absurde que rapporte Étienne de Byzance, d'après lequel Θυάτειρα avait été nommée Θυγάτειρα par Seleucus Nicator Λυσιμάχῳ πολεμοῦντος καὶ ἀκούσαντος ὅτι θυγάτηρ αὐτῷ γέγονε. Mais cet exemple nous montre lui-même à quel point les Grecs s'efforçaient de trouver ou de donner un sens dans leur langue

(1) Head, *Hist. Num.*, p. 564.

(2) Cette tradition pouvait n'être pas fort ancienne; l'essentiel, pour nous, est d'en constater l'existence.

(3) Μουσεῖον, 1876, p. 29; *Mittheil. des d. Inst.*, t. III, p. 55.

(4) *Etym. magn.*, p. 771; 55.

(5) Pachymère, VII, p. 343.

aux noms géographiques qui n'avaient rien de commun avec elle.

Ainsi 1° Téménothyrae-Flaviopolis est Oushak; 2° nous n'avons pas le droit de conclure que Téménothyrae fût dans le voisinage immédiat du mont Temnos et le nom de cette montagne ne doit pas être donné à la chaine de collines qui dominent Oushak.

TEMENOTHYRAE ET VILLES VOISINES

12. « A une fontaine d'Oushak. »

ΕΤΟΥΣΦΠΓ
ΑΡΤΕΜΙΔΙΜΗΝΟΔΩΡΟΣΑΝΤΙΟΧΟΥΕΥΧΗΝ

Ἔτους... Ἀρτέμιδι Μηνόδωρος Ἀντιόχου εὐχήν.

Il est probable que la date a été mal lue et qu'il faut rétablir ρπγ, c'est-à-dire 183; en prenant pour point de départ l'ère asiatique de Sylla, cette date équivaudrait à l'an 99 après J.-C. Sur l'usage de l'ère asiatique dans cette région, voir *Corp. inscr. graec.*, t. III, p. 1103.

13. Sur le même feuillet et à la suite de l'inscription précédente; sans indication de provenance, mais probablement d'Oushak ou des environs. On voit le dessin d'une porte sculptée, avec le mot ΠΑΝΔΑΡΟΥ sur le linteau; ce linteau est surmonté d'une arcade où sont représentés en relief un petit chien et deux objets indéterminés. A droite du croquis de la porte et au-dessous, on lit les trois lignes suivantes :

ΑΦΙΟΝΟΝΗ·ΕΓ·ΝΙΑΝΔΡΙ
ΜΝΗΜΗΕΧΛΡΙΝ
ΦΕΕΙϽΜΛΡΚΙΔΝΘΕΥΙΟΕΔΙΛΜΗΙ

L. 1 : Ἄφιον... ἀνδρί. L. 2 : Μνήμης χάριν. L. 3 : Μαρκι[α]ν[ὸ]ς υἱό[ς]...

14. « A Oushak, pierre longue enchâssée dans le mur d'une maison et qui contient seulement l'inscription. »

C'est le texte donné par Le Bas, n° 717. Au commencement de la seconde ligne, Le Bas donne ΕΠΑΙΤΟΙΣ, Callier ΕΖΑΥΤΕΜΟΙ.

15. « Dans le même mur sur une pierre qui paraît avoir appartenu à une frise. »

Le Bas-Waddington, n° 716.

A la suite de cette inscription de deux lignes, Callier a copié les deux lignes suivantes, qui paraissent inédites :

ΡΟΝΤΥΑΝΑΙΣΕΥΞΙΔΙΑΔΕΛΦΩΙΟ
ΓΛΥΚΥΤΑΤΟΙΣ· ΜΝΗΜΗΣΧΑΡΙΝ

...[Ζ]εύξιδι (?) ἀδελφῷ... γλυκυτάτοις μνήμης χάριν.

16. Sans provenance, mais probablement d'Oushak ou des environs. Stèle où est figuré un lion tourné à gauche :

ΠΑΣΙΦΙ
ΛΟΣΓΞΗΕ
ΜΙΝΚΑΙΕ
Τ . . . . Ν .
. . . . . .

Πασίφι-
λος. . . . .

Il faut peut-être lire πᾶσι φίλος; Le Bas a copié à Oushak une inscription provenant d'Ahat-Keui (n° 715) où un nommé Marcos se dit φιλόσοφος, πάντων φίλος.

Les n°s 715, 718 et 724 du recueil de Le Bas, donnés comme appartenant à Oushak (Téménothyrae), ont été copiés par Callier avec l'indication suivante : « Ces pierres viennent, dit-on, d'Ahat-Keui, à 5 heures d'Oushak. » Ahat-Keui, suivant la plupart des géographes, est Acmonia; Texier et Hamilton y reconnaissaient Trajanopolis.

17. Une partie du n° 718 est donnée inexactement par Le Bas. Voici la copie de Callier :

ΠΑΠΑϹΤΡΟΦΙΜΟΥΚΑΙΤΥ . . ΚΗϹΑΒΑϹΚΑΝΤΩΤΕ
ΚΝϢΚΑΙ . ΑΙΤΥϹΕΤΙΖϢΝ

18. « Sur un bloc de marbre à Dérent-Keui. » Le vrai nom de cette localité est *Derbent* ou *Derbend-Keui*, un peu au delà d'Orta-Keui vers l'est, au nord-est d'Ahat-Keui. La copie de Callier est

très incorrecte, mais la lecture peut-être rétablie avec certitude à l'aide d'une inscription presque identique copiée à Ahat-Keui par Le Bas (n° 758; cf. *Corpus*, n° 3858 *d*.)

	ΦΛΠΡCΙΣ		Φλ. Πρεῖσ[κον]
	ΝΩΝΙ · · ΝΝ		[Οὐειβιανόν]
	ΝΑΜΙΙΓΛΙΑ		[ἀρχιερέα καὶ]
	ΚΤΙΣΤΙΝΙ · · Ι		κτίστην κ[α]ὶ
5	ΤΟΣΤ · · Ι · Ν	5	[πρ]οστ[άτη]ν
	ΓΝΣΙ · · · ΩΣ		[τῆ]ς [πόλε]ως [ἡ]
	ΠΛΙΙΙ · · ΓΙΙΝ		π[ατρίς · τὴ]ν
	ΥΛΣΤΛΣΙΝΠ (1)		[ἀ]νάστασιν π[οιη-
	ΣΑΜΕΙΙΗΣ		σαμέ[ν]ης
10	ΥΛΓΙΣ·ΤΜΙ	10	[φυλῆ]ς [Ἀρ]τ[ε]μι[σ-
	ΙΛΔΟΣ CΠΙΜ		ιάδος, ἐπιμ[ελ-
	ΗΟΕΝΤΟΣ		ηθέντος. . . . .
	ϽΛΛΙΔΙϽ · ΙΙΝΥ		

La restitution des trois premières lignes nous est fournie par la dédicace d'Ahat-Keui, faite en l'honneur du même personnage, Flavius Priscus, dont le nom figure sur des monnaies d'Acmonia frappées à l'effigie de Septime Sévère et de différents membres de sa famille (Waddington, *ad* Le Bas, p. 226). L'inscription d'Ahat-Keui porte la mention : τὴν ἀνάστασιν ποιησαμένης φυλῆς Ἀσκληπιάδος. Dans notre texte, il faut reconnaître le nom d'une autre tribu : la restitution Ἀρτεμισιάδος s'impose. Une tribu Ἀρτεμισιάς est connue à Smyrne (*Corpus*, n° 3266) et à Philippopolis (*ibid.*, n°s 2047, 2048) (2). Il est probable que les tribus Ἀσκληπιάς et Ἀρτεμισιάς appartenaient à Acmonia, dont l'emplacement est voisin d'Ahat-Keui et de Derbend-Keui.

18 *bis*. Tchorekkeui près d'Oushak (sans indication). — *Corpus*, t. III, p. 1096, n° 3865 *d*.

(1) Ces deux lettres liées.

(2) Sur les tribus des villes asiatiques, cf. Mordtmann, *Marmora Ancyrana*, et *Mitth. Athen.*, t. XIII, p. 305; Radet et Paris, *Bull. de Corresp. Hellén.* t. XIII, p. 494.

INSCRIPTIONS DIVERSES

19. « Inscription dans les murs de Nicée. »

A · RCVRI	[*Me*]*rcuri*
APAM	*a*[*r*]*am*
CIR	*Cir*. . . . .
S·P·▒P	*s*(*ua*) *p*(*ecunia*) *p*(*osuit*).

20. « Inscription d'Apollonia. »

Le Bas-Waddington, n° 1068; Le Bas-Reinach, p. 38. Cette inscription a été copiée pour la première fois par un voyageur français, Fontanier, dont l'ouvrage paraît être resté inconnu des archéologues (*Voyages en Orient*, Paris, Librairie Universelle, 1829, p. 98) (1).

Callier a aussi copié l'inscription Le Bas-Waddington n° 1777.

21. « Cette inscription est très vague; elle se trouve à peu de distance de Bohodète (?), vallée du Macestus. » Il s'agit sans doute de la localité nommée *Bougaditza* ou *Boujadika* (entre Balat et Kelembe) sur les cartes de Lapie (1838, 1847), *Boyaditz* ou *Bighaditch* sur celles de Kiepert.

. . . . ATΩPIKAI	[Αὐτοκρ]άτ[ο]ρι Καί-
▒API · AYΓΓAIΩ	σαρι [Μ.] Αὐ[ρηλ]ίῳ
ANTΩPHTIN∩	Ἀντω[νε]ίνῳ...
KAIPMΠAI	
AIKOYHPNNIOC	
OIΠEYTAΓ · YNO	
NO ·	
MD (ou MO)	

Je renonce à tenter la restitution des dernières lignes; peut-être un ethnique se cache-t-il à la sixième.

(1) Il a été mentionné tout récemment par M. Mordtmann, *Mittheil. des d. Inst. in Athen.*, t. XIV, p. 315.

22. « A Balamout. » Cette localité, au N.-E. de Magnésie, entre cette ville et Kélembé, est généralement appelée *Palamout* sur nos cartes; celle de Lapie (1847) écrit *Balamout*. C'est l'ancienne Apollonidea.

ΣΤΕΦΑΝΕΟΡΟΥΝΤΟΣ . . . . . ΤΟΥΑΙΣ . . . ΝΟΣ
ΛΟΠΑΤΡΙΔΟΣΤΟΤΡΙΤΟΝΚΑΙΑΛΕΙΦΟΝΤΟΣΤΑΔΥΟ
ΓΥΜΝΑΣΙΛΔΙΟΓΟΥΓΟΥΕΝΙΑΥΤΟΥΕΚΤΩΝΙΔΙΩΝ
ΕΦΗΒΑΡΧΟΥΝΤΟΣΔΕΤΡΥΦΩΝΟΣΤΟΥΛΛΕΞΑΝΑΡΥ (*sic*)
ΤΟΥΕΡ · ΟΓΕΝΟΥΣ · ΟΙΕΦΗΒΕΥΣΑΝΤΕΣΕΠΑΝΥΤΩΝ
ΗΑΑΤΤΙΑΣ . . . . . ΔΩΡΕΑΝ
ΠΑΚΛΕΟΔΡΩΡΥ
. . ΓΑΜΩ ΠΟΛΟΡΟΥ
ΙΩΔΩΡΟΥ

La restitution de ce texte est facilitée par une inscription analogue et de même provenance publiée par M. Foucart dans le *Bulletin* de 1887 (t. XI, p. 86).

Στεφαν[ηφο]ροῦντος [τοῦ δεῖνος] τοῦ Αἰσ[χρω]νος
. . . . . τὸ τρίτον καὶ ἀλείφοντος τὰ δύο
γυμνάσι[α] δι' ὁ[λ]ου [τ]οῦ ἐνιαυτοῦ ἐκ τῶν ἰδίων,
ἐφηβαρχοῦντος δὲ Τρύφωνος τοῦ Ἀλεξάν[δ]ρ[ου]
5 τοῦ Ἑρ[μ]ογένους, οἱ ἐφηβεύσαντες ἐπ' αὐτῶν
ἡ[μιε]τίας (?) δωρεάν
[Ἥρα] κλεόδωρ[ος]
. . . . . [Ὀλυμπι]οδ[ώ]ρου
[Ἰσί]δωρο[ς]

On ne peut rétablir avec certitude les noms propres des lignes 7-9. La restitution ἡ[μιε]τίας au commencement de la sixième ligne est la seule qui se tienne près de la copie; comme le mot ἡμιετία, régulièrement formé du reste, est nouveau, on pourrait préférer lire : ἡμιετεῖς. Dans l'inscription de Palamout publiée par M. Foucart, on trouve : οἱ ἐφηβεύσαντες ἐπ' αὐτῶν δωρεάν · διετεῖς μέν (suivent les noms des éphèbes).

L'éponyme est le stéphanéphore qui exerce sa charge pour la troisième fois; c'est lui qui a fourni, pendant toute l'année, de l'huile pour les deux gymnases.

23. « A sept heures au sud-ouest de Smyrne, sur la route de Sighadjik, près d'un puits. »

ΒΟΥΛΗΛΛΙΟΛ	[Ἡ] βουλὴ [κα]ὶ ὁ [δ-]
ΙΜΙΣΔΝ ⊏ ⋓ Ρ —	[τῆ]μ[ο]ς [ἐτείμησαν?]
Ω ▒▒ ⋎ΟΙΙ	. . . . .
Α ΝΚ	. . . . .

24. « Non loin de Hortona se trouvent sur la gauche de la route quelques débris anciens. Parmi ces pierres, j'ai recueilli l'inscription suivante, qui paraît tumulaire. »

—— Ο ——	
ΝΙCΕΡΗΟΝ	. . . . .
ΑΡΚΕΦΟΝΤΟΣ	Ἀρκεφ[ῶ]ντος
ΝΙΚΕΦΟΡΟΝ	Νικ[η]φόρον

La carte de Lapie indique une localité du nom de *Faurtana* sur la route de Smyrne à Baindir par Sevdikeui, près du point marqué *Trianda* sur la carte de Le Bas. Le nom véritable est peut-être *Fortouna*.

25. « A Allah-cher, auge de fontaine. » C'est l'inscription de Philadelphie publiée dans le *Corpus* sous le n° 3419, d'après de médiocres copies de Richter et de Sherard. A la ligne 10, la lecture νομοφυλάξαντα, qui avait été révoquée en doute, est confirmée.

La même feuille contient la copie d'un fragment « sur un morceau de frise. »

ΑΙΤΩΝΑΛΛΩΝΤΕΚΝΩ (1)

[κ]αὶ τῶν ἄλλων τέκνω[ν.]

« A Allah-cher. »

Le Bas-Waddington, n° 644.

« Pierre comprise dans le mur d'une église ruinée à Allah-cher. »

(1) Pour la forme de l'Ω, cf. notre *Traité d'épigraphie grecque*, p. 204, n° 7 de la colonne des Ω.

Le Bas-Waddington, n° 642.

26. « A Borchère près de Geumeuh, sur un monument en forme de bain reconstruit avec des débris anciens. » Cette localité, voisine des ruines d'Amorium, est nommée *Gœmek-Koï* par Hamilton, *Gheumeh* par M. Ramsay (1).

L'inscription copiée par Callier se compose de trois parties, qui sont transcrites sur un même feuillet et dans l'ordre suivant :

ΟΜΝΟΥΛΥΚΑ · ΑΤΟΙCΓΟΝΕΥCΙΙ
ΑΚΛΕΙΔΗΚΑΙΔΟΜΝΗΗΝΗΜΗC ΧΑΡΙΝ

(*Un bucrâne entre deux guirlandes*).

ΙΔΟΜΝΙΙΙΑΩΡΟΙCΜΝΗΜΗCΧΑΡΙ

Sur la porte au-dessus d'un bucrâne entre deux guirlandes.

ΝΟCΑΤΤΑΑΡΙCΤΟΕΙΚΗΤΥΝΑΙΚΙΓΑΥΙΥΤΑΤΗΚΑΙΠΑΤΡΙΑΤΤΑΚΑΙΒΑΒ
ΚΙΤΑΓΟΙΕΜΝΗΗ . . . ΑΡΙΝΚΑΙΕΑΥΤΩΖΩΝ

Les papiers du général Callier renferment d'autres copies des mêmes textes ; le n° 2 est sur le recto d'un feuillet, les n°s 1 et 3 sur le verso. Les restitutions suivantes paraissent vraisemblables.

(1) [Δ]όμν[η γ]λυκ[υτ]άτοις γονεῦσι[ν]
[Ἡρ]ακλείδῃ καὶ Δόμνῃ [μ]νήμης χάριν
(2) [κα]ὶ Δόμν[ῃ] ἀώροις μνήμης χάρι[ν.]
(3) ... νος Ἄττα Ἀριστο[δ]ίκῃ [γ]υναικὶ γ[λ]υ[κ]υτάτῃ καὶ πατρὶ Ἄττᾳ καὶ [τέκνοις γλυ]κ[υ]τάτοι[ς] μνή[μης χ]άριν καὶ ἑαυτῷ ζῶν.

Ces inscriptions appartiennent évidemment à un mausolée de famille.

27. « A Geumeuh près d'un petit monument ruiné. » Pour le nom de la localité, voir la notice du n° précédent.

. . . ΑΡΙΚΟCΚΑΙΑΛΕ · Α	. . . . . αρικος καὶ Ἀλέ[ξ]αν-
Δ . . ΡΟCΔΟΚΛ▒▒ΝΗΜΗΤ	δρος Δό[μ]νη(?) μητ[ρὶ]
ΜΝ . . . ΗΙ CO . . . ΑΡΙΝ	μν[ήμ]ης. . . . .[χ]άριν.

Ce texte a été publié incorrectement et incomplètement par

(1) Ramsay, *Revue des Études grecques*, 1889, p. 17.

Hamilton (*Researches*, n° 157) et de là dans le *Corpus* (t. III, p. 1102, n° 3883 *e*). Une autre copie du général Callier porte aux lignes 2 et 3 :

Δ POCΛCKΛ NHMHT
MN HM(ΑΡΙΝ

La restitution Δόμνῃ, à la seconde ligne, est par suite douteuse.

28. « Sur une fontaine, route de Geumeuh, à une heure de Geumeuh. » L'inscription paraît complète.

YC
ΒΑΒ Κ · Δ ·
ΗΘΙ ΗΑΓΙ
ΔΜΙΜ ΙΤΑΤ
ΤΙ ΛΙΙ
ΣΥΝ ΔΙΟ
ΜΙΣ Ν · Ψ
ΒΧΟ ΚΡΑΤ
ΦΑΠ ΒΑΘΓ (ΒΑΒΤ sur une autre copie).
ΟΝΗ ΚΕΟ
ΙΙ

Je renonce à rien tirer de ce texte.

29. « Dans un cimetière près de la station, à trois heures et demie de Geumeuh. »

ΠΑΝCΙΝΟC	Παν[ε]ῖνος (?)
ΠΡΟΚΔΟC	Πρόκ[λ]ος
ΟΥΕΙΒΙΑΝΟC	Οὐειβιανός
ΑΝΕΙΝΙΑΟΥΕΙ	Ἀνεινίᾳ Οὐει-
ΒΙΑΜΗΤΡΙ	βίᾳ μητρί.

Le nom ΠΑΝΕΙΝΟC serait nouveau ; peut-être la lecture est-elle incorrecte et faut-il restituer ΠΑΝΦΙΛΟC.

30. « Dans l'intérieur de l'édifice ruiné près de Gueumu » (*sic.*) Voir *Corpus*, t. III, n° 3883 *d*.

31. « Dans le même intérieur. »

C'est le n° 160 de Hamilton, 3883 *f* du *Corpus*. La copie du gé-

néral montre que les Σ sont carrés, ⊏ ; à la fin de la première ligne, elle donne MAPKΘYEI, lecture qui paraît plus complète que celle de Hamilton.

32. « A Geumuzu (*sic*), sur un bloc de marbre dans la construction du mur d'une fontaine. » Geumuzu, que je ne trouve pas sur les cartes, est peut-être Gœmek-Keui (voir n° 26).

ICΔΘMNΩTΩAN	[Ἡρα?]ΐς Δ[ό]μνῳ τῷ ἀν[δ-]
PIKAIEAYTHKAITE	ρὶ καὶ ἑαυτῇ καὶ τέ[κ]-
NOICΔOMNΩKAIME	νοις Δόμνῳ καὶ Μέ[σ-]
ΩANECTHCENTO	ῳ ἀνέστησεν τὸ[ν ϐ-]
ΩMONMNHMHC	ὠμὸν μνήμης
XAPIN	χάριν.

→ Copies des textes relevés par Le Bas à Erigheuz (Egri-Gœz), n°s 1021 et 1022.

AIZANITIDE

33. « Piédestal dans le premier cimetière d'Aizani, sur la route de Chiavdère à Orandjik. » *Orandjik* est la localité nommée sur les cartes *Erendjik,* au N.-O. d'Aizani.

ΤΡΟΦΙΜΑΞΑΝCON
KCNAIVΩKAICY
ΛΟΓΩKYPEIΩOC
CTEIMAICΠETOC
NHCEPYCATO

Je ne tente pas de restitution ; la copie est trop mauvaise.

34. « Pierre. » Sans doute au même endroit que l'inscription précédente ; la copie se trouve sur le même feuillet.

(Une ampoule suivie d'une croix)

ΠΑΥΛΟΥΠΡΩ	Παύλου Πρω-
ΤΘΔΡΑΚΘΗΟΥ	τ[ο]δ[ι]ακ[όν]ου
KAIEIΩΔHOY	καὶ . . . . .
MNHMHCXAPIN	μνήμης χάριν.

On pourrait songer, pour la troisième ligne, à un nom propre comme Ἰωάννου ou Ἰουλήου mal orthographié.

35. « Sur un piédestal. » Sans doute au même endroit que l'inscription précédente. L'inscription est renfermée dans une couronne sculptée en relief.

ΓΟΥΑΕ	
ΩΥΚΑΙϹΑ	. . . . . καὶ Σα-
ΓΟΥΡΝΕΙΝΟϹ	[τ]ουρνεῖνος
ΟΝΗϹΑΑΔΕΛΦΩ	. . . . . ἀδελφῷ
ΙΝΠΗΗϹΧΑ	[μνήμ]ης χά-
ΡΙΝ	ριν

36. « Fin d'inscription sur une niche. » Au même endroit.

ΩϹΚΚΑΙΕΙΥΩΖΩΝ

37. « Sur un bloc carré. » Au même endroit.

ΛΑΧΟϹΠΡΟΤΟΜΑΧ
ΠΡΩΤ

38. « Fin d'inscription sur niche. » Au même endroit. Sous l'inscription est sculpté un vase.

ΡΙΜΗΗΚΝΩΓΛΥΚΥΤΑΤΩΜΝΗΜΗϹΧΑΡΙΝ

[καὶ τέκ]νῳ γλυκυτάτῳ μνήμης χάριν.

39. « Inscription trouvée près du temple d'Aizani. » Le texte est disposé en arc de cercle ; au-dessous est indiquée une niche.

ΤΕΥΘΡΛϹΚΑΙΤΛΤΛϹΙΠΠΟΝΕΙΚΩΠΑΤΡΙΜΝΗΜΗϹΧΑΡΙΝ

Τεύθρ[α]ς καὶ Τ[α]τᾶς Ἱππονείκῳ πατρὶ μνήμης χάριν.

On connaît une autre Τατᾶς à Aizani, *Corp. inscr. graec.*, t. III, p. 1076, n° 3846 *z* 37.

40. Copies incorrectes des n°s 864, 884, 885, 890, 899, 902, 919, 925 et 968 du recueil de Le Bas.

Sur la même feuille que la copie du n° 885 (Aizani), figure le

dessin d'un fronton avec ornements; au centre, un chien marchant à droite; dans un coin au-dessus, mais rattachée au fronton par une ligne au crayon, l'inscription suivante :

ΟΥΗΙΛΓΤΗΠΑΤЄΚΝΑΜΝΗΜΗϹ\

. . . . . τέκνα μνήμης χ[άριν.]

41. « Près du temple. » Je crois cette inscription inédite.

	[Ἡ βουλή]
ΕΙΜΗΣΕΝ	[ἐτ]είμησεν
ΙΠΠΟΝΜΕΝΑΝΔΡΟΥ	.....Μενάνδρου
ΑΑΓΑΘΟΝΚΑΙΕΙΣΠΟΛΛΑ	[ἄνδρ]α ἀγαθὸν καὶ εἰς πόλλα
ΛΕΙΧΡΗΣΙΜΟΝ	[τῇ πό]λει χρήσιμον
	[γεγονότα.]

42. Dessin d'une porte de tombeau (à Aizani). Auprès du dessin :

ΠΑΤΡ
ΛΟϹΧΙΑΝΟϹΑΛΗΝΟΦΙΛ · ΠΑΙΝ

43. « Au cimetière d'Aizani. »

ΜΗΝΟΓΕΝΙΣΟΝ	Μηνογέν[η]ς δ[δ' ἐγώ,]
ΤΕΧΝΗΝΔΙΙΙΠΟ	τέχνην δ'ἵ[π]πο[ισιν]
ΟΧΕΙΣΘΑΙΕΥΕΙΔ	ὀχεῖσθαι, εὖ εἰδ[ὼς]
ΕΘΑΜΟΝΑΟΙΜΟΥ	ἔθα[ν]ον [λ]οιμοῦ [νέ]
ΦΕΙΕΝΚΑΤΑΛΗΦΘΕΙ	φει ἐνκαταληφθεί[ς.]

Cette curieuse inscription métrique avait été copiée par Le Bas; des restitutions en ont été tentées par Franz (*Corpus*, t. III, n° 3846 *z* 20), M. Waddington (*ad* Le Bas, n° 889) et M. Kaibel (*Epigr.*, n° 375). Aux lignes 4-5, Franz et M. Waddington lisaient : λοιμοῦ τύφῳ καταληφθείς. M. Kaibel, se souvenant d'un vers cité par Lucien (*Alex.*, c. 36), a restitué νεφέλῃ au lieu de τύφῳ; la copie de M. Callier suggère une lecture un peu différente et qui paraît certaine :

Εὖ εἰδ[ὼς] ἔθα[ν]ον [λ]οιμοῦ [νέ]φει ἐνκαταληφθείς.

44. Un feuillet contient des transcriptions fautives des textes suivants : Le Bas, nos 860, 861, 862, 863, 867, 868, 874, 894, 896, 900, 921. On y trouve encore trois courtes inscriptions qui paraissent inédites :

ΜΑΠΜΗΕΧ · ΡΙΝ	[μνή]μη[ς] χ[ά]ριν
ΑΠΟΜΩΝΙΟϹ	Ἀπο[λλ]ώνι[ο]ς

45. « Sur une niche. »

ϹΤΘΩΝΕΥΤΥΧΙΩΓΥΝΑΙΚΙΣΙ

. . . . . Εὐτυχίῳ γυναικί...

46. Sans indication sur la nature du monument :

ΚΑϹΥΙΟϹΥΓΘΙ	Κάσ[σ]ιος (?)...
ΝΩΥΙΩΖΩΝ‾	[ἰδ]ίῳ υἱῷ ζῶν...
ΖΩΝΤΙ	ζῶντι
ΓΥΔΗϹΗΡΩΥΩΜΗΝ	. . . . . ἥρω[α] [μν]ή-
ΜΗϹΧΑΡΙΜ	μης χάρι[ν.]

47. « Dans le cimetière d'Orandjik, piédestal. » *Corp. inscr. graec.*, t. III, p. 1080, n° 3846 *z* 83.

DOCIMIUM ET VILLES VOISINES

48. « A Eski-Karahissar, sur une pièce de marbre en mauvais état. »

. . . ΚΟΡΙΟ · ΠΓ	. . . . .
ΖΩΝΤΟϹΕΙΤΙϹΠ	ζῶντος εἴ τις π-
ΡΟϹ · Μ · ΡΑΤΗΝ	ροσ[οίσει χεῖ]ρα τ[ή]ν
ΚΑΡΚ · Θ ΙΙΚΝΚ	[β]αρ[ύφ]θ[ονον].....
ΟϹΧΩ : ΡΟΙΓΠΕΡΙ	...[ἀ]ώροι[ς] περι-
ΤΕϹΟ ⅄ΓΟΓΥΝ . . .	[π]έσο[ιτ]ο [σ]υν-
ΟΦΝΓ	[φοραῖς.]

C'est une formule connue d'exécration à l'adresse des violateurs de tombes (1). Il y a peut-être τέκνοις aux l. 4-5.

49. A Eski-Karahissar, sans indications.

IMPAN — VINONI
IMPVE VIICOS
CAES • CIAVDIAN
P —

Cette inscription, copiée très incorrectement par Hamilton (*Researches,* n° 163), a été donnée d'après sa copie dans les *Inscriptions d'Asie-Mineure* (n° 1712) et dans le *Corp. inscr. lat.* (t. III, n° 356 *b*). Une nouvelle copie de M. Choisy a été publiée dans la *Revue archéologique* (1876, I, p. 203); M. Mommsen, en la reproduisant (*Ephem. epigr.*, t. IV, p. 34), s'est efforcé de faire disparaître les altérations qu'elle présente. La copie de M. Callier confirme la restitution proposée par M. Mommsen à la seconde ligne, IMP. VERO. N. II. COS. On peut cependant douter, en comparant la transcription de M. Choisy avec celles de Hamilton et de Callier, lesquelles concordent sur les points essentiels, qu'il s'agisse bien d'une même inscription; il n'y a pas trace, à la troisième ligne, du mot LOCO que donne la copie de M. Choisy (2).

50. Au même endroit, fragment brisé à droite, intact à gauche.

LARGO	. . . *Largo.*
— OCO X	. . . *loco X.*
OC	. . . . .

Il s'agit peut-être de L. Annius Largus, qui fut consul en 109.

51. « Sur un bloc de marbre à Ache Karahissar. » C'est la localité dont le vrai nom est *Itschki Karahissar,* l'ancienne Docimium en Phrygie; cf. *Ephem. epigr.* t. V, p. 47.

(1) Je dois la restitution de ce texte à un obligeant avis de M. Ramsay. Cf. Kaibel, *Epigrammata,* p. 149; Ramsay, *Zeitschrift für vergl. Sprachforschung,* t. XXVII, p. 383.

(2) Voir maintenant cette inscription et les autres analogues réunies dans le supplément au troisième volume du *Corpus inscriptionem latinarum,* Berlin, 1889, p. 1269-1271.

. . . VEPVOPCOS . . .

Il s'agit des consuls Verginius et Vopiscus, dont les noms se sont trouvés au même endroit dans des textes analogues (*Ephem. epigr.*, t. V, p. 47); celui que le général Callier a copié est peut-être identique au n° 104 de l'*Ephemeris* (1), mais ce dernier présente deux lignes de plus.

52. « Kara-Hissar, sur un bloc de marbre. » L'inscription est brisée à gauche.

AELIVSDFPVB
IATICVSCVM
ƆCATVSESSET

.... *Aelius D*[*ecimi*] *f*[*ilius*] *Pub*[*lilia tribu*] [*As*]*iaticus cum* [*ev*]*ocatus esset*...

Les trois derniers mots sont singuliers, mais ils paraissent certains.

53. « A Kara-Hissar. » C'est l'inscription copiée par Hamilton (*Researches*, n° 166) et reproduite dans le *Corpus* (n° 3882 *b*); la copie de Callier est plus exacte dans quelques détails.

ΔOMNH
KAIΙΛΧNAIK · /\AΓΓCKNOICLLYNIIIBAY
TOXMIIPIZKAI · IIEANTΩHPΩΩ
TOYTΩKAKΩCΠOIHCEIYΠOKA
T · A · PATOC

Δόμνῃ καὶ [γ]υναικὶ [κ]αὶ [τέ]κνοις σὺν [τῇ ἑ]αυτο[ῦ] μ[ητ]ρὶ καὶ [ὅστις] ἂν τῷ ἡρῴῳ τούτῳ κακῶς ποιήσει, ὑποκατάρατος [ἔστω.]

La copie d'Hamilton porte EAY. OY aux l. 2-3.

54. « Pierre en marbre blanc qui divise une fenêtre en deux dans une église ruinée à Boyal, à 3 heures de Kara-Hissar. » Cette localité est appelée *Bayat* sur la carte de Lapie, *Beyâd* sur

(1) *Corp. inscr. lat., supplém.*, t. III n° 7008.

celle de Kiepert (1); elle se trouve entre Eski-Karahissar et Gœmek et n'a rien de commun avec l'endroit appelé Boyal par Hamilton (*Researches*, t. II, p. 255), qui est voisin d'Indjé-Sou.

ϑΘΛΛΙΙ	. . . . .
ΝΛΛΟΔΙΚΝ	. . . Λαοδίκ[η]
ΡΝΘΥϹΙΓΙ	[γονε]ῦσι γλ[υκυ-]
ΓΑΤΟΙϹ	[τ]άτοις
ϑΓΕΡΛ	. . . . .
ΟϹϑΚΑΠ	. . . . .
ΤΟϹϑΛ	. . . . . [μνή]
ΜΗϹ ΧΑΙ	μης χά[ριν]
ϑ	

55. « A Gugnusu. » M. Kiepert marque le *Gunusu Dagh* au S.-E. de Sivri-Hissar, près des ruines de Pessinonte.

+	
ΕΝΘΑ	Ἔνθα
ΚΑΤΑΚΙΕ	κατάκι[τ]ε
ΟΔϑΛΟϹ	ὁ δοῦλος
ΤϑΘΥΑΛΕ	τοῦ θ[εο]ῦ Ἀλέ-
ΞΑΝΔΡΟϹ	ξανδρος
(Une cavité en forme de petite niche).	
. . . ΔΗΜΝ	. . . . [μ]νῆμ[α?]
ΔΙΑΡΟΝ	διά[φε?]ρον
ΤΑΙΔΚΗΒΗΙ	. . . . .
ΠΡΙΜΙΚΙΡΙϑ	πριμικ[ε]ρίου

On trouve des πριμικέριοι mentionnés dans quelques inscriptions de basse époque (*Corp. inscr. graec.*, n° 8739; *Bull. Corresp. Hellén.*, t. V, p. 93; t. VII, p. 178, 180).

Le général Callier a copié à Ancyre beaucoup d'inscriptions grecques et latines sur lesquelles ses copies ne nous apprennent rien de nouveau (*Corpus inscr. graec.*, n°s 4026, 4033, 4034, 4035,

(1) Bayat ou Bayad est l'ancienne Petsia, appelée Pissia dans les *Notices*. Cf. Ramsay, *Zeitschrift f. vergl. Sprachforschung*, t. XXVII, p. 395.

4041, 4052, 4056, 4065, 4075, 8794; *Corp. inscr. lat.*, t. III, nos 244, 248, 254). Les suivantes présentent seules quelque intérêt.

56. *Corpus inscr. graec.*, n° 4032; Mordtmann, *Marmora Ancyrana*, p. 25. A la ligne 14, la copie de Callier porte :

ΕΛΟΥΜΕΝΟΥΚΔ<u>α</u>Ζ
ΙΜΟΥΤΟΥΤΟΠΟΥΔΕ

Il faut donc probablement lire : [Ἐπιμ]ελουμένου Κ. Δαζίμου κ. τ. λ.

67. *Corpus inscr. graec.*, n° 4076; Hamilton, *Researches*, n° 134. La copie de Callier est meilleure et donne seule les ligatures.

ΓΟΑΙΑΟΟΛΑΟΥΙΛW
ϹΟΥΛΠΙΚΙⓃΔΙϹ
ΓΑΛΑΤΑΡΧΗΝΟΝ
ΑΙⓃΤΑΤΟΝΚΑΙΛΙ
ΚΑΙΟΤΑΤΟΝΤΟΝ
ΓΥΥΚΥΤΑΤΟΝΤΑ
ΤΡWΝΑβ
ΦΛΟΥΙΑΝΗϹΜΑΡΑ
ΓΔΙϹΕΞΕΝΤΟΛΗ
ΤΟΥΑΝΔΡΟϹΜΟΥ
ΦΛΑβΕΠΙΚΗΤΟΥβ
βΔΙΕΥΤΥΧΙ

58. *Corpus inscr. graec.*, n° 4050; Hamilton, *Researches*, n° 120. L'inscription est gravée dans un cartouche à queues d'aronde inséré dans le mur de la citadelle. A la 3me ligne, lire ΦΛW et non ΦΛΩ; à la 4me, ΧΡΗϹΙΜWΤΑ et non ΧΡΗϹΙΜ.ΤΑ. Le dernier mot est placé entre deux feuilles que n'indique pas Hamilton.

Je n'ai pas trouvé mention de l'inscription suivante, trop mal copiée d'ailleurs pour être restituée avec certitude.

59. « A Enguri, sur les deux faces d'un piédestal. »

ΑΜΩ . . ΚΞΟΜ	. . . . . ΣΑΝ
ΡΟΥ . . . . ΟΤΟΛΙΛΟ	. . . . . ΙΚΕΤ
. ΩΤΩΙΔΙΩΑΝΔ	. . . . . ΟΥΓΙ
ΚΑΙΤΑΤΕΚΝΑΑΥΤΗΣ	. . . . . ΔΙΛ
ΑΝΕΣΤΗΣΑΝΜΗ	. . . . .
ΜΗΣΧΑΡΙΝ	ΝΗ . . ΙΕ . ΝΚ′
	ΩΝΟ . . Ε

L. 3, à gauche : Τῷ ἰδίῳ ἀνδ[ρὶ] καὶ τὰ τέκνα αὐτῆς ἀνέστησαν μ[νή]μης χάριν.

60. « Copié à Kaisarieh (Césarée-Mazaca). »

ΑΚΥΔΑΣΕΠΑΦΡΟ	Ἀκύ[λ]ας Ἐπαφρο-
ΔΕΙΤΟΥΚΑΙΔΟΝ	δείτου καὶ [Λ]όν-
ΓΟΣΚΑΙΕΠΑ .	γος καὶ Ἐπα-
ΦΡΟΔΕΙΤΟΣΟΙ	φρόδειτος οἱ
ΕΥΟΔΙΑΣΝΑΤΑ	Εὐοδίας Νατα-
ΛΙΟΥΥΟΙΤΗΘΥΛΩ	λίου δοὶ, [Γ]ηθύλῳ (?)
ΤΩΓΛΥΚΥΤΑΤΩ	τῷ γλυκυτάτῳ
ΑΔΕΛΦΩΜΝΗ	ἀδελφῷ μνή-
ΜΗΣΕΝΕΚΑ	μης ἕνεκα.

Je ne comprends pas bien le double nom à la cinquième ligne.

CILICIE, SYRIE, CHYPRE

61. « Pylae ciliciae, inscription indéchiffrable. »
Sur une stèle à piédestal et à corniche avec acrotères.

ΠΛΤΛΡΛ
ΡΛΝΟΡΟΙ

62. « Sur une colonne à Missir avant d'arriver, à trois mètres (?) du chemin. »

ΔΗΜΝΙΡΙΟΕΟ	Δημ[ή]τριος ὁ
ΔΙΜΟΤΟΥ	Δ[η]μοτ[έλους;]
· · ΝΑΙΚΙΙ	. . . [γυ]ναικὶ...
ΝΠΙΜΙ	. . . . .
ΝΕΥΓΙ	. . . . .

63. « Sur une espèce de pilier ou colonne sur le pont de Missir. »

Cette inscription a été reproduite par Franz (*Corpus,* n° 4439), d'après Pococke, avec l'indication vague « prope Tarsum. » La copie de Callier est plus complète que celle du voyageur anglais.

ΓΙΟΥΛΙΟΣΛΕΩΝΙ	Γ. Ἰούλιος Λεωνί-
ΔΗΣΑΘΙΙΝΑΙΟΣΣΤΡΑ	δης Ἀθ[η]ναῖος στρα-
ΤΙΩΤΗΣΛΕΓΕΩΝΟΣ	τιώτης λεγεῶνος
ΙΠ · ΦΛ · ΦΙΡΜΗΣΘΕΟΙΣΚΑ	ι[ς] Φλ. Φίρμης, θεοῖς κα-
ΤΑΧΘΟΝΙΟΙΣΚΑΙΤΟΙΣΓΟΝΕΥ	ταχθονίοις καὶ τοῖς γονεῦ-
ΣΙΝ	σιν.

Pour le chiffre de la légion, qui a été corrigé par Franz, la copie de Pococke donne IH.

64. « A Dana, sur la route d'Alep à Antioche. »

Corp. inscr. graec., n° 4457. Le *Corpus* donne ΜΑΙΘΙΩΝ d'après la copie de Richter, Callier ΜΑΙΣΩΝ, c'est-à-dire ΜΑΙΘΩΝ.

65. « A Dana. »

. . . . . ΝΤΟΣΕΚ	ΟΡΟΣΟΥΚ
ΘΗ · · ΛΟΩΠΙΔΙΤ	ΤΗΥΦΕΤΟΥ

A Deir-el' Kalaat, près de Beyrouth, le capitaine Callier a été l'un des premiers à visiter les ruines du temple qui a depuis été étudié par MM. de Saulcy, Waddington, etc. (1). Parmi les inscriptions qu'il y a copiées, plusieurs ont été publiées plus correctement par d'autres voyageurs (*Corpus inscr. lat.,* t. III, n°s 153, 155, 158, 164, 171), mais pour celles-là même, le manuscrit de Callier nous fournit quelques indications complémentaires.

(1) Cf. Le Bas-Waddington, *Inscriptions d'Asie-Mineure,* n°s 1855 et suiv., Renan, *Mission de Phénicie,* p. 353; *Corp. inscr. lat.,* t. III, n°s 153 et suiv.; Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale,* t. I, p. 94, 101 et suiv.

(*a*) Larg. 0m50; haut. 0m26. — *C. I. L.* III, n° 171.

(*b*) Larg. 0m30; haut. 0m43. — *Ibid.*, n° 164.

(*c*) Larg. 0m79 à la base, 0m65 à la partie inscrite; haut. 0m82. — *Ibid.*, n° 155.

66. L'inscription *C. I. L.* III, n° 158 se compose de deux parties, que Callier a reproduites, mais il ajoute à la seconde l'indication suivante, qui a échappé aux autres éditeurs : « Sur le rebord :

ENAV . . . . . EAENSIVMOCI

Je ne vois aucune restitution satisfaisante pour cette ligne.

67. M. Callier a copié les deux fragments qui figurent sous le n° 1858 dans le recueil de Le Bas. Mais la partie supérieure du premier présente une addition importante :

I U I V I U
M OKTAOYIOC · IAAPOC
EYΞAMENOCANEOHKA

Dans la copie de Le Bas, la première ligne est reproduite comme il suit :

I U I U

M. Waddington l'a négligée dans sa transcription. La copie de Callier prouve qu'il faut lire : *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) S(acrum)*. On pourrait aussi penser à *J(ovi) O(ptimo) M(arcodi)* ou à *I. O. M. B(almarcodi)*, l'abréviation B pour *Balmarcod* se trouvant dans deux dédicaces de même provenance (Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, t. I, p. 112, 114 : I · O · M · B ·).

A propos de ce texte, dont il possédait seulement une mauvaise copie, Letronne a cité le capitaine Callier dans la *Revue archéologique* (t. III, 1846, p. 82).

68. L'inscription suivante était gravée sur une stèle à piédestal et à corniche, haute de 1 mètre, large de 0m48.

IVNON	*Junon[i]*
REGINA	*Regina[e]*
· IVLIVS	*Julius*
MAXIMVS	*Maximus*
V · I · A · S ·	*(votum) [l]i(bens) (animo) s(olvit.)*

M. Mommsen, a publié (*Corp. inscr. lat.*, t. III, p. 572, n° 1331), d'après M. Clermont-Ganneau, une stèle analogue de même provenance, portant une dédicace à *Juno Oricina*. M. Cl.-Ganneau a lui-même plus tard proposé la correction IVNONI REGINAE (*Recueil d'archéologie orientale*, p. 109), qui est évidente. Le dédicant est le même dans les deux textes, mais la division des lignes est toute différente. D'autre part, M. Clermont-Ganneau a publié (*Recueil*, p. 110), d'après un estampage de M. Lœytved, le fragment suivant trouvé à Deir el Kala :

GINA
/LIVS
/MVS

Il est très probable que ce fragment fait partie de la stèle qui a été copiée par le capitaine Callier alors qu'elle était encore intacte. Une troisième dédicace du même endroit, faite à Junon Reine par C. Julius Maximus, a été publiée par M. Clermont-Ganneau (*Recueil*, p. 108); une quatrième, qui figure dans un ouvrage de Texier (*Archit. Byzantine*, p. 89; Ganneau, *Recueil*, p. 109), a été omise par les éditeurs du *Corpus* (1).

Comme l'a remarqué M. Clermont-Ganneau, la Juno Regina associée à Bal-Marcod est sans doute une Ashtoret romanisée.

69. Callier a encore copié à Deir el Kala l'inscription suivante, qui a disparu sans laisser de traces :

IOVI BALMARCODI
IATIIIIVADVMAEFAB · M · VNDVS

La fin de la 2me ligne peut se restituer : *Fab(ia tribu) Mundus*, Berytus ayant en effet été inscrite dans la tribu Fabia. J'ai vainement cherché à tirer un sens des caractères qui précèdent.

70. « Fakra, dans le Mont-Liban. »

Corp. inscr. graec., n° 4525, avec quelques changements. L. 3, *Corpus* ωΚΟΔ, Callier ΩΚΟΔ; l. 4, *Corpus* ωΝΤΟΥ, Callier ΩΝΤΟΥ.

(1) On la trouve maintenant avec les autres dans le *Supplementum* déjà cité, p. 1220-1222.

71. « Inscription taillée dans le roc à Amathonte. »
Corp. inscr. graec., n° 2644.
72. « A Curium. »
Corp. inscr. graec., n° 2616.
73. « Inscription trouvée à Curium sur un fragment de pierre. »

KPATOY
ΣTOKPATOY
IIUN

74. « Sur un fragment de colonne à l'ancienne Lapithos, actuellement *Catalimata* (ruines). Tradition du nom *Lembouza.* » M. Waddington (*ad* Le Bas, p. 640) dit que le village de Lapethos a conservé le nom de l'ancienne ville ; peut-être l'a-t-il seulement *repris* entre le passage de M. Callier et celui de M. Waddington.

L'inscription est brisée en haut.

I_H/\A⋈HO'
ΠPAΞNIΓ IY_ ON
EYNON N

L'intérêt de ce texte réside dans la première ligne, qui paraît donner pour la première fois l'ethnique de Λάπηθος. A la seconde ligne, il faut peut-être rétablir le nom Πραξίδημος, que l'on trouve dans un texte de Larnax Lapithou (Le Bas-Waddington, n° 2778). A la troisième ligne, on peut conjecturer εὔνο[υν καὶ φίλο]ν ; il s'agirait donc d'un décret honorifique.

75. « A Famagouste. »

Le Bas-Waddington, n° 2755 ; *Corp. inscr. graec.*, n° 2634. L'inscription est absolument identique à un texte que Barth a donné comme provenant de Mopsueste (*Corpus*, t. III, p. 1171, n° 4443 *c*).

Si quelques épigraphistes veulent s'amuser à la restitution des textes corrompus publiés dans cet article, nous recevrons avec grand plaisir leurs *suggestions.*

Salomon Reinach.

LE COLLECTIVISME DES GRECS DE LIPARI

Dans la controverse qui s'est engagée depuis plusieurs années sur les origines de la propriété individuelle, un des textes les plus curieux et les plus discutés est le témoignage de Diodore de Sicile relatif au régime foncier des îles Lipari ou Éoliennes. Je me propose de présenter au sujet de ce texte quelques observations grammaticales et historiques qui permettront peut-être d'en fixer la véritable signification (1).

I

Diodore raconte que pendant la 50e Olympiade (580-576 av. J.-C.), une troupe de Cnidiens et de Rhodiens, fuyant devant l'oppression des rois asiatiques, débarqua à Lilybée en Sicile et se mêla tout aussitôt à une guerre qui avait éclaté entre les Egestains et la ville de Sélinonte. Le parti de Sélinonte que les émigrés avaient embrassé fut le plus faible ; leur chef, Pentathlos, périt dans la lutte. Les survivants décidèrent alors de regagner leur patrie et s'embarquèrent à cet effet sur la mer Tyrrhénienne ; mais en route ils touchèrent à Lipara, la principale des îles

(1) Dans la suite de cet article, j'aurai surtout en vue les observations de M. Paul Viollet dans son mémoire sur le *Caractère collectif des premières propriétés immobilières* (Bibliothèque de l'École des chartes, année 1872), p. 467 suiv., et celles de M. Fustel de Coulanges dans l'article intitulé *Le problème des origines de la propriété foncière* (*Revue des questions historiques*, avril 1889), p. 50 suiv. du tirage à part.

Eoliennes, et cet incident changea leurs résolutions. Je laisse ici la parole à Diodore :

« Ayant abordé dans l'île de Lipara, ils y reçurent un accueil hospitalier et se laissèrent persuader d'habiter cette île en commun avec les indigènes : il n'y restait guère alors que cinq cents descendants des anciens compagnons d'Éole.

« Plus tard, comme ils avaient beaucoup à souffrir des Tyrrhéniens, qui infestaient la mer de leurs pirateries, ils équipèrent une flotte et se divisèrent en deux fractions : l'une cultiva les îles, dont ils avaient mis le sol en commun, l'autre alla combattre les pirates. Ils mirent également en commun toutes leurs fortunes mobilières et instituèrent de manger ensemble à des repas publics. Cette vie en commun dura plusieurs années. Plus tard, ils se partagèrent les terres de Lipara, où était bâtie la ville ; quant aux autres îlots, ils continuèrent à les cultiver en commun. En dernier lieu, ils se partagèrent toutes les îles pour une période de vingt ans ; *quand ce temps est écoulé, ils tirent de nouveau les terres au sort.* Après cela, ils vainquirent plusieurs fois les Tyrrhéniens sur mer et envoyèrent à diverses reprises à Delphes des dîmes importantes prélevées sur le butin (1). »

La seule phrase dans ce morceau dont le sens puisse être sérieusement controversé est celle que j'ai soulignée et qui correspond aux mots grecs πάλιν κληρουχοῦσιν, ὅταν ὁ χρόνος οὗτος (c'est-à-dire εἴκοσιν ἔτη) διέλθῃ. Il s'agit de savoir si ces mots signifient : « toutes les fois que ce temps est écoulé (c'est-à-dire tous les vingt ans) ils tirent de nouveau les terres au sort », ou au contraire : « lorsque ce temps (cette période de vingt ans) fut écoulé, ils tirèrent de nouveau les terres au sort » (cette fois, pour toujours).

La première traduction est celle de M. Viollet, la seconde celle de M. Fustel de Coulanges. C'est à la première que je donne sans hésiter la préférence. Il est vrai que les mots « tous les vingt ans » ne se trouvent pas textuellement chez Diodore, mais ils sont implicitement contenus dans le mot ὅταν, qui est ici synonyme de ὁσάκις. Le lecteur grec, qui comprenait à demi-mot, était d'ailleurs suffisamment averti par le verbe au présent, κληρου-

(1) Diodore V, 9.

χοῦσιν, qu'il ne s'agissait pas d'un partage unique, effectué à un moment déterminé, mais bien d'une opération renouvelée à des intervalles périodiques et passée dans les habitudes. Disons tout de suite que malgré l'expression très générale πάσας τὰς νήσους employée ici par Diodore, il est infiniment probable que ce partage périodique des terres ne portait pas sur *toutes* les îles de l'archipel, mais seulement sur les îles autres que Lipara : en effet, Diodore vient de dire lui-même que le sol de cette dernière île avait été antérieurement partagé et le mot qu'il emploie semble indiquer un partage définitif : τὴν μὲν Λιπάραν... διενείμαντο.

M. Fustel de Coulanges, de son côté, insistait sur le sens des mots πάλιν « une seconde fois » et ὅταν, qui, d'après lui, indique une action unique. Il se sentait un peu gêné par le présent κληρουχοῦσιν, mais il l'expliquait ainsi : « l'historien emploie le mot au présent soit qu'il copie un document ancien, soit qu'il emploie un présent de narration, dont les historiens usent volontiers... D'ailleurs... κληρουχεῖν se dit toujours d'un partage définitif, d'un partage à perpétuité; il serait inadmissible que Diodore eût écrit κληρουχεῖν pour désigner un partage temporaire et périodique. » Ce raisonnement ne convaincra aucun helléniste. Le mot πάλιν par lui-même ne prouve rien : il peut tout aussi bien se dire d'une répétition unique que d'une répétition coutumière, périodique. Au contraire, le mot ὅταν et le présent κληρουχοῦσιν sont décisifs : la conjonction ὅταν, dans un passage narratif de ce genre, signifie « toutes les fois que » et ne peut signifier autre chose. Le présent historique, au milieu de tous ces verbes à l'aoriste, serait contraire à toutes les habitudes de la grécité. J'ajoute que M. Fustel de Coulanges se contredit lui-même lorsqu'il assure que κληρουχεῖν se dit « toujours d'un partage définitif », alors qu'il vient de traduire πάλιν par « une seconde fois ». On ne procède pas « une seconde fois » à un partage définitif, ou, si l'on y procède, on peut tout aussi bien le recommencer une troisième et une quatrième. La vérité est que les mots κληρουχεῖν, κλήρωσις n'impliquent point par eux-mêmes l'idée d'un partage définitif irrévocable ; ils signifient simplement, d'après l'étymologie, « partager, partage par la voie du sort ». Le caractère définitif ou provisoire de l'opération ne peut résulter que du contexte et le contexte est en faveur de l'opinion de M. Viollet.

II

Nous avons fixé le sens *grammatical* du texte de Diodore; il s'agit maintenant d'en fixer le sens *historique,* et pour cela il importe d'en rechercher la provenance.

Diodore, au début du livre dont ce morceau fait partie, le livre V ou « livre insulaire », mentionne et apprécie deux historiens célèbres, Timée et Éphore. Il blâme Timée pour sa manie de tout critiquer, mais il loue son vaste savoir et son exacte chronologie; quant à Éphore, il admire surtout chez lui l'ordre et la méthode qu'il a su introduire dans un sujet vaste et infiniment complexe. Malgré la préférence que ce passage, au premier abord, semble manifester pour Éphore, il est certain qu'au moins en ce qui concerne les antiquités de la Sicile et des îles voisines, Timée a été la source principale, ou, pour mieux dire, exclusive de Diodore. Personne, d'ailleurs, ne lui en fera un reproche : Timée, outre qu'il était le compatriote de Diodore, premier titre à son attention, avait vécu près de cinquante ans en Sicile et avait recueilli, dans les livres, dans les archives des temples, l'information la plus étendue et la plus précise sur les antiquités de sa patrie.

La preuve que Diodore, dans ces chapitres, ne fait que reproduire et abréger Timée, a été fournie par divers critiques, notamment par Müllenhoff (1). Je me contente de relever deux arguments décisifs, précisément au sujet des îles Lipari.

1° On a déjà vu que Diodore indique exactement l'Olympiade où se produisit la colonisation dorienne de cet archipel : or, on sait que c'est Timée qui, le premier, a introduit dans l'histoire l'usage systématique de ce mode de supputation.

2° Le scholiaste ancien de Denys le Périégète a eu constamment Timée sous les yeux pour ce qui concerne la Sicile et ses environs. C'est ainsi qu'à propos des îles Lipari, il raconte incidemment une anecdote fabuleuse relative à la fondation de la ville de Siris

(1) *Deutsche Alterthumskunde,* I, 449 suiv.

en Italie, anecdote qui se trouve indiquée dans Timée (1). Or, notre scholiaste énumère les sept îles qui composent l'archipel Lipari exactement dans le même ordre que Diodore (V, 7). Une pareille coïncidence ne peut être fortuite : elle prouve que les deux auteurs ont puisé à la même source, et que cette source est Timée.

Peut-on maintenant remonter plus haut et, après avoir déterminé la source immédiate de Diodore, découvrir la source de cette source? Je le crois.

L'histoire de la Sicile jusqu'à la paix de Géla, en 424 av. J.-C., avait été écrite en neuf livres par un jeune contemporain d'Hérodote, l'historien Antiochos de Syracuse (2); le même auteur avait composé des *Antiquités italiennes*, utilisées par Denys d'Halicarnasse. Antiochos était un historien remarquable, qui avait consacré une attention particulière à l'histoire de la fondation des villes, aux migrations des peuples, aux constitutions des différents États. Il puisait surtout dans la tradition orale qu'il était allé patiemment recueillir sur les lieux. Cette appréciation flatteuse que j'emprunte à Denys d'Halicarnasse (3) s'applique aux *Antiquités italiennes;* quant à l'*Histoire de Sicile*, le plus bel éloge qu'on puisse en faire, c'est de constater que Thucydide y a puisé toute la substance de sa digression sur la colonisation grecque de la Sicile, qui forme l'introduction de son VIe livre (4). Si Thucydide a témoigné une telle confiance dans la véracité d'Antiochos, à plus forte raison Timée, qui était avant tout un savant de cabinet, un compilateur laborieux et érudit, a-t-il dû faire largement usage du vieil historien syracusain pour les époques éloignées au sujet desquelles la tradition orale devait, de son temps, être complètement effacée. Au reste, en ce qui concerne spécialement cet épisode des îles Lipari, nous avons les moyens de transformer notre supposition en certitude.

Pausanias, en décrivant les offrandes accumulées dans le temple de Delphes, mentionne entre autres (X, 11, 3) des statues con-

(1) Scholiaste sur Denys dans les *Geographi Minores* de Müller (ed. Didot), II, p. 449, et Timée fr. 62 dans les *Fragmenta hist. graec.*, I, p. 206.

(2) Diodore, XII, 71.

(3) *Antiquités romaines*, I, 12.

(4) En ce sens, Woelfflin, *Antiochos von Syrakus und Coelius Antipater*, 1872, et Busolt, *Griechische Geschichte*, I, 224, note 4.

sacrées par les Grecs de Lipari en commémoration d'une victoire remportée sur les Tyrrhéniens (1). A ce sujet, il cite, peut-être de seconde main, l'*Histoire de Sicile* d'Antiochos. D'après cet auteur, dit-il en substance, les Grecs de Lipari descendent de colons cnidiens, dont le chef s'appelait Pentathlos; ils avaient fondé une ville en Sicile, au promontoire Pachynon, mais chassés par les Élymiens (2) et les Phéniciens (Carthaginois), ils émigrèrent aux îles Éoliennes « qu'ils trouvèrent inhabitées ou dont ils expulsèrent les habitants ». Ils demeurent, ajoute Pausanias, dans l'île de Lipara, où ils ont fondé une ville : quant aux autres îles, Hiéra, Strongylé, Didymé, ils y font des voyages en bateau pour les cultiver (γεωργοῦσι, διαβαίνοντες ναυσὶν ἐς αὐτάς). Cette dernière phrase concorde presque littéralement avec ce que dit Thucydide en parlant du même archipel : « Les îles Éoliennes sont habitées par les Lipariens, colons de Cnide. Ils demeurent dans une des îles, nommée Lipara; quant aux autres, Didymé, Strongylé, Hiéra, ils y font des voyages en partant de Lipara pour les cultiver (3). »

Le texte de Pausanias, que nous venons d'analyser, est important. Il achève d'abord de nous convaincre que Thucydide a bien pris pour guide Antiochos, non seulement en ce qui concerne la Sicile même, mais encore les îles adjacentes. En second lieu, comme les renseignements d'Antiochos sur la colonisation de Lipara, reproduits par Pausanias, s'accordent presque absolument avec ceux de Diodore (4), c'est-à-dire de Timée, on peut en conclure que Timée lui-même n'a guère fait que démarquer Antiochos. Il lui aura emprunté sans doute, outre le récit même de la

(1) Un peu plus loin (X, 16, 7), Pausanias raconte plus en détail cette même victoire, sans mentionner sa source, mais probablement encore d'après Antiochos.

(2) Égeste était une ville des Élymiens (Thucydide, VI, 2); ce terme est donc synonyme de celui d'Égestains, employé par Diodore.

(3) Thucydide, III, 88.

(4) Sauf cependant un détail : d'après Diodore, les Cnidiens s'établissent d'abord à Lilybée; d'après Pausanias, ils s'établissent à Pachynon, qui est situé à l'autre extrémité de la Sicile. La mention de Ségeste et de Sélinonte, villes voisines de Lilybée, prouve évidemment que Diodore a raison; il n'y a là d'ailleurs, comme l'a bien vu M. Müllenhoff, qu'un *lapsus* de Pausanias ou de l'intermédiaire qu'il transcrit. On ne saurait imputer une pareille bévue géographique à Antiochos de Syracuse.

colonisation, toute l'histoire des guerres des Lipariens contre les pirates étrusques et le tableau du régime social et économique de cette curieuse république de corsaires.

III

Je viens de prononcer le nom de république de corsaires. Ce mot demande quelques explications.

On a signalé depuis longtemps l'analogie frappante du régime décrit par Diodore avec les institutions des Suèves résumées par Jules César (1). Comme les Grecs de Lipari, les Suèves se divisaient tous les ans en deux fractions, dont l'une allait faire la guerre, c'est-à-dire le brigandage, l'autre restait au logis et cultivait les terres pour son propre compte et pour celui des absents. « *Sic neque agricultura, neque ratio atque usus belli intermittitur.* »

Que les Suèves fussent un peuple de brigands, c'est ce que personne ne conteste : quant aux Lipariens, à en croire les écrivains grecs, ils n'auraient adopté leur singulière organisation que dans des intentions purement défensives, pour mieux tenir tête aux incursions des pirates étrusques. Par un heureux hasard, des renseignements d'une autre source nous permettent de corriger ce tableau trop idyllique, et nous apprennent que les Lipariens combattaient dans les Étrusques, non seulement des ennemis de race, mais encore et surtout des concurrents commerciaux (2) : en d'autres termes, les guerres des deux peuples ne sont qu'une illustration très ancienne du vieil adage « corsaire à corsaire ne font pas leur affaire. »

Tite-Live raconte (3) que peu de temps après la prise de Véïes

(1) *De bello gallico*, IV, 1.

(2) Les Iapygiens et Peucétiens s'adonnaient également à la piraterie (Diodore, fr. XXXI, 4).

(3) Tite-Live, V, 28. Cf. Val. Maxime, I, 1, *ext.* 4. La même histoire est racontée presque en termes identiques (par conséquent d'après des sources romaines) par Diodore XIV, 93. Il place l'évènement 137 ans avant la conquête romaine de Lipari, soit en 388.

par Camille (en 394 av. J.-C.), les Romains décrétèrent l'envoi à Apollon Pythien d'un cratère d'or prélevé sur le butin. Les ambassadeurs chargés de la commission furent capturés à la hauteur du détroit de Messine par des pirates lipariens et amenés à Lipara. « *Mos erat civitatis,* remarque Tite-Live, *velut publico latrocinio partam praedam dividere.* » La suite du récit nous montre les ambassadeurs romains et leur offrande sauvés par l'intervention généreuse du magistrat Timasithéos qui fut, en raison de ce fait, comblé d'honneurs, lui et sa postérité, par le sénat romain. Il est curieux de voir que Plutarque, qui raconte la même anecdote dans sa *Vie de Camille* (c. 8), y introduit une variante où l'on sent bien la main de l'historien grec et philhellène : d'après lui, les Lipariens auraient attaqué l'ambassade romaine, non pour faire leur métier de corsaires, mais au contraire parce qu'ils soupçonnaient les voyageurs d'être eux-mêmes des corsaires : ἐπέπλωσαν αὐτοῖς ... ὡς λῃσταῖς. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a vu des voleurs surpris en flagrant délit crier « au voleur » : tous ceux qui connaissent les mœurs maritimes et commerciales des anciens peuples, tous ceux qui ont lu Homère et le Ier livre de Thucydide, ne seront pas dupes de ces tentatives d'embellissement historique; ils reconnaîtront dans les Grecs de Lipari une république de pirates, comme l'étaient encore, au temps de la guerre du Péloponnèse, plusieurs cités de la Locride.

Le texte de Tite-Live devient ainsi le correctif de celui de Diodore; il en est aussi la continuation. Il nous apprend qu'encore au début du IVe siècle, les Lipariens se livraient avec succès à la piraterie, et que la communauté des biens mobiliers (τὰς οὐσίας, comme s'exprime Diodore) existait toujours chez eux dans une certaine mesure, puisque la prise faite par quelques-uns était immédiatement partagée entre tous. La conquête de l'archipel par les Romains, en 251 av. J.-C. (1), a dû mettre fin à ces mœurs barbares.

Existaient-elles encore quelques années auparavant, au moment où Timée mettait la dernière main à son ouvrage (2)? C'est un

(1) Polybe, I, 39; Diodore, XXIII, 20.

(2) L'histoire de Timée s'arrêtait à la 129e Olympiade, 264-260 av. J.-C. (Polybe, I, 5, 1).

point que nous ne saurions décider, et dès lors nous ne pouvons pas affirmer si Timée, en décrivant les institutions des Lipariens, a réellement dépeint un état de choses qui existait encore de son temps, ou a reproduit étourdiment des renseignements arriérés, exacts seulement d'un âge antérieur. Mais quelque opinion que l'on professe à l'égard de Timée, on n'en peut avoir qu'une au sujet de Diodore. Ce compilateur, que nul ne pratique longtemps sans se convaincre de son absence complète de sens critique, a manifestement copié Timée, je dis copié littéralement, sans se douter que les paroles de cet auteur, en particulier son verbe au présent κληρουχοῦσιν, s'appliquaient à un régime social qui avait cessé d'être vrai et même possible depuis plus de deux cents ans! Car je ne pense pas qu'on puisse sérieusement prétendre que Lipari fût encore une république collectiviste et pillarde à l'époque où une colonie romaine (1) était établie dans la grande île et où, comme Diodore, parlant cette fois d'expérience, le remarque un peu plus loin, les publicains y exploitaient des mines d'alun. Les Siciliens malades venaient même, dans la belle saison, y prendre les eaux thermales (2); or si dans les villes d'eau on est quelquefois mis au pillage, le collectivisme, en revanche, y est totalement ignoré.

Pour ceux à qui le nom et la réputation de Diodore en imposeraient encore, je me contenterai de rappeler un seul exemple parallèle : le même historien, en décrivant les mœurs des Gaulois, leur attribue, sûrement d'après Posidonios, entre autres coutumes, l'emploi des chars de guerre (3); or nous savons positivement par César qu'en son temps, qui est aussi celui de Diodore, l'usage de ces véhicules avait été complètement abandonné par tous les peuples de la Gaule continentale.

IV

Il est temps de formuler les conclusions de cette étude.

(1) Pline, III, 9.
(2) Diodore, V, 10.
(3) Diodore, V, 29.

Le communisme agraire et mobilier des Grecs de Lipari est un fait historique indéniable : ce fait a été beaucoup moins passager que ne le croyait M. Fustel de Coulanges, beaucoup moins durable que ne l'a pensé M. Viollet (1).

Les causes de cette organisation singulière ne doivent pas être cherchées dans un passé plus ou moins nébuleux, dans un souvenir plus ou moins inconscient des institutions primitives : il faut y voir, au contraire, un régime artificiel, créé de toutes pièces, dans des vues politiques précises. Une troupe de vaillants aventuriers, sans feu ni lieu, sans sou ni maille, débarque un beau jour dans un groupe d'îlots abandonnés, selon les uns, peu peuplés selon d'autres ; ils s'y installent de gré ou de force pour pratiquer en grand l'agriculture et la piraterie. Ils bâtissent une ville dans l'île principale afin de mettre en sûreté leurs personnes, leurs récoltes et les biens qu'ils pourront acquérir ; mais voulant maintenir aussi étroits et aussi durables que possible les liens fraternels de leur association, ils excluent d'avance toute cause d'amollissement, de dissension et d'oppression pouvant provenir de l'inégalité des fortunes : champs, biens mobiliers, butin, repas, tout sera en commun ; enfin, comme dans d'autres associations du même genre, ils instituent un roulement entre les deux moitiés de la population mâle : l'une allant toujours à la guerre pendant que l'autre cultive le sol ; « *sic neque agricultura, neque ratio atque usus belli intermittitur.* » C'est la phase du communisme absolu.

Peu à peu cependant, par la force des choses, l'instinct héréditaire de la propriété individuelle reprend le dessus : on approprie, on se partage le sol de la grande île. Il n'en est pas de même des îlots et cela pour une bonne raison : c'est qu'on n'y a pas laissé créer de villages, dans la peur que ces groupes isolés d'habitations et d'habitants, éloignés de la grande île, insuffisamment fortifiés, ne fussent exposés aux déprédations de l'ennemi héréditaire, l'Étrusque. On ne cultive ces îlots que par bandes, par voyages, et comme le travail est collectif, il est naturel que le profit le soit également. C'est seulement après les premières victoires remportées sur les Étrusques qu'on se décide à procéder à un partage des

(1) « Encore au temps de l'empereur Auguste, la propriété privée n'était pas constituée chez ces Grecs aux portes de Rome. » Viollet, *op. cit.*, p. 468.

îlots; même alors il ne s'agit que d'un partage temporaire en lots invariables, renouvelé tous les vingt ans, tout à fait analogue, en un mot, à ce qui se pratique encore actuellement dans le *mir* russe. C'est la phase du *collectivisme*.

Tel fut ce régime socialiste, avec ses atténuations successives, qui marquent les différentes étapes du passage de l'état « déprédatoire » à l'état « agricole et industriel ». Son institution remonte à l'an 580 av. J.-C. Les documents prouvent qu'il subsistait encore dans certaines de ces parties en 424 où s'arrêtait l'histoire d'Antiochos, et en 394 où se place l'anecdote rapportée par Tite-Live. Il y a tout lieu de croire que les progrès des marines syracusaine et carthaginoise dans la mer Tyrrhénienne restreignirent de plus en plus l'importance et les bénéfices de la piraterie dans ces parages (1); avec la piraterie, le communisme des Lipariens, qui n'en était que la conséquence, tomba en décadence, et la conquête romaine mit fin à l'un comme à l'autre. A l'époque de Cicéron, les Lipariens, devenus de paisibles cultivateurs, étaient si loin de s'adonner eux-mêmes à la piraterie qu'ils payaient au contraire aux pirates un tribut annuel pour n'avoir point à redouter leurs descentes (2).

On voit maintenant combien est éloignée de la vérité la supposition de M. Viollet : « Peut-être ces tribus voyageuses ont-elles gardé plus longtemps que les autres les mœurs et les usages qui conviennent aux nomades. » Ce n'est pas en tant que « voyageurs » ou que « nomades » que les Cnidiens des îles Lipari ont pratiqué le régime communiste d'abord, collectiviste ensuite : c'est en tant que brigands. Leur socialisme a été un socialisme de grande route et il a cessé tout naturellement le jour où parut à l'horizon le casque du gendarme romain.

Théodore Reinach.

(1) Les Carthaginois, sous Himilcon, s'emparèrent de Lipara vers l'an 396 et la rançonnèrent (Diodore XIV, 56); en 304, nouveau pillage par Agathocle (Diodore XX, 101). Au début de la première guerre punique l'archipel paraît être au pouvoir des Carthaginois (Diodore XXII, 13, 7; Polybe I, 21; Polyen VI, 16, 5.)

(2) Cicéron, *Verrines*, III, 37, 85. Cicéron exagère peut-être la pauvreté des Lipariens à qui Verrès extorqua 600 médimnes de blé et 30,000 sesterces.

CHRONIQUE

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

Athènes et Attique.

= Le *Deltion* de M. Cavvadias est bien en retard ; au moment ou nous mettons sous presse (1er avril), le dernier numéro distribué à Paris est celui de novembre 1889.

= L'éphorie a commencé à fouiller le terrain (extérieur à l'Acropole proprement dite) situé entre les Propylées et la porte de Beulé. Parmi les fragments recueillis on cite un torse de jeune homme de grandeur naturelle et en bon état de conservation. En revanche, on a dû ajourner à l'année prochaine, de crainte d'éboulements, l'exploration du bastion sur lequel repose le temple de la Victoire Aptère.

= Dans le tumulus de Bourba, dont l'exploration est maintenant terminée, on a recueilli des vases archaïques à figures noires et la base d'une stèle funéraire avec la signature Φαίδιμος. L'éphorie a ensuite commencé l'investigation d'un autre tumulus du même genre à Pétréza, sur la chaussée de Marathon.

= Le *Deltion* (p. 216 suiv.) inventorie, parmi les récentes acquisitions du Musée d'Athènes, 50 menues antiquités (vases et terres cuites) *confisquées à Paris* et envoyées au gouvernement grec par la police judiciaire française (κατασχεθέντα ἐν Παρισίοις καὶ ἀποσταλέντα ὑπὸ τῆς ἐνταῦθα ἀνακρίσεως). On serait curieux de savoir dans quelles conditions et en vertu de quel article de droit international s'est opérée cette saisie.

= L'Institut archéologique allemand a reçu les fonds nécessaires pour achever le grand travail de cartographie attique commencé en 1881. On annonce comme devant paraître incessamment les feuilles *Marathon* et *Décélie*.

= M. Démosthène Djivanopoulos a offert au Musée d'Athènes 429 monnaies grecques et plusieurs autres antiquités.

= On vient d'inaugurer à Athènes un musée d'archéologie chrétienne, renfermant surtout des objets byzantins de l'église d'Orient.

Eubée

= Les fouilles d'*Erétrie* sont interrompues. Le *Deltion* (p. 213 suiv.) conti-

nue l'inventaire des vases recueillis dans les tombes, principalement des lécythes, dont quelques-uns seraient d'une beauté remarquable.

Péloponèse.

= L'école anglaise d'Athènes a obtenu l'autorisation d'entreprendre des fouilles à *Mégalopolis*.

= Le gouvernement grec a décrété la création à *Nauplie* d'un musée provincial pour les antiquités trouvées en Argolide et Corinthie.

= A Koumara, près d'*Ægion* (Achaïe), on a confisqué une belle statue de marbre, récemment découverte.

= On a découvert à *Patras* un sarcophage avec des bas-reliefs représentant : 1° un chien sans tête entre deux cadavres humains; 2° un taureau dévoré par un griffon. On sait que cette dernière représentation se rencontre assez souvent en numismatique.

= Les fouilles de *Lycosoura* (Arcadie) sont suspendues jusqu'à l'été prochain; les sculptures recueillies vont être tansportées à Athènes.

= A *Lacédémone* on a ouvert un nouveau tumulus, dans le genre de celui de Vafio, mais dénué de tout mobilier funéraire intéressant.

Crète.

= Les *Monumenti antichi* nous apportent un excellent mémoire de M. Halbherr sur le temple d'Apollon Pythien découvert et exploré par lui à *Vigle* (près Gortyne) en 1888-1889. Ce temple était un édifice prostyle hexastyle d'ordre dorique, ayant 25 m. 38 de longueur sur 19 m. 70 de largeur; il était divisé en deux compartiments par un gros mur transversal. Plusieurs fragments de sculpture archaïque ont été retrouvés dans les ruines.

Constantinople.

= Un incendie a consumé une partie de la résidence du Grand Logothète, Aristarchi Bey; on dit que de précieuses antiquités byzantines et des manuscrits rares ont péri dans le désastre.

= Le Musée de Constantinople s'est enrichi d'un moulage (grandeur naturelle) de la Victoire de Samothrace, qui lui a été gracieusement offert par le Musée du Louvre.

= Il a été beaucoup question, dans ces derniers temps, de la découverte à Sainte-Irène d'une chambre souterraine, remplie d'antiquités intéressantes, qui aurait fait partie du trésor des empereurs d'Orient. Nous ne savons encore ce qu'il faut penser de cette prétendue dééouverte, à propos de laquelle M. Leval signale dans le *Levant Herald* un curieux passage du baron de Tott, voyageur du siècle dernier (*Mémoires sur les Turcs*, etc., Amsterdam, 1784, p. 197) qui paraît se rapporter à ce dépôt : « La pièce la plus remarquable, dit-il, est une catapulte... ensevelie sous un tas de décombres. » M. Leval avoue n'avoir jamais pu entrer à Sainte-Irène ni, par conséquent, retrouver la catapulte du baron de Tott — si elle y est encore et si elle a jamais existé.

Illyrie.

= Le prince de Monténégro a fait faire des fouilles près de Podgoritza sur l'emplacement de l'ancienne *Doclea* (non *Dioclea*). On a trouvé les fondations de la basilique, les murs de la ville et plusieurs inscriptions.

Asie-Mineure.

= Le *Times* publie la note suivante, que lui a communiquée le docteur Schliemann, sur les ruines d'Hissarlik :

Conférence tenue à Hissarlik en mars 1890.

Les soussignés, invités par MM. les docteurs H. Schliemann et W. Dœrpfeld à visiter les fouilles de Hissarlik, après avoir pris connaissance des écrits de M. le capitaine Bœtticher relatifs à la destination des monuments découverts, et en particulier de l'ouvrage suivant : *la Troie de Schliemann, une nécropole à incinération,* ont procédé pendant plusieurs jours à une visite minutieuse des ruines. Les résultats de cette visite sont consignés dans les articles suivants :

1. Les ruines de Hissarlik occupent l'extrémité d'une colline dirigée de l'Est à l'Ouest, qui s'avance dans la plaine du Scamandre. Cette position, d'où l'on domine la plaine, et, au delà, l'entrée de l'Hellespont, nous paraît éminemment favorable à l'établissement d'une place fortifiée.

2. On y voit des murs, des portes, des tours provenant des enceintes fortifiées et appartenant à des époques différentes.

3. L'enceinte de la 2e couche, indiquée en rouge dans « Troja », pl. VII et « Ilios » (édition française), pl. VII, consiste en une substruction de pierres calcaires à parement antérieur généralement incliné et surmonté d'un mur vertical en briques crues. En certains points, l'enduit de ce mur en briques est même conservé. Trois tours récemment découvertes portent encore le mur supérieur; elles se trouvent à l'Est, dans la partie de cette enceinte où la substruction en pierre a la moindre hauteur et avait, par conséquent, moins besoin d'être consolidée par des contreforts.

4. Une coupe transversale faite dans le même mur en face de la grande tranchée XZ a prouvé l'absence de corridors, contrairement à ce qu'on a prétendu. Pour les murs en briques, le seul exemple qui puisse être invoqué en faveur da cette hypothèse est celui fourni par les murs voisins des édifices A et B. Or, ces deux murs appartiennent réellement à des constructions distinctes.

5. La colline de Hissarlik n'a jamais présenté la forme d'une construction à terrasses, où les étages vont en diminuant; au contraire, chaque couche occupe un espace plus grand que celle immédiatement inférieure.

6. L'examen des différentes couches a donné lieu aux observations suivantes :

Dans la couche inférieure, on voit seulement quelques murs à peu près parallèles et l'on n'y trouve rien qui puisse prouver qu'il y ait eu des incinérations de corps humains.

La deuxième couche, qui présente le plus d'intérêt, est composée des ruines d'édifices dont les principaux offrent une analogie absolue avec les palais de Tirynthe et de Mycènes.

Les couches immédiatement supérieures sont formées d'habitations superposées et d'époques différentes dont un grand nombre contenaient des *pithoi*.

Enfin, dans la dernière couche, nous voyons des fondements d'édifices gréco-romains et de nombreux fragments d'architecture de la même époque.

7. Les nombreux *pithoi* que nous avons vu mettre à jour dans la troisième couche étaient encore en place, debout et disposés isolément ou par groupes. Ils contenaient parfois de grandes masses de blé, de pois et de graines oléagineuses, plus ou moins carbonisées, mais jamais des ossements humains, calcinés ou non. Les parois de ces *pithoi* ne paraissaient pas d'ailleurs avoir été soumises à une température excessive.

8. En résumé, nous déclarons n'avoir trouvé dans aucune partie des ruines des indices quelconques pouvant faire croire à des incinérations de corps humains. Les traces de feu, qu'on rencontre dans les différentes couches, et surtout dans la deuxième, la ville brûlée, proviennent, pour la plupart, d'incendies. La violence du feu, dans la seconde couche, a été telle que les briques de terre sont en partie cuites et même vitrifiées à la surface.

Enfin, nous tenons à constater que les plans contenus dans les ouvrages « Troja » et « Ilios » sont entièrement conformes à l'état des lieux, et que nous partageons complètement les vues exposées par MM. Niemann et Steffen dans le procès-verbal de la Conférence des 1er et 6 décembre 1889.

Fait à Hissarlik, le 30 mars 1890.

C. Babin, ingénieur des ponts et chaussées, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris.
Frank Calvert, United States Consular Agent, Hellespont.
Docteur F. von Duhn, professeur d'archéologie classique à l'Université d'Heidelberg.
Docteur Grempler, conseiller intime, président de l'Association archéologique de Silésie, à Breslau.
O. Hamdy, directeur général du musée impérial de Constantinople.
Docteur Carl Humann, directeur du musée royal de Prusse.
Rudolf Virchow, membre de l'Académie royale des sciences à Berlin, correspondant de l'Institut de France.
Docteur Charles Waldstein, directeur de l'École archéologique américaine à Athènes, délégué du Smithsonian Institute de Washington.

Voici le procès-verbal auquel il est fait allusion dans les dernières lignes de ce document :

« Au commencement de décembre, il y a eu dans les ruines d'Hissarlik une conférence entre MM. le Dr Schliemann et le Dr Dœrpfeld d'une part, et le capitaine Bœtticher, d'autre part. Il est connu que ce dernier a essayé dans son ouvrage : « La Troie de Schliemann, une Nécropole à incinération », ainsi que dans des mémoires et des missives d'expliquer les ruines d'Hissarlik comme une « pyronécropole préhistorique ». En même temps, il a inculpé le Dr Schliemann et le Dr Dœrpfeld d'avoir défiguré à dessein les résultats des excavations en dissimulant les faits et en détruisant les bâtisses. Les soussignés ont paru comme témoins impartiaux. A l'examen des constructions mises à jour par le Dr Schliemann, il a été prouvé que les inculpations du capitaine Bœtticher étaient complètement fausses et les soussignés ont reconnu la conformité et la concordance de la description dans les ouvrages « Ilios » et « Troia » avec l'état réel des choses. Le capitaine Bœtticher a admis cette con-

formité sur plusieurs points importants et il a rétracté l'accusation de falsification des résultats des fouilles.

« Se fondant sur les investigations, qui ont duré du 1er au 6 décembre, et sur lesquelles un protocole a été dressé, les soussignés déclarent : qu'ils ne voient aucunement une nécropole à incinération dans les ruines mises à jour à Hissarlik, mais qu'ils y voient des habitations, des temples et des fortifications. »

Suivent les signatures. Le document porte la date du 8 décembre 1889 et a été signé à Constantinople.

= On s'efforce de réunir en Angleterre les fonds nécessaires pour une nouvelle expédition archéologique en Asie-Mineure, devant faire suite aux précédents voyages de MM. Ramsay et Sterrett. L'itinéraire de cette expédition, qui serait naturellement dirigée par M. Ramsay lui-même, comprendrait principalement la Pisidie, la Cilicie Trachée, l'Isaurie et la Cappadoce orientale. On partirait d'Apamée Célænæ pour revenir par un port de la mer Noire. Les services éminents que M. Ramsay a déjà rendus à l'épigraphie et à la cartographie de l'Asie-Mineure nous font vivement désirer que ce projet soit mis à exécution.

= La publication de la nouvelle carte de l'Asie-Mineure, par M. Kiepert, commencera enfin cette année; à côté de cette carte d'ensemble, l'éminent géographe doit publier, à une plus grande échelle, une carte en 16 feuilles de la partie antérieure de la péninsule, correspondant à peu près à l'ancienne province romaine d'Asie.

= Le prince régnant Jean de Liechtenstein a offert à l'Académie de Vienne une subvention annuelle de 5,000 florins pendant cinq ans, destinée aux recherches archéelogiques commencées avec tant de succès par les savants autrichiens en Asie-Mineure.

Chypre.

= A *Salamine*, l'École anglaise a fait quelques trouvailles intéressantes, notamment une statue en marbre représentant Hadès, qui tient d'une main un sceptre et de l'autre Cerbère; la tête du dieu ne s'est pas retrouvée. On a également relevé les fondations d'un temple antique, enseveli sous les monticules de sable fin accumulés vers la mer.

Syrie, Phénicie.

= On annonce la découverte, aux environs de *Beyrouth*, d'une chambre funéraire contenant cinq sarcophages ornés de bas-reliefs. La grotte renfermait en outre des inscriptions et des mosaïques.

Égypte.

= Nous extrayons d'une lettre de M. Sayce (datée d'Assouan, le 9 février) les renseignements suivants qui intéressent les études grecques. A l'extrémité nord du Djebel Abou Féda, notre collaborateur a trouvé quelques tombes grecques, une autre avec le nom Pha-i-ya (?) en caractères chypriotes, et « un court texte carien ». A Tell el Amarna, il a remarqué des fragments de pote-

rie qui portent des caractères proto-grecs analogues à ceux qu'a signalés M. Petrie à Tell-el-Goroub (*Revue*, II, 416); pour M. Sayce, l'alphabet gréco-phénicien dérive des formes hiératiques de l'écriture égyptienne. A Debbabieh, M. Sayce a copié des inscriptions grecques de l'époque d'Alexandre Sévère. A Abydos et à Qournah on aurait trouvé des vases identiques pour la forme, l'ornementation et la couleur aux vases mycéniens de la première époque; ils étaient mêlés à d'autres vases, analogues à ceux des tombes préhistoriques de Chypre.

= On a découvert, il y a quelque temps, dans un champ, aux environs d'Alexandrie, un sarcophage sculpté, contenant un squelette de femme orné de bijoux précieux. Il va sans dire que les archéologues du cru ont proclamé la découverte du « tombeau de Cléopâtre ». On ne dit pas si l'on a retrouvé l'aspic.

Récentes publications de monuments (1). — M. Brückner publie dans les *Athenische Mittheilungen* (XIV, pl. II-III) un projet de restitution d'un des frontons archaïques en tuf poreux dont les fragments ont été découverts à l'Acropole d'Athènes. A droite, Zeus, brandissant la foudre, combat le monstre tricéphale et à corps de serpent (Typhon) dont l'une des têtes est fameuse sous le nom de *Barbe-bleue;* à gauche Héraclès, agenouillé comme Zeus, lutte contre un serpent énorme (Echidna?)

Les *Mittheilungen* de Rome nous apportent une phototypie du buste d'Héraclès découvert à Rome en 1876 et qui paraît dériver d'un original de Scopas.

On trouvera dans l'*American journal of archaeology* (1889, pl. I) une bonne photogravure de la stèle récemment découverte à Icarie (Attique), reproduction presque textuelle, comme on sait, du guerrier de Marathon.

M. Fougères publie dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (XIII, pl. VI) un bas-relief d'une faible saillie représentant l'avant-corps d'un lion qui montre ses crocs, provenant de Tégée. L'éditeur y reconnaît une œuvre de Scopas; en tout cas, le dessin en est plein de style et de mouvement. Dans le même recueil (XIII, pl. III), une héliogravure du Poséidon colossal découvert à Milo en 1877, avec un commentaire de M. Collignon. Nous avons vu, il y a quelques années, ce Neptune couché par terre dans une des salles du Musée d'Athènes; c'est le frère très cadet de celle qu'Henri Heine appelait « Notre-Dame de Milo ».

= Nos lecteurs nous sauront gré de leur communiquer un aperçu du très remarquable rapport de M. Georges Perrot sur les travaux de l'École d'Athè-

(1) Nous renvoyons pour plus de détails aux derniers articles de M. Salomon Reinach dans la *Revue archéologique* (Chronique d'Orient) et dans la *Gazette des beaux arts* (Courrier de l'art antique).

nes et de Rome. Le rapporteur commence par analyser et apprécier les derniers et excellents travaux de nos Athéniens, MM. Lechat, Doublet, Berard, Jamot. Puis, tout en rendant hommage à l'activité de nos deux colonies savantes, dont chacune a produit, « à côté de travaux estimables qui profiteront surtout à leurs auteurs, un ou deux de ces essais qui contiennent des résultats nouveaux et font avancer la science », l'éminent directeur de l'École normale supérieure a exprimé le vœu que nos deux missions archéologiques élargissent quelque peu et diversifient le cadre de leurs recherches. Les pensionnaires d'Athènes, dans ces dernières années, ont beaucoup parcouru l'Asie-Mineure et l'ont quelquefois traversée de part en part, de Scutari ou de Smyrne à Adalia ou à Tarse; de ces pointes hardies, ils ont rapporté beaucoup d'inscriptions inédites et quelques textes de première importance; mais on aurait été heureux de voir ces courses aboutir à des monographies où les documents lapidaires n'auraient pas été relevés seuls, où auraient été signalés tous les vestiges de l'antiquité, voire même de l'antiquité byzantine, où auraient été décrites, vallée par vallée, ville par ville, des contrées aussi mal connues que la Bithynie et la Paphlagonie, que la Carie et la Phrygie. En Grèce même, on aurait pu imiter, en étudiant Épidaure ou Éleusis, l'exemple donné par M. Paul Girard dans son beau travail sur l'Asklepiéion. Les musées d'Athènes et ceux que l'on a formés sur divers points du royaume ne sont pas encore entièrement catalogués. Les essais de G. Deville sur le dialecte tzaconien, de M. Mondry-Beaudouin sur le dialecte de Chypre, ont montré que nos agrégés de grammaire ne s'appliqueraient pas sans profit à l'étude des altérations par lesquelles la langue moderne est sortie du grec ancien; par l'accueil qu'ont trouvé, chez les linguistes, les récents travaux de M. Psichari, on peut juger de l'honneur qu'auraient fait à l'École des recherches dirigées dans cet esprit. Enfin, pourquoi nos agrégés d'histoire se défendraient-ils contre la tentation d'aborder, par divers côtés, l'étude de cet empire d'Orient qui conserve, en face du monde féodal, des restes si beaux de l'héritage et des traditions de l'empire romain? Ce qu'il y a de découvertes à faire et de filons à exploiter dans cette mine, jusqu'à présent si négligée, on peut s'en faire une idée, pour ne parler que des travaux issus de l'École, par le Mémoire de MM. Duchêne et Bayet sur leur *Mission au Mont Athos* (1877), par les *Recherches,* de M. Bayet, *pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétienne en Orient avant la querelle des Iconoclastes* (1879), enfin par les *Études,* de M. Diehl, *sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne* (1888).

T. R.

CORRESPONDANCE GRECQUE

La session d'hiver de la Chambre hellénique étant arrivée à son terme sans que le budget ait pu être voté, les députés ont dû être de nouveau convoqués, à cet effet, le 10 février 1890. Dans l'intervalle de ces deux sessions, la presse de l'opposition n'a point cessé de mener une campagne violente contre le gouvernement, en outrepassant parfois la mesure qu'il aurait fallu garder, si le but était de porter la division dans le parti qui soutient le ministère, ou bien même de gagner ceux dont l'opinion pouvait être encore flottante. Mais il arrive souvent que, dans l'ardeur du combat, on oublie que la virulence même de l'attaque amortit les coups. Les journaux ont commencé par remplir leurs colonnes de ce qu'on appelait « le bilan criminel du pays pendant l'année 1889. » Ils continuent encore à souligner chaque crime qui se produit, soit dans la capitale soit en province, dans l'intention de prouver que la faute en est à la mauvaise administration du pays. Qu'il y ait en Grèce des réformes à faire dans l'exercice du pouvoir judiciaire et dans le système pénitentiaire, que les attentats contre les personnes y soient plus fréquents qu'ailleurs en pays civilisé, ce sont là des vérités de vieille date. J'ai déjà eu l'occasion d'en parler, il y a six ans, dans mes Lettres de Nicopolis à Olympie. « Malheureusement, disais-je, la coutume de porter des armes est encore générale en Grèce et c'est là ce qui aide à remplir nos prisons... Il serait à souhaiter que nous fussions arrivés au point de ne pas considérer que l'on n'est pas vraiment un homme à moins d'avoir un couteau dans sa ceinture ou un pistolet dans sa poche. C'est un reste des anciennes habitudes qui passera aussi avec le temps. En attendant, les querelles qui se vident ailleurs à coups de poings, ont souvent ici une issue bien autrement grave. » A côté de cela il faut aussi dire que la civilisation, avec la littérature parfois peu saine qui l'accompagne, apporte des variétés d'attentats jusqu'ici inconnues dans notre criminalité. Il y a quelque chose à faire sans doute. On demande des mesures draconiennes contre le port des armes; on accuse le ministère d'avoir été trop prodigue dans la promulgation de grâces et des commutations de peines, d'avoir même, parfois, sacrifié les intérêts de la sécurité publique aux intérêts personnels de ses amis politiques, d'avoir amené un relâchement sans précédent dans toutes les branches de l'administration... Sans nous arrêter à examiner jusqu'à quel point l'esprit de parti entre dans ces accusations, nous croyons que c'est un bon symptôme que l'opinion publique soit dirigée de ce côté. Les exagérations auxquelles on se laisse aller n'empêcheront pas qu'il n'en sorte du bien.

Le gouvernement a fourni à l'opposition un second chef d'accusation par quelques nominations récentes à la Cour des comptes. Les postes vacants, qui sont inamovibles, ont été attribués à des personnes connues pour leur dévouement à M. Tricoupis. L'opposition a voulu voir dans ces choix non seulement une récompense imméritée pour des services rendus au chef du gouvernement, mais aussi la préoccupation de s'assurer une majorité dans le conseil de la cour, lors du contrôle éventuel des comptes de l'administration Tricoupis. On voit par là jusqu'à quel point les passions politiques sont en ce moment excitées à Athènes.

On le voit aussi dans le parti que la presse de l'opposition a voulu tirer de l'affaire de Larissa, en lui donnant le caractère d'un *pronunciamento*. Heureusement pour la Grèce, ce gros mot n'est point de mise dans ce cas. Il paraît qu'il y a eu des expressions de mécontentement de la part de quelques officiers de la garnison de cette ville, mais l'affaire n'a pas eu de suites; ce qui n'a pas réjoui ceux qui s'étaient hâtés de proclamer que l'armée s'était déclarée contre le gouvernement. Il faut rendre cette justice à l'opposition parlementaire et à ses orateurs, que tout en ne point épargnant au ministère des accusations passionnées, ils ont eu soin de condamner toute immixtion de l'armée dans la politique. Depuis l'accession du roi Georges, l'armée est toujours restée confinée dans son rôle et l'on sent bien que l'en faire sortir serait un malheur incalculable pour la Grèce. Malgré tout ce qu'il y a eu de tâtonnements dans l'apprentissage du régime constitutionnel fondé sur le suffrage universel, malgré l'ardeur passionnée dont les discussions politiques sont trop souvent empreintes dans un pays où tout le monde s'occupe de la chose publique, on n'y est jamais sorti de la légalité depuis la chute du roi Othon, et il n'y a heureusement aucun symptôme qui fasse craindre que l'on en puisse sortir.

Toutes les questions dont nous venons de parler ont été reprises à la réouverture de la Chambre. Fort de sa majorité, le gouvernement s'est bien gardé de faire prolonger les débats en repliquant à toutes les attaques de l'opposition; mais la sobriété de ses réponses n'a pas beaucoup réussi à porter la sérénité ou la brièveté dans les discours de ses adversaires. Néanmoins, M. Tricoupis a fini par faire voter son budget, qui avait déjà été introduit le 16 novembre dernier, dans la session précédente. La veille de la clôture la Chambre a siégé pendant vingt heures consécutives. La fatigue d'un côté, et de l'autre un acquiescement opportun aux désirs de la minorité, ont fini par produire une entente tardive pour que l'on votât tranquillement, le jour suivant, ce qui restait encore à voter, et la session a été ainsi close le 3 mars.

Cependant les députés n'ont point pour cela pris leurs vacances. Ils ont été aussitôt convoqués en session extraordinaire. Le gouvernement a encore à soumettre à leurs votes quelques projets de loi, dont les plus importants sont ceux qui ont trait à la réforme de l'instruction primaire et secondaire. Ces mesures ont été l'objet d'une longue et sérieuse enquête de la part d'une commission parlementaire dont les membres se sont appliqués à mettre de côté toute idée de parti pour n'arriver qu'à des résultats pratiques et utiles. La presse, de son côté, s'est aussi beaucoup occupée de l'examen de cette question. Malgré des divergences de détail, tout le monde paraît d'accord sur la nécessité d'une réforme. L'instruction publique avait été organisée en Grèce, aux débuts du règne du roi Othon, sur le modèle de ce qui existait alors en Allemagne, et en particulier dans la Bavière. Nous attendrons que les nouvelles mesures du gouvernement obtiennent force de loi avant d'en

parler plus longuement. Il paraît que la discussion des divers projets de loi que le gouvernement voudrait faire passer, occupera cette session jusqu'aux fêtes de Pâques.

On dit qu'aussitôt après la clôture, le ministère sera complété par la nomination de nouveaux titulaires aux postes vacants. On sait que depuis la mort de M. Lombardos et la démission de M. Manettas, il n'y a que quatre ministres pour les sept départements de l'administration. M. Tricoupis a les portefeuilles des finances et de la guerre. M. Dragoumis, ministre des affaires étrangères, est chargé par *intérim* du ministère de l'intérieur. M. Théotoky, ministre de la marine, dirige aussi le département de l'instruction publique. Il n'y a que M. Voulpiotis, ministre de la justice, qui se trouve sans portefeuille additionnel; ce qui ne l'a pas empêché d'être le plus attaqué de ses confrères, après le président du conseil. Il y aurait donc trois ministres nouveaux à nommer. Plusieurs noms sont mis en avant, mais rien encore d'officiel n'a été divulgué à ce sujet.

Remanié ou non, ce sera selon toutes les probabilités le ministère Tricoupis qui, à l'automne prochain, se présentera devant les électeurs. L'opposition n'a pas réussi dans ses efforts pour hâter l'heure du nouvel appel au corps électoral. Le gouvernement, soutenu par la majorité de la Chambre actuelle et n'ayant remporté que de victoires dans les dernières élections partielles, ne s'est point cru tenu de procéder à une dissolution de la Chambre, rien que pour obtempérer aux désirs de ses adversaires. Il est dans son droit en profitant de la majorité dont il jouit dans la Chambre actuelle et en laissant cette Chambre vivre durant le terme légal de son existence. L'opposition devra bien attendre quelques mois encore avant de pouvoir prouver si, comme elle le prétend, elle représente en ce moment la majorité des électeurs.

Ces préoccupations d'ordre intérieur sont doublées d'une préoccupation bien plus grave : celle qui se rattache aux affaires de l'île de Crète. Malgré tout ce qui peut nous venir de nouvelles rassurantes à ce sujet, il paraît que la question Crétoise n'est point encore close. On a voulu, dès l'abord, présenter les troubles qui avaient éclaté dans cette île comme ne provenant que des dissensions intestines des Crétois. Les cabinets Européens ont fait semblant de croire aux explications données à ce sujet par la Porte, sans s'étonner de ce que des intrigues de cette nature aient pu l'induire à envoyer en Crète trente ou quarante mille soldats! C'en était trop pour mettre à la raison les quelques intrigants qu'on disait être les fauteurs de ces troubles. On ne pouvait point accuser le gouvernement grec d'en vouloir profiter pour remettre sur le tapis la question de l'annexion de cette île. En face de l'attitude pacifique de la Grèce, il n'aurait pas été difficile pour la Porte d'apaiser la Crète en se conformant aux désirs légitimes de ses habitants. Ou bien leur mécontentement a des racines trop profondes, ou bien la Porte s'y est prise fort maladroitement en employant la force, au lieu d'inspirer aux insulaires quelque confiance dans la sincérité de ses bonnes intentions. Le fait est qu'il n'y a point eu d'apaisement. Les troupes turques maintiennent ce qu'on appelle de l'ordre dans les plaines du littoral et dans les villes, quoique les employés chrétiens continuent à donner leur démission; mais dans les montagnes, la résistance armée continue toujours. Le nom d'un des chefs des insurgés commence à se revêtir d'une auréole de gloire légendaire. Le correspondant du *Times* nous informe que ce chef, Liapis, se distingue par l'activité et la soudaineté de ses attaques contre les troupes turques; que les récits de ses victoires sont déjà l'objet d'une littérature populaire en Crète. Entre temps, les nom-

breux Crétois réfugiés en Grèce s'agitent, malgré les conseils du gouvernement d'Athènes et malgré ses déclarations que la Grèce ne veut point de troubles en ce moment. Pourra-t-on prévenir ou empêcher un soulèvement général pendant ce printemps? Le gouvernement grec pourra-t-il toujours résister à l'entraînement d'un mouvement populaire en faveur de ces insulaires qui demandent encore une fois, les armes à la main, leur réunion à la mère-patrie? Ce sont là des questions auxquelles il serait fort difficile de répondre dès à présent.

Les travaux du canal de Corinthe avaient été, comme on sait, arrêtés par suite de l'effondrement du Comptoir d'escompte. Une nouvelle compagnie hellénique au capital de cinq millions de francs, vient d'être constituée pour mener à bout l'entreprise dans l'espace de trois années. Une autre compagnie s'occupe des travaux préliminaires pour l'élargissement du canal d'Eubée à la hauteur de Chalkis, là même où se produit le phénomène bien connu de la marée de l'Euripe. Les divers travaux de chemins de fer en construction se poursuivent activement.

D. B.

27 mars 1890.

NOUVELLES DIVERSES

= Nous avons le regret d'apprendre la mort de notre collaborateur le docteur Iconomopoulos et celle de notre collègue M. le docteur Constantin-Héroclès Basiadis, ancien président du Syllogue grec de Constantinople. Né en Épire en 1821, Basiadis fit des études à Artaki et à Constantinople, où il fut quelque temps professeur de littérature grecque à la grande École nationale. A Paris, où il se rendit en 1850, il devint précepteur du fils du prince Michel Stourdza; en 1857, il se transporta à Berlin, fit des études de médecine et devint docteur. A son retour en Orient, il refusa une chaire à l'Université d'Athènes et se fixa à Constantinople où il devint (en 1861), avec Mavrogény et Pierre Zanos, le fondateur du Syllogue littéraire, dont l'existence se confondit désormais avec la sienne et auquel son nom restera indissolublement attaché. Le Syllogue de Constantinople devint à son tour le père de plusieurs sociétés analogues créées dans les provinces (Thrace, Épire, Roumélie) et qui ont singulièrement contribué à élever le niveau intellectuel et moral des Grecs de la Turquie. En 1889, Basiadis vint à Paris prendre part au Congrès de l'enseignement; il était depuis longtemps en rapports avec les plus éminents hellénistes et philhellènes français, et dans notre *Annuaire* de 1870, G. d'Eichthal a publié la traduction d'un de ses discours présidentiels. Basiadis avait publié plusieurs ouvrages, notamment le premier volume d'une édition de Démosthène et une thèse *De veterum Graecorum gymnastice*. Il était membre de notre Association depuis l'origine.

= On annonce la mort du colonel Hadji Pétros, conseiller intime et organisateur des fêtes du roi de Grèce. C'était un homme de rapports charmants, très connu et apprécié à Paris. Son père avait été un des héros de la guerre de l'Indépendance et sa vie, ou plutôt la légende qui s'était formée autour d'elle a fourni beaucoup de traits au célèbre roman d'E. About, *Le roi des montagnes*.

= Nous apprenons par le Bulletin bibliographique de M. Ulysse Andréadès, dans le *Levant Herald*, que le tome III de la Bibliothèque Zographos vient de paraître : il renferme *Hésiode*, par Carl Sittl. Les volumes suivants contiendront la suite de l'Euripide de Bernardakis et du Sophocle de Sémitélos, un nouvel Eschyle de Wecklein, Platon par Schanz, Démosthène par Blass, etc. Nos lecteurs savent déjà quelles réserves il convient de faire sur le plan trop exhaustif adopté pour cette collection; mais les noms que nous venons de citer sont du moins une garantie que le travail sera consciencieusement fait.

= On a vendu le 3 avril, à l'hôtel Drouot, une importante et précieuse collection d'autographes et de documents historiques. En feuilletant le catalogue, on y trouve, dit le *Journal des Débats,* comme pièces à signaler, une curieuse épître écrite par un savant helléniste, Chardon de La Rochette, et adressée au général Bonaparte, vers 1798, pour l'engager à délivrer la Grèce du joug des Turcs. Cette lettre offre un spécimen très caractéristique du style courant et des idées de l'époque.

« Citoyen général,

« Je remplis aujourd'hui un office bien doux à mon cœur. Un Grec de Smyrne, timide et modeste comme le génie (1), me charge de vous adresser les pièces ci-jointes. En les lisant, vous vous convaincrez de son amour ardent pour la liberté; vous verrez que le sang pur de ses ancêtres coule dans ses veines.

« Je suis dépositaire d'une traduction en grec vulgaire du traité *Dei delitti e delle pene* du célèbre Beccaria, précédée d'une préface ou plutôt d'une adresse à ses compatriotes qui respire la haine des tyrans et de la tyrannie. C'est un de ces livres qu'il faudrait répandre à flots dans la Grèce. Elle est esclave cette Grèce, elle courbe la tête sous le joug, mais c'est une tête fière, qui n'attend pour se relever que des circonstances heureuses.

« Ces circonstances, citoyen général, vous pouvez les faire naître; vous pouvez déjouer les vues ambitieuses de la cour de Pétersbourg, qui couve depuis longtemps l'envahissement de ces contrées heureuses, de ce ciel d'azur qui contraste d'une manière si tranchante avec le ciel de fer qui pèse sur sa tête.

« Sans doute le joug des Russes serait moins insupportable que celui des Turcs; mais ce serait un joug, et la Grèce ne serait pas libre. C'est à vous, citoyen général, qu'est réservée la gloire de proclamer et de consolider son indépendance, à vous, à qui la postérité assignera la première place parmi les conquérants. Vos devanciers vainquirent les peuples pour les asservir; vous les avez vaincus pour les rendre libres, et vous avez fait porter devant vous le laurier de la Victoire, l'olivier de la Paix et le bonnet de la Liberté. Au génie heureux de César, à son éloquence entraînante, vous joignez une magnanimité que son ambition ne pouvait pas lui permettre.

« La résurrection de la Grèce couronnera dignement et vos exploits, et la fin de ce XVIIIe siècle si fécond en miracles. Les prodiges ne vous coûtent rien; entreprenez ce bel ouvrage, et vous l'achèverez; dites aux murs d'Athènes de se relever, et tous les Grecs polis et savants dispersés en Europe accourront bien vite à cet antique berceau des sciences, des arts, de la liberté. En mettant le pied sur cette terre sacrée, ils se prosterneront sur le sol qui couvre tant de débris précieux; ils évoqueront les ombres des grands hommes qui l'ont foulé. A la langue vulgaire, ils substitueront peu à peu la langue ancienne en conservant seulement les termes que les progrès des sciences, du commerce, les nouvelles découvertes exigeront; mais ils leur ôteront leur rudesse barbare. Ils les poliront, comme leurs ancêtres polirent cette multitude de mots qu'ils empruntèrent des nations voisines ou vaincues et leur communiquèrent la douceur de leur prononciation, de leurs terminaisons. Une foule

(1) Il s'agit sans doute de Coray, né à Smyrne, et dont on connaît les relations étroites avec Chardon. Nous n'avons rien trouvé qui se rapporte à cet épisode dans l'excellente biographie de Coray récemment publiée par M. Thereianos. (T. R.).

d'hellénistes étrangers viendra grossir cette colonie et accélérer ses travaux, et bientôt les nations polies enverront leurs enfants à Athènes pour se rendre familière la langue d'Homère et de Platon, et j'ose espérer du progrès des lumières qu'elles n'imiteront pas l'ingratitude des Romains et qu'elles respecteront cette terre nourricière de la politesse et des beaux-arts.

« Citoyen général, ne renoncez point à la douce gloire de pouvoir tourner, avant que vos beaux jours s'écoulent, vos yeux attendris vers cette Grèce qui vous devra sa liberté. Les miens sont toujours mouillés de larmes lorsque je me rappelle d'avoir entendu à Naples un Grec illustre par ses vertus et son savoir, s'écrier après avoir lu dans Plutarque la vie de Paul-Émile :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!

« Vous serez, citoyen général, cet heureux vainqueur, et avec quel enthousiasme ce Grec couvrira de bénédictions vos nouveaux lauriers! Si l'âge ou les infirmités l'empêchent de grossir l'heureuse colonie destinée à aller sous vos auspices relever le Portique, et replanter le bois d'Académe, vous consolerez du moins ses derniers moments; il tournera à toujours vers sa patrie des yeux remplis de larmes, car tout Grec qui meurt loin d'elle

..... *Dulces moriens reminiscitur Argos;*

mais ce seront des larmes d'attendrissement et de regret et non de désespoir. »

= Une curieuse controverse s'est engagée il y a peu de temps dans la *Novoïé Vrémia,* au sujet de l'enseignement du grec dans les gymnases russes. Un publiciste avait proposé de remplacer les huit heures par semaine consacrées au latin par autant d'heures de grec. Un autre a riposté vigoureusement et, élevant le débat, a protesté contre la théorie courante que la Russie doit sa civilisation à Byzance. « Tout au contraire, c'est la race slave qui a imposé à la législation grecque l'idée nouvelle pour elle de la *Commune,* que l'on trouve dès le commencement du VIIIe siècle dans les *Lois agraires* de Léon et de Constantin. » Un trait commun aux deux publicistes, c'est que pour l'un et l'autre les notions de *Grec* et de *Byzantin* paraissent se confondre absolument; il semble cependant qu'au Gymnase on doive plutôt expliquer Démosthène et Sophocle que Photius et Michel Psellus!

= Le *Journal officiel* d'Athènes vient de publier le rapport du jury de Paris nommé par le comité du concours musical de l'Exposition Olympique. Ce jury se composait de MM. Léo Delibes, membre de l'Institut français et professeur de composition au Conservatoire de Paris, Ernest Guiraud, professeur de composition au même Conservatoire, et Th. Dubois, professeur d'harmonie. Le comité, ayant pris en considération ce rapport, a décacheté les enveloppes contenant les œuvres couronnées et a donné lecture des noms de leurs auteurs. Parmi ces œuvres nous remarquons qu'à la deuxième section, comprenant plusieurs morceaux pour le piano, ont été couronnées en même temps une composition « Fantaisie Orientale » de M. Demetrius L. Lialiou de Munich, et la composition « Rapsodie hellénique » de M. Louis Spinelli de Syra.

= Les recettes douanières de la Grèce se sont élevées, pendant l'année 1889, à 33,224,350 drachmes contre 33,096,977 de l'année 1888. Les recettes provenant de l'importation ont diminué de 1,460,663, tandis que les recettes de l'exportation ont augmenté de 575,836.

= L'école militaire des Evelpides à Athènes, dont les devis s'élèvent à 750,000 fr., sera construite aux frais de M. Averoff, un Grec d'Égypte.

= La *Revue du Cercle militaire* a publié, dans son numéro du 19 janvier 1890, une intéressante correspondance d'Athènes sur l'armée hellénique. Nous en extrayons les données suivantes. L'effectif total de l'armée est de 26,134 hommes, dont 1,837 officiers, 4,831 sous-officiers, 1,038 musiciens, clairons et trompettes, 18,124 simples soldats. La dépense totale inscrite au budget est de 18,417,000 drachmes. Le casernement des troupes est assez imparfait : à Athènes, par exemple, la seule caserne en pierre existant pour la cavalerie est insuffisante et une partie de la garnison est logée dans des baraques en bois. La municipalité d'Athènes paraît se préoccuper de cette situation.

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ

9 janvier 1890. — Présidence de M. Croiset. M. le Président annonce la mort du Dr Damaschino, celle de M. Havet, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien professeur de littérature grecque à l'École normale supérieure; celle de M. Georges d'Eichthal, qui portait un nom cher à l'Association; celle enfin de M. Glachant, qui l'a présidée et a contribué plus que personne à lui recruter des adhérents. M. le Président rend hommage à son activité, à son esprit d'initiative, à son caractère et se fait l'interprète des sentiments unanimes de ses confrères en exprimant les regrets que cause cette perte.

Le Président du Παρνασσός, d'Athènes, adresse à l'Association les condoléances du Syllogue au sujet de la mort du marquis de Queux de Saint-Hilaire. M. Bikélas, présent à la séance, fait part de l'émotion qu'a produite à Athènes, où il se trouvait alors, la nouvelle de cette mort imprévue ; à la Chambre des députés, la majorité et l'opposition se sont associées pour rendre à M. de Queux de Saint-Hilaire un solennel hommage.

Le secrétaire communique une lettre de M. Zappas remerciant l'Association de la médaille frappée à son nom, qui lui a été adressée.

Membres nouveaux : MM. N. G. Ambanopoulo, C. Bellaigue, P. Zaïmis, Michel S. Kebedgy, Al. Mavrocordato.

M. Ruelle lit un mémoire intitulé : *Damascius; son traité des premiers principes.*

6 février 1890. — Présidence de M. Croiset. Membres nouveaux : MM. A. Grandin, admis en qualité de membre donateur; Hartwig Derenbourg, Lacoste, A. Legrand, admis comme membres ordinaires.

M. Th. Reinach lit une note sur les Grecs des îles Lipari. M. Croiset donne lecture de quelques pages extraites de son *Histoire de la littérature grecque*, en cours d'impression.

6 mars 1890. — Présidence de M. Croiset. M. le Président annonce la mort de M. le Dr Iconomopoulos, du Caire, un des plus zélés adhérents de l'Association.

Membres nouveaux : MM. le Dr M. Thalis, Égénitis, N. J. Théophilatos, de Groutari, H. J. Reinach, Henry Pereire, Constantin Criésis, Stamati Antonopoulos, Nicolas Xydakis, Ernest Babelon; Mme Beulé.

M. Bikélas lit une notice biographique sur le marquis de Queux de Saint-Hilaire.

Le Secrétaire,
Paul Girard.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

dans les séances de janvier à mars 1890.

William Watson GOODWIN, **Syntax of the moods and tenses of the Greek Verb.** Londres, 1889.

H. HOUSSAYE, **Aspasie, Cléopâtre et Théodora.** Paris, 1890.

D. I. ICONOMOPOULOS, Ἀλεξανδρινὸς διάκοσμος, I, 2e fasc. Athènes, 1889.

N. G. MANTZAVINOS, Ἐγχειρίδιον διέθνους ἰδιωτικοῦ δικαίου μεταγλωττισθὲν ἐκ τοῦ γαλλικοῦ (Manuel de droit international privé, par G. Bourdon-Viane et H. Magron), 3 vol. Athènes, 1888.

G. E. MAVROGIANNI, Ἱστορία τῶν Ἰονίων Νήσων, Athènes, 1889.

A. MILIARAKIS, Νεο-ελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία. Athènes, 1889.

RUELLE, **Damascii successoris dubitationes et solutiones de primis principiis in Platonis Parmenidem,** II. Impr. nat., 1889.

G. SCHLUMBERGER, **Un empereur byzantin au xe siècle, Nicéphore Phocas.** Paris, 1890.

THÉRIANOS, Ἀδαμάντιος Κοραῆς. 3 vol. Trieste, 1890.

A. VASSEUR, **Les Koutzo-Vlaques.**
Annales du musée Guimet, t. XV, XVI et XVII.

BIBLIOGRAPHIE

La Revue rend compte à cette place de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne dont un exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.

Les auteurs et éditeurs, qui adressent directement leurs publications à l'Association des Études grecques, sont priés, s'ils désirent obtenir un compte rendu dans la Revue, d'envoyer DEUX *exemplaires de leurs ouvrages : l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, l'autre être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. — *HENRY HOUSSAYE, Aspasie, Cléopâtre, Théodora.* Paris, Calmann Lévy, 1890. In-12, III-336 p.

Qu'on n'aille pas, sur la foi de ce titre affriolant, prendre M. Houssaye pour le Brantôme de l'antiquité ni même pour le Plutarque des demoiselles. Son livre est au contraire une œuvre historique très étudiée, très sérieuse, quoique revêtue d'une forme littéraire aimable et brillante qui lui vaudra de nombreux lecteurs dans les milieux où ne pénètrent pas d'ordinaire les livres d'érudition. Sous prétexte de peindre les trois « grandes femmes d'amour des temps anciens », sur lesquelles, en vérité, on sait très peu de chose, l'auteur a surtout peint les sociétés, les civilisations où elles ont vécu, et cette peinture est en général aussi exacte qu'attachante. Par exemple, nous supplions M. Houssaye de s'adresser une autre fois à un imprimeur plus respectueux des choses de l'antiquité. L'accentuation du grec laisse fort à désirer dans ce volume et des correcteurs demi-savants ont émaillé les notes de leurs prouesses. C'est ainsi qu'à la dernière page l'auteur de la *Chronique Paschale* s'est vu transformer en un certain chroniqueur Paschal, proche parent sans doute du nommé Auguste, auteur de l'*Histoire* du même nom.

T. R.

2. — *LUCIANUS recognovit Julius Sommerbrodt. Voluminis primi pars prior, Berolini, apud Weidmannos, 1886; voluminis primi pars posterior, ibid., 1889;* — 2 vol. in-8° de VIII-271 p. et CIV-283 p.

Voici une édition purement critique, « Text Ausgabe », comme on dit en Allemagne. M. Sommerbrodt, déjà

bien connu par des études spéciales sur le texte et par une édition avec commentaires d'«Ausgewæhlte Schriften » de Lucien, reprend l'œuvre commencée puis abandonnée par Fr. Fritzsche. Le volume que nous annonçons renferme les vingt-quatre premiers opuscules de la collection des œuvres complètes, depuis *Le Songe ou la vie de Lucien* jusque et y compris *Le Scythe ou le Proxène :* à ce propos, M. Sommerbrodt n'aurait-il pas dû numéroter chaque opuscule, comme dans l'édition de Dindorf (coll. Didot)? Dans une œuvre aussi morcelée, cela facilite les références; on ne peut à chaque instant citer un long titre ou relire une table des matières. Mais ce n'est là qu'un détail : voyons l'économie générale de l'édition.

M. Sommerbrodt a voulu déblayer le terrain pour les études de ses successeurs; les manuscrits de Lucien sont nombreux : c'est une *farrago;* aucun ne contient l'œuvre totale, aucun ne peut être regardé comme un archétype; les meilleurs diffèrent souvent entre eux et renferment des fautes graves ou des interpolations. Ces derniers sont au nombre de quinze environ; mais, quelle que soit leur valeur, il faut, plus souvent que pour d'autres écrivains, recourir à la conjecture, *non temere grassantem illam ac tumultuariam, sed sententiarum necessitate non minus quam Lucianei sermonis proprietate rite temperatam.* Cela posé, M. Sommerbrodt divise son appareil critique, entièrement rejeté hors du texte, en deux parties : dans la première *(Codicum lectiones),* il donne les leçons des meilleurs manuscrits d'après les collations faites par lui ou par ses amis; dans la seconde *(Adnotatio critica),* il indique le texte de l'édition de Jacobitz (Teubner), puis la leçon qu'il adopte et, quand cela est utile, le détail des raisons qui motivent son choix.

Le soin qui a présidé à la rédaction de ce premier volume doit faire souhaiter que la suite ne tarde pas à paraître. En France, les travaux de ce genre faciliteront la publication de bonnes éditions classiques; malheureusement Lucien tient moins que jamais dans nos classes le rang qu'il y devrait avoir. *Le Coq* vient d'être rayé des programmes, où restent seuls les *Dialogues des Morts;* et pourtant, quel attrait n'offriraient pas aux écoliers des morceaux comme *Le Charon* ou *La Traversée* (je cite au hasard)! Ils y trouveraient une instruction variée, historique, littéraire, morale et tout à fait à la portée de leurs jeunes intelligences.

M. E.

3. — *THUKYDIDES erklært von J. Classen,* zweiter Band. Zweites Buch. Vierte Auflage besorgt von J. Steup. Berlin, Weidmann, 1889, in-8°, IV-238 p.

L'édition de Thucydide par J. Classen est justement célèbre en Allemagne : c'est encore, pour les livres III-VIII, la plus consultée par les lecteurs français, en attendant que M. Alfred Croiset, occupé par d'autres travaux, puisse revenir à Thucydide dont il a publié les deux premiers livres en 1886. M. Classen, après avoir consacré près de vingt-cinq ans à son auteur favori, laisse à de plus jeunes savants le soin de tenir l'œuvre au courant des progrès de la science, et M. J. Steup, à qui est échu cet héritage, commence par une revision du texte et du commentaire pour le livre II : au fond, c'est toujours l'édition primitive, mais bien que M. Steup, en face du travail de son prédécesseur, n'ait agi qu'avec beaucoup de prudence et de ménagement, il a modifié un certain nombre de notes, et il en a ajouté d'autres (texte et commentaire de la 4e édition, 200 p., au lieu de 187 p. dans la 3e édition); en-

fin et surtout il a enrichi l'appendice (historique, critique et grammatical) d'excellentes observations qui en ont presque doublé l'étendue.

M. E.

4. — *XENOPHONS Memorabilien erklært von Ludwig Breitenbach, sechste Auflage, bearbeitet von Dr Rudolf Mücke.* Berlin, Weidmann, 1889, in-8° de 268 p.

Les *Extraits* des *Mémorables* de Xénophon viennent de disparaître des programmes de l'enseignement, où ils étaient indiqués pour la Troisième. Le Conseil supérieur a sans doute jugé que cet ouvrage, par la finesse du raisonnement et du style, ne pouvait intéresser de jeunes esprits et servait mal la cause du grec : on a donc laissé seulement le Ier livre au programme de la Philosophie, où il est lu d'ailleurs en français beaucoup plus que dans l'original. Il semble qu'en Allemagne les *Mémorables* soient plus en honneur, comme le prouve l'édition dont on a lu le titre plus haut. C'est en 1854 que L. Breitenbach publiait pour la première fois son travail. Son commentaire, précis et abondant, surtout au point de vue grammatical, l'introduction générale sur Socrate et Xénophon, l'*Excursus* sur le δαιμόνιον ont assuré le succès d'un livre que M. Mücke vient de mettre au courant des travaux parus depuis 1877, date de la 5e édition. Pour constituer le texte, tout en restant fidèle aux principes conservateurs de Breitenbach, M. Mücke a beaucoup utilisé la grande édition de W. Gilberts (1888). Les lecteurs français regretteront sans doute qu'il n'ait pas connu les *Extraits des Mémorables* publiés en 1886 à Paris (Hachette) par M. Alfred Jacob, et dont le texte, loin de répéter simplement la vulgate, avait été revu avec grand soin, comme en témoignent et la Préface et plusieurs pages de notes critiques.

M. E.

5. — *René CAGNAT, L'année épigraphique,* recueil des publications relatives à l'antiquité romaine (1888 et 1889). 2 vol. de 73 et 84 p. Paris, Leroux, in-8°.

Les bulletins épigraphiques que M. Cagnat publie depuis 1888 dans la *Revue archéologique* sont destinés à rendre aux études d'épigraphie romaine le même genre de services que les *Bulletins* de notre collaborateur, M. Haussoullier, rendent à l'épigraphie grecque. La compétence des deux auteurs dans leurs domaines respectifs est égale et ils apportent à leur travail le même soin et la même exactitude; seulement, comme le champ exploré par M. Cagnat est moins fécond et que l'espace lui est moins parcimonieusement mesuré, il lui est possible de reproduire intégralement, voire même en caractères épigraphiques, un beaucoup plus grand nombre de textes; il ne se contente d'une analyse que pour le menu peuple des inscriptions. C'est assez dire que M. Cagnat a été heureusement inspiré de réunir en volume, à la fin de chaque année, la collection de ses *Bulletins* mensuels; des index restreints, mais très bien conçus, en facilitent l'usage. Comme l'auteur a compris dans son travail toutes les inscriptions grecques susceptibles d'intéresser l'histoire ou les antiquités romaines, et qu'il accompagne les textes importants de commentaires instructifs, nous ne saurions trop recommander aux hellénistes l'acquisition de son excellente publication.

T. R.

6. — *A. Ed. CHAIGNET, Histoire de la Psychologie des Grecs,* tomes I et

II Paris, Hachette, 1887-1889. In-8° de 426 et 528 p.

Le 1er volume de cette histoire renferme l'exposé de la psychologie grecque avant Aristote et dans l'école péripatéticienne; le 2e, celui de la psychologie des Stoïciens, des Épicuriens et des Sceptiques. Il faut attendre le tome III pour y trouver, après l'étude sur la psychologie de la nouvelle Académie, des Éclectiques et des Alexandrins, les conclusions de tout l'ouvrage.

Dès à présent, on peut dire que le travail, d'ailleurs consciencieux et abondant, de M. C. a le défaut de ressembler plus à un dictionnaire chronologique qu'à une histoire coordonnée : ses chapitres, élégants et savants, sont des notices successives plutôt que les parties d'une œuvre harmonique. Néanmoins, le lecteur avouera volontiers que, sous un guide aussi expérimenté que M. C., il suit, sans fatigue et avec un abandon plein de curiosité, les ingénieux détours de la pensée grecque.

M. C. est au courant des travaux modernes et contemporains sur la philosophie des Grecs : mais il sait n'en pas abuser. Il puise surtout aux sources antiques. Les citations sont heureuses, les renvois nombreux et toujours utiles. Les chapitres consacrés à la psychologie stoïcienne et à la psychologie épicurienne, à celle des Ioniens et des Éléates, à celle de Socrate sont autant de morceaux très complets et très agréables à lire. Peut-être regrettera-t-on que M. C. ait cru devoir laisser de côté la psychologie d'Aristote, tout en l'invoquant à chaque pas pour éclairer celle de ses disciples. On aurait trouvé avec plaisir ici le résumé d'un bon ouvrage antérieurement écrit par l'auteur sur cette ample matière.

C. Bloch.

7. — *H. BERGSON, Quid Aristoteles de loco senserit* (thèse de doctorat). Paris, Alcan, 1890. In-8°, 79 p.

Dans une dissertation en neuf chapitres, M. B. se propose de rechercher, parmi les obscurités du IVe livre de la *Physique*, la définition du lieu et de montrer comment Aristote a substitué la notion de lieu à la notion d'espace, objet de tant de controverses modernes. Suivant Aristote, le lieu, distinct à la fois de la matière et de la forme du corps, n'est pas un corps; il n'est pas davantage un intervalle vide ou un espace vide. C'est plutôt l'enveloppe du corps, ou, pour mieux dire, la limite intérieure du contenant (τὸ πέρας τοῦ περιέχοντος σώματος). Par essence il est immobile (ἀκίνητον). Le lieu par excellence est le ciel; c'est le lieu commun (ὁ τόπος ὁ κοινός) de tous les corps. Si l'on rapproche cette définition de certaines autres doctrines physiques d'Aristote, on voit naître trois importantes contradictions : 1° comment le corps, étant mobile, peut-il être inclus dans la limite immobile du contenant qui est son lieu premier? 2° comment un élément simple mobile peut-il être enveloppé dans un autre élément immobile qui est son lieu propre? 3° comment enfin tous les corps, étant mobiles, peuvent-ils avoir pour lieu commun la superficie immobile du ciel? Aristote résout ces trois contradictions par l'hypothèse du mouvement circulaire (ἡ κύκλῳ κίνησις), distinct du mouvement direct : 1° appliqué à la sphère céleste, le mouvement circulaire permet aux parties de la superficie sphérique de se mouvoir sans que la sphère elle-même se déplace; 2° imitant celui de la sphère céleste, le mouvement circulaire des éléments concilie leur mobilité fondamentale d'éléments avec leur immobilité fondamentale de lieux naturels; 3° enfin, par suite de la même imitation, le corps, passant d'un élément

dans un autre, se meut dans des termes immobiles. — Le corps a donc le lieu en acte et ses parties le lieu en puissance, et c'est de l'ordre et de la disposition des corps que naît le lieu. Voilà une définition analogue à celle de Leibniz; mais, dans Aristote, le lieu apparaît avec des caractères de grandeur finie et de qualité précise et il se sépare de l'étendue et de l'infini. Grâce à ces distinctions, et en définissant physiquement les divers genres du mouvement, Aristote a été amené à rejeter la notion de notre espace indéfini aux parties géométriquement différentes. M. Bergson conclut en disant « qu'il a enterré dans les corps non seulement l'espace, mais la question même » qui se pose à son sujet dans la philosophie moderne.

C. Bloch.

8. — *CONSTANTINOS CONTOS*, Correction d'un passage de Dion Cassius (extrait d' 'Αθηνᾶ, organe périodique de la Société scientifique d'Athènes).

Il s'agit de la phrase (Dion XLIX, 12, 2) : καὶ ἐσῆλθε μὲν (ὁ Καῖσαρ) ἐς τὸ στρατόπεδον δόξας σφίσι, διὰ τὴν ὀλιγότητα τῶν συνακολουθούντων οἱ, εἰρηνικόν τι πράξειν. M. Contos corrige ἐσῆλθε en ἐσεδέχθη. La correction, autorisée par le passage correspondant de Zonaras, est, en effet, très vraisemblable et l'on s'étonne que Dindorf ne l'ait pas aperçue. M. Contos la justifie, un peu surabondamment peut-être, par un luxe d'exemples qui fait honneur à son érudition.

T. R.

9. — *A. CARTAULT, Vases grecs en forme de personnages groupés;* in-4° de 16 p., avec 2 planches phototypiques. Paris, Hachette, 1889.

M. Cartault s'est fait une spécialité de l'étude de ces groupes en terre cuite, naguère encore désignés sous le nom de « groupes d'Asie-Mineure »; il publie aujourd'hui deux nouveaux spécimens de cette classe de monuments : l'un représente l'enlèvement d'une nymphe par un génie ailé, l'autre une conversation amoureuse entre Pan et une nymphe. Ces deux groupes ont en commun avec la plupart de leurs congénères la parfaite conservation, le traitement *sui generis* des draperies et des figures; ce qui les distingue, c'est qu'au lieu d'être exécutés isolément, en ronde bosse, ils sont adossés à des vases (lécythe ou œnochoé) ornés de rosaces avec lesquels les figures font corps en quelque sorte : à proprement parler, ce sont moins des groupes que des vases en forme de personnages groupés. On connaissait déjà d'ailleurs plusieurs vases de cette catégorie, quoique d'un autre style; les plus remarquables ont été découverts au Bosphore cimmérien et paraissent être du IVe siècle et de fabrication athénienne. M. Cartault conclut de ce rapprochement, avec infiniment de vraisemblance, que les prétendus « groupes d'Asie-Mineure » sont eux-mêmes de provenance attique. Il ne reste plus maintenant qu'à savoir s'ils ont été fabriqués au IVe siècle avant, ou au XIXe siècle après notre ère. C'est un point sur lequel l'accord ne manquera pas, sans doute, de se faire entre les archéologues.

Οὔτις.

10. — *BIBLIOTHECA PLATONICA* (revue bimensuelle), an exponent of the Platonic philosophy, edited by Thos. M. Johnson. Vol. 1, nos 1 et 2; in-8°, 161 p. Osceola, Montana (États-Unis d'Amérique), 1889.

Du fond de l'Atlantide, qu'il croyait à tort disparue, arrive au vieux Platon l'hommage d'une petite école très

fervente, très convaincue, très érudite aussi, de néo-académiciens. Ainsi le foyer du platonisme, après s'être transporté successivement d'Athènes à Alexandrie, d'Alexandrie à Constantinople (Gémiste Pléthon), de Constantinople à Florence, a subi une dernière émigration : c'est du *Far West* aujourd'hui que nous arrive la lumière! A quand le tour de l'Australie? « La *Bibliotheca Platonica*, nous apprend le prospectus, sera un intermédiaire au moyen duquel les platonisants du monde entier pourront s'entre-communiquer, à leur commun profit, les résultats de leurs recherches philologiques et philosophiques. » De fait, la rédaction de la *Bibliotheca* est éminemment internationale; elle prend son bien où elle le trouve, et à côté de collaborateurs anglais et américains (Lewis Campbell, Alexander Wilder, Thomas Johnson, David Ulter), on est agréablement surpris d'y voir figurer, plus ou moins volontairement, les noms de nos compatriotes Ch. Ruelle, B. Saint-Hilaire, Th. Ribot, etc. Le caractère des articles n'est pas moins éclectique : des études critiques sur les dialogues de Platon, sur ses commentateurs et ses continuateurs (Plotin, Damascius), coudoient des spéculations dogmatiques et même des effusions mystiques dont la note suivante (p. 37) donnera une idée : « Le précieux article qu'on vient de lire *(Psychical reflections* de M. Wilder) a été lu à un symposium célébré chez l'éditeur de la *Bibliotheca*, le 7 novembre 1888, en commémoration de la descente terrestre de Platon. Mrs Julia P. Stevens offrira un symposium semblable en sa résidence de Bloomington, Illinois, le 7 novembre prochain (1889). » Nous souhaitons de tout cœur à nos confrères *symposiastes* bon succès et bon appétit.

AMICUS.

11. — *C. PAPARRIGOPOULOS, Études historiques*, publiées par George Casdonis. (Ἱστορικαὶ πραγματεῖαι, κατ' ἐκλογὴν τοῦ συγγραφέως, ἐκδιδομέναι ὑπὸ Γεωργίου Κασδόνη.) Athènes, Perri, 1889. In-8°, 279 p.

L'éminent auteur de l'*Histoire du peuple grec* a fait ou laissé réunir dans ce volume un certain nombre d'études historiques qui attestent, en même temps que son talent souple et brillant, l'étendue de son savoir et de sa curiosité. On y trouve, en effet, à côté de morceaux philosophiques élevés sur « l'histoire moderne en générale », sur « les vicissitudes de la gloire », sur les destinées de l'hellénisme, etc., des essais sur l'histoire contemporaine et médiévale de la Grèce, sur l'avenir de la Turquie et même sur Frédéric le Grand! La pièce de résistance de cette gerbe est une belle et longue biographie (124 pages) de Georges Karaïskakis, l'un des héros et des martyrs les plus illustres de la guerre de l'indépendance hellénique. On y trouvera, entre autres documents curieux, le testament de ce brave guerrier (p. 117), rédigé dans une langue énergiquement vulgaire qui contraste avec le purisme de celle de son biographe. Mais si M. Paparrigopoulos n'écrit pas la même langue que Karaïskakis, sa prose est animée d'un souffle patriotique vraiment digne du sujet; on sent bien que pour lui, ainsi qu'il le dit quelque part, « l'histoire n'est pas seulement une science, mais encore l'évangile du présent et de l'avenir de la patrie ».

T. R.

12. — *HENRI OMONT, Catalogue des manuscrits grecs de Fontainebleau sous François Ier et Henri II*, Paris, Imprimerie Nationale, 1889. Grand in-4°, XXXIV-465 p.

M. Omont est vraiment infatigable ;

non content de nous donner un admirable *Inventaire sommaire* des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale, il a eu la pieuse idée d'imprimer les catalogues manuscrits rédigés par ses prédécesseurs des 560 volumes grecs réunis à Fontainebleau par François Ier et qui forment encore aujourd'hui le fonds vénérable de notre grande collection nationale; un seul, en effet, de ces 560 volumes, le nº 44, (et non pas, comme on l'a imprimé par erreur, p. XXIII, le nº 48) a émigré de Paris à Cambridge : c'est un manuscrit composite, qui renferme notamment des traités de musique et d'arithmétique. Les catalogues en question, au nombre de deux, l'un alphabétique, l'autre méthodique, ont été dressés en 1550 par deux calligraphes grecs, Ange Vergèce et Constantin Palaeocappa; les originaux sont conservés à la Bibliothèque, il en existe également plusieurs copies. Ces catalogues ont été rédigés avec beaucoup de soin; M. Omont les reproduit textuellement, en adoptant un caractère typographique conforme aux modèles du temps et fort lisible, malgré d'assez nombreuses ligatures. La préface, les notes, les appendices, l'index fournissent tous les éclaircissements désirables; deux beaux fac-simile de reliures de François Ier contribuent à faire de ce volume un véritable chef-d'œuvre de typographie, bien digne de l'Imprimerie nationale, qui l'avait exposé au Champ de Mars l'été dernier.

T. R.

13. — *PÉTRAKIDIS, Grammaire grecque*, principalement du dialecte attique (Γραμματικὴ τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης). Constantinople, Sphyra, 1889. In-8º de 197 p., 4e édition.

PANAYOTÈS GRITZANIS, Éléments de musique vocale (Στοιχεῖα φωνητικῆς μουσικῆς). Athènes, Constantinidis, 1888. In-8º de v-112 p.

Deux ouvrages élémentaires, destinés à l'enseignement des écoles helléniques. Le manuel de solfège de M. Gritzanis (d'Alexandrie) est simple, clair et accompagné d'exercices habilement gradués; il nous paraît bien approprié à son objet. Quant à la grammaire de M. Pétrakidis, elle a figuré à un concours de livres d'enseignement, ouvert à Athènes en 1888, et a été honorée d'une première mention; si le jury ne l'a pas jugée digne du prix, c'est surtout parce que « l'auteur lui a paru perdre quelquefois de vue qu'il s'adressait à des enfants et non à des érudits ». M. P. a imprimé toute une petite brochure pour se défendre de diverses erreurs de détail relevées par ses juges; mais il passe un peu vite sur le reproche principal, qui est celui d'être trop savant. Il est vrai que c'est un reproche qui ressemble singulièrement à un éloge, et l'on comprend qu'un homme aussi familier que M. P. avec les ouvrages de Meyer, Brugmann, Henry, Meisterhans, Veitch etc., éprouve quelque peine à sacrifier la moindre parcelle de la science qu'il y a puisée. Mais comment se fait-il que, si complet sur la morphologie, M. P. ait complètement négligé la syntaxe? Il nous semble cependant que des deux parties de la langue ancienne (car c'est bien celle-ci que veut enseigner l'auteur), c'est la syntaxe qui doit offrir à de jeunes Grecs les plus grandes difficultés.

T. R.

14. — *G. SOREL, Le procès de Socrate*. Paris, Alcan, 1889. In-12 de 396 p.

M. Sorel a-t-il réussi à renouveler un sujet qui pouvait sembler épuisé? Je ne sais; toujours est-il qu'on ne lira pas sans intérêt ce volume d'un irré-

gulier de l'érudition qui, précisément parce qu'il ne sort pas du moule universitaire, apporte dans l'étude de l'antiquité une originalité de vues, une franchise d'appréciations et une vivacité de style qui ne sont pas pour nous déplaire. Pourtant on désirerait de ci de là une trame plus serrée, des conclusions plus nettement motivées; chaque phrase en particulier est très claire, l'ensemble manque un peu de précision et d'ordonnance. Quelques jugements nous paraissent aussi fort discutables, au moins sous une forme aussi tranchante : l'esclavage est une « institution diabolique » (p. 83); à propos des théories de Socrate sur l'amour : « Antinoüs (? déjà!) est fort près d'être réhabilité »; et surtout cette phrase de la Préface (p. 10) : « Le *Banquet* et la *Républiqae* de Platon, deux livres qui déshonorent le génie grec ! » Si le discours de l'étrangère de Mantinée et l'allégorie de la caverne « déshonorent » une littérature, il faut casser nos plumes et fermer nos encriers, car nous ne produirons jamais, nous autres petits philosophes, rien qui approche même de loin à la beauté sublime de ces pages « déshonorantes. »

AMICUS

15. *COOK WILSON, M. A. On the interpretation of Plato's Timæus.* Critical studies with special reference to a recent edition. London, David Nutt, 1889, gr. in-8° de 145 p.

Allons-nous revoir le temps où les érudits de la Renaissance se livraient entre eux ces assauts terribles qui les ont fait surnommer « les gladiateurs de la république des lettres »? Le livre ou plutôt le « pamphlet » de M. Wilson le donnerait à penser.

Il y a un an paraissait la première édition anglaise du *Timée* de Platon, due à M. Archer-Hind : l'ouvrage était remarquable à bien des égards et la critique lui a fait un assez favorable accueil. Plus perspicace ou moins bienveillant, M. Wilson manifesta sa désapprobation dans un article de la *Classical Review :* à la suite d'une réplique de l'auteur, la lutte s'envenima, le champ de bataille s'agrandit et aujourd'hui 145 pages de polémique ne suffisent même plus à M. Wilson, car nous sommes avertis que la partie la plus importante, celle qui a trait aux théories philosophiques et scientifiques du *Timée,* est soigneusement réservée pour faire l'objet d'une publication ultérieure.

Si notre propre honneur national avait le droit d'intervenir au procès, nous n'aurions qu'à applaudir : car le principal reproche que s'entend adresser M. Archer-Hind, c'est de s'être paré des plumes du paon en s'appropriant sans mot dire, sauf quelques phrases élogieuses dans sa préface, tous les résultats dus aux recherches de Stallbaum en Allemagne, de Th.-H. Martin et de Daremberg en France. Pour être original, suffit-il en effet de raccourcir ici et là, d'allonger une note d'autrui dont on n'a même pas toujours bien saisi le sens? Ce n'est pas tout : lorsqu'il arrive à l'éditeur de citer lui-même les anciens, il s'en acquitte d'une façon malheureuse, et là où il entreprend de corriger le texte, c'est très souvent pour l'altérer encore davantage.

Bien entendu, en parlant de la sorte, je ne fais que reproduire, sans les prendre à mon compte, les assertions de M. Wilson, et ce n'est pas dans une aussi courte analyse qu'on peut avoir la prétention de trancher le débat entre les deux adversaires. Nous devons nous borner à quelques réflexions. Il nous a été agréable de voir un écrivain anglais rendre à Th.-H. Martin et à ses deux savants volumes sur le *Timée* le juste hommage que la science française ne lui a pas toujours accordé : en revanche, nous croyons que l'auteur exagère quelque

peu les mérites de Stallbaum, érudit et philologue remarquable, mais savant et philosophe bien superficiel. Quant au fond même du débat, si c'est un devoir pour tout éditeur de s'enquérir diligemment des travaux de ses devanciers, on ne peut lui imposer l'obligation de répéter leurs noms à propos de chaque emprunt qu'il leur fait. Il y a sur ce point une mesure à garder et évidemment M. Archer Hind a péché par défaut beaucoup plus que par excès. Nous craignons aussi qu'il n'y ait dans le réquisitoire de M. Wilson mainte exagération intentionnelle ou involontaire, et même en admettant le contraire, il nous semble que le temps dépensé de part et d'autre dans ces querelles toutes personnelles et qui ne concernent le plus souvent que des vétilles sans importance pourrait être plus utilement employé au profit de la grammaire ou de la philosophie.

C. Huit.

16. *ÉMILE LEGRAND. Deux vies de Jacques Basilicos,* seigneur de Samos, marquis de Paros, comte palatin et prince de Moldavie, l'une par *Jean Sommer*, l'autre par *A. M. Graziani,* suivies de pièces rares et inédites, publiées par Émile Legrand, professeur à l'école nationale des langues orientales. Paris, Maisonneuve, 1889; in-8°, de XLI et 292 pages, tiré à 160 exemplaires (papier vergé).

Ce livre est le tome premier d'une « Collection de documents concernant l'histoire politique et littéraire de la Grèce médiévale et moderne. » C'est une nouvelle contribution de M. Legrand à l'histoire de la Roumanie, qui lui doit déjà plusieurs volumes, compris dans sa *Bibliothèque grecque vulgaire* et dans les *Publications de l'École des langues orientales.*

La lecture de ces deux biographies, écrites en latin, justifie pleinement cette assertion de leur nouvel éditeur : « La vie aventureuse de Jacques Basilicos... fournit à l'histoire de l'hellénisme au XVIe siècle une de ses pages les plus palpitantes d'intérêt. » Autant sont incertains et controversés les détails relatifs à l'origine de ce personnage et aux premières années de sa carrière, autant ils sont précis et dignes de foi à partir du 10 novembre 1561, date de la victoire qui le rendit maître de la Moldavie. M. Legrand discute la valeur des trois témoignages apportés par le Hongrois François Forgach, chancelier de Ferdinand Ier, par A. M. Graziani, secrétaire du cardinal Commendoni et par Philippe Mélanchthon, avec lequel Basilicos fut en relations très suivies. Il est regrettable qu'entraîné par cette discussion, menée d'ailleurs avec un sens critique incontestable, il n'ait pas donné la notice biographique qu'il avait projetée dès 1884, en préparant sa *Bibliographie hellénique.* Il ne suffit pas de dire sur les commencements de Basilicos que le récit de Graziani « a tout l'air d'un conte à dormir debout » et qu'on ne doit admettre qu'avec une extrême réserve les déclarations de Basilicos contenues dans la correspondance de Mélanchthon, et dans les poèmes latins de Zacharie Prætorius, de François Raphael et de Zacharie Orthus, publiés à la fin du volume. Le meilleur résumé de cette discussion eût été, selon nous, un *curriculum vitæ*, succinct mais raisonné et suivi.

Un intérêt national s'attache à la seule publication qui porte le nom de Basilicos, la relation du siège de Thérouanne et Hesdin, ainsi que de la bataille de Renty. Les différentes éditions de ce livre écrit en latin par Basilicos et traduit en français dès 1555, ont été tirées à petit nombre et sont devenues assez rares. Aussi, comme le dit M. Legrand, « celle que se propose de publier M. Constantin

Sathas ne saurait manquer d'être la bienvenue ». Mais revenons au *Regulus Moldaviae*.

L'édition de la vie de Basilicos par Sommer (1587) — la meilleure biographie qui existe du personnage — avait été préparée par Pierre Albinus qui reproduisit à la fin du volume l'arbre généalogique dressé en 1558 par ou pour Basilicos, lequel prétendait descendre d'Hercule. En tout cas, le nom inscrit à la souche de cet arbre est celui de l'Héraclide Tliptolemus *(sic)* mentionné par Homère « comme Rex Jelisi, Doridis et Thasi ». Ce trait de mœurs montre le fond que l'on peut faire sur les informations émanant du héros lui-même; mais il accentuait d'autant cette prétention qu'on la contestait en la faisant reposer sur une soustraction de papiers de famille ayant appartenu à Jacques Héraclidès, Stratiote de Samos, Paros, etc., aux gages de Charles-Quint.

C. E. R.

17. *FLAVII JOSEPHI* opera recognovit *Benedictus Niese*, Editio minor. Vol. V. De Judaeorum vetustate sive contra Apionem libri II. Berlin, Weidmann, 1889, IV-90 p.

J'ai dit dans la *Revue critique* du 12 janvier 1890 tout le bien que je pense de cette excellente édition qui fait suite aux deux premiers volumes des *Antiquités judaïques* déjà publiés par le même savant. Nous voici enfin en mesure, grâce à M. Niese, de lire un texte à peu près satisfaisant d'un des plus importants opuscules que nous ait légués l'antiquité, car c'est par le *Contre Apion* que nous avons conservé la plupart de nos fragments de Bérose, de Manéthon, de Ménandre de Pergame, l'historien de Tyr, etc. Dans le fragment considérable de ce dernier auteur (livre I, § 122 suiv.), M. Niese a apporté une correction brillante qui rétablit enfin l'ordre et la clarté dans la chronologie embrouillée des premiers rois de Tyr; à elle seule, cette correction vaut la peine d'acheter le volume. Ne sait-on pas, depuis Baedeker, qu'une rectification *palmaire* dans un Itinéraire dédommage amplement le touriste de l'acquisition d'une édition nouvelle?

T. R.

Le Puy. — Typographie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

GRAECIA ... ARTES INTULIT

Sauf un petit nombre d'exceptions, tous les termes dont nous nous servons dans nos langues modernes pour désigner les premiers éléments des lettres et des sciences, sont des mots dérivés du grec. On peut mesurer par là ce que l'Europe doit à la Grèce. Je me propose de faire rapidement cet examen, en me bornant aux mots les plus simples, et en insistant seulement sur les points qui n'ont pas encore été suffisamment mis en lumière.

Il est clair que ces mots, avant de venir jusqu'à nous, ont fait un assez long voyage. Une première étape les a conduits de Grèce en Italie. Avant d'arriver jusqu'à Rome, ils ont passé par la Sicile, l'Étrurie, la Campanie, le Samnium : on ne sera donc pas étonné s'ils se sont quelque peu déformés en route ; néanmoins ils sont restés reconnaissables. Une autre cause d'altération, c'est qu'ils n'ont pas été transmis par des voies régulières, comme quand le maître enseigne un terme nouveau à ses élèves. Les Italiotes ont amassé leur savoir un peu à l'aventure et de rencontre, à la façon des autodidactes : aussi se sont-ils quelquefois trompés, et ont-ils pris, sinon le Pirée pour un homme, du moins un objet pour un autre ; il y a d'ailleurs du bon sens et de la logique jusque dans leurs erreurs.

Lire et *écrire* sont le commencement de notre savoir : lire et écrire sont deux mots qui nous viennent des Grecs.

Lire, c'est le latin *legere*. Mais ce qu'on n'a pas assez vu jusqu'à présent, c'est que *legere* est ici la reproduction du grec λέγειν ou λέγεσθαι. Il faut nous souvenir d'abord qu'en grec les lettres servent aussi de chiffres : on doit même supposer que dans les rapports

de peuple à peuple, rapports commerciaux avant tout, les lettres figuraient plus souvent pour marquer et fixer un compte que pour toute autre chose. En grec, λέγειν ou λέγεσθαι signifie « compter ». C'est un sens qu'il a déjà chez Homère ; Ulysse expliquant la ruse dont il s'est avisé pour se rendre maître de Protée, dit qu'il se cacha parmi le troupeau du dieu :

Ἔνδιος δ'ὁ γέρων ἦλθ' ἐξ ἁλὸς, εὗρε δὲ φώκας
ζατρεφέας · πάσας δ' ἄρ' ἐπῴχετο, λέκτο δ' ἀριθμόν.
Ἐν δ' ἡμέας πρώτους λέγε κήτεσιν, οὐδέ τι θυμῷ
ὠΐσθη δόλον εἶναι. (*Od.* IV, 450).

« A midi, le vieillard sortit de la mer et vint trouver ses phoques bien nourris : il les passa tous en revue et en compta le nombre. Il nous compta les premiers parmi ces animaux et ne s'aperçut point dans son cœur de la ruse. »

A l'autre extrémité de la littérature grecque, Hésychius vient joindre son témoignage à celui d'Homère ; il dit : Λέγειν · ἀριθμεῖν.

Les peuples de l'Italie, n'y regardant pas de trop près, confondirent les deux opérations, et appliquèrent à la lecture le vocable qui convenait au calcul. Il faudrait, si l'on voulait procéder avec rigueur, faire dans les dictionnaires latins deux articles pour le verbe *legere :* le premier, donnant le sens de « cueillir, assembler », appartient en propre à la langue latine ; le second, donnant le sens de « lire », concerne un terme emprunté. Grâce à une contagion assez extraordinaire, l'erreur s'est propagée aux Germains, lesquels ont donné à leur verbe *lesan* « assembler » le sens de « lire », par imitation de la double acception de *legere* (1).

Nous passons maintenant à l'écriture. *Scribere* représente le grec σκαριφᾶσθαι « dessiner ». Écoutons encore ici Hésychius : σκάριφος · ξέσις, γραφή. Et plus haut, il définit σκαριφᾶσθαι par ξύειν, σκάπτειν, γράφειν, c'est-à-dire « graver, écrire ». Un poinçon pour dessiner ou pour écrire s'appelle σκάριφος, σκάριφον, et c'est d'après l'instrument que l'opération a été dénommée. On est en droit de sup-

(1) C'est d'abord en vieux haut-allemand que nous constatons cet emprunt : en gothique, *lisan* a uniquement le sens de « cueillir, assembler ».

poser d'anciennes formes σκρῖφος, σκριφᾶσθαι : c'est ce que fait soupçonner l'accent tonique qui tombe sur l'α de σκάριφος, car chez les Grecs, à l'inverse de ce qui se passe ailleurs, la voyelle purement adventice, la voyelle amenée par les besoins de la prononciation et de l'euphonie, attire sur elle l'accentuation. Ainsi les Italiotes, au lieu de prendre aux Grecs leur mot γράφειν, ont préféré un verbe à la fois plus nouveau et plus caractéristique : c'est celui qu'ils nous ont transmis.

Les lettres de l'alphabet — *litteræ* — portent également un nom grec. *Litteræ* représente le grec διφθέραι, avec *l* substitué à δ comme dans *Ulysses* et *lacryma*. Le *p* a cessé d'être prononcé devant le *t*, comme dans *Ægytus, Setember, Setimus, otimus, scritus :* la voyelle longue de *leitera* est due à cette suppression.

Διφθέραι, il est vrai, ne désigne pas en grec les lettres de l'alphabet, mais les tablettes sur lesquelles on écrit. Ce sens primitif est resté en latin dans l'expression : *litteris mandare,* et dans *litteræ* « missive » (*litteras dare ad aliquem*). Il faut croire que les Romains ont pris le contenant pour le contenu : l'erreur a d'ailleurs pu être amené par certains composés, tels que διφθεράλοιφος, qui chez les Cypriotes désignait le maître d'école. A moins (ce qui serait encore possible) que nous n'ayons ici une forte abréviation, comme quand on entend dire chez nous *un style* pour un devoir de style, ou *un culte* pour un exercice de culte.

La *littérature*, qui dérive par voie savante de *litteræ,* porte donc un nom grec. Il ne faudrait pourtant pas croire que les Latins n'eussent fait aucun effort pour nommer de noms indigènes l'art de l'écriture et ce qui s'y rapporte. En enfants d'une civilisation rustique, ils ont emprunté leurs métaphores à l'agriculture : c'est de Rome, et non de la Grèce, que nous viennent les mots *vers, prose, page.* Les vers sont les sillons tracés sur le papier ou l'ardoise (*arare versus*) *:* la page (*pagina*) couverte d'écriture, c'est la treille sur laquelle courent les sarments de la vigne; la prose (*prosa ratio*) est la marche en avant sans division ni coupure. Mais avec la poésie nous retrouvons la Grèce, et cette fois la Grèce de l'Attique, comme on le voit à la forme dialectale (ποέω au lieu de ποιέω).

L'histoire et *la géographie,* quand elles commencèrent à être cultivées à Rome, ont l'une et l'autre apporté avec elles les noms

que les Hellènes leur avaient donnés. Ces noms nous sont devenus si familiers que nous avons peine à concevoir comment les Latins en ont jamais pu avoir d'autres. Ils disaient probablement *annales* et *notitia terrarum*.

La *grammaire* également nous est arrivée avec un nom grec. Les romanistes discutent sur l'origine de l'*r* qui se trouve dans le mot français. Mais la provenance grecque du nom n'est pas douteuse, non plus que celle de la plupart des termes grammaticaux. Si (pour le dire en passant) nos enfants ont à se débattre avec un passé défini et indéfini, avec un imparfait et un parfait, l'origine première de ces dénominations doit être cherchée dans la nomenclature hellénique; mais il serait injuste de s'en prendre aux Grecs de ce que des noms qui convenaient à la structure de leur langue ont été plus ou moins gauchement transportés au latin et aux idiomes modernes.

Au contraire, *le calcul* a un nom latin : c'est bien le moins que l'enseignement essentiellement romain dont parle Horace,

> Romani pueri longis rationibus assem
> Discunt in partes centum diducere...

ait laissé sa trace dans la langue. *Puer litteris elementariis et calculo imbutus,* dit l'historien Capitolinus en parlant de l'enfance de Pertinax. Mais dès que nous creusons un peu, nous retrouvons les mots grecs. Je soupçonne fort le mot *numerus* d'être un emprunt. Il en faut sans doute chercher l'origine dans la famille du verbe grec νωμᾶσαι, qui est traduit par διανεῖμαι et κυβερνᾶσαι (1). Remarquons à ce propos que *numerus* ne signifie pas seulement « nombre », mais encore « classe, division, cadre militaire ». *In oratorum numerum admitti. Ex suo numero legatos eligere.* Le « nombre », dans le sens de rhythme, dérive de cette idée de division.

Pour passer à quelque chose de plus général, l'*école* elle-même est ainsi nommée d'après un nom grec. Au temps de Démosthène, on appelait σχολή ou repos un endroit où l'on pouvait passer ses heures de loisir, par exemple la salle d'attente dans les thermes;

(1) En ce dernier sens, il se retrouve dans les noms de *Numa* et *Numitor,* qui n'ont pas l'air moins exotique.

plus tard on appliqua le mot aux lieux de réunion où les poètes, les philosophes, les rhéteurs faisaient des lectures. C'est ainsi que peu à peu le lieu de repos se changea en école. Les Romains essayèrent d'abord de traduire l'expression : le maître d'école s'appela *ludi magister*. Mais bientôt ils préférèrent se servir du mot grec : *schola* s'acclimata à Rome, d'où il nous est arrivé avec ses dérivés *écolier* et *scolaire*. Quand l'école joint à son nom l'épithète de *normale*, elle fait un nouvel emprunt à la Grèce, car *norma* (l'équerre ou la règle) représente l'ancien γνώμων ou γνῶμα, lequel étant trop difficile à prononcer pour les Romains, s'est changé en *groma* et *norma*.

La classe et *l'étude* ne sont pas de moins ancienne extraction. La classe — κλῆσις, dorien κλᾶσις — était d'abord une division du peuple : puis le mot a désigné une division de l'armée de terre ou de mer (*classis*), et enfin, par une de ces applications de la nomenclature militaire que les maîtres de la jeunesse ont affectionnées de tout temps, *classis* est devenu une division de l'école (1). Quant à *studeo*, ce verbe qui signifie « s'appliquer à, se passionner pour », et dont on cherche vainement en latin l'acception matérielle, m'a tout l'air d'un autre emprunt fait à la Grèce. Suidas définit σπουδή de la façon suivante : ἡ περὶ τὰ καλὰ σύντονος ἀγωνία. C'est exactement le sens de *studium*. L'adverbe *studiose* répond à σπουδαίως. On sait qu'en grec tous ces mots sont des dérivés de σπεύδω « se hâter ». Au sujet du groupe *sp, st,* on peut rapprocher le changement inverse dans στάδιον, *spatium*.

Nous avons choisi à dessein les termes les plus familiers, ceux que nous employons et que nous entendons à tout moment. On sait assez que la Grèce est la patrie des arts et le berceau de la

(1) Le mot latin *discipulus,* qui est assez étrangement formé, et qui a beaucoup exercé la sagacité des étymologistes, est peut-être dû au même goût pour les expressions militaires. J'ai émis ailleurs (*Archiv* de Wœlfflin, V, p. 579) l'hypothèse que ce mot était primitivement un collectif et que peu à peu il s'est restreint à l'individu : des noms comme *armentum, arbustum* en latin, comme *bursche*, *frauenzimmer* en allemand, comme *camarade*, *pays* en français, prouvent qu'il n'y a là rien d'extraordinaire. S'il en est ainsi, *discipulus*, désignant la troupe des élèves, est sans doute une imitation plus ou moins heureuse de *manipulus*. — Le verbe *meditari,* qui reproduit le grec μελετᾶν, faisait également partie du vocabulaire des soldats. Il signifiait « s'exercer ».

haute science : mais il n'était peut-être pas inutile de rappeler, de montrer par le témoignage irrécusable de la langue, que l'enfant qui va apprendre à lire et à écrire est dès le premier jour un élève des Grecs (1).

Michel Bréal.

(1) Plusieurs de ces rapprochements ont été donnés par moi, avec le commentaire philologique à l'appui, dans les *Mémoires de la Société de Linguistique*, VI, 1.

DEUX CONTRATS GRECS DU FAYOUM

M. Flinders Petrie m'a accordé la permission de publier deux papyrus qu'il a découverts dans une tombe à Howára (Fayoum), au printemps de 1889. Les papyrus sont dans un bon état de conservation et, comme on va le voir, ont de l'importance par les renseignements qu'ils apportent sur la topographie du Fayoum à l'époque romaine et sur le droit gréco-égyptien. Ce sont deux contrats relatifs à la vente de certaines propriétés foncières par Eulogios, fils de Joseph, « ci-devant moine Mélitien (1), maintenant orthodoxe ». Le premier acte énonce la vente d'un monastère confinant, vers le Sud, à la montagne et au monastère du bienheureux André, prêtre ; vers le Nord, au monastère de Naharaos, prêtre ; vers l'Est, à la montagne ; vers l'Ouest, à la grand'route qui passe devant le monastère de Pierre le diacre. L'acheteur est Pousis, fils d'Harpaésis, prêtre mélitien ; le prix convenu 8 sous d'or et 11,200 pièces de « grand argent » ; l'acte est signé par six témoins, dont plusieurs écrivent et orthographient mal. Le second acte renferme la vente, ou le réméré, par le même Eulogios, d'un autre monastère à Papnouthios, fils d'Isaac, et Julius, fils d'Aranthios, moines mélitiens du monastère de Labla, dans les faubourgs d'Arsinoé. Le prix de vente est 10 sous d'or. Le

(1) Les *Mélitiens,* ou plutôt Mélétiens, étaient une secte fondée au commencement du IVe siècle par Mélétios, évêque de Lycopolis en Thébaïde, rival et aspirant successeur de Pierre, métropolitain d'Alexandrie. Les querelles des Mélitiens et de leurs adversaires remplirent tout le IVe siècle et une partie du Ve. Voir Neander, *Histoire de l'église chrétienne,* tome III, section II ; Alzog (tr. fr.), I, 308.

monastère confine vers le Sud, au désert; vers le Nord, au monastère déjà nommé du prêtre Naharaos; l'entrée était située au Sud-Ouest sur le chemin public passant devant le monastère de Pierre le diacre.

A la fin de chaque document, Eulogios signe deux fois en caractères grecs et latins, comme cela se voit dans les documents publiés par Wessely dans la *Revue égyptologique* (1885, p. 58-68; 163-183; 1886, p. 177-182; 1887, p. 66-72; 1888, p. 1-4), mais le verbe employé par le signataire est différent : dans les papyrus Wessely, le signataire est un notaire qui déclare avoir *écrit* l'acte; dans nos contrats, c'est le vendeur lui-même (un moine illettré) qui délare l'avoir *plié et scellé*, suivant un usage bien connu des anciens.

Une des particularités les plus intéressantes de nos deux contrats consiste dans leurs dates, qui se sont conservées intégralement. Le premier acte a été passé « le 10 du mois de Thôth, fin (?) de la 6e indiction, sous le consulat de Flavius Paulus et de Moschianus (1) ». Ces deux personnages ont été consuls l'an 512 après J.-C., sous l'empereur Anastase Ier; les Fastes consulaires (édition Orelli) ne donnaient pour le premier que le nom de Paulus. Le 10 Thôth correspond au 8 septembre 512, car l'année précédente 511/2 ayant été bissextile dans le calendrier alexandrin, le 1er Thôth 512/3, jour de l'an égyptien, tombe au 30 août, au lieu du 29. Une nouvelle période indictionale commençait en 507; le 8 septembre 512 appartient donc bien à la 6e année de cette période ou, comme on disait alors, à la 6e indiction. — Le second contrat est daté du 15 Epiphi de l'année « après le consulat de Fl. Paulus et de Moschianus », commencement de la 7e indiction. Cette date correspond au 9 juillet 513. Les consuls en exercice étaient Clementinus et Anicius Probus; on voit qu'au milieu de l'année leurs noms n'étaient pas encore connus au Fayoum.

(1) Ma copie du nº 1 portait (l. 1) Μουχιανου et ensuite δεκατη ..της Ινδικ. La double correction Μοσχιανου et [εκ]της est due à M. Th. Reinach. Il faut savoir que l'intitulé de nos contrats est écrit en caractères ornés, qui prêtent à plusieurs interprétations, et que je n'avais sous la main qu'une édition incomplète des Fastes consulaires.

Il faut ici faire une remarque : le chiffre indiqué pour l'indiction dans le second contrat n'est exact que si l'indiction (et la période indictionale elle-même) avait commencé au 1er janvier ou au 1er juillet, et non, comme on l'admet ordinairement, au 1er septembre. En effet, si la période en question commençait au 1er septembre 507, le 9 juillet 513 appartiendrait encore à la 6e indiction, et non, comme le veut notre texte, à la 7e. Au reste, plusieurs papyrus déjà publiés semblent exiger la même origine des périodes indictionales en Égypte. Ainsi le papyrus 21 de Letronne (Brunet de Presle, *Notices et textes,* etc., p. 242), du 9 payni (4 juin) 616, est daté de la 5e indiction (origine de la période : 612), et non de la 4e. De même le papyrus 21 *ter* de la même collection (p. 252 suiv.) du 19 épiphi (13 juillet) 599 est daté de la 3e indiction (origine : 597), et non de la 2e. Dans d'autres textes, au contraire, l'origine adoptée paraît être bien le 1er septembre ; tel est le cas, par exemple, du papyrus 20, du 20 épiphi (14 juillet) 600, daté, comme le 21 *ter,* qui est d'un an plus ancien, de la 3e indiction : dans l'autre système, on attendrait la 4e. Ailleurs le numéro de l'indiction est absent ou certainement corrompu. Quoi qu'il en soit, la question est obscure et mérite d'être étudiée de près. Nous la signalons à l'attention des chronologistes (1).

Après ces brèves observations, nous donnons, sans autre commentaire, le texte et la traduction abrégée de nos deux contrats. Nous reproduisons le texte tel quel, avec son orthographe et sa grammaire souvent fautive, et son absence complète d'accents et d'esprits. Quant à la traduction, nous l'avons réduite à l'essentiel pour ne pas fatiguer le lecteur par d'incessantes répétitions : le style des notaires égyptiens était au moins aussi prolixe que celui de leurs successeurs modernes. Nous n'avons fait, en note, que les rapprochements indispensables ; pour être complet, il aurait fallu transcrire tous les actes de vente déjà connus, dont le nombre est assez considérable (Recueil Brunet de Presle, nos 17, 21, 21 *bis,* 21 *ter,* Papyrus Jomard ; Pap. 26 de Wessely dans *Revue égyptologique,* 5e année, p. 70 suiv., etc).

(1) Voir déjà Letronne, *Matériaux pour servir à l'histoire du christianisme en Égypte* (Paris, 1832), p. 101 suiv.

Papyrus A.

1 + Υπ[α]τια Φλαουιου Παυλου και Μοσχιανου των λαμπροτατων, Θωθ δεκατη [ε]κτης Ινδικ/ λ (1) ενορειης (2) επαρχι' Αρκαδιας.

2 Ομολογει Ευλογιος, μοναζων ποτε μεν Μελιτιανος, νυν δε ορτοδοξος, υιος Ιωσηφ, πρωην μεν οικων εν τω ορει τω καλουμενω Λαβλα της Αρσινοειτικης ενοριας, νυν δε την οικησιν ποιουμεν[ος] εν τω μοναστεριω τω καλουμενω Μικρου [Φυων]

3 προαστιων της αυτης Αρσινοειτων πολεως, εκουσια και αυθαιρετω και αμετανοητω γνωμη πεπρακεναι και καταγεγραφηκεναι προς πασας δεσποτιας απο του νυν επι τον εξης παντα χρονον Πουσι πρεσβυτερω Μελιτιανω υιω Αρπ[αησεως]

4 ε(ν) τω ειρημενω ορει τω καλουμενω Λαβλα το υπαρχον αυτω τω πωλουντι Ευλογιω και περιελθον εις αυτον, καθως διεβεβαιωσατο και ενεγραψατο, τω ιδιω εαυτου κινδυνω και τιμηματι, υπο δικαιων και ευλογων αιτιων, ακολουθως

5 δικαιοις και τη περι αυτον αστασιαστω νομη και δεσποτια εν τω ειρημενω ορει τω καλουμενω Λαβλα, μοναστηριον εξ ολοκληρου οσων δ' ανεστιν κειλιων (3), ανεωγμενον εις απηλιωτην, με[τα] του εν αυτω απλωματος οντος εμπροσθεν των κειλιων

6 και παντος δικαιου αυτου απ' εδαφους μεχρει παντος υψους, εις το μηδεν αυτω τω πωλουντι Ευλογιω εκεισε υπολελειφθαι τι απρατον το συνολον, ου και εισιν γιτονες νοτου το ορος και μοναστηριον του μακαριου Ανδρεα πρεσβυτερου, βορρα μοναστηριον Ναραου (4)

7 πρεσβυτερου, απηλιωτου το ορος, λιβος οδος δημοσια μεθ' ην μοναστηριον Πετρου διακονου · και απεχειν αυτον τον πεπρακοτα Ευλογιον παρα του πριαμενου Πουσι την συμπεφωνημενην προς αλληλους και συναρεσασαν, υπερ του αυτου και πεπραμενου

8 αυτω παρ' αυτου μοναστηριου εξ ολοκληρου, τιμην πασαν εκ πληρους,

(1) Je ne comprends pas le sens de ce sigle. Peut-être λ(ηγουσης)? Mais alors le rédacteur aurait fait commencer la période indictionale en septembre 506 et non 507. (T. R.)

(2) Remarquer cet emploi du génitif sans préposition dans le sens locatif; il est continuel dans nos documents. Il semble qu'il manque un mot après ενορειης : peut-être Αρσινοειτικης (cf. l. 2). (T. R.)

(3) Peut-être κελλιων (Letronne, *Papyrus* 21 *bis*, ligne 11 ; p. 249). (T. R.)

(4) La copie de M. Sayce porte Ναυραου ; mais cf. *infra*, Pap. B, l. 7. (T. R.)

χρυσιου νομισματια δεσποτικα δοκιμα οκτω, πληρης, και αργυριου μεγα-
λου μυριαδας χιλιας διακοσιας χS Nº H πληS S αργS χn̄α, ζ̄.) δοθεντα
αυτω παρ' αυτου απο χειρος εις χειρας επι παρουσια
9 των εξης υπογραφοντων μαρτυρων, προς τω (*sic*) απο του νυν τον πριαμε-
νον Πουσιν κρατειν και κυριευειν του αυτου και (*sic*) εωνηται μοναστηριου
εξ ολοκληρου οσων δ' ανεστιν κειλιων και του εμπροσθεν αυτων των
κειλιων απλωματος, και παντι δικαιω αυτου
10 απ' εδαφους μεχρι παντος υψο[υ]ς, ως προγεγραπται, και εξουσιαν εχειν
διοικειν, οικονομειν, επιτελειν, περι αυτου βελτιον φιλοκαλειν, καθελειν,
ανοικοδομειν, μετασχηματιζειν εν οια βουλεται οψει και διαθεσει (1), εις
κληρονομους και διαδοχους παραπεμπειν,
11 εκποιειν, ετεροις αποχαριζεσθαι καθ' ον βουλεται τροπον, ανεπικωλυτως ·
και τον επελευσομενον η αντιποιησομενον τουτου ενεκεν η μερους χαριν,
παραχρημα αποστησιν (*sic*) τον πεπρακοτα Ευλογιον και τους αυτου κλη-
ρονομους και διαδοχους, ιδιοις αυτον
12 αναλωμασιν και δαπανημασιν, κατα την νομην καθαροποιησαι τω τε πρια-
μενω Πουσι και τοις αυτου κληρονομοις και διαδοχοις · ει δε μη τουτο
ποιησωσιν, προσεκτισωσιν ηνπερ ειληφεν ο πεπρακως Ευλογιος και εγ[γ]ε-
γραμμενην τιμην διπλην
13 και παντα τα αναλωματα και δαπανηματα φανησομενα γεγενημενα εις την
τουτου φιλοκαλιαν η και ανοικοδομιαν η και προφασει αυτου ζημιωματα
εν δικαστηριω η εκτος δικαστηριου και αυτα παντα διπλα · η πρασις κυρια
απλη γραφεισα, και
14 υπεθετο ο πεπρακως Ευλογιος τω πριαμενω Πουσι εις την βεβαιωσιν και
καθαροποιησιν τησδε της πρασεως παντα αυτου τα υπαρχοντα και υπαρ-
ξοντα, ιδικως και γενικως, ενεχυρου λογω και υποθηκης δικαιω, καθαπερ
εκ δικης · και επι τουτοις
15 επερωτηθεις παρ' αυτου κατα προσωπον αυτου ωμολογησεν + Ευλογιος
μοναδον (2) υιος Ιωσηπ ο πρωγεγραμμενος · πεπρακα εκουσια γνωμη σοι
Πουσι πρεσβυτερω Μελιτιανω υπαρχον μοι απο δικαιον και ευλογων ετιων
εν τω ειρημενω ορει τω καλουμενω Λαβλα της Αρσινω-
16 ειτηκης ενωριας μωναστηρι[ο]υ εξ ωλωκληρος, ανεογμενω εις απιλιωτην
ωσον δ' ανεστιν κελλειον μετα του εμπροσθεν αυτου αφλωματος και παντος
αυτου του δικαιου απ' εδαφους μεχρι παντος υψους, και επληρωθην παρα
σου δια χειρος την τουτου τιμην, χρυσιου νομισματια ωκτω

(1) La copie porte διαθελει.
(2) Peut-être μοναζων? (T. R.)

17 πληρης και αργυριου μεγαλου μυριαδας χιλιας διακωσιας, δοθεντα μοι επι παρουσιαν τον εξης υπογραφοντων μαρτυρον · και συμφονι μοι παντα ος προκειται · και απελυσα · Αυρηλιος Φοιβαμμων υιος Κυριλιλου (*sic*) απο της Αρσινοειτον πολεος αξιοθις (1) εγραψα υπερ αυτου παρωντ[ος α]γραμματευοντος ·

18 Αυρηλιος Παυλας υιος Δωτει[νου ο]ινωπρατης απω της Αρσινωτων (*sic*) πολες (*sic*) μαρτυρω τηδε τη πρασιος (*sic*) και τη δωσι του χρυσιου της τιμης των νομισμτιων (*sic*) οκτω και των κερματος μυριανων (*sic*) χιλιων διακωσιων ος πρωκιται · Αυρηλιου/

19 Ευλογιος του Ευφρων υιος απο της Αρσινοειτων πολεως μαρτυρω τη αυτη πρασι και τη δοσι του χρυσιου της τιμης των νομισματιων οκτω [και] των του κερματος των μυριαδων χιλιων διακοσιων ως προκειται · Αυρηλιος Νε[ι]λιος υιος Φοιβαμμωνος γεωμετρης απο της Αρσινωειτον πολεως

20 μαρτυρω τηδε τη πρασι και τη δωσι του χρυσιου της τιμης τον νομισματιον ωκτω και τον του κερματος μυριαδων χιλιον διακωσιον ος προκειται + Ορνειος Απολλ. υιος Ευλογιου (?) απο της Αρσινοειτων πολεως μαρτυρω τηδε τη πρασι και τη δωσι του χρυσιου της τιμης

21 των νομισματιων οκτω και των του κερματος μυριαδων χιλιον δικασιον ος προκιται / Αυρηλιος Ευλογιος, υιος Νειλαμμωνος, οινοπρατης απο της Αρσινοειτων πολεως μαρτυρω τηδε τη πρασι και τη δωσι του χρυσιου της τιμης τον νομισματιων οκτω και τον του κερματος μυριαδον χιλιων διακοσιων ως προκιται.

22 (*Monogramme du Christ*) di emu eulogiu eptuch[the] di emu
eulo

δι εμου Ευλογιου επτυχ[θη]

Papyrus B.

1 Μετα την υπατιαν Φλαουιου Παυλου και Μοσχιανου λαμπρ[οτατων], Επιφ[ι] ιε : αρχ/ εβδομης Ινδικτ[ιονος], ενορειης επαρχι[ας] Αρκαδιας,

2 ομολογει Ευλογιος, ορθοδοξος μοναζων, μοναστηριου Μακρου Φυων (2), προαστιων της Αρσινοειτων πολεως, υιος Ιωσηφ, μητρος Τλεσιδος, εκουσια και αυθαιρετω και αμετανοητω γνωμη, πεπρακεναι και κατα-

3 γεγραφηκεναι προς πασαν δεσποτιαν απο του νυν επι τον εξης παντα χρο-

(1) Pour αξιωθεις.

(2) Plus haut (Pap. A, l. 2) nous avions Μικρουφυων; une des deux lectures est sans doute erronée. (T. R.)

νον Παπνουθιω υιω Ισακ και Ιουλιω υιω Αρανθιου, αμφοτεροις Μελιτιανοις μοναζουσιν μοναστηριου καλουμενου Λαβλα, προαστιων της αυτης
4 Αρσινοειτων πολεως, το υπαρχον αυτω τω πωλουντι Ευλογιω και περιελθον εις αυτον, καθως διεβεβαιωσατο και ενεγραψατο, τω ιδιω εαυτου κινδυνω και τιμηματι, απο δικαιων και νομιμων τιτλων, ακολουθως
5 τοις προσουσιν αυτου δικαιοις και τη περι αυτον αστασιαστω νομη και δεσποτια, εν τω ειρημενω μοναστηριω Λαβλα, μοναστηριον εξ ολοκληρος (*sic*) ανεωγμενον εις απηλιωτην οσων δ' ανεστιν μενηματων, μετα παντος (1)
6 του ανηκοντος αυτω δικαιου, απ' εδαφους μεχρι παντος υψους, εις το μηδεν αυτω τω πωλουντι Ευλογιω εκεισε υπολελειφθαι τι απρατον το συνολον, ου και εισιν γιτονες, καθως εκ συμφωνου υπηγορευον · νοτου)
7 ερημον μοναστηριον, βορρα μοναστηριον Να' αραου πρεσβυτερου, απηλιωτος (*sic*) ορος και η του αυτου μοναστηριου εισοδος και εξοδος, λιβος οδος δημοσια μεθ' ην μοναστηριον Πετρου διακονου · και προσομολογει ο αυτος
8 πεπρακως Ευλογιος μοναζων απεχηκεναι και πεπληρωσθαι εντεθεν (*sic*) ηδη παρα των πριαμενων Παπνουθιος και Ιουλιου συμπεφωνημενην προς αλληλους και συναρεσασαν υπερ του αυτου και πεπραμενου
9 αυτοις παρ' αυτου εξ ισου μερους ημισεως και προγεγραμμενου μοναστηριου εξ ολοκληρου, και υπερ παντος δικαιου αυτου απ' εδαφους μεχρι παντος υψους, τιμην πασαν εκ πληρους, χρυσιου νομισματια δεσποτικα
10 δοκιμα δεκα πληρης χρ/N̊ ·ι· πληρS, δοθεντα αυτω παρ' αυτων απο χειρος εις χειρας, επι παρουσια των εξης απογραφοντων μαρτυρων, προς τω απο του νυν τους πριαμενους Παπνουθιον και Ιουλιον κρατειν και
11 κυριευειν εξ ισου μερους ημισεως του αυτου και εωνηνται μοναστηριου εξ ολοκληρου, οσων δ'ανεστιν μενηματων και παντι δικαιω αυτου απ' εδαφους μεχρι παντος υψους, ως προγεγραπται, και εξουσιαν εχειν
12 διοικειν, οικονομειν, επιτελειν, περι αυτου βελτιον φιλοκαλειν, καθελειν, ανοικοδομειν, μετασχηματιζειν εν οια βουλονται οψει και διαθεσει (2), εις κληρονομους και διαδοχους παραπεμπειν, ετεροις εκποιειν
13 και αποχαριζεσθαι καθ' ον βουλονται τροπον ανεπικωλυτως, και τον επελευσομενον η αντιποιησομενον τουτου ενεκεν η μερους χαριν παραχρημα' (*sic*) αποστησειν αυτον τε τον πεπρακοτα Ευλογιον και τους αυτου
14 κληρονομου[ς] και διαδοχους, ιδιοις αυτων αναλωμασιν και δαπανημασιν, κατα την' (*sic*) νομην καθαροποιησει[ν] τοις τε πριαμενοις Παπνουθιω και Ιουλιω και τοις αυτου κληρονομοις και διαδοχοις · ει δε μη τουτο

(1) La copie porte τ'οντος. (T. R.)
(2) Ici encore la copie a διαθελει. (T. R.)

15 ποιησωσειν (*sic*) π[ρ]οσεκτισωσειν ηνπερ ειληφεν ο πεπρακως Ευλογιος
και εγγεγραμμενην τιμην δικαιην και παντα τα' (*sic*) αναλωματα και δαπα-
νηματα φανησομενα γεγεννημενα (*sic*) εις την τουτου φιλοκαλειαν
16 η και ανοικοδομειαν η και προφασει αυτου ζημιωματα εν δικη η εκτος
δικης, και αυτα παντα διπλα · η πρασις κυρια' απλη γραφεισα, και υπε-
θετο ο πεπρακως Ευλογιος τοις πριαμενοις Παπνουθιω και Ιουλιω
17 εις την βεβαιωσειν (*sic*) και καθαροποιησειν τησδε της λυτρωσεως παντα
αυτου τα υπαρχοντα και υπαρξοντα ιδικως και γενικως ενεχυρου λογω και
υποθηκης δικαιω, καθαπερ εκ δικης · και επι τουτοις επερωτηθεις
18 παρ' αυτων κατα προσωπον αυτοις ωμολογησεν + Ευλογιως ορθωδοξως
μωναδων, υιως Ιωσηφ, μητρως Τλεσιδος, ο προγεγραμενος (*sic*) · πεπρακα
εκουσια γνωμη υμιν Παπνουθιω, υιω Ισακ και Ιουλιω υιω Αρανθιου, Μελη-
τιανοις μοναδουσιν, το υπαρχον μοι απο δι-
19 καιεων και νομιμων τιτλων εν τω ιρημενω μοναστηριω Λαβλα, μοναστη-
ριω εκς ωλωκληρου ανεογμενον εις απηλιωτην οσων δε εστιν μενηματων,
μετα παντος αυτου του δικαιεου απ' εδαφου (*sic*) μεχρι παντος υψου (*sic*) ·
και ουδε μοι εκισε υπωλελιπτεναι απρατον
20 τω συνηωλων (*sic*), και επληροθην παρ' υμον δια χιρος την τουτου τιμην
χρ[υ]σιου νομισματια δεκα πληρης, δωθεντα μοι επι παρουσιας των εξης
υπογραφωντων μαρτυρων, και συμφονι μοι παντα τα προγεγραμμενα · κε
επεροτιθις ομωλογησα και απελυσα
21 Φλετιμοθεως υιως Αβραϊαμιου βουλ[ευ]της κωντοναιτωρ (?) της Αρσε-
νοειτων πολεως αξιοθις εγραψα υπερ αυτου παροντος αγραματευοντως ·
Αυρηλιος Ιουλιος υιος Φοιβαμμωνος κεφαλεοτης πλινθουργον απο της
Αρσινοειτον πολεος μαρτυρω τηδε τη πρασι και τη δοσι
22 του χρυσιου της τιμης νομισματιον δεκα ος προκιται · Αυρηλιος Ανδρεως
υιος Απα-ολ (1) τρωτηξ/απο της Αρσινοειτον πολεως μαρτυρω τηδε τη
πρασει και τη δωσι του χρυσιου της τιμης νομισματιον δεκα, ος προ-
κιται' Αυρηλιος Πηκτινος Ισ.... απο της
23 Αρσινοειτων πολεος μαρτυρο (*sic*) τηδε τη πρασι και τη δωσι του χρυσιου
της τιμης νομισματιον δεκα, ος προκιται/Αυρηλιος Πουσις υιος Ιωσηφ
οινωπρατης απο της Αρσινοειτων πολεος μαρτυρω τηδε τη πρασι και τη
δωσι του χρυσιου.
24 (*Monogramme du Christ*) di emu eulogiu eptuch[the] di emu
eulo

δι εμου Ευλογιου επτυχθη.

(1) Cp. Wessely, *Rev. égyptol.*, 5e année, p. 70 B, l. 9 : υιος απαωλ.

TRADUCTION (1)

Papyrus A.

§ 1 (1-4). Sous le consulat de Flavius Paulus et de Moschianus, clarissimes, le 10 Thôth, fin (?) de la 6e indiction, dans le district (d'Arsinoé), province d'Arcadie (2). Vente consentie par Eulogios, fils de Joseph, ci-devant moine Mélitien, maintenant orthodoxe, naguère demeurant au mont Labla (3), actuellement domicilié au monastère de Microuphyon, dans les faubourgs de la ville d'Arsinoé (4). Ledit vendeur déclare que c'est sa volonté ferme, spontanée et irrévocable de vendre et transcrire en toute propriété, dès maintenant et pour toujours, à Pousis (5), fils d'Arpaésis, prêtre mélitien, demeurant audit mont Labla, un immeuble appartenant et revenant à lui Eulogios, suivant ce qu'il a garanti et mis par écrit, ladite vente étant faite aux risques et périls du vendeur, pour des motifs justes et honorables, conformément à ses droits et à sa paisible possession et propriété.

§ 2 (5-7). Cet immeuble, sis audit mont Labla, consiste en un monastère dans sa totalité, avec toutes ses cellules, regardant vers le Levant, ensemble toute l'étendue de terrain située devant les cellules et tous droits sur l'édifice, depuis les fondations jusqu'au toit, sans aucune réserve ni exception de la part du vendeur. Ce monastère a pour voisins : au Sud, la montagne et le monastère du bienheureux André, prêtre; au Nord, le monastère de

(1) J'ai rédigé cette traduction. (T. R.)

(2) L'ancienne Heptanomide, l'une des six provinces de l'Egypte, ainsi débaptisée en l'honneur de l'empereur Arcadius *(Notitia dignitatum Orientis*, I, 2 et 21).

(3) Localité inconnue.

(4) Aujourd'hui *Medinet-el-Fayoum*, chef-lieu du Fayoum.

(5) Ce nom ne se trouve ni dans les dictionnaires, ni dans l'index de Brunet de Presle; mais il s'est déjà rencontré sur un papyrus (Wessely, *Revue égyptologique*, 5e année, p. 70).

Na(h)araos, prêtre ; à l'Est, la montagne ; à l'Ouest, le chemin public qui passe devant le monastère de Pierre le diacre.

§ 3 (7-8). Le vendeur Eulogios reconnaît avoir reçu de l'acheteur Pousis le prix intégral de la propriété vendue, tel qu'il a été arrêté et convenu entre les parties, à savoir 8 pièces d'or impériales (1) de bon poids et 11,200 grandes pièces d'argent (2), ladite somme ayant été remise par l'acheteur au vendeur de la main à la main, en présence des témoins soussignés.

§ 4 (8-11). En conséquence de quoi, l'acheteur Pousis sera désormais maître et seigneur absolu du monastère et de ses dépendances, tel qu'il a été expliqué ci-dessus, avec toute liberté de jouir, faire et disposer, aménager, embellir, démolir, rebâtir, changer la disposition des lieux suivant l'aspect et la distribution qu'il voudra, transmettre à ses héritiers et successeurs, aliéner, faire donation à son gré, le tout sans aucune restriction.

§ 5 (11-13). Si quelqu'un fait opposition à la vente ou revendique tout ou partie de la propriété vendue, le vendeur Eulogios ainsi que ses ayant-cause s'engagent à repousser (3) le réclamant à leurs frais et dépens, afin de garantir la paisible jouissance à Pousis et à ses ayant-cause. En cas de non-exécution de cette clause, ils paieront à l'acquéreur le double du prix reçu, ensemble le montant de tous les frais et débours dont il sera justifié, comme ayant été occasionnés par les embellissements et reconstructions, ainsi que les dommages judiciaires ou extra-judiciaires encourus par l'acheteur à l'occasion de cet immeuble, le tout au double (4).

§ 6 (13-14). La vente parfaite a été dressée en simple exemplaire, et le vendeur Eulogios a affecté en garantie à l'acquéreur Pousis tous ses biens présents et à venir, spécialement et généralement, à titre de gage et d'hypothèque, comme en vertu d'un jugement.

(1) Ce sont les *solidi dominici*, sous d'or, 1/72 de livre.

(2) Il s'agit probablement de pièces appelées *miliarensia*. Le *miliarense* (1000e de la livre d'or), qui pesait autant qu'un sou d'or, n'en valait que 1/14 ; donc 11,200 pièces d'argent équivalent exactement à 800 sous d'or.

(3) Le *Contrat Jomard* (Brunet de Presle, p. 258), dit encore plus énergiquement : αποστησειν και αποσοδειν. Tout notre paragraphe se retrouve d'ailleurs presque textuellement dans ce contrat, ainsi que dans le papyrus 21 Letronne.

(4) C'est une application de la *stipulatio dupli* du droit romain, qui était devenue de style dans tous les contrats de vente (Accarias, *Précis*, § 606).

§ 7. (15-17). A la suite de quoi, interrogé face à face avec l'acheteur, le susdit vendeur Eulogios, fils de Joseph, a déclaré : « Je t'ai vendu volontairement, à toi Pousis, ma propriété de Labla, etc. (*ci-dessus*, § 2), et j'en ai reçu comptant le prix, savoir, etc. (*ci-dessus*, § 3), qui m'a été remis en présence des témoins soussignés ; j'approuve toutes les conditions telles qu'elles sont stipulées et j'ai donné décharge. » Signé : Aurélius Phoibammôn, fils de Cyrillos, de la ville d'Arsinoé, à la requête du vendeur ici présent, mais ne sachant pas écrire.

§ 8 (18-21). [Témoins] : Aurélius Paulas (1), fils de Dôteinos (2), marchand de vins de la ville d'Arsinoé; je certifie cette vente et le paiement du prix, 8 pièces d'or et la menue monnaie, 11200 pièces, comme il est dit ci-dessus.

Aurélius Eulogios, fils d'Euphron, de la ville d'Arsinoé, je certifie, etc.

Aurélius Nilios (3), fils de Phoibammôn, géomètre, de la ville d'Arsinoé, je certifie, etc.

Orneios (4) Apoll[as?], fils d'Eulogios, de la ville d'Arsinoé, je certifie, etc.

Aurélius Eulogios, fils de Nilammôn, marchand de vins, de la ville d'Arsinoé, je certifie, etc.

§ 9 (22). Plié et scellé par moi, Eulogios.

Papyrus B.

§ 1 (1-4). L'année après le consulat de Flavius Paulus et de Moschianus, clarissimes, le 15 Epiphi, au commencement (?) de la 7e indiction (5), dans le district (d'Arsinoé?), province d'Arcadie. Vente consentie par Eulogios, fils de Joseph et de Tlésis (6), moine

(1) Nom nouveau, ou simple faute pour Παυλος.

(2) Nouveau, ou faute pour Δοτιανος ?

(3) Nouveau, ou faute pour Νειλος ?

(4) Nom d'un centaure chez Ovide, *Métam.*, XII, 302; mais ce nom paraît suspect.

(5) Cp. Papyrus Brunet de Presle, 21 *bis*, ligne 2 : παϋνι κ, αρχ. ινδ. L'éditeur avoue (p. 260) ne pas comprendre ce sigle.

(6) Nom de femme nouveau. On remarquera que dans l'acte précédent le

orthodoxe, du monastère de Macrouphyon, dans les faubourgs de la ville d'Arsinoé. Ledit vendeur déclare que c'est sa volonté ferme, spontanée et irrévocable de vendre et transcrire en toute propriété, dès maintenant et pour toujours, à Papnouthios (1), fils d'Isaac, et à Julius, fils d'Aranthios, tous deux moines mélitiens, au monastère de Labla, dans les faubourgs d'Arsinoé, un immeuble appartenant et revenant à lui Eulogios, suivant ce qu'il a garanti et mis par écrit, ladite vente étant faite aux risques et périls du vendeur, à juste et honorable titre, conformément à ses droits et à sa paisible possession et propriété.

§ 2 (5-7). Cet immeuble, sis audit monastère Labla, consiste en un monastère dans sa totalité, avec toutes ses cellules, regardant au Levant, et tous droits sur l'édifice, depuis les fondations jusqu'au toit, sans aucune réserve ni exception de la part du vendeur. Ce monastère a pour voisins (comme les contractants le reconnaissent d'un commun accord) : au Sud, un monastère abandonné; au Nord, le monastère de Naharaos, prêtre; à l'Est, la montagne ainsi que l'entrée et sortie du même monastère; à l'Ouest, le chemin public qui passe devant le monastère de Pierre le diacre,

§ 3 (8-10). Le vendeur Eulogios, moine, reconnaît avoir reçu des acheteurs Papnouthis et Julius le prix intégral de la propriété qu'il leur a vendue par parts égales, tel qu'il a été arrêté et convenu entre les parties, à savoir, 10 pièces d'or impériales de bon poids, qui lui ont été remises par eux de la main à la main, en présence des témoins soussignés.

§ 4 (11-13). En conséquence de quoi, les acheteurs Papnouthios et Julius seront désormais seigneurs et maîtres absolus pour parts égales du monastère, avec tous ses logements et droits afférents de fond en comble, tel qu'il a été expliqué ci-dessus, comportant toute liberté de jouir, faire et disposer, aménager, embellir, démolir, rebâtir, changer la disposition des lieux suivant l'aspect et la distribution qu'ils voudront, transmettre à leurs héritiers et successeurs, aliéner et faire donation à leur gré, le tout sans aucune restriction.

vendeur n'avait donné que le nom de son père; mais dans les contrats publiés par Wessely, la double indication est de règle.

(1) Variante nouvelle de Παφνουτιος.

§ 5 (13-14). Si quelqu'un fait opposition à la vente, on revendique tout ou partie de la propriété vendue, le vendeur Eulogios ainsi que ses ayant-cause s'engagent à repousser le réclamant à leurs frais et dépens, afin de garantir la paisible jouissance à Papnouthios et à Julius et à leurs ayant-cause. En cas de non exécution de cette clause, ils paieront aux acquéreurs le double du prix reçu, ensemble le montant de tous les frais et débours dont il sera justifié, comme ayant été occasionnés par les embellissements et reconstructions, ainsi que les dommages judiciaires et extra-judiciaires encourus par les acheteurs à l'occasion de cet immeuble, le tout au double.

§ 6 (16-17). La vente parfaite a été dressée en simple exemplaire et le vendeur Eulogios a affecté en garantie de ce rachat (1) aux acquéreurs Papnouthios et Julius tous ses biens présents et à venir, spécialement et généralement, à titre de gage et d'hypothèque, comme en vertu d'un jugement.

§ 7 (17-21). A la suite de quoi, interrogé face à face par les acheteurs, le susdit vendeur Eulogios, moine orthodoxe, fils de Joseph et de Tlésis, a déclaré : « Je vous ai vendu volontairement, à vous Papnouthios et Julius, ma propriété de Labla, etc. (*ci-dessus*, § 2), et j'en ai reçu comptant le prix, savoir, etc. (*ci-dessus*, § 3), qui m'a été remis en présence des témoins soussignés ; j'approuve toutes les conditions telles qu'elles sont stipulées et sur votre interrogation j'ai ratifié et donné décharge. » Signé : Phlétimothéos (2), fils d'Abraham, syndic des drapiers (?), (3), de la ville d'Arsinoé, à la requête du vendeur présent, mais ne sachant pas écrire.

§ 8 (21-23). [Témoins] : Aurélius Julius, fils de Phoibammôn, président de la corporation des briquetiers, de la ville d'Arsinoé,

(1) Je traduis λυτρωσις par rachat, suivant son sens habituel, et cette interprétation paraît justifiée par le prix très modique de la vente. Nous aurions donc ici un véritable pacte de réméré, revêtu des formes complètes et minutieuses d'un acte de vente. Reste à savoir si par hasard le mot λυτρωσις n'aurait pas été employé par mégarde, puisque dans le même contrat il alterne avec πρασις.

(2) Nouveau, ou corrompu pour Φλ. Τιμοθεος.

(3) J'ai traduit, suivant une ingénieuse suggestion de M. Dareste, κωντοναιτωρ comme le latin *centonarius* (Wilmanns, *Exempla inscriptionum latinarum*, II, p. 632, index, v. *Centonariorum collegium*).

je certifie cette vente et le paiement du prix, 10 pièces d'or, comme il est dit ci-dessus.

Aurélius André, fils d'Apa-ol, *trotex* (1) (?), de la ville d'Arsinoé, je certifie, etc.

Aurélius Pèctinos (2), is...., de la ville d'Arsinoé, je certifie, etc.

Aurélius Pousis, fils de Joseph, marchand de vins, de la ville d'Arsinoé, je certifie, etc.

§ 9 (24). Plié et scellé par moi, Eulogios.

A.-H. Sayce.

(1) Je transcris littéralement ce mot dont j'ignore le sens. Serait-il pour τορευτής, graveur?

(2) Nom nouveau. Peut-être faut-il diviser autrement : Αυρηλιος Πηκτι [υι]ος Ισ[ακ], etc.

ÉTUDES SUR LES ÉCRITS INÉDITS

DES ANCIENS MÉDECINS GRECS[1].

DEUXIÈME SÉRIE.

L'ANONYME DE DAREMBERG, MÉTRODORA, AÉTIUS.

V. *Traité de médecine anonyme.*

Entre les papiers du feu Daremberg, j'ai trouvé un *Traité de médecine* anonyme très important, qui contient de la matière nouvelle, exposée d'une manière très attrayante. C'est de ce traité, je crois, qu'il est question dans ce passage de Daremberg (2) : « Je signale particulièrement un *Traité de médecine* anonyme, dont le style rappelle la vivacité des descriptions d'Arétée, et qui est, en partie, composé de fragments inconnus, tirés des écrits de quelques médecins de l'école médicale d'Alexandrie ou de médecins antérieurs. »

Chaque maladie y est traitée dans trois paragraphes, sous trois points de vue : dans le 1er paragraphe sont exposées les causes de la maladie; dans le 2e, les symptômes; dans le 3e, le traitement. L'importance de ce très ancien traité est extrême et il serait très intéressant pour la science de le publier.

Il se trouve à Paris dans le ms. grec 2324, fol. 146 à 209, et dans le ms. Mynas du Mont Athos, suppl. grec 636, fol. 21 à 82, du

(1) Voir *Revue des études grecques*, 1889, p. 343 suiv.

(2) Daremberg, Oribase, t. I, p. XL.

XVIe siècle, en papier, de 142 feuillets in-8°; ainsi que dans le ms. méd. de Vienne 37 (olim 41) fol. 13.

Dans le ms. grec 2324 de Paris, du XVIe siècle, en papier, de 249 feuillets in-8° (Fontebl.-Reg. 3180), il existe une collection médicale d'un médecin ignorant sous le titre Ἀρχίσὺν θεῷ ἰατροσοφίου ἱπποκράτους καὶ γαληνοῦ μαγνοῦ καὶ ἔρασηστρατοῦ (*sic*). Au milieu de cette collection, dans les feuillets 146 v° à 209 v°, se trouve notre traité anonyme. Il commence avec la maladie Σκοτωματικῶν αἴτια — Σκοτωματικῶν σημεῖα — Σκοτωματικῶν θεραπεία et finit incomplet avec les mots Δυσεντερίας αἰτία. Καὶ περὶ τῆς δυσεντερίας συνεφώνησαν οἱ παλαιοί. En tout, il est question de 31 maladies.

Dans le suppl. grec 636, fol. 7, sous le titre Γαληνοῦ ἰατρικὰ εὐπόριστα, les Euporistes diffèrent du texte imprimé. Après le ch. Περὶ φθειριάσεως (Ms. fol. 7 et éd. Kühn, t. XIV, p. 323), dans le ms. sont intercalés les paragraphes : Διαφυλακτικὰ τριχῶν. — Μάλαγμα κεφαλῆς πυκνωτικόν. — Αὐξητικὸν τριχῶν. — Ὕδωρ αὐξητικόν. — Μελάσματα τριχῶν. — Ξανθὰς ποιῆσαι τρίχας. Puis vient le § (f° 7 v°) : Περὶ ἰχώρων (l. ἀχώρων) καὶ κηρίων ἃ λέγονται γλυκεῖαι. Après le § Περὶ ἀλωπεκίας καὶ ὀφιάσεως, le ms. ajoute (f° 10) : Περὶ κεφαλαλγίας καὶ ἡμικρανίας. Inc. Ἡ κεφαλαλγία ὀδύνη ἐστὶ τῆς κεφαλῆς ὅλης κατὰ περιόδους γινομένη... — Ἀποφλεγματισμοὶ καθαίροντες τὴν κεφαλήν. — Πταρμικὰ διὰ τῶν μυκτήρων. — Puis vient (f° 10 v°) : Κεφ. ϛ'. Περὶ ὠταλγίας (éd. Kühn, t. XIV, p. 330, ch. 3). Les deux §§ de l'imprimé (t. XIV, p. 338) Πρὸς τὰς ἀπὸ μυκτήρων αἱμορραγίας et Περὶ τῆς ἐκ τραυμάτων αἱμορραγίας n'existent pas dans le ms., f° 13 v°.

Enfin, jusqu'à la fin du § Πρὸς ἄφθας βρεφῶν... τῇ δήξει δὲ τὰ δριμέα βλάπτει (voir Ms. f. 21 et Kühn t. XIV, p. 364), fin du 8e ch. du 1er livre des Euporistes dans l'imprimé et du 12e dans le suppl. grec 636, les textes y sont à peu près les mêmes, excepté les différences indiquées ci-dessus et des variantes nombreuses qui portent surtout sur le style. Mais après ce morceau commun, dans le ms. f. 21 à 82 suit le traité anonyme de médecine, ch. 13 à 59 inclusivement. Il est intitulé : Διάγνωσις περὶ τῶν ἕξεων (*sic*) καὶ χρονίων νοσημάτων. Inc. Φρενίτιδος αἰτία. Κεφ. ιγ'. Ἐρασίστρατος μὲν ἐξακολούθων τῶν ἑαυτοῦ δογμάτων φησὶ γίνεσθαι τὴν φρενῖτιν κατά τι πάθος τῶν κατὰ τὸν μήνιγκα ἐνεργειῶν. Des. Ἐλεφαντιάσεως αἰτία. Κεφ. νθ'. Τῆς δὲ ἐλεφαντιάσεως τῶν μὲν παλαιῶν οὐδεὶς ἐμνήσθη ἰατρῶν.....

χρήσθωσαν δὲ καὶ ψυχρολουσίᾳ καὶ τοῖς αὐτομάτοις ἀφιδρωτηρίοις · κατὰ μίμησιν τούτων · Ἐπιγενομένων ὠφεληθεῖσι καὶ ὑπὸ τῆς διαπύρου.

Puis f° 82 à 100 v°, ch. 60 à 165, vient une collection de diverses recettes tirées de Galien, Aétius, Actuarius, Myrepsus et d'autres. Enfin le style peu à peu s'abaisse, et il devient tout à fait vulgaire à partir du ch. 166 jusqu'à 288, fol. 101 à 116; excepté le dernier chapitre et quelques autres.

C'est une collection copiée par un médecin ignorant, comme l'atteste le second copiste, f° 94, ch. 223 : Περὶ παιδὸς πεσόντος καὶ εὑρεθέντος ἀφώνου. Πρὸς τοῦτο διὰ πείρας ἰατρὸς τίς ἀγράμματος καὶ ἀπαίδευτος ὁ γράψας τὸ ἀντίγραφον τοῦ παρόντος βιβλίου λέγει κατὰ λέξιν τάδε (προστάξας ἐγὸ ἀναζεύξε (ἤγουν ἀναζέσαι) ὄξυ δρημεὶ κὲ σπόγγον αἰβρέξας ἐπέθικα τὸ στόμα τίς γαστρῶς καὶ εὐθέος ἐλάλισε) : ἤγουν εὐθέως ἐλάλησε :-

Enfin vers la fin, fol. 139 v° 3, on lit : Ἐτοῦτο τὸ ἰατροσόφιον ἥνε τοῦ παπα Κυρίλλου · καὶ ἥ της τὸ ἀποξενόσι να ἔχη τάς ἀρᾶς τῶν τιη' θεοφώρων πατέρων ἡμων να ἥνε καὶ ἄλητος μέτα θάνατον · νἄχη καὶ τὴν κατάραν τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτιρος διμητρίου του μερουβλύτου · πλησίον εἰς ταῖς Κρούσωβαις.

VI. Μητροδώρα.

Métrodora a écrit un traité sur les maladies des femmes, intitulé Περὶ τῶν γυναικείων παθῶν, encore inédit. A Florence, il existe un manuscrit de Métrodora, dont Daremberg (1) a pris copie; malheureusement, je n'ai pu retrouver cette copie dans ses papiers que j'ai examinés très soigneusement. Jusqu'à présent, je n'ai pu trouver aucune citation de cet écrit gynécologique de Métrodora chez les anciens, ce qui rend très difficile la fixation de l'âge de l'auteur.

Cet écrit de Métrodora se trouve dans un seul manuscrit de Florence : Plut. LXXV, cod. graec. III du XIIe siècle, en parchemin, in-8°, de 263 feuillets, f°s 4 v° à 33.

Ce traité gynécologique est intitulé : Ἐκ τῶν Μητροδώρας περὶ τῶν γυναικείων παθῶν τῆς μήτρας. Inc. Τῶν γυναικείων παθῶν πολλῶν τε κ. λ. Des. οὗ ἐπίχριε τὸν στόμαχον. Selon Bandinius (t. III, p. 141), il con-

(1) Daremberg, Oribase, t. I, p. xxv.

tient 108 chapitres avec des subdivisions de quelques chapitres. Dans ce traité, ajoute Bandinius, il est question non seulement des maladies de l'utérus, mais aussi de l'estomac et des mamelles, et diverses préparations de médicaments y sont prescrites; Antonius Cocchius dans ses livres mss. attribue à cet ouvrage quelque analogie avec celui qui est connu sous le nom de Cléopâtre, et n'est conservé qu'en latin.

VII. Ὀριβάσιος.

Oribase, médecin de Julien, compatriote de Galien, vivait au IVe siècle de notre ère. La plus grande partie de sa *Synopsis*, en 70 livres selon Photius, ou 72 selon Suidas, est perdue. Tout récemment, j'ai découvert un opuscule anonyme de 39 chapitres, sous le titre : Ὀφθαλμικά, *De remediis oculorum*, dans le suppl. grec de Paris 446, fol. 35 vo à 38 vo, du xe siècle en parchemin de 261 feuillets in-4o, belle main (Vienne).

Cet opuscule, qui contient 39 chapitres, est un extrait tiré d'un livre de la collection d'Oribase, *sur les maladies des yeux*, perdu. Et les preuves sont décisives : 1) Un collyre qui, selon le témoignage d'Aétius (1), appartient à Oribase, se trouve dans cet opuscule (fol. 36, ligne 22) : ε΄. Διάρροδον ἡμέτερον πρός τε ἀκμὰς καὶ ἑλκώσεις καὶ ὑποποίους (*sic*), ἐπικαύματα τε καὶ ἐσχαρώδις ρυπαρίας ἑλκῶν. Καδμίας κόμεως <ιε. — 2) Un autre collyre qui, selon Aétius (2), est appelé par Oribase εὔτονον (fol. 36 vo, *a*, ligne 8) : ή. Εὐτόνιον τραχωματικὸν. Καδμίας χαλκοῦ κεκαυμένου ἀνὰ <κθ΄. — Τοῦτο οἱ μὲν ἁρμότιον, οἱ δὲ ὀπισθοβαρὲς, ἡμεῖς δὲ εὐτόνιον καλοῦμεν ainsi que le collyre 9 de cet opuscule : Τὸ διὰ τῶν δύο λίθων τραχωματικόν, sont aussi attribués à Oribase par Aétius. — 3) Le collyre trachomatique des enfants a été modifié par Oribase, selon Aétius; ce collyre y existe aussi (fol. 36 vo, *a*, l. 28) : *i*. Παιδικὸν τραχωματικὸν. Κόμεως Γο ς΄ καδμίας Γο ς΄ χαλκήτεως κε. Γο γ΄ οπίου Γο α ς΄ μύσυως Γο ά, ἐγὼ δὲ <ς΄ ἔβαλον τοῦ

(1) Aétius dit l. VII, ch. 110; éd. Aldine, fol. 145 vo : Διάρροδον λευκὸν ἡμέτερον, φησὶν Ὀριβάσιος, πρός τε ἀκμὰς κτλ. Un autre διάρροδον qui suit : Ἄλλο τοῦ αὐτοῦ · ποιεῖ πρὸς ἀκμὰς κτλ., n'existe pas dans cet opuscule d'Oribase.

(2) Aétius, l. VII, ch. 115; éd. Aldus, fol. 146 vo. Le 1er est intitulé : Τραχωματικὸν ἐκ τῶν Ὀριβασίου εὔτονον καλούμενον.

μύσυως · ὕδατι λίου. 4) Le collyre 21 de cet apuscule : Ὀξυδερκὲς ξηρίον. Ἐλυδρίο (l. χελιδονίας ρίζης), ἀλόης ἀνὰ Γο β′, φύλλου Γο ά, πεπέρεως λελεπισμένου <θ′, ἐλλεβόρου λευκοῦ <ά, est attribué à Oribase par Aétius, sous le titre (Aét. l. VII, ch. 100; f° 141) : Ἄλλο ξηρὸν ὀξυδερκὲς Ὀριβασίου. 5) Enfin, dans le dernier chapitre, λθ′, on lit (fol. 38 v°, *b*, ligne 19) : Τὸ λεγόμενον ὑγίδιον · ζήτει αὐτὸ ὡς πολύχριστον ἐν τοῖς τοῦ Ὀριβασίου κεφαλαῖοις.

D'autre part les collyres suivants attribués par Aétius à Oribase n'existent pas dans cet opuscule : Ὀριβασίου ὑγρὰ πρὸς τοὺς θίχα ἑλκώσεως ὑποπύους · χαλκάνθου <ή. σμύρνης <θ′, μέλιτος γί · ά. Τοῦ αὐτοῦ ὑγρά. Μέλιτος Γο β′, ὀποβαλσάμου <β′, ὀποῦ κυρηναϊκοῦ <άς, ὀποπάνακος <ας. Τοῦ αὐτοῦ πρὸς ὑποπύους ὑγρά. Βαλσάμου, κρόκου — αἰγυπτάριον αἰγοπρόσωπον. Aétius, l. VII, ch. 101, fol. 142.

Κολλύριον σταλτικὸν τὸ δι' ἐλαίου ὡς Ὀριβάσιος etc. Aétius l. VII, ch. 103, fol. 143 v°.

Ὀριβασίου ἀνίκητον, φιλουμένου φησίν, ἁ παλὸν λιβυανὸν, etc.

Ἄλλο λιβυανὸν ὡς Ὀριβάσιος πρὸς ἀρχὰς καὶ ἑλκώσεως, etc. et plus loin :

Aétius, l. VII, ch. 107, fol. 144 v°.

Ἄλλο κολλύριον τὸ οὐράνιον ὡς Ὀριβάσιος, etc.

Ἄλλο χιακόν ἁμέτερον, φησὶν Ὀριβάσιος etc. — Φαιὸν ἡμέτερον, φησὶν Ὀριβάσιος. Aétius, l. VII, ch. 112, fol. 146.

Σμηκτικὸν Ὀριβασίου — καδμίας <ή — κόμεως <θ′ — ὠοῦ, Aétius, l. VII, ch. 115. fol. 147.

Ἄλλο ἔνστακτον ἀτάραχον, ὡς Ὀριβάσιος · καδμίας <ις′ — κόμμεως <έ. Aétius, l. VII, ch. 117, fol. 147 v°.

Ce fait démontre clairement que nous n'avons pas, dans cet opuscule, un livre entier d'Oribase, mais un extrait de son livre sur les maladies des yeux.

Un réceptaire pseudonyme, par ordre alphabétique, est attribué à Oribase, sous le titre : Βίβλος Ὀριβασίου περιέχουσα, περὶ ἁπλῶν φαρμάκων κράσεων καὶ μίξεων ὑγιεινῶν, νοσούντων, κτηνῶν ὁμοῦ καὶ πτηνῶν τῆς ἄγρας καὶ τέχνης ἄλλης τε (τέχνης ἁλιείας τε καὶ γ.? Dübner) γεηπονίας, οὐ μὴν δ' ἀλλὰ περὶ ἀπείρων ἃ φιλομόνως κατ' ἀλφάβητον πρόσηζε.

Ce réceptaire se trouve dans le Cod. Barocc. 150, fol. 20 v°, du xve siècle, en papier, grand in-4°, de 78 feuillets, belle main, titres en encre rouge ; il a une très grande analogie avec ceux du

même ms. : Βίβλος Διοσκορίδους (fol. 32), et Βίβλος Ἀθηναίου τοῦ φιλοσόφου (1).

VIII. Aétius (vers 500).

L'ouvrage d'Aétius, composé de seize livres, est en grande partie encore inédit en grec. Il n'en a été publié que les huit premiers livres par Aldus (2), édition pleine de fautes et incompréhensible, le neuvième livre par Moustoxydes et Schinas (3), et le onzième livre (4) et quelques chapitres des autres livres, concernant Ruphus, savoir : Α, τκζ'; Β, πς', ϟβ, ϟγ; Γή, ριέ, ριθ', ρκ', ρνθ', ρξ', ρξέ; Ε, πγ', πδ', ϟε; ΣΤ, θ', ί, ιγ', ιδ', κγ' κδ', λή; Η, ς'; Ι, ιζ', ιή (5); ΙΒ, κδ' et κέ (6), par les savants français Daremberg et Ruelle. En outre quelques chapitres ont été publiés à diverses époques, mais cela ne vaut pas la peine de nous occuper ici (7).

Les livres les plus importants d'Aétius, en grande partie chirurgicaux, sont encore inédits en grec, savoir : le 10e livre, des affections du foie, de la rate, de l'ictère et de l'hydropisie ; le 12e, de la sciatique, de la goutte, du rhumatisme et de l'anchylose ; le 13e, de la morsure des animaux venimeux, de l'éléphantiasis et des affections de la peau ; le 14e, des maladies du rectum et des organes génitaux, des articulations et des ongles, des plaies, des ulcères, des abcès, des hémorrhoïdes, etc. ; le 15e, des œdèmes, emphysèmes, scyrosis, athéromes, stéatomes, etc., et de la préparation des diverses espèces d'emplâtres ; le 16e, de la grossesse, des maladies des femmes, etc., et voici les titres des chapitres de six livres inédits :

(1) Daremberg, notices et extraits des mss. d'Angleterre, p. 22.

(2) Ἀετίου Ἀμιδηνοῦ βιβλίων ἰατρικῶν τόμος ά, τουτέστι βιβλία ὀκτὼ τὰ πρῶτα. Aldus, Venetiis, 1534, f.

(3) Συλλογὴ Ἑλληνικῶν ἀνεκδότων Ἀνδρ. Μουστοξύδου καὶ Δημ. Σχινᾶ. Τετράδιον Α : Ἀέτιος, περὶ τῶν κατὰ τὸ στόμα τῆς κοιλίας παθῶν κτλ. Βενετίᾳ, 1816, 8.

(4) Ruphus d'Ephèse, éd. Daremberg et Ruelle. Paris 1879 p. 85-126 et 557-568.

(5) l. c., p. 311 à 388.

(6) l. c., p. 280, note 5 et p. 282, note 3.

(7) Voir : Engelmann, *Bibliotheca cl. graeca,* et Hoffmann, *Lexicon bibliographicum,* au mot Aétius ; Choulant, *Handbuch der Bücherkunde für die ältere Medicin.*, p. 135.

Table des chapitres des livres inédits d'Aétius.

Ms. de Paris 2191, f° 194 v° a 206 v°.

Πίναξ τῶν κεφαλαίων τοῦ δεκάτου λόγου :

α. περὶ ἀτονίας ἥπατος καὶ ἐφ'ὧν αἷμα διὰ γαστρὸς φέρεται.

β. περὶ ἐμφράξεως ἥπατος.

γ. περὶ φλεγμονῆς ἐν ἥπατι · καὶ πότερον τοῦ ἥπατος, ἢ τῶν ἐγκειμένων ἐν αὐτῷ μυῶν ἐστὶ · Γαληνοῦ.

δ. περὶ ἀποστήματος ἐν ἥπατι · ἀρχιγένους (χειρουργία).

ε. θεραπεία ἡλκωμένου ἥπατος · τοῦ αὐτοῦ (ἀρχιγένους).

ς. περὶ σκιρρωθέντος ἥπατος · γαληνοῦ.

ζ. περὶ τῶν ἐν σπληνὶ διαθέσεων διάγνωσις · ἐκ τῶν φιλουμένου.

η. θεραπεία τῶν ἐν σπληνὶ δυσκρασιῶν.

θ. περὶ ἐμπνευματώσεως σπληνός.

ι. περὶ φλεγμαίνοντος σπληνός.

ια. θεραπεία σκιρρωθέντος σπληνὸς · γαληνοῦ.

ιβ. περὶ καύσεως σπληνικῶν.

ιγ. δίαιτα σπληνικῶν.

ιδ. ἐπιμέλεια ἐφ'ὧν ὁ μὲν σπλὴν ψυχρὰν ἔχει δυσκρασίαν, ἡ δὲ γαστὴρ, θερμήν.

ιε. ἐπιμέλεια ἐφ'ὧν βὴξ ἐνοχλεῖ τοῖς σπληνικοῖς.

ις. ἐπιμέλεια ἐφ'ὧν μέγας σφόδρα ἐστὶν ὁ σπλὴν καὶ σκληρός.

ιζ. περὶ ἰκτέρου ἐκ τῶν ῥούφου καὶ γαληνοῦ.

ιη. θεραπεία ἰκτέρων.

ιθ. περὶ καχεξίας · ἀρχιγένους.

κ. περὶ ὑδέρων.

κα. θεραπεία ἀσκίτου καὶ τυμπανίτου ὑδέρου.

κβ. θεραπεία τῶν ἀνὰ σάρκα ὑδέρων.

κγ. χειρουργία ἐπὶ τῶν ἀνὰ σάρκα ὑδέρων.

κδ. κοινὴ δίαιτα πάντων τῶν ὑδρωπικῶν · ἀρχιγένους.

Ms. 2191, f° 219 v° à 232.

Πίναξ τῶν κεφαλαίων τοῦ δωδεκάτου λόγου.

α. περὶ ἰσχιάδος καὶ περὶ ἰγνύος · καὶ σφυροῦ καὶ σκέλους ἀλγοῦντος · ἀρχιγένους.

β. περὶ ποδάγρας καὶ ἀρθρίτιδος.

γ. αἰτίαι καθολικαὶ ποδάγρας.

δ. ὅτι πλῆθος ὑγρῶν ἐργάζεται τὸ πάθος.

ε. τίς αἰτία τῶν ῥευματιζομένων μορίων.

ς. διατί ἐπὶ μέν τινων, μέγα τὸ νόσημα · ἐπὶ δέ τινων, μικρόν.

ζ. διατί πολυχρόνιον ἢ ὀλιγοχρόνιον τὸ νόσημα γίγνεται.

η. τίς αἰτία ἀγκυλώσεως.

θ. τίς αἰτία τῆς τῶν πώρων γενέσεως.

ι. τίς αἰτία τοῦ μὴ ῥαδίως διαπυΐσκεσθαι ἐπὶ τῶν ποδαγρικῶν τὰς φλεγμονάς.

ια. ὅπως χρὴ διαγινώσκειν ἐκ τῶν φλεγμονῶν καὶ τῶν παρεπομένων συμπτωμάτων τὸν λυποῦντα χυμόν.

ιβ. αἱματικοῦ χυμοῦ σημεῖα.

ιγ. χολώδους χυμοῦ σημεῖα.

ιδ. φλεγματώδους ῥεύματος σημεῖα.

ιε. ἁλυκοῦ φλέγματος σημεῖα.

ις. μελαγχολικοῦ ῥεύματος σημεῖα.

ιζ. ὀρρώδους ῥεύματος σημεῖα.

ιη. περὶ τῶν ἐξ ἐπιπλοκῆς ῥευμάτων.

ιθ. προφυλακτικὴ δίαιτα καὶ ἐπιμέλεια τῶν ποδαγρικῶν.

κ. περὶ τῆς τοῦ ἐλαίου καὶ ἁλῶν ἀνατρίψεως ἐπὶ ποδαγρικῶν.

κα. καθολικὴ μέθοδος θεραπείας ποδαγρκιῶν.

κβ. θεραπεία τῶν ἐπὶ αἵματι καμνόντων.

κγ. περὶ φλεβοτομίας.

κδ. ὅτι χρὴ τὰς κυρτουμένας φλέβας ἀφαιρεῖν ἐκ τῶν ῥευματιζομένων μορίων ὡς ἐπὶ τῶν κιρσῶν.

κε. περὶ καύσεως τῶν ἀρθριτικῶν.

κς. ἐπεμέλεια τῶν αἱματικῶν ῥευμάτων μετὰ τὴν φλεβοτομίαν.

κζ. δίαιτα τῶν ἐπὶ αἱματικῷ ῥεύματι καμνόντων.

κη. θεραπεία ἐπὶ τῶν μὴ καταδεχομένων φλεβοτομεῖσθαι ἢ καθαίρεσθαι.

κθ. περὶ τῶν ἐπὶ χολώδει ῥεύματι καμνόντων.

λ. φάρμακα καὶ σιτία ἁρμόδια τοῖς ξανθοχόλοις.

λα. θεραπεία τῶν ἐπὶ φλεγματικῷ ῥεύματι καμνόντων.

λβ. θεραπεία τῶν ἐπὶ μελαγχολικῷ ῥεύματι καμνόντων.

λγ. περὶ τῶν ἐπὶ λεπτῷ ῥεύματι καμνόντων.

λδ. θεραπεία τῶν ἐφ' αἵματι καὶ χολῇ μεμιγμένων διαθέσεων.

λε. χολῆς τῷ φλέγματι μεμιγμένης θεραπεία.

λς. μελαγχολικῶν χυμῶν μεμιγμένων τοῖς ἄλλοις θεραπεία.

λζ. θεραπεία τῶν μετὰ τὰς φλεγμονὰς ἐγκαταλιμπανομένων σκληρῶν ὄγκων.

λη. τῶν ἀπέπτων ὄγκων θεραπεία.
λθ. περὶ πωρωμάτων.
μ. περὶ τῶν ἐν τοῖς ἄρθροις πώρων.
μα. τίνας τῶν ποδαγρικῶν λουστέον καὶ ὅπως.
μβ. περὶ ψοαλγίας.
μγ. περὶ ἀρθριτικῶν.

Ms. 2191, f° 232 à 263.

Πίναξ τῶν κεφαλαίων τοῦ τρισκαιδεκάτου λόγου :
α. περὶ ἀνθρωποδήκτων.
β. περὶ κυνοδήκτων.
γ. πρὸς τὰ τῶν λεόντων δήγματα καὶ παρδάλεων καὶ ἄρκτων.
δ. περὶ συοβρώτων.
ε. περὶ αἰλουροδήκτων.
ς. περὶ κροκοδειλοβρώτων.
ζ. ποίαις μηχαναῖς δεῖ κεχρῆσθαι πρὸς ἀναίρεσιν τῶν ἰοβόλων.
η. ὑποστρώματα προφυλακτικὰ παντὸς ἰοβόλου θηρίου.
θ. ὑποθυμιάματα διώκοντα τὰ θηρία.
ι. συγχρίσματα προφυλακτικά.
ια. ὅσα προστιθέμενα τοῖς ἰοβόλοις κτείνει αὐτά.
ιβ. κοινὰ βοηθήματα πρὸς τὰς τῶν ἰοβόλων πληγάς.
ιγ. περὶ σφηκῶν καὶ μελισσῶν.
ιδ. πρὸς τὸ τοῦ ἀσκαλαβώτου δῆγμα.
ιε. πρὸς τὸ τῆς σαλαμάνδρας δῆγμα καὶ τῆς χαλκίδος σαύρας.
ις. περὶ μυγαλῆς.
ιζ. πρὸς σκολοπένδρου πληγάς.
ιη. πρὸς δῆγμα ἀράχνης.
ιθ. περὶ τετραγνάθων.
κ. περὶ φαλαγγιοδήκτων.
κα. περὶ σκορπιοδήκτων.
κβ. περὶ ἀσπιδοδήκτων.
κγ. περὶ ἔχεως καὶ ἐχίδνης.
κδ. περὶ διψάδος.
κε. περὶ αἱμορρόου καὶ αἱμορροΐδος.
κς. περὶ ἀμμοδύτου ἤτοι κεγχρία.
κζ. περὶ σηπός.
κη. περὶ κεγχρίτου ἤτοι ἀκοντίου.
κθ. περὶ κεράστου.

λ. περὶ δρυΐνων.

λα. περὶ ἀμφισβαίνης καὶ σκυτάλης.

λβ. περὶ παρώου καὶ σπαθιούρου.

λγ. περὶ πελιάδος καὶ ἔλαπος.

λδ. περὶ βασιλίσκου.

λε. περὶ δρακόντων.

λς. περὶ χερσύδρου.

λζ. περὶ φρύνου.

λη. περὶ θαλασσίας τρυγόνος.

λθ. περὶ μυραίνης.

μ. περὶ θαλασσίου δράκοντος.

μα. περὶ θαλασσίου σκορπίου.

μβ. περὶ κωνώπων.

μγ. περὶ μυιῶν.

μδ. περὶ τοῦ μυίας ἀποκτεῖναι.

με. πρὸς ψύλλας.

μς. πρὸς κόρεις καὶ μύρμηκας.

μζ. περὶ δηλητηρίων.

μη. προφυλακτικὴ μέθοδος πρὸς τὸ μὴ ἀδικεῖσθαι ὑπὸ δηλητηρίου φαρμάκου.

μθ. πῶς σημειωτέον τοὺς δηλητήριον εἰληφότας.

ν. περὶ κοινῶν βοηθημάτων καὶ ἐπιμελειῶν παντὸς δηλητηρίου.

να. πρὸς τοὺς κανθαρίδας εἰληφότας.

νβ. περὶ βουπρήστεως.

νγ. περὶ πιτυοκάμπης · περὶ ἀσπαλάκων.

νδ. πρὸς κάμπας καὶ σκώληκας.

νε. περὶ αἰλούρου.

νς. περὶ σαλαμάνδρας.

νζ. περὶ θαλασσίου λαγωοῦ.

νη. περὶ τοῦ πόσα εἴδη φρύνου.

νθ. περὶ τῶν εἰληφότων βάτραχον τὸν ἐν τοῖς ἕλεσι.

ξ. περὶ καταπόσεως βδελλῶν βατράχου καὶ ἀσκαλαβώτου.

ξα. περὶ ἐφημέρου.

ξβ. περὶ δορυκνίου · ἤτοι στρύχνου μανικοῦ.

ξγ. περὶ ἀκονίτου.

ξδ. περὶ μέλιτος τοῦ ἐν ἡρακλείᾳ τοῦ πόντου γινομένου (λεγομένης dans le texte).

ξε. περὶ κορίου.

ξς. περὶ ψυλλίου.

ξξ. περὶ κωνείου.

ξη. περὶ ὀποῦ καρπάσου.

ξθ. περὶ σμίλακος ἢ θυμήλου ἢ δοξοῦ λεγομένου.

ο. περὶ σαρδονίου.

οα. περὶ ὑοσκυάμου.

οβ. περὶ μανδραγόρου.

ογ. περὶ ὀποῦ μήκωνος.

οδ. περὶ τοξικοῦ.

οε. πρὸς τοὺς ἰξίαν πιόντας.

ος. περὶ χαμαιλέοντος.

οζ. περὶ μυκήτων.

οη. περὶ αἵματος ταυρείου.

οθ. περὶ γάλακτος ἐνθρομβωμένου.

π. περὶ γύψου.

πα. περὶ ψιμμυθίου.

πβ. περὶ λιθαργύρου.

πγ. περὶ ὑδραργύρου.

πδ. περὶ τιτάνου σανδαράχης καὶ ἀρσενικοῦ.

πε. περὶ θαψίας · ἐλλεβόρου · ἐλατηρίου · καὶ ἀγαρικοῦ.

πς. περὶ πηγάνου ἀγρίου καὶ μελανθίου.

πζ. περὶ ψυχροῦ ὕδατος ἢ οἴνου ἀθρόον ποθέντος.

πη. περὶ τῶν ἀπαγχομένων.

πθ. περὶ τῶν ἀφ' ὑψηλοῦ πιπτόντων.

ϟ. περὶ τῶν προφυλακτικῶν καὶ προγνωστικῶν ζώων · ἐν οἰκίᾳ συνήθως τρεφομένων.

ϟα. περὶ τῆς δι' ἐχιδνῶν θηριακῆς ἀνδρομάχου.

ϟβ. ἀρτίσκων σκιλλιτικῶν σκευασία.

ϟγ. ἡδυχρόου μάγματος σκευασία.

ϟδ. ἀρτίσκων θηριακῶν σκευασία.

ϟε. περὶ τῶν λοιπῶν τῶν ἐμβαλλομένων τῇ ἀντιδότῳ θηριακῇ.

ϟς. τρόπος σκευασίας αὐτῆς.

ϟζ. μετὰ πόσον χρόνον αὐτῇ χρῆσθαι δεῖ.

ϟη. ἐπὶ πόσον χρόνον ἐνεργεῖ.

ϟθ. τρόπος δοκιμασίας αὐτῆς.

ρ. περὶ μέτρου δόσεως καὶ τρόπου χρήσεως · καὶ ἐπὶ ποίων νοσημάτων ἁρμόζει.

ρα. ἅλες θηριακοὶ ἐκ τῶν μαριανοῦ · οἷς συμφωνεῖ ὁ γαληνός.

ρβ. ἀντίδοτος ἡ μιθριδάτειος, ὡς ἀντίπατρος καὶ κλεόπατρος.

ργ. σκευασία κύφεος.

ρδ. περὶ χρήσεως τῆς ἀντιδότου.

ρε. ἀντίδοτος ἡ ἔσδρα τοῦ προφήτου ἤτοι διδασκάλου.

ρς. ἀντίδοτος ἡ παιωνία.

ρζ. ἀντίδοτος ἱππόχρυσος (ὑπόχρυσος Ms.) ἡ ἀρωματική.

ρη. ἀντίδοτος ἡ διὰ δύο πεπέρεων · ἀρχιγένους.

ρθ. ἀντίδοτος ἡ ἀθανασία · ἡ νῦν σκευαζομένη.

ρι. ἀντίδοτος ἡ φίλωνος.

ρια. ἀντίδοτος ἡ ἀδριάνειος.

ριβ. ἀντίδοτος ἡ ἀχάριστος.

ριγ. φιλαγρίου ἀντίδοτος ἡ διὰ τοῦ θείου ἀπύρου · ἔστι δὲ ληξιπύρετος.

ριδ. θυριακὴ δημοκράτου ἡ διὰ βρυονίας καὶ ὀρόβων.

ριε. ἀντίδοτος θεοδώρητος ἡ δι' ἀνακαρδίων.

ρις. ἡ δι' ὀξυμέλιτος θεοδώρητος.

ριζ. ἡ δι' ὀξυμέλιτος πικρὰ ὀριβασίου.

ριη. κῦφι τὸ διὰ τῶν λς.

ριθ. κῦφι τὸ διὰ τῶν κη.

ρκ. μασούφου σκευασία.

ρκα. θυμίαμα τὸ βερονίκης.

ρκβ. περὶ ἐλεφαντιάσεως · ἐκ τῶν ἀρχιγένους.

ρκγ. περὶ κνησμῶν · ἀρχιγένους.

ρκδ. πρὸς τὰς ψωρώδεις κνησμονάς.

ρκε. πρὸς ἐξανθήματα κνησμώδη.

ρκς. πρὸς ψύδρακας καὶ ἐκζέματα ἤτοι ὑδρωτίδας.

ρκζ. πρὸς ἡλκωμένους ψύδρακας.

ρκη. σμῆγμα πρὸς τὰς τῶν ψυδράκων ἐπαναστάσεις.

ρκθ. περὶ λειχήνων.

ρλ. πρὸς τὰ ἐν τοῖς ἀντικνημίοις ἑλκώδη ἐκβράσματα.

ρλα. πρὸς τὰς τῶν ἑλκῶν γιγνομένας οὐλὰς μελαίνας.

ρλβ. περὶ ἀλφῶν.

ρλγ. σμήγματα πρὸς μέλανας ἀλφούς.

ρλδ. πρὸς λευκοὺς ἀλφούς.

ρλε. περὶ λεύκης · γαληνοῦ.

ρλς. χρίσμα πρὸς λεύκην δῶρον θεοῦ · ποιοῦν καὶ πρὸς λέπρας.

ρλζ. περὶ λέπρας ἀρχιγένους.

ρλη. περὶ ἀλειμμάτων πολυχρήστων · πρὸς ὑδροκήλας ἄλειμμα δόκιμον.

ρλθ. πρὸς ὄγκον χελώνης.

ρμ. πρὸς φαγέδαιναν.

Ms. 2191, f° 263 v° à 293.

Πίναξ τῶν κεφαλαίων τοῦ τεσσαρεσκαιδεκάτου λόγου :

α. περὶ τῶν ἐν ἕδρᾳ παθῶν · γαληνοῦ.

β. πρὸς τὰς ἐν ἕδρᾳ φλεγμονάς.

γ. περὶ τῶν ἐν ἕδρᾳ ῥαγάδων καὶ κονδυλωμάτων.

δ. περὶ τῶν ἐν ἕδρᾳ καὶ τῷ λοιπῷ σώματι θύμων · συκώσεων · ἀκροχορδόνων · μυρμηκιῶν · ἥλων · ἐσοχάδων καὶ ἐξοχάδων.

ε. περὶ τῶν ἐν ἕδρᾳ αἱμορροΐδων · ἐκστορφὴ αἱμορροΐδων · ἀναστομωτικὰ καὶ αἱμορροΐδων ἐφεκτικὰ τῆς τοῦ αἵματος φορᾶς · καὶ ἀφανιστικὰ αἱμορροΐδων.

ς. πρὸς τοὺς προπίπτοντας ἀρχοὺς · ἤτοι ἕδρας · καὶ περὶ διακαύσεως τῆς προπιπτούσης ἕδρας.

ζ. περὶ τῶν ἐν ἕδρᾳ ἀποστημάτων.

η. περὶ τῶν ἐν ἕδρᾳ νεμομένων φαγεδαινικῶν ἑλκῶν.

θ. περὶ τῶν ἐν ἕδρᾳ συρίγγων λεωνίδου.

ι. πρὸς παρατρίμματα τὰ ἐν τοῖς μεσομηρίοις γινόμενα ἐν ταῖς ὁδοιπορίαις.

ια. περὶ τῶν ἐν αἰδοίοις θύμων · λεωνίδου.

ιβ. περὶ τῶν ἐν αἰδοίοις ῥαγάδων · τοῦ αὐτοῦ.

ιγ. περὶ φαρμάκων πρὸς ῥαγάδας καὶ λοιπὰ ἕλκη τὰ ἐν αἰδοίοις.

ιδ. πρὸς φλεγμονὰς αἰδοίων.

ιε. πρὸς νομὰς αἰδοίων.

ις. πρὸς τοὺς ἐν αἰδοίοις ἄνθρακας.

ιζ. πρὸς τὰ κατὰ τὴν οὐρήθραν ἔνδοθεν τῶν πόρων ἕλκη.

ιη. πρὸς ψωριῶντας ὀσχεοὺς καὶ κνησμονὰς ἐν αὐτοῖς.

ιθ. πρὸς ὄρχεων καὶ ὀσχεῶν φλεγμονάς · λεωνίδου.

κ. περὶ ὑδροκήλης · λεωνίδου.

κα. περὶ ἐντεροκήλης · τοῦ αὐτοῦ.

κβ. περὶ βουβωνοκήλης.

κγ. προοίμιον τῆς πρὸς ἔμπλαστρα συνθέσεως · ἐκ τῶν γαληνοῦ · καὶ περὶ ἑψήσεως τῶν ἐμβαλλομένων αὐταῖς.

κδ. περὶ θεραπείας τῶν ἐναίμων τραυμάτων · γαληνοῦ.

κε περὶ νευροτρώτων · γαληνοῦ.

κς. θεραπεία τῶν ἐν ἕλκεσι γεγυμνωμένων νεύρων καὶ τετρωμένων.

κζ. περὶ θλάσεως νεύρων.

κη. περὶ βουβώνων · γαληνοῦ.

κθ. περὶ πάσης φλεγμονῆς · τοῦ αὐτοῦ.

λ. περὶ ἀποστημάτων.

λα. περὶ κοίλων ἑλκῶν τῶν μὴ κακοήθων · καὶ μέθοδος πῶς δεῖ τὰ ἕλκη θεραπεύειν · γαληνοῦ.

λβ. ἔμμοτοι πυοποιοὶ · ἀνακαθαρτικοὶ καὶ σαρκωτικοί.

λγ. περὶ τῶν κεφαλικῶν καλουμένων ξηρῶν φαρμάκων, ἀνακαθαρτικῶν τῶν ἑλκῶν καὶ σαρκωτικῶν.

λδ. περὶ τῶν ὑπερσαρκουμένων ὀστῶν καὶ καταστολῆς δεομένων καὶ τῶν ἰσχυρῶς ξηραινόντων φαρμάκων · γαληνοῦ · ἐν οἷς καὶ ἡ ῥοδία.

λε. περὶ ἑλκῶν τῶν μὴ κακοήθων · οὐλῆς δεομένων · γαληνοῦ.

λς. ξηρὰ ἀπουλωτικὰ τῶν μὴ κακοήθων ἑλκῶν.

λζ. ἔμπλαστροι ἀπουλωτικαὶ τῶν μὴ κακοήθων ἑλκῶν.

λη. περὶ τῶν κακοήθων καὶ δυσεπουλώτων ἑλκῶν.

λθ. περὶ ἁπλῶν φαρμάκων ξηραινόντων ἀδήκτως ἕλκη κακοήθη.

μ. τρόπος χρήσεως τῶν προρρηθέντων ἁπλῶν φαρμάκων.

μα. περὶ ἐπιδέσεως καὶ μεθόδου πῶς δεῖ θεραπεύειν.

μβ. περὶ συνθέσεως ἐμπλαστρωδῶν φαρμάκων ἐπὶ τῶν κακοήθων ἑλκῶν.

μγ. περὶ τῶν ἀναδυομένων ἑλκῶν καὶ πρὸς τὰ ἐν ἀντικνημίοις ἕλκη χρόνια.

μδ. πρὸς τὰ ἐν ἀκρωτηρίοις ἕλκη.

με. πρὸς τὰ ἐν ἀκρωτηρίοις τηλώδη.

μς. πρὸς σκώληκας ἐν ἕλκεσι.

μζ. πρὸς νομὰς καὶ τὰ σηπεδονώδη τῶν ἑλκῶν.

μη. ξηρὰ ἐσχαρωτικὰ πρὸς νομάς.

μθ. ξηρὰ πρὸς νομάς.

ν. τροχίσκοι πρὸς νομὰς πολύχρηστοι.

να. περὶ αἱμορραγίας ῥούφου · καὶ περὶ ἐσχαρωτικῶν.

νβ. σηπταὶ ἤτοι καυστικαί.

νγ. περὶ κόλπων · γαληνοῦ.

νδ. περὶ ῥερακωμένων κόλπων · τοῦ αὐτοῦ.

νε. περὶ συρίγγων καὶ περὶ διαγνώσεως συρίγγων εἰς ὀστέον ληγουσῶν.

νς. περὶ γαγγραίνης καὶ σφακέλλου · γαληνοῦ.

νζ. περὶ καρκινωδῶν ὄγκων · τοῦ αὐτοῦ.

νη. περὶ ἄνθρακος · τοῦ αὐτοῦ.

νθ. περὶ ἐρυσιπέλατος καὶ κηρωτῆς γαληνοῦ πρὸς ἐρυσιπέλατα.

ξ. περὶ ἕρπητος τοῦ αὐτοῦ.

ξα. πρὸς ἐπινυκτίδας.

ξβ. περὶ τερμίνθου.

ξγ. περὶ φλυκταινῶν.
ξδ. περὶ κατακαυμάτων καὶ πυρικαύστων.
ξε. πρὸς τοὺς ἐν δικαστηρίῳ μαστιγωθέντας.
ξς. πρὸς ἀποσύρματα.
ξζ. πρὸς παρατρίμματα.
ξη. περὶ θλασμάτων · γαληνοῦ.
ξθ. περὶ ῥήγματος καὶ τίλματος.
ο. περὶ σπάσματος.
οα. πρὸς στρέμματα ἄρθρων.
οβ. πρὸς κεχαλασμένα ἄρθρα.
ογ. περὶ προφυλακτικῶν χιμέθλων.
οδ. πρὸς τὰ ἐν δακτύλῳ πτερύγια.
οε. πρὸς παρωνυχίδας.
ος. πρὸς τεθλασμένους ὄνυχας.
οζ. πρὸς τοὺς ὑφαίμους ὄνυχας.
οη. πρὸς τοὺς σαλευομένους ὄνυχας.
οθ. πρὸς ψωριῶντας καὶ λεπριῶντας ὄνυχας.
π. πρὸς τοὺς ἀποπεπτωκότας ὄνυχας, ὥς τε ἀναβῆναι.
πα. περὶ τῶν ἐσφηνωμένων δακτυλιδίων.
πβ. πρὸς ἥλους ἐν πέλμασιν.
πγ. πρὸς ῥαγάδας ἐν πέλμασιν.
πδ. περὶ τῶν ἐν σκέλεσιν ἢ ἄλλῳ τόπῳ τοῦ σώματος κιρσῶν.
πε. περὶ τῶν ἐν βραχίοσι καὶ σκέλεσι δρακοντίων λεωνίδου.

2191, f° 293 à 312.

Πίναξ τῶν κεφαλαίων τοῦ πεντεκαιδεκάτου λόγου :
α. περὶ οἰδημάτων.
β. περὶ ἐμφυσημάτων.
γ. περὶ τῶν σκιρουμένων μορίων · γαληνοῦ.
δ. θεραπεία συνδέσμων καὶ τενόντων σκιρουμένων · ἐν ᾗ καὶ τὴν διὰ τοῦ γαγάτου λίθου καὶ μυλίτου πυρίαν ἔχεις.
ε. περὶ χοιράδων · λεωνίδου (χειρουργία χοιράδων).
ς. περὶ βρογχοκήλων (*sic*).
ζ. περὶ ἀθερωμάτων καὶ μελικηρίδων· λεωνίδου (χειρουργία τούτων).
η. περὶ στεατωμάτων.
θ. περὶ γαγγλίου · φιλαγρίου.
ι. περὶ ἀνευρύσματος.
ια. περὶ κηρίων.

ιβ. περὶ ὑδροκεφάλου · λεωνίδου.

ιγ. ἔμπλαστροι ἔναιμοι κολλητικαὶ καὶ πολύχρηστοι.

ιδ. ἔμπλαστροι κεφαλικαὶ καὶ καταγματικαὶ καὶ πολύχρηστοι.

ιε. ἔμπλαστροι μαλακτικαὶ διαφορητικαὶ πολύχρηστοι.

ις. ἔμπλαστρος ἡ δι' ἀσπίδων διαφορητικὴ χοιράδων καὶ τῶν λοιπῶν σκληριῶν · ποιεῖ καὶ πρὸς ποδάγρας ἐν τοῖς διαλείμμασι.

ιζ. ἔμπλαστρος ἡ ἀνίκητος · κρίτωνος.

ιη. ἔμπλαστροι ῥηκτικαί.

ιθ. ἔμπλαστροι ἐπισπαστικαὶ καὶ διαφορητικαί.

κ. ἔμπλαστρος ἡ αἰχμάλωτος.

κα. ἔμπλαστρος νεχεψὼ ἡ διὰ κυπαρίσσου · πρὸς χοιράδας βρογχοκήλας · παρωτίδας · καὶ πρὸς πᾶσαν σκληρίαν καὶ οἴδημα.

κβ. ἡ διὰ καππάρεως ὀριβασίου.

κγ. ἡ διὰ τοῦ ἀγαρικοῦ πολύχρηστος · ἀναπίνουσα τὰς ἐν βάθει ἀποστάσεις καὶ πᾶσαν ὑγρασίαν.

κδ. ὀριβασίου ἀποχύματος σκευασία.

κε. ἡ τοῦ ἀζανίου πολύχρηστός τε καὶ ἔνδοξος.

κς. ἐπταφάρμακον χαλαστικὸν καὶ πυοποιὸν · καὶ σαρκωτικὸν διαφόρως προσαγόμενον.

κζ. ὥρου μενδησίου ἐννεαφάρμακον.

κη. τοῦ φιλοσόφου πρὸς λακτίσματα καὶ τραύματα καὶ τὰς ἐξογκώσεις τῶν τραυμάτων.

κθ. ὑσσώπου σκευασία.

λ. ἡ χεὶρ καλουμένη · διὰ τὸ εἶναι πεντάειδον.

λα. τὸ βρόμιον.

λβ. ἡ δὶ ὠῶν πάνυ καλλίστη.

λγ. τὸ πάνυγρον · γαληνοῦ.

λδ. ἡ δι' ὠῶν · ὀριβασίου.

λε. πάνυγρον ὀριβασίου πρὸς τὰ αὐτόματα ἕλκη καὶ τοὺς τρυφεροχρῶτας.

λς. ἡ φικοτύχη · μάλιστα ποιοῦσα πρὸς τὰ ἐν δακτύλῳ ἕλκη · καὶ πρὸς τὰ ἄλλα δὲ πάντα.

λζ. τὸ πεντάθετον.

λη. ἡ τελαμώνειος λεγομένη.

λθ. πιλάριον δι' ἑλκύσματος πρὸς ἀποσύρματα καὶ τὰ ὅμοια.

μ. φάρμακον τὸ διὰ πομφόλυγγος.

μα. ἡ διὰ περδικιάδος πρὸς κόλπους.

μβ. κηρωτὸν πρὸς φλεγμονὰς καὶ κόλπους.

μγ. ἡ διὰ σάνδυκος ἄνθρωπος καλουμένη.

μδ. ἡ διὰ σκίλλης χλωρᾶς ὡς ἀσκληπιάδης.

με. ἡ διὰ πομφόλυγγος ἥρᾶ (*sic*) καππάδοκος.

2191, f° 312 -344ᵃ.

Πίναξ τῶν κεφαλαίων τοῦ ἑξκαιδεκάτου λόγου :

α. περὶ θέσεως μήτρας καὶ μεγέθους καὶ τῆς λοιπῆς διαπλάσεως.

β. τίνα, κυούσης γυναικὸς, ἐντὸς τῆς μήτρας γίνεται.

γ. περὶ γενέσεως τοῦ χορίου.

δ. περὶ πόσον ἔτος ἄρχονται αἱ γυναῖκες καθαίρεσθαι.

ε. τίνα προσημαίνει ταῖς παρθένοις τὴν μέλλουσαν ἐπιφαίνεσθαι αὐταῖς κάθαρσιν.

ς. πότε ἐπιφαίνεται τὸ σπέρμα · καὶ πότε ἄρχεται συλλαμβάνειν.

ζ. πῶς σημειωτέον τὰς δυναμένας συλλαβεῖν · σωρανοῦ.

η. πῶς σημειωτέον τὰς ἤδη συνειληφυίας.

θ. τίνα κατὰ τοὺς ἀρχαίους σημεῖα τοῦ ἄρρεν ἢ θῆλυ εἶναι τὸ κυόμενον.

ι. περὶ κίττης · γαληνοῦ.

ια. πρὸς τὰ γινόμενα ταῖς κυούσαις περὶ τοὺς πόδας οἰδήματα.

ιβ. περὶ ἐπιμελείας τῶν κυοφορουσῶν · ἀσπασίας.

ιγ. τίνα σημεῖα προηγεῖται τῆς μελλούσης γίνεσθαι κατὰ φύσιν ἀποκυήσεως.

ιδ. τίνα δεῖ παραινεῖν ταῖς κατὰ φύσιν τικτούσαις.

ιε. περὶ ἐπιμελείας δυστοκούσης · ἀσπασίας.

ις. τίσιν ἄθετον συλλαβεῖν καὶ εἰ χρηστέον ἐπ' αὐτῶν φθορίοις.

ιζ. ἀτόκια.

ιη. φθόρια · ἀσπασίας.

ιθ. τίνα προηγεῖται σημεῖα μελλούσης γίνεσθαι φθορᾶς.

κ. ὅπως δεῖ συνεργεῖν τῇ ἀποβολῇ τοῦ φθειρομένου ἐμβρύου.

κα. περὶ τῶν δίμηνα καὶ τρίμηνα φθειρουσῶν.

κβ. κατὰ πόσους τρόπους γίνεται δυστοκία ἐπὶ τῶν παρὰ φύσιν γεννωμένων · ἀσπασίας.

κγ. περὶ ἐμβρυουλκίας καὶ ἐμβρυοτομίας · φιλουμένου.

κδ. περὶ χορίου ἐκλήψεως · φιλουμένου.

κε. περὶ ἐπιμελείας μετὰ τὴν ἐμβρυοτομίαν · ἀσπασίας.

κς. αἰτίαι ἀνδρῶν καὶ γυναικῶν δι' ἃς οὐ παιδοποιοῦσι καὶ θεραπεία καὶ σημεῖα συλλήψεως.

κζ. ψυχροτέρας μήτρας θεραπεία καὶ σημεῖα.

κη. θερμοτέρας μήτρας σημεῖα καὶ ἐπιμέλεια.

κθ. θεραπεία τῶν δι' ὑγρότητα τῆς ὑστέρας μὴ συλλαμβανουσῶν.

λ. θεραπεία τῶν διὰ ξηρότητα τῆς ὑστέρας μὴ συλλαμβανουσῶν.

λα. θεραπεία τῶν ἄλλων διαφόρων διαθέσεων ἐφ' αἷς οὐ κυίσκουσι · καὶ περὶ τῆς διὰ πάχος χυμοῦ τοῦτο πασχουσῶν γυναικῶν · περὶ τῶν διὰ πνευμάτωσιν τῆς μήτρας μὴ συλλαμβανουσῶν · περὶ τῶν μεμυκυίας τὰς ὑστέρας ἐχουσῶν, καὶ περὶ τῶν κεχηνὸς ἐχουσῶν τὸ στόμα τῆς ὑστέρας καὶ διεστραμμένον.

λβ. περὶ τῶν διά τινα τῶν ἀτοκίων φαρμάκων προσαγωγὴν μὴ συλλαμβανουσῶν.

λγ. ἐπιμέλεια ἐφ' ὧν οὐδὲν ὀχληρὸν φαίνεται.

λδ. πόματα · πεσσοὶ · καὶ ὑποθυμιάματα συλληπτικά.

λε. πρὸς τὸ μὴ θρομβοῦσθαι τὸ γάλα ἐν μαστοῖς.

λς. περὶ χονδριάσεως μαστῶν καὶ σπαργανώσεως.

λζ. πρὸς τὰς τῶν μαστῶν φλεγμονάς · φιλουμένου.

λη. πρὸς τὰς σκληρυνομένας φλεγμονὰς μαστῶν · φιλουμένου.

λθ. περὶ ἀποστήματος ἐν μαστοῖς.

μ. περὶ τῶν κατὰ τοὺς μαστοὺς συρίγγων · λεωνίδου.

μα. περὶ τῶν ἐν μαστοῖς φαγεδαινικῶν ἑλκῶν.

μβ. περὶ τῶν ἐν μαστοῖς καρκινωμάτων · ἐκ τῶν ἀρχιγένους καὶ λεωνίδου · καὶ περὶ σημείων τῶν ἡλκωμένων καρκινωμάτων.

μγ. τίνα τῶν καρκινωμάτων, εὐίατα καὶ τίνα ἀνίατα.

μδ. χειρουργία καρκινωμάτων ἐκ τῶν λεωνίδου.

με. μετὰ τὴν ἐκτομὴν ἢ καῦσιν, ἐπιμέλεια.

μς. καρκινωμάτων ἐπιμέλεια τῶν χειρουργίᾳ μὴ ὑποβαλλομένων.

μζ. ἐπιμέλεια τῶν ἀνελκώτων καρκινωδῶν ὄγκων.

μη. ἡλκωμένου καρκίνου ἐπιμέλεια.

μθ. περὶ σκιρώματος μαστοῦ · λεωνίδου.

ν. περὶ τῶν ἐπεχομένων ἐμμήνων · ἐκ τῶν ῥούφου καὶ ἀσπασίας.

να. θεραπεία τῶν διὰ πλείστην θερμότητα μὴ καθαιρομένων · ἐκ τῶν ῥούφου.

νβ. διάγνωσις τῶν ψυχροτέρων ἕξεων καὶ θεραπεία.

νγ. πεσσοὶ αἱμαγωγοί.

νδ. τοῦ φιλοσόφου ἀγωγὸν καταμηνίων.

νε. θεραπεία τῶν διὰ πλείστην πιμελὴν μὴ καθαιρομένων.

νς. θεραπεία τῶν ὑπὸ ἀτροφίας μὴ καθαιρομένων.

νζ. θεραπεία τῶν διὰ μοχθηρίαν χυμῶν μὴ καθαιρομένων.

νη. θεραπεία τῶν διὰ πλησμονὴν χυμῶν μὴ καθαιρομένων.

νθ. θεραπεία τῶν δι' ἑτέρων τόπων κενουμένων δι' αἱμορροίδων ἢ μυκτήρων · καὶ διὰ τοῦτο μὴ καθαιρομένων.

ξ. θεραπεία τῶν δι' ἀργίαν μὴ καθαιρομένων.

ξα. θεραπεία τῶν δι' αἰτίαν τινὰ τῶν περὶ τὴν ὑστέραν μὴ καθαιρομένων.

ξβ. περὶ στραγγῆς καθάρσεως.

ξγ. περὶ ὑπερκαθάσεως.

ξδ. περὶ γυναικείου ῥοῦ ἐκ τῶν ἀρχιγένους.

ξε. θεραπεία τῶν ὑπὸ ῥοῦ ἐρυθροῦ ἐνοχλουμένων.

ξς. ῥοῦ λευκοῦ θεραπεία.

ξζ. περὶ ὑστερικῆς πνιγός.

ξη. παραδείγματα πεσσῶν σκευασίας πρὸς ὑστερικὰς πνίγας · ἐκ τῶν φιλαγρίου.

ξθ. περὶ γονορροίας · σωρανοῦ.

ο. περὶ ἀτονούσης ὑστέρας · τοῦ αὐτοῦ.

οα. περὶ παραλύσεως μήτρας · τοῦ αὐτοῦ.

οβ. περὶ προπτώσεως ὑστέρας · τοῦ αὐτοῦ.

ογ. περὶ παρεγκλίσεως καὶ ἀποστροφῆς καὶ ἀναδρομῆς μήτρας · ἀσπασίας.

οδ. περὶ ἐμπνευματώσεως μήτρας.

οε. περὶ ὑδρωπιώσης μήτρας.

ος. περὶ μύλης · ἥ ἐστι πάθος, ὕδερος ὑπό τινων ὀνομαζόμενον.

οζ. περὶ οἰδήματος μήτρας · σωρανοῦ.

οη. περὶ σατυριάσεως · τοῦ αὐτοῦ.

οθ. περὶ φλεγμονῆς ὑστέρας · φιλουμένου.

π. πεσσὸς ἀνώδυνος.

πα. πεσσὸς ὑπνοποιὸς ἀνώδυνος · σκληρίας πάσης μαλακτικός.

πβ. πεσσὸς ὑπνοποιὸς πρὸς φλεγμονάς.

πγ. πεσσὸς πρὸς φλεγμονὰς καὶ παρεγκλίσεις · ὁ χρυσοῦς.

πδ. περὶ σκίρου καὶ σκιρωμάτων ἐν ὑστέρᾳ · σωρανοῦ.

πε. πεσσὸς πρὸς σκληρίας ὑστέρας.

ος. πεσσὸς μαλακτικὸς ἐπιτετευγμένος.

πζ. πεσσὸς ἐκ τῶν ἀρχιγένους.

πη. ὀριβασίου διὰ δαφνίδων ἐπίθεμα ποιοῦν πρὸς σκληρίας.

πθ. περὶ ἀποστήματος ἐν μήτρᾳ · ἀρχιγένους.

ϟ. ὅπως δεῖ ἐνεργεῖν περὶ τὸ στόμα τῆς μήτρας γενομένου ἀποστήματος.

ϟα. ἐπιμέλεια ἐφ' ὧν σύρρηξις μεταξὺ τῶν ἐντέρων καὶ τοῦ περιτοναίου γέγονεν.

ϟβ. περὶ ἑλκωθείσης μήτρας · ἀρχιγένους.

ϟγ. θεραπεία τῶν ἐν τῇ μήτρᾳ ἀνθρακωδῶν ἑλκῶν.

ϟδ. πρὸς τὰ ἐν μήτρᾳ ἀκάθαρτα ἕλκη · ἀρχιγένους.

ϟε. πρὸς ὑγρὸν φερόμενον ἀπὸ τοῦ γυναικείου αἰδοίου.

ϟς. ἀπουλωτικὸν ἀσκληπιάδου.

ϟζ. περὶ καρκινωμάτων ἐν μήτρᾳ · ἀρχιγένους.

ϟη. περὶ φιμώσεως μήτρας.

ϟθ. περὶ ἀτρήτου ὑστέρας.

ρ. περὶ αἱμορροΐδων ἐν μήτρᾳ · ἐκ τῶν ἀσπασίας.

ρα. περὶ λιθιώσης μήτρας.

ρβ. περὶ τῶν ἐν κύστει λίθων.

ργ. περὶ ὑδροκήλης ἐκ τῶν ἀσπασίας.

ρδ. περὶ βουβωνοκήλης.

ρε. περὶ κιρσοκήλης · ἐκ τῶν ἀσπασίας.

ρς. περὶ νυμφοτομίας · φιλουμένου.

ρζ. περὶ κερκώσεως.

ρη. περὶ θύμων ἐν ὑστέρᾳ καὶ μυρμηκίων καὶ ἀκροχορδόνων φιλουμένου.

ρθ. περὶ κονδυλωμάτων · ἀσπασίας.

ρι. περὶ ῥαγάδων ἐν ὑστέρᾳ.

ρια. περὶ κεγχροειδῶν σκιρωμάτων ἐν μήτρᾳ · ἀσπασίας.

ριβ. περὶ ψωροειδῶν ἐξανθημάτων ἐν ὑστέρᾳ.

ριγ. περὶ ἀποστήματος ἐν τοῖς πτερυγώμασι.

ριδ. πρὸς ἐξομφάλους γυναῖκας.

ριε. πρὸς τὸ μὴ ποιεῖν κοιλίαν ῥαγάδας καὶ μελανίας ἐκ τοκετοῦ · ἀσπασίας.

ρις. νίμμα θαυμάσιον ἀποκαθαῖρον τὴν ὄψιν καὶ λαμπρύνον.

ριζ. σκευασίαι μύρων · μοσχάτων · κονδίτων · οἰνανθαρίων · θυμιαμάτων · καὶ ἑτέρων τινῶν μυρεψικῶν : -ξηρόφρυκτον δ' καλοῦσι βερεδριάς.

ριη. ῥοδάτον ξηρόμυρον.

ριθ. ἄλλο ξηρόμυρον τὸ καλούμενον λευκόφυλλον · ᾧ χρῶνται εἰς τοὺς τραχήλους καὶ τὰς μασχάλας.

ρκ. ὑγρομύρου σκευασία · ᾧ χρῶνται εἰς τὰ ὦτα γυναῖκες.

ρκα. ἐλαίου σαλκὰ σκευασία πολυτελής.

ρκβ. φουλιάτου σκευασία.

ρκγ. σπακάτου σκευασία.

ρκδ. οἰνανθαρίου σκευασία.

ρκε. ἀψινθάτου · ἤτοι ῥοδαψινθάτου ὑγιεινοῦ σκευασία καλλίστη.

ρκς. ῥοδάτου σκευασία.

ρκζ. κονδύτου καθαρτικοῦ σκευασία ἐπὶ τῶν φλεγματικῶν · χρῶ δὲ τούτῳ ἐν χειμῶνι.

ρκη. ἀψινθάτου σκευασία.

ρκθ. μαστιχάτου κυμινιάτου σκευασία.

ρλ. κιτράτου σκευασία.

ρλα. ῥοδομήλου σκευασία.

ρλβ. μουστακίων σκευασία.

ρλγ. γάρου νηστικοῦ σκευασία.

ρλδ. θυμιάματος μοσχάτου σκευασία.

ρλε. θυμιάματος τοῦ βασιλικοῦ σκευασία.
ρλς. θυμιάματος μοσχάτου θεοπέμπτου σκευασία.
ρλζ. θυμιάματος καλοῦ ροδάτου σκευασία.
ρλη. μοσχάτου τοῦ ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ καπνιζομένου σκευασία.
ρλθ. θυμιάματος μυρεψικοῦ καλοῦ σκευασία.
ρμ. θυμιάματος ἐράνου σκευασία.
ρμα. θυμίαμα τῆς κυρίας ῥωμύλης.
ρμβ. θυμίαμα ροδάτον τοῦ ἐμβολάρχου.
ρμγ. θυμίαμα ροδάτον ἐπισκόπου παμφύλου.
ρμδ. θυμίαμα μυρεψικὸν ἡ φικοτύχη.

Aétius a recueilli avec beaucoup de critique tout ce qu'il y avait de plus intéressant dans les médecins qui l'ont précédé : les œuvres d'Hippocrate, de Dioscoride, de Rufus, d'Arétée, d'Archigène, de Soranus, d'Hérodote, de Léonide, de Philomenus, de Philagrius, de Posidonius et d'autres auteurs célèbres, et surtout celles de Galien et d'Oribase, ont servi à la compilation de sa *Synopsis*. Ses livres chirurgicaux, dont le texte n'a pas été encore publié et dont nous avons donné ci-dessus les titres des chapitres, sont très intéressants. Il y fait des réflexions très importantes sur quelques opérations, ce qui nous amène à croire qu'il a exécuté ces opérations par lui-même et qu'il avait une inclination particulière pour la chirurgie. Mais le service le plus important que les écrits d'Aétius nous rendent, est de nous avoir conservé un grand nombre d'extraits d'ouvrages complètement perdus qu'on ne trouve dans aucun autre auteur.

C'est avec beaucoup de raison que Photius (1) fait l'éloge de la *Synopsis* d'Aétius, en la déclarant de beaucoup supérieure à la *Synopsis* d'Oribase, à Eustathe, à Eunapius et à Julien, et au point de vue pratique, bien préférable à la grande collection d'Oribase en 70 livres. Il recommande ardemment la lecture de ce livre à ses contemporains. Selon Boërhave, la *Synopsis* d'Aétius doit être pour le médecin ce que les *Pandectes* de Justinien sont pour le jurisconsulte.

De ce qui précède, on conçoit qu'une publication du texte en-

(1) *Photii Myriobiblon*, éd. Hoeschelius, Rothomagi, 1653, p. 578; *Photii opera omnia*, éd. Migne, t. III, p. 734.

tier d'Aétius est indispensable, en commençant de préférence par ce qui n'a pas été encore publié.

J'ai collationné le VIIe livre d'Aétius, qui traite des maladies des yeux, et une partie du VIe qui traite des maladies des oreilles, sur tous les mss. de la Bibliothèque nationale de Paris et le codex médical 6 de Vienne (17 selon Lambecius). Je me propose de le publier après une collation avec les mss. du Mont-Athos et quelques-uns d'autres bibliothèques.

Manuscrits d'Aétius.

Un grand nombre de manuscrits d'Aétius existent dans les diverses bibliothèques; il y en a dix-sept à la Bibliothèque nationale de Paris : Mss. grecs 1883, 2191 à 2199, 2228, 2230, 2237, 2256; et 630 à 632 du supplément grec, dont cinq sont complets; un à la bibliothèque de la Faculté de médecine à Paris, n° 58 (75), l. IX à XVI; huit au Mont-Athos, dont six à Λαύρα, un à Βατοπέδιον et un à Esphigmenou; un à Patmos; un à Leyde, Voss. 58 f., l. II à VII; un à Leipzig, n° 391, l. IX à XVI; cinq en Angleterre, dont un complet, cod. Th. Philipps 1534, mais qui maintenant se trouve à Berlin; neuf dans la Bibliothèque laurentienne, à Florence, Plut. 75, cod. 2, 5, 7, 10, 12, 13, 18, 20, 21; trois à l'Escurial, n° R-I-12, Φ-I-6, Ψ-IV-14; quatre à la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, n°s 289, 290, 291 complet et 596; un à la bibliothèque apostolique du Vatican, n° 199; trois à Vienne, n° 17 complet, 12, l. IX à XV, et 52 (IV D 24).

En tout 47 mss., dont douze complets. La plupart des autres 54 mss. contiennent, par une heureuse coïncidence, les livres inédits d'Aétius. A côté des mss. du Mont-Athos, les mss. les plus précieux pour une édition d'Aétius sont ceux de Paris.

Manuscrits de Paris.

Ayant étudié attentivement tous les manuscrits d'Aétius de la Bibliothèque nationale de Paris, qui sont au nombre de dix-sept, je me suis persuadé que le manuscrit le plus correct et le plus précieux est :

1° Le codex 2191, l. I-XVI (Fontbl.-Reg. 1848), in-fol., XIVe siècle, papier, 375 fol., qui est assez lisible;

2° Le codex 2192, l. I-XVI (Telleriano-Remensis-Reg. 2687, 2), du XVe siècle, en papier, in-f°, est une copie fidèle du manuscrit 2191, écrite en petits caractères mais bien lisibles. Or, tout ce qui est difficile à lire dans le premier, on peut très bien le corriger par sa copie.

En effet, outre l'identité des textes d'Aétius dans les deux mss., le ms. 2192 contient exactement les mêmes traités que 2191. Le manuscrit 2192, ainsi que le ms. 2191, contient : 1° une *Synopsis* très courte de tous les livres d'Aétius (fos 1-3); 2° les seize livres d'Aétius (fos 3 à 316); 3° *Des poids et des mesures* d'Africain et deux autres petits opuscules sur le même sujet (316 v°-317); 4° une grande partie du VIe livre de Paul d'Égine, ch. 8 (éd. Basileae, 1538, p. 178, l. 45) : ἀνωτέρω τῶν κατὰ φύσιν τριχῶν... jusqu'à la fin du ch. 120 : Περὶ τῆς κατὰ σφυρὸν διαρθρώσεως — δεῖ ποιεῖσθαι χειρισμόν (f° 317 v°);

Après le manuscrit 2191 vient le manuscrit 2193, l. I-XVI (Fontebl.-Reg. 2687) in-4°, XVe siècle, papier, 403 fol., complet. Ce manuscrit correct, bien lisible, est en même temps très précieux pour les diverses variantes qui sont intercalées dans le texte; il offre une grande analogie avec le premier. On peut dire que ces deux manuscrits, 2191 et 2193, ne sont pas des copies, mais de vraies éditions d'Aétius, faites par la collation de plusieurs manuscrits anciens. Et j'ai beaucoup de raisons de croire que ce ne sont pas des copistes ordinaires qui ont écrit ces deux manuscrits, mais des personnes lettrées ayant des connaissances approfondies des sciences médicales.

A la fin, le ms. 2193 contient deux petits traités : Σύνοψις περὶ σφυγμῶν; le copiste croit que ce traité n'est pas de Galien, mais de Rufus d'Ephèse (fos 400-401 v°). — Ἐκ τῶν Ἀφρικανοῦ περὶ σταθμῶν καὶ μέτρων (402-403 v°).

4° Le ms. 2196 (Telleriano-Remensis-Reg. 2686, 2), in-4°, XIe siècle, parchemin, 286 fos, belle main, mais avec beaucoup de fautes d'orthographe, qui quelquefois rendent le sens inintelligible. Il contient les livres IX à XII d'Aétius, le XIIe livre étant incomplet et n'arrivant que jusque vers la fin du chapitre μθ' : Μαλάγματα διάφορα — καθαυτα μείσγιν δὲ τῶ δια των τικων (l. τικτῶν?). Mais avec

toute la profonde ignorance du copiste, ce manuscrit est très précieux, parce que c'est un des plus anciens mss. d'Aétius et qu'il offre beaucoup de variantes qui paraissent plus rapprochées du texte original que les autres mss., l'ignorance du copiste ne lui permettant pas de faire beaucoup de changements sur le texte plus ancien qu'il copiait.

5° Le n° 632 du supplément grec, le 3e vol. du ms. Mynas, appartient au XIe siècle, parchemin, fos 349, belle main, mais avec beaucoup de fautes d'orthographe ; il contient les livres XIII à XIV inclusivement d'Aétius. Le XVIe livre est incomplet, il arrive presque jusqu'à la fin du ch. 77 et s'arrête à la fin de la page avec les mots : πέσσων τὸ βούτυρον καὶ οἱ [μυελοὶ...]. Les chapitres suivants jusqu'à la fin du XVIe livre sont écrits par une main tout à fait récente, celle de M. Mynas.

6° Codex 2228, en partie en papier et du XIVe siècle, et en partie en parchemin et de la fin du XIe siècle, de 248 fos (Fontebl.-Reg. 2702), contient, hors quelques petits traités (1) anonymes ou avec le nom de l'auteur, les livres suivants d'Aétius, tous sur parchemin et du XIe siècle : le Ve, Aétius de febribus (f. 150) ; le VIe (fo 189) dont il manque le dernier chapitre 98 et une partie du ch. 97 ; il arrive jusqu'aux mots : εἰ δέ ποτε ἐμπεφραγμένων τῶν κατὰ τοὺς μυ ... ; une partie du VIIe livre, De oculis, et une partie du VIIIe, De hepatis morbis. Ce manuscrit est très correct et d'une belle main et peut-être le prototype du n° 2191. La seule différence qui existe entre les deux mss., c'est que le n° 2228 emploie la forme analytique des recettes, tandis que le n° 2191 se sert de la forme synthétique.

7° Codex 2199, du XVIe siècle, en papier, de 520 feuillets (Fontebl.-Reg. 2141), contient le Ve livre d'Aétius, le VIe qui est incomplet arrivant jusqu'au chapitre 55 inclusivement. Puis omettant les livres VII et VIII, il contient les livres IX à XIV*a*, XIV*b*, XV.

Ce manuscrit est très lisible mais avec beaucoup de fautes. Il est tout à fait le même que le n° 2228, excepté les fautes d'orthographe. On peut dire sûrement qu'il est copié sur 2228 ou sur le même prototype que ce dernier.

(1) Voir : Henri Omont, *Inventaire sommaire des Manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1887.

8° Codex 2270, du XVe ou XIVe siècle, en papier de 386 feuillets in-8° (Medic.-Reg. 3149), in-8°, d'une belle main et assez correct, contient le XVIe livre d'Aétius (fol. 177 à 230 v°), sous le titre : Γαληνοῦ περὶ γυναικείων παθῶν. Il arrive jusqu'à la fin du chapitre 102 (112 dans le ms. 2191) : Περὶ ψωροειδῶν ἐν ὑστέρᾳ Ἀσπασίας. Γίγνεται δὲ — κυκλαμίνον ῥίζα λεῖα μετὰ μέλιτος. Les derniers 32 chapitres manquent. C'est un manuscrit très important qui offre de bonnes variantes et doit être collationné pour l'édition du XVIe livre.

9° Le ms. 1883 présente une grande analogie avec le n° 2191, probablement copié sur le ms. 21, plut. 75, de Florence. Ce manuscrit du XIVe siècle, papier, 794 f^os (Medic.-Reg. 1847), in-fol., est écrit en grandes lettres d'une belle main, et il est bien lisible ; mais malheureusement la beauté de l'écriture est en raison inverse de l'intelligence du copiste ; il se montre tout à fait ignorant. La base de ce manuscrit paraît avoir été le n° 2191 ; ses propres variantes sont ou des fautes monstrueuses qui rendent le sens tout à fait inintelligible, ou des additions de recettes accumulées d'autres livres d'Aétius ou de Galien et répétées souvent plusieurs fois dans le même chapitre. On pourrait dire justement de ce ms. : ὦ-οῖα κεφαλὴ καὶ ἐγκέφαλον οὐκ ἔχει.

Il contient : 1° Ἀλεξάνδρου Ἀφροδισιέως φυσικῶν ἀπορημάτων καὶ ἰατρικῶν προβλημάτων, ἐκλογαί (f°s 1-29) ; 2° quelques traités de Galien (f°s 29 v° à 66 ; 156 v° à 180 ; 785 v° à 794) ; 3° quelques traités d'Hippocrate (f°s 67 v° à 156) ; 4° la synopsis d'Aétius (f°s 180 v° à 784).

Une autre catégorie de manuscrits sont ceux qui proviennent du prototype utilisé pour l'édition des Aldes ; ce sont des manuscrits remplis de fautes qui rendent le sens inintelligible. Tels sont :

10° Le ms. 2198, l. I-XVI (Fontebl.-Reg. 2140), papier, 533 f., copié à Venise en 1522 par Bernardus Phelicianus, comme il est signé à la fin : « Ταύτην τὴν βίβλον ἔγραψεν ὁ Βερνᾶρδος Φελικιανὸς ὁ κρεμοναῖος, διὰ τῆς φιλίας τοῦ Ἀμβροσίου Λέοντος τοῦ Νολανέως, ἐνετίησι ᾳφκϐ' » ; ce manuscrit provient directement du même prototype que l'imprimé.

11° Les manuscrits 630 et 631 du supplément grec, dont le premier contient le Ier livre (38 f^os), le second, les chapitres κζ'-λζ' (1) et

(1) Au commencement de 631, il existe deux feuilles en parchemin com-

ϟδ'-ϟη' du VIe livre et les livres VII-XII (294 f^os), sont du XIVe siècle et en papier, excepté deux feuilles au commencement du 631 et les feuilles 194 v° à 261 (livre IX) qui sont en parchemin et appartiennent au XIe siècle. Il y a aussi quelques feuilles du XIXe siècle, dont deux dans le VIIe livre. Ce manuscrit a une grande analogie avec l'imprimé. Les chapitres seuls ne correspondent pas.

Selon Ruelle (Ruphus, p. XVIII et XLIII), tous les trois volumes ont été écrits au XIe siècle; et rapportés d'Orient, ils ont été complétés par Mynoïde Mynas. Ce manuscrit (n° 631) offre, dit-il, de continuelles ressemblances avec celui qui a servi de texte à la traduction latine de Janus Cornarius, mais le manuscrit mis en usage par Cornarius ne peut provenir d'un dérivé du n° 631; car ce traducteur donne une phrase omise dans ce ms. (voir Rufus, fragm. 80, § 5, p. 383).

12° Ms. 2194, du XVe siècle, en papier, de 464 fol., in-4° (Fontebl.-Reg.) contient les livres V-XIV (fol. 3-400; il a comme base le même prototype que le texte imprimé, mais c'est plutôt un extrait qu'une copie d'Aétius. Vers la fin il contient quelques petits traités, dont voici les titres : Αὗται αἱ ἀντίδοτοι ἐμετεγλωττίσθησαν ἐκ τῶν περσῶν εἰς τὴν ἑλλάδα παρὰ κωνσταντίνου (vivait vers la fin du XIIIe siècle) ἰατροῦ τοῦ μελιτινιώτου ἐν Κωνσταντινοπόλει (f°s 400 v° à 403 v°); Ἀρχὴ τὰ περὶ γλυκυσμάτων · ἤ τζουαρισίων [Κωνσταντίνου?] (403 v° à 404 v°); Δυναμερὸν σὺν θεῷ ἁγίῳ περιέχον ἀντιδότους, τροχίσκους. κοκκία. σκευασίας, ζουλάπ[ια], εἰλίγματα καὶ ἀπὸ περσ[ικοῦ], après cela la table des chapitres, puis vient le titre anonyme : Σύνοψις περὶ βοηθημάτων καὶ τοῦ τρόπου τῆς δόσεως αὐτῶν μετὰ τῶν ἰδίων προπομάτων ὁμοίως καὶ περὶ ἐλιγμάτων καὶ τροχίσκων καὶ περὶ ἐλαιῶν καὶ ἐμπλάστρων καὶ τῶν λοιπῶν καταποτίων τε καὶ τῶν ἄλλων (f°s 405 à 461 v°); Anonyme : Δυναμερὸν ξενωνικὸν διὰ πείρας, avec table (f°s 441 à 447 v°); Ξενωνικά, avec table (448 à 450 v°); Θεραπεία ἀπὸ διαφόρων ἰατρικῶν βιβλίων περσικῶν avec table (f°s 450 v° à 453 v°); Βιβλίον περιέχον συνθέσεις συναχθὲν καὶ πειραθὲν παρὰ εὐφημίου σικελοῦ τοῦ θαυμασιωτάτου καὶ φιλίπου ξηροῦ τοῦ

mençant : καὶ ὀσφραντὰ δὲ προσάγειν · καστόριον · ὀποπάνακα *(sic)* · ... κζ' Περὶ παραλύσεως ἐκ τῶν ἀρχιγένους .... [λζ'] Περὶ σπασμῶν ἢ τετάνων .... Περὶ τετάνου ἢ σπασμοῦ ἐκ τῶν ἀρχιγένους .... et finit à la fin de la page avec les mots : χαλᾶν καὶ διαφορεῖν δυνάμενα, σὺν τῷ παρηγορεῖν, μάλ.... C'est un fragment du VIe livre, du milieu du ch. 26 au milieu du ch. 37.

ῥιγινοῦ τῶν θαυμασίων ἰατρῶν, sans table et sans chapitres (f°s 454 à 464 v°).

13° Le manuscrit 2230 du XIVe siècle, Bombycinus, de 220 feuillets (Colbert, 3018), contient, entre autres, le Ve livre d'Aétius Περὶ τῆς τῶν πυρετῶν διαγνώστεως καὶ θεραπείας, avec table des chapitres (fol. 155), et le VIIIe livre qui suit sans table de chapitres, Ἀρχῆ (*sic*) τοῦ ἡ λόγου ἀετίου ἀμιδινοῦ · πρὸς τὰς τῶν ὀφρύων διακοσμήσεις.

13° Le ms. 2256, du XVe siècle, en papier de 626 feuillets, in-8° (Reg. 3140, 2), collection de Demetrius Pepagomenos (1) contient les deux premiers livres d'Aétius : Ἀετίου ἀμιδηνοῦ κόμητος τοῦ ὀψικίου σύνοψις τῶν ἁπλῶν τοῦ γαληνοῦ φαρμάκων λόγος ά, sans table (34); — Τοῦ αὐτοῦ ἐκτῶν ἁπλῶν φαρμάκων καὶ περὶ τροφῶν δυνάμεων λόγος ϛ', avec table (91 à 142).

15° Le ms. 2237, du XIVe siècle, en parchemin, de 319 feuillets, in-4° (Fontebl-Reg. 2704), contient un abrégé des livres IV à X d'Aétius; du VIIe livre, il n'existe que la table; du Ve, la table et les chapitres 82 à 92 (fol. 163 à 315).

16° Codex 2195, Bombycinus, XIIIe siècle, belle main, 483 f^os in 4° (Fontebl.-Reg. 2688), contient les livres d'Aétius V à VIII (1 à 467 v°) et le traité Γαληνοῦ πρὸς πίσωνα περὶ τῆς θηριακῆς, déjà publié (éd. Kühn, t. XIV, p. 210 à 294). Ce manuscrit provient directement ou indirectement du même prototype que l'imprimé.

17° Codex 2197, XVIe siècle, papier, 196 f^os in4° (Teller.-Rem.-Reg. 2686, 3), contient les livres d'Aétius XIII à XVI. Ce ms. est très fautif et très difficile à lire en plusieurs endroits, l'encre s'étalant à cause de la mauvaise qualité du papier.

18° Un manuscrit existe aussi dans la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, n° 58 [76], XVIe-XVIIe siècles, papier, 612 f^os in-4°. Contient les livres d'Aétius IX-XVI (1-603); un traité anonyme, Synopsis de Pulsibus (603-609); et Des poids et des mesures, extrait d'Africain.

Mss. d'Aétius à Leyde.

Le ms. 58 du fond grec de Vossius, à Leyde, in-fol. en papier

(1) Voir : Articie *Actuarius*, XVIII, a, 2, la description de cette collection.

de soie (in charta serica), contient les livres II à VIII inclusivement d'Aétius, Ἀετίου Ἀμιδηνοῦ κόμητος τοῦ Ὀψικίου ; — Γαληνοῦ πρὸς Πίσωνα περὶ θηριακῆς ; — et le Ier livre De materia medica de Dioscoride. Des. Περὶ αἱματίτου λίθου (1).

Mss. d'Aétius à Leipzig.

Le ms. 391, du XVIIIe siècle, en papier, de la bibliothèque de la ville, à Leipzig, contient les huit derniers livres d'Aétius avec des notes à la marge. Il est écrit sur papier français de la fabrique de I. Cusson et d'une main française, comme l'indiquent les mots 20e cayer, 21e cayer, etc. (2). Peut-être est-ce une copie d'un des manuscrits de Paris. Weigel l'avait fait transcrire tout entier et on trouve une partie de cette copie dans les papiers de Dietz.

Manuscrits d'Angleterre.

1° Cod. Phil. MDXXXIV (col. Meerm. CCXXIX) ; fin du XVIe siècle, papier, 2 vol. in-4°, 536 p., à Middlehill. Contient les XVI livres d'Aétius ; et, selon Daremberg (Notices, p. 150), il a la plus grande analogie avec le ms. 2191 de Paris ; mais « le copiste, dit-il, habile calligraphe, s'est montré du reste fort ignorant ».

2° Codex canonicianus CIX ; fin du XVe siècle, in-4°, papier, belle main, 397 folios, de la Bodléienne à Oxford. Contient les huit derniers livres d'Aétius, IX-XVI, et finit au chap. XVIII du XVIe livre. Selon Daremberg (Notices, p. 115), il a la plus grande analogie avec le ms. 2191 de Paris et il paraît avoir été copié sur le ms. 21, plut. 75 de la Bibliothèque Laurentienne, à Florence.

3° Bibliothèque de la Société de médecine de Londres, XVIe siècle, in-f°, papier, bonne main. Contient les livres IX à XV inclusivement d'Aétius.

4° Cod. Laud. LX (Bodl. DCCXLIX), XVIe siècle, in-f°, papier,

(1) Cat. Bibl. universitatis Lugduno-Bataviae, 1716, in-fol., p. 394.

(2) Aem. G. Robertus Naumann, Cat. librorum manuscriptorum qui in bibl. senatoria civitatis Lipsiensis asservantur, Grimmae, 1838, in-4, p. 126. — Voir aussi : Daremberg, Rapport... p. 15.

201 f^os^, à Oxford. Contient les livres IX à XII d'Aétius, le XIIe livre étant incomplet (jusqu'au commencement du ch. 42 : Μάλαγμα λευκοίου), et à la fin le copiste a écrit : Ἐν τῷ παλαιῷ ἀντιγράφῳ μέχρι τοῦδε εὕρηται (Dar., Notices, p. 100). Très probablement, c'est une copie du ms. 2196 de Paris.

5° Le Cod. Roe. XIV (CCLX Bodl.) d'Oxford, xve siècle, papier, grand in-4°, 305 folios, contient le XIIe livre d'Aétius, f°s 282 (1).

5° Cod. Baroc. LXXXVIII, à Oxford; xvie siècle, in-4°, papier, 174 f^os^. Collection de médecine en 708 chapitres; elle contient, en extraits plutôt, les livres d'Aétius : I dans les ch. 475 à 635; II dans les ch. 636 à 702; V, VI et une partie du IIIe, f°s 109 v° et suivants.

6° « 2157. Aetii Amideni opera omnia. » Il existe entre les mss. d'Isaac Vossius (2) à Leyde.

Manuscrits grecs d'Aétius de la Bibliothèque Laurentienne, à Florence.

1° Plut. LXXV, cod. XXI, in-4°, xiiie siècle ou selon Daremberg xive, parchemin, f°s 256, caractères fins avec des abréviations. Contient les derniers huit livres d'Aétius, IX à XVI, fol. 1 à 251 (3). Les feuilles 17 à 58 du IXe livre, les premières six feuilles du Xe livre, f° 59 à 64, et quatre feuilles du XVe livre sont suppléées par une main récente, fort expérimentée. Selon Daremberg, qui a collationné ce manuscrit pour le XIe livre, il concorde, en général, avec les mss. secondaires et rarement avec l'excellent ms. 2196 de Paris et « les leçons qui sont propres au manuscrit 21 de Florence n'ont presque aucune valeur ». Ruelle trouve avec raison cette appréciation très sévère et il cite plusieurs leçons de ce ms., dignes d'être adoptées (4).

2° Plut. LXXV, cod. II, papier (Bombycinus), in-4°, xive siècle, f°s 309; fort corrompu par les teignes et l'humidité, le commencement et la fin sont suppléés par une main plus récente et quel-

(1) Daremberg, Not., p. 52.
(2) Montfaucon, Bibl. mss., p. 675, e.
(3) Bandini, Cat. Bibl. Laurent., Florentiae, 1770, f°, t. III, p. 169.
(4) Ruphus, éd. Daremberg et Ruelle, p. 558.

ques petites notes écrites à la marge ont été coupées. Contient sept livres d'Aétius, de IX à XV (1).

3° Plut. LXXV, cod. XVIII, papier, XIVe siècle, in-4°, f°s 278, copié par Joannicius; les dernières 38 feuilles ont été suppléées par une main très récente. Contient cinq livres d'Aétius, de IX à XIII (2).

4° Plut. LXXV, cod. VII, parchemin, XIVe siècle, in-f°, f°s 244, copié par Joannicius. Contient quatre livres d'Aétius de XIII à XVI, f°s 1 à 213 v°, et sept autres petits traités ou extraits, parmi lesquelles, f°s 225 v° à 237 : Σευήρου ἰατροσοφιστοῦ περὶ ἐνετήρων ἤτοι κλυστήρων (3).

5° Plut. LXXV, cod. X, papier (Bombycinus), XIIIe siècle quant à Aétius, quant aux autres traités XVe siècle, in-4°, f°s 134, mutilé au commencement. Contient le dernier chapitre du IXe livre, les Xe, XIe livres et les premiers 49 chapitres du XIIe livre, écrits d'une main très élégante, f°s 55 à 134 (4).

6° Plut. LXXV, cod. XIII, papier, in-f°, XVe siècle, très belle main, f°s 149. Contient trois livres d'Aétius, XIVe, XVe et XVIe, f°s 1 à 120 v° (5).

7° Plut. LXXV, cod. XX, parchemin, XIVe siècle, in-4°, f°s 253, copié par Joannicius; les sept dernières feuilles ont été suppléées par une main plus récente. Contient les cinq premiers livres d'Aétius (6).

8° Plut. LXXV, cod. V, papier (Bombycinus), in-f°, XIVe siècle, f°s 315, en caractères fort entortillés et difficiles à lire. Contient les livres VI, VII et VIII, f°s 1 à 151; puis quelques extraits des IIe et IIIe livres, f°s 151 v° à 155 (7).

9° Plut. LXXV, cod. XII, papier, in-f°, XVe siècle, très belle main, la même que cod. XIII, f°s 102. Contient les trois premiers livres d'Aétius (8).

(1) Bandini, Cat. Bibl. Laur., t. III, p. 139.
(2) L. c., t. III, p. 166.
(3) L. c., t. III, p. 151.
(4) Bandini, t. III, p. 156.
(5) Bandini, t. III, p. 160.
(6) L. c., t. III, p. 168.
(7) L. c., t. III, p. 146.
(8) L. c., t. III, p. 159.

Manuscrits de la bibliothèque de l'Escurial.

1° Manuscrit grec, R.-I.-12 ou n° 12 du catalogue de Miller (p. 5), in-fol. de 319 feuillets en papier, et du commencement du xve siècle. Contient les huit derniers livres d'Aétius, dont le IXe est acéphale, et ne commence qu'au IIe chapitre (1), et les *Questions naturelles d'Alexandre d'Aphrodisie,* incomplet à la fin (2).

2° Manuscrit grec, Φ.-I.-6 ou n° 181 du catalogue de Miller (p. 143), in-fol. en papier de 427 feuillets, et du xvie siècle. Contient les huit derniers livres, IX à XVI (3).

3° Le manuscrit grec, Ψ.-IV.-14 ou n° 484 du catalogue de Miller (p. 448), in-4° de 371 feuillets, en papier de coton et du xve siècle. Contient cinq livres d'Aétius, de II à VI. Il règne un grand désordre dans la disposition des feuillets (4). Selon Ch. Graux (5), ce manuscrit fut terminé le 21 août 1298, puisqu'on y lit en haut du fol. 560 (peut-être du fol. 360?, si le ms. n'a que 371 feuillets), de première main, cette souscription : Ἐτελειώθη τὸ παρὸν βιβλίον μηνὸς αὐγούστου κά ἔτους, ͵ϛως', ἰνδ. ιά.

Mss. de Venise.

Dans la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, il existe quatre manuscrits d'Aétius (6) :

1° Le codex médical CCXCI (291) du xve siècle, de 450 feuillets en papier in-4°. Contient les seize livres d'Aétius.

2° Le codex médical CCXC (290) du xve siècle, de 305 feuillets en parchemin in-4°. Contient les neuf derniers livres d'Aétius.

(1) Voir aussi Fabricius, *Bibl. gr.*, t. IX, p. 232; et Pluer, *Voyage en Espagne* (en allemand), p. 155.

(2) Voir Fabricius, t. V, p. 661.

(3) Voir : Fabric. *Bibl. gr.*, éd. Harless, t. IX, p. 232; Pluer, p. 155; et Clarck, p. 394.

(4) Voir Fabricius, VII, p. 232; et Pluer, p. 155.

(5) *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial,* Paris, 1880, p. 401.

(6) Ant. M. Zanetti, *Graeca D. Marci bibliotheca,* 1740, in-fol., p. 138 et 312.

3° Le codex médical CCLXXXIX (289) du xve siècle, de 334 feuillets en papier in-4°. Contient les sept premiers livres d'Aétius, qui y est appelé Comes Opsichii.

4° Le codex médical DXCVI (596) du xve siècle, de 280 feuillets en papier in-fol. petit. Contient les huit premiers livres d'Aétius. Au commencement, il est noté : Liber Dominici Grimani Card. S. Marci.

Mss. du Vatican.

Le ms. 199 de la Bibliothèque apostolique du Vatican, du xiiie siècle, in-fol. en parchemin et papier de soie, de 475 fol., contient, entre autres, les onze premiers livres d'Aétius, excepté le septième, fol. 101 à 448 (1).

Dans la Bibliothèque du Vatican, il existe encore un manuscrit d'Aétius, selon les catalogues manuscrits de la Bibliotheca Vaticana qui existent à Paris : Ms. grec 3073, fol. 50, du xvie siècle, 'Αετίου (Λετίου ms.) ἀμιδινοῦ κόμιτος τοῦ ὀψικίου βιβλίον ἰατρικόν ; et ms. grec 3062, fol. 12, du xvie siècle, 'Αετίου βιβλίον ἰατρικόν ; et fol. 82 v°. 'Αετίου (Λετίου ms.) ἀμιδινοῦ κόμιτος τοῦ ὀψικίου βιβλίον ἰατρικόν. Ce qui est très curieux, c'est que tous les deux catalogues portent Λετίου au lieu de 'Αετίου, et que le n° 3062 qui suit l'ordre alphabétique, dans la lettre Α, porte 'Αετίου, tandis que dans la lettre Λ, il porte Λετίου ; mais le mot ἀμιδινοῦ qui y est ajouté nous indique clairement qu'il s'agit d'Aétius.

Mss. de Vienne.

1° Cod. médical VI ou selon Lambecius XVII (t. VI, p. 102), papier, très ancien, en bons caractères, in-fol., f°s 272. Contient tous les seize livres d'Aétius, divisés en quatre *tetrabiblos*. Selon Lambecius, par la collation de ce ms., on peut non seulement corriger et éclairer l'édition d'Alde dans beaucoup de passages, mais aussi publier tous les huit derniers livres intégralement.

(1) Stevenson, *Bibliotheca apostolica Vaticana*, Romae 1885, in-4°, p. 100.

2° Cod. médical XII (IV, D, 19) selon Lambecius, Codex mistus Medicus graecus XVIII (t. VI, p. 103), papier, XVIe siècle, in-fol., mutilé au commencement et à la fin, f°s 269. Contient les livres IX à XV d'Aétius et peut être utile pour compléter l'édition d'Aétius.

3° Cod. med. LII (IV, D. 24), du XVIe siècle, mauvais caractère.

Manuscrit du Mont-Athos.

Dans les diverses bibliothèques du Mont-Athos, il existe huit mss. d'Aétius :

1° Dans la Bibliothèque de Vatopédi il existe un ms. du XIVe siècle en papier in-fol., d'une écriture qui ne porte pas les points sur les *i*. Il contient les 16 livres d'Aétius sauf le VIe et le VIIIe, quelque chose vers la fin, et l'index du commencement. Vers la fin, deux pages détachées contiennent quelques idées sur les organes de la respiration et sur le battement du cœur. — Dans le même ms., se trouve un très court lexique botanique : Ἀβρότονον, ἡ λεγομένη μελιτινὴ · ἁγνός ἐστιν ἡ ἰδιωτικῶς λεγομένη κάπιτζα · ἄγρωστις... Voir suppl. grec de Paris, 754, fol. 162. Selon Minas (1), le ms. de Sainte-Laure est plus complet que le ms. Δ de Vatopédi qui est plus court, ce dont Photius aussi a fait mention. Enfin Minas croit que le ms. de Vatopédi a servi comme modèle à l'édition d'Aétius.

2° Dans la bibliothèque d'Esphigmenou, il existe un ms. 41, du XVe siècle, en papier in-4°, qui, entre autres écrits médicaux, contient : Ἀετίου κόμητος τοῦ ὀψικίου σύνοψις περὶ τῆς ἐκ τῶν οὔρων σημειώσεως; en six pages. Voir suppl. grec de Paris 675, fol. 83 v° (2).

3° Dans les bibliothèques de sainte Laure, il se trouve six mss. d'Aétius, dont trois dans la *grande Bibliothèque;* voir suppl. grec de Paris 675, fol. 192, 194, 199, 216, 217 et 217 v°.

a. Ms. 12°, du XIVe siècle, en papier in-fol., incomplet, contient les livres VIII à XIII d'Aétius, Ἀετίου ὀρφικίου.

(1) Γαληνοῦ Εἰσαγωγὴ διαλεκτικὴ ὑπὸ Μένωος Μηνᾶ, Paris, 1884, p. ογ'.

(2) Dans le catalogue manuscrit du Mont-Athos dressé par M. Lambros, qui a eu la bonté de me le prêter, je n'ai pu trouver ce manuscrit.

b. Ms. 22, du xve siècle, en papier in-4°, contient le XIIe livre : Ἀετίου ἀμηδηνοῦ κόμητος τοῦ ὀψικίου λόγος ιβος.

c. Ms. 46, du xiiie siècle, en papier, in-fol., incomplet, contient les livres I à VIII d'Aétius. Le Ier livre incomplet se termine à ὤκιμον. Le volume finit à la feuille 64, les 4 dernières feuilles sont piquées de vers et pourries.

d. Ms. Δ de la *grande Bibliothèque,* gros volume, écrit en ϛλμέ ou 1395, papier. Contient les livres I à XVI d'Aétius, sous le titre : Ἀετίου ἀμηδηνοῦ σύνοψις τῶν τριῶν βιβλίων ὀριβασίου λ..... ἐκ τοῦ πρὸς ἰουλιανὸν καὶ τοῦ πρὸς εὐστάθιον καὶ τοῦ πρὸς εὐσυνόπτιον (?) καὶ ἐκ τῶν θεραπευτικῶν βιβλίων γαληνοῦ καὶ ἀρχιγένους καὶ φίλωνος καὶ ἑτέρων τινῶν ἀρχαίων ἐπισήμων.

e. Ms. E de la *gr. Bibl.,* en papier, petit in-fol., contient les livres II à XVI d'Aétius, le xvie livre étant incomplet à la fin, comme abîmé.

f. Ms. ΣΤ de la *gr. Bibl.,* du xiiie siècle, en papier in-8°, contient le XVIe livre d'Aétius.

Manuscrit de Patmos.

Dans la bibliothèque du couvent de Patmos, il existe un ms. σοζ', du xviie siècle, de 186 feuillets in-4°, mutilé au commencement et à la fin, qui contient quatre livres d'Aétius et appartenait au maître de l'école de Patmos, Γεράσιμος ὁ ὑψωμαθαῖος, comme il l'a noté lui-même (1).

Le ms. φό, xviiie siècle, de 132 fol. in-4°, de la même bibliothèque contient : *a*) Le traité des aliments de Michel Psellus ; *b*) Προγνωστικὰ μυστηριώδη Ἱπποκράτους ; *c*) Ἐκ τοῦ Γαληνοῦ, Ἱπποκράτους, Μελετίου τοῦ σοφοῦ, ἔτι δὲ καὶ ἐκ τοῦ ξενῶνος (l. c., p. 239).

Deux médecins érudits, Weigel (2) et Dietz (3), se sont occupés de préparer une édition d'Aétius. Malheureusement tous les deux

(1) Voir : Ἰωάννης Σαρελλίων, Πατμιακὴ Βιβλιοθήκη, Athènes, 1890, p. 143 (sous presse).

(2) Daremberg, *Oribase,* t. I, p. xxxvii.

(3) *Gelehrte Anzeigen* de l'Académie de Munich, 1839, n° 154 et suivant : *Notice sur la vie et les travaux de Dietz.*

sont morts sans avoir réalisé leur projet. On pourrait peut-être profiter de leurs collations, en consultant les variantes recueillies par eux. Feu le docteur Dietz, dans une lettre écrite de Paris le 20 mars 1831 à son ami J. G. K., s'exprime ainsi : « *Was glauben sie wohl? Ich will mit'dem Aëtius anfangen, in vier Bændchen. Weigels Apparat dazu ist mir gleichgültig; doch erwarte ich Antwort von ihm. Er hat nur den miserablen Vindobonensis...* » Dietz a collationné le manuscrit de Paris 2191, comme l'indique une note de sa propre main sur le 1er feuillet de ce manuscrit : « Et Aetii libros XVI et Pauli librum VI cum apographis meis et impressis exemplaribus contuli. Fridericus Dietz. Dr. Med. Regimontanus. Aug. 17. 1831. »

Daremberg (1) dit avec raison que les copistes modernes ont fait systématiquement subir des modifications au texte primitif d'Aétius, cherchant un style plus à la portée de leurs lecteurs, et qu'il faut, à cause de ce fait, rechercher avec beaucoup de soin les anciens manuscrits. J'ai aussi constaté ce fait par mes propres recherches, mais ce n'est pas une règle générale ; parmi les copistes modernes, il y a des médecins érudits qui, ayant à leur disposition plusieurs manuscrits anciens, ont fait de vraies éditions, en les collationnant et en acceptant les gloses les plus correctes ; tels sont les deux manuscrits de Paris, nos 2191 et 2193, que je crois très précieux.

Daremberg (2) dit avec raison : « Mais je ne connais point de manuscrit qu'on puisse comparer pour la correction à nos manuscrits 2191, 2193, 2196 et 2237. »

D'après ce que nous venons de dire, pour faire une édition d'Aétius, il faut copier le texte magnifique et très correct du n° 2191 de Paris et le constituer définitivement, en le collationnant avec le ms. 2193 et avec les plus anciens mss. nos 2196, 2228, 632 du supplément grec de Paris et avec les deux mss. du Mont-Athos.

G.-A. Costomiris.

(1) Daremberg, *Oribase*, t. I, p. xxxvii.

(2) Daremberg, *Résumé d'un voyage médico-littéraire en Angleterre*, p. 7 ; *Gazette médicale de Paris*, 4 novembre 1848.

JACQUES D'ÉDESSE

ET CLAUDE PTOLÉMÉE

Jacques, évêque d'Édesse, polygraphe copieux, mourut le 5 juin 708, en écrivant les dernières pages d'un *Hexaméron,* ou Tableau des six jours de la création. C'est une véritable encyclopédie de la science du temps, et M. l'abbé Martin a rendu un réel service en en publiant une analyse étendue, avec nombre de citations (1). L'évêque d'Édesse avait beaucoup lu et son livre, qui reflète ses lectures sur tous les ordres de sciences, peut par suite nous éclairer indirectement sur la littérature scientifique du temps.

Le troisième livre de l'*Hexaméron* traite « de la terre, des mers, des golfes, des îles, des lacs, des fleuves, des montagnes célèbres ; des semences, des racines et des arbres que Dieu fit pousser sur la terre ». Dans ce livre où Jacques d'Édesse aborde tour à tour la géologie, la géographie, la botanique, il n'indique ses sources d'une façon nette qu'une seule fois : il cite dans la partie botanique « Thomas le Stylite, originaire de Benchamech, lequel a décrit les semences, les plantes et le reste » (2). Pour la géographie il renvoie vaguement « *aux anciens, à ceux qui se sont occupés de la terre, ceux qui l'ont parcourue et qui l'ont décrite.* » M. l'abbé Martin croit que ces écrivains étaient en majeure partie des Grecs, mais que plusieurs des ouvrages utilisés par Jacques étaient aussi rédigés en syriaque, peut-être même en d'autres langues (p. 424).

Le savant éditeur reproduit le texte d'un long extrait géographique, dont il donne la traduction et en partie l'analyse. Il di-

(1) *Journal asiatique,* 1888, II, 155-219, 401-490.

(2) *Journal asiatique,* t. I, p. 425.

vise cet extrait en quatorze paragraphes, ayant rapport aux mers (1-4), aux îles (5-7), à la division du monde en trois parties (8), aux montagnes (9-12), aux divisions de chacune des trois parties du monde (12-14). A la suite de ces extraits, qui contiennent de longues listes de noms géographiques souvent étranges, M. l'abbé Martin ajoute : « Ce n'est là qu'une partie des renseignements « géographiques qu'on pourrait extraire de l'*Hexaméron* de Jac- « ques d'Édesse, mais on voit qu'à eux seuls ils donnent à cet ou- « vrage quelque importance ; nous ne doutons pas que ces détails « ne soient appréciés des spécialistes. Ils prouvent que les anciens « connaissaient l'intérieur de l'Afrique mieux que nous ne l'avons « fait jusqu'à ces dernières années. On a remarqué, en effet, que « Jacques d'Édesse nomme des fleuves, des lacs et des monta- « gnes en assez grand nombre du centre de l'Afrique. Je soup- « çonne que dans sa jeunesse il visita l'Éthiopie » (p. 453).

La perspective qu'ouvrent ces lignes de l'abbé Martin serait bien séduisante pour les historiens de la géographie. Mais avant de la suivre, il sera bon de déterminer en quoi Jacques d'Édesse diffère de Ptolémée pour juger de l'apport nouveau. Prenons donc le dernier paragraphe, celui qui contient la liste des pays de la troisième partie du monde, de l'Asie, et mettons en face la liste de Ptolémée. Nous donnons la transcription syriaque en valeur phonétique au lieu de reproduire simplement la transcription romaine de M. l'abbé Martin, parce que nous remarquons plusieurs fois entre le texte et la transcription du savant éditeur des divergences graves et telles que nous ne savons lequel des deux a raison, du texte ou de la transcription. Nous imaginons que le texte a été reproduit fidèlement et que les distractions ont porté seulement sur la transcription ou l'impression (1).

Bîtûnîâ	Πόντου καὶ Βιθυνίας
Asîâ	Τῆς ἰδίως καλουμένης Ἀσίας
Lûqîâ	Λυκίας
Gâlâtîâ	Γαλατίας
Pamfûlîâ	Παμφυλίας

(1) Dans ces cas de divergences nous ajoutons entre parenthèse la transcription de M. l'abbé Martin.

Qâpâdoqîâ	Καππαδοκίας
(Petite) *Armanîâ*	Ἀρμενίας μικρᾶς
Qîlîkîâ	Κιλικίας
Sarmâtîâ	Σαρματίας τῆς ἐν Ἀσίᾳ
Qolkîs	Κολχίδος
Ibarîâ	Ἰβηρίας
Albânîâ	Αλβανίας
(Grande) *Armanîâ*	Ἀρμενίας μεγάλης
(Ile de) *Qûpros*	Κύπρου
Sûrîâ	Συρίας κοίλης
Iûdââ ou *Pâlâstinê*	Παλαιστίνης Ἰουδαίας
Arabîâ Pâtrââ	Ἀραβίας Πετραίας
Mâsopotâmîâ	Μεσοποταμίας
Arâbîâ (déserte)	Ἀραβίας ἐρήμου
Bâbûlonîâ	Βαβυλωνίας
Asûrîâ ou *Atûr*	Ἀσσυρίας
Mêdîâ	Μηδίας
Sûsîânî	Σουσιανῆς
Pârsîs	Περσίδος
Pârtîâ	Παρθίας
Qârmânîâ (déserte)	Καραμανίας ἐρήμου
Ârabîâ (heureuse)	Ἀραβίας εὐδαίμονος
Hûrqanîâ	Ὑρκανίας
Mârgîânî	Μαργιανῆς
Bâqtrîânî	Βακτριανῆς
Sogdîânû	Σογδιανῶν
Sâqâ (Saqou)	Σακῶν
Sqûtîâ (en deçà de l'Imâôs)	Σκυθίας τῆς ἐντὸς Ἰμάου ὄρους
	Σκυθίας τῆς ἐκτὸς Ἰμάου ὄρους
Sîrîqî ou pays des *Shîrîâ*	Σηρικῆς
Arîâ ou *Harîû*	Ἀρείας
Pâropanîsadâ	Παροπανισαδῶν
Dârângânî (Drangiane)	Δραγγιανῆς
Arâqosîâ	Ἀραχωσίας
Gâdrosîâ	Γεδρωσίας
Diverses *Indîâ*, à savoir :	
L'Indîqî en deçà du Gange	Ἰνδικῆς τῆς ἐντὸς Γάγγου ποταμοῦ
L'Indîqî au-delà du Gange	Ἰνδικῆς τῆς ἐκτὸς Γάγγου ποταμοῦ

Le pays des *Tsînîâ* (Chinois)	Σινῶν
Et l'île de *Tâprobânî*	Ταπροβάνης

On voit que les deux listes coïncident non seulement dans les termes, mais ce qui est encore plus caractéristique, dans la succession des termes : nous concluons qu'ici au moins Jacques d'Édesse ne fait que reproduire fidèlement Ptolémée. La seule différence c'est que Jacques ou le copiste a oublié la Scythie au-delà de l'Imaüs, à moins que le manuscrit grec sur lequel traduisait Jacques eût déjà cette lacune.

Cette concordance frappante nous conduit assez naturellement à nous demander si Ptolémée ne serait pas la base de toute la géographie de Jacques d'Édesse. Toute l'originalité de Jacques disparaîtrait donc : mais sa géographie n'en garderait pas moins une certaine importance, quoique d'un ordre tout différent, car le texte publié par M. l'abbé Martin refléterait un texte de Ptolémée plus ancien de trois siècles que le plus ancien manuscrit de Ptolémée connu. En effet, le manuscrit du Mont-Athos, le plus ancien connu, date de la fin du XIIe siècle : or, d'autre part, M. l'abbé Martin nous assure que le manuscrit de l'*Hexaméron* est daté de l'an 837 de notre ère, ce qui fait trois siècles et plus entre les deux documents. On sait combien les noms propres sont déformés dans nos manuscrits de Ptolémée; une transcription, tellement plus ancienne, doit pouvoir apporter quelques secours à la restitution des formes et permettre en tout cas de remonter au manuscrit de 708, celui qu'avait sous les yeux Jacques d'Édesse; il faudra se rappeler pourtant que nous n'avons sans doute pas la transcription même de Jacques, et que de 708 à 837 les copistes syriaques ont pu et dû apporter leur contingent d'erreurs.

L'énumération des régions de la Lybie offre la même concordance, sauf quelques lacunes dans Jacques :

Morîtânîâ	Μαυριτανία Τιγγιτανή
Qâsârnîsîâ	Μαυριτανία Καισαρηνσία
Afrîqâ	Ἀφρική
Qûrînâqî	Κυρηναϊκή
Agûptos	Μαρμαρικῆς, Λιβύης καὶ Αἰγύπτου περιοσμός

Lîbûât	Λιβύης τῆς ἐντὸς
Atîopîâ au-dessous de l'Égypte.	Αἰθιοπίας τῆς ὑπὸ Αἴγυπτον
Atîopîâ extérieure, autrement dite *Isûmbâ*	Μερόης νήσου τῆς ἐντὸς Αἰθιοπίας

Jacques a fondu Méroé et l'Éthiopie extérieure (lire ἐκτός : car *Isûmbâ* semble être la transcription d'Axoum Ἀὐξούμη.

Même concordance dans la liste des régions d'Europe. Mais le scribe syriaque a transcrit Gaule *Bâlîtîqî* (1) pour Βελγικῆς, *Anânogâ Mâtânaçtâ* pour Ἰαζύγων Μεταναστῶν. Jacques après *Mâtânastâ* ajoute « ou Maglanâ » que je ne retrouve pas dans Ptolémée.

Je n'entreprendrai pas l'examen suivi de tout le texte : pour le faire avec profit, il faudrait à la fois connaître le syriaque et avoir fait une étude spéciale de Ptolémée, conditions que je ne remplis ni l'une ni l'autre. Je me contente de passer la revue des montagnes d'Asie (§ 11).

Dans l'Asie propre (Ptolémée V, 2) :

Idî	Ἴδη
Qîlâon	Κίμαιον ἢ Κίμων ὄρος
Tîmnon	Τῆμνον
Dîndûm[*o*]*s*	Διδύμου τὰ δυτικά
Sîpûlos	Σίπυλος
Tmôlos	Τμῶλος
Mâsôg[*î ?*]*s*	Μισῆτις
Mûqâlî	Μυκάλη
Qâdmôs	Κάδμος
Pônîks (*Phonikos*).	Φοίνιξ

Jacques omet Μίμας. *Mâsôg*[*î*]*s* est intéressant en regard de la variante Μέσωγις (les autres variantes ont τ : Μεσίτης, Μεσῖτις, Μεσότης, Μεσῶτης).

Galatie (Ptol. V, 4) :

Ulangâos	Λίγας [ἢ Γίγας]
La montagne nommée *Ananâ de qâlâyô* (nuages de *Qâlân?*)	Ὁ καλούμενος Κελαινῶν Λόφος

(1) Rien donc de la *G. Braccata*.

Le *n* et *i* syriaque se confondent aisément, ce qui ramène *Ulangâos* à *Ulîgâos*. Les autres corruptions sont aussi du côté du syriaque : mais le *l* vient à l'appui de la forme Λίγας.

Dans la Cappadoce (Ptol. V, 6, 8) :

Argâon	Ἀργαῖον
Antîtôros, appelé aussi *Zôgos* (Zingos)	Ἀντίταυρος
Skordîsos	Σκορδίσκος

Je ne vois pas l'équivalent grec de *Zôgôs*.

Entre la Cilicie et la Cappadoce le *Tâoros* (Ταύρος); entre la Cilicie et la Syrie, l'*Amânos* (Ἀμανός).

En Syrie (V, 15, 8) :

1 *Pîârâ* (Pyrée)	1 Πιερία
2 *Qâsîon*	2 Κάσσιον
3 *Libanos*	3 Λίβανος
4 *Sanîr*	4 [Ἀντιλίβανος]
4 *bis Harmon*	
6 *Ipos*	6 Ἵππος
5 *Alsadmos* (Sadmus)	5 Αλσάδαμος

Ici les divergences s'accentuent. L'Antiliban est tombé : d'autre part, Jacques a mis du sien; Harmon avec son *h* emphatique ne peut représenter un nom de Ptolémée; il est probable que Jacques l'a ajouté comme synonyme de quelqu'une des montagnes citées : M. Halévy, qui récemment identiait l'Ἀλσάδαμος de Ptolémée avec l'Hermon (1), pourrait trouver là une confirmation inattendue de son hypoihèse. *Sanîr* qui manque aussi dans Ptolémée — sa désinence indique que nous n'avons pas affaire à un nom ptolémaïque — représente sans doute aussi un autre nom d'une des montagnes de la liste grecque.

En Médie (VI, 2, 4) :

1 *Zâgros*	1 Ζάγρος
2 *Jâsônion* (Yâconion)	2 Ὀρόντης
3 *Aurontês*	3 Ἰασόνιον
4 *Qôrônôs*	4 Κορωνοῦ τὸ δυτικὸν μέρος

(1) *Journal asiatique*, 1889, I, 282-4,

Dans l'Arabie Heureuse (VI, 7, 12) :

Sur le bord de la mer :	Ὄρη παράλια A. E.
Ipos.	Ἵππος ὄρος
Qâbûrbâtâ (Gâbourbatha).	Καβούβαθρα ὄρος
La Montagne noire	Μέλαν ὄρος
Parîonton	Πριωνοτὸν ὄρος
Sâugâros	
Dîdûmâ	Δίδυμα ὄρη
Les Montagnes noires, dites	Μέλανα ὄρη καλούμενα
Ashâbô	Ἀσαβῶν
Au centre (§ 20).	
Zamâîs	Ζάμης
Marîtâ	Μάριθα
Klîmâqs (Qlimacos).	ἡ Κλίμαξ

Le mont *Sâugâros* n'a pas d'équivalent grec : c'est probablement le promontoire mentionné au § 1er (τοῦ Συάγρου ἀκρωτηρίου).

Dans le Kirman (VI, 8, 11) :

« Le mont à forme ronde, qu'on appelle le Chamîram, et d'autres qui sont innommés » ; c'est le grec τό τε καλούμενον Σεμιράμιδος καὶ Στρογγύλον... καὶ ἕτερα... Le texte grec semble distinguer deux montagnes, le mont de Semiramis et le mont Rond : Jacques voit là deux noms d'une même montagne.

Dans la Sarmatie asiatique (Ptol. V, 9, 14-22) :

Ifîgâ	Ἱππικά
Qârvânîâ et *Qâuqâsîâ*	Κεραύνια, Καυκάσια
Qûraks (Qourâcâs)	Κόραξ

Dans la Scythie, en deçà de l'Imaüs (Ptol. VI, 14, 3) :

Alânâ	Ἀλανά
Rûmîqâ	Ῥυμμικά
Aurosos	Νόροσσον ὄρος
Aspasîâ (les Éphésiens)	Ἀσπίσια
Tâpûdâ (Taphondé)	Τάπουρα
Sûîbâ	Σύηβα ὄρη
Anartâ	Ἀνάρεα ὄρη

Dans la Scythie extérieure : Sères (Shîryâ; (Ptol. VI, 15 et 16).

Auzqaîyâ	Αὐξακίων (VI, 15, 1.)
Qâsîâ	Κασίων
Imôdâ (Iâmouda)	Ἡμωδῶν
Anîbâ	Ἄννιβα (VI, 16, 2).
Itâgûron	Θάγουρον
Utoroqûrâs (l'Outour, les Qourâs')	Ὑττοροκόῤῥας
Ashmîrâ	Ἀσμιραίος (*id.* 3).

Dans l'Asie (Ptol. VI, 16, 1) :

Bâgâon	Βαγώου ὄρους

Dans la Gédrosie (Ptol. VI, 21) :

Bâratîâ	Ἄρβιτα

Dans l'Inde en deçà du Gange (VII, 1; 19-25) :

Apoqopâ 1	1 Τὰ Ἀπόκοπα
Sârdônîqs (Sardonius) 2	2 ὁ Σαρδώνυξ
Bîtîgô 4	3 Τὸ Οὐίνδιον
Adîsâtron (Adiçâthroura) 5	4 Τὸ Βηττιγώ
Indîon (l'Indius) 3	5 Τὸ Ἀδείσαθρον
Auksânton (l'Ouxantion) 6	6 Τὸ Οὔξεντον
Arva 7	7 Τὸ Ὀρούδια (ἡ Αρουέδοις, (§ 36).

Dans l'Inde au-delà du Gange (VII, 2) :

Bêpûron	Βήπυῤῥον
Mânâdron	Μαίανδρος
Dâbânqô	Δάμασσα (ἢ Δόβασσα)

Chez les Chinois (VII, 3) :

Sîmâtînon	Σημαθινόν

A Ceylan (VII, 4) :

Galîbâ	Γάλιβα
Mâlââ (Mâtâo), d'où sortent	Μαλαία, ἐξ οὗ ῥέουσιν
l'*Aonâs*	Σοάνας

(1) Il n'y a qu'un mot dans le texte. Il s'agit des *Uttarakuru* des classiques indiens.

l'*Azanâos* (Vasnaos)	Ἀζάνος
le *Barakîs* (Béraqis)	Βαράκης

Dans les variantes fournies par cet examen partiel il y en a qui sont certainement sans valeur et dues à l'inattention et l'ignorance des scribes syriens : on ne s'avisera pas de chercher dans *Anânogâ* une variante utile à Ἰαζύγων. L'impression générale est favorable au texte reçu. Mais il reste assez de divergences pour que toute la partie géographique de l'*Hexaméron* mérite d'être étudiée avec soin par l'éditeur de Ptolémée.

James Darmesteter.

ISTAMBOL

I

Le nom d'*Istambol*, c'est-à-dire Constantinople, a toute une histoire. On en a proposé plusieurs étymologies ; celle de εἰς τὴν πόλιν, la *Ville* par excellence, celle de *Islambul,* multitude de croyants, sont les plus connues. La première se trouve dans la plupart de nos lexiques, ceux d'Étienne (1), Moreri (2), Larousse, Sophocles (3), etc., qui l'ont prise sans doute à Du Cange, lequel à son tour la tient de Nicéphore Romanos (4). Voici les termes dont se sert Nicéphore : « Στὴν πόλιν. Turcæ fecerunt dorice σταμπολ mutato η in α ». Du Cange (5) semble s'inspirer de cette observation de Nicéphore dans l'explication répétée depuis tant de fois : « Πόλεως, urbis, ita enim Constantinopolim vocabant Græci istius ævi, unde hodierna urbis appellatio, Stambol, pro στὰν πόλιν, seu εἰς τὴν πόλιν, quod qui in urbem proficiscebantur, cum rogarentur quo irent, responderent, στὰν πόλιν, in urbem. »

L'étymologie d'*Islambul*, se trouve mentionnée, pour la première fois, à ce qu'il semble, dans la « Bibliothèque orientale » de d'Herbelot (6), au mot Costhantinah ou Costhantiniah ; *Islambul* y

(1) Éd. de 1831. L'édition princeps n'en fait aucune mention.

(2) Moreri, *Grand Dictionnaire historique*, Paris, 1732.

(3) Sophocles. *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine periods.* New-York-Leipzig, 1888.

(4) Manuscrit du XVIIe siècle (Bibl. nat., grec 2064), cité par M. Psichari dans la *Revue critique,* 1884, nº 49, p. 450, nº 2.

(5) *Notæ in descript. Constantinopoleos,* p. 231 de l'éd. de Bondelmonte, par M. de Sinner.

(6) *Bibliothèque orientale* ou dictionnaire universel contenant tout ce qui fait connoître les peuples de l'Orient, par M. d'Herbelot, 4 tomes. La Haye, 1777.

est attribué à une étymologie populaire. Voici le passage : « C'est ainsi du nom de Costhantinah que les Arabes, Persans, Turcs et autres orientaux l'appellent du nom de Constantin le Grand. Les Turcs, qui entendoient dire aux Grecs, lorsqu'ils alloient à Constantinople : allons à la ville, ce qu'ils prononçoient dans leur langue vulgaire Stanpolin, luy ont donné le nom particulier Stanbol et d'Istanbol; et afin que ce nom signifiât quelque chose en leur langue, celuy d'Islambol, dont la signification est abondance et étendue du musulmanisme. » Un écrivain récent admet cette étymologie, qui lui paraît la seule possible. C'est M. Égli qui dit (1) : « Der orientalische Nahme Stambul ist eine Verstümmelung von Islam = rechtgläubig und bul = Menge oder Vielheit. »

Enfin M. G. Rosen donne une nouvelle explication (2)... « Cette étymologie (celle de εἰς τὴν πόλιν)... suppose que les Turcs arrivèrent aux portes de la grande ville inconnue et qu'ils en demandèrent le nom aux paysans, qui répondirent : εἰς τὴν πόλιν;... tout au plus ces mots auraient pu donner en turc Stamboul. Mais comment est-ce possible de croire que les Turcs n'eussent pas connu le nom de Constantinople, de la ville que les Seldjoucides avaient convoitée depuis des siècles?... Les Arabes nommaient la ville Kostantinyjet; lorsque, après la conquête turque une grande partie de la population de l'Asie-Mineure se fut convertie à l'islamisme on donna à la ville un nom qui était plus conforme aux habitudes de ces peuples grécisés et c'est ainsi qu'on a fait de Costandipol, Stambol, mot dans lequel la syllabe *stan* est un reste du nom de Constantin. »

M. Bourne s'est ému de cet article et a voulu réhabiliter l'étymologie de Du Cange (3) : il craint que l'autorité de M. Rosen, dont le turc est la spécialité, ne fasse triompher la dérivation Stampol de Kostandipol. Nous ne partageons pas cette crainte. M. Rosen en prend un peu trop à son aise avec les voyelles et les consonnes qu'il fait disparaître tour à tour pour arriver de Kostandipol à Stampol. M. Rosen n'explique pas davantage la forme Kostandipol pour Co(n)standinopoli. En revanche M. Bourne emprunte à

(1) *Nomina geographica*, Leipz., 1872, au mot Constantinopel.

(2) *Encyclopédie Ersch u. Grüber*, t. 83, 2e section, 1885, au mot Constantinopel.

(3) *The american Journal of Philology*, vol. VIII, 1, p. 78.

un ouvrage de M. Yule (1), quelques témoignages d'auteurs orientaux, qui ne manquent pas d'importance : ils nous aideront à résoudre ce petit problème.

II

Peu de temps après que Constantin le Grand eut transféré le siège impérial à Constantinople, cette ville fut désignée par le nom de ἡ πόλις, la ville par excellence, de la même façon qu'on avait dit autrefois ἄστυ pour Athènes et Urbs pour Rome. L'exemple le plus ancien de cet emploi de πόλις (cité par Sophoclis, *s. v.*), se trouve dans Socrate qui vécut de 380 à 439 ap. J.-C. On lit chez cet écrivain (2) : βεβαρβάρωτο οὖν ἡ πόλις ὑπὸ τῶν πολλῶν μυριάδων... Τοσοῦτος δὲ ἦν ὁ ἐπικρεμασθεὶς τῇ πόλει κίνδυνος... Chez les écrivains de la Byzantine cet emploi de πόλις est très répandu; mais nulle part, avant Du Cange, je n'ai trouvé trace de στάν ou στὴν πόλιν. Bondelmonte (3) lui-même, qui visita la Grèce en 1422, n'en fait aucune mention, bien qu'il cite des noms de formation analogue, comme Stalimene (Lemnos), Stanco (Kos), etc. Également on chercherait en vain cette expression dans une liste de noms de lieu grecs, publiée par Sophianos (environ vers 1544) (4). Du reste, cette lacune ne doit pas nous étonner. Aujourd'hui encore le nom officiel turc de Constantinople est Kostantiniyeh; c'est le nom qu'on trouve sur les monnaies frappées à Constantinople. Par Istambol on désigne particulièrement la ville de la rive droite vis-à-vis de Galata, comme on le faisait déjà au temps d'Ibn-Batoutah (voir plus loin). Une locution telle que εἰς τὰν πόλιν n'a ja-

(1) *Cathay and the Way Thither*. London, 1866, vol. II. p. 402.

(2) *Patrol. graec.*, 67, p. 678 B.

(3) Christoph. Bondelmontii Florentini librum insularum Archipelagi ed. Ludovicus de Sinner, Lipsiæ et Berolini, 1824.

(4) Legrand, *Bibliogr. hellénique*, I, p. CXCI... « Sophianos fit paraître un placard, dans lequel il donne la table alphabétique de tous les noms de lieu contenus dans (sa) carte et y joint leur correspondant tantôt en grec vulgaire et tantôt en italien... La Bibliothèque nationale de Paris en possède un exemplaire, qui est relié dans le tome 728, de la collection Dupuy (fol. 183). »

mais été le nom officiel de la ville; c'était tout au plus une espèce de surnom, qui, plus usité que la désignation officielle, semblait être aux étrangers le vrai nom de la ville. Il est donc tout naturel qu'on rencontre précisément chez des voyageurs étrangers les premières mentions de Stambol. Dans le même ordre d'idées, on trouve chez M. Bourne (p. 79), un renvoi aux Notices et Extraits des manuscrits de la Bibl. Nat., etc. (Vol. VIII p. 132), où se lit le passage suivant, extrait du manuscrit arabe de Masoudi (commencement du xe siècle) et traduit par M. de Sacy : « Les Grecs, jusqu'au temps où nous écrivons, la nomment (Constantinople) Polin; et quand ils veulent faire entendre qu'elle est la capitale de l'empire, à cause de sa grandeur, ils disent Stanpolin. Ils ne la nomment point Kostantiniyeh; ce sont les Arabes qui lui donnent ce nom. » M. Bourne cite encore Ibn-Batoutah, le voyageur arabe du xive siècle, qui dit de Constantinople (1) : « Elle est extrêmement grande et divisée en deux parties, que sépare un grand fleuve;... une des deux parties de la ville s'appelle Esthamboul; c'est celle qui s'élève sur le bord oriental de la rivière, et c'est là qu'habitent le sultan, les grands de son empire et le reste de la population grecque. Quant à la seconde partie, on la nomme Galata, elle est située sur le bord occidental de la rivière ».

M. Bourne (2) nous fournit d'autres témoignages encore, auxquels il n'attache peut-être pas toute l'importance qu'ils méritent. Dans une géographie arménienne (des premières années du xive siècle), on lit qu'Héraclius enleva le bois de la vraie croix aux Persans et le transporta à « Esdampol ». Enfin l'ambassadeur espagnol Clavijo (1403), nous affirme, au sujet de Constantinople, que les Grecs ne l'appellent point Constantinople, mais « Escomboli ». Enfin, M. Bourne renvoie au livre de Hans Schiltberger, de Bavière, qui décrit Constantinople comme il la voyait en 1426. Voici ce que dit cet écrivain (3) : « Constantinopel hayssen die Chrichen Istimboli und die Thürcken hayssends Stambol;

(1) *Voyages d'Ibn-Batoutah,* trad. Defrémery et Sanguinetti. Paris, 1853-1858, p. 431.

(2) *Op. cit.,* p. 80.

(3) *Hans Schiltberger's Reisebuch herausgegeben* von Dr. Valentin Langmantel, Tübingen, 1885, p. 45.

und gegen der stat über ligt ein Stat die hayst Pera und die Kriechen hayssentz Kalathan. »

Ce qui frappe surtout dans ces différentes citations, c'est la forme extrêmement variée des mots Stambol, Esdampol, Escomboli, Istimpoli. L'un des voyageurs a entendu *a*, l'autre *i*, un troisième *o;* — lequel de tous a bien entendu? Peut-être aucun d'eux. D'ailleurs, il ne faut pas attribuer une très grande valeur à ces transcriptions, données par des voyageurs qui entendaient parler une langue dont leur langue maternelle différait entièrement. M. de Sacy, à propos de l'extrait de Masoudi cité ci-dessus, nous prévient avec raison qu'en ce qui concerne la Grèce, « il n'y a pas beaucoup à tirer de ce passage, qui contient beaucoup de noms géographiques grecs étrangement mutilés ». Nous sommes donc bien loin de partager la conviction de M. Bourne, qui, après avoir cité ces témoignages de provenance orientale, adopte sans aucune réserve l'étymologie de Du Cange et s'étonne seulement qu'on ait jamais pu se prononcer contre une explication tellement « simple et plausible » de Stambul.

Nous pensons, au contraire, que des difficultés sérieuses s'opposent à cette étymologie. Et d'abord que ferons-nous de l'*a* de la première syllabe et quel rapport peut-on songer à établir entre l'article prépositif τήν, prononcez *tin*, et le groupe initial *stan* de Stambul? On ne saurait en aucune façon penser à un dorisme : à l'époque où apparaît la forme Stamboli(n), les dialectes anciens étaient morts et enterrés (1). Il faut observer de plus que *Stambul*, *Stamboli* ou toute autre forme de ce genre n'a jamais été et n'est jamais employée par un Grec, qui dira toujours ἡ πόλη, Constantinople, et στὴν πόλη, à Constantinople. Il semble que le passage de Schiltberger, qui mentionne Istimboli comme nom grec et Stambol comme nom turc nous donne la vraie solution (2). Il faut, dès

(1) Ceci ne fera pas de doute pour quiconque a lu les pages éloquentes de M. Chatzidakis (Ἀθήναιον X, pp. 3-28, 85-218, 218-219) et de M. Psichari *(Essais de gramm. hist. néo-grecque,* I, pp. 189-204).

(2) Tandis que nous sommes sans renseignements sur la façon dont les autres voyageurs ont recueilli leurs informations, nous apprenons de Schiltberger (p. 47), qu'il a été trois mois dans la maison du patriarche. Aussi les transcriptions qu'il donne de quelques mots grecs sont-elles assez exactes, (p. 51).

lors, reconnaître dans le changement de *i* en *a* un traitement particulier à la phonétique turque, ce qui cadre bien avec la remarque faite en passant par M. Rosen, que istin polin aurait pu devenir en turc Stambol. Cette hypothèse se trouve pleinement confirmée par les observations suivantes sur l'harmonie vocalique en turc, que je dois à l'obligeance de M. Étienne Callivoulis, professeur de turc à Paris.

Le turc est rigoureusement soumis à la loi de l'harmonie vocalique. D'après cette loi, les syllabes qui suivent le radical d'un mot sont formées avec une voyelle de même classe que celle de ce radical. Les voyelles turques se divisent en fortes (*a*, *o*, *ou*) et en faibles (*e*, *i*), et la langue n'aime pas des voyelles de nature différente dans des syllabes consécutives.

Ainsi, du moment que στὴν πόλη passe en turc et devient un mot turc, *i* de στήν se change en *a par harmonie vocalique* et donne *Stambul*, mot exclusivement turc et en usage chez les Turcs seulement; par une application inverse de la même loi, le grec ἀφέντης (= αὐθέντης) (1) devient en turc *e*fendi.

En dehors de ce changement de *i* en *a*, le mot Istambol (2) ne nous présente plus de grandes difficultés phonétiques. L'*i* initial n'est pas le grec εἰς, mais bien une voyelle prothétique amenée par les deux consonnes suivantes *st*. Il est à peine nécessaire de rappeler que le groupe *mb* n'est autre que le νπ de τὴν πόλιν, le π devenant sonore, c'est-à-dire *b*, devant ν, lequel à son tour se change en nasale labiale. Dès une époque assez reculée le ν final ne se prononce plus, par conséquent πόλιν devient πόλι. Quant à la chute de la désinence *i*, on peut comparer les noms de ville tels que *Sébastopol*.

Il reste cependant une autre difficulté, qui n'a pas encore été signalée, à ma connaissance. Στὴν πόλη, d'où vient *Istambol*, signifierait *à la ville, in Urbem*. C'est, du moins, l'interprétation cou-

(1) Sur cette forme ἀφέντης, où le φ est purement *analogique* au lieu du groupe régulier φθ, φτ, qu'on attend phonétiquement, voir Chatzidakis, *Athèn.* X, 9 et *Essais de gr. hist.*, II, p. 116. Ἀφέντης a été influencé par διαφενδεύω, δεφενδεύω de *defendere* et se trouve déjà dans Prodrome, cf. *Essais, loc. cit.*, p. 184. Donc, c'est sous la forme ἀφέντης que les Turcs ont emprunté ce mot aux Grecs.

(2) C'est ainsi que les Turcs prononcent ce nom.

rante. On aurait donc ainsi surnommé Constantinople, parce qu'on s'y rendait. Cela est à peine croyable. Quel lieu peut-il recevoir son nom du fait qu'on y va et non pas plutôt du fait qu'on y est? Cet usage me paraît sans exemple et rien ne le justifie : aller dans un endroit est une circonstance purement fortuite; y séjourner est un fait constant. La désignation a donc plus de chances de venir du séjour prolongé que d'un voyage. C'est dans ce sens qu'il faut chercher notre explication. En effet, s'il est rare et même inouï de baptiser une ville d'un nom commun précédé d'une préposition marquant le mouvement, il est, en revanche, très fréquent qu'un locatif ou la paraphrase d'un locatif devienne nom de lieu. On trouvera des exemples pour le Bas-Latin dans le « Grundriss der Romanischen Philologie » de Grœber (I, p. 370). En outre, le dictionnaire des postes de chaque pays nous en fournit de nombreux spécimens. Ainsi on lit dans le « Dictionnaire des communes de Belgique » (Bruxelles, 1883), plus de deux cents noms de lieu commençant par *Ter*, tels que Termonde, Tenhole, Tenwoude. Ces formations sont également usuelles en Hollande; *ter* y veut dire *sur* comme dans Boulogne-sur-Mer, etc. On peut ajouter à cette liste des noms tels que Baden, Bergen, Im Dœrfl, Interlaken (inter lacus), Amsteg, Ambach, etc. (Jamais : In den Bach, An den Steg, etc., etc.). Or, on sait qu'en grec, dès une époque relativement ancienne, εἰς a fini par hériter complètement des fonctions de ἐν et ne marque plus aujourd'hui aucun mouvement. De la sorte, Istambol signifierait « dans la ville », *in Urbe* et non *in Urbem*. L'usage de former de cette manière des noms de lieu est fréquent en grec moderne. Leake du moins nous parle du « Custom of Romaic of expressing names of places in the acc., with the preposition εἰς and the article τὸν or τὴν; whence π, κ, τ after the article have the force of *b*, *g*, *d* » (1). Parmi les noms de lieu qui confirmeraient ce témoignage, nous en citerons un dont l'étymologie ne nous paraît pas douteuse, c'est :

Storakion chez Mélétios (Γεωγραφία, Venise, 1807, p. 32... ἀνωτέρω κεῖται τὸ Στοράκιον, ὄρος κατὰ τὸ μεσόγειον), etc., etc.

Citons également Estèves = Thèbes, relevé par M. Paul Meyer dans un texte en vieux français (Romania, XIV, 41, cf. Essais, op.

(1) Leake, *Researches in Greece*, London, 1814, p. 52.

cit., II, 24). On trouve d'autres exemples dans les mots suivants : Stanco (Cos, Bondelmonte, p. 262, Mélétios, p. 419), Standia (Dia, Sophianos, cf. ci-dessus), Stampalia (Στὰ παλία, *Archives des Missions,* Paris, 1870, p. 74), Sdiles (Délos, Bondelmonte, p. 90), Stalimini (Lemnos, Bondelmonte, p. 125), Isnik (Nicée, Bondelmonte, p. 120, note de Sinner), Setines, Satine (Athènes, Zedler, *Universal-Lexicon,* 1731-1750), Isnicmid (Nicomédie, Yule, Cathay II, p. 403), Sampson (Amisos, *Schiltberger's Reisebuch,* p. 46), etc.

Il convient toutefois de faire observer que la plupart de ces noms ne représentent pas des noms de lieu grecs.

D. Hesseling.

NOTES & DOCUMENTS

NOTE SUR UN PASSAGE DE THUCYDIDE

(I, 41, 1)

Les Corinthiens prétendent qu'Athènes leur doit de la reconnaissance pour les vingt vaisseaux qu'ils lui ont prêtés jadis contre Égine. « Nous pouvons, disent-ils, invoquer le souvenir d'un ancien service, et réclamer de vous une dette de reconnaissance. Cette dette, nous déclarons que vous devez nous la payer aujourd'hui, *attendu que nous ne sommes ni vos ennemis au point de chercher à vous nuire, ni vos amis non plus au point de vous traiter tout à fait cordialement,* οὐκ ἐχθροὶ ὄντες ὥστε βλάπτειν οὔτ' αὖ φίλοι ὥστ' ἐπιχρῆσθαι. »

Telle est l'interprétation généralement adoptée par les éditeurs de Thucydide. M. Croiset estime cependant, et avec raison, que le sens n'est guère satisfaisant. Aussi propose-t-il de corriger le verbe ἐπικρῆσθαι en ἐπιχρῆσαι, *prêter en sus :* « Les Corinthiens, dit-il, ne sont pas assez les amis des Athéniens pour leur *ouvrir un crédit illimité.* » Cette conjecture a paru plausible à M. Nicole (*Revue critique,* 1887, t. I, p. 449). Mais, outre que le verbe ἐπικίχρημι ne se rencontre pas avant Plutarque (*Pompée,* ch. 52), nous ne voyons pas bien comment cette pensée s'opposerait au premier membre de phrase, οὐκ ἐχθροὶ ὄντες ὥστε βλάπτειν, si on laisse à ces mots le sens ordinaire : « Nous ne sommes pas assez vos ennemis pour vous nuire. »

La correction de M. Croiset nous a mis sur le chemin d'une interprétation un peu différente. Ce n'est pas seulement le verbe ἐπιχρῆσθαι, c'est aussi le verbe βλάπτειν, qui doit se rapporter à l'idée de la dette de reconnaissance dont les Corinthiens demandent le paiement. Or, s'il s'agit de dette à payer, βλάπτειν signifie *faire tort à quelqu'un en refusant de payer, frustrer quelqu'un de ce qui lui est dû,* et ἐπιχρῆσθαι (*familiariter uti*), signifie *en user familièrement avec son créancier, ne pas se presser de le payer.* Les Corinthiens soutiennent que la dette doit leur être payée dès maintenant, parce qu'ils n'admettent à leur égard ni l'un ni l'autre de ces procédés : Athènes ne doit pas les *frustrer de ce qui leur est dû,* parce qu'on n'agit ainsi qu'avec des ennemis, ni *en user familièrement avec eux,* parce qu'on n'agit ainsi qu'avec des amis, et qu'ils ne sont pour elle ni l'un ni l'autre.

Mais comment obtenir ce sens?

On sait ce que les grammairiens appellent l'infinitif de détermination : il se présente ordinairement sous la forme δεινὸς λέγειν, πρόθυμος ἀποθανεῖν; mais, dans cet emploi de l'infinitif, il arrive souvent que le sujet de l'infinitif n'est pas le même que le sujet de la proposition principale auquel se rapporte l'adjectif : exemple, ἄξιός ἐστι θαυμάσαι (Thuc., I, 138), *il est digne qu'on l'admire,* ἀνὴρ χαλεπὸς συζῆν (Platon, *Politicos,* p. 302 b), βασιλεὺς χαλεπὸς προσπολεμεῖν (Isocr., IV, 138). Suivant une construction analogue, nous serions tenté d'expliquer les mots ἐχθροὶ ὥστε βλάπτειν par « *des ennemis tels qu'on leur fasse du tort,* » et φίλοι ὥστ' ἐπιχρῆσθαι par « des amis tels qu'on en use familièrement avec eux. » Dans le premier membre de phrase, l'infinitif du verbe actif βλάπτειν serait analogue à l'infinitif θαυμάσαι, et, dans le second, l'infinitif du verbe neutre ἐπιχρῆσθαι, à l'infinitif des verbes neutres συζῆν et προσπολεμεῖν. Il est vrai que dans ces exemples manque la conjonction ὥστε; mais l'emploi de cette conjonction n'est pas rare, devant un infinitif de détermination, avec ἱκανός, (Platon, *Lois,* IX, p. 875 a, φύσις ἱκανὴ φύεται ὥστε γνῶναι), et même nous trouvons un exemple de ὥστε dans une tournure tout à fait analogue à χαλεπὸς συζῆν : Xénophon (*Mémorables,* III, 13, 3) dit dans le même chapitre ὕδωρ λούσασθαι ψυχρόν et ὕδωρ ψυχρὸν ὥστε λούσασθαι, « *de l'eau froide pour le bain* », mot à mot « *pour que l'on s'y baigne* ». Ainsi nous traduirions le passage qui nous occupe de la manière suivante :

« *Nous ne sommes pas pour vous des ennemis que l'on puisse frustrer de ce qui leur est dû, ni des amis avec qui on en use familièrement.* »

Am. Hauvette.

NOMS MÉCONNUS

(Suite).

V. Porinos.

Vitruve (VII, *praef.* 17), mentionne comme architectes du temple de Zeus Olympien sous Pisistrate : *Antistates, Callaeschros, Antimachides, Porinos* (1). Les trois premiers noms, quoique d'ailleurs inconnus (*Antistates* est même un ἅπαξ) n'éveillent aucun soupçon; il n'en est pas de même de Porinos. On chercherait vainement dans le dictionnaire de Pape Benseler ou dans les plus récents index épigraphiques une forme telle que Πώρινος ou Πόρινος. On trouve, il est vrai, Πωρίνας et Πῶρος. Mais Πωρίνας (Pausanias, VIII, 15, 8), n'est pas un nom de personne; c'est un nom de géographie physique qui désigne un fleuve, une vallée ou plus probablement une montagne (le « mont Tuf »), séparant le territoire de Phénéos en Arcadie de celui de Pellène en Achaïe. Quant à Πῶρος, c'est à tort que ce nom indien a été introduit dans l'onomastique grecque. En effet, le seul exemple connu s'en trouve chez Diodore de Sicile (XVI, 15), qui nomme, comme vainqueur de la 106e Olympiade, Πῶρος Μαλιεύς. Or nous apprenons par Pausanias (X, 2, 3), que ce personnage, qui remporta le prix du stade dans deux Olympiades consécutives (Eusèbe, éd. Schœne, I, 205) (2), s'appelait en réalité Πρῶρος Κυρηναῖος. La leçon de Pausanias doit être préférée; car tandis que Πῶρος serait un ἅπαξ, le nom de Πρῶρος

(1) Variante : *Pormos*.

(2) L'Eusèbe grec a la leçon Πεῦρος, que Scaliger a corrigée arbitrairement en Πῶρος. Ici encore il faut rétablir Πρῶρος.

est porté, entre autres, par un pythagoricien bien connu, *natif de Cyrène*, comme le vainqueur olympique (Diodore X, 4, 1; Jamblique, *Vie de Pythagore*, à la suite du Diogène Laërce, éd. Didot, ch. 127, 239, 267).

Ces deux analogies apparentes une fois écartées, le nom *Porinos* dans le texte de Vitruve reste complètement isolé; or, tout nom propre en l'air a bien des chances de cacher une méprise. Voici comment je m'explique l'origine de celle-ci. Vitruve aura lu dans l'auteur grec dont il copiait les renseignements que les architectes de Pisistrate avaient construit pour lui un temple de Zeus πώρινον ou ἐκ πωρίνου λίθου, c'est-à-dire en tuf. Les dernières fouilles de l'Acropole d'Athènes nous ont appris que telle était effectivement la matière employée dans les constructions de temples à l'époque pisistratide et c'est ce qui résultait déjà d'un texte fameux d'Hérodote sur le temple des Amphictyons à Delphes (V, 62). Vitruve, trompé par la construction de la phrase — par exemple : φασὶ τοὺς Πεισιστράτου ἀρχιτέκτονας Ἀντιστάτην Κάλλαισχρον Ἀντιμαχίδην πώρινον οἰκοδομῆσαι Διὸς Ὀλυμπίου ναὸν ἐν Ἀθήναις, — crut voir dans Πώρινον un nom d'architecte : ce n'est pas la première fois qu'un compilateur a pris le Pirée pour un homme (1).

Théodore Reinach.

(1) Vitruve écorche souvent les noms propres; c'est ainsi que VI, *proœm.* 3, il a travesti le poète comique Cratès en *Eucratès*. M. Weil me suggère fort ingénieusement que cet Eucratès pourrait bien résulter de la fusion d'*Eupolis* et de *Cratès*.

LA *PALÉOGRAPHIE GRECQUE* DE MONTFAUCON

ET LE P. HARDOUIN

Montfaucon, dans la préface de sa *Palæographia græca* (Paris, 1708, in-fol.), après avoir exposé l'utilité que l'on peut retirer à différents points de vue de la connaissance de l'âge des manuscrits, ajoute (p. II) : « Erat quidam vir doctus et vetustatis amans, qui putaret Quinti Curtii libros decimo-quinto sæculo, post restauratas videlicet in Europa humaniores literas, ab aliquo viro Latine perito confictos fuisse, qui orbi literario fucum facere studeret. Verum is ipse quam longe aberrasset a scopo cognovit, cum sciscitatus edidicisset in Bibliotheca Colbertina (1) Quinti Curtii Codicem haberi, qui superaret annos octingentos. » Il faut voir, semble-t-il, dans ce « vir doctus et vetustatis amans » l'éditeur de Pline et des Conciles, le P. Hardouin, aussi célèbre par sa prodigieuse érudition que par ses paradoxes. Entre plusieurs ouvrages, non publiés de son vivant, le P. Hardouin, peut-être en réponse à l'allusion de Montfaucon, avait composé une réfutation de la Paléographie grecque et aussi de la *Bibliotheca Coisliniana* du même auteur, parue en 1715. On sait qu'à sa mort, en 1729, Hardouin avait confié tous ses manuscrits à l'abbé d'Olivet ; celui-ci en fit imprimer une partie sous le titre d'*Opera varia* (Amsterdam, 1733, in-fol.) et déposa le reste, en 1737, à la Bibliothèque du roi. (2) Parmi ces derniers volumes, que l'abbé d'Olivet ne crut point

(1) Bibliothèque nationale, ms. latin 5716 ; cf. E. Chatelain, *Paléographie des Classiques latins*, pl. 136.

(2) L. Delisle, *Cabinet des mss.* t. I, p. 412.

devoir publier se trouve un singulier traité *De ætate græcorum codicum manuscriptorum* (Bibl. nat., ms. latin 8799); en voici le début :

DE ÆTATE GRÆCORUM CODICUM MANUSCRIPTORUM.

Subit animum, Deo volente, censuram peragere græcorum codicum manu scriptorum, non quidem doctrinæ singulis codicibus comprehensæ, sed ætatis qua scripti illi eruditorum quorumdam judicio, vel ipsius librarii testimonio perhibentur... Hujus generis in primis sunt circiter ducenti quos in *Palæographia* sua *græca* Domnus Bernardus de Montfaucon, Benedictinus, laudat, descriptis optima fide librariorum, sive, ut appellant, calligraphorum subscriptionibus, ex quibus codicum singulorum agnosci certo ætatem vulgo existimant. Nihil autem esse eo indicio incertius fallaciusve nunc nobis propositum est demonstrare, atque ex illis ipsis subscriptionibus sive notationibus temporis, præter alia argumenta, quæ ex ipsa librorum materia petuntur, evinci posse contendimus, nullum ex centenis codicibus quos vir eruditus profert ante sæculum XIV exaratos, ut arbitratur, sæculo ipso decimo quarto vetustiorem esse, nullum ex totidem, qui sequuntur non multo recentiorem esse anno eo, quem subscriptio codicis præfert. (1) Ex eo autem consequitur vix ullum esse ex his codicibus, qui non haberi debeat pro primigenio codice, accuratius post adversaria exarato, ipsiusmet auctoris jussu. Excipiendi ex hoc numero sunt duo omnino, supra omnem dubitationem vel suspicionem vetusti scriptores, Homerus et Herodotus, quibus nihilominus similes subscriptiones subdiderunt, ut æqualis omnium conditio putetur esse.

C'est, on le voit, une réfutation en règle des chapitres V et VI du livre Ier de la Paléographie grecque de Montfaucon, consacrés aux manuscrits datés et portant des souscriptions de copistes. Chacun des exemples rapportés par Montfaucon est successivement examiné et réfuté; il suffira, pour montrer la méthode du P. Hardouin, de reproduire l'étrange raisonnement à l'aide duquel il conteste l'authenticité, ou plutôt prétend expliquer les souscriptions des deux plus anciens manuscrits grecs datés de Paris :

Codex Colbertinus 340 (2) Vitas sanctorum ex quatuor mensibus continet. *Scriptus* dicitur *mense Aprili, Indictione VIII anno 6398*, qui est Christi 890. At vitæ sanctorum, græcæ præsertim, ante sæculum XIV nullæ sunt. Indictio inventum, opinor, est sæculi duodecimi jam multum provecti, apud Latinos :

(1) Cf. *Joannis Harduini Jesuitæ ad censuram scriptorum veterum prolegomena juxta autographum*. Londini, 1766, in-8°, p. 187, suiv.

(2) Bibliothèque nationale, ms. grec 1470; cf. H. Omont, *Fac-similés des mss. grecs datés de la Bibliothèque nationale* (Paris, Leroux, 1890), pl. I.

apud Græcos autem numquam, præterquam in supposititiis monumentis fuit. Annus autem mundi non ante id tempus in Occidente fictus, ad Græcos pervenit, aut alibi legitur, quam in iisdem libris in orbe latino scriptis. Hujus codicis scriptor *Anastasium* se vocat, et Servatori Christo se commendat precibusque Deiparæ. Eo scilicet *Anastasii* nomine profitetur, sanctorum se suscitatorem esse, quorum vitas, prius obscuras, describit, est enim *Anastasius* ab ἀνάστασις, *resurrectio*....

Codex Regius 2271 (1), ubi Clementis Alexandrini, Justini martyris et aliorum opera sunt, in fine habet : Ἐγράφη etc. *Scriptus est* manu Βάνους notarii Aretæ, archiepiscopi Cæsareæ Cappadociæ, anno mundi, ἔτει, κόσμου,ϛυκϛ', 6422, qui est Christi 914, posito Christi natali post annum mundi 5508. At omnis notatio temporis in manuscriptis græcis ante sæculum decimum quartum est falsa. Hanc autem efficiunt nomina ista sententiam :

Bahanes	Christus
notarius	percutiet inimicos,
Aretæ	iratus conteret
archiepiscopi	principes sacerdotum
Cæsareæ	Hierosolymæ
Cappadociæ.	Judææ.

Bahanes fictum nomen est ex *baah-'aneh* ut Christum significet, *Qui inquiret affligentes se. Notarius* hic derivatur ex *nehht-'ari*. Est enim *nehht* percutiet, *Jerem.* XXI, 13, uti jam diximus. *Aretas* derivatur ex *hharh-hhetah*. Nomina civitatum omnia pro Hierosolymis ponuntur; provinciarum, pro Judæa, quoniam de Judæis ubique in his titulis sermo est.

Dans la suite de sa dissertation le P. Hardouin applique le même procédé à l'examen des souscriptions des autres manuscrits grecs datés rapportés dans la Paléographie grecque et dans la *Bibliotheca Coisliniana* de Montfaucon. Il est inutile de s'y arrêter davantage ; ces deux exemples justifient suffisamment la prudente réserve de l'abbé d'Olivet.

H. Omont.

(1) Bibliothèque nationale, ms. grec 451 ; cf. *Fac-similés*, pl. II.

CHRONIQUE[1]

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

BIBLIOGRAPHIE

Il a paru encore un nouveau fascicule du recueil Collitz-Bechtel, le second du second volume, comprenant : *Die Orakelinschriften aus Dodona. Die Inschriften Achaia's und seiner Colonien, bearbeit t von Otto Hoffmann.* La première de ces deux séries est la plus riche. Dans une courte introduction, Hoffmann renvoie le lecteur aux savants qui l'ont déjà étudiée : il se borne à rappeler qu'on y distingue les demandes adressées au dieu, les réponses (on n'en connaît qu'une, n° 1587), et les indications gravées sur les demandes par celui qui les reçoit. Ce dernier personnage portait, au temple d'Apollon, à Coropé dans la Thessalie, le titre de γραμματεὺς τοῦ θεοῦ. L'inscription de Coropé, que cite Hoffmann, nous donne la description très exacte de la consultation de l'oracle, et plus d'un trait convient à Dodone. Nous y voyons que ceux qui voulaient consulter l'oracle devaient se faire inscrire par le secrétaire du dieu. Le jour de la consultation venu, celui-ci les appelait à tour de rôle et chacun d'eux remettait sa demande aux magistrats désignés par la cité, le prêtre d'Apollon, un membre du collège des stratèges et nomophylaques, un des prytanes, le trésorier, le secrétaire du dieu, le prophète. La demande, gravée sur une tablette (πινάκιον), était jetée dans un vase, dont le couvercle était ensuite scellé du sceau des stratèges et nomophylaques et du sceau du prêtre. Le vase était déposé dans le temple. Le lendemain matin, le secrétaire du dieu rapportait le vase, sans doute à l'endroit où siégeaient les magistrats, l'ouvrait et remettait à chacun des intéressés sa demande en même temps que la réponse du dieu. L'inscription de Coropé a été publiée par Lolling en 1882 dans les *Athen. Mittheil.*, VII, p. 71. Pour les inscriptions de Dodone, Hoffmann les a groupées selon le dialecte auquel elles appartiennent. Noter le n° 1561, que Hoffmann a complété le premier, en réunissant deux fragments où l'on voyait jusqu'à présent deux inscriptions différentes (Carapanos, Pl. XXXVIII, 4, et XXXV, 1); la lamelle de plomb étant gravée des deux côtés, deux inscriptions différentes se trouvent ainsi complétées.

(1) Le *Bulletin archéologique* et les *Nouvelles diverses* sont ajournés au prochain numéro.

Signalons aussi à nos lecteurs un important mémoire d'Otto Liermann *(Analecta epigraphica et agonistica)*, imprimé dans les *Dissertationes Philologicæ Halenses*, X (1889). L'auteur prépare un recueil des textes épigraphiques grecs relatifs aux jeux gymniques et agonistiques. De cet ensemble considérable, il détache et publie aujourd'hui les inscriptions de la ville carienne d'Aphrodisias. Le nom d'Aphrodisias est un de ceux qui sont revenus le plus souvent dans nos Bulletins épigraphiques; la ville était riche, passionnée pour les fêtes, pour les spectacles, et nombre d'inscriptions témoignent de l'existence brillante et facile qu'y menaient riches et pauvres. Les 37 textes publiés par Liermann sont rangés suivant l'ordre chronologique. Dans le commentaire, très clairement divisé en paragraphes qui ont chacun leur titre, l'auteur cite un très grand nombre d'inscriptions de l'Asie-Mineure. Ces rapprochements sont précieux : non seulement ils éclairent le texte, mais ils complètent une série importante. On ne pourra entreprendre le *Corpus* si impatiemment attendu des Inscriptions de l'Asie-Mineure, que lorsqu'on aura formé ainsi bon nombre de séries. Et que de mémoires intéressants, que de thèses de doctorat peuvent sortir de ces monographies! Il y a plus de vingt-cinq ans déjà que le Français Texier écrivait d'Aphrodisias : « ... dans une série de plusieurs siècles, nous ne connaissons pas de ville en Asie qui ait joui d'un destin plus prospère. Il n'en est point non plus dans lesquelles les monuments d'épigraphie se soient conservés jusqu'à nos jours aussi nombreux et aussi intacts, de sorte que l'on pourrait écrire l'histoire administrative d'Aphrodisias et celle de ses principaux citoyens. » Depuis Texier, le nombre des inscriptions s'est considérablement accru, surtout grâce aux découvertes des membres de notre École d'Athènes. Espérons donc qu'ils se laisseront tenter par des monographies comme celle que nous signalons aujourd'hui à nos lecteurs. Le mémoire de Liermann, avec ses commentaires, ses notes, ses *indices* ne rendra pas moins de services que la très utile dissertation de Menadier : *Qua condicione Ephesii usi sint inde ab Asia in formam provinciæ redacta* (Berlin, 1880).

INSCRIPTIONS

Inscriptions inédites de l'île de Chios.

J'annonçais dans un précédent Bulletin la publication prochaine d'un *Corpus* des inscriptions de Cos : on pourrait, dès maintenant, préparer un *Corpus* des inscriptions de Chios. Le grand gymnase de l'île de Chios donne, depuis longtemps déjà, un exemple que nous voudrions voir suivre dans toutes les colonies grecques de la Turquie : gymnasiarque, professeurs, élèves, tous s'intéressent à la découverte et à la conservation des antiquités et inscriptions de leur pays. J'ai déjà signalé l'ouvrage de A. G. Paspatis. Le gymnasiarque, M. Zolotas, prépare une histoire de Chios, à laquelle seront jointes toutes les inscriptions découvertes dans l'île. Ses élèves, parmi lesquels je puis citer le jeune G. K. Pitasylis, l'accompagnent dans ses excursions et font avec lui leur apprentissage. Ainsi quand je visitais l'île de Chios en 1878, le maître d'école de Cardamyla, M. J. Nicolaïdis, me donnait pour guide quelqu'un de ses φοιτηταί. M. Nicolaïdis est venu, depuis lors, à Paris, où il s'est perfectionné dans l'étude de la langue française; il a même publié un

volume de chants et contes populaires (1), et maintenant il est professeur dans cet excellent gymnase de Chios, qui fait tant d'honneur aux lettres grecques.

I. — L'inscription suivante a été découverte à Chios, dans la ville, à l'endroit appelé Haghia-Anna. Le propriétaire de la pierre est N. Zaphirakis.

ΞΝΙΓΗΙ▪
ΚΥΒΕΡΝ▪
ΣΥΜΓΑ▪
ΚΑΣΙϹ
5 ΠΟΛΥΔΕΥ▪▪▪ΔΙ▪
ΝΑΥΠΛΙΟΣΠΟΣΕΙΔΩΝΟΣ
ΕΥΦΗΜΟΣΠΟΣΕΙΔΩΝΟΣ
ΑΓΚΑΙΟΣΠΟΣΕΙΔΩΝΟΣ
ΕΡΓΙΝΟΣΠΟΣΕΙΔΩΝΟΣ
10 ΕΥΦΗ▪▪▪▪▪▪▪▪ΟΥ

L'inscription, complète à gauche et peut-être dans le haut, est brisée à la partie inférieure et à droite, mais seulement dans le haut : c'est du moins ce que je puis conclure du dessin très sommaire qui est joint à la copie. Celle-ci est faite soigneusement, avec quelques erreurs pourtant : le copiste a très exactement relevé la forme du N, de l'oméga très ouvert que rendent assez mal nos caractères épigraphiques. La gravure semble très régulière et l'inscription est évidemment de bonne époque : si elle n'est pas du ve siècle, elle n'est certainement pas postérieure à la première partie du ive.

On y distingue deux parties : une liste de noms (l. 4-10); un intitulé (l. 6-9). Nous nous occuperons d'abord des noms.

Aux l. 6-9, les noms sont complets. Ce sont les noms de héros, fils de Poseidon, et ces héros sont, à n'en pas douter, des Argonautes. Notre liste est donc facile à lire et à restituer :

Κάστω[ρ Διός
5 Πολυδεύ[κης] Δι[ός
Ναύπλιος Ποσειδῶνος
Εὔφημος Ποσειδῶνος
Ἀγκαῖος Ποσειδῶνος
Ἐργῖνος Ποσειδῶνος
10 Εὔφη[μος .....]ου.

Il est moins aisé de restituer l'intitulé dont la copie me semble moins exacte. En tête du catalogue des Argonautes, inscrit à la fin du manuscrit *Lauren-*

(1) J. Nicolaïdès et E. H. Carnoy, *Traditions populaires de l'Asie-Mineure*. Paris, Maisonneuve, 1889.

tianus d'Apollonios de Rhodes (1), on lit : Ὅσοι ἔρχονται Ἀργοναῦται εἰς τὴν ναῦν μετὰ Ἰάσονος. En tête de notre catalogue, on lisait peut-être :

Ἐνὶ τ(ῇ)ι [νηῖ ou ἐνὶ (ν)ηῖ...
Κυβερν[ήτης ἦν Τῖφυς Ἀγνίου ·
Συμ(π)α[ρέπλεον οἵδε ·

Quoi qu'il en soit de ces dernières restitutions, il n'en est pas moins certain que nous avons sous lesyeux un catalogue d'Argonautes, le premier que l'on connaisse jusqu'à présent. Comment faut-il expliquer la présence, à Chios. d'une inscription de ce genre? A quelles traditions la rattacher? D'où provient-elle? Dans quel monument était exposé le marbre?

Il semble que nous ayons le commencement du catalogue. Les six premiers noms sont ceux de deux des fils de Zeus, Castor et Pollux, et de quatre des fils de Poseidon, Nauplios, Euphémos, Ankæos, Erginos. Nous laissons à d'autres le soin de disserter sur l'ordre dans lequel se suivent ees noms, et nous rappellerons seulement que les quatre noms d'Ankæos, d'Erginos, de Nauplios et d'Euphémos se retrouvent les uns à côté des autres dans le poème, bien postérieur à notre inscription, d'Apollonios : à la mort du pilote Tiphys, les quatre fils de Poseidon se mettent sur les rangs pour lui succéder et c'est Ankæos que désignent ses compagnons (II, v. 894 et sv.).

Or, ce héros appartient, comme Erginos, aux légendes de l'Asie-Mineure, de Samos et de Milet. Le poète ne les sépare pas non plus dans son catalogue (v. 185 et suiv.) :

Καὶ δ'ἄλλω δύο παῖδε Ποσειδάωνος ἵκοντο ·
ἤτοι ὃ μὲν πτολίεθρον ἀγαυοῦ Μιλήτοιο
νοσφισθεὶς Ἐργῖνος, ὃ δ'Ἰμβρασίης ἕδος Ἥρης,
Παρθενίην, Ἀγκαῖος ὑπέρβιος · ἵστορε δ'ἄμφω
ἠμὲν ναυτιλίης, ἠδ' Ἄρεος εὐχετόωντο.

Le scoliaste commente ces vers et, ne faisant qu'un même personnage de l'Argonaute Erginos et du roi des Minyens du même nom, note qu'il n'était pas fils, mais seulement descendant de Poseidon : son père était Clyménos (2). Il se perd ensuite dans de longs détails sur la fondation de Milet.

Il est mieux renseigné sur Ankæos, fils de Poseidon et d'Astypalæa, fille de Phœnix, et Samien. (Cf. le scoliaste au v. 866 du chant II.) Un poète samien cité par Pausanias (VII, 4, 1), Asios, fils d'Amphiptolémos, nous donne également la généalogie de ce roi légendaire qui régnait sur les Lélèges, et les noms de ses descendants.

Ainsi ces deux héros, Erginos et Ankæos, appartiennent bien aux légendes de Milet et de Samos. C'est avec eux que la fable des Argonautes s'est fixée dans cette partie de l'Asie-Mineure et de l'Archipel que les Argonautes

(1) Je cite Apollonios d'après l'édition Merkel et Keil, Leipzig; 1854. Ce catalogue est à la p. 535.

(2) Sur Erginos et les Minyens, voy. Buttmann, *Ueber die Minyæer der æltesten Zeit,* dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin, années 1820-1821, p. 188, 190, 204. Cf. W. G. Soldau, dans la *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft,* 1841, p. 546 et suiv. E. Curtius, *Histoire grecque,* Trad. Bouché-Leclercq. I, p. 99.

n'avaient pas visitée. Pausanias (VII, 4, 4) dit bien que quelques auteurs attribuaient aux Argonautes la fondation du temple d'Héra à Samos : mais cette ambitieuse tradition n'était en quelque sorte que le développement de la légende d'Ankæos.

Milet, plus encore que Samos, devait rester fidèle à ces légendes, qui étaient pour elle autant de titres de noblesse. Elle qui, dans une inscription de l'époque impériale, se proclamait « la plus ancienne des cités de l'Ionie, la métropole de nombreuses et puissantes cités dans le Pont, dans l'Égypte et par toute la terre *(C. I. G.* 2878) », ne pouvait oublier que ses principales colonies avaient été fondées dans le pays où les Argonautes avaient accompli leurs plus brillants exploits, dans l'Hellespont, dans la Propontide, sur le Pont-Euxin. Il suffit de rappeler Cyzique, l'un des centres, l'un des foyers de la légende des Argonautes (1) : c'était une des colonies de Milet et nous savons qu'elle garda constamment des relations avec la métropole; à l'époque impériale, Cyzique consultait encore l'oracle d'Apollon Didyméen (2).

Que ces légendes se soient perpétuées dans cette Asie-Mineure, où les cités se montraient si fières et si jalouses de leurs titres, et particulièrement à Milet, c'est ce qui ne surprendra personne. Les grands temples grecs, comme ceux de Didymes et de Samos, ont été les archives de toutes ces traditions et de toutes ces fables : on les y a pieusement conservées à travers les siècles, et Tacite nous apprend, en plus d'un endroit de ses *Annales,* comment on les faisait valoir à Rome, devant le Sénat, pour obtenir quelque faveur ou quelque privilège.

Si les prêtres ont conservé ces légendes, c'est surtout aux poètes que revient l'honneur de les avoir rendues populaires, en les adaptant pour ainsi dire à leur patrie et en les fixant. J'ai cité plus haut le nom d'un poète épique samien, Asios, fils d'Amphiptolémos, auteur de Γενεαλογίαι, où Pausanias a plus d'une fois puisé des renseignements (3). Près de deux siècles plus tard, un grand poète de Chios, contemporain de Périclès et de Sophocle, Ion (4), composait sur les origines de sa patrie un ouvrage où les légendes — nous le savons par Pausanias (VII, 4, 6) — tenaient une grande place. On y lisait ainsi que Chios était le fils de Poseidon et d'une nymphe que le dieu avait aimée dans l'île alors inhabitée.

Les Argonautes étaient-ils nommés dans l'ouvrage d'Ion? Nous l'ignorons, mais nous savons par Strabon (p. 621) que les habitants de Chios se disaient issus des Pélasges de Thessalie, des Minyens, par conséquent. Il n'est donc plus surprenant que l'on retrouve dans leur île un catalogue d'Argonautes.

D'où provient ce catalogue? Dans quel monument était-il exposé? C'est ce que nous ne pouvons déterminer avec certitude. Je croirais volontiers que ce marbre était exposé dans un temple plutôt que dans une école, peut-être dans un temple de Poseidon, père de Chios, d'Erginos et d'Ankæos. Peut-être les Argonautes, auxquels on attribuait l'Héraion de Samos, passaient-ils à Chios pour les fondateurs de ce temple.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, notre inscription, antérieure de près

(1) Voy. A. Kirchhoff, dans les *Monatsberichte der Berliner Akademie,* 1861, p. 578.

(2) Voy. l'inscription publiée par Lechat dans le *Bull. Corr. hellén.,* XIII (1889), p. 318.

(3) Voy. W. Christ, *Geschichte der griechischen Litteratur,* p. 79, dans le Manuel d'Ivan Müller.

(4) Christ, *op. cit.,* p. 209.

de deux siècles au poème d'Apollonios, nous montre comment se perpétuaient ces légendes, que bien avant Apollonios des poètes avaient mises en œuvre.

A la ligne 10, nous avons restitué Εὔφη[μος] et la restitution est certaine. C'est le second personnage du même nom que cite notre catalogue. Le premier, fils de Poseidon (l. 7), est le héros qui fit jaillir de la mer l'île Callisté, appelée plus tard Théra (Apollonios, IV, 1756 et suiv.). Pindare le nomme également dans la quatrième Pythique et le scoliaste (v. 455) nous apprend que plusieurs personnages ont porté ce nom d'Euphémos. Nous ne savions pas encore que parmi les Argonautes il y eût deux Euphémos (1).

Le nom du père, à la l. 10, est absolument incertain. Si la copie est exacte, Σάμου et même Εὐφήμου ne suffiraient pas à combler la lacune. Il faut un nom plus long.

II. — La seconde inscription, découverte à l'endroit appelé Βουνάκι par le jeune élève du gymnase de Chios, dont j'ai déjà eu l'occasion de citer le nom, Pitasylis, est maintenant conservée au Musée de Chios.

ΣΙΕΡΕΑΠΝΕ
ΑΣΚΑΙΤΑΕΣΓΟ
ΑΘΥΑΑΠΩΝΑΝ
ΚΑΙΓΕΡΑΣΔΕΞΙ
5 ΝΠΟΗΙΕΜΜΟ▒ΡΗ
ΟΜΑΔΕΞΙΑΚΕΦΑ
ΤΡΕΙΣΠΛΕΟΡΑΣΩ/
·ΡΕΛΦΙΤΩΝΗΜΥΣ
ΟΝΤΩΝΕΚΤΟΜΟ
10 ΛΑΧΕΤΩΚΑΓ
ΟΣΙΗΑΤΕΛ¯
▒ΓΕΝΕΣ
▒ΝΜΕΝ

La pierre semble complète à gauche seulement, sauf aux l. 12 et 13; elle est brisée des trois autres côtés, autant que j'en puis juger d'après la copie. Il est inutile, par conséquent, de tenter une restitution.

Le sens de l'inscription n'est pourtant pas douteux : c'est un règlement religieux, fixant la part (γέρας) qui revient au prêtre dans les sacrifices ([Ἕκ-τ]ομα? δέξια, κεφαλὴν, ...τρεῖς πλεοράς...) Peut-être, à la ligne 11, est-il parlé des sacrifices faits par la cité (δημοσίῃ) et pour lesquels le prêtre n'avait aucune redevance à exiger (ἀτελε...).

Nos lecteurs savent combien est riche aujourd'hui cette série des règlements religieux, où se rencontrent tant de mots nouveaux et tant de détails intéressants : nous avons eu, dans un précédent Bulletin, l'occasion d'en citer plusieurs, à l'occasion du grand calendrier liturgique de Cos. On en a découvert d'autres depuis lors, notamment à Chios. (*Athen. Mitth.*, XIII (1888), p. 165 et 166, nos 3 et 4.)

(1) Voy. le *Catalogus Argonautarum ex Argonauticis et aliis scriptoribus collectus*, en tête de l'édition des Argonautiques de G. Valerius Flaccus, publiée par Burmann, Leyde, 1724.

L'inscription suivante n'est pas inédite. Elle a été publiée par Zolotas dans l'Ἐφημερίς du 10/23 août 1889 et citée par S. Reinach dans sa dernière *Chronique d'Orient (Revue archéologique,* fascicule de mars-avril 1890), mais nos lecteurs nous sauront gré de la rapprocher des inscriptions de Chios qui précèdent. Provenance : l'endroit appelé Ναός, à une heure au Nord du gros village de Cardamyla. Στοιχηδόν : 16 lettres à la ligne.

Ἐπὶ Τ]έλλ[ι]ος πρ[υτάν-
εος, βολῆς γνωμ[ή. — (§ 1) Ἐν τ-
οῖς ἄλσεσιν μ[ὴ ποιμ-
αίνεν μηδὲ κοπρ[εόε-
5 ν. — (§ 2) Ἢν δὲ ποιμαίνηι [ἢ ὑ-
φορβῆι ἢ βοκολῆι [ὁ ἰ-
δὼν κατειπάτω πρ[ὸς
τὸς βασιλέας ἁγ[νῶς
πρὸς τῶ θεῶ · τῶι δὲ [πο-
10 ιμαίνοντι ἢ ὑφορβέ-
οντι ἢ βοκολέοντι ἡ-
μίεκτον ἴθυνα ἔστω
κατὰ κτῆνος ἕκαστο-
ν. — (§ 3) Ἢν δὲ κοπρεόων ἁλ[ί-
15 σκηται πέντε στατῆ-
ρας ὀφειλέτω ἁγνῶς
πρὸς τῶ θεῶ · ἢν δὲ ὁ ἰδ-
ὼν μὴ κατείπει πέντ-
ε στατῆρας ὀφειλ[έτ-
20 ω [ἱ]ερὸς τῶι θεῶι...

Les cinq dernières lignes sont moins bien conservées et voici, en caractères épigraphiques, la copie de Zolotas :

· ΛΩΡΑΝΑΕΝΤΟΙΣ · · ·
· Σ · · ΙΚΕΥΑΕΚΤΟΥΙΕ
· · Μ · · · ΕΡΕΝΤΑΙΕΡΑ
· · · Ε · ΦΕΡΗ · ΑΡΕΣΤΑ
· · · · · · · · · · Ν · · ΩΝΔΕ

L'éditeur a mis lui-même un point d'interrogation derrière plusieurs lettres et, n'ayant pas d'estampage, nous n'osons tenter une restitution. Le sens général de ce nouveau paragraphe est peut-être celui-ci : défense de rien emporter du bois sacré ou de l'enceinte. A la l. 21, peut-être faut-il lire : φρύγανα ἐν τοῖς ἄλσ[εσι... (Cf. *C. I. G.* II, 841, l. 6 et le § de l'inscription d'Andanie intitulé Περὶ τῶν κοπτόντων ἐν τῶι ἱερῶι : Dittenberger *S. I. G.*, 388, l. 78). Le verbe

φέρεν ou ἐχφέρεν se lit avec certitude aux l. 23 et 24. Mais le mieux est encore d'attendre un estampage (1).

L'inscription est intéressante. Ce n'est pas l'ordonnance d'un prêtre, comme l'inscription d'Athènes que je viens de citer; c'est un décret rendu par le Conseil et daté du nom du prytane. Dans l'inscription d'Athènes, le prêtre d'Apollon cite d'ailleurs le décret du Conseil et du Peuple sur lequel il appuie son ordonnance (l. 17-18). Le décret a pour objet d'assurer le respect du bois sacré : 1° Défense de déposer des ordures (κοπρεόεν); 2° défense de faire paître ni mouton, ni porc, ni bœuf; 3° Fixation de l'amende exigible et du délinquant et du témoin qui n'aura pas dénoncé celui-ci aux rois (πρὸς τὸς βασιλέας). Ce pluriel ne s'est pas encore rencontré à Chios : nous connaissons le roi (ὁ βασιλέος, Cauer, *D. I. G.*², 496, C, l. 9), qui prononçait les imprécations contre les coupables (2). Le roi de Chios, comme le roi d'Athènes, est un magistrat chargé de fonctions religieuses. A sa sortie de charge, il entrait à Chios, comme à Athènes, dans le Conseil (Βουλή) : à Chios, les anciens rois formaient dans cette assemblée comme une section, comme une chambre devant laquelle on portait toutes les affaires concernant le culte.

Il est encore question d'imprécations dans un fragment d'inscription publié au même endroit par Zolotas, et découvert également près de Cardamyla, à Marmaro. Στοιχηδόν : 8 lettres à la ligne.

..ανυ...
..ντα μὴ [κ-
ατηγορεί-
τω πρὸς Κα-
5 υκασέ[α]ς μ-
ήτ' ἔπει μή-
τ'] ἔργωι μη-
δενὶ ἀνη[κ-
ό]ως · ὅρον ὅ-
10 ς] ἂν ἐκβάλ-
ηι στατῆρ'
ἀ]ποδότω ἴ-
θυ]ναγ καὶ
τ]ὴ παρῆι ἐ-
15 ν]εχέσθω.

Dans les deux premières lignes, il faut sans doute restituer un participe actif à l'accusatif singulier (όντα ou αντα).

Sur les Ὅροι, voy. Cauer, *D. I. G.*, 496 A : ἤν τίς τινα τῶν οὔρων τούτων ἢ ἐξέλῃ ἢ μεθέλῃ ἢ ἀφανέα ποιήσει ἐπ' ἀδικίῃ τῆς πόλεως, ἑκατὸν στατῆρας ὀφειλέτω κἄτιμος ἔστω. Cf. *Bull. Corr. hellén.*, III (1879), p. 238.

Sur les Καυκασεῖς, voy. Hérodote, V, 33. Caucasa est un port de l'île de Chios, où le Perse Mégabatès attend le vent du Nord pour descendre sur Naxos.

(1) La copie de Zolotas marque un tel progrès sur celle que Bœckh avait à sa disposition (*C.I.G.*, 2214 C) qu'il faut attendre la perfection du troisième éditeur, qui ne sera autre que Zolotas.

(2) Ἐπαράσθω κατ' αὐτοῦ ὁ βασιλεός, ἐπὴν τὰς νομαίας ἐπαρὰς ποιῆται.

III. — Fragment d'inscription provenant de l'endroit appelé Βουνάκι :

ΗΣΤΡΟΥΘΙΣ
ΙΜΗΤΑΛΚΑΣ
ΚΑΙΣΑΡ

Les lignes 2 et 3 me semblent gravées en caractères plus grands. Peut-être à la l. 2, faut-il restituer Ῥο]ιμητάλκας?

B. Haussoullier.

CORRESPONDANCE GRECQUE

La situation du ministère Tricoupis semble s'être raffermie par un succès, qui a été une surprise pour ses amis autant que pour ses adversaires. En présentant (le 18 avril) au parlement anglais son budget, M. Goschen annonçait, parmi ses nouvelles mesures financières, la réduction des droits d'entrée sur les raisins de Corinthe, de sept shillings à deux, par quintal de 112 livres. Il évaluait le revenu ainsi sacrifié par l'échiquier à la somme de L. 210,000, soit 5,250,000 francs. « On me demandera, ajoutait-il, pourquoi j'ai choisi cet article comme objet d'un bénéfice spécial. C'est que les raisins secs de Corinthe nous viennent de la Grèce et que la Grèce attache une telle importance à cette réduction qu'elle nous offre, en retour, une réduction bien sensible sur les droits dont s'y trouvent frappés les produits des manufactures anglaises. Favoriser l'exportation de ses raisins secs est pour la Grèce une question capitale, et en dehors du plaisir que nous avons de faire baisser les prix d'un article de consommation générale chez nous, le gouvernement se félicite sincèrement de pouvoir, en même temps, procéder à une mesure fiscale qui ne peut qu'être fort avantageuse à ce petit royaume, aux fortunes duquel le peuple de la Grande-Bretagne n'a jamais cessé de porter un vif intérêt. » Après cet exorde, le chancelier de l'échiquier est entré dans quelques détails au sujet des dégrèvements par lesquels la Grèce entend se décharger d'une partie de sa reconnaissance envers les contribuables anglais. Elle réduit de 33 0/0 les droits sur les harengs, de 15 à 25 0/0 ceux sur les fils, de 20 à 50 0/0 les droits sur les cotonnades et les tissus de lin, etc. En somme, ces diverses réductions du tarif douanier en Grèce représenteraient, d'après M. Goschen, une épargne annuelle de L. 50,000 à 60,000 en faveur des exportateurs anglais (fr. 1,250,000 à 1,500,000). M. Goschen n'a pas manqué de donner un avertissement à qui de droit. « Je sais, dit-il, que grâce à l'abaissement de leur prix de revient, les raisins secs pourront être utilisés, en Grande-Bretagne, pour la fabrication de vins... Il n'y a certainement pas de mal à ce que l'on fasse du vin avec ces raisins, mais en pareil cas, l'*Excise* aurait aussi à dire son petit mot. » En finissant, il a rendu justice à M. Gennadius, le ministre de Grèce à Londres, en lui reconnaissant la part qui lui appartient dans la réussite des négociations dont ces réductions réciproques sont le résultat.

En même temps que cette bonne nouvelle, on apprenait en Grèce l'abolition totale des droits d'entrée sur les raisins secs dans les États-Unis d'Amérique, Cette mesure peut bien être le commencement de l'ouverture d'un nouveau et grand débouché pour ce produit ; mais ce sont là des perspectives d'avenir,

tandis que la réduction du tarif anglais est un bienfait immédiat, qui vient fort à propos pour consoler un peu les cultivateurs grecs des rigueurs qui les menacent du côté de la France.

Il ne faut pas oublier que cette culture constitue la principale, ou plutôt la seule richesse d'une bonne partie de la Grèce. La vigne à raisins de Corinthe est cultivée tout le long de la rive méridionale du golfe de Corinthe, d'où lui vient son nom, ainsi qu'en Étolie et dans la partie occidentale du Péloponèse ; elle est aussi cultivée dans les îles de Zante et de Céphallénie. Cette vigne ne prospère point en dehors de ces localités en Grèce, et la culture n'en a pu être introduite en d'autres pays. C'est un produit spécial à ces districts, qui en ont ainsi le monopole. Son augmentation progressive démontre assez que les Grecs ne sont pas restés oisifs depuis leur émancipation. En 1830, la production annuelle atteignait à peine 19 millions de livres ; en 1851, elle se montait à 86 millions ; en 1860, à 110 millions ; en 1871, à 173 millions ; enfin, en 1884, on dépassait 240 millions de livres. L'importation croissante de ces raisins en France, durant ces dernières années, en a sensiblement stimulé la production ; mais l'augmentation, qui date surtout de l'année 1860, coïncide aussi avec le premier abaissement du tarif anglais. Jusqu'en 1859, les droits d'entrée y étaient de quinze shillings et neuf pences par quintal ; c'est en 1859 qu'ils furent réduits à sept shillings. Il faut espérer que la réduction nouvellement acquise donnera un nouvel essor à la production, en augmentant la consommation en Angleterre.

Quoiqu'il en soit, cette réduction a été accueillie avec joie en Grèce ; les organes de l'opposition, sans vouloir ou pouvoir diminuer l'importance du bénéfice ainsi obtenu pour la viticulture, s'efforcent de persuader le public que le mérite n'en doit pas revenir à M. Tricoupis. Cependant, des adresses de félicitations et de remerciements arrivent de tous les côtés au gouvernement. Il reste à voir si celui-ci en pourra tirer profit lors des élections prochaines ; entre temps, la convention conclue avec le gouvernement anglais a été ratifiée à l'unanimité par la Chambre, dès la reprise de ses travaux, après les vacances de Pâques. L'opposition ne met pas le même empressement à voter les autres mesures présentées par le gouvernement. Heureusement, il n'y a eu jusqu'ici ni abstentions ni obstructions systématiques ; mais les adversaires de M. Tricoupis ne sont point disposés à lui prêter les mains, en donnant force de loi à ses divers projets, soit pour des lignes nouvelles de chemins de fer, soit pour la réforme de l'instruction publique. Ils préfèrent attendre jusqu'à la convocation de la nouvelle Chambre dans laquelle ils espèrent toujours avoir la majorité. M. Tricoupis, de son côté, se montre enclin à laisser la Chambre actuelle expirer en paix, et a promis de ne pas insister sur celles de ses mesures qui provoqueraient des résistances insurmontables de la part de l'opposition. Il ne semble point, lui non plus, avoir perdu l'espoir de remporter la victoire aux nouvelles élections et de faire voter par la nouvelle Chambre les projets de loi laissés en souffrance par l'assemblée dont le mandat va expirer.

Parmi les mesures présentées aux votes de la Chambre, une mention spéciale est dûe au projet de loi concernant la transmission à Athènes des eaux du lac Stymphale (près de Corinthe). L'État garantirait une somme annuelle de dr. 1,500,000 à la Compagnie qui se chargerait de l'exécution de cette entreprise. Les travaux seraient complétés dans l'espace de cinq années. La population d'Athènes et du Pirée se monte actuellement à 150,000 âmes, mais l'approvisionnement d'eau projeté suffirait à deux fois autant d'habitants. On

a tout lieu de s'attendre à une augmentation de la population de la capitale, plus rapide encore que par le passé, aussitôt qu'on y aurait une provision abondante d'eau. Le manque s'en faisait beaucoup sentir jusqu'ici.

Le prince royal de Grèce vient de poser la première pierre des nouveaux bâtiments de l'École militaire, qui sera ainsi transférée du Pirée à Athènes. C'est à la munificence de M. Avérof, qui occupe déjà une place éminente parmi les généreux bienfaiteurs de son pays, que la capitale sera redevable de ce nouvel établissement.

Le syllogue des Dames d'Athènes annonce l'ouverture prochaine d'une nouvelle école normale de demoiselles. Cette excellente société, formée depuis une vingtaine d'années, s'était d'abord occupée de la fondation et de l'organisation de l'*Ouvroir* bien connu, où des centaines de jeunes filles et de femmes trouvent du travail en même temps que les premiers éléments d'une instruction primaire. A l'Exposition universelle de 1889, une médaille d'or avait été donnée à cet ouvroir pour ses tissus de soie, broderies, écharpes, etc.

En Crète les affaires ne semblent point encore avancer vers une solution satisfaisante. L'état de siège a été officiellement levé, dans le but d'attirer les électeurs aux urnes. La formation régulière d'une nouvelle chambre de représentants aurait fourni la preuve de la réussite du nouveau régime imposé à l'île par la Porte. Mais, en dehors de la minorité mahométane, les électeurs se sont tenus à l'écart. Cette abstention en masse était pour eux un moyen de protester contre le retrait des prérogatives si chèrement acquises; d'un autre côté, la réserve du gouvernement d'Athènes n'est pas faite pour encourager la reprise des mouvements insurrectionnels sur une grande échelle. Ne serait-il pas à souhaiter que la Porte profitât de l'occasion pour revenir sur les mesures d'exception auxquelles elle a eu recours, et pour laisser fonctionner de nouveau le règlement organique de 1868?

D. B.

31 mai 1890.

ACTES DE L'ASSOCIATION

---

10 avril 1890. — Assemblée générale. Présidence de M. Croiset. Le Président donne lecture d'un discours dans lequel il énumère les pertes qu'a faites l'Association pendant l'année 1889-90. Il mentionne les principaux ouvrages publiés sur la Grèce depuis la dernière assemblée générale et qui, pour des causes diverses, n'ont pas figuré parmi les ouvrages admis au concours. Il termine en faisant connaître à la réunion les prochaines mesures que le gouvernement compte appliquer dans l'enseignement secondaire pour fortifier l'étude du grec.

Le Secrétaire lit le rapport présenté au nom de la Commission des prix sur les concours littéraires de 1889-90. Prix de l'Association : M. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au* x*e siècle, Nicéphore Phocas.* Prix Zographos : M. Miliarakis, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία.

M. Hauvette, au nom de la Commission chargée de juger le concours de typographie, donne lecture du procès-verbal de ce concours, dont les résultats sont les suivants : Premier prix, M. Selin; second prix, M. Yvon; mention honorable, M. Du Prez. Apprentis : premier livret, partagé entre MM. Carpentier et Barbey ; second livret, partagé entre MM. Wagner et Duval; mention très honorable, M. Trécult.

Le Secrétaire-adjoint, en l'absence du Trésorier, empêché, présente le rapport de la Commission administrative sur l'état des finances de l'Association.

Élections. Sont élus : premier vice-président, M. Renan; second vice-président, M. Henry Houssaye; secrétaire, M. Paul Girard; secrétaire-adjoint, M. Am. Hauvette; trésorier, M. Magnabal.

Sont élus membres du Comité pour trois ans : MM. A. Croiset, Weil, Cartault, Max Egger, L. Havet, Dieulafoy, E. Legrand.

1er mai 1890. — Présidence de M. Maspero. Le Président adresse à M. Alfred Croiset, Président sortant, les remerciements de l'Association.

M. le Ministre écrit pour informer l'Association qu'il a prescrit l'ordonnancement d'une somme de 1,400 francs en vue de la publication du prochain fascicule des *Monuments grecs.* Le Syllogue littéraire de Constantinople fait part de la mort de M. C.-H. Basiadès, membre fondateur et ancien président du Syllogue.

Membres nouveaux : MM. Ulysse J. Negropontes, admis comme membre donateur; Am. Monferrato, Photiades Pacha, Panayotis Zaïmis, admis comme membres ordinaires.

M. Tannery communique un mémoire intitulé : *Étude sur les alchimistes grecs.*

M. Hauvette lit une *Note sur un passage de Thucydide* (I, 41, 1). Quelques objections lui sont présentées par MM. Weil et Th. Reinach.

M. Th. Reinach donne lecture d'un article de M. Bréal destiné à la *Revue des études grecques* et ayant pour titre : *Græcia artes intulit.* Il communique ensuite une *Correction à un passage de Vitruve* qui provoque diverses observations de la part de MM. Weil, Tannery, Dieulafoy, Maspero.

5 juin 1890. — Présidence de M. Maspero. M. Croiset communique une lettre de M. Zappas, qui insiste auprès de l'Association pour qu'elle fonde un prix avec les 1,000 francs dont il lui fait présent annuellement. Il sera répondu à M. Zappas que les statuts s'opposent à la fondation d'un prix, tant que l'Association ne dispose pas du capital nécessaire pour y pourvoir chaque année, mais qu'un prix de 1,000 francs sera décerné, s'il le désire, tous les ans, en son nom, dans les conditions que lui-même indiquera.

Membres nouveaux : MM. Ch. Baron, L. Belleli, J. Darmesteter, G. Hirschfeld, C. Michaelidès, G. Radet, D. Tantalidès, la bibliothèque Albert Dumont, à la Sorbonne.

M. Dieulafoy lit un mémoire sur *Les fortifications de Babylone d'après Hérodote.* Différentes observations lui sont présentées par MM. Th. Reinach et Maspero.

Le Secrétaire,
Paul Girard.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

dans les séances de janvier à mars 1890.

ARISTARCHI BEY, **Mémoires**.

BIKÉLAS, Περὶ Σκωτίας. Athènes, 1890.

— Traduction en grec moderne de *Macbeth*.

— Notice sur le marquis de Queux de Saint-Hilaire.

Χειρόγραφον ἐκ τῆς ἁγίας Ἑλένης, trad. du français par Scouphos. Munich, 1818.

A. CROISET, **Histoire de la littérature grecque,** t. II. Paris, 1890.

L. DELISLE, **Instructions adressées par le Comité des travaux historiques et scientifiques aux correspondants du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.** Paris, 1890.

DESROUSSEAUX et Max EGGER. **Denys d'Halicarnasse, Jugement sur Lysias**. Paris, 1890.

L. HAVET, **Discours sur E. Havet** *(Revue bleue* du 10 mai 1890).

LEBÈGUE, **Xénophon,** *Mémorables,* I, 2e éd. Paris, 1889.

J.-A. LERICHE, **Comparative french-english und english-french etymological and practical dictionary.** Londres, 1889.

De MILLOUÉ, **Histoire des religions de l'Inde.** Paris, 1890.

J. STAVRIDÈS, **Quelques remarques critiques sur les** *Perses* **d'Eschyle**. Paris, 1890.

Ludwig STEIN, **Compte-rendu de Ruelle :** *Damascius*, dans l'*Archiv für Gesch. der Philosophie,* III, 3. Berlin, 1890.

A. TARDIEU, **Géographie de Strabon,** trad. française, t. IV. Paris, 1890.

G.-G. ZALYCOS, Διάλογος περὶ τῆς ἑλληνικῆς ἐπαναστάσεως, publ. par Agathophron, de Sparte. Paris, 1828.

Périodiques divers.

ERRATUM

= Dans le nº 10 de la *Revue*, p. 112 (actes de l'Association), séance du 6 mars, lire *Eginitis* et *de Grontars* les noms de deux membres nouvellement admis.

= Notre ami et collaborateur M. Dareste nous fait observer que l'inscription nº 61 (p. 81 du même numéro) doit probablement se lire :

ΠΑΤΑΡΑιοι
(Ξ)ΑΝΘ(Ι)ΟΙ

= Dans la table des matières du tome II de la *Revue* (p. 486), § II (Notes et Documents) a été omise la ligne suivante :

A.-H. Sayce. Inscriptions d'Egypte..... 174

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir corriger cette omission sur leurs exemplaires.

Le Puy. — Imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

LES INSCRIPTIONS DE NAUCRATIS

ET L'HISTOIRE DE L'ALPHABET IONIEN

LETTRE A M. SALOMON REINACH

Kœnigsberg, le 10 mai 1890.

Cher Monsieur,

Il y a bien deux ans que vous avez appelé mon attention sur l'utilité qu'il y aurait d'exposer au public savant de France mon opinion sur les inscriptions de Naucratis et le problème paléographique qu'elles soulèvent. Des occupations de tout genre m'ont empêché de le faire jusqu'à ce jour ; mais, au point de vue scientifique, il y a toujours avantage à laisser reposer pendant quelque temps des questions sur lesquelles on a vivement pris parti, et peut-être ne serais-je même pas sorti maintenant de ma réserve si je ne m'étais aperçu que l'attitude prise par moi dans cette discussion n'est pas toujours fort exactement comprise. Dans l'intérêt de cette importante controverse, je veux donc essayer de l'exposer ici à nouveau, avec toute la brièveté et toute la clarté possibles. Ce coup-d'œil d'ensemble sera peut-être instructif pour les lecteurs de la *Revue des Études grecques*.

M. Kirchhoff, notre maître à tous en épigraphie grecque, a distingué, comme l'on sait, deux périodes de développement dans l'histoire de l'alphabet ionien. La plus ancienne période est représentée par les inscriptions d'Abou-Simboul, avec leur ϛ, l'emploi

d'O pour ο et ω, d'Β pour η et parfois aussi l'aspiration rude. La plus récente comprend les inscriptions archaïques des villes d'Ionie, en particulier celles de Milet, où l'on trouve Ω, Σ, et η figuré d'abord par Β, puis par Η. Les plus anciennes inscriptions de cette seconde série remontent au VIIe siècle (1); c'est à la seconde moitié du même siècle que M. Kirchhoff attribue les graffites d'Abou-Simboul.

Or, dans leur belle exploration du temple d'Apollon Milésien à Naucratis, les savants anglais ont découvert près de 700 courtes inscriptions gravées sur des tessons de vases; ces inscriptions se composent, ou se composaient, d'un nom propre et d'une dédicace à Apollon. M. E. A. Gardner, se fondant sur le style des peintures et sur la profondeur où l'on avait recueilli ces tessons, attribuait aux inscriptions une antiquité très reculée, à savoir le milieu du VIIe siècle avant J.-C., époque que M. Petrie, conduit par d'autres considérations, regardait comme celle de la fondation de la colonie grecque de Naucratis (2). Mais ces inscriptions si anciennes présentent déjà le *sigma* à quatre branches et l'*oméga*, qui ne se rencontrent pas dans celles d'Abou-Simboul. Comme il est absolument impossible de reculer ces derniers textes au delà du VIIe siècle, M. E. Gardner se vit donc amené à la conclusion qu'on les avait considérées à tort, depuis Kirchhoff, comme représentant le premier stade de développement de l'alphabet ionien.

Pour M. E. Gardner, les textes d'Abou-Simboul sont les monuments d'un alphabet local, apparenté à l'alphabet ionien, mais distinct de ce dernier (3). M. Gardner alla plus loin encore : il pensa que les graffites d'Abou-Simboul étaient plus récents que les plus anciennes inscriptions de Naucratis et ne remontaient pas au delà de l'an 600. Il faisait valoir, à cet effet, une inscription en caractères analogues qui avait été découverte à Naucratis sur un tesson de vase de style rhodien et qui lui paraissait postérieure d'un demi-siècle aux plus anciens graffites de même provenance (4). Comme s'il était encore permis d'établir des relations chronologiques entre des inscriptions de localités différentes, et

(1) Kirchhoff, *Studien*, 4e éd., p. 27.
(2) Fl. Petrie, *Naucratis*, I, p. 5.
(3) *Journal of hellenic Studies*, t. VII, p. 230.
(4) *Naucratis*, inscr. no 1 *a*; *ibid.*, p. 231.

comme si le caractère même de pareils graffites autorisait une conclusion précise au sujet de leurs relations chronologiques !

Laissons de côté, pour le moment, les objections. Ce qui est, pour nous, d'une bien autre importance, c'est que M. E. Gardner, d'accord avec M. Fl. Petrie, place vers 650 av. J.-C. la colonisation grecque de Naucratis et qu'il considère comme les représentants typiques de l'alphabet ionien primitif les inscriptions avec Σ et Ω qu'il recule jusqu'à cette date.

Ces deux conclusions de M. E. Gardner ont été contestées par M. Kirchhoff dans la quatrième édition des *Studien* (1) et par moi-même dans un article du *Musée Rhénan* (2). L'argument principal opposé à M. Gardner était tiré du passage d'Hérodote sur la colonisation grecque de Naucratis (3). Il faut que je l'affirme de nouveau expressément : pour tout lecteur non prévenu, il s'agit là d'une décision du roi Amasis qui, dans le premier tiers du VIe siècle av. J.-C., assigna comme lieu d'habitation aux Grecs la ville de Naucratis qui existait déjà à cette époque. La date indiquée par Hérodote n'est pas contredite par le passage bien connu de Strabon (p. 801), bien que la tradition rapportée par ce dernier — à savoir que les Milésiens auraient fondé Naucratis et lui auraient donné son nom — ne s'accorde pas avec le récit du vieil historien (4). D'après Hérodote, en effet, des temples de dieux entièrement grecs ne sont admissibles à Naucratis que depuis le règne d'Amasis. Il nous semblait, à M. Kirchhoff et à moi, que les caractères mêmes des inscriptions de Naucratis, le Σ à quatre branches, l'Ω, la fréquence relative de l'H au lieu de la forme plus ancienne Ⅱ, témoignaient en faveur de la tradition rapportée par Hérodote. Quant à d'assez nombreuses particularités que M. Gardner avait signalées dans quelques graffites à Naucratis, et qu'il considérait comme caractéristiques des quatre plus anciennes classes d'inscriptions distinguées par lui (5), nous croyions pouvoir les expliquer sans peine par l'inexpérience ou le manque de

(1) Kirchhoff, *Studien*, 4e éd., p. 44 et suiv.

(2) Hirschfeld, *Rheinisches Museum*, t. XLII, p. 209 et suiv.

(3) Hérodote, II, p. 178.

(4) J'ai essayé de montrer ailleurs (*Rheinisches Museum*, t. XLII, p. 213) que le texte de Strabon repose peut-être sur une tradition milésienne.

(5) E. Gardner, *Journal of hellenic Studies*, t. VII, p. 221.

soin des graveurs. Plus tard, M. Gardner a fait observer, en attachant beaucoup de poids à cette remarque (1), que les formes particulières en question (*sigma* couché, ⋈, *epsilon* couché, ⊐, *my* affectant la forme de l'N) se rencontreraient réunies dans les mêmes textes. Cela est absolument exact dans le cas des deux graffites *Naucratis* I, pl. XXXII, nos 1 *b* et 3 ; mais, dans le no 4 de la même planche, la forme archaïque du Σ (2), telle qu'on la trouve dans le no 3, n'est pas couchée, mais debout, et la forme du M ne me paraît pas tout à fait assurée. Les nos 68, 73 (?), 81, 135, 254, que M. E. Gardner range dans la même série à cause du N couché qui y figure, présentent des Σ absolument réguliers.

M. E. Gardner ajoute que les circonstances de la découverte et la technique des vases autorisent à leur attribuer une date très ancienne. A toute cette argumentation, je dois encore opposer la même réponse : l'inscription no 305, qui présente un *sigma* et un *epsilon* couchés, plus un *my* de forme très singulière, est gravée sur un vase (« *eye-bowl* ») que M. Gardner lui-même considère comme plus récent que les autres ; des formes analogues apparaissent isolément dans d'autres graffites, les nos 112 et 113, que M. Gardner ne range cependant que dans la *neuvième* classe, et aussi dans la remarquable inscription no 348, dont M. Gardner ne me paraît nulle part avoir tenu compte.

La question se présentant ainsi, nous ne nous trouvâmes nullement porté à mettre en doute la date donnée par Hérodote et nous ne cessâmes point de considérer les graffites d'Abou-Simboul comme représentant le stade le plus archaïque de l'écriture ionienne.

Les savants anglais, en particulier M. Petrie, ont surtout fait valoir une trouvaille de scarabées pour faire remonter la colonisation grecque de Naucratis à une époque plus ancienne que celle d'Amasis (3). Les cartouches de ces scarabées forment une série qui s'interrompt *avant* Amasis, et cependant les inscriptions et les gravures qu'ils portent laissent reconnaître des incorrections qui trahiraient la main d'ouvriers grecs. Mais pourquoi ces graveurs

(1) E. Gardner, *Naucratis*, t. II, p. 73.
(2) C'est un Σ très analogue à celui de l'inscription de Sigée.
(3) *Naucratis*, I, p. 5.

ignorants n'auraient-ils pas été des Phéniciens? Je m'aperçois que M. Mallet, dans un récent article, considère aussi comme probable l'origine phénicienne de quelques-uns de ces scarabées (1). Quant aux rapprochements que M. Mallet a établis entre les caractères singuliers des graffites de Naucratis et certains signes de l'écriture hiératique, l'intérêt de la thèse que je défends ne m'oblige pas à y insister.

On a souvent répété que les vases de Naucratis devaient être antérieurs au VIe siècle, mais je crois devoir, dans l'intérêt de la simplicité et de la clarté, laisser de côté cette discussion d'ordre archéologique pour me renfermer sur le terrain de nos inscriptions.

M. E. Gardner a le mérite d'avoir posé le premier ce double problème : 1° l'alphabet d'Abou-Simboul représent-t-il *nécessairement* le stage primitif de l'écriture ionienne? c'est-à-dire, existe-t-il une relation chronologique entre les formes de l'alphabet d'Abou-Simboul et celles des inscriptions les plus archaïques de l'Ionie? 2° En particulier, peut-on affirmer que, dans l'alphabet ionien, le *sigma* à trois branches ait précédé le *sigma* à quatre branches, et ne serait-il pas loisible d'admettre que ces deux signes dérivent de deux caractères phéniciens différents, le *tsade* et le *schin?* (2).

Toutefois, M. Gardner lui-même propose aussitôt après de reconnaître une relation chronologique entre ces deux formes; à la suite de M. Mommsen (3), il considère le *sigma* à trois branches comme plus récent, après avoir fait observer avec raison que le Σ est plus voisin du *schin* phénicien que le ϛ. J'avais également présenté cette observation dans le *Musée Rhénan* (4), mais sans pouvoir me dégager de la doctrine de M. Kirchhoff sur l'antériorité de la forme la plus courte. Les recherches auxquelles je me suis livré depuis à ce sujet m'ont conduit à une vue nouvelle sur l'histoire entière de l'alphabet ionien. C'est ce qui me reste à exposer ici.

Tout d'abord, j'avais remarqué (5) que, dans l'hypothèse géné-

(1) Mallet, *Revue archéologique*, 1889, I, p. 209.
(2) *Journal of hellenic Studies*, t. VIII, p. 235.
(3) Mommsen, *Unteritalische Dialekte*, p. 5.
(4) *Rheinisches Museum*, t. XLII, p. 223.
(5) *Rhein. Mus.*, t. XLII, p. 224.

ralement admise, les inscriptions d'Abou-Simboul avec leur *sigma* à trois branches et leur O = Ω se trouvaient chronologiquement très voisines des inscriptions archaïques de Milet avec Σ et Ω. Comme parmi les auteurs des graffites d'Abou-Simboul on rencontre un citoyen de Téos et un Colophonien, il est certain que l'alphabet de ces inscriptions a été en usage, du moins dans certaines parties de l'Ionie ; la plus ancienne monnaie avec inscription, celle qui porte les mots Φανοῦς εἰμὶ σῆμα, atteste également que le *sigma* à trois branches était employé en pays ionien. D'autre part, on trouve précisément à Naucratis un graffite d'un Téien, datant probablement du VIe siècle, qui présente l'Ω (1), et un autre où paraît se rencontrer le Σ à quatre branches (2). Donc, pour Téos du moins, l'alphabet d'Abou-Simboul a bien été un stage primitif. Mais cette conclusion est-elle valable pour toute l'étendue de l'Ionie? Les matériaux dont nous disposons actuellement, nous obligent à répondre négativement ou du moins à laisser la question ouverte.

Dans les plus anciennes inscriptions milésiennes, celles dont le caractère n'est pas moins rude que celui des graffites d'Abou-Simboul (3), on trouve déjà le Σ et l'Ω, mais ils emploient encore le Ꞁ, alors que dans le territoire ionien la forme plus récente, H, se rencontre déjà au commencement du VIe siècle (4). En présence de ces faits, une *seule* conclusion est possible : à une époque très ancienne, disons au VIIe siècle, quelques cités ioniennes employaient le Σ à trois branches et l'O = Ω, tandis que d'autres, notamment Milet, se servaient du Σ à quatre branches et de l'Ω.

Si donc les deux signes qui représentent le son S en grec ne sont pas entre eux dans une relation *chronologique*, quelle relation devra-t-on admettre de l'un à l'autre? Est-il légitime de les faire dériver l'un de l'autre ou de rapporter leur origine commune au *schin* phénicien? Faut-il maintenir le *stemma* suivant, qui a été admis jusqu'ici :

(1) *Naucratis*, II, nº 779.
(2) *Ibid.*, pl. XX, nº 876.
(3) Roehl, *Inscriptiones graecae antiquissimae*, nos 483 484 = *Imagines*, p. 40.
(4) *Rheinisches Museum*, t. XLII, p. 216.

Tsade — M (1)

Schin — ϛ *et* Σ

L'analogie extérieure entre ces trois Σ grecs a été cause, à ce qu'il me semble, que la question de leur origine graphique est restée longtemps mal éclaircie. Me fondant sur le dix-huitième signe de l'alphabet de Cære (2), que M. Gardner a également signalé dans une note, mais sans en tirer de conséquences (3), je me décide à mon tour à faire dériver le *sigma* à trois branches du *tsade* et non du *schin*. J'admets qu'à une époque ancienne, le ϛ et le Σ étaient employés indifféremment en pays ionien, et j'en vois des preuves dans l'inscription si primitive de la naxienne Nicandré (4), comme dans les fluctuations des inscriptions les plus anciennes d'Amorgos (5). Plus tard, il se produisit une séparation des alphabets ioniens : les uns adoptèrent le *sigma* à trois branches — je les considère comme formant le *groupe du tsadé*, qui comprend Abou-Simboul, Téos, Colophon et la monnaie de Φάνης (?) ; les autres, le *groupe du schin*, représenté pour nous par l'alphabet de Milet, adopta le Σ. Au moment de la séparation, les alphabets ioniens possédaient déjà Φ, Χ, Ψ, mais non pas encore Ω. Cette lettre fut adoptée par le *groupe du schin*, au plus tard au VIIe siècle. Je crois que nous pouvons dire avec quelque assurance que la puissante cité de Milet fut la première à employer l'alphabet ionien *complet* et que c'est elle aussi qui en a répandu l'usage. Car, au VIe siècle, d'après le témoignage des graffites de Naucratis, les hommes de Téos (6), de Chios (7), de Phocée (8), écrivaient dans l'alphabet milésien, devenu l'alphabet commun de l'Ionie. Raison

(1) Alphabet de Formello, dans les *Imagines* de Rœhl, p. 9, 16 ; alphabet d'un pinax corinthien, *ibid.*, p. 20, 13.

(2) *Inscriptiones antiquissimae*, n° 534. = *Imagines*, p. 9, 17.

(3) *Journal of hellenic Studies*, t. VII, p. 235, note 1.

(4) *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. III, pl. I, p. 4 ; *Inscriptiones antiquissimae*, n° 407 ; *Imagines*, p. 52, n° 1.

(5) *Athenische Mittheilungen*, t. XI, p. 97 ; Roberts, *Greek epigraphy*, t. I, p. 188 et suiv.

(6) *Naucratis*, t. II, n°s 779, 876.

(7) *Ibid.*, n° 706.

(8) *Ibid.*, t, I, n° 666.

de plus pour attribuer avec certitude au VIIe siècle, contrairement à l'opinion de M. E. Gardner, les graffites d'Abou-Simboul !

Je souhaite et j'espère, cher Monsieur Reinach, que ces distinctions, auxquelles on ne peut contester l'avantage d'être simples, obtiendront votre approbation et celle de tous les autres épigraphistes.

En ce qui touche Naucratis, nous arrivons au résultat que les inscriptions de cette provenance *peuvent* remonter jusqu'au VIIe siècle. J'ai expliqué dans le *Musée Rhénan* (1), et ne voudrais pas répéter ici comment on peut mettre cette hypothèse en harmonie avec le texte d'Hérodote.

Je pourrais m'en tenir là ; mais je crois devoir insister encore sur une observation épigraphique de M. Gardner qui soulève une véritable question de principes. L'éditeur anglais, dans la seconde partie de son ouvrage sur Naucratis (2), signale un graffite où l'on rencontre à la fois Ꭾ et H, preuve évidente, d'après lui, que la forme isolée d'une lettre a peu de valeur lorsque d'autres critériums chronologiques font défaut. J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'insister sur cette vérité souvent méconnue que les différentes espèces d'inscriptions, celles sur pierres, sur monnaies, sur vases, comme aussi les inscriptions publiques ou privées, demandent à être étudiées séparément et jugées de même. Tout d'abord, la *rapidité de l'évolution graphique* est inégale : on peut citer comme exemple le Θ à point central, qui apparaît sur les vases dès la première moitié du VIe siècle et dont il y a de nombreux exemples à Naucratis (n°s 716, 753, 876, peut-être déjà le n° 701 de la planche VI) ; on le trouve d'ailleurs aussi sur le *Vase François*. De même, sur les plus anciennes monnaies attiques, le Θ est beaucoup plus fréquent que le ⊕ à croix intérieure. Pour expliquer cela, on peut alléguer deux raisons. D'abord, la tendance naturelle de chaque alphabet est vers la simplification ; en second lieu, comme je l'ai indiqué dans l'*Academy* (3), il faut tenir compte des difficultés techniques. Les formes ⊕ et Ꭾ sont plus incommodes à graver dans la terre cuite que Θ et H ; ces dernières formes de-

(1) *Rheinisches Museum*, t. XLIV, p. 466.

(2) Par exemple, *Naucratis*, t. II, inscr. n° 753.

(3) *The Academy*, 1887, n° 792, p. 29.

vaient se recommander aussi aux peintres des inscriptions sur vases, parce que la croix intérieure du Θ et les barres horizontales de l'H risquaient, vu la petitesse des caractères, de se confondre avec les contours extérieurs des lettres et de former tache. Je n'ignore cependant pas que certains peintres de vases, même vers la fin du vi^e siècle ou au commencement du ve, ont continué, par des raisons esthétiques, à préférer le ⊕ (1).

Le cours du développement ou de l'évolution des alphabets est partout le même; seulement, dans les œuvres de petite dimension, le rythme de l'évolution est souvent plus rapide.

Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer sur des tessons de vases, à côté de formes plus récentes, les formes plus anciennes que l'épigraphie officielle et monumentale conservait sans doute à la même époque. Mais pour dater des objets de cette classe, on fera bien de tenir compte des formes anciennes plus que des nouvelles, qui peuvent être considérées, dans l'écriture, comme l'équivalent des néologismes dans la langue parlée. Ces réserves faites, il me semble parfaitement légitime d'invoquer, comme indices chronologiques, les caractères épigraphiques gravés ou peints sur les vases.

Agréez, etc.

Gustave HIRSCHFELD.

(1) Loeschcke, *apud* W. Helbig, *Die Italiker in der Poebene*, p. 127.

LES POLIORCÉTIQUES

D'APOLLODORE DE DAMAS

COMPOSÉES POUR L'EMPEREUR HADRIEN.

Traduction du texte publié par M. Ch. WESCHER

(Poliorcétique des Grecs. Paris, 1867, imp. impér., p. 135-193).

Avec 37 figures extraites des manuscrits grecs (1).

PRÉFACE

Les sièges jouent, dans l'histoire ancienne, un rôle considérable, et les récits des opérations auxquelles ils ont donné lieu sont restés souvent fort obscurs pour les modernes, faute de notions suffisamment précises sur les engins divers qui y étaient employés.

L'antiquité nous a bien laissé sur ce sujet quelques traités techniques, tels que le Xe livre de Vitruve et les divers ouvrages publiés en 1693 par Thévenot, sous ce titre : *Veterum mathematicorum opera;* mais, si le premier se trouve dans toutes les bibliothèques, il est presque incompréhensible, faute de figures ou de descriptions suffisantes; quant au recueil de Thévenot, il doit à son titre et à sa rareté de n'être connu que de quelques érudits.

Parmi les traités qu'il renferme, et qui ont rapport aux arts

(1) Ces figures, exécutées pour l'ouvrage de M. Wescher d'après les dessins en couleur, à grande échelle, du manuscrit Mynas, ont été obligeamment prêtées à la *Revue des études grecques* par l'Imprimerie Nationale. Nous prions M. le Directeur de l'imprimerie d'agréer ici tous nos remerciements.

militaires (1), il y en a plusieurs qui sont relatifs à la construction des machines de jet, un autre qui expose les principes de la fortification, de l'attaque et de la défense des places, et enfin deux qui sont consacrés spécialement à la description des machines en usage dans les sièges.

Ces deux derniers, dus, l'un à Athénée, l'autre à Apollodore, sont ceux dont la traduction présente aujourd'hui le plus d'intérêt, car les autres ont déjà été traduits et commentés (2).

J'ai bien publié déjà, il y a quelques années, dans les *Mélanges Graux,* une version d'Athénée; mais cette version, à laquelle a du reste collaboré mon ami, M. Lacoste, ne saurait être considérée que comme une première approximation. Pour ces ouvrages techniques, en effet, il ne suffit pas de mettre du grec en français, comme les hellénistes collaborateurs de Thévenot ont mis du grec en latin, sans s'inquiéter de savoir si le lecteur pourra, d'après les renseignements qu'on lui donne, construire les appareils décrits; on s'expose alors à de nombreux contre-sens, souvent même à des non-sens. Le traducteur doit faire en même temps œuvre d'ingénieur, s'assurer qu'il a bien compris la pensée de l'auteur et qu'il est capable de l'exécuter. Or, cela n'est pas toujours facile : dans chaque art, il existe toujours des procédés connus de tous les hommes spéciaux à un moment donné et dans le détail desquels on croit inutile d'entrer; puis, ces procédés tombent en oubli lorsque l'état social, en se modifiant, crée de nouveaux besoins, de nouvelles industries, basées sur de nouvelles conquêtes de la science; on ne peut alors les restituer que grâce à une sagacité très grande, et en réunissant et comparant les indications plus ou moins vagues qu'on retrouve chez les différents auteurs qui ont traité ces questions.

Les peuples primitifs mettaient leur gloire à faire *grand;* et

(1) Le recueil de Thévenot contient, en outre, deux traités de Héron sur les *Pneumatiques* et les *Automates.*

(2) A. de Rochas, *La Poliorcétique des Grecs.* Paris, 1871; Graux et de Rochas, *Philon de Byzance : Traité de fortification* (Revue de Philologie 1877). Le général de Reffye et M. Vincent (de l'Institut) ont fait, mais non publié, chacun de son côté, les traités de Héron et de Philon sur les machines de trait. M. Prou et M. Vincent ont publié chacun une traduction de la Chirobaliste de Héron.

c'était avec le bois ou d'énormes monolithes qu'ils édifiaient leurs colossales constructions; aujourd'hui on s'efforce de faire *juste*, et c'est le fer qui, assemblé pièce à pièce, suffit presque à tous nos besoins.

Aussi sommes-nous certainement moins habiles que nos pères dans l'art d'édifier les gigantesques échafaudages de charpente qu'ils employaient dans les siêges, et nous ignorons encore aujourd'hui les procédés qu'ils employaient pour les mettre en mouvement, ainsi que pour transporter des obélisques ou des statues dont le poids s'élevait quelquefois jusqu'à 1,600 tonnes (1).

A ce point de vue, le traité d'Apollodore présente une importance réelle. C'est un livre original, beaucoup plus que ceux d'Athénée et de Vitruve, qui ne sont que des compilations d'auteurs plus anciens, et notamment des livres, aujourd'hui perdus, de Diadès, ingénieur d'Alexandre le Grand, et d'Agésistratos.

Apollodore était un habile architecte, qui paraît avoir eu, en outre, l'occasion d'acquérir une grande expérience comme ingénieur militaire. Il passe, sur la foi de renseignements que je n'ai pu contrôler, pour avoir établi sur le Danube un pont dont quelques vestiges existent encore. Il semble être né à Damas; et voici ce qu'en dit Dion Cassius (2), à propos de l'Empereur Hadrien :

« Quant à Apollodore, architecte qui avait construit à Rome « le Forum, l'Odéon et le gymnase de Trajan, il l'exila d'abord, « puis il le mit à mort sous prétexte qu'il avait commis quelque « crime, mais, en réalité, parce qu'un jour que Trajan lui donnait « des instructions pour ses travaux, Apollodore avait répondu à « une observation déplacée d'Hadrien : « Va-t-en peindre tes ci- « trouilles ; car, pour ceci, tu n'y entends rien. » Or, dans le mo- « ment, Hadrien tirait vanité de ce genre de peinture. Lorsqu'il « fut devenu empereur, il en garda ressentiment et ne supporta « pas la liberté de parole de l'architecte..... il ne contint « ni son ressentiment ni sa peine, et fit mourir Apollodore. »

J'ai sauté une anecdote relative au temple de Rome et de Vé-

(1) L'obélisque de la place de la Concorde ne pèse que 250 tonnes ; le poids de la statue de Memnon est estimé à 1,600 tonnes.

(2) *Hist. Rom.* I, 69. Traduction Gros et Boissée.

nus, dont Apollodore aurait critiqué en termes assez vifs les dispositions, proposées par Hadrien.

Tels sont, avec les renseignements donnés par Apollodore lui-même dans le préambule de son traité, toutes les données certaines que j'ai sur lui, car j'ignore où le traducteur de Dion Cassius a pris les éléments de la note dont il accompagne le passage précédent : « Hadrien, néanmoins, écrivit plusieurs fois à Apol-« lodore dans son exil, et lui communiqua ses projets ; il y eut « même discussion entre eux sur les πολιορκητικά, livre écrit par « Apollodore à la demande de l'Empereur..... »

Peu importe d'ailleurs que ce soit à Hadrien ou à Trajan que le traité des Poliorcétiques ait été adressé. La preuve de sa valeur, c'est qu'il fit peu à peu oublier tous les autres, et que c'est presque exclusivement d'après lui que Héron de Constantinople composa au xe siècle son livre sur la Poliorcétique (1).

M. Lacoste rend donc un véritable service aux érudits en leur faisant connaître l'œuvre de l'architecte de Trajan ; nous ne doutons pas que l'accueil fait à son travail ne l'encourage à continuer ses traductions d'auteurs que bien peu de gens sont tentés d'aller consulter dans leur texte original.

C'est seulement lorsque philologues et ingénieurs auront ainsi pris une vue d'ensemble de cet art de la charpenterie antique, qu'ils pourront espérer de donner des traductions définitives en recourant alors, pour les passages obscurs, à des hypothèses infiniment probables sur les révisions de texte et les restitutions de machines.

A l'École polytechnique, le 22 février 1890.

Le lieutenant-colonel du Génie,
A. DE ROCHAS D'AIGLUN.

1. Ce livre de Héron de Constantinople ne figure pas dans le recueil de Thévenot ; en 1572 Barozzi en a publié à Venise une traduction latine. En 1867, M. Wescher en a publié le texte grec, dans son recueil imprimé à l'Imprimerie impériale. M. Th. Henry Martin en a traduit un certain nombre de passages dans son étude sur les ingénieurs du nom de Héron (Mém. de l'Ac. des I. et B. L. : Savants étrangers, 1854).

LES POLIORCÉTIQUES D'APOLLODORE

AVANT-PROPOS

§ 1er. — *Envoi à l'Empereur Hadrien.*

J'ai lu, Prince, ta lettre sur les machines, et j'ai été heureux que tu m'aies jugé digne de recevoir communication de tes idées à ce sujet.

Aussi, ayant construit divers modèles utiles à l'art des sièges, je t'en ai adressé les dessins; pour tous, j'ai ajouté quelques mots d'explication, et je t'ai envoyé un de mes aides, à qui j'ai tout montré, et devant lequel j'ai travaillé, de telle manière qu'il pourra, chaque fois que besoin en sera, construire d'après mes modèles.

Ne connaissant pas les lieux, j'ai fait des figures nombreuses et variées, discutant les principes, indiquant pour chaque cas le nombre d'hommes nécessaires pour le travail, la protection et la sécurité (1), et exposant des types dont la plupart sont faciles à établir, légers, d'un grand effet, et de nature à être rapidement construits par des ouvriers quelconques.

Sur toutes ces choses, Prince, je t'ai ouvert la voie, en t'indiquant non seulement de quelle manière doivent être conçus ces ouvrages, mais aussi comment on doit les employer: car, autre est l'attaque des points fortifiés, avec des préparatifs complets,

(1) Ces discussions devaient faire partie des instructions verbales données à l'aide, car les manuscrits grecs n'en font pas mention.

en n'épargnant ni les matériaux ni le temps, autre est celle de provinces ou de pays entiers, qui changent de maître au premier revers. Aussi, ayant considéré ces choses et y ayant réfléchi, ai-je tardé à te répondre, n'ayant rien pu trouver d'utile dans les anciens auteurs, soit au point de vue de la nouveauté, soit à celui de la rapidité de l'emploi.

Je t'ai envoyé aussi des charpentiers du pays et d'autres ouvriers capables de bien travailler et exécuter. Car je sais, m'étant trouvé auprès de toi dans des préparatifs de guerre, combien j'ai dû m'estimer heureux d'être riche en soldats propres à fournir un bon travail, soit par suite d'habitude, soit grâce à leur dextérité naturelle, tandis qu'en campagne on manque ordinairement à un point incroyable de ce qui est nécessaire à la facilité des manœuvres, soit en fait d'hommes, soit en fait de machines.

Si j'ai laissé quelque chose d'obscur dans mes explications sur ces divers engins, sois indulgent pour moi, Prince; car les termes techniques sont peu usités dans le langage courant, et le sujet lui-même est d'une étude compliquée; moi-même, enfin, peut-être suis-je un médiocre écrivain. Mais je compte sur ta haute valeur naturelle pour redresser mes imperfections, et sur ta bienveillance pour les excuser.

§ 2. — *Énumération des machines nécessaires à l'attaque.*

Il faut pour les sièges les machines suivantes : des tortues-bélières (1), des tortues de mineurs, des tortues pour rouler des fardeaux, des béliers de modèles faciles à préparer, des ponts volants, des équipages pour les béliers; des gardiens pour tous les engins qu'on élève; des guetteurs ou observatoires pour surveiller l'intérieur de la place, des échelles faciles à établir, des mines variées selon la disposition des remparts, des ponts sur les rivières, pour lesquels on assemble un grand nombre de pièces.

(1) Tortues destinées à supporter le bélier; cette machine et plusieurs autres énumérées par Apollodore ont été décrites complètement par Athénée. (Recueil à la mémoire de Ch. Graux).

Tout cela doit pouvoir se construire aisément avec les moyens dont on dispose, être de formes variées, des plus petites dimensions et du moindre poids possible, facile à exécuter par les premiers ouvriers venus, de nature à être aisé à établir et à modifier, d'un succès certain, et d'un transport commode ; offrir de la sécurité, être difficile à brûler, à détériorer, à briser, et aisément démontable.

CHAPITRE PREMIER

DE LA MANIÈRE DE SE PRÉSERVER DES PROJECTILES LANCÉS DU REMPART (1).

§ 1er. — *Des projectiles lancés de la place.*

Si les villes et les remparts sont situés sur des pentes escarpées, il faut se préserver des projectiles qui peuvent être roulés d'en haut sur les machines, c'est-à-dire des troncs d'arbres, ou des pierres rondes, ou des chariots chargés de poids, ou des vases ronds remplis de cailloux ou de terre. Il faut s'en garantir, en choisissant dans les moyens suivants celui qu'on a le plus sous la main.

§ 2. — *Des fossés palissadés.*

Il est bon de creuser des fossés obliques, d'une profondeur de cinq pieds, avec un mur droit fait avec les déblais, sur lequel viennent buter les poids roulants, établi de manière à leur résister, en sorte qu'un homme qui remonte le fossé soit abrité par lui comme par un bouclier.

Les sapeurs se servent, pour se protéger, du fossé même qu'ils

(1) Nous avons reporté à sa place naturelle le titre placé plus bas (avant les fossés palissadés) par les manuscrits grecs.

viennent de creuser, enfonçant des pieux obliquement dans le talus, les recouvrant de planches, et entrelaçant tout autour des fagots de branchages, de manière à former un avant-mur, par l'accumulation des projectiles qui l'atteignent d'en haut (1).

§ 3. — *De la tortue en forme de coin.*

La tortue en forme de coin, amenée par des soldats, est supportée par des poutres quadrangulaires, d'un pied d'équarissage ; elle doit être de bois bien dressé (2), et être armée, au lieu de roues, de pointes en fer, de sorte que, quand on la met en place, elle se fiche en terre, et ne peut être arrachée pendant le combat.

La face postérieure de cette tortue aura de plus une poutre en travers qui la contrebutera, pour éviter le recul.

Il arrivera que les projectiles pesants tombant dans le fossé en écharpe seront rejetés de côté, ou, fondant sur les pieux obliques posés transversalement, seront également repoussés ; ou enfin, frappant sur le coin, ils se briseront de part et d'autre, et l'espace qui est au milieu sera à l'abri de leurs atteintes.

Ces tortues-coins doivent être nombreuses, pour être petites et faciles à transporter ; elles seront utiles jusqu'au moment de donner l'assaut ; la troupe des hommes qui travaillent au siège suivra, ayant ainsi une couverture (3) de la largeur des coins.

§ 4. — *De la tortue-berceau.*

On doit protéger ces hommes au moyen de tortues légères,

(1) Ce procédé est analogue aux barrages en clayonnages construits par l'administration forestière pour l'extinction des torrents des Alpes.

(2) Pour ce passage, un peu obscur chez Apollodore, j'ai traduit en me basant sur la description de cette machine donnée par Héron de Constantinople (Chapitre 1er).

(3) Le grec dit : *une tunique ;* nous dirions encore aujourd'hui dans le même sens, que les hommes sont *couverts* par la largeur des tortues, ou mieux, dans tout l'angle formé par le coin.

de celles qu'on appelle *berceaux* (1), contre le tir des archers et des frondeurs : elles sont faites comme il suit :

Les soldats sont munis de perches verticales, distantes les unes des autres de cinq pieds environ (2), reliées les unes aux autres de manière à conserver cet intervalle de cinq pieds, et armées d'un embout aigu, pour pouvoir se ficher en terre et ne pas fatiguer inutilement les hommes qui les portent.

A ces perches on suspend des peaux sur les fronts et à la partie extérieure (3). Au-dessus, sur les perches droites, on dispose des peaux brutes, non tendues, doubles, et ayant du lâche, afin d'amortir les projectiles.

Les perches sont de hauteurs inégales et alternées, afin que le dessus ait la forme d'une tortue (4). Les plus élevées d'entre elles doivent avoir une hauteur de plus d'une fois et demie celle d'un homme, et il faut faire en sorte que les plus courtes soient encore plus hautes qu'un homme (5).

Et voici la figure du fossé, des palissades, de la tortue-coin, du berceau, de la tortue et de la colline (6).

(1) Nous avons cru pouvoir rendre par le mot *berceau* le grec ἄμπελος, en latin *Vinea* qui signifie *berceau de vigne*, *tonnelle*, *gloriette*; il paraît naturel de rendre par le mot français correspondant l'idée qui a présidé en grec au nom de la machine. Pour ces tortues, voir César, B. C. II, 2; Tite-Live, XXXVII, 6; Végèce, R. M., IV, 5, et la figure ci-contre, extraite de Héron de Constantinople.

(2) Le texte grec présente ici une lacune, pour laquelle M. Wescher propose une restitution que nous avons suivie; cette lacune ne semble d'ailleurs être que de trois ou quatre mots. Le manuscrit de Bologne indique en outre l'épaisseur des perches, qui devait être de douze doigts (0m 23).

(3) C'est-à-dire sur la grande face tournée vers la place et sur les deux petites faces latérales.

(4) C'est-à-dire la double pente destinée à écarter les projectiles.

(5) Le Dictionnaire des Antiquités romaines et grecques d'Anthony Rich, au mot *Vinea*, donne une hauteur de 2m 45 et une longueur de 4m 90.

(6) La figure n'indique en réalité qu'une seule tortue, sur les trois qui sont annoncées.

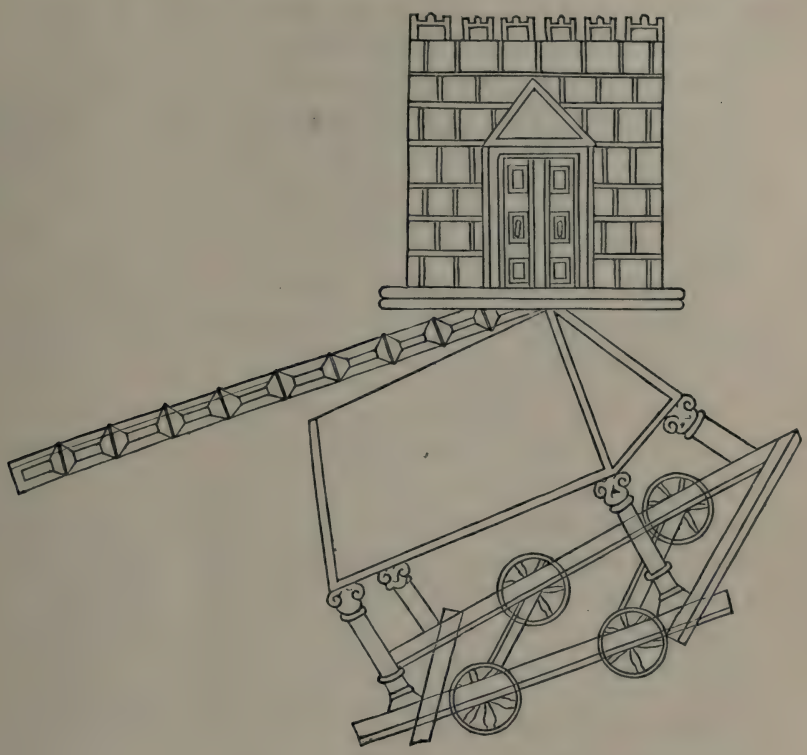

CHAPITRE II

DES MINES.

§ 1er. — *De la tortue des mineurs.*

Quant on est arrivé tout près du rempart, il faut construire des tortues de diverses espèces, les unes pour la mine, les autres pour la manœuvre du bélier.

Pour la mine, on doit appuyer contre le mur des pièces de bois taillées très exactement, de manière qu'appliquées contre le rempart, elles s'y adaptent bien. On établit contre ce rempart un

cadre (1) ayant sa base sur le sol, qui soutiendra par des assemblages biais les chevrons et les arcs-boutants de la tortue, de manière à faire glisser tous les projectiles dirigés contre elle.

On placera ainsi trois, quatre ou cinq pièces de bois équarries, d'une longueur d'au moins dix pieds, et d'une épaisseur d'un pied au moins. Dans certaines tortues, les extrémités de ces pièces de bois doivent être armées d'aiguillons, pour se ficher en terre et ne point vaciller.

Une fois ainsi établies, il faut y suspendre de chaque côté des peaux, des toiles ou du feutre, pour les protéger contre les traits lancés obliquement.

§ 2. — *Exécution de la mine.*

Sous chaque tortue se glissent deux hommes, minant le mur, sur une épaisseur supérieure à sa moitié, avec une largeur égale à celle de la tortue, et une hauteur de trois pieds à partir du sol, de sorte que la terre sortie des fouilles puisse être rejetée hors de la mine, aussi loin que le mineur pourra le faire.

Les tortues doivent être éloignées les unes des autres de moins de vingt pieds, afin que grâce à leur nombre elles travaillent sur beaucoup de points; il faut qu'elles soient petites et faciles à transporter, et qu'elles ne soient pas trop éloignées du mur, pour que les traits ne les atteignent pas.

La figure est représentée ci-après.

(1) Nous traduisons ici παραστάτης par *cadre*. Ce mot est pris dans divers sens particuliers par les ingénieurs grecs ; mais tous ces sens, conformément à l'étymologie, indiquent des pièces de renfort, *placées contre* d'autres pièces. Ici, il s'agit évidemment d'un cadre horizontal, qui reçoit sur la traverse la plus éloignée du mur, à la manière d'une sablière, les abouts inférieurs des chevrons (λόξα ξύλα, bois obliques) ; les deux longrines perpendiculaires au mur reçoivent des arcs-boutants (ἐρείδοντα ξύλα), qui contrefichent les chevrons extérieurs, et sont légèrement en fruit, de manière que les parements latéraux ne soient pas verticaux.

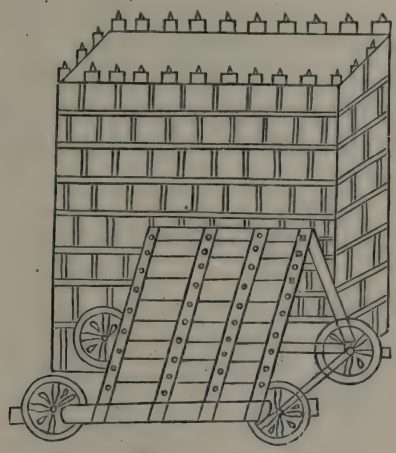

Une fois le mur miné, et pour ainsi dire entouré, quand il aura autant de brèches qu'il y a de tortues, dans chacune de ces mines deux hommes travailleront, se tournant le dos, sans avoir désormais besoin de tortues, car ils fouillent le rempart transversalement, toujours abrités par la largeur déjà minée sous ce même mur, et ainsi ils exécutent leur fouille ; et ces deux mines se font ainsi qu'il été dit plus haut.

§ 3. — *Soutènement et incendie des remparts.*

Pour que le mur ne vienne pas à s'écrouler sur les mains des travailleurs, il faut le buter au moyen de potelets, qui doivent être nombreux et minces, plutôt qu'épais et en petit nombre ; il faut placer une semelle en bas, et un chapeau (1) dans le haut, pour que le potelet ne s'enfonce pas dans le sol, et qu'il ne supporte pas directement le poids du mur.

Une fois que l'on a terminé complètement la mine et la pose des poteaux, il faut réunir à l'entour des broussailles, et toutes sortes de bois facilement inflammables, des copeaux, des torches de

(1) Le grec porte : une planche devant être placée en haut et en bas : nous avons donné à ces planches les noms usités dans les travaux modernes de charpente.

résine, et mettre le feu partout ; si quelque point reste non incendié, on l'allume par dessous avec des projectiles enflammés ; il faut aussi répandre tout autour des fragments de bois soufrés ; et, les soubassements des poteaux étant ainsi consumés, le mur entier s'écroulera ; l'aspect de cette disposition est représenté par la troisième figure.

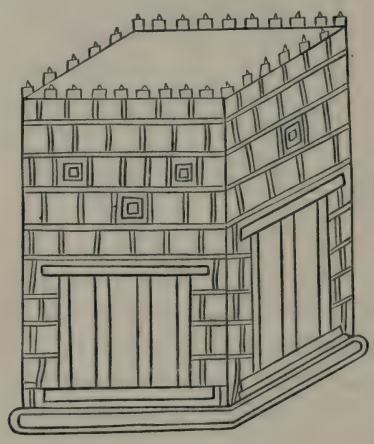

§ 4. — *Revêtement des tortues.*

Aux poutres des tortues, il faut suspendre des peaux revêtues de leur poil, et clouer des planches, afin que ni le sable chaud, ni la poix, ni l'huile versée d'en haut, ne s'infiltrent jusque sur les travailleurs.

Il faut également clouer sur la face supérieure des chevrons des clous à tête plate, d'un demi-pied, qui ne devront pas être enfoncés complètement, mais présenteront une saillie ; on remplit l'intervalle de terre grasse délayée, qui sera retenue, tant par la multiplicité des clous, que par la largeur de leur tête. Cela préservera les bois de l'incendie causé par les matières enflammées jetées d'en haut, et empêchera l'infiltration des liquides brûlants.

Ces tortues devront être revêtues d'argile hors de la portée des traits ; c'est alors qu'assemblées et montées sur des roues, on les approchera du rempart.

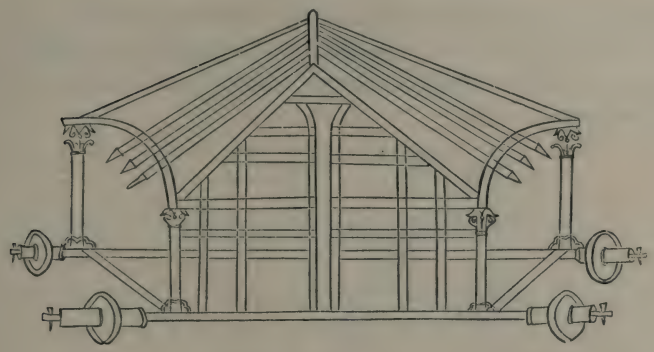

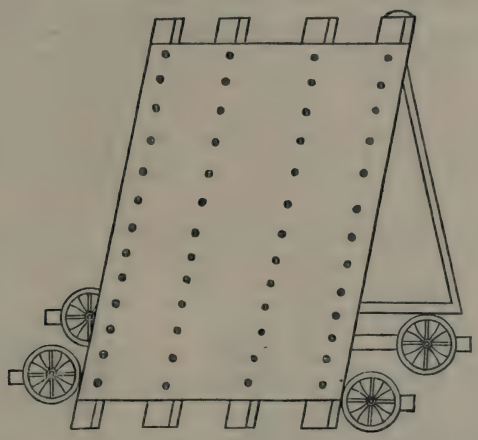

CHAPITRE III

DES MURS EN BRIQUES.

§ 1er. — *Du trépan.*

Si nous voulons renverser promptement le mur, nous le perforerons au moyen de nombreux trépans.

Ces trépans doivent être des pièces de bois d'un doigt d'épaisseur, à l'extrémité desquelles est clouée une bande de fer, de douze doigts de largeur (0 m. 23) et huit de hauteur (0 m. 15), portant

une mèche en son milieu ; à l'autre extrémité on doit fixer un cylindre en bois, aminci dans la partie centrale, de manière à pouvoir le tourner par la poignée, soit avec des barres (1), soit avec les mains.

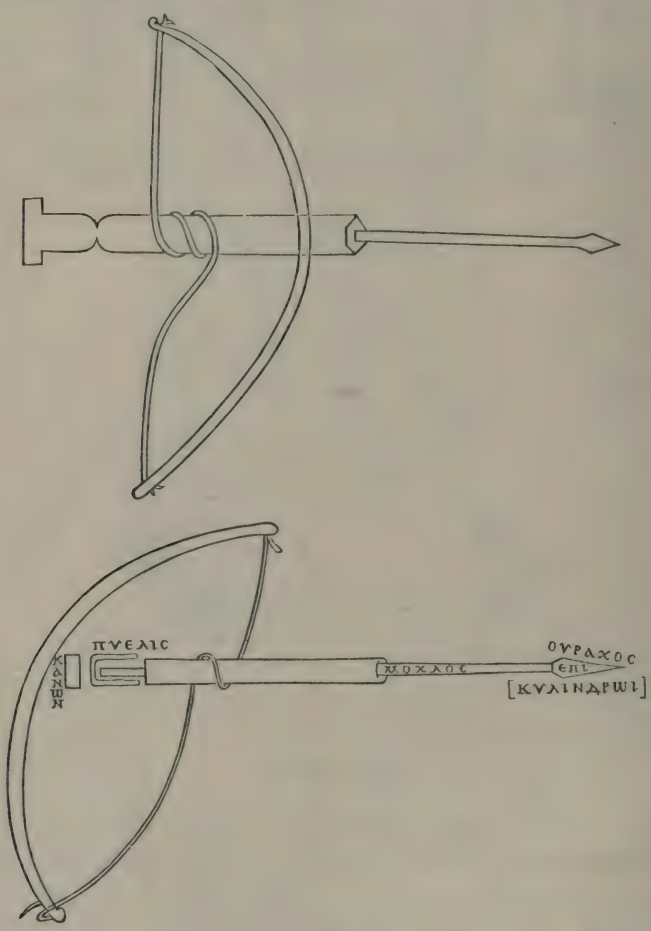

Le cylindre doit également être muni d'un autre pivot, tournant dans une crapaudine poussée par une barre, qui accompagne toujours la mèche qui fait le trou.

(1) Le texte grec porte » astérisques » ἀστερίσκοι. Héron de Constantinople, (chapitre VII, page 221 du texte de Wescher et figure LXXXVIII, p. 222) que

La longueur totale de la barre qui constitue le trépan ne doit pas être inférieure à cinq pieds.

§ 2. — *Du percement des trous.*

Le trou du foret doit être fait en biais, et plus élevé à l'intérieur du mur, afin que, d'une part, la terre rongée tout autour puisse glisser et sortir du trou, et que, d'autre part, la tige du trépan s'appuie sans difficulté sur la règle placée en travers sur le sol, qui le contrebute, et que l'inclinaison des trous non seulement amène la chute du mur, mais encore le fasse glisser vers l'extérieur, et que la chute se produise tout d'un coup. La figure de l'inclinaison est ci-contre.

Ces trous dans le mur se font avec ordre, et en ligne droite, espacés d'un pied et quart.

nous reproduisons ci-contre), dit : « S'il (le cylindre) reçoit, à la manière d'un treuil de puits, des petites barres le traversant en croix par le milieu, que

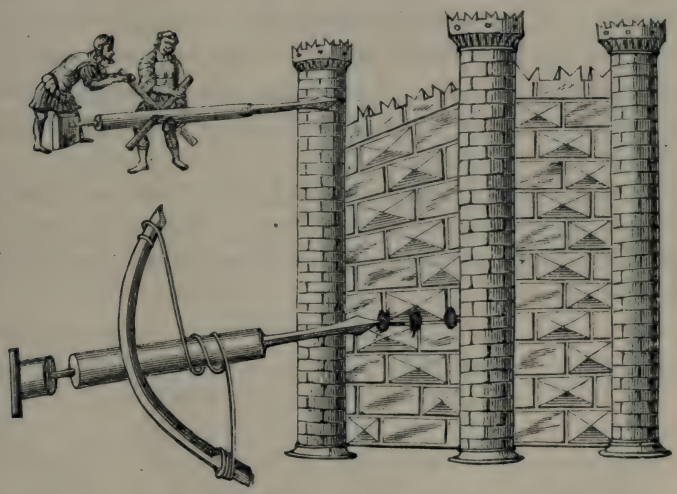

quelques uns appellent, à cause de la forme de la figure, des astérisques... » Cette disposition était identique à celle de nos cabestans, ou de nos treuils de haquet.

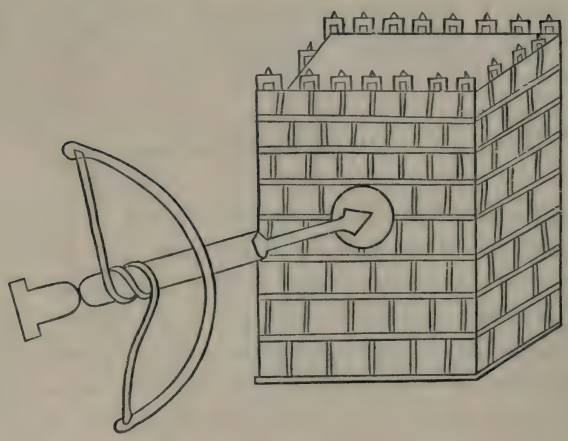

§. 3. — *Du bourrage des trous.*

Lorsque le front est percé, il faut remplir les trous, non sur toute la profondeur, mais jusqu'à un pied, avec de petits fragments de bois, qui ne doivent pas être carrés, afin de ne pas se réunir par leur faces planes, mais de forme arrondie, comme des pieux; on les pousse comme des coins, afin qu'ils supportent le mur, et on les fait arrondis, pour que de tous côtés il existe des intervalles entre eux.

S'il est possible, ces petits rondins seront faits avec des bois résineux; à leur défaut, avec des bois bien secs, ou soufrés, ou enduits de poix. Leur largeur ne doit pas dépasser trois doigts (0 m. 06).

§ 4. — *Deuxième série de trous.*

Une fois tous les trous bourrés, on doit percer l'intervalle qui les sépare de trous placés sur la même ligne droite; la figure est ci-dessous.

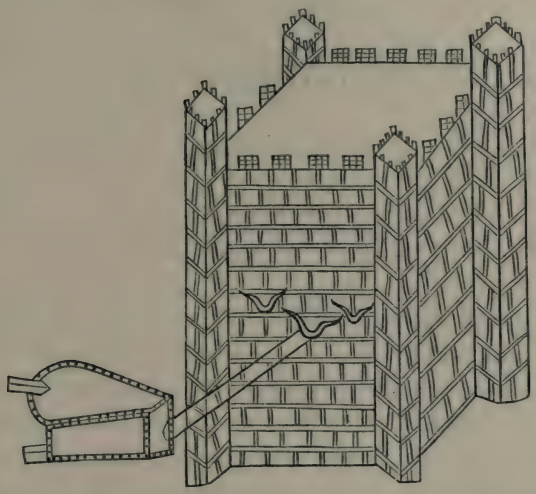

Il faut faire obliquer les trous de chaque côté, afin qu'ils se rencontrent à l'intérieur.

§ 5. — *Incendie du rempart.*

On remplit les seconds trous de copeaux secs et de broussailles combustibles, ou de petits fragments de bois auquels on met le feu ; les rondins ont été faits intentionnellement avec une surface inégale, et avec une saillie sur le parement du mur par en bas, pour que le feu puisse s'en emparer, et être attisé par le vent.

Au cas contraire (si le vent n'aide pas), on se sert de roseaux semblables à ceux des oiseleurs ; percés de bout en bout, et remplis d'air au moyen de soufflets de forge, ils atteignent le point voulu, et excitent le feu, étant armés d'une buse allongée, faite d'un tube de fer.

Voilà tout ce qui concerne les murs en briques.

CHAPITRE IV

DES MURS EN PIERRE.

§ 1er. — *De l'incendie des murs.*

Quand le rempart est en pierre, il est d'usage de l'entourer de pièces de bois dont la combustion désagrège la pierre. Mais c'est pour l'assiégeant un travail difficile : l'eau que l'on verse d'en haut éteint le feu; l'action de la flamme, qui tend toujours à s'élever, est faible sur le mur qu'elle n'atteint qu'obliquement; enfin, les hommes qui font ce travail ne peuvent s'abriter sous une tortue qui se consumerait également.

§ 2. — *De l'incendie au moyen de forges portatives.*

On fait alors usage de vases en terre cuite, cerclés de bandes de fer, ayant au fond un trou d'un doigt (0 m. 02) de diamètre, Ces jarres, ouvertes à la partie inférieure, sont remplies de charbon menu, et on leur adapte un tube en fer, dans lequel se place un autre tube communiquant avec un soufflet de forge.

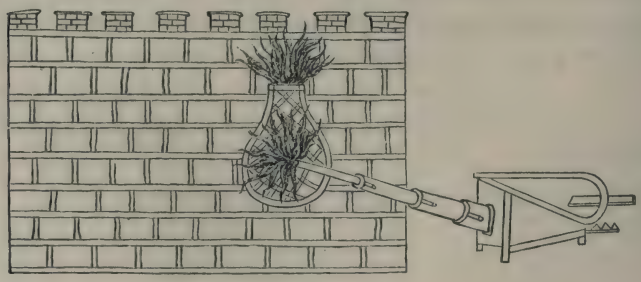

En y mettant le feu, le charbon s'emflamme sous l'action du vent, fait les mêmes ravages que la flamme, vient attaquer la pierre et la désagrège.

On peut la ronger également au moyen du vinaigre ou de tout autre acide.

Ci-dessus est la figure, telle qu'elle est dessinée. Les forgerons se servent journellement de ce système.

CHAPITRE V

DU BÉLIER.

§ 1er. — *De la tortue-bélière* (1).

Si nous voulons ébranler au moyen du bélier une tour, une porte ou un mur, nous construirons des tortues-bélières, montées sur roues, élevées et supportant la suspension du bélier, pour donner plus de force aux coups ; car, plus haut sera placée la suspension, plus s'étendra l'espace parcouru par le bélier, et, plus cet espace sera allongé, plus forts seront les chocs.

Il faut donc que la forme de cette tortue soit surtout en hauteur et non en largeur, afin d'être facile à transporter : sa hauteur doit être double de sa largeur, afin d'avoir un faîtage aigu ; les faces latérales doivent être obliques, afin que les projectiles dirigés sur elle non seulement glissent par côté, mais aussi soient repoussés au loin.

La tortue doit être inclinée vers le rempart et porter à l'avant une sorte d'abri, destiné à recevoir les projectiles lancés contre le bélier et à les renvoyer de chaque côté ; en effet, les assiégés lancent soit des pierres creusées en forme de mortiers (ou de tores ?), soit des pièces de bois obliques, avec deux branches inclinées comme des jougs, de manière à avoir leur plein effet, et, entourant le bélier, à prévenir son choc contre le rempart et à briser le bélier, ou à renverser et tuer les hommes qui le manœuvrent.

La construction de la tortue est la suivante :

On met en place deux longrines distantes d'au moins douze

(1) En grec « *Tortue criophore* » ou porte-bélier.

pieds; et sur chacune de ces longrines on assemble obliquement des pièces de bois de douze doigts d'épaisseur et d'un pied de largeur (0 m. 23 sur 0 m. 31), avec une hauteur de vingt-quatre pieds au moins. Ces pièces de bois, au nombre de quatre, doivent être reliées à leur extrémité supérieure par une pièce de bois qui les embrasse toutes et forme le faîtage de la tortue : cette pièce doit avoir une longueur supérieure à celle des longrines.

Du côté où l'on veut donner de la pente à la tortue, il faut au milieu des montants clouer d'autres traverses; et à l'intérieur on doit établir des arcs-boutants qui contrebutent les traverses intermédiaires et le faîtage unique.

La surface extérieure des montants doit être revêtue de planches de quatre doigts d'épaisseur, et la forme générale de la machine est terminée.

Il faut encore qu'à partir du sol, la face extérieure des longrines inférieures soit supportée au moyen de pièces de bois placées verticalement (1).

L'espace vide entre les longrines inférieures doit recevoir de petites roues, qui supportent la tortue.

Pour que les longrines inférieures ne s'écartent pas, il faut y appliquer tout autour des liens, qui ne se font pas au moyen d'une mortaise extérieure, mais sont cloués à recouvrement comme les écailles d'un poisson et constitueront les bases de la tortue.

Voilà comment est construite la tortue qui porte le mât.

§ 2. — *Des tortues pour le service.*

Quant à la tortue qui est derrière les travailleurs, elle est moins élevée, et les deux autres qu'on dispose en arrière pour assurer la sécurité du passage sont encore plus petites.

Nous les préférons, en effet, plus nombreuses et plus petites, afin de pouvoir plus aisément les déplacer et les assembler; elles

(1) Il y a là une erreur évidente dans les manuscrits où on lit: τῶν ἔσω ζυγῶν, au lieu de τῶν κάτω ζυγῶν : il s'agit ici de fourrures destinées à protéger les côtés de la machine, dans la partie correspondante à la hauteur des roues.

doivent toujours être construites avec de petites pièces de bois ; cela vaut mieux que d'en construire une seule de grandes dimensions, à cause des inconvénients qui en diminuent l'utilité.

Les figures et les élévations sont représentées ci-dessous.

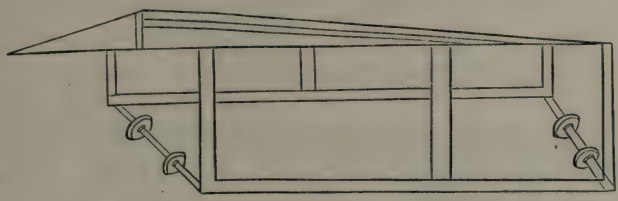

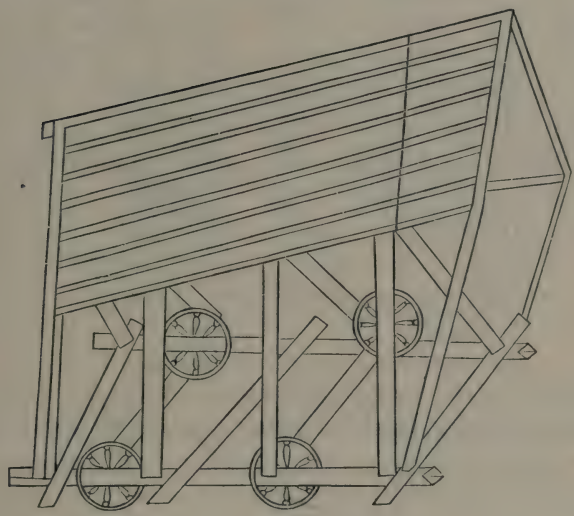

§ 3. — *Revêtement des tortues et coinçage des roues.*

Sur toutes ces tortues, ainsi que je l'ai dit, il faut enfoncer de nombreux clous à tête plate, qui retiendront une couche d'argile malaxée de quatre doigts (0 m. 07), au moins, dont on enduira les planches transversales de la tortue, en y mêlant des poils, afin d'éviter les gerçures.

A côté des roues qui supportent la tortue, il faut placer des coins qui la maintiendront fermement assise. De cette manière, les essieux des roues ne supporteront pas seuls tout le poids de

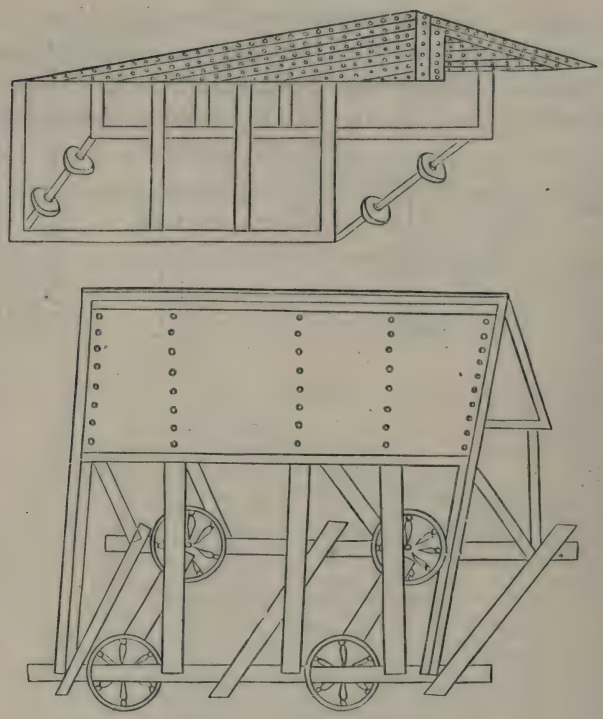

la machine, et elle ne sera pas exposée à glisser par suite des secousses du bélier. Quant on voudra déplacer la tortue, on chassera les coins.

§ 4. — *Du bélier et de ses effets.*

Les murs en pierres sont plus promptement ébranlés que ceux de briques; car le peu de dureté de la brique amortit le choc, et elle se creuse plutôt qu'elle ne se brise; la pierre, au contraire, résiste et reçoit un choc violent qui la brise; cela arrive surtout aux portes, aux angles des tours, et à tous les autres points qui ne sont pas soutenus par une grande épaisseur.

La figure ci-après démontre ce qui en est.

Le bélier le plus grand, le plus long, ayant le point de suspension le plus élevé, a plus d'effet que ceux qui ne sont pas établis

dans les mêmes conditions. Si donc on n'a qu'une petite poutre, il faut la suspendre de manière à augmenter la longueur de la partie qui donne le coup ; à l'autre extrémité, pour maintenir l'équilibre, il faut clouer des masses de plomb, qui augmenteront de beaucoup la force et le poids.

La figure est ci-dessous.

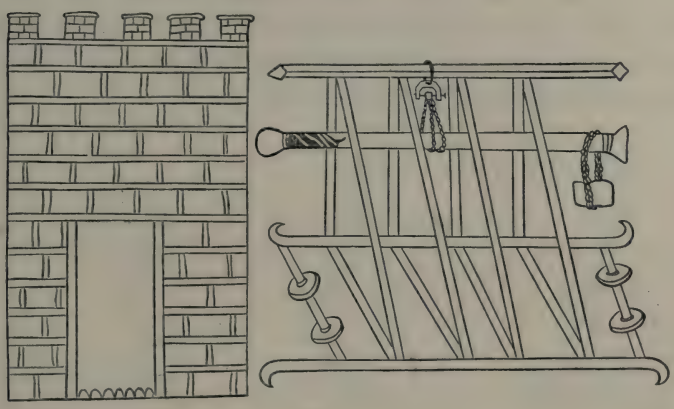

§ 5. — *Des béliers en plusieurs pièces.*

Si l'on a plusieurs pièces de bois courtes, en les réunissant par deux ou par trois, on en composera un grand bélier.

Les assemblages des bois doivent être éclissés avec quatre autres pièces de deux palmes (0 m. 154), de longueur, ce qui ne dispensera pas de clouer les bois ensemble (1).

Les extrémités devront être réunies avec des cordes de chanvre, et les bois devront être coincés sous les cordes avec des coins délardés, afin que leurs arêtes vives ne coupent pas la corde.

C'est ainsi qu'on arrivera à remplacer une seule grande pièce de bois par plusieurs assemblées. La figure est ci-dessous.

(1) L'auteur semble indiquer que les bois devront être assemblés par bout, soit à queue d'hironde, soit à trait de Jupiter, puis cloués, et enfin éclissés ; mais la figure ne donne pas le détail de l'assemblage, incomplètement décrit dans le texte.

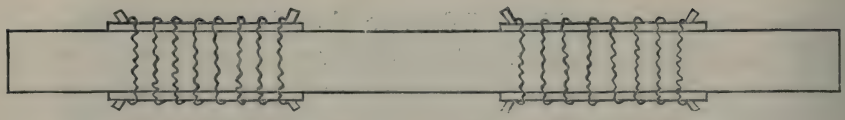

Il faut néanmoins, afin que le poids ne fasse pas rompre la ligature des pièces de bois, avoir deux ou trois points de suspension, le bélier se maintient en effet alors, indépendamment des éclisses et des clous, comme s'il était d'une seule pièce, chaque poutre étant supportée par sa propre suspension. La figure est ci-dessous, et les descriptions sont placés plus haut.

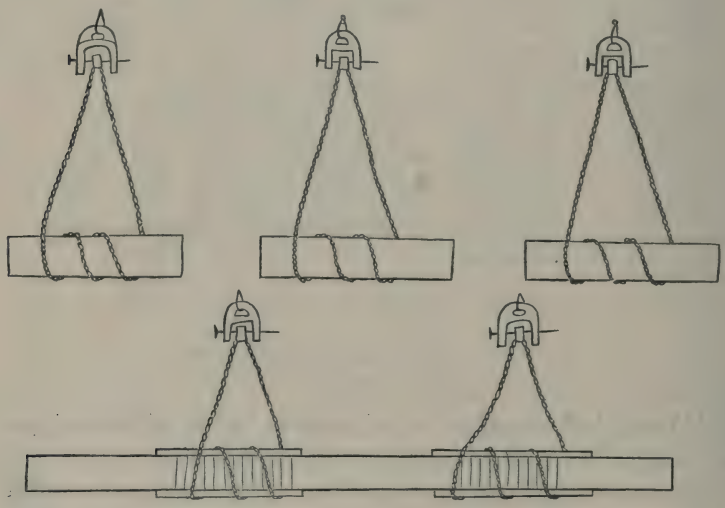

Les trois parties reculeront et avanceront ensemble, ne faisant qu'un et n'éprouveront aucune variation dans leur mouvement.

Il n'en faut pas moins recourir à l'éclissage, aux clous et aux brides en cordages ; car ainsi les poutres ne se choqueront pas entre elles ; et le mur ne sera pas frappé par une seule ; étant unies, il se produira, par la réunion des trois parties, un choc violent et sans perte de force.

§ 6. — *De la tête du bélier.*

La tête du bélier recevra (une garniture semblable à) une en-

clume, jusqu'à la moitié de la longueur de laquelle il pénétrera ; une frette en fer entourera l'extrémité, de crainte que le choc ne fasse éclater le bois.

§ 7. — *Du nombre des points de suspension.*

Tous les béliers, même ceux d'une seule pièce, doivent avoir deux points de suspension peu distants l'un de l'autre, dans le but d'empêcher que la poutre, suspendue en un seul point, n'oscille comme un fléau de balance.

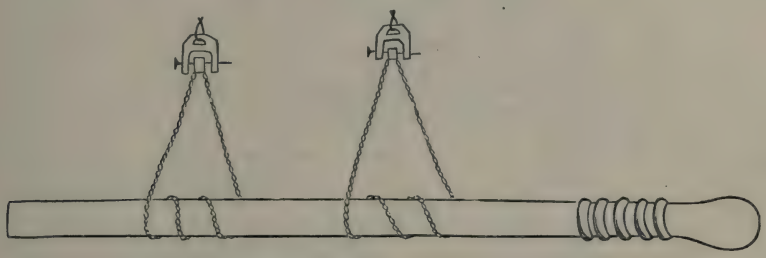

CHAPITRE VI.

DES OBSERVATOIRES (1).

Si nous voulons connaître l'épaisseur des remparts, ce qui se trouve derrière eux, ce que font les ennemis, quel est leur nombre, nous rendre compte des circonstances et des lieux, nous construirons un observatoire de la manière suivante :

(1) En grec : des échelles dites guetteurs, σκόποι ; celui qui regarde, en latin *spectator*..

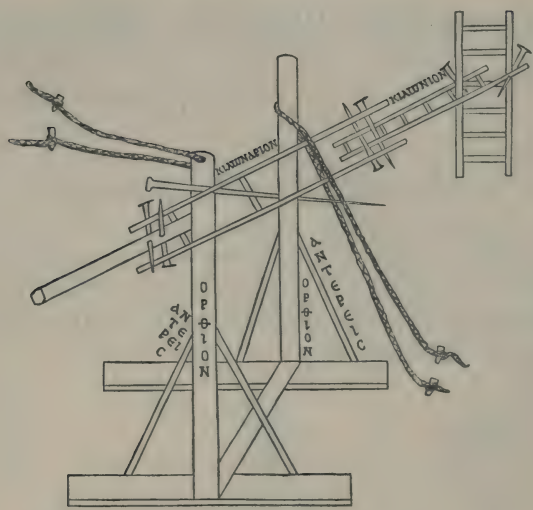

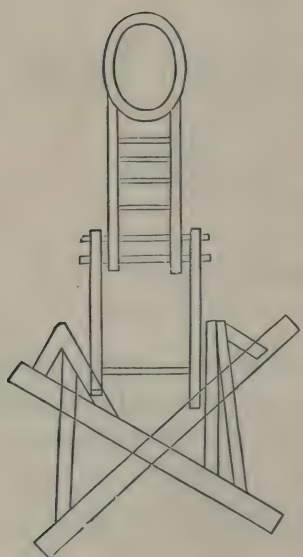

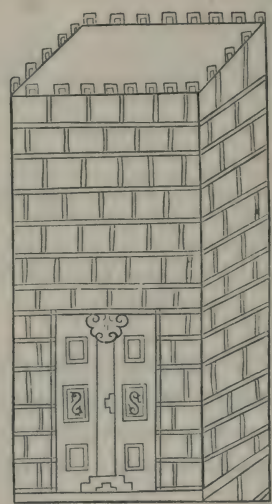

Deux poutres quadrangulaires, bien dressées d'un côté (1), sont

(1) ἑτεροπλατῆς : les lexiques traduisent en général ce mot par *large d'un côté;* mais il est difficile de voir là un sens acceptable et il semble bien préférable de se ranger à l'opinion de Thévenot, qui voit là des madriers dont une face est planée avec soin : *alterâ parte laevigatâ.*

placées verticalement sur des longrines, en laissant entre elles un intervalle égal à leur épaisseur (1); entre ces longrines, on place une traverse sur le sol, dans l'alignement des premières poutres verticales; quatre arcs-boutants partant du sommet de ces dernières les consolident, [en s'appuyant] sur l'extrémité [des longrines]. Quant aux pièces verticales, l'espace qui les sépare est occupé par deux pièces de bois de deux palmes (0 m. 154) d'épaisseur, bien dressées d'un côté, distantes entre elles de trois pieds au moins. Ces dernières pièces doivent être reliées au moyen de barreaux qui les traversent et être de la même longueur; elles doivent dépasser [les pièces verticales], d'un côté des deux cinquièmes de leur longueur totale, et de l'autre des trois cinquièmes (2). Les extrémités de ces leviers (3) sont percées, pour recevoir, du côté où la longueur est des deux cinquièmes, une échelle légère reliée de même au moyen de clavettes, et de l'autre côté une pièce de bois servant à tirer, dont la longueur ne doit pas dépasser huit pieds.

Il arrive alors que, en relevant l'extrémité qui la supporte, l'échelle-guetteur se dresse sur le champ, et elle reste toujours verticale, parce qu'elle est retenue par les deux leviers.

La hauteur des montants verticaux doit être le tiers de celle du rempart, celle des leviers à peu près la même et celle de l'échelle la moitié [de cette même hauteur]; ainsi l'addition de ces trois hauteurs élève l'observatoire au dessus du mur.

On doit établir en haut, à l'extrémité de l'échelle, une espèce d'abri semblable à un bouclier, pour préserver les hommes de l'atteinte des arcs et des frondes.

Voici les figures de l'observatoire couché et dressé (4).

(1) Il y a là dans le texte une erreur évidente; il résulte en effet des lignes suivantes que l'intervalle de ces montants, dans lequel doit se placer l'échelle, est de trois pieds et demi au minimum.

(2) Littéralement : que sur une partie (d'un côté) deux parties de leur longueur dépassent, et sur l'autre trois parties. Nous croyons que c'est là la seule explication raisonnable, car la traduction de Thévenot n'a pas le sens commun : les deux tiers d'une part, et les trois quarts de l'autre.

(3) Qui forment en même temps les montants de l'échelle.

(4) Ces figures sont données plus haut; nous plaçons ici celles de Héron de Constantinople, qui donne de cet appareil une description très complète.

Il faudra en outre installer quatre cordages, attachés aux extrémités supérieures des montants verticaux et fixés au sol par des piquets en fer ou en bois nombreux et espacés : [ils empêcheront] que la machine tout entière ne vacille par l'effet de son poids.

CHAPITRE VII

DE LA CONSTRUCTION DES TOURS PRÈS DU REMPART.

§ 1er. — *Construction de la tour.*

Si nous avons à construire des tours près des remparts, assez loin de ceux-ci pour n'être pas atteintes par les projectiles de la place, nous les établirons de la manière suivante, avec de petites pièces de bois et montées sur des roues.

On assemble deux pièces de bois équarries, à section rectangulaire (1), et parallèles dans le sens de la largeur, couchées deux à deux sur l'épaisseur aplanie (2) ; elles auront seize pieds de longueur, un pied et quart (0 m. 39 environ) de largeur, et une épaisseur de douze doigts (0 m. 23).

Si l'on veut construire une tour plus grande, de quarante pieds et plus, il faudra augmenter les longueurs, les épaisseurs et les largeurs.

Ces pièces de bois couchées deux à deux (moises), espacées entre elles de douze doigts, et aux extrémités d'un pied environ, (3) reçoivent deux pièces de bois verticales, qui descendent jusqu'au niveau du sol, d'une longueur de seize pieds, d'une épaisseur de douze doigts (4), et d'une largeur d'un pied et quart.

A ces dernières pièces de bois sont fixés par des clous des revêtements en planches se recouvrant à écailles, des traverses, et des barres qui les maintiennent verticales ; à chacun de ces montants verticaux, qui sont au nombre de quatre, on accole deux pièces de bois de même largeur et de même épaisseur, d'une hauteur de neuf pieds ; ces pièces, au nombre de huit, sont fixées sur les moises du bas, et elles sont reliées avec des clous entre elles et avec les montants au moyen de règles (5) ; et ainsi chaque montant se compose de trois pièces (6) ; on pose à la partie supérieure des moises semblables et parallèles à celles du bas ; et l'on place encore

(1) τετράγωνα ἑτεροπαχῆ : littéralement : à quatre faces d'épaisseur différente ; le sens que nous indiquons est confirmé par les dimensions spécifiées plus bas : un pied et quart de largeur, et douze doigts d'épaisseur.

(2) Il s'agit évidemment ici de moises horizontales, formant le bâtis inférieur de la tour.

(3) C'est-à-dire que les moises, espacées de douze doigts, soit environ 0 m. 23, doivent être, à leurs extrémités, en dehors des poteaux d'angle, légèrement entaillées, de manière à présenter entre elles un espace libre d'environ un pied (0 m. 30 à 0 m. 32), qui permette l'insertion et le jeu d'une roue.

(4) Épaisseur égale à l'épaisseur des moises, dans lesquelles s'encastrent les montants.

(5) Il s'agit ici sans doute de couvre-joints.

(6) Les montants n'auraient pas, en effet, une résistance suffisante, s'ils étaient d'une seule pièce, à moins d'employer des bois d'une dimension difficile à se procurer et d'un emploi peu pratique en campagne ; aussi l'auteur conseille avec raison de les faire en plusieurs pièces accolées.

sur les premières moises inférieures deux traverses par dessus (1); près des piliers, de deux en deux, on place d'autres pièces, complétant le carré et achevant la base inférieure; et on les relie avec des planches en recouvrement et des couvre-joints; et ainsi les quatre côtés sont achevés.

La longueur des moises supérieures doit être égale à celles des premières, afin que les quatre piliers soient également distants entre eux de tous les côtés.

Dans la partie où les pièces du bas qui reçoivent les montants s'écartent, on place des roues plus élevées que la largeur des moises, dépassant par en bas, élevant de terre les cours de moises, de manière que tout l'assemblage puisse se tourner et se déplacer.

De la même manière, aux moises supérieures qui relient les montants, on fixe des longrines et des traverses comme en bas, pour répéter en haut le même travail qui existe au premier étage. Ces longrines et ces traverses doivent avoir une longueur d'un pied de moins que dans le bas, pour que l'ouvrage entier ait du fruit et de la pente, afin d'éviter les oscillations dues au poids trop grand du haut, et qu'il ait de l'assiette, par suite de la largeur de sa base (2). Il n'en faut pas moins, dans la partie supé-

(1) Pour compléter le carré, l'auteur ne nous ayant encore parlé que des deux faces comprenant les moises.

(2) C'est-à-dire que les étages successifs de la tour doivent être en retrait les uns sur les autres. Il est cependant à remarquer que les divers manuscrits d'Apollodore n'indiquent nullement, dans les figures qui y sont insérées, cette disposition, d'ailleurs parfaitement rationnelle : la figure ci-contre qui la donne, est empruntée à Héron de Constantinople.

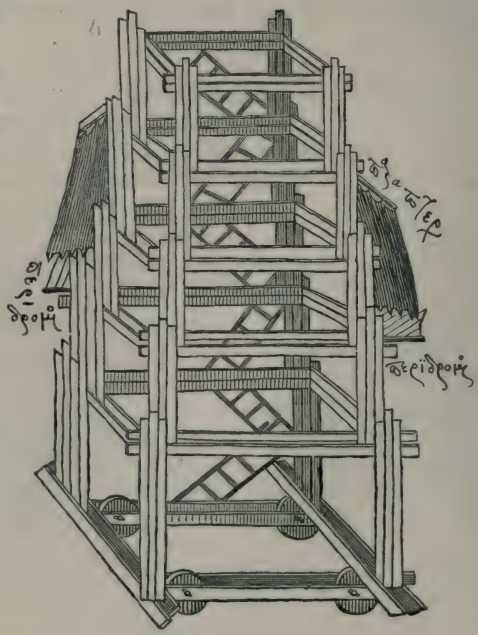

rieure, attacher aux angles des cordages, tendus à l'extérieur dans le milieu (des côtés de la tour), qui, par leur disposition même, donnent à la tour une sorte d'assiette plus large : ils doivent être amarrés autour de pieux munis de clavettes, ou de clous en fer ou d'organeaux obliques fichés en terre pour obtenir la tension.

Cela fait, les premiers montants centraux se trouveront dépasser du tiers de leur longueur les fourrures latérales; de la même manière, ceux qui sont à la suite recevront des pièces latérales qui dépasseront celles du milieu, et qui auront une hauteur de neuf pieds. Sur le montant central, on en place un autre entre les pièces latérales; et de même on dispose à chaque étage des longrines et des traverses. Le premier montant central n'est pas égal aux montants latéraux, pour que leurs joints ne se rencontrent pas, mais que tout l'assemblage soit à joints coupés, et prenne de la solidité par l'unité qui existe entre les pièces juxtaposées (1).

Des échelles, placées diagonalement sur les traverses de chaque côté, recouvriront tout l'ouvrage.

C'est ainsi qu'on peut, avec un petit nombre de pièces de bois de faibles dimensions, faire une grande tour, d'une hauteur égale à celle du rempart; la figure est représentée ci-dessous.

(1) Cette disposition, absolument logique, est en contradiction avec un passage précédent, où il est dit que l'ouvrage doit avoir du fruit, au moyen de retraites à chaque étage ou tout au moins de distance en distance; mais elle concorde avec la recommandation vue plus haut de maintenir le parallélisme des montants. Il semble que, par suite de l'imperfection des manuscrits, il y ait une sorte de mélange de description de deux types de tours, l'une absolument droite, et l'autre avec étages en retraites successives.

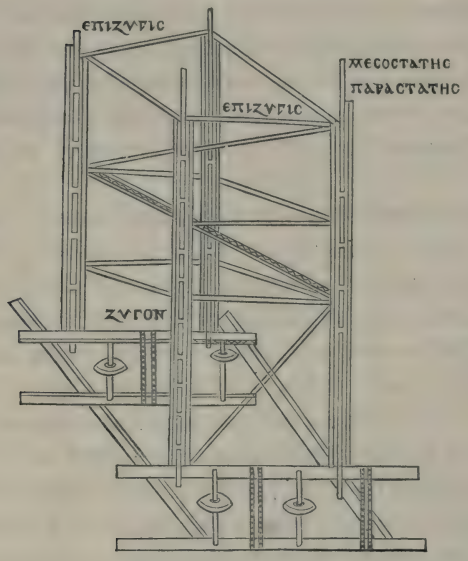

§ 2. — *Tour avec pont-volant.*

La tour ainsi terminée, il faut donner aux moises de l'étage supérieur une grande saillie sur les montants centraux, sur la face tournée vers la place ; et elles doivent recevoir entre elles deux pièces de bois droites, d'une épaisseur égale à l'intervalle que les moises laissent entre elles, et de la même largeur que les pièces moisées, avec une longueur de vingt pieds, ou suffisante pour atteindre le mur, en les laissant retomber.

Elles doivent être fixées aux moises au moyen de clavettes en fer, et il faut y clouer de chaque côté des planches jusqu'à hauteur d'homme, afin qu'en cas de besoin on puisse les dresser en les manœuvrant avec de petits cordages fixés aux montants centraux, et qu'elles puissent ainsi fournir une sorte de parapet aux hommes qui combattent de l'intérieur de la tour.

En prévision des coups obliques, les deux côtés, entre les montants centraux, qui naturellement sont en saillie, doivent être reliés au moyen de planches et recouverts de peaux lâches.

La figure ci-dessous se rapporte à une grande tour ; mais elle peut de même s'appliquer aux autres.

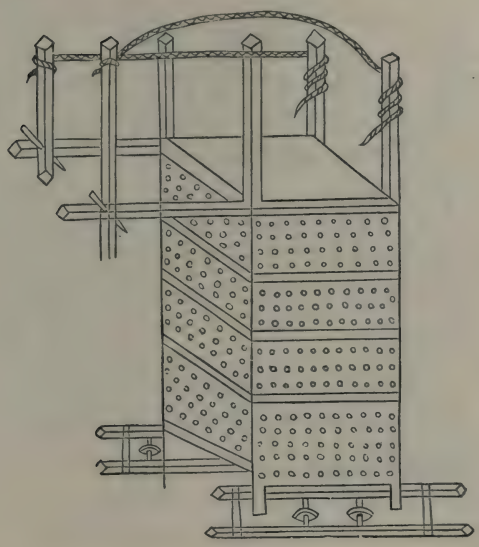

Quand le moment favorable est venu, on lâche les cordages, les poutres tombent sur le mur, ayant des planches très rapprochées de la tour (1). Pour rendre ce passage tout à fait facile, on place des espèces de nattes, percées de trous, et munies de cordes formées de petits branchages et ayant la chaîne en corde (2) ..... cela doit nécessairement être ainsi, afin que les nattes, étant sans liaison entre elles, ne tombent pas en dehors dans le mouvement, et qu'étant réunies, en se déroulant elles remplissent le pont, et qu'on puisse facilement les retirer s'il est nécessaire.

(1) Formant plancher dans la partie en saillie des moises supérieures.

(2) Ces nattes ont, comme texture, une certaine analogie avec les stores en bois employés de nos jours. Il existe ici dans les manuscrits grecs une lacune, qui semble peu importante.

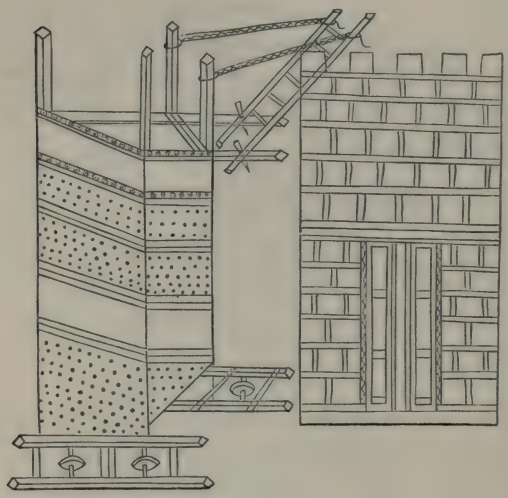

§ 3. — *Tour supportant un bélier.*

Puis, si l'on veut, on peut placer sur la tour, sur les faces des montants centraux de la partie supérieure, des mâts quadrangulaires, qui supporteront des systèmes de suspension de béliers.

Ces béliers viendront battre les créneaux, les disloqueront, et feront abandonner leur poste aux défenseurs du rempart ; et, si l'on a soin de réunir par une pièce de bois les extrémités des deux béliers, on pourra renverser ensemble un grand nombre de ceux qui sont sur le mur.

Ces mâts doivent être maintenus au moyen de câbles fixés aux montants latéraux et aux traverses.

La figure est représentée ci-après (1).

§ 4. — *Tour supportant un bélier double qui forme pont-volant.*

Si l'on veut, en établissant ces béliers, qu'ils puissent aussi servir de pont-volant, voici ce qu'il y a à faire.

(1) Voir la figure suivante, celle qui est annoncée n'existant pas à cette place dans les manuscrits.

Ces béliers parallèles doivent être éloignés du mur, quand ils sont suspendus, afin qu'on puisse difficilement leur nuire par ruse; mais dans leur mouvement et lors du choc, lorsqu'on les fait avancer, on doit y avoir cloué verticalement des montants parallèlles, de quatre doigts de largeur, trois d'épaisseur, et trois pieds de hauteur. Ces montants doivent être reliés au moyen de deux lisses fixées avec des chevilles, ces lisses ayant une longueur égale à la quantité dont s'avance le bélier. Il faut aussi sur le côté de l'autre bélier clouer de la même manièrs des lisses, pour pouvoir envelopper tous les montants qui se trouvent autour.

Ces montants, quand le bélier vient frapper les créneaux ou leurs défenseurs, sont inclinés sur le corps du bélier; mais quand on veut passer sur les béliers, ces montants se relèvent et se maintiennent verticaux, la lisse étant tirée de l'extrémité du bélier de manière à former une espèce de barrière, qui permet de traverser sans danger; car, le bélier lancé porte un homme sur le mur, ou même un plus grand nombre, faisant ainsi fonction de pont.

Lorsque les béliers ne fonctionnent pas, il faut les ramener obliquement par côté, pour les éloigner davantage du mur; trop rapprochés, ils seraient exposés à des tentatives (de la part de l'ennemi) (1).

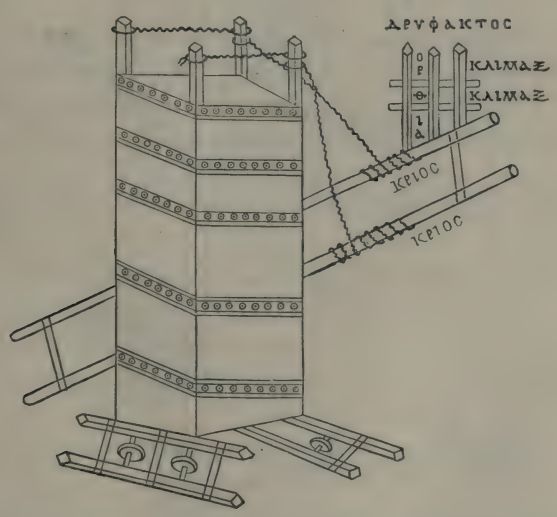

(1) Cette figure s'applique également à la tour avec bélier ordinaire.

§ 5. — *Tour supportant un fléau ou moulinet.*

On peut aussi à volonté au haut de la tour, sur la face antérieure des montants centraux supérieurs, placer une traverse, et au milieu de celle-ci et de la traverse inférieure, disposer un axe vertical, susceptible d'un mouvement de rotation, et muni d'une longue perche, amincie d'un bout, et dépassant le niveau du mur; la partie postérieure de cette perche, tournée du côté de la tour, doit être courte, lourde et épaisse, tandis que celle qui est dirigée vers le mur doit être longue, légère et mince, ayant la forme d'une longue épée, et faire équilibre à l'autre.

Cela fait, il arrivera que ceux qui sont dans la tour, mettant en mouvement la petite partie de la perche, feront aussi mouvoir la longue partie à l'autre extrémité, et abattront tous ceux qui se tiennent sur le rempart, qui seront renversés par la violence du mouvement de rotation; car l'arc de cercle décrit dépasse et balaie les hommes placés sur le mur.

La figure (1) est représentée, avec l'étage supérieur de la tour décrite plus haut.

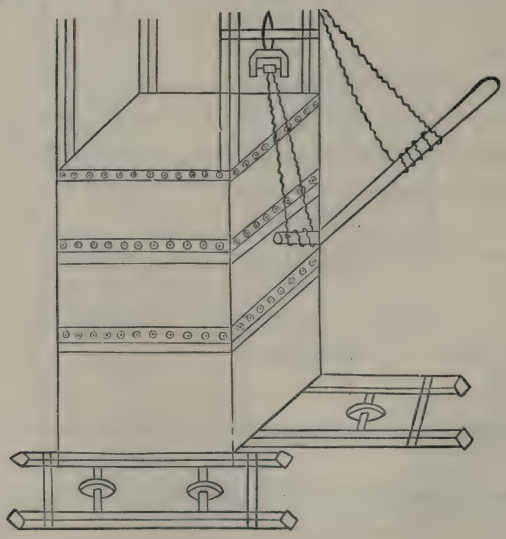

(1) La figure, qui, dans les manuscrits, est rejetée à la fin du chapitre des

Il sera préférable et plus efficace, au lieu de cet axe vertical, de suspendre une perche à la traverse des montants centraux à le manière d'un bélier, et de la fixer de même par le bas à une entaille circulaire, afin que cette espèce de bélier ne vienne pas à vaciller, s'il se mouvait trop librement.

Un axe ne présentera pas les mêmes avantages que ce système de suspension, en ce que cet axe solide ne permet à la perche qu'un seul mouvement, c'est-à-dire la position qu'on lui a donnée dès le principe; tandis que la suspension permet de l'élever ou de l'abaisser au besoin.

§ 6. — *Base artificielle en terrain accidenté.*

Lorsque le sol qui se trouve sous la tour n'est pas plan, mais qu'il présente des flâches, on construira pour la tour un bâtis qui la supportera, en enchevêtrant les pièces de bois de la même manière que pour la tour, de façon à s'appliquer aux déclivités du sol, et à former une base large pour y placer la tour.

§ 7. — *Précautions contre l'incendie.*

Voici comment on préservera la tour du danger d'incendie.

Il faut fixer des planches tout à l'entour, et y suspendre des peaux recouvrant les planches, sans être cousues après ces dernières, de manière à envelopper tout l'espace et amortir les traits; elles doivent être fixées au moyen de clous à tête plate présentant une saillie, et il faut remplir d'argile grasse l'intervalle entre les clous.

Pour les parties exposées aux projectiles incendiaires, il convient d'avoir, pour faire fonction de tuyaux, des boyaux de bœufs, qui portent l'eau à la partie supérieure; à l'extrémité de ces boyaux, on place des outres pleines d'eau, qui étant pressées, élèvent l'eau.

Dans le cas où quelqu'une des parties supérieures, difficile à

tours, donne, au lieu de cette disposition, celle qui est décrite plus bas, et dans laquelle la perche est suspendue à la manière d'un bélier.

atteindre, viendrait à prendre feu, si l'on n'a pas de ces instruments connus sous le nom de *siphons* (1), on se servira également de roseaux percés, comme ceux des oiseleurs, que l'on disposera dans les points où il est nécessaire de leur faire conduire l'eau; et, au moyen d'outres pleines que l'on presse, on la lancera à travers les roseaux jusqu'au point incendié.

CHAPITRE VIII

DES ÉCHELLES.

§ 1er. — *Considérations générales.*

De tous les engins mentionnés plus haut, les échelles sont les plus commodes, les plus faciles à se procurer et à construire, les plus utiles, et ceux qu'on peut le plus facilement réparer; mais ce sont aussi les plus exposés au danger; car ces échelles sont entièrement à la merci des défenseurs de la place.

Ceux-ci peuvent, en effet, s'emparer sans peine et de l'échelle elle-même et des hommes qui en font usage; car, une fois les échelles approchées du mur, les assiégés peuvent les attirer à eux, les repousser, les briser, ou même empêcher de les mettre en place; quant aux hommes qui y montent, ils sont, dès le début de leur ascension, exposés au danger des projectiles dirigés contre eux; une fois parvenus au sommet de l'échelle, ou à une grande partie de la hauteur, d'où leur chûte peut avoir lieu de plus haut, ils sont repoussés, et tombent avec l'échelle; ou encore, on les accable de projectiles d'un poids considérable lorsqu'ils sont sur le point d'atteindre le rempart, et ils sont précipités sur le sol.

Il n'existe pas de moyen pratique de protéger ces hommes, parce qu'ils sont toujours placés en contrebas de l'ennemi, solide-

(1) Il s'agit sans doute ici de pompes. Héron d'Alexandrie, dans ses *Pneumatiques*, donne une description très complète de la pompe aspirante et foulante, aussi parfaite en principe, sinon dans les détails d'exécution, que celles dont on fait usage aujourd'hui.

ment établi sur le haut du rempart, tandis qu'eux situés plus bas, ne forment qu'une file étroite sur les degrés de l'échelle, et ils ont en outre le désavantage d'être privés de l'usage de leurs mains.

Aussi est-il nécessaire avant tout que ces échelles soient conçues de manière à être faciles à se procurer, à construire et à transporter, composées de petites pièces de bois, et disposées de manière à dépasser le mur de trois pieds au moins (1).

§ 2. — *Construction et assemblage des échelles.*

On doit donner à chacune de ces échelles une longueur de douze pieds, et les construire en bois de frêne, de hêtre, d'orme, de charme, ou tout autre semblable, léger et résistant. Car il faut que les échelles puissent suivre l'armée toutes faites, comme les armes, et qu'elles n'aient ni trop de volume ni trop de poids.

Les échelles doivent toutes être reliées entre elles (deux à deux) par deux échelons, les deux premiers et les deux derniers.

Les premières doivent avoir de plus que les secondes, en largeur, l'épaisseur des deux montants; les secondes doivent être de même par rapport aux troisièmes, et celles-ci par rapport aux quatrièmes.

Si le rempart est assez élevé pour nécessiter l'assemblage de quatre échelles, ou plus, on les ajustera de la manière suivante :

On fait entrer les deux montants de la seconde échelle dans l'intervalle de ceux de la première, et on fait correspondre les deux premiers échelons de la première avec les deux derniers de la seconde, de manière à les relier au moyen de clavettes en fer ou en bois ; il faut que les abouts des échelles soient cerclés de lames de fer sur toute leur longueur à partir de l'extrémité, pour que, par suite du poids qui les charge, les trous des clavettes ne les fassent pas fendre ; et les échelles doivent de chaque côté être assemblées et réunies : avec ces soins on arrivera toujours à construire une longue échelle.

(1) Cette phrase ne se déduit pas logiquement de ce qui précède, aussi pensons-nous qu'il y a ici dans les manuscrits une lacune ou une transposition.

Les premiers échelons, ceux du milieu et les derniers, entourés de lames de fer, sont cloués sur les montants.

On assemble les échelles de la manière suivante;

La dernière se place verticalement; on l'assemble avec la seconde, et on pose une clavette; à côté de l'échelle, on dispose une pièce de bois peu élevée, munie d'une traverse retenue par quatre câbles, de manière à rester verticale. Lorsqu'on tire cette pièce de bois placée contre la première échelle, elle la fait suivre, ainsi que celle qui y est liée par une clavette; et celle-ci est assez élevée pour se maintenir d'aplomb, de manière à recevoir une seconde clavette; et les deux échelles n'en forment plus qu'une. De même pour la troisième échelle : on la fixe par une seule clavette, on l'élève au moyen de la poutre transversale, on la dresse, et on pose la seconde clavette.

Pour que les échelles ne vacillent pas d'en haut, on y adapte dans le sens de la largeur quatre câbles, qui les préservent provisoirement de l'oscillation.

De même, on fera suivre la quatrième, si la hauteur l'exige; les quatre échelles se comporteront alors comme une seule échelle droite.

On doit placer sous la première échelle une poutre légèrement arrondie, sur laquelle elle s'adaptera au moyen de barillets et de clavettes; cette poutre aura une épaisseur d'un demi-pied à douze doigts (0^m16 à 0^m23), et une longueur de quinze pieds; à ses extrémités, il faut poser des arcs-boutants formés de pièces de bois clouées, qui seront inclinées contre les montants de l'échelle, de manière à empêcher les oscillations dans un sens ou dans l'autre, Contre cette poutre, on fiche en terre deux pieux de chaque côté, afin de pouvoir tourner et incliner l'échelle sans la renverser.

Les soldats se tiendront sur les échelles..... (1), et lorsque le moment sera venu, on les inclinera toutes, et ils fondront en foule sur l'ennemi.

Dans le bas, il faut avoir des câbles placés en arrière, et tendus au moyen de machines, afin que si le choc était trop violent, on

(1) Les manuscrits et le texte de M. Wescher présentent ici une lacune qui semble peu importante.

puisse ramener en arrière loin du rempart les échelles retenues par ces câbles.

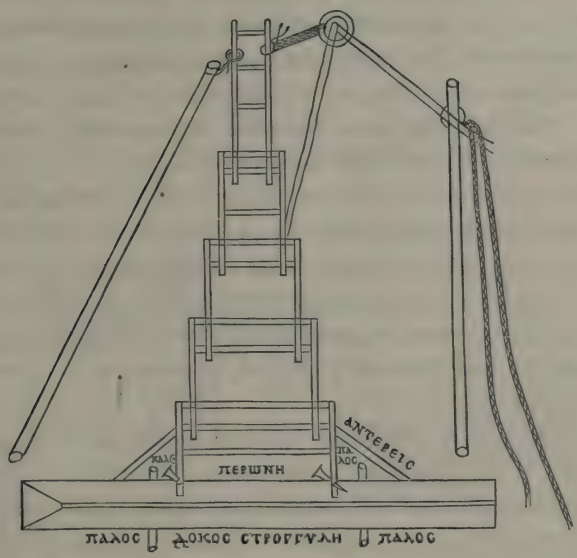

§ 3. — *Fléau assemblé sur les échelles.*

Il faut aussi, soit sur les échelles, soit sur un bras qui les dépasse de cinq pieds, suspendre une longue planche semblable à une vergue de vaisseau; on peut aussi placer deux bras en saillie, avec une barre assemblée avec eux, et suspendre cette planche au milieu à la manière d'un joug de bœuf.

Mais, comme pour cela il faut de longues planches, et que les longues pièces ne sont pas faciles à se procurer, on peut en prendre une de vingt pieds au moins, avec laquelle on en assemblera en longueur une autre de vingt pieds, de manière que les deux ensemble donnent une longueur totale de quarante pieds. La largeur de ces pièces doit être d'au moins un pied, et leur épaisseur de deux doigts au moins. Puis, se reculant de douze pieds, il faut assembler de chaque côté deux planches de vingt pieds, et on complète la longueur au moyen de deux autres de huit pieds posées à la suite [des secondes de vingt pieds]; puis, se retirant

encore de vingt-six pieds (par rapport aux premières planches), on en place par-dessous deux de quatorze pieds.

Les planches seront ainsi juxtaposées, une de douze pieds dépassant, puis les secondes de quatorze pieds, avec trois planches d'épaisseur; enfin les troisièmes, également de quatorze pieds de longueur, avec cinq planches d'épaisseur. L'assemblage doit être régulier; puis on les perce dans leur milieu. Elles doivent être distantes entre elles de deux doigts et demi (1).

Tout le système doit être relié de chaque côté au moyen de cordes ou de nerfs tendus avec soin et coincés, et s'engageant dans de petites encoches pratiquées dans les planches, afin que le lien ne glisse pas; il est encore préférable de se servir d'éclisses clouées, pour que tout l'ensemble soit consolidé sans entailler les planches et que l'ouvrage entier présente une forme plus étroite (2).

Il faut suspendre cet engin à douze pieds (3) de la partie la plus épaisse, également avec des anses clouées de chaque côté, afin que la suspension reste en place, et que la plus grande longueur fasse exactement équilibre à l'autre, ou que le poids de cette longueur ne donne qu'un faible excédent.

On doit, en outre, disposer à l'extrémité de la partie la plus épaisse un câble, distant de douze pieds du point de suspension; de même un autre de l'autre côté de ce même point, à cette même distance de douze pieds.

(Au moyen de l'appareil qui vient d'être décrit), il arrivera que, en tirant le câble supérieur, (celui de la partie la plus épaisse), tout le système de planches sera soulevé, et qu'en lâchant le câble, elles retomberont violemment; surtout si l'on vient en aide à l'action de la gravité en tirant l'autre câble; et l'on pourra ainsi renverser tous les hommes qui se trouveront sur le rempart.

(1) Il doit y avoir là une erreur; en effet, les planches assemblées doivent être jointives, l'auteur n'indiquant aucune fourrure entre elles; à moins qu'il ne s'agisse de jeu laissé dans la longueur.

(2) μύουρον σχῆμα : l'auteur veut dire sans doute que, en supprimant les liens en corde et les coins qui relient les planches, l'ensemble aura une largeur moins considérable.

(3) Plus exactement à douze pieds et six doigts, distance à laquelle se trouve le centre de gravité de tout le système.

Il est bon de clouer des lames de fer tout autour des côtés de la première planche (celle qui dépasse de douze pieds), afin d'éviter qu'elle se fende.

Cette planche, composée et organisée comme des antennes de navire, est susceptible d'être manœuvrée non seulement vers le haut et vers le bas, mais aussi de chaque côté, de manière à pouvoir l'abattre, non sur un seul point, mais sur plusieurs.

Ci-dessous est la figure de l'ensemble des planches, ainsi que de la suspension.

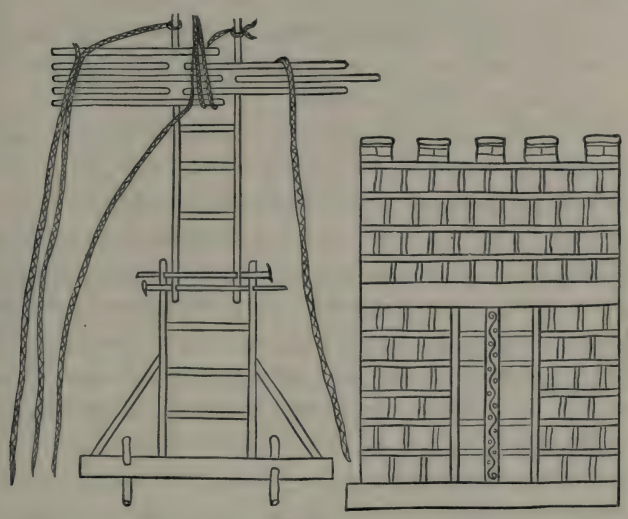

§ 4. — *Appareil pour verser des liquides brûlants sur les remparts.*

On relève dans ce cas les deux bras latéraux de l'échelle ; on passe la traverse qui les lie, et on y suspend une longue perche amincie à une extrémité, et entaillée suivant une rainure semi-circulaire, présentant la forme d'une gouttière ; sa longueur ne doit pas être inférieure à trente pieds.

Elle doit être suspendue à huit pieds de hauteur, et l'extrémité la plus courte doit être retenue par des câbles, afin d'éviter que le long bras vacille trop fortement, et de permettre, au moyen

des câbles, de l'incliner à volonté. Il faut disposer autour du point de suspension des (plaques en forme de) joues, fixées avec des clous, de manière à recevoir facilement les liquides qui seront versés (sur la perche).

Il arrivera alors que, si l'on met de l'eau dans l'appareil, elle s'écoulera tout le long de la gouttière; mais, pour qu'elle ne s'écoule pas en masse comme dans un siphon, il faut suspendre dans la rainure une plaque d'airain percée de trous, de telle sorte que le courant soit partagé, et, se répandant, occupe un plus grand espace.

Le liquide qu'on emploiera sera de l'huile bouillante, ou de l'eau chaude, plus facile à se procurer; en tombant sur la poitrine des assiégés, elle les brûlera.

On fera arriver sur l'échelle l'eau ou l'huile chaude, dans des vases d'airain, au moyen d'un câble enroulé sur une poulie suspendue à la partie supérieure de l'échelle; l'extrémité de ce câble doit arriver jusqu'au niveau du sol; à chacune de ses extrémités, on disposera des seaux, soit de jonc tressé, soit d'airain, soit de bois, peu importe, sur lesquels on placera les vases renfermant le liquide chaud. Il arrivera, en conséquence, que, lorsqu'on attirera le seau vers le haut, celui qui est plein montera, et le vide redescendra; et, faisant ainsi sans s'arrêter, ira toujours se remplir de liquide (1).

Dans le cas où l'on n'a pas de perche convenable, deux planches assemblées avec soin peuvent faire le même effet, ou de longues lames de fer concaves, assemblées bout à bout pour augmenter leur longueur.

Si ni la perche ni le tuyau ne peuvent atteindre le mur, ou incline l'échelle, de façon à la faire avancer de chaque côté; car ce genre de liaison est susceptible de mouvement dans tous les sens.

La figure est ci-dessous.

(1) Il résulte très nettement du texte que cette disposition est identique à celle des puits, le seau plein remontant, et faisant descendre le vide, qui se remplit dans le bas; mais la figure indique une autre disposition, qui est exactement celle de nos chapelets à augets, employée encore couramment pour les norias.

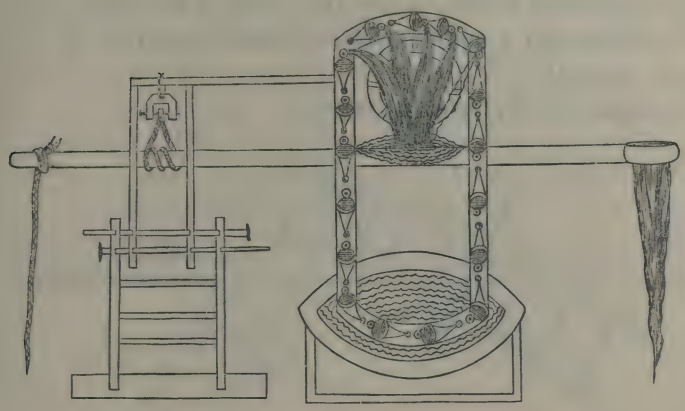

§ 5. — *Échelles portant un bélier.*

On assemble, en avant de la tour qui porte le bélier, deux échelles, assez éloignées l'une de l'autre vers le pied, un peu plus épaisses que les premières, et se rapprochant vers le haut, en conservant un écartement de six pieds au moins; elles ne doivent pas être tournées du côté du rempart.

Dans la partie supérieure, du troisième échelon de l'une au troisième échelon de l'autre, on dispose un plancher formé de poutres et de planches; puis, à dix-huit ou vingt pieds (plus bas), d'autres échelons reçoivent un plancher, mais qui ne doit pas régner sur toute la largeur, car il faut laisser sans être planchéiée la place de l'échelle destinée à l'ascension. De chaque côté des échelles, on doit placer des chevilles en saillie, qui permettent de planchéier sur une étendue plus large que l'intervalle des échelles.

C'est alors qu'on établira un bélier suspendu au plancher supérieur au moyen de deux points de suspension bien exactement de niveau, afin que les hommes qui sont montés sur les étages supérieurs puissent combattre au moyen du bélier; car tout poids trop élevé ou trop dégagé est facile à briser; et, au moyen de ce bélier, les hommes pourront, grâce à sa forme carrée, arriver jusqu'au rempart, en plaçant, ainsi qu'il a été déjà expliqué,

des balustrades de chaque côté (1); en effet, ces mêmes échelles ne vacillent pas à leurs extrémités, mais conservent un écartement constant.

La figure est représentée ci-dessous.

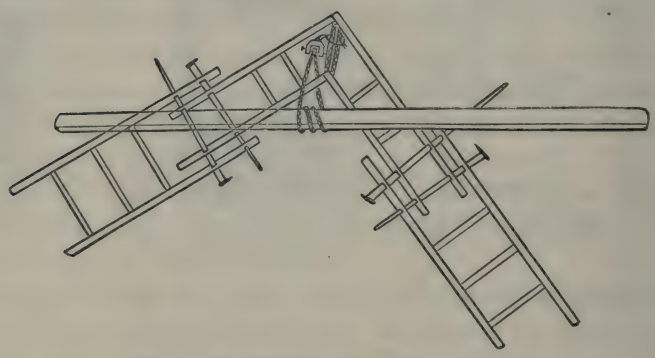

Seconde disposition (2). — On peut donner aussi aux échelles une autre disposition, en les plaçant parallèlement au rempart; alors, elles ne sont pas espacées de la même manière que dans le premier cas, mais parallèles entre elles, tout en étant munies d'étages comme les précédentes. Elles n'en diffèrent qu'en un point; au lieu d'un seul bélier placé entre elles, on en met deux, disposés extérieurement, sur les deux faces.

Une fois que ces deux béliers ont eu quelque effet, ayant renversé ou brisé les obstacles qui leur étaient opposés, en relâchant les câbles à l'arrière, on fait avancer les deux échelles vers le mur; l'une d'elles vient s'y appliquer, tandis que l'autre s'en tient à une distance égale à l'écartement qu'on a donné aux deux échelles.

(1) C'est-à-dire que le bélier, formé d'une poutre équarrie, peut servir de pont-volant, grâce aux balustrades dont on le munit : voir plus haut, chap. VII, § 4.

(2) Nous avons reporté à leur place naturelle ces deux mots que le texte grec place à tort quelques lignes plus bas.

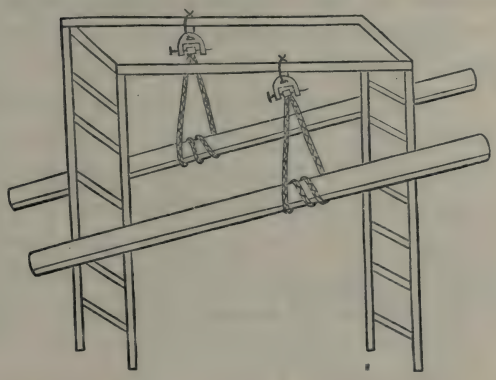

Troisième disposition. — Dans cette disposition comme dans la première, tandis que les hommes chargés du bélier font leur service, les soldats qui sont sur le plancher supérieur harcèlent l'ennemi en combattant, se retranchant derrière les deux premiers échelons, recouverts de peaux, qui leur fournissent un abri semblable aux créneaux d'un rempart.

Ces échelles doubles seront d'une grande utilité pour porter secours et pour la manœuvre, si dans chacune des échelles réunies on ménage entre les chevilles placées au même niveau des incisions de chaque côté, disposées de manière à ne garder entre elles que l'intervalle qui existe entre les échelles, de manière à ne pouvoir ni s'écarter ni se briser. Pour que leur écartement ne puisse s'accroître au-delà de la limite adoptée, il faut clouer d'avance aux perches qui servent de montants, et de distance en distance, des anses qui se rapprochent au moyen d'un mouvement circulaire, et compriment l'incision faite dans la cheville.

Ensuite, le bélier que portent les échelles en leur milieu recevra à sa partie supérieure deux planches carrées disposées comme des joues; ces planches seront percées et recevront des chevilles et des tresses de nerfs; on placera au milieu de ce faisceau un long bras, comme ceux qui existent dans les lithoboles monancones, que certains auteurs appellent des frondes; ce bras retenu par un câble formant détente, une fois envoyé violemment contre le mur, frappera les défenseurs du rempart à la manière

d'une monancone, et fera de grands ravages parmi ceux qui se trouvent sur le mur.

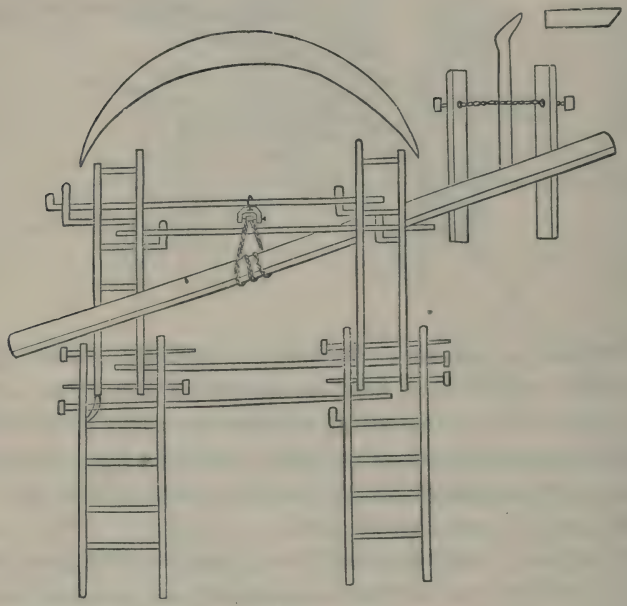

CHAPITRE IX

DE LA MANIÈRE D'ÉTABLIR SUR UN FLEUVE UN PONT QUI PUISSE AU BESOIN SERVIR DE PASSAGE

§ 1er. — *Construction du pont.*

Il faut construire un radeau dont la longueur soit supérieure à la largeur du fleuve, et le composer de planches qui ne soient pas réunies par des clous joints trop exactement, de crainte que par suite des efforts du courant dans diverses directions, il ne s'écarte et se brise ; mais, en plusieurs points, on doit le consolider au moyen de câbles et avec des clous plantés en petit nombre.

La partie du bâtis qui est tournée vers le fleuve présentera une sorte de rempart en bois assemblé à charnières, d'une hauteur de douze pieds, fixé au moyen de montants droits, reliés par des clous à des planches en écharpe.

Il faut aussi suspendre des peaux sur la face du rempart, et appliquer à l'intérieur des échelles dont les montants doivent être traversés aux deux extrémités de chevilles rondes; les unes, appuyées sur le rempart, doivent avoir leurs charnières sur les pièces verticales; les autres doivent être fixées au sol, afin que la paroi soit consolidée par l'obliquité des échelles (formant arcs-boutants), et se maintienne d'aplomb. Des hommes, situés sur ces échelles, combattront, se trouvant à une hauteur qui dominera les créneaux de l'ennemi situés en face d'eux.

Ce rempart ne doit pas être d'une seule pièce, afin qu'au besoin une des parties reste en place, tandis que l'autre se rabat. Dans le cas où il deviendrait nécessaire que le tout s'abaisse, nous le ferons ainsi qu'il suit, en rabattant toutes les échelles à l'intérieur à partir du sol.

§ 2. — *Lancement du pont.*

Reliant ce radeau avec des câbles à des pieux placés en dessous, loin du bord, nous le pousserons de l'amont (en lâchant les câbles), vers la partie aval du fleuve. L'angle du radeau une fois délié, il s'ouvre à travers l'eau, par l'effet du courant lui-même, une sorte de porte remplie par l'appareil même, et son extrémité parvient jusqu'à la rive opposée; car, lorsque le radeau a passé, sa largeur ne peut pas opposer de résistance à la force du courant, puisque nous avons exposé plus haut que la longueur du radeau était supérieure à la largeur du fleuve.

A cette extrémité se trouvent dans la partie inférieure du bâtis de grandes cuves, et on assemble le tout avec soin au moyen de pieux en bois; on rattache le bâtis, de manière que les câbles ne se voient pas, et on obtient la figure ci-dessous.

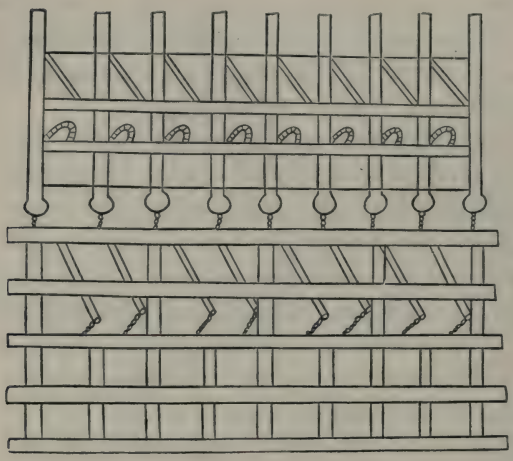

§ 3. — *Attaque de la place.*

Le radeau ainsi établi, en cas de combat, l'ouvrage se détache par l'extrémité (du côté des assiégeants); le courant agit sur le radeau placé obliquement, et vient le placer parallèlement à l'autre rive, tout l'ensemble étant ainsi disposé et prêt. Les hommes, montant sur les échelles, combattront bravement, comme du haut d'un rempart.

Quant cette rencontre aura repoussé l'ennemi, on détachera les liens qui retiennent au plancher du radeau le pied des échelles, le rempart (en charpente) se rabattra peu à peu (vers la place), pendant qu'on tirera les échelles par dessous, et l'ensemble fera une sorte de gradin pour franchir l'espace intermédiaire: on formera ainsi un passage continu pour la marche.

On doit également ménager secrètement des ouvertures dans la partie inférieure du rempart du radeau, de manière à pouvoir envoyer des javelots et des traits sur l'ennemi, en cachant les combattants, et se présenter sur deux rangs contre l'assiégé, qui n'a qu'un front, suivant la première figure ci-dessous (1).

(1) Cette figure manque dans les manuscrits grecs.

Nous figurons aussi une élévation de l'appareil, afin de bien montrer la disposition des échelles et celle du rempart.

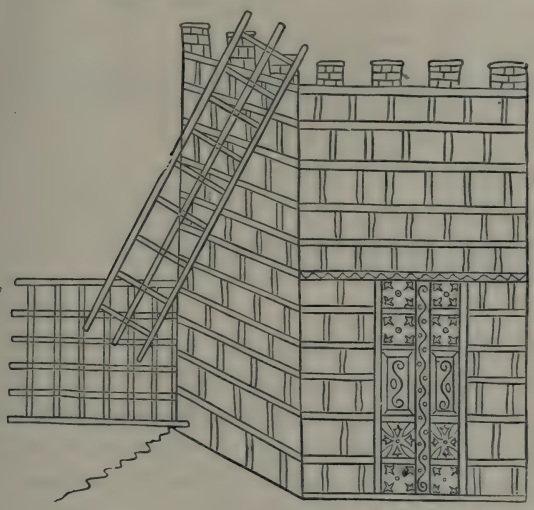

Dans le cas où il serait nécessaire de réparer le pont, qui serait venu à s'entr'ouvrir par la force du courant, il ne faudrait pas se porter en masse sur la rive ennemie ni au point de brisure, mais rattacher l'ouvrage en partant du bord que l'on occupe, et avancer de proche en proche, pour pouvoir parvenir en sûreté au point menacé.

Ernest LACOSTE.

ÉTUDES SUR LES ALCHIMISTES GRECS

SYNÉSIUS A DIOSCORE

1. Des œuvres apocryphes peuvent mériter, pour la restitution de leur texte primitif, autant d'égards que les écrits les plus authentiques; il suffit que, depuis une date déterminée, elles aient été couramment acceptées et qu'elles aient exercé une influence sérieuse. Depuis la publication par MM. Berthelot et Ruelle de la *Collection des anciens alchimistes grecs,* on ne peut nier que la double condition que nous venons d'indiquer ne soit remplie pour le traité connu sous le titre : Δημοκρίτου φυσικὰ καὶ μυστικά. Il n'en est au contraire nullement de même pour le second opuscule chimique qui nous est parvenu avec une pareille attribution, le *Cinquième livre de Démocrite, dédié à Leucippe.* Il ne semble en effet avoir été cité par aucun des alchimistes postérieurs.

Malheureusement le premier traité ne nous est parvenu que dans des conditions qui ne l'ont garanti ni contre les mutilations, ni contre les interpolations ou altérations de toute sorte. Comme, pour l'histoire de l'alchimie, il est essentiel de connaître exactement le caractère véritable d'une œuvre qui a joué un rôle capital, mais n'a été transmise que suivant une tradition qui en a systématiquement défiguré le sens, il y a intérêt à étudier les citations qui en ont été faites et à essayer de déterminer ainsi quelles modifications ont pu être apportées, dans la suite des temps, au texte original. C'est ce que je me suis proposé de faire, en m'attachant tout d'abord au plus ancien commentaire que nous possédions et qui a été composé par Synésius sous forme d'un dialogue entre lui et Dioscore.

2. Synésius (1) nous apprend tout d'abord (57, 9, suiv.) que Démocrite, étant venu en Égypte, fut initié dans le temple de Memphis, avec tous les prêtres égyptiens, par le grand Ostanès; que, partant de là, il composa quatre livres de teintures, sur l'or, l'argent, les pierres (précieuses) et la pourpre.

Ce qui nous reste dans les Φυσικὰ καὶ μυστικά correspond seulement à deux de ces livres, celui de l'or (43, 22-49, 22) et celui de l'argent (49, 22-53, 15); il nous reste de plus au début (41, 1-42, 20) un fragment (de la fin?) du livre de la pourpre et enfin (42, 24-43, 22) un récit de faits censément arrivés après la mort d'Ostanès.

Au reste l'ordre dans lequel Synésius cite les livres de Démocrite n'est point celui qui était généralement adopté. Il ressort, en effet, d'un passage du commentateur chrétien (395) que le livre de l'or était compté comme le troisième et celui de l'argent comme le quatrième. Le livre des pierres semble au contraire, d'après le même passage, avoir été le second; le fragment sur la pourpre aurait donc appartenu au premier livre. En tout cas, Synésius ne paraît nullement avoir connu le cinquième livre, à Leucippe.

Quant au récit prétendûment fait par Démocrite, il devait sans doute faire partie de l'un des quatre livres, mais on ne sait trop dans lequel il était placé. Synésius en cite la formule d'Ostanès sur la triple action de la nature (43, 20). Il donne encore, sur les relations de Démocrite avec son maître, ce détail important que ce dernier, au témoignage du philosophe d'Abdère, n'employait ni les projections ni les grillages usités chez les Égyptiens, mais que, suivant en cela les procédés des Perses, il enduisait extérieurement les corps d'ingrédients, qu'il y faisait pénétrer par la cuisson (57, 21-58, 3). Enfin Synésius cite textuellement une phrase de la partie perdue des récits du pseudo-Démocrite (53, 12) :

Fr. 1 : ὁρκία ἡμῖν ἔθετο μηδενὶ σαφῶς ἐκδοῦναι

et où il s'agit évidemment du serment qu'Ostanès fait prononcer aux adeptes, avant l'initiation.

(1) Je cite d'après la *Collection des anciens alchimistes grecs* (Paris, Steinheil, 1887-1888). Le premier nombre indique la page, le second la ligne.

A ce fragment on peut rattacher cette autre citation (1) textuelle (61, 17) :

Fr. 2 : ὡς νοήμοσιν ὑμῖν ὁμιλῶ, γυμνάζων ὑμῶν τὸν νοῦν

dans laquelle l'auteur excuse l'obscurité calculée de son langage.

3. Il semble que les récits du pseudo-Démocrite aient été coupés en deux parties au moins. Le commencement de ces récits, qui nous fait défaut, pouvait servir de préambule au premier livre; la fin, qui nous reste, terminer ce même livre ou le suivant. En tous cas, ils étaient étrangers aux deux livres de l'or et de l'argent, dont Synésius cite le début (59, 11 = 43, 22 : Ἧκω δὴ κἀγὼ ἐν Αἰγύπτῳ κ. τ. ε. (ἐν τῇ εἰσβολῇ τῆς βίβλου) et la phrase suivante (64, 3 = 43, 25 : ἐν τῇ εἰσβολῇ τῆς ποιήσεως τοῦ χρυσοῦ).

Le renseignement fourni par Synésius sur les procédés attribués à Ostanès est même de nature à faire penser que les livres qui contenaient les récits sur son compte ne sont pas de la même fabrique que ceux de l'or et de l'argent et qu'ils sont postérieurs à ces derniers.

En effet, le pseudo-Démocrite classe méthodiquement les divers procédés qu'il indique pour la teinture d'or ou d'argent. Ces procédés forment pour chaque teinture deux séries, l'une par voie sèche, où sont employés couramment le grillage et les projections; l'autre par voie humide, dont les méthodes correspondent au contraire à celles rapportées plus haut comme propres à Ostanès.

Or (49, 8) c'est à un Pamménès, qui aurait instruit les prêtres d'Égypte, qu'est rapporté, dans le livre de l'or, soit l'ensemble des procédés, soit au moins le dernier par voie humide (2). Aucune mention d'Ostanès n'est faite au contraire dans les deux livres de l'or et de l'argent.

J'ajoute que le début du livre de l'or, tel qu'il nous est assuré par le témoignage de Synésius, présente Démocrite comme apportant la science en Égypte, non pas comme étant venu l'y puiser. C'est un réformateur, qui vient introduire l'esprit de la phy-

(1) La citation (67, 22) : τοῖς ἐχέφροσιν ὑμῖν λέγω, semble n'être qu'une variante du même passage.

(2) Je me contente aujourd'hui de poser la question, sur laquelle je reviendrai ultérieurement.

sique hellène dans le chaos des vieilles recettes mystiques. Cette attitude, qui ne se dément pas dans le reste des deux livres, ne concorde guère avec le récit des relations entre Ostanès et lui.

Enfin la façon dont il décrit les opérations des teintures n'est nullement celle d'un homme qui aurait juré de ne pas s'expliquer clairement. De fait, si ses indications restent obscures pour nous, la faute en est, d'une part aux corruptions du texte, de l'autre à notre ignorance de la véritable signification de la plupart des mots techniques qu'il emploie, enfin à cette circonstance que nous n'avons pas reçu la tradition orale relative aux détails des manipulations. Un livre a toujours été insuffisant pour apprendre réellement la chimie ; il faut avoir passé par un laboratoire.

Ainsi les livres de l'or et de l'argent correspondent à une conception du rôle de Démocrite qui ne peut guère se concilier avec la légende d'Ostanès. Mais on comprend qu'ils aient mis en goût quelque faussaire, lequel aura mis assez habilement cette légende en œuvre pour produire d'autres livres sous le nom de l'Abdéritain. Il lui a suffi comme concordance de se servir des formules mystiques (1) qui reviennent comme un refrain après chaque recette des livres de l'or et de l'argent.

« La nature est réjouie par la nature ; la nature triomphe de la nature ; la nature domine la nature. »

Si on supposait au contraire que la légende d'Ostanès soit antérieure aux livres de l'or et de l'argent, leur composition resterait inexpliquée.

4. Si nous revenons au début du livre de l'or, nous constatons qu'il y a une lacune évidente entre les deux phrases citées par Synésius, quoiqu'elles se suivent dans nos textes.

Le commentaire nous permet de reconnaître qu'entre le début du livre et le commencement des recettes, la tradition manuscrite a subi une grave mutilation.

D'après Synésius en effet (57, 18 ; 61, 9), Démocrite avait rédigé deux catalogues des substances employées dans les opérations. Un de ces catalogues, pour le livre de l'or, avait été appelé par lui *chrysopée ;* l'autre pour le livre de l'argent, *argyropée*. Les indica-

(1) Mystiques, mais nullement mystérieuses, car elles ne renferment aucune allégorie.

tions du commentateur permettent de restituer assez sûrement le premier catalogue ainsi que quelques phrases qui le suivaient, et de même au moins le commencement du second catalogue.

Nous obtenons ainsi deux fragments importants qui doivent être placés respectivement au commencement des livres de l'or et de l'argent. Il est évident d'ailleurs que le premier laisse toujours subsister une lacune après la phrase de début du livre de l'or. Au contraire on peut très bien faire suivre immédiatement la fin de ce fragment par le commencement des recettes : Λαβὼν ὑδράργυρον κ. τ. ε. (43, 25).

J'ai indiqué, dans les textes ci-après les renvois aux passages qui m'ont servi à les établir, et ajouté en notes les remarques critiques nécessaires.

Fr. 3 : ΧΡΥΣΟΠΟΙΙΑ.

[1] Ὑδράργυρος ἡ ἀπὸ κιννα<u>β</u>άρεως (58, 18; 61, 21; 63, 11; 64, 19; 68, 18), [2] σῶμα μαγνησίας (64, 20) [3] χρυσόκολλα (58, 18; 64, 20), [4] κλαυδιανός (64, 21), [5] ἀρσένικος ξανθός (64, 16, 22; 66, 25), [6] καδμεία (64, 26), [7] ἀνδρόδαμας (64, 26), [8] στυπτηρία ἐκσηπτωθεῖσα (65, 1), [9] θεῖον ἄπυρον (65, 4), [10] πυρίτης (65, 7), [11] σίνωπις ποντική (65, 9), [12] ὕδωρ θείου ἀθίκτου, τὸ δι' ἀσβέστου (65, 12, 15), [13] θείου αἰθάλη (65, 19), [14] σῶρι ξανθόν (65, 21), [15] χάλκανθος ξανθή (65, 21), [16] κιννάβαρις (65, 21).

..... μετὰ γὰρ τὴν ἀφαίρεσιν τοῦ ἰοῦ τότε ἐπιβολῆς τῶν ὑγρῶν γενομένης, γίνεται βεβαία ξάνθωσις (66, 3-5).

Τὰ δὲ ἐν ζωμοῖς εἰσι ταῦτα [17] κρόκος κιλίκιος, [18] ἀριστολοχία, [19]

[2] D'après 64, 20, il semble qu'il faille, 58, 10, restituer σῶμα μαγνησίας avant χρυσόκολλα.

[5] Synésius remarque expressément que ἀρσένικος est masculin de même que κλαυδιανός; il faut donc, 64, 22/23, lire ἀρσένικον τὸν ξανθόν et non τὸ ξανθόν.

[6] Avant εἶτα ἐπαναλαμβάνει καδμείαν, le texte porte ἐνταῦθα σήπει τὸν χρυσόν. Je pense qu'il faut lire σημαίνει au lieu de σήπει. Synésius vient de remarquer que le κλαυδιανός et l'ἀρσένικος sont jaunes; cela paraît digne d'attention : ὡς ἐγὼ κεκίνημαι, Διόσκορε; il conclut en disant que par ξανθός, Démocrite a voulu signifier l'or.

[16] Après κιννάβαρις, si nous avons bien placé la phrase suivante, une lacune semble évidente.

κνήκου ἄνθος, [20], ἀναγαλλίδος ἄνθος τῆς τὸ κυάνεον ἄνθος ἐχούσης (66, 8, 9; 59, 16), [21] ῥὰ ποντικόν (66, 19; 58, 6), [22] ἡ κυανός [22 *bis*] χάλκανθος (66, 26); [23] κόμμι ἀκάνθης (67, 3), [24] οὖρον ἀφθόρου [25] καὶ ὕδωρ ἀσβέστου [26] καὶ ὕδωρ σποδοκράμβης (67, 3, 4; 59, 19, 20) [27] καὶ ὕδωρ φέκλης (59, 20) [28] καὶ ὕδωρ στυπτηρίας [29] καὶ ὕδωρ νέτρου [30] καὶ ὕδωρ ἀρσενίκου καὶ θείου (67, 4, 5; 59, 20, 23) [31] καὶ κυνὸς γάλα (67, 8; 59, 21).

Αὕτη ἡ ὕλη τῆς χρυσοποιΐας εἰρήσθω (68, 12; 59, 24; 67, 10, ταῦτά εἰσι τὰ μεταλλοιοῦντα τὴν ὕλην καὶ μεταλλεύοντα καὶ πυρίμαχα ποιοῦντα· ἐκτὸς γάρ τούτων οὐδέν ἐστιν ἀσφαλές. Ἐὰν οὖν ᾖς νοήμων καὶ ποιήσῃς ὡς γέγραπται, ἔσῃ μακάριος (59, 25-60, 2; 67, 16-21), νικήσεις γὰρ μεθόδῳ πενίαν τὴν ἀνίατον νόσον (59, 7).

Fr. 4.

Φέρε δὴ καθεξῆς καὶ τὸν τῆς ἀργυροποιΐας λόγον ἀφθόνως ἐξείπωμεν (68, 12).

[31] Ὑδράργυρος ἡ ἀπὸ ἀρσενίκου ἢ θείου ἢ ψιμμυθίου ἢ μαγνησίας ἢ στίμμεως ἰταλικοῦ (68, 16, 19; 61, 22)... [32] γῆ χία καὶ ἀστερίτης, [33] καδμία λευκή (60, 13).....

Ce fragment semble à placer avant Ἴδωμεν δηλαδὴ (49, 22).

Les autres citations que Synésius fait de Démocrite se retrouvent dans le livre de l'or, tel qu'il nous est parvenu.

[21] Le premier passage (58, 6-11) : Λέγεται δὲ καὶ τὸ πόντιον ῥὰ... τῶν σωμάτων ἤτοι οὐσιῶν, est évidemment interpolé dans le texte de Synésius. Il a été écrit par un scoliaste qui devait avoir l'écrit de Démocrite sous la main et qui a voulu apporter une preuve à l'appui de l'argumentation 58, 3-4. Il a d'ailleurs fait un emprunt à Synésius : 58, 9 = 66, 22.

[22] Il faut évidemment lire μετὰ τῆς κυανοῦ, χάλκανθον ἐπήγαγεν au lieu de μετὰ τῆς κυανοῦ χαλκάνθου, ἐπήγαγεν.

[30] On pourrait proposer de lire (59, 23), ὕδωρ ἀρσενίκου au lieu de ὕδωρ φέκλης, qui en tous cas n'est pas là à sa place.

[31] Après ἀρσενίκου, on lit : 61, 22, ἢ σανδαράχης, ce qui semble confirmé par la leçon 51, 1; mais il peut y avoir eu une double lecture d'un même symbole. — 69, 3-4, il y a une corruption évidente; il faut supprimer χρυσοκόραλλον et σῶμα μαγνησίας après ἐνταῦθα δὲ.

[33] Le passage γῆς χία... λεύκωσιν (60, 13-15), qui rompt la suite du raisonnement, est une interpolation provenant du même scoliaste que celle que j'ai signalée plus haut (58, 6-11).

Ainsi il fait allusion (68, 6-8) à la différence des métaux soumis à la projection (44, 19; etc.). Il reproduit le texte 46, 17-18, avec une variante : ἔκστρεψον αὐτῶν τὴν φύσιν · ἡ γὰρ φύσις ἔνδον κέκρυπται (60, 7); de même le commencement de l'invocation aux natures (46, 22) en ajoutant (63, 18) οὐράνιαι après ὦ φύσεις. Le mot aura pu être supprimé par un copiste chrétien.

5. Dans le traité anonyme III, XVI : περὶ τῆς κατὰ πλάτος ἐκδόσεως τοῦ ἔργου, dont la rédaction définitive est en tout cas postérieure à Stephanus, se trouve attribué à Démocrite et comme précédant immédiatement le catalogue des espèces, la phrase suivante.

Fr. 3 A.

Ἐγὼ δὲ πρὸς σὲ, ὦ Φιλάρετε, πρὸς ὃν ἡ δύναμις, τὴν κατὰ πλάτος σοι γράφω τέχνην (159, 4, 5).

Mais le catalogue qui suit diffère trop de celui que l'on doit restituer d'après Synésius pour qu'on puisse le considérer comme authentique; il est d'ailleurs construit suivant une classification différente, et paraît avoir été fait d'après les recettes des deux livres de l'or et de l'argent.

Si l'on compare au contraire les catalogues d'après Synésius à ces recettes, on est conduit à soupçonner que celles-ci ont été plus ou moins remaniées, interpolées ou mutilées, sort commun à tous les traités techniques.

Je ferai notamment les remarques suivantes.

De la liste des espèces pour la chrysopée par voie sèche, manque dans les *Physica et mystica* la σίνωπις ποντική; l'αἰθάλη θείου n'apparaît que pour l'argyropée (50, 18).

De la liste des espèces pour la chrysopée par voie humide, manquent dans nos textes la fleur d'anagallis, le κόμμι ἀκάνθης, les diverses eaux et le lait de chienne.

Paul TANNERY.

UNE VERSION GRECQUE DU PENTATEUQUE

DU SEIZIÈME SIÈCLE

INTRODUCTION

Un monument très intéressant pour l'histoire de la langue grecque est la version en grec vulgaire du Pentateuque, imprimée à Constantinople l'an 1547 chez Éliézer Sonzino, en caractères hébraïques.

Cette version a l'avantage singulier de nous offrir le patois grec de Constantinople, sans aucune tentative de correction ni de rapprochement avec l'idiome classique. Presque tous les écrivains du XVe au XVIIIe siècle dont nous possédons les ouvrages, tantôt dans la préoccupation de rendre plus belle la rude langue qu'ils maniaient, tantôt pour satisfaire aux exigences de la métrique, s'écartent souvent de l'usage populaire, et donnent à leurs écrits une teinte plus ou moins classique. L'auteur de notre version, au contraire, n'est pas en mesure de suivre l'exemple de ces écrivains savants, à cause de son ignorance de la littérature classique. S'il connaît le grec contemporain, c'est parce qu'il le parle dès son enfance dans sa famille et avec ses amis. Il n'y a aucun indice que cet auteur juif ait étudié la littérature grecque, comme l'avaient fait, seize siècles avant lui, Philon et Josèphe. Ni la décadence générale des études en Orient, ni l'isolement forcé dans lequel vivaient les Israélites à cette époque, n'auraient permis à notre traducteur de s'adonner à une occupation pareille. Félicitons-nous donc de son ignorance du grec littéraire, grâce à laquelle il

nous présente la langue telle qu'elle était parlée à Constantinople par le peuple illettré.

La réimpression de cet ouvrage, dont un exemplaire rarissime existe à la Bibliothèque nationale de Paris, formerait un volume d'environ 500 pages in-8°, qui fournirait des matériaux précieux et abondants aux hellénistes. Pendant un court séjour que j'ai fait à Paris, j'ai lu attentivement quelques chapitres de ce livre, et j'ai rédigé pour la *Revue des Études juives* un article, où je l'ai examiné au double point de vue de l'exégèse biblique et de la linguistique grecque. Tout ce qui se rapporte à la personne de l'auteur, à la date de la rédaction, à l'usage qu'en faisaient les juifs de l'Orient grec, et au degré d'instruction de notre traducteur en matière d'hébreu, je l'ai traité dans cette étude, à laquelle je renvoie quiconque désire avoir des détails plus circonstanciés sur ce sujet.

M. Émile Legrand m'a suggéré l'idée de transcrire en caractères grecs les quatre premiers chapitres de la *Genèse,* et de les publier comme spécimen dans la *Revue des Études grecques.* Je défère avec empressement à la proposition de l'éminent helléniste. L'étendue de ce spécimen est assez longue pour offrir au lecteur le moyen de remarquer toutes les particularités qui sont propres au monument littéraire dont nous nous occupons. L'helléniste les constatera facilement par lui-même; toutefois, comme certains phénomènes linguistiques ne s'expliquent que par les particularités du texte original que le traducteur avait sous les yeux, et resteraient une énigme pour le lecteur non hébraïsant, je ne saurais me dispenser de faire ici quelques remarques, utiles à conduire le lecteur de cette catégorie dans ce labyrinthe.

J'appelle avant tout l'attention du lecteur sur l'exactitude littérale, souvent excessive, de notre version et je l'avertis de ne point s'étonner s'il lui arrive de voir violées les règles de la syntaxe ou si une phrase n'est pas conforme au goût de la langue grecque. Dans des cas pareils on est en présence d'hébraïsmes. Je cite comme exemple la phrase γιὰ ἐτούτη νὰ κραχτῇ γεναῖκα (II, 22), où, en bon grec, il faudrait le nominatif ἐτούτη au lieu du régime indirect γιὰ ἐτούτη. L'anomalie est déterminée par l'hébreu *lézoth*, qui est un composé de la préposition *lé* (γιὰ) et du pronom *zoth*.

On trouvera toujours invariable le pronom relatif ὅς. Mais sur

la cause de cette irrégularité je ne saurais me prononcer d'une façon bien sûre. On pourrait l'attribuer à l'invariabilité de l'hébreu *aschér;* toutefois il n'est pas impossible que le pronom ὅς, dans l'usage populaire du XVIe siècle, soit devenu invariable, comme cela était déjà arrivé de son confrère *qui* dans les langues néo-latines. La question sera tranchée lorsque d'autres exemples d'une provenance différente viendront à notre secours. En attendant, je remarque qu'on trouve aussi dans notre texte le pronom ὁποῦ dans une acception tout à fait identique, mais il traduit toujours l'article placé devant le participe dans le texte hébreu. Il n'y a aucune raison apparente pour cette distinction.

En hébreu, on place après le sujet le participe des verbes pour désigner soit le présent soit l'imparfait. Pour cette deuxième désignation on ajoute quelquefois le verbe *être*, le seul en hébreu qui possède l'acception de l'imparfait. Notre traducteur ne connaît pas cette théorie grammaticale et il prend constamment les participes pour des présents. De là le présent ἀναπετάει (chap. I, 2) au lieu de l'imparfait ἀναπέταγε, et ces phrases très choquantes du chap. IV, v. 2 : καὶ ἦτον ὁ Ἕβελ βόσκει (héb. *rohé*) ποίμνιο, καὶ ὁ Κάϊν ἦτον δουλεύγει (héb. *hovèd*) ἡγῆ.

Mainte fois on trouvera devant un verbe de mode personnel un nom abstrait dérivé du verbe même, et qui en grec pourrait manquer sans mutiler le sens de la phrase ; exemple : φαγωμὸ νὰ φᾷς (II, 16). Ce nom verbal correspond à l'infinitif, qui, en hébreu, se répète devant le mode personnel pour désigner une action plus fréquente ou plus vive.

Quant aux conclusions linguistiques qu'on pourrait tirer de l'examen attentif de ce monument, je note qu'il nous autorise à affirmer que la langue grecque a subi le même procédé de simplification qu'on a constaté pour le latin dans la formation des langues romanes. Cette variété multiple de flexion qu'on trouve dans les ouvrages grecs, depuis Homère jusqu'aux Pères de l'Église et aux chroniqueurs byzantins, a quasi complètement disparu ici. Il n'y a guère pour les verbes qu'une seule conjugaison avec un nombre très limité de modes et de temps simples. La flexion des noms a pour base la ressemblance plus ou moins proche avec l'article, de manière qu'on n'aurait qu'à distinguer trois déclinaisons, conformes à peu près aux trois articles, le masculin, le féminin et le

neutre. On dit ὁ γέρος, τοῦ γέρου, τὸν γέρον, οἱ γέροι, τῶν γέρων, τοὺς γέρσυς, on ne se rappelle plus les formes antiques ὁ γέρων, τοῦ γέροντος, τὸν γέροντα, etc., pour lesquelles la mémoire ne trouve aucun point d'appui dans les particules qui précèdent les noms. C'est par la même raison qu'on dit aussi ἡ γεναῖκα, τῆς γεναίκας, τὴν γεναῖκαν; ἡ παράδεισος, τῆς παράδεισος; τὸ στόμα, τοῦ στομάτου; τὸ συγκέρασμα, τοῦ συγκερασμάτου et τὸ ἕνα, τοῦ ἑνοῦ.

Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'archaïsmes, mais ce sont des exceptions comme on en trouve aussi dans les langues néo-latines. Je fonde ma remarque sur la généralité des cas, et je constate la tendance que montrait la langue vers une simplicité uniforme. Il est curieux de trouver au milieu de cette transformation flexionale, d'un côté des noms invariables, comme ἀνήρ, etc., et de l'autre des formes tout à fait nouvelles, sans qu'on puisse expliquer par l'effet de quelle analogie elles se sont glissées dans l'usage populaire. Telles sont les génitifs θαλασσοῦς, νυχτοῦς, ἡμεροῦς, qui d'ailleurs, connus par d'autres écrits, ne trouvent dans notre document qu'une simple confirmation.

Une preuve non moins éclatante de ce procédé de simplification se rencontre également dans les numéraux ordinatifs, qui, à l'exception des deux premiers, se forment par l'addition à la racine des cardinaux de la terminaison τος ou ατος. A Constantinople le bas peuple ne devait plus connaître les formes savantes πέμπτος, ἕκτος, ἕβδομος, ὄγδοος, ἔνατος; il y avait substitué πέντατος, ἕξατος, ἕφτατος, ὄχτατος, ἔνιατος (1), de la même façon qu'en France, on a renoncé aux désinences variés *tus*, *tius*, *imus*, *avus*, *onus* du latin, en adoptant l'*ième* pour tous les nombres sans distinction : *unième*, *deuxième*, *troisième*, etc. (2).

Un phénomène très intéressant et inconnu, je crois, aux hellénistes, est la formation probable du futur à l'aide de la conjonction νὰ au lieu de la particule très commune θά. De prime abord, on se sentirait incliné à admettre qu'il s'agit de formes impératives, mais il y a des exemples où cette hypothèse ne saurait se

(1) Les trois derniers ordinatifs ne se trouvent pas dans le spécimen. Je les ai empruntés à d'autres passages, que j'ai collationnés.

(2) Les adjectifs *premier* et *second* n'infirment pas mon assertion. Ce sont des formes fossiles, et qui ne s'emploient que lorsqu'elles sont disjointes des autres nombres.

soutenir. Tels sont, pour en citer quelques-uns, ceux des phrases καὶ νὰ ἀνοίξουν τὰ μάτια σας, καὶ νὰ ἦστε σὰν Θεὸς (Gen. III, 5) au lieu de θὰ ἀνοίξουν et θὰ ἦστε. Cfr. Deuter. XXXII, 36 νὰ κρίνῃ (ὁ Θεὸς), νὰ ἴδῃ = *Dieu jugera, verra.* Si sous ce fait étrange ne se cache pas une notion inexacte de la grammaire hébraïque chez notre traducteur, nous pouvons ajouter encore une manière de former le futur aux procédés si nombreux et si variés que possède le grec vulgaire (1).

Notons encore l'oblitération qui se produit lorsqu'une consonne ou une syllabe entière est suivie d'une consonne ou d'une syllabe homophone : Exemple : τῆς γεναίκα σου, ὁ ἀδερφό σου au lieu de τῆς γεναίκας σου, ὁ ἀδερφός σου ; et τοῦ συγκέρασμά τους (Deut. XXXII, 38) au lieu de συγκερασμάτου τους. Sans doute, cette oblitération est réelle et répond à la prononciation. J'ai gardé dans ma transcription l'orthographe du texte hébreu, comme une preuve incontestable, s'il y en avait par hasard besoin, de la quiescence de l'élément redoublé dans la prononciation.

En dehors de cette nouveauté insignifiante en matière d'orthographe, je me suis écarté des règles adoptées par les hellénistes pour ce qui concerne l'accusatif pluriel de la première déclinaison. Je suis d'avis qu'en adoptant l'orthographe αις (τοὺς χτίσταις, τῆς ἡμέραις) on alimente la fausse idée que l'accusatif vulgaire ne vient pas directement de l'ancien littéraire, et qu'il n'est autre chose que le datif détourné de son acception originaire; tandis que, si l'on examine le fait avec attention et si l'on confronte l'exemple des langues néo-latines, on se convaincra très facilement que l'accusatif est devenu dans l'évolution linguistique le cas dominant et sert de base à la déclinaison des noms (2). Quant au singulier, je crois que tout le monde est d'accord ; mais si l'on réfléchit un peu, on se convaincra que ce qui est vrai pour le sin-

(1) Cette formation du futur n'est pas particulière au traducteur du *Pentateuque*. Elle existe déjà dans des documents antérieurs au XVIe siècle. (*E. L.*).

(2) Cela est évident surtout dans une catégorie de noms féminins, qui jadis appartinrent à la troisième déclinaison : ἡ φοράδα, ἡ λαμπάδα, ἡ πατρίδα; et trouve une confirmation dans la prosthèse du ν au commencement de certains noms dont l'initiale est une voyelle : νώμια diminutif de ὦμοι, et Νάδης = Ἅδης. Ce ν prosthétique est le vestige d'une connexion fort étroite de l'article τὸν avec ὦμον et Ἅδης.

gulier vaut aussi pour le pluriel, par une raison d'analogie. Suivant ce principe, je crois que dans les formes vulgaires *khtistès, himérès* nous sommes simplement en présence d'une altération phonétique du son α en ε, comme cela arrive souvent, et particulièrement dans les patois crétois; j'adopte, par conséquent, l'orthographe χτίστες, ἡμέρες non seulement pour l'accusatif, mais encore pour le nominatif, qui en a imité la forme. Dans le Ψυχωφελὲς Σαραντάρι de Cyrille, j'ai trouvé cette orthographe, mais il emploie alternativement les deux désinences ες et αις.

Avant de terminer cette introduction, je présenterai à mes lecteurs quatre ou cinq mots, qui ne sont pas enregistrés dans les glossaires, et qui ne se rencontrent pas, que je sache, dans d'autres monuments du grec vulgaire. Grâce au texte original, nous réussissons à en connaître la signification, mais nous ne pouvons pas nous prononcer avec la même certitude sur leur étymologie.

1) L'adverbe ἰβροὺ (1) (héb. *terèm*), qui signifie *avant de*. Probablement c'est un composé de ἰν (corruption de ἐν) et προὺ (= πρὸ) (2).

2) Ἄπατα (l'héb. *gàm* ou *aph*), signifiant *aussi, encore*. Étymologie à découvrir.

3) Πλερεῖ (héb. *quetz*), signifiant *la fin, le délai*. On lit dans l'*Histoire d'Imbérios et Margarona* publiée par feu G. Wagner (Collection de M. Legrand) les vers suivants (194-5) :

Μὲ θλίψες καὶ μὲ κλαίματα τὴν διδαχὴν πληρόνει (ὁ πατὴρ)
Καὶ ἄρχεται ἡ μήτηρ του, etc.

G. Wagner, quoique fécond en annotations, ne dit rien sur l'acception du verbe πληρόνει dans cette période (3), mais il est évident que la phrase veut dire : « Le père a terminé son discours avec des gémissements et des pleurs. » Si le verbe ἄρχεται du vers qui suit, ne suffit pas à nous en convaincre, qu'on compare l'expression καὶ πλήρωμα ἡμερῶν (= *au bout de ces jours*) qui se rencontre si souvent dans ce même poème. Cela posé, je remar-

(1) J'emploie le b français à défaut d'une consonne grecque qui reproduise à elle seule le son donné par le texte hébreu.

(2) On pourrait aussi penser à ἐμπρός (*É. L.*).

(3) Il n'y a rien non plus à ce propos dans le Glossaire de Du Cange.

que que la distance de πληρόνω à πλερῶ n'est pas grande, et je penche à croire que le πλερεῖ de notre version est un infinitif de ce verbe πλερῶ; il voudrait dire *le finir*.

4) Πρόσποτε (héb. *pèn*), *de peur qu'il n'arrive quelque chose*. Les éléments constitutifs de cette conjonction sont d'une transparence parfaite. Mais on ne comprend pas comment πρὸς et ποτὲ se sont joints pour prendre la signification qu'ils ont dans notre texte.

Il y a enfin, un cinquième mot qui peut être lu ξεραχωματιὰ aussi bien que ξεραβωματιὰ, à cause de la ressemblance qui existe en hébreu entre les lettres *beth* et *khaph*, et que souvent on ne peut distinguer l'une de l'autre dans des textes mal imprimés, comme le nôtre. Je préfère ξεραβωματιὰ, et je prends ce nom pour un mot composé de la préposition privative vulgaire ξε et du nom ῥαβωματιά. Ce dernier serait peut-être une corruption de λαβωματιά = *blessure*, par effet du changement du λ en ρ. (Cfr. ἀδερφός, χάρκωμα et l'usage presque constant de cette conversion à Sphakia, en Crète). Le sens de ξεραβωματιά serait alors celui de *cicatrice*, et la parenté du nom hébreu *hhabboura* (dont ξεραβωματιά est la traduction) avec le verbe *habar, s'unir, se joindre,* pourrait en quelque façon justifier cette interprétation. La *cicatrice* n'est que la *jonction* des lèvres d'une plaie. Toutefois l'acception donnée par tout le monde au mot *hhabboura,* et qui est confirmée par nombre d'exemples, est celle de *pustule*, *contusion ;* si l'hypothèse que j'ai faite sur la dérivation et le sens de ξεραβωματιὰ est juste, notre traducteur s'est trompé dans sa très ingénieuse étymologie.

TEXTE DES CHAPITRES 1-4 DE LA GENÈSE

(*Transcription grecque d'après le texte en caractères hébraïques*[1].)

CHAPITRE PREMIER

1. Εἰς ἀρχὴ ἔπλασεν ὁ Θεὸς τὸν οὐρανὸ καὶ τὴν ἡγῆ.

(1) Le texte hébreu n'indique ni ponctuation, ni accentuation. J'ai dû suppléer la première d'après le sens, la seconde d'après l'usage.

2. Καὶ ἡγῆς ἦτον ἄβυσσος καὶ ἀφανιασμὸς, καὶ σκότος ἰπὶ πρόσωπα ἀβύσσο, καὶ ἄνεμος τοῦ θεοῦ ἀναπετάει (*) ἰπὶ πρόσωπα τῶν νερῶν.

3. Καὶ εἶπεν ὁ θεός · ἂς ἦναι φῶς, καὶ ἦτον φῶς.

4. Καὶ εἶδγεν ὁ Θεὸς τὸ φῶς ὅτι καλὸ, καὶ χώρισεν ὁ Θεὸς ἀνάμεσα τὸ φῶς καὶ ἀνάμεσα τὸ σκότο.

5. Καί κραξεν ὁ Θεὸς τὸ φῶς μέρα, καὶ τὸ σκότο ἔκραξεν νύχτα, καὶ ἦτον βράδυ καὶ ἦτον πουρνὸ μέρα μιά (*).

6. Καὶ εἶπεν ὁ Θεός · ἂς ἦναι ἄπλωμα εἰς μεσωθιὸ τὰ νερὰ, καὶ ἂς ἦναι κωρίζει (*) ἀνάμεσα νερὰ 'στά νερά.

7. Καὶ ἔκαμεν ὁ Θεὸς τὸ ἄπλωμα καὶ χώρισεν ἀνάμεσα τὰ νερὰ, ὃς ἀποκάτου εἰς τὸ ἄπλωμα, καὶ ἀνάμεσα τὰ νερὰ, ὃς ἀπὸ ἀπάνου εἰς τὸ ἄπλωμα, καὶ ἦτον ἔτσι (*).

8. Καὶ ἔκραξεν ὁ Θεὸς τὸ ἄπλωμα οὐρανὸ, καὶ ἦτον βράδυ, καὶ ἦτον πουρνὸ μέρα δεύτερη.

9. Καὶ εἶπεν ὁ Θεός · ἂς μαζωχτοῦν (*) τὰ νερὰ ἀπὸ κατωθιὸ τὸν οὐρανὸ (*) πρὸς τόπο ἕνα, καὶ νὰ φανῇ (*) ἡ ξερὴ καὶ ἦτον ἔτσι.

10. Καὶ ἔκραξεν ὁ Θεὸς τὴ ξερὴ ἡγῆς, καὶ τὸ μάζωγμα τῶν νερῶν ἔκραξεν θάλασσες, καὶ εἶδγεν ὁ Θεὸς ὅτι καλό.

11. Καὶ εἶπεν ὁ Θεός · ἂς χλοΐση ἡγῆς χλόη, χορτάρι σπορίζει σπόρο, δέdρο (*) καρποῦ κάμνει καρπὸ εἰς τὴ λογή του, ὃς ὁ σπόρος εἰς αὐτὸ ἰπὶ τὴν ἡγῆ καὶ ἦτον ἔτσι.

12. Καὶ ἔβγαλεν ἡγῆς χλόη, χορτάρι σπορίζει σπόρο εἰς τὴ λογή του καὶ δένδρο (*sic*) κάμνει καρπὸ, ὃς ὁ σπόρος του εἰς αὐτὸ εἰς τὴ λογή του, καὶ εἶδγεν ὁ θεὸς ὅτι καλό.

13. Καὶ ἦτον βράδυ καὶ ἦτον πουρνὸ, μέρα τρίτη.

14. Καὶ εἶπεν ὁ Θεός · ἂς ἦναι φε(γ)γίτες εἰς ἄπλωμα τοῦ οὐρανοῦ τοῦ χωρίσει (*) ἀνάμεσα τὴν ἡμέρα καὶ ἀνάμεσα τὴ νύχτα, καὶ νὰ ἦναι γιὰ σημάδια καὶ γιὰ καιροὺς καὶ γιὰ μέρες καὶ χρόνια.

15. Καὶ νὰ ἦναι γιὰ φε(γ)γίτες (*) εἰς ἄπλωμα τοῦ οὐρανοῦ, νὰ φέ(γ)γουν ἰπὶ τὴν ἡγῆ, καὶ ἦτον ἔτσι.

16. Καὶ ἔκαμεν ὁ Θεὸς τοὺς δυὸ φε(γ)γίτες τοὺς μεγάλους · τὸ φε(γ)γίτη τὸ μεγάλο γιὰ ξούσιασμα (*) τῆς ἡμεροῦς, καὶ τὸ φε(γ)γίτη τὸ μικρὸ γιὰ ξούσιασμα τῆς νυχτοῦς, καὶ τὰ ἄστρα.

17. Καί δωσεν αὐτὰ ὁ Θεὸς εἰς τὸ ἄπλωμα τοῦ οὐρανοῦ νὰ φέ(γ)γουν ἰπὶ τὴν ἡγῆ.

18. Καὶ γιὰ νὰ ξουσιάζουν τὴν ἡμέρα καὶ τὴ νύχτα, καὶ νὰ χωρίζουν ἀνάμεσα τὸ φῶς καὶ ἀνάμεσα τὸ σκότο, καὶ εἶδεν ὁ Θεὸς ὅτι καλό.

19. Καὶ ἦτον βράδυ καὶ ἦτον πουρνὸ, μέρα τέσσαρτη (*).

20. Καὶ εἶπεν ὁ Θεός · ἂς σερπετέψουν τὰ νερά σερπέτεμμα (*), ψυχὴ ζωdανὴ (*sic*), καὶ πετούμενο νὰ πετᾷ ἰπὶ τὴν ἡγῆ, ἰπὶ πρόσωπα ἄπλωμα τοῦ οὐρανοῦ.

21. Καὶ ἔπλασεν ὁ Θεὸς τὰ ψάρια τὰ μεγάλα, καὶ τὴ πᾶν (*) ψυχὴ τὴ ζωdανὴ (*sic*) ὅπου σερπιτεύγει, ὃς ἐσερπέτεψαν τὰ νερὰ εἰς τὲς λογές τους, καὶ πᾶσα ἀπετούμενο φτερὸ εἰς τὴ λογή του, καὶ εἶδγεν ὁ θεὸς ὅτι καλό.

22. Καὶ βλόγησεν αὐτὰ ὁ Θεὸς τοῦ εἰπεῖ · καρπύνατε καὶ πληθύνατε καὶ γεμίσατε τὰ νερὰ εἰς τὶς θάλασσες καὶ τὸ ἀπετούμεν ἂς πληθύνῃ εἰς τὴν ἡγῆ.

23. Καὶ ἤτον βράδυ καὶ ἤτον πουρνὸ, μέρα πέντατη (*).

24. Καὶ εἶπεν ὁ Θεός · ἂς βγάλῃ ἡγῆς ψυχὴ ζωdανὴ εἰς τὴ λογή της, χτῆνο καὶ σερπετὸ καὶ ἀγρίμι τῆς ἡγῆς εἰς τὴ λογή της (*), καὶ ἤτον ἔτσι.

25. Καί καμεν ὁ Θεὸς τὸ ἀγρίμι τῆς ἡγῆς εἰς τὴ λογή της καὶ τὸ πᾶν σερπετὸ τῆς ἡγῆς εἰς τὴ λογή του, καὶ εἶδγεν ὁ θεὸς ὅτι καλό.

26. Καὶ εἶπεν ὁ Θεός · νὰ κάμωμε ἄνθρωπο εἰς τὴ στόριασή μας σὰν τὴν ὁμοιότη μας, καὶ νὰ ξουσιάσουν εἰς ψάρι τῆς θαλασσοῦς καὶ εἰς πετούμενο τοῦ οὐρανοῦ καὶ εἰς τὸ χτῆνο καὶ εἰς ὅλη τὴν ἡγῆ, καὶ εἰς ὅλο τὸ σερπετὸ, ὅπου σερπετεύγει ἰπὶ τὴν ἡγῆ.

27. Καί πλασεν ὁ Θεὸς τὸν ἄθρωπο εἰς τὴν στόριασή του, μὲ στόριαση τοῦ Θεοῦ ἔπλασεν αὐτὸν, ἀσερνικὸ καὶ θηλυκὸ ἐπλασεν αὐτουνούς (*).

28. Καὶ εὐλόγησεν αὐτουνοὺς ὁ Θεὸς καὶ εἶπεν αὐτωνῶν ὁ θεός · καρπύνετε καὶ πληθύνετε, καὶ γεμίσετε τὴν ἡγῆ καὶ κατυποτάξετέ (*) την, καὶ ξουσιάσετε εἰς ψάρι τῆς θαλασσοῦς καὶ εἰς πετούμενο τοῦ οὐρανοῦ καὶ εἰς πᾶν ἀγρίμι ὅπου σερπετεύγει ἰπὶ τὴν ἡγῆ.

29. Καὶ εἶπεν ὁ Θεός · ἰδοὺ ἔδωσα εἰς ἐσᾶς τὸ πᾶν χορτάρι σπορίζει σπόρο, ὃς ἰπὶ πρόσωπα ὁλῃνῆς τῆς ἡγῆς, καὶ ὅλο τὸ δέdρο, ὃς εἰς αὐτὸ (*) καρπὸ δέdρου σπορίζει σπόρο εἰς ἐσᾶς νὰ ἦναι τοῦ φαγεῖ.

30. Καὶ εἰς πᾶν ἀγρίμι τῆς ἡγῆς καὶ εἰς πᾶν πετούμενο τοῦ οὐρανοῦ καὶ εἰς πᾶν ὁποῦ σερπετεύγει ἰπὶ τὴν ἡγῆ, ὃς εἰς αὐτὸ ψυχὴ ζωdανὴ τὴν πᾶν πρασινάδα χορταριοῦ τοῦ φαγεῖ καὶ ἤτον ἔτσι.

31. Καὶ εἶδεν ὁ Θεὸς τὸ ὅλο, ὃς ἔκαμεν, καὶ ἰδοὺ καλὸ πολλὰ (*), καὶ ἤτον βράδυ καὶ ἤτον πουρνὸ, μέρα ἡ (*) ἕξατη.

CHAPITRE II

1. Καὶ ξετελειώθηκαν ὁ οὐράνὸς καὶ ἡγῆς καὶ ὅλο τὸ φουσάτο τους.

2. Καὶ ξετέλειωσεν ὁ Θεὸς εἰς τὴν ἡμέρα (*) τὴν ἕφτατη τὴ δουλειά του, ὃς

ἔκαμε, καὶ ξάργεσεν εἰς τὴν ἡμέρα τὴν ἕφτατη ἀπὸ ὅλη τὴ δουλειά του, ὃς ἔκαμεν.

3. Καὶ βλόγησεν ὁ θεὸς τὴν ἡμέρα τὴν ἕφτατη, καὶ ἁγιασεν αὐτὴν, ὅτι εἰς αὐτὴν ἐξάργησεν ἀπὸ ὅλη τὴ δουλειά του, ὃς ἔπλασεν ὁ Θεὸς τοῦ κάμει (*).

4. Ἐτοῦτες γέννησες τοῦ οὐρανοῦ καὶ τῆς ἡγῆς ὅνταν ἐπλάστηκαν, εἰς ἡμέρα ὁποῦ ἔκαμεν ὁ Κύριος ὁ Θεὸς ἡγῆ καὶ οὐρανό (*).

5. Καὶ πᾶν χλόη τοῦ χωραφιοῦ ἰbροῦ (*) νὰ ἦναι εἰς τὴν ἡγῆ, καὶ πᾶν χορτάρι τοῦ χωραφιοῦ ἰbροῦ νὰ φυτρώση, ὅτι δὲν ἔbρεξεν ὁ Κύριος ὁ Θεὸς ἰπὶ τὴν ἡγῆ καὶ ἄθρωπος δὲν εἶναι νὰ δουλέψη τὴν ἡγῆ.

6. Καὶ σύννιφο ἀνέbαινεν ἀπὲ τὴν ἡγῆ καὶ πότιζεν ὅλα τὰ πρόσωπα τῆς ἡγῆς.

7. Καί πλασεν ὁ Κύριος ὁ Θεὸς τὸν ἄθρωπο χῶμα ἀπὲ τὴν ἡγῆ καὶ φύσησε εἰς τὰ ῥουθούνια του πνοὴ ζωγῆς, καὶ ἦτον ὁ ἄθρωπος γιὰ ψυχὴ ζωdανή.

8. Καὶ φύτεψεν ὁ Κύριος ὁ Θεὸς περιbόλι εἰς τὴν παράδεισο ἀπὸ ἀνατολικὰ, καί βαλεν ἐκεῖ τὸν ἄθρωπο, ὃς ἔπλασεν.

9. Καὶ φύτρωσεν ὁ Κύριος ὁ Θεὸς ἀπὲ τὴν ἡγῆ πᾶν δένδρο πεθυμητικὸ εἰς θωριὰ καὶ καλὸ γιὰ φαγεῖ, καὶ δέdρο τῆς ζωῆς εἰς μεσωθιὸ τὸ περιbόλι, καὶ δέdρο τῆς γνώσης καλὸ καὶ κακό.

10. Καὶ ποτάμι ἐbγαίνει ἀπὸ τὴν παράδεισο νὰ ποτίση τὸ περιbόλι, καὶ ἀπό 'κεῖ νὰ χωριστῇ, καὶ νὰ ἦναι εἰς τέσσερα κεφάλια.

11. Ὄνομα τοῦ ἑνοῦ Πισὼν, αὐτὸ ὁποῦ τριγυρίζει ὅλη τὴν ἡγῆ τῆς Χαυϊλὰ, ὃς ἐκεῖ τὸ μάλαμμα.

12. Καὶ μάλαμμα τῆς ἡγῆς ἐκείνης καλὸ, ἐκεῖ τὸ κρουστάλλι καὶ λιθάρι τοῦ ὄνυκλο (*).

13. Καὶ ὄνομα τοῦ ποταμιοῦ τοῦ δεύτερου Γκιχὼν, αὐτὸ ὁποῦ τριγυρίζει ὅλη τὴν ἡγῆ τοῦ Χούς.

14. Καὶ ὄνομα τοῦ ποτάμιου τοῦ τρίτου Χιdέκελ, αὐτὸ ὁποῦ πγαίνει ἀνατολικὰ τοῦ 'Ασοὺρ, καὶ τὸ ποτάμι τὸ τέσσαρτο αὐτὸ Περάτ.

15. Καὶ πῆρεν ὁ Κύριος ὁ Θεὸς τὸν ἄθρωπο καί βαλέ τον εἰς περιbόλι τῆς παράδεισος νὰ τὴν (*) δουλεύγῃ καὶ νὰ τὴν φυλάῃ.

16. Καὶ παρά(γ)γειλεν (*) ὁ Κύριος ὁ Θεὸς ἰπὶ τὸν ἄθρωπο τοῦ εἰπεῖ, ἀπὸ πᾶν δένδρο τοῦ περιbολιοῦ φαγωμὸ (*) νὰ φᾷς.

17. Καὶ ἀπὸ δένδρο τῆς γνώσης καλὸ καὶ κακὸ μὴ φᾷς ἀπ' αὐτὸ, ὅτι τὴν ἡμέρα ὁποῦ φᾷς ἀπ' αὐτὸ ἀπεθαμὸ νὰ πεθάνῃς.

18. Καὶ εἶπεν ὁ Κύριος ὁ Θεός· δὲν καλὸ νὰ ἦναι ὁ ἄθρωπος ἀμοναχός του, νὰ κάμω αὐτουνοῦ βόθειο ἀνάγναdίς του.

19. Καί πλασεν ὁ Κύριος ὁ Θεὸς ἀπὲ τὴν ἡγῆ πᾶν ἀγρίμι τοῦ χωραφιοῦ καὶ πᾶν πετούμενο τοῦ οὐρανοῦ, καὶ ἔφερεν πρὸς τὸν ἄθρωπο, νὰ δγῇ τί νὰ

κράξῃ αὐτουνοῦ, καὶ ὅλο ὅς νὰ κράξῃ αὐτουνοῦ ὁ ἄθρωπος ψυχὴ ζωdανὴ, αὐτὸ τὸ ὄνομά του (*).

20 Καὶ ἔκραξεν ὁ ἄθρωπος ὀνόματα εἰς ὅλο τὸ χτῆνο καὶ εἰς πετούμενο τοῦ οὐρανοῦ καὶ ὅλο τὸ ἀγρίμι τοῦ χωραφιοῦ καὶ εἰς τὸν ἄθρωπο δὲν ηὗρεν βόθειο ἀνάγναdίς του.

21. Καὶ ἔρριξεν ὁ Κύριος ὁ Θεὸς βαθυπνιὰ ἐπὶ τὸν ἄθρωπο καὶ κοιμήθην (*), καὶ ἐπῆρεν μιὰ (*) ἀπὲ τὰ πλευρά του (*) καὶ σφάλισεν κριὰς κατωθιώ της.

22. Καί χτισεν ὁ Κύριος ὁ Θεὸς τὸ πλευρὸ, ὅς ἐπῆρεν ἀπὲ τὸν ἄθρωπο γιὰ γεναῖκα, καί φερέ την πρὸς τὸν ἄθρωπο.

23. Καὶ εἶπεν ὁ ἄθρωπος · ἐτούτη τὴ φορὰ κόκκαλο ἀπὲ τὰ κόκκαλά μου καὶ κριὰς ἀπὲ τὸ κριάς μου · γιὰ ἐτούτη νὰ κραχτῇ γεναῖκα, ὅτι ἀπὸ ἀνὴρ ἐπάρθην ἐτούτη.

24. Ἰπὶ ἔτσι ν' ἀφήσῃ ἀνὴρ τὸ πατέρα του καὶ τὴ μάνα του καὶ νὰ συκολληθῇ εἰς τὴ γεναῖκά του καὶ νὰ ἦναι γιὰ κριὰς ἕνα.

25. Καὶ ἦτον οἱ δυό τους γυμνοί, ὁ ἄθρωπος καὶ ἡ γεναῖκά του καὶ δὲν ἐdρέπονταν.

CHAPITRE III

1. Καὶ τὸ φεῖδι ἦτον πονηρὸ ἀπὸ πᾶν ἀγρίμι τοῦ χωραφιοῦ, ὅς ἔκαμεν ὁ Κύριος ὁ Θεός, καὶ εἶπε πρὸς τὴ γεναῖκα · ἄπατα ὅτι εἶπεν ὁ Θεὸς νὰ μηδὲ φᾶτε ἀπὸ πᾶν τὸ δένδρο τοῦ περιβολιοῦ;

2. Καὶ εἶπεν ἡ γεναῖκα πρὸς τὸ φεῖδι · ἀπὸ καρπὸ δένδρο τοῦ περιβόλι (*sic*) νὰ φᾶμε.

3. Καὶ ἀπὸ καρπὸ τοῦ δένδρου, ὅς μεσωθιὸ τὸ περιβόλι, εἶπεν ὁ Θεὸς νὰ μηδὲ φᾶτε ἀπὸ ἐκεῖνο καὶ νὰ μηδὲ (γ)γίξετε εἰς αὐτὸ, πρός ποτε νὰ ἀπεθάνετε (*).

4. Καὶ εἶπεν τὸ φεῖδι πρὸς τὴ γεναῖκα · ὄχι ἀπεθαμὸ νὰ ἀπεθάνετε.

5. Ὅτι ξέρει ὁ Θεὸς ὅτι τὴν ἡμέρα ὅπου φᾶτε ἀπὸ ἐκεῖνο, καὶ νὰ ἀνοίξουν (*) τὰ μάτια σας, καὶ νὰ ἦστε σὰ Θεὸς ξέρουν καλὸ καὶ κακό.

6. Καὶ εἶδγεν ἡ γεναῖκα ὅτι καλὸ τὸ δένδρο γιὰ φαγεῖ, καὶ ὅτι ὄρεξη αὐτὸ εἰς τὰ μάτια, καὶ πεθυμητικὸ τὸ δένδρο νὰ γνώσῃ, καὶ ἐπῆρεν ἀπὸ τὸ καρπό του καὶ ἔφαγεν, καὶ ἔδωσεν ἄπατα τοῦ ἀνδρός της μετ' ἐκείνης καὶ ἔφαγεν.

7. Καὶ ἄνοιξαν τὰ μάτια τῶν δυό τους, καὶ ἤξεραν ὅτι γυμνοὶ ἐκεῖνοι καὶ ἔρραψαν φύλλο συκιᾶς (*) καὶ ἔκαμαν ἐκείνων ζουνάρια.

8. Καὶ ἄκουσαν τὴ φωνὴ τοῦ Κυρίου τοῦ Θεοῦ πορεύγεται εἰς τὸ περιβόλι, εἰς τὸν ἄνεμο τῆς ἡμέρας, καὶ ἐκρυβήθην ὁ ἄθρωπος καὶ ἡ γεναϊκά του ἀπὸ οὔμπροσθε τὸν Κύριο τὸ Θεὸ μεσωθιὸ δένδρο τοῦ περιβολιοῦ.

9. Καὶ ἔκραξεν ὁ Κύριος ὁ Θεὸς πρὸς τὸν ἄθρωπο, καὶ εἶπεν ἐκεινοῦ · ποῦσαι;

10. Καὶ εἶπεν · τὴ φωνή σου ἄκουσα εἰς τὸ περιβόλι, καὶ ἐφοβήθηκα ὅτι γυμνὸς ἐγὼ, καὶ ἐκρυβήθηκα.

11. Καὶ εἶπεν · τίς ἀνά(γ)γειλεν ἐσὲν ὅτι γυμνὸς ἐσύ; ἂν ἀπὲ τὸ (*) δένδρο, ὃς ἐπαρά(γ)γειλά σε νὰ μὴ φᾷς ἀπ' ἐκεῖνο, ἔφαγες;

12. Καὶ εἶπεν ὁ ἄθρωπος · ἡ γεναϊκα, ὃς ἔδωσες μετ' ἐμὲν, ἐκείνη ἔδωσεν ἐμὲ ἀπὲ τὸ δένδρο, καὶ ἔφαγα.

13. Καὶ εἶπεν ὁ Κύριος ὁ Θεὸς τὴν γεναϊκα (*) · τί ἐτοῦτο ἔκαμες; Καὶ εἶπεν ἡ γεναϊκά · τὸ φεῖδι ἐξεπάτεσέ με καὶ ἔφαγα.

14. Καὶ εἶπεν ὁ Κύριος ὁ Θεὸς πρὸς τὸ φεῖδι · ὅτι ἔκαμες ἐτούτη, καταραμένο ἐσὺ ἀπὸ ὅλο τὸ χτῆνο (*), καὶ ἀπὸ πᾶν ἀγρίμι τοῦ χωραφιοῦ, ἐπὶ τὴ (γ)γοιλιά σου νὰ πορπατῇς καὶ χῶμα νὰ φᾷς ὅλες τὶς ἡμέρες τῆς ζωγῆς σου.

15. Καὶ ὀχτριὰ νὰ βάλω ἀνάμεσά σου καὶ ἀνάμεσα τὴ γεναϊκα, καὶ ἀνάμεσα τὸ σπόρο σου καὶ ἀνάμεσα τὸ σπόρο της, ἐκεῖνος νὰ σὲ δέρῃ κεφαλὴ, καὶ ἐσὺ νὰ τὸν δέρῃς φτέρνα.

16. Πρὸς τὴ γεναϊκα εἶπεν · πληθεμὸ νὰ πληθύνω τὴ πείραξέ (*sic*) σου καὶ τὸ' γγαστρί σου, μὲ πείραξη νὰ γεννήσῃς παιδιὰ καὶ πρὸς τὸν ἄνδρα σου ἡ ὄριξή σου, καὶ ἐκεῖνος νὰ ξουσιάσῃ εἰς ἐσέν.

17. Καὶ τοῦ ἀθρώπου εἶπεν · ὅτι ἄκουσες εἰς τὴ φωνὴ τῆς γεναίκα σου καὶ ἔφαγες ἀπὸ τὸ δέdρο, ὃς ἐπαρά(γ)γειλά σε τοῦ εἰπεῖ · μὴ φᾷς ἀπὸ ἐκεῖνο, κατηραμένη ἡγῆς γιὰ -τ- ἐσὲν (*), μὲ χολομάνηση νὰ τὴν τρῷς, ὅλες τὶς ἡμέρες τῆς ζωγῆς σου.

18. Καὶ ἀ(γ)κάθι καὶ τριβόλι νὰ φυτρώσῃ ἐσὲν, καὶ νὰ φᾷς τὸ χορτάρι τοῦ χωραφιοῦ.

19. Μὲ ἵδρο τῶν ῥωθουνιῶν σου νὰ φᾷς ψωμὶ ὡς νὰ στραφῇς πρὸς τὴν ἡγῆ, ὅτι ἀπὸ ἐκείνη ἐπάρθης, ὅτι χῶμα ἐσὺ καὶ πρὸς χῶμα νὰ στραφῇς.

20. Καὶ ἔκραξεν ὁ ἄθρωπος τὸ ὄνομα τῆς γεναίκας του Χαυὰ, ὅτι ἐκείνη ἦτον μάνα πᾶν ζωdανοῦ.

21. Καὶ ἔκαμεν ὁ Κύριος ὁ Θεὸς τοῦ ἀθρώπου καὶ τῆς γεναίκας του πικάμισα (*) τομαριοῦ καὶ ἐφόρεσέ τους.

22. Καὶ εἶπεν ὁ Κύριος ὁ Θεός · ἰδοὺ ὁ ἄθρωπος ἦτον σὰν ἕναν ἀπὸ ἐμᾶς τοῦ ξέρει καλὸ καὶ κακό, καὶ τώρα πρός ποτε νὰ ἁπλώσῃ τὸ χέρι του καὶ νὰ πάρῃ ἄπατα ἀπὸ τὸ δέdρο τῆς ζωγῆς καὶ νὰ φάγῃ καὶ νὰ ζήσῃ εἰς ναιῶνα (*).

23. Καὶ ἀπέστειλέ τον ὁ Κύριος ὁ Θεὸς ἀπὸ τὸ περιβόλι τῆς παράδεισος, τοῦ δουλέψει τὴν ἡγῆ, ὃς ἐπάρθην ἀπὸ ἐκεῖ.

24. Καὶ ἔδιωξεν τὸν ἄθρωπο, καὶ ἐσκήνωσεν ἀπὸ ἀνατολῆς τοῦ περιβολιοῦ τῆς παράδεισος τὰ πουλιὰ (*) καὶ γλαυβράδα (*) τοῦ σπαθιοῦ, ὁποῦ γυρίζεται τοῦ φυλάξει τὴ στράτα δέδρου τῆς ζωγῆς.

CHAPITRE IV

1. Καὶ ὁ ἄθρωπος ἤξερεν τὴ Χαυὰ τὴ γεναῖκά του καὶ ἐγαστρώθην καὶ ἐγέννησεν τὸν Κάϊν, καὶ εἶπεν · ἐγόρασα ἀνὴρ μὲ τὸν Κύριο.

2. Καὶ ἐπρόσμιξε τοῦ γεννήσει τὸν ἀδερφό του τὸν Ἄβελ, καὶ ἦτον ὁ Ἄβελ βόσκει ποίμινιο, καὶ ὁ Κάϊν ἦτον δουλεύγει ἡγῆ.

3. Καὶ ἦτον ἀπὸ πλερεῖ (*) μέρες, καὶ ἔφερεν ὁ Κάϊν ἀπὸ καρπὸ τῆς ἡγῆς κανίσκι τοῦ Κύριου (*).

4. Καὶ ὁ Ἄβελ ἔφερεν ἄπατα ἐκεῖνος ἀπὸ πρωτόκοκα τοῦ ποίμινιού του καὶ ἀπὸ τὰ ξύγγια τους, καὶ ἔγνεψεν ὁ κύριος πρὸς τὸν Ἄβελ καὶ πρὸς τὸ κανίσκι του.

5. Καὶ πρὸς τὸν Κάϊν καὶ πρὸς τὸ κανίσκι του δὲν ἔγνεψε, καὶ ὠργίστην (*) τοῦ Κάϊν πολλὰ, καὶ ἔπεσαν τὰ πρόσωπά του.

6. Καὶ εἶπεν ὁ Κύριος πρὸς τὸν Κάϊν · γιατί ὠργίστην ἐσὲν καὶ γιατί ἔπεσαν τὰ πρόσωπά σου;

7. Πά(ν)τως ἂν ἀγαθύνῃς, τοῦ σηκώσει (*), καὶ ἂν δὲν ἀγαθύνῃς, εἰς τὴν πόρτα τὸ φταίσιμο σταλίζει, καὶ πρὸς ἐσὲν ἡ ὄριξή του καὶ ἐσὺ νὰ ξουσιάσῃ (*) εἰς αὐτόν.

8. Καὶ εἶπεν ὁ Κάϊν πρὸς τὸν Ἄβελ τὸν ἀδερφό του, καὶ ἦτον ὅνταν ἦτον εἰς τὸ χωράφι, καὶ ἐσηκώθην ὁ Κάϊν πρὸς τὸν Ἄβελ τὸν ἀδερφό του καὶ ἐσκότωσέ τον.

9. Καὶ εἶπεν ὁ Κύριος πρὸς τὸν Κάϊν · ποῦναι ὁ Ἄβελ ὁ ἀδερφό σου; καὶ εἶπεν · δὲν ἤξερα (*), ἂν φυλάφτης (*sic*) τοῦ ἀδερφοῦ μου ἐγώ;

10. Καὶ εἶπεν · τί ἔκαμες; φωνὴ αἵματα τοῦ ἀδερφοῦ σου κραυάζουν (*) πρὸς ἐμὲν ἀπὲ τὴν ἡγῆ.

11. Καὶ τώρα καταραμένος ἐσὺ ἀπὲ τὴν ἡγῆ, ὃς ἄνοιξεν τὸ στόμα της νὰ πάρῃ τὰ αἵματα τοῦ ἀδερφοῦ σου ἀπὲ τὸ χέρι σου·

12. Ὅτι νὰ δουλέψῃς τὴν ἡγῆ, νὰ μηδὲν προζομίξῃ (*) τοῦ δώσει τὴ δύναμή της ἐσὲν, σεισμένος καὶ μετακουνισμένος νὰ ἦσαι εἰς τὴν ἡγῆ.

13. Καὶ εἶπεν ὁ Κάϊν πρὸς τὸν Κύριο · μεγάλο τὸ κρῖμά μου ἀπ' τοῦ συ(μ)-παθηθῆ (*).

14. Ἰδοὺ ἔδιωξες ἐμὲν σήμερα ἀπὸ ἰπὶ πρόσωπα τῆς ἡγῆς καὶ ἀπὲ τὰ πρόσωπά σου νὰ κρυφτῶ, καὶ νὰ ἦμαι σεισμένος καὶ μετακουνισμένος εἰς τὴν ἡγῆ, καὶ νὰ ἦναι πᾶν ποῦ μὲ εὕρῃ νὰ μὲ σκοτώσῃ.

15. Καὶ εἶπεν αὐτουνοῦ ὁ Κύριος · γιὰ ἔτσι πᾶν ὁποῦ σκοτώνει Κάϊν δὶς ἑφτὰ τὰ ξεγδικωθῆ, καὶ ἔθεσεν ὁ Κύριος τοῦ Κάϊν σημάδι, γιὰ νὰ μὴν δέρῃ αὐτὸν πᾶν ποῦ εὑρίσκει τον.

16. Καὶ ἐβγῆκεν ὁ Κάϊν ἀπὸ ἐνέπιον τὸν Κύριον, καὶ ἔκατσεν εἰς ἡγῆ τοῦ κούνισμα ἀνατολικὰ τῆς παράδεισος.

17. Καὶ ἤξερεν ὁ Κάϊν τὴ γεναϊκά του καὶ ἐγαστρώθην καὶ γέννησεν τὸ Χανὼχ καὶ ἦτον χτεῖ (*) κάστρο, καὶ ἔκραξεν τὸ ὄνομα τοῦ κάστρου σὰν τὸ ὄνομα τοῦ γιοῦ του Χανώχ.

18. Καὶ ἐγεννήθην τοῦ Χανὼχ ὁ Ἰραὸ, καὶ ὁ Ἰραὸ ἐγέννησεν τὸν Μεχουϊαὲλ, καὶ ὁ Μεχουϊαὲλ ἐγέννησεν τὸν Μεθουσαὲλ, καὶ ὁ Μεθουσαὲλ ἐγέννησεν τὸν Λάμεχ.

19. Καὶ ἐπῆρεν αὐτουνοῦ ὁ Λέμεχ δυὸ γεναϊκες · τὸ ὄνομα τῆς μιᾶς Ἀδά, καὶ τὸ ὄνομα τῆς δεύτερης Τσιλᾶ.

20. Καὶ ἐγέννησεν ἡ Ἀδὰ τὸν Ἰαβὰλ, αὐτὸς ἦτον πρωτομάστορας τοῦ κάθεται εἰς τέντα καὶ ζωδόβολο.

21. Καὶ τὸ ὄνομα τοῦ ἀδερφοῦ του Ἰουβάλ, αὐτὸς ἦτον πρωτομάστορας πᾶν, ὁποῦ κρατεῖ λάβουτο καὶ λύρα.

22. Καὶ Τσιλὰ ἄπατα αὐτὴ ἐγέννησεν τὸν Τουβὰλ Κάϊν, ξακονίζει πᾶν ὁποῦ μαστορεύγει χάρκωμα (*) καὶ σίδερο καὶ ἡ-γι-ἀδερφὴ τοῦ Τουβὰλ Κάϊν Ναμά.

23. Καὶ εἶπεν ὁ Λέμεχ τὶς γεναϊκές του · Ἀδὰ καὶ Τσιλὰ, ἀκούστε τὴ φωνή μου, γεναϊκες Λέμεχ, ἀφικριστῆτε τὸ λάλημά μου, ὅτι ἀνὴρ ἐσκότωσα εἰς τὸ σύντριμμά μου καὶ παιδὶ εἰς τὴν ξεραχωματιά (?) (*) μου.

24. Ὅτι δὶς ἑφτὰ νὰ ξεγδικωθῆ ὁ Κάϊν, καὶ ὁ Λέμεχ ἑβδομῆda (*sic*) ἑφτά.

25. Καὶ ἔξερεν ὁ Ἀδὰμ ἀκόμη τὴν γεναϊκά του, καὶ ἐγέννησεν υἱὸν, καὶ ἔκραξεν τὸ ὄνομά του Σὲθ, ὅτι ἔθεσεν ἐμὲν ὁ Θεὸς σπόρον ἄλλον ἀντιτὰ (*) τὸν Ἕβελ ὅτι ἐσκότωσέ τον ὁ Κάϊν.

26. Καὶ τοῦ Σὲθ ἄπατα ἐκείνου ἐγεννήθην γιὸς, καὶ ἔκραξεν τὸ ὄνομά του Ἐνὼς, τότες ἐχερίστην τοῦ κράξει εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Κύριου.

NOTES

CHAPITRE PREMIER

V. 1. Τὴν ἡγῆ. Le nom sans article est ἡγῆς au nominatif. Quand l'article est nécessaire, il se place devant ἡγῆς, et subit la contraction avec l'η initial. C'est pourquoi nous avons dans le verset suivant Καὶ ἡγῆς ἦτον etc. L'usage actuel de Constantinople confirme mon explication.

V. 2. Ἰπὶ = ἐπί. Il y a au cours de notre spécimen d'autres exemples de cet amincissement de l'ε.

V. 6. Ἂς ἦναι χωρίζει. Le présent χωρίζει rend un participe hébraïque. J'ai noté cette étrangeté dans l'introduction ; ici il faudrait χωρίζον.

V. 7. Ἔτσι. Ailleurs il y a ἔσι (Gen. XI, 9 et XXXIII, 10). On trouve aussi ἔκατσαν et ἔκασαν. Si la forme ἔσι est plus ancienne que ἔτσι, on pourrait supposer que cet adverbe dérive de l'adjectif ἴσος = *droit, juste*. Ἔσι aurait signifié originairement *cela est juste*.

V. 9. Il semblerait résulter du contexte que ce νὰ φανῇ est un impératif, mais ce n'est qu'un futur indicatif.

V. 11. J'emploie le d pour représenter le son *d* de l'alphabet français ; dans le texte hébreu il y a le *daguech*. Cet endurcissement du δ dans δέδρο ne doit pas nous étonner. On trouve deux fois dans le poème Ἀπόκοπος le mot ἄντρα à la place de ἄνδρα, et la note de M. Skylitzis me convainc qu'il ne s'agit pas d'une faute d'impression. Ajoutons toutefois que l'usage n'est pas constant dans l'Ἀπόκοπος. Dans notre document il y a parfois δ au lieu de d par faute typographique.

V. 14. Je donne dans ma transcription φε(γ)γίτες, φε(γ)γίτη etc., mais il faut bien se garder de prononcer le premier γ, dont il n'y a pas de trace dans le texte hébreu. J'ai adopté cette orthographe par une nécessité de reproduction, et, afin d'éviter des méprises, j'ai mis entre parenthèses cette consonne auxiliaire. — Τοῦ χωρίσει. Infinitif final précédé du génitif de l'article. Les exemples ne sont pas rares cf. I, 29 ; II, 3.

V. 17. Καί δωσεν. Le texte hébreu donne séparés ces deux mots, et il suit partout ce même système ; c'est pourquoi je n'ai pas adopté l'orthographe κ' ἔδωσεν. A propos de ces mots je noterai encore que le verbe hébreu *vaïtèn* est ici mal traduit ; il veut dire καὶ ἔϑαλεν à cause du complément de lieu qui suit.

V. 19. Τέσσαρτη est une forme populaire, venant directement de τέσσαρα. Elle est authentique, et nous la rencontrerons encore une fois, chap. II, 14. Cependant la forme littéraire τέταρτος n'était pas inconnue du bas peuple; d'autres endroits que j'ai collationnés le démontrent.

V. 20. Σερπέτεμμα veut dire *un ensemble de reptiles;* le verbe σερπετεύω de la même racine signifie *serpenter*, et il est peu convenablement appliqué aux eaux par un effet d'hébraïsme (*Ichretzou* hamaïm *chérétz*). La physionomie du mot σερπετεύω est évidemment grecque, mais je ne sais si le σ du commencement est dû à la conversion spontanée de l'esprit rude de ἕρπω en sifflante (comme cela est arrivé dans beaucoup de mots grecs et latins), ou s'il s'agit d'une influence exercée sur ce verbe par son équivalent latin *serpere*. — Πρόσωπα ἄπλωμα τοῦ οὐρανοῦ. Le pluriel πρόσωπα, ici comme ailleurs, est déterminé par un hébraïsme; le nom ἄπλωμα devrait être au génitif, et cela ne peut avoir échappé à notre traducteur, tant la chose est évidente dans le texte original. Peut-être sommes-nous ici en présence de l'oblitération de la syllabe του (le génitif vulgaire est ἁπλωμάτου, non ἁπλώματος) dont j'ai entretenu les lecteurs dans mon tinroduction. Cfr. cependant τοῦ κούνισμα, infra IV, 16.

V. 21. Πᾶν et πᾶσα sont des adjectifs invariables. Il ne s'agit pas d'un hébraïsme. Πᾶσα est très en usage à Janina pour tous les genres indistinctement. — A noter la prosthèse de l'α dans ἀπετούμενο, qui cependant n'a pas toujours lieu. La forme tronquée ἀπετούμεν du v. 22 provient, je n'en doute point, de la négligence du compositeur.

V. 24. Χτῆνο, σερπετὸ, ἀγρίμι exigent dans la suite εἰς τὴ λογή των, ou du moins εἰς τὴ λογή του, et non της comme a traduit notre auteur en suivant la concordance hébraïque (*léminah*).

V. 27. Je n'ai tenu aucun compte de l'emploi de la voyelle *o* au lieu de l'*ou*, (le *kholèm* au lieu du *choureq*), que porte la dernière syllabe du pronom αὐτουνοὺς dans le texte de Constantinople. L'usage universel et l'exemple des versets qui suivent nous montrent suffisamment que c'est une faute d'impression.

V. 28. Κατυποτάξετε au lieu de καθυποτάξετε me semble une forme hors de soupçon. Il y a dans le *Deutéronome*, chap. XXXII, 15, un verbe ἐλίτωσε ou ἐλήθωσε, qui vient selon toute probabilité de λίθος ou λήθη.

V. 31. Πολλὰ employé adverbialement.

CHAPITRE II

V. 5. Δὲν εἶναι au lieu de δὲν ἦτο. Il faut attribuer cette faute au traducteur.

V. 7. Ἀπέ provient de l'élargissement de la dernière voyelle de ἀπὸ. La même

chose est arrivée aux composés ἀπεθάνω, ἀπεθαμός. Cfr. ἐνέπιον chap. IV, 16. Je ne trouve aucune raison pour l'adoption de l'orthographe ἀπαὶ, j'y vois même un danger de méprise étymologique.

V. 9. Φύτρωσεν a une signification transitive, contrairement à l'usage. Cf. III, 18. — J'ai écrit τῆς γνώσης, et je décline ἡ γνώση, τῆς γνώσης, αἱ γνῶσες suivant la première déclinaison. Je fais de même pour φύση, πόλη, etc., parceque je me suis formé la conviction que le peuple a peu à peu oublié l'ancienne flexion de ces noms, et a fini par les modeler tout à fait sur γνώμη, κόρη et les autres féminins de la première déclinaison. — Τῆς γνώσης καλὸ καὶ κακὸ semble une expression fautive; on attendait καλοῦ καὶ κακοῦ.

V. 10. Καὶ ποτάμι ἐβγαίνει au lieu de ἔβγαινε. — Νὰ χωριστῇ et νὰ ἦναι sont des futurs rendant *iparèd* et *véhaïa* du texte original. Mais ces futurs ne sont point à leur place; les verbes hébreux ont, dans ce passage, la signification de l'imparfait.

V. 11. Les deux mots hébreux, auxquels correspondent à la lettre les grecs ὃς ἐκεῖ, ont la valeur de l'adverbe *où*.

V. 12. Κρουστάλλι pour rendre *bédolahh*, est, je crois, une nouveauté herméneutique, qui ne regarde que les hébraïsants.

V. 14. Le pronom αὐτὸ devant Περὰτ (l'Euphrate) constitue un pléonasme, causé par l'hébreu *hou* du texte original.

V. 15. Τὸ περίβόλι τῆς παράδεισος, νὰ τὴν δουλεύγῃ, concordance imitée de l'hébreu. Le pronom se rapporte à περιβόλι.

V. 16. Φαγωμὸ νὰ φᾷς, expliqué dans l'introduction.

V. 18. Δὲν καλό. Il ne faut pas penser à une absorption du verbe εἶναι par la particule négative, à cause de la ressemblance des sons. C'est l'idée qui m'était venue de prime abord, mais en réfléchissant, je me suis aperçu que notre traducteur n'a pas mis le verbe, simplement parce qu'il manque dans le texte original. — A noter la prosthèse de l'α dans ἀμοναχός; plus haut nous avons remarqué le même fait dans le mot ἀπετούμενο. Il serait utile peut-être de se rappeler que dans les deux cas la consonne initiale est une labiale.

V. 19. La construction dans ce verset ne coule point librement. L'excessive fidélité, que notre traducteur s'est imposée, lui a fait commettre ici une foule d'hébraïsmes.

V. 21. Βαθυπνιὰ est un joli mot et inconnu à ce que je crois. On pourrait l'ajouter au dictionnaire de la langue romaïque. — Μιὰ ἀπὲ τὰ πλευρὰ et κατωθιό της sont des hébraïsmes choquants. Je note en passant la forme ἐκοιμήθην à la troisième personne, et je ne m'y arrête pas davantage, parce qu'elle est déjà bien connue. Cette addition du ν remonte jusqu'au XIIe siècle; je l'ai trouvée dans une composition inédite, qui appartient très vraisemblablement à cette époque.

V. 24. Συκολληθῇ. Le dernier élément de la préposition σύν manque. Ma transcription est exacte.

V. 25. Il ne faut pas croire qu'à Constantinople on opposait ἄθρωπος à γεναῖκα pour distinguer le *vir* de la *femina*. Notre traducteur a toujours dit ἄθρωπος, lorsqu'il trouvait *adam* dans l'original, sans se soucier de l'usage propre de la langue grecque. Au verset 24 nous trouvons ἀνὴρ, mais c'est pour traduire l'hébreu *isch*.

CHAPITRE III

V. 1. Νὰ μηδὲ φᾶτε est une expression curieuse, au lieu de νὰ μὴ φᾶτε. L'exemple n'est pas isolé. Voir v. 3.

V. 2. Ἀπὸ καρπὸ δένδρο. Il faudrait δένδρου, et il n'est pas impossible que ce soit une faute typographique. Dans la composition hébraïque il arrive souvent qu'un *o* (*hholèm*) se glisse à la place d'un *ou* (*choureq*).

V. 4. Ὄχι ἀπεθαμὸ νὰ ἀπεθάνετε. Le nom abstrait est un pléonasme en grec, et le verbe est un futur. Ὄχι a été substitué à δὲν à cause du nom qui suit.

V. 5. Σὰ Θεὸς ξέρουν, il fallait ξέροντες, ou, d'une façon plus vulgaire, ξέροντα, mais notre auteur a traduit comme toujours le participe pluriel par un verbe présent du même nombre.

V 7. Συκιᾶς. Le ι après le κ est une conjecture de moi. Le texte hébreu donne συκᾶς, ce qui me semble douteux. — Ζουνάρια. Pour le changement de l'ω en ου cfr. κουδούνια (κωδώνια) et le génitif pluriel en ουν propre à La Canée (αὐτοῦν dans la version inédite du livre de Jonas, manuscrit de Bologne).

V. 13. Ἐξεπάτεσε pour ἐξαπάτεσε. On constate souvent le changement de l'α en ε. Cfr. ce que j'ai dit dans l'introduction à propos de l'accusatif pluriel.

V. 14. Ἐτούτη, traduction littérale du démonstratif féminin du texte original. Mais en hébreu on emploie souvent le féminin dans la même acception qu'en grec et en latin on emploie le neutre.

V. 17. Γιὰ-τ-ἐσέν. Qu'est-ce que ce τ interpolé? Est-ce une lettre euphonique, ou plutôt le débris d'un appendice irrationnel de la préposition γιά? Cfr. l'annotation sur le mot ἀντιτά, chap. IV, 25.

V. 19. Μὲ ἴδρο. C'est dans la langue vulgaire un nom de la deuxième déclinaison : ὁ ἴδρος, τοῦ ἴδρου. Ici il ne manque que le ν final, élément d'une caducité extrême.

V. 21. Πικάμισα. La forme pleine aura été ἐπικάμισα, non pas ὑποκάμισα, comme on dit et écrit aujourd'hui; car dans ce cas, on devrait avoir une syllabe πε (corruption ordinaire de πο) au lieu de πι.

V. 22. ἦταν, hébraïsme. Le contexte exige ἔγινε, *est devenu*. — La prosthèse du ν au nom αἰῶνα n'est pas sans exemples. On trouve νώμια comme diminutif de ὦμοι, et Νέδης pour Ἔδης (Ἅδης).

V. 24. Γλαβράδα est sans doute une amplification de λάβρα, *flamme, chaleur intense;* l'héb. *lahat*, à qui il correspond, veut dire *flamme*. Le glossaire de Du Cange ne donne pas λάβρα et adopte l'orthographe λαύρα (traduit par *couvent*) pour deux passages du poème *De nuptiis Thesei*, livre XI, où il est évidemment question de feu. Λάβρα, de λάβρος, *impétueux*, est très usité à Corfou.

CHAPITRE IV

V. 1. Ἐγόρασα. L'α initial s'est changé en ε, d'après l'usage ordinaire. — Ἀνὴρ est invariable; qu'on compare le vers 776 de l'*Histoire d'Imbérios et Margarona :* Δόξα τιμὴ καὶ ἔπαινος πατὴρ υἱῷ καὶ ἅγιον πνεῦμα.

V. 2. Ποίμνιο. Épenthèse de l'ι entre les consonnes μ et ν. Cfr. καπινός, ἀτιμόπλοιο. L'accent reste sur ποι, parce que νιο forme une seule syllabe.

V. 3. J'ai transcrit à dessein Κύριου, et non Κυρίου, parce que dans le texte hébreu il y a le *cheva* sous la *rech*, et non le *hhierq*. Même remarque pour le nom ποίμνιου du v. 4.

V. 4. Ἔγνεψε πρὸς τὸν Ἕβελ *fit un signe vers Abel*. Γνέφω est la forme vulgaire de νεύω . Ἔγνεψε = ἔνευσε.

V. 5. Ὀργίστην τοῦ Κάϊν. Le verbe est à la troisième personne, malgré le ν final; il est employé impersonnellement par un effet d'hébraïsme.

V. 7. Τοῦ σηκώσει, infinitif final au lieu du futur. Dans le texte original il y a aussi l'infinitif, et l'interprétation rationnelle du passage était très difficile avant une découverte récente, d'après laquelle on a constaté que, en hébreu, lorsque deux verbes sont du même nombre et de la même personne, on peut mettre le second au mode infinitif, parce qu'il est suffisamment déterminé par les caractéristiques du premier. — σταλίζει vient de στάλα, *étable, écurie*. — νὰ ξουσιάσῃ, par négligence de composition le ς final est tombé.

V. 9. Δὲν ἤξερα, hébraïsme au lieu de δὲν ἠξέρω.

V. 10. Φωνὴ αἵματα au lieu de φ. αἱμάτων. Pourquoi? M. Legrand m'a communiqué qu'il a trouvé lui aussi, non sans surprise, ὅπλα ἀρματωμένους au lieu de ὅπλα ἀρματωμένων. J'ai rencontré nombre d'exemples pareils aux chap. X de la *Genèse* et XXXII du *Deutéronome*. Dans mon article de la *Revue des Études Juives* j'ai exprimé l'opinion que l'accusatif venait peu à peu remplacer le génitif, jusqu'à ce que celui-ci ait presque complètement disparu dans l'idiome parlé. — Κραυάζω, et en Crète κρευάζω avec l'évanouissement du γ.

V. 12. Ὅτι est la conjonction de temps, νὰ δουλέψῃς est un futur. — Προζομίξῃ est suspect, sans doute par une faute de composition un *ο* a été interpolé dans la deuxième syllabe. Je le corrige sans hésitation, et j'y substitue προσμίξῃ.

V. 14. Ἀπὸ ἰπὶ πρόσωπα. Le deuxième mot est pléonastique en grec.

V. 16. Ἐνέπιον pour ἐνώπιον, Cfr. ἀπὲ. — Τοῦ κούνισμα invariable.

V. 17. Χτεῖ, raccourcissement de χτίζει. La première personne serait χτιῶ.

V. 20. Τοῦ κάθεται, le présent comme d'ordinaire au lieu du participe καθημένου; καὶ ζωδόδολο, expression elliptique d'après l'hébreu.

V. 21. La forme invariable πᾶν tient la place de παντός.

V. 25. Ἀντιτὰ. Cette syllabe τα qui demeure comme un appendice de la préposition ἀντί n'a pas, que je sache, d'autre exemple bien sûr. Nous avons vu plus haut (chap. III, 17) la locution γιὰ-τ'-ἐσὲν, et j'ai émis l'hypothèse que le τ épenthétique pouvait être le même appendice mutilé par l'élision. Ce nouvel exemple me confirme dans mon idée. L'explication du fait ne serait point difficile; on trouve en grec vulgaire les deux formes de préposition μέ et μετά. Or il est très possible que par analogie on ait aussi formé γιατὰ et ἀντιτὰ à côté de γιὰ et ἀντί. [Il existe d'autres exemples d' ἀντιτά. Cette forme n'est pas, d'ailleurs plus étrange que σύντα (ou συντά), εἴμητα, etc., *É. L.*]

V. 26. Ἐχερίστην, troisième personne; le verbe vient de χέρι, et a signifié originairement : « mettre *la main* à une œuvre. » Ici il veut dire : *on a commencé*, impersonnellement.

Corfou, mai 1890.

Lazare Belléli.

NOTES & DOCUMENTS

FRAGMENT IAMBIQUE INÉDIT

RAPPORTÉ PAR M. SAYCE

M. Sayce a rapporté d'Égypte et M. Reinach m'a communiqué de sa part un fragment de papyrus (1) sur lequel on déchiffre les lignes suivantes :

1 ωσπερ τελευμεν ει...
2 χοι μεν μετωποις...
3 εκοπτον αρνευτη...
4 οι δ'υπτι' ερριπτευντ...
5 εισενγελωσγε (?) κανι...
6 καπαδοκεον δ'ις μ...
7 ...υαλεσθαι κη...

Ce sont évidemment des débris de vers iambiques ; la forme ευ pour ου prouve que nous n'avons pas affaire à un fragment de tragédie attique. Ne pourrait-on pas supposer que ces vers sont de Babrius et qu'ils faisaient partie de la fable Βάτραχοι αἰτοῦντες βασιλέα, *Ranae regem petentes*, laquelle, on le sait, ne nous est point parvenue? A titre de simple hypothèse, on pourrait risquer la restauration suivante des vers 2-6 :

(1) Il provient de la tombe d'un certain Sarapous, aux environs de Deyrout. Dans la même tombe on a recueilli un fragment du Περὶ εἰρήνης d'Isocrate, § 20.

Χοὶ μὲν μετώπωις [τὸ ξύλον καθεξείης
ἔκοπτον ἀρνευτῆ[ρες ὡς κυβιστῶντες
οἱ δ' ὕπτι' ἐρριπτεῦν[τες εἰς ὕβριν κῶλα
ἐ[π]εγγελῶσ[ι...
κα[ρ]αδοκ[ῶ]ν δ' εἷς..,

On le voit, c'est le développement des vers de Phèdre (I, 2, 19-20) :

Illae timore posito certatim adnatant
Lignumque supra turba petulans insilit.

Ai-je besoin d'ajouter que je ne garantis nullement ma restitution?

Henri Weil.

SUR ARISTOTE, *POETIQUE*, Ch. 18

Aristote, *Poétique*, ch. 18 (p. 1356 *a* Bekker), texte du *Parisinus :* ὅσοι πέρσιν Ἰλίου ὅλην ἐποίησαν καὶ μὴ κατὰ μέρος ὥσπερ Εὐριπίδης Νιόβην καὶ μὴ ὥσπερ Αἰσχύλος, ἢ ἐκπίπτουσιν ἢ κακῶς ἀγωνίζονται.

Ce passage, évidemment corrompu, a fait l'objet de nombreuses tentatives de restitution. Quelques manuscrits de second ordre insèrent ἢ Μήδειαν après Νιόβην ; Vahlen, approuvé par Christ, se contente d'écrire Εὐριπίδης, [ἢ] Νιόβην ; on a encore proposé de corriger Εὐριπίδης en Σοφοκλῆς (Hermann), ou Νιόβην en ἢ Θηβαΐδα (Schmidt, Nauck). Aucune de ces corrections ne me paraît satisfaisante ; les unes ne donnent pas un sens acceptable, les autres attribuent à Aristote une construction bien forcée.

Il y a longtemps, à mon avis, que le véritable remède a été aperçu par Georges Valla, l'auteur de la traduction latine de la *Poétique* au xve siècle, et plus tard par Tyrwhitt dans son édition d'Oxford (1794). Il consiste à écrire Ἑκάβην au lieu de Νιόβην, correction facile à justifier au point de vue paléographique. Si cette conjecture n'a pas rencontré l'accueil qu'elle méritait, c'est qu'en effet elle n'est pas suffisante (1). Il faut encore mettre entre crochets les mots parasites et inexplicables καὶ μὴ ὥσπερ Αἰσχύλος. Ces mots doivent, selon moi, leur origine à une glose marginale : un premier copiste avait écrit par erreur Νιόβην pour Ἑκάβην ; un reviseur demi-savant, sachant qu'il n'existait pas de *Niobé* parmi les drames d'Euripide, inscrivit en marge la correction ὥσπερ Αἰσχύλος. Un second copiste, ne comprenant pas le sens de cette glose, la prit pour une addition, et, afin d'obtenir un semblant de sens, l'inséra à la suite de Νιόβην en la faisant précéder des mots καὶ μὴ empruntés à la ligne précédente.

Théodore Reinach.

(1) Je ne rappelle que pour mémoire que Tyrwhitt avait proposé de la compléter en écrivant ὥσπερ Εὐριπίδης Ἑκάβην (ἢ) ὥσπερ Αἰσχύλος (Αἴαντα Λοκρόν).

NOTE SUR TROIS MANUSCRITS PARISIENS D'HERMIAS

SCHOLIES POUR LE PHÈDRE DE PLATON [1]

Le texte de ces scholies a été publié une seule fois, en 1810, par Frédéric Ast, à la suite du *Phèdre*, d'après le manuscrit grec de Munich n° 11. Bien que l'éditeur, en maint endroit, l'ait corrigé heureusement, il contient encore un grand nombre de fautes, imputables pour la plupart à la copie sur laquelle a été faite cette publication.

Notre Bibliothèque nationale possède six manuscrits de l'ouvrage complet, savoir :

Les n°s 1810 (que nous désignons par la sigle A).
1825 (P^{a}).
1826 (P^{b1}).
1827 (P^{c}).
1943 (P^{e}).
Le n° 30 du supplément grec (P^{d}).

De plus, le n° 1826 contient une seconde copie du livre Ier (P^{b2}).

Trois de ces exemplaires, A, P^{c}, P^{e}, sont aussi corrects que des manuscrits peuvent l'être. Il nous suffira, pour le prouver, de présenter la collation de quelques lignes, correspondant à la première page de l'édition, et celle d'un passage du livre II où sont exposés les rapports mathématiques des consonnances. Dans ce passage, la conjecture de l'éditeur, dérouté par les mauvaises leçons du *Monacensis*, est avantageusement remplacée par la leçon des manuscrits en question.

(1) J'ai publié sur le même sujet une autre note plus succincte dans la *Revue de philologie* (année 1890, p. 123.)

Le 1810, qui date du XIIIe siècle, est un bombycin in-fol. Il a déjà été signalé par Albert Jordan comme le prototype de toutes les copies connues des scholies d'Hermias sur le *Phèdre* et du commentaire de Proclus sur le *Parménide*. (*Zur kritik der spætern Platoniker*, dans *Hermes*, t. XIV, 1879, p. 262). Il est d'une lecture difficile.

Le 1827 est un des plus beaux manuscrits dus à la plume du calligraphe Ange Vergèce.

Le 1943 est attribué par M. Omont au copiste allemand Christophe Auer.

I

Collation de la page 1 de F. Ast sur les mss. A P^c P^e.

Ligne 10. Χεῖρας γὰρ οὕτως ὀρέξει] χεῖρα γὰρ ἡμῖν οὕτως ὀρέξει. Χεῖρα se lit aussi dans P^{b1} et P^d, ἡμῖν manque dans P^a, $P^{b1,2}$, P^d, manuscrits qui appartiennent à la même famille que celui de Munich.

L. 20. μαθητὴς Λυσίου ἐραστής] μ. Λ. καὶ ἐρ. — καὶ a été restitué conjecturalement par l'éditeur dans son annotation.

— συνέτυχε Σωκράτει] συνέτ. τῷ Σωκρ.

L. 27. τὸν ποιητὴν τοῦ λόγου ὡς τὰ δέοντα καὶ κάλλιστα ῥηθέντα] au lieu de ῥηθέντα on lit εἰρηκότα dans A P^c P^e ; εἰρηθέντα dans P^a, $P^{b\,1,2}$.

L. 32. οὐκ ἀπὸ τῆς προσηκούσης ἀρχῆς] ἀλλ' οὐκ... Même restitution dans le texte de P^d et dans l'interligne de P^a. Le copiste de ce dernier manuscrit a connu certainement et mis à profit un exemplaire meilleur que son antigraphe,

L. 36. καὶ ὅτι χύδην καὶ ἀτάκτως ἐκβέβληται τὰ εἰρημένα]... ἐμβέβληται... P^d a bien lu aussi le ms. A, dans lequel la première syllabe du mot prête en effet à la confusion.

L. 39. ὅτι μηδένα ἂν ἔχειν εἰπεῖν εἰρηκότα τούτων καλλίω καὶ βελτίω. P^a P^e seuls lisent εἶχεν qui nous paraît être la bonne leçon, à moins que l'on ne supprime ὅτι.

L. 40. πλείω καὶ καλὰ] καλλὰ P^c. Cette variante, défectueuse par elle-même, nous met peut-être sur la voie de la vraie leçon que nous conjecturons être καλλίω.

L. 43. καλλίω καὶ βελτίω] βελτίω καὶ καλλίω. Lorsque deux varian-

tes peuvent indifféremment se soutenir, la supériorité incontestable de nos trois manuscrits apporte une forte présomption en faveur de la leçon qu'ils présentent.

— τῶν τοῦ Λυσίου] τῶν Λυσίου. — P^{b2} supprime τοῦ comme les trois manuscrits.

L. 48. εἰ οἴηται] εἰ οἶεται, leçon qui se rencontre aussi dans P^{b1}.

L. 49. ἐρῶν νοσεῖ]. Le *Monacensis* et P^{a} portent νοῶν νοσεῖ, P^{b1} νοῶν νοπεῖν, P^{b2} νοῶν νοπεῖν. A P^{c} P^{d} P^{e} confirment la correction que l'éditeur a introduite dans le texte.

L. 50. φανερῶν]. Correction de F. Ast, confirmée par A P^{c} P^{e}, au lieu de φανερὸν, que donnent le *Monacensis*, $P^{b\,1, 2}$, P^{d}; le ms. P^{c} porte φανερῶν.

Quelques sondages pratiqués dans la suite du texte nous ont fait rencontrer d'autres variantes qui établissent l'excellence des manuscrits A P^{c} P^{e}.

Au début du livre II (p. 102, l. 10 en montant), l'éditeur, sur le mot tronqué ἡλη, écrit cette note : « In codice vacuum spatium aliquot verborum est ». Le mot est complété dans nos trois manuscrits, c'est ἡλήθευε (ἡλήθευεν A). Nous ne croyons pas qu'il manque autre chose, comme Ast le supposait.

Même note au chapitre 24 (p. 118, l. 4), où le passage édité sous cette forme : ὅτι * * * τῶν πρώτων, est présenté sous celle-ci dans ces mêmes copies : ὅτι ἑκάστην τῶν προτάσεων.

Un peu plus bas (l. 6), elles confirment la correction proposée ἑαυτῇ, au lieu de ἑκάστου, leçon du *Monacensis*.

P. 120, l. 18 en montant, l'éditeur écrit encore : « Obscura sunt in codice scripturae vestigia, ut, quid verum sit, nonnisi suspicari potuerim ». Mais un texte conforme à l'édition, et d'ailleurs intelligible à notre avis, se lit très clairement dans tous les manuscrits parisiens.

P. 139, l. 30, sur les mots πρὸς τῷ ἄκρῳ, Ast a fait cette remarque : « Obscura sunt in codice vestigia scripturae : quocirca ἄκρῳ, quod vestigiis illis proximum est sensumque praebet convenientissimum, ex ipsius Platonis oratione reposui. » Or, nos trois manuscrits, au lieu de la leçon conjecturale ἄκρῳ, donnent νοητῷ, que justifie à souhait le contexte.

II

Passage relatif a la musique.

(Livre II, chapitre 23 de l'ouvrage entier.)

Nous arrivons à l'examen du passage où la sagacité de l'éditeur n'a pu avoir raison d'un texte corrompu dans son manuscrit. Ast l'imprime ainsi (p. 107, l. 8-14).

L. 8. Καὶ τήν τε τε (l. 9) τράδα δὲ κατ' ἀλλὰς ἐπιβολὰς τῷ Διονύσῳ ἀνατιθέασι διὰ τὸ πρώτην (l. 10) πάσας ἔχειν τὰς ἁρμονίας, ἐπίτριτον δ γ, ἡμιόλιον γ β, τὸν διπλάσιον (l. 11) δ β, τὸν τριπλάσιον γ α, τὸν τετραπλάσιον δ α, τουτέστι διὰ δ', διὰ (l. 12) γ', διὰ πασῶν, διὰ πέντε καὶ διά, δὶς διά πασῶν, καὶ διὰ τὸ περιέ (l. 13) χεσθαι δὲ τοὺς ἀριθμοὺς πάντας ἐν ἑαυτῇ · ῥίζα γὰρ πάντων τῶν (l. 14) ἀριθμῶν ἡ τετράς, κ. τ. λ.

L. 8. καὶ τήν τε τετράδα] καὶ τὴν τετράδα A P^c P^c; τὴν τριάδα Monac.; leçon corrigée par l'éditeur.

L. 11-12. διὰ γ'] Tous les manuscrits donnent ici διὰ ε' ou διὰ πέντε en toutes lettres : διὰ γ' est une correction introduite dans le texte imprimé; mais elle n'offre aucun sens et les raisons que F. Ast en a données dans sa note 16 (p. 211) ne soutiennent pas l'examen. Toutefois, nous les reproduisons ci-dessous. D'abord l'édition d'Hermias est peu répandue; de plus, cette note nous fournira l'occasion de placer une observation qui peut éclaircir un point obscur, touché dans une de nos précédentes communications (1).

(1) « Cod. (Monacensis) pro διὰ γ' habet διὰ ε`, quod esset idem quod διὰ πεντε, h. e. ὁ λόγος ἡμιόσιος, 3 : 3. Deinde post διὰ πέντε repetit διὰ πασῶν. vitiose. Namque hae quinque rationes significantur : ὁλόγος ἐπίτριτος δγ` sive δ`, 4 : 3; ὁ τριπλάσιος γ α s. γ', 3 : 1; ὁ διπλάσιος, s. διὰ πασῶν, 4 : 2; ὁ ἡμιόλιος, s. διὰ πέντε γ β, 3 : 2; et ὁ τετραπλάσιος, s. δὶς διὰ πασῶν, δ α, 4 : 1. Igitur vel διὰ γ` pro διὰ ε` scribendum est, quod nos fecimus, quia διὰ ε` idem est, quod διὰ πέντε, i. e. ὁ ἡμιόλιος λόγος, vel pro διὰ πέντε substituendus est ὁ λόγος τριπλάσιος, γ` h. e. 3 : 1. Ceterum cf. *Phil. Jud.* de Mund. opificio. T. I, p. 28, ed. Pfeiff. Philolaüs apud Stob. Eclog. phys. T. I, p. 466, ed. Heer. »

Dans le passage de Philon visé ici (t. I, p. 26, Mangey), je relèverai incidemment le mot ἁρμονία employé, comme chez Hermias, avec la signification de συμφωνία, *consonnance* et se rapprochant plus que συμφωνία de notre mot *accord*. En outre, le mot πλινθίον, qui figure dans le même passage, sert à désigner le diagramme ou tableau musical, ce qui explique la phrase sui-

L. 12. διὰ πασῶν, διὰ πέντε καὶ διά, δὶς διὰ πασῶν] διὰ πασῶν, διὰ πεντε καὶ διὰ πασῶν, καὶ δὶς διὰ πασῶν P^c P^e; διὰ πασῶν, διὰ πέντε καὶ διὰ πασῶν, διὰ δὶς διὰ πασῶν A (1).

Par le retour à la leçon de tous les manuscrits consultés, διὰ πέντε, corrigée si témérairement par l'éditeur en διὰ γ', et grâce à la variante de P^c P^e; διὰ πέντε καὶ διὰ πασῶν καὶ δὶς διὰ πασῶν, au lieu de διὰ πέντε καὶ διὰ δὶς διὰ πασῶν leçon du *Monacensis,* de P et même du prototype A, le texte devient très clair, et l'énumération des rapports acoustiques correspond de tout point, comme on va le voir, à celle des consonnances représentées par ces rapports.

ἐπίτριτος	λόγος	δ γ (4 : 3)	τουτέστι	διὰ δ', diatessaron, quarte.
ἡμιόλιος	—	γ β (3 : 2)	—	διὰ ε', diapente, quinte.
διπλάσιος	—	δ β (4 : 2)	—	διὰ πασῶν, diapason, octave.
τριπλάσιος	—	γ α (3 : 1)	—	διὰ πέντε καὶ διὰ πασῶν diapente cum diapason, quinte redoublée.
τετραπλάσιος	—	δ α (4 : 1)	—	δὶς διὰ πασῶν, disdiapason, double octave.

Cette concordance se rencontre chez tous les auteurs, philosophes ou musicographes, qui ont eu à traiter la question.

On remarquera que Hermias a passé sous silence la quarte redoublée (διὰ τεσσάρων καὶ διὰ πασῶν), dont le rapport (8 : 3) n'avait pas trait à sa démonstration. Au surplus, cette consonnance n'était admise que par les Aristoxéniens; or, les Néoplatoniciens, en

vante du papyrus magique de Paris (Bibliothèque nationale de Paris, Supplément grec, n° 574), publié par C. Wessely, p. 53, que nous avons reproduite récemment (*Revue des études grecques*, 1889, p. 394), avec un signe de doute : Ἄρκτε, πανφεγγὲς ἁρμονία τῶν ὅλων α ε η ι ο υ ω· πλινθίου. Ce *plinthion* devait être un tableau des sept voyelles grecques mises en concordance avec leurs valeurs mélodiques. Le mot πλινθίον a servi encore à nommer un instrument polycorde. Enfin, d'après un texte publié pour la première fois par M. Berthelot et moi dans la *Collection des alchimistes grecs,* p. 438, πλινθίον ἄχορδον καὶ αὐλητικόν aurait été le nom primitif de l'orgue, « ὄργανον κατ' ἐξοχήν ».

(1) Il y a lieu de croire que l'intrusion de διὰ, avant δὶς, dans ce membre de phrase provient du copiste de A qui l'a écrit par inadvertance, sans doute à cause de son emploi répété dans le passage qui nous occupe. Du reste ce mot a été souligné comme inutile de la main du copiste lui-même.

musique comme dans toutes les autres matières scientifiques, appartenaient à l'école de Pythagore (1).

Nous terminerons cette note en exprimant le vœu qu'il soit fait une nouvelle édition des scholies d'Hermias, commentaire unique et trop peu connu du *Phèdre,* et que l'on prenne pour base de ce travail la famille de manuscrits qui compte parmi ses meilleurs représentants, outre le prototype, les n°s 1827 et 1943 de la Bibliothèque nationale. Ajoutons que dans les rares passages où ces deux manuscrits sont en désaccord, la leçon correcte est le plus souvent dans le second.

C. E. Ruelle.

(1) Pour la bibliographie de la musique mathématique dans l'antiquité, notamment en ce qui concerne la question traitée ici, voir Ed. Zeller, *Die Philosophie d. Gr.* I, 371, svv. et notre « Collection des auteurs grecs relatifs à la musique, » trad. fr. III (Cléonide, etc.), p. 42.

CHRONIQUE

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

Athènes et Attique.

= Les fouilles de l'Acropole sont officiellement closes après quatre ans de durée. M. Cavvadias se félicite avec raison dans le *Deltion* de leurs brillants résultats. Outre la série de morceaux de sculpture archaïque du plus haut intérêt, outre la riche récolte épigraphique qu'elles ont fournies, ces fouilles ont eu pour corollaire de débarrasser le rocher sacré de l'Acropole de toutes les constructions des époques de barbarie et de servitude qui le déshonoraient : il n'en subsiste plus qu'un seul témoin, c'est le minaret du Parthénon, qu'on n'a pas encore osé abattre de crainte de provoquer des éboulements dans le voisinage.

= En même temps que l'éphorie terminait ses fouilles, M. Lechat terminait dans le *Bulletin de correspondance hellénique* les remarquables études sur les sculptures archaïques de l'Acropole, auxquelles nous avons déjà plusieurs fois renvoyé nos lecteurs. Le jeune savant s'est peut-être montré un peu trop éclectique dans la difficile question de l'interprétation des sujets représentés (déesses ou prêtresses?), mais on lira avec le plus vif intérêt ses observations pénétrantes sur les vicissitudes de la polychromie. Signalons, par la même occasion, un article de M. Brückner dans les *Mittheilungen* (XV, 84 suiv.), où il propose de restituer ainsi le deuxième fronton en tuf du temple archaïque auquel appartient le bas-relief représentant Héraclès et Zeus, précédemment reconstitué : on aurait à gauche Héraclès terrassant Triton, à droite un personnage anguipède (Cécrops?) tenant un aigle dans la main droite.

= Rue du Pirée, dans le Céramique extérieur, on a ouvert une quinzaine de tombes antiques. Le joyau de la récolte est une amphore à figurines noires, haute de plus d'un mètre, représentant Héraclès terrassant le centaure Nessus (inscriptions : ΗΕΡΑΚΛΕΣ ΝΕΤΟΣ). Ce vase sera désormais classique.

= L'emplacement présumé du jardin d'Académos — un verger et un petit bâtiment d'exploitation — a été mis en vente ces temps derniers au prix de

62,000 francs. Espérons que l'acquéreur est un archéologue et ne laissera pas chômer la pioche et la pelle.

= Les derniers déblaiements opérés aux environs du *Dipylon* obligent de renoncer à l'hypothèse qui fixait l'emplacement de la *Porte sacrée*, ἱερὰ πύλη, au lieu marqué sur le plan du Guide Joanne, p. 85. On trouve bien en cet endroit une ouverture de l'enceinte, mais non pas les saillies nécessaires pour fixer les gonds d'une porte. Peut-être cette brèche était-elle simplement le passage du ruisseau Eridanos.

= L'éphorie, après avoir scientifiquement exploré les tumulus *pré-persiques* de Bourba, Vélanidéza *(Deltion*, p. 16 suiv.) et Pétréza *(ib.*, p. 49 suiv.), s'est attaquée au fameux *soros* de Marathon que M. Schliemann avait exploré sans succès il y a six ans. Cette fois, grâce à la profondeur des sondages, on a enfin mis la main sur des urnes cinéraires et des débris d'ossements qui ne permettent guère de douter qu'on ne soit en présence du tumulus élevé sur la tombe des cent quatre-vingt-douze soldats athéniens morts dans la bataille de 490 av. J.-C. En revanche, les substructions du lieu dit Pyrgos (où l'on avait voulu reconnaître le trophée en marbre mentionné par Parsanias), sont décidément d'époque romaine. L'exploration du tumulus, arrêtée en juillet par les chaleurs, sera reprise prochainement.

= M. Washington a fouillé à *Stamata*, entre Képhisia et Marathon. Un beau torse de femme, de style archaïque, qu'il y a découvert, est publié en héliogravure dans l'*American journal of archaeology*, pl. XII.

Béotie.

= A noter la curieuse stèle votive de *Thespies* publiée par Jamot *(Bulletin*, pl. IX et X). Au milieu un médaillon, représentant une tête de vieillard aux cheveux hérissés (Pan?); autour, une inscription mutilée où il est question du poète Hésiode et de son père.

Péloponnèse.

= L'École anglaise a exploré avec succès le site de *Mégalopolis*. On a découvert l'emplacement de l'agora, un grand portique, un tumulus renfermant un sarcophage cylindrique avec des ossements et des ornements en or de style mycénien, enfin et surtout un théâtre qui ne le cède en rien aux plus importants qu'on ait déblayés jusqu'à présent en Grèce. Le théâtre de Mégalopolis, remanié à l'époque romaine, était divisé en neuf κερκίδες; les sièges des rangs inférieurs, offerts ou restaurés par l'agonothète Antiochos, portent des inscriptions (noms de tribus). La scène est en bon état de conservation; derrière, se trouve un portique carré avec deux autels.

= Nos lecteurs connaissent déjà la découverte de *Vafio*, près Amyclées *(Revue*, 1889, p. 181 et 274). Les principaux objets recueillis dans cette tombe sont publiés dans l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική (1889, pl. 7-10). On remarquera surtout les deux coupes en or, avec des représentations d'hommes et de taureaux sauvages dans les attitudes les plus variées. Les hommes sont d'un dessin un peu schématique, du type que nous proposons d'appeler *vespal;* mais les taureaux sont extraordinaires de vie, de mouvement et de justesse anatomique. Ces œuvres d'un ciseau sincère et déjà singulièrement habile sont-elles *archéen-*

nes, doriennes ou *asiatiques?* Quoi qu'il en soit, elles occuperont désormais une place d'honneur dans l'histoire de l'art archaïque.

= Le *Bulletin*, pl. XI, publie la curieuse statue égyptisante découverte par M. Bérard à *Tégée* (voir *Revue*, 1889, p. 275). A signaler dans le même recueil le rapport général de M. Fougères sur ses fouilles de *Mantinée*. Les monographies complètes de ce genre sont très rares et celle de M. Fougères pourrait servir de modèle à ses successeurs.

= A *Trézène*, M. Legrand a découvert un édifice d'ancien style (autel?), un gymnase et une statue d'Athéna. Un journal mentionne la découverte à *Argos* d'un important bas-relief de grandeur naturelle, se rapportant au mythe de Déméter.

= M. Charles Normand, qui revient d'une tournée en Grèce, publie dans l'*Ami des monuments* (1890, p. 140 suiv.), un aperçu, copieusement illustré, des fouilles d'Épidaure, qui n'ont jamais été présentées dans leur ensemble au public français. Notons à ce sujet que M. Foucart vient d'établir *(Bulletin*, XIV, 589), que les frontons de l'Asclépieion d'Épidaure sont l'œuvre de Timothée, l'un des sculpteurs du Mausolée. Il n'est guère douteux, d'après cela, que la *tholos* ne soit l'œuvre de Polyclète le jeune.

Épire.

= A *Limboni*, près de Paramythia, découverte d'un beau sarcophage bacchique en marbre blanc et d'une inscription latine qui permet d'identifier cette localité avec *Photiké*, ancien siège épiscopal mentionné par Hiéroclès et Procope. L'inscription (publiée par Panyiotidès dans le *Néologos* du 10-22 mai) vient d'être reproduite par M. Cagnat dans son Bulletin épigraphique de la *Revue archéologique*.

Italie.

= A *Gerace*, l'ancienne *Locres Epizéphyrienne*, on a déblayé les fondations d'un temple ionique (le plus ancien connu en Italie) hexastyle *in antis*. Ce temple avait 17 m. 30 de largeur sur 43 m. 50 de longueur, et dix-sept colonnes sur les grands côtés. Au-dessous de cet édifice apparaissent les vestiges d'un autre temple beaucoup plus ancien.

= Nous découpons dans les journaux l'entrefilet suivant : « On a trouvé à *Vérone* un fragment de sculpture, une statue avec un tronc pour appui et sur ce tronc, en lettres d'un demi-pouce, l'inscription : ΠΡΑΞΙΤΕΛΗΣ ΕΠΟΙΗΣΕ *(Praxiteles fecit)*, laquelle, d'après les experts, présenterait toutes les apparences de l'authenticité. » Cette inscription (qui n'est pas la première de ce modèle) ne nous inspire qu'une confiance limitée; on sait que dès l'antiquité les faussaires se livraient à de lucratives plaisanteries de ce genre. Voyez Phèdre, *Fables*, V, prol. v. 4 suiv. :

Ut quidam artifices nostro faciunt seculo,
Qui pretium operibus majus inveniunt, novo
Si marmori adscripserunt Praxitelen suo.

Malte.

= A Rabato, faubourg de l'ancienne *Mélité*, des tombes à incinération, qui paraissent d'origine grecque, ont livré une petite récolte de terres cuites, d'objets de verre et de métal.

Sicile.

= Orsi a fouillé d'anciens puits à *Syracuse* et y a recueilli beaucoup de menus objets. Une nécropole voisine, celle d'*Akrai* (Palazzolo), a livré plusieurs vases funéraires de style corinthien dont un porte l'inscription Βραχίδα εἰμί. Ce nom est nouveau.

Espagne.

= M. Heuzey a présenté à l'Académie des inscriptions (séance du 18 avril) des moulages de sculptures d'un curieux style archaïque découvertes, dit-on, en 1869 « dans la montagne au N.-O. de Murcie ». Les originaux sont au musée de Madrid; une partie des moulages a déjà figuré aux expositions de Vienne (1874) et du Trocadéro (1878). Quoique certaines pièces et inscriptions de la collection soient manifestement fausses, M. Heuzey, contrairement à l'opinion de Longpérier et d'autres archéologues, croit à l'authenticité de l'*ensemble* de la trouvaille. Il y voit les produits d'un art local, gréco-phénicien, qui aurait eu son siège dans les colonies puniques de l'Espagne à une époque d'ailleurs difficile à déterminer.

Crimée.

= On a découvert récemment à Kertch une catacombe dans une carrière de la colline formant prolongement du mont Mithridate, près de l'endroit connu sous le nom de Longue-Roche. Cette catacombe, dit le *Messager d'Odessa,* est creusée à une profondeur de deux sagènes et probablement elle a été pillée dans l'antiquité, car on n'y a retrouvé aucun objet de l'époque. Par contre, on y trouve des inscriptions et des fresques intéressantes. Le souterrain représente une chambre de quatre sagènes de longueur sur deux de largeur, partagée en trois parties par deux piliers construits par la main des hommes.

Le pilier de droite porte une inscription grecque de douze lignes, dont voici le contenu : « Le juge Sorac (1) a construit cette sépulture à une nouvelle place et n'a pas rejeté un seul des ossements de ceux qui reposent ici. Je désire par conséquent que personne ne me dévalise et n'offense mes restes, sous peine pour les coupables de ne pas être admis au royaume des ombres. » Cette inscription est entourée de cœurs et sous la dernière ligne on voit deux génies ailés portant un coussin de fleurs. De l'autre côté du même pilier se trouve la figure très distincte d'un homme nu ayant une tête d'oiseau.

Sur le pilier de gauche on voit une figure représentant le dieu Hermès et de l'autre côté le repas funéraire du propriétaire de la sépulture avec sa stèle représentant une femme assise.

Asie-Mineure.

= Nous ne cesserons de répéter qu'il serait infiniment désirable que le Musée impérial de Constantinople créât un *Bulletin* (mensuel ou trimestriel) sur le modèle du Δελτίον grec et des *Notizie* italiennes, destiné à centraliser

(1) Sorac est un nom nouveau et curieux, à rapprocher des noms scythes Saumac, Palac, Sobadoc, etc.

les nouvelles archéologiques de tout l'empire ottoman et à faire connaître au public occidental les acquisitions nouvelles du Musée. A défaut d'une publication spéciale (qui ferait certainement ses frais), nous mettons très volontiers les colonnes de la *Revue* à la disposition de l'éminent directeur de Tchinli-Kiosk.

= Parmi les récentes acquisitions de ce Musée, dont l'importance s'accroît chaque jour, nous signalerons :

1° Huit pierres chargées d'inscriptions et de bas-reliefs trouvées à *Amastris* par le pharmacien de la garnison;

2° Une belle statue de femme en bronze, récemment découverte dans un champ près d'*Héraclée;*

3° La jambe gauche du bel Apollon de *Tralles*, dont M. Collignon a publié la tête dans la *Revue archéologique.*

= M. Démosthène Batazzi a découvert la nécropole de *Magnésie du Méandre* et une autre située à *Tsatli-déré* (entre Myrina et Grynium).

= A *Panormo* (près Cyzique), découverte d'un grand sarcophage renfermant des ossements et cinq crânes, deux boucles d'oreilles en or, sept bagues avec intailles etc.

= M. Babin, délégué français aux fouilles d'*Hissarlik,* a communiqué à l'Académie des inscriptions un rapport très substantiel, aussi favorable que possible à MM. Schliemann et Dœrpfeld. M. Georges Perrot, qui revient d'une tournée en Orient, a confirmé de tout point le rapport de M. Babin et nettement condamné l'hypothèse du capitaine Bœtticher. Postérieurement au départ des délégués, M. Schliemann a repris ses fouilles et eu la bonne fortune de découvrir, au N.-E. de l'Acropole, un petit théâtre en marbre pouvant renfermer environ deux cents spectateurs. Dans le théâtre on a trouvé deux grandes statues de femmes, malheureusement acéphales, et deux inscriptions qui fixent la construction de l'édifice au règne de Tibère.

Chypre.

= Les fouilles de l'école anglaise à *Salamine* ont donné des résultats assez médiocres, malgré la fastidieuse prolixité des rapports « provisoires » qui nous en arrivent de temps à autre par la voie des journaux. On a reconnu l'emplacement de l'agora et d'un vaste réservoir, recueilli quelques terres cuites archaïques et des fragments de sculpture d'époque romaine.

= A *Arsinoé*, on annonce la découverte d'un beau vase représentant Aphrodite assise sur un cygne.

= M. Ohnefalsch Richter continue à explorer, pour le compte du Musée de Berlin, les nécropoles « gréco-phéniciennes » de l'île. A *Tomassos* il a recueilli une ample moisson de poteries faites à la main, d'armes — entre autres d'énormes épées de fer ornées de pièces d'*ivoire* et d'*ambre* — d'ex-voto, notamment un quadrige en craie (?) de demi-grandeur naturelle, etc. Toute cette civilisation présente une remarquable analogie avec celles de Mycènes et de Troie.

Babylonie.

= Pendant que l'on creusait dernièrement les fondements de la nouvelle mosquée d'Ahmed Rifaï, fondateur de l'ordre Rifaï à *Bassorah*, des monnaies antiques ont été retrouvées et envoyées à Constantinople. Sur l'ordre du Sul-

tan, dix mille piastres ont été distribuées aux ouvriers qui ont trouvé ces monnaies. Cette libéralité fait présumer l'importance de la trouvaille.

Syrie.

= M. Papadopoulos a découvert dans la bibliothèque de *Damas* un manuscrit en onciale du *Nouveau Testament,* qui serait contemporain du fameux *Codex Sinaiticus* et contiendrait également une partie (inédite ?) du *Pasteur* d'Hermas.

Egypte

= A *Karnak*, M. Sayce a acquis un curieux *ostrakon* ainsi conçu : « O mon seigneur Isidoros, venez et apportez-moi les commentaires (λέξεις) sur le premier chant de l'*Iliade* que je vous ai demandés. »

= M. Flinders Petrie a rapporté d'Égypte, entre autres trésors, un papyrus renfermant cent cinquante vers mutilés, mais inédits, de l'*Antiope* d'Euripide. Un autre papyrus, d'une écriture magnifique et recueilli dans une tombe du temps de Ptolémée Philadelphe, renferme plusieurs fragments du *Phédon,* qui diffèrent assez notablement du texte reçu; on n'y remarque, nous écrit notre ami M. Sayce, aucun effort pour éviter l'hiatus. Ces précieux documents seront prochainement publiés par M. Petrie, avec la collaboration du professeur Mahaffy.

Inde.

= Le capitaine Deane a découvert à *Sikri* (dans la vallée du Caboul) des statues gréco-indiennes, dont M. Sénart a communiqué des photographies à l'Académie des inscriptions (21 février). L'une d'elles représente un type très curieux de Bouddha émacié. M. Sénart place ces monuments à l'époque arsacide.

Ventes, acquisitions.

= Au mois de mai ont eu lieu à l'hôtel Drouot deux ventes d'antiquités d'une importance capitale : celle de la collection Piot et celle du cabinet Photiadès. M. Piot avait réuni un charmant gynécée de Tanagres, puis des terres cuites chypriotes, des verreries (dont quelques-unes ont atteint des prix très élevés), des lécythes blancs et même quelques bons morceaux de sculpture : une tête archaïque d'éphèbe a été acquise par le Musée de Copenhague. Photiadès Pacha, ex-gouverneur de Crète, avait une belle collection de monnaies de la Grèce propre, où les séries d'Athènes et de Crète étaient particulièrement bien représentées. Le total de la vente s'est élevé à 124,358 fr. (voir le détail des prix dans la *Revue numismatique*, p. 259 suiv.); la collection byzantine a été acquise en bloc par le Musée de l'Ermitage pour 70,000 fr. Les deux catalogues (Piot et Photiadès) étaient dus à la plume infatigable de M. Froehner.

= On annonce que le Musée britannique vient d'acquérir le célèbre vase de Python représentant Alcmène sur son bûcher (scène de l'*Alcmène* d'Euripide), et qu'il est en pourparlers pour acheter la célèbre collection de pierres gravées de Castle Howard connue sous le nom de *Carlisle gems.*

Publications récentes.

= Signalons à cette place, à cause de leur importance exceptionnelle, les ouvrages suivants :

Conze, *Die attischen Grabreliefs*, 1er fascicule (25 planches). 60 marcs.

Robert, *Die antiken Sarkophag-Reliefs*, 2e tome (seul paru), cycles mythologiques, 65 planches. 225 marcs.

Wachsmuth, *Die Stadt Athen im Alterthum*, 2e volume, 1er fascicule (ports, murs, rues, agora),

Kiepert, *Carte de l'Asie-Mineure occidentale en 15 feuilles*, au 250,000e, 1er fascicule (5 feuilles).

Humann et Puchstein, *Reisen in Klein Asien und Nord Syrien*, avec album de 53 pl.

Lankoronski, *Les villes de Pamphylie et de Pisidie*. Tome 1er (Pamphylie). Ed. française chez Didot. 2 cartes, 31 héliogravures.

T. R.

CORRESPONDANCE GRECQUE

Le 19 juillet dernier, les cloches des églises et les coups de canon annonçaient aux habitants d'Athènes la naissance d'un enfant royal. On ne s'attendait à la délivrance de la princesse Sophie que pour la fin du mois. Le roi George, qui avait fait une cure à Aix-les-Bains, ne revint à sa capitale que le surlendemain de la naissance de son petit-fils. La reine Olga, qui de son côté avait été rendre visite à ses augustes parents en Russie, arriva au Laurium un jour plus tard que le roi. Heureusement, les inquiétudes causées par cet accouchement prématuré (inquiétudes exagérées par les correspondances des journaux étrangers) ne tardèrent pas à se dissiper, et l'impératrice Frédéric, qui n'arriva à Athènes que le 31 juillet, trouva sa fille et le nouveau-né en parfaite santé. Le baptême eut lieu le 18 août à Tatoï, l'antique Décélie, dans le beau château que le roi George s'est fait construire, au milieu des bois, sur les hauteurs du mont Parnès, dans un site charmant d'où l'on jouit d'une vue superbe et où, pendant l'été, on est à l'abri des chaleurs accablantes de la plaine. Le jeune prince reçut le nom de son grand père. Si des fées n'ont pas assisté à son berceau, il ne lui a pas manqué de princes et de rois à son baptême. La reine d'Angleterre, son arrière-grand-mère, l'impératrice Frédéric, sa grand-mère, son arrière-grand-père, le roi du Danemark, ses oncles, le Czar et l'empereur d'Allemagne, sont au nombre de ses parrains et marraines, sans compter les autres princes ou princesses qui en complètent la liste.

A peine âgé de quarante-cinq ans, le roi George a déjà le bonheur de voir la troisième génération de la dynastie fondée par lui en Grèce. Son peuple, — dont il ne connaissait pas même la langue lorsqu'il vint, il y a vingt-huit ans, ceindre la couronne tombée de la tête de son prédécesseur, — le voit maintenant entouré de rejetons qui garantissent l'avenir, en affermissant de plus en plus son trône. Du reste, le roi George, n'a rien négligé pour élever ses enfants de façon à les identifier complètement avec leur patrie. Les Grecs se voient enfin en possession d'une famille royale vraiment grecque, — grecque de naissance, de langue et de religion. Le prince royal, promu au grade de colonel d'infanterie, n'est point laissé par son père à l'écart des affaires. Pendant le dernier voyage du roi, il a exercé les fonctions de régent; il les exerce, pour une deuxième fois, en ce moment, le roi George s'étant rendu à Copenhague où le vieux couple royal a pris l'habitude de réunir annuellement les membres épars de sa nombreuse famille. Le prince George, deuxième fils du roi, est loin de considérer comme une sinécure son grade de lieute-

nant de vaisseau. Commandant d'un torpilleur, chargé de la direction de la défense des côtes grecques, son dévouement à son noble métier le rend de plus en plus populaire dans un pays aussi maritime que la Grèce. Le prince Nicolas, né en 1872, vient de passer ses examens scolaires et fera son service dans l'artillerie, où il a été nommé sous-lieutenant. Les plus jeunes des enfants royaux, André et Christophore, sont nés, le premier en 1882 et le second en 1888. Des deux princesses grecques, l'aînée, la princesse Alexandra, a épousé le grand duc Paul, frère du Czar ; la cadette, la princesse Marie, n'a pas encore fini sa quinzième année.

M. Tricoupis a enfin complété, en partie, son ministère. M. Tzamados, un des officiers les plus distingués de l'armée grecque, a été nommé ministre de la guerre, M. Tricoupis, qui dirigeait jusqu'ici ce département, ne gardant plus que le seul portefeuille des finances. M. Kanakaris, député de Patras, a été chargé de celui de l'instruction publique. Il n'y a plus qu'un seul ministre cumulant deux portefeuilles : M. Théotoky, devenu ministre de l'intérieur, reste encore, par intérim, ministre de la marine. Le ministère, ainsi reconstitué, est-il destiné à rester longtemps encore en place? Cette question sera résolue dans deux mois d'ici. La chambre, qui avait pris ses dernières vacances il y a quelques semaines, vient d'être dissoute par décret royal (17/29 août), cette dissolution n'ayant devancé que de quelques mois l'expiration de son terme légal. Les nouvelles élections auront lieu le 14/26 octobre prochain. La campagne électorale a déjà commencé et les deux camps opposés se promettent d'avance la victoire. A en juger par les journaux de l'opposition, le courant serait décidément en sa faveur. Le fait est que dans un pays de suffrage universel, tel que la Grèce, ce n'est pas toujours un avantage pour un ministère que d'être resté longtemps au pouvoir. M. Tricoupis, qui avait déjà été premier ministre pendant plus de trois ans (du 3 mars 1882 au 18 avril 1885), occupe de nouveau la place depuis le 9 mai 1886. Il n'y a pas, en ce moment, en Europe beaucoup de ministères qui aient eu la vie aussi longue. Mais cette durée, par elle-même, n'est point une cause de popularité. Les adversaires de M. Tricoupis ne se font pas faute de lui imputer tous les déboires que l'Hellénisme a eu à subir durant ces derniers temps et même de lui discuter les succès remportés dans le règlement des finances publiques et dans l'avancement des œuvres d'utilité publique. Il serait hasardeux de présager jusqu'à quel point les électeurs leur donneront raison. Ce qu'il faut sutout souhaiter à la Grèce, quel que soit le résultat des élections prochaines, de quel côté que la balance puisse pencher, c'est que la victoire soit complète et bien définie. Ce serait un malheur si, dans la nouvelle chambre, les deux partis se retrouvaient en présence avec une majorité douteuse et flottante, qui ferait retomber le pays dans le cercle vicieux de ministères à courte échéance, dont on a eu tant de peine à sortir depuis une dizaine d'années. La stabilité gouvernementale est un des principaux éléments de progrès dans tout pays, et surtout dans un pays comme la Grèce où, à côté des questions de développement intérieur, on se trouve fatalement en face de tant de difficultés dans le domaine de la politique extérieure.

La question crétoise ne paraît pas encore être définitivement close. On annonce qu'à l'occasion du quatorzième anniversaire de son avènement au trône, le sultan vient d'amnistier un certain nombre des chefs de l'insurrection. Il aurait mieux valu prendre cette mesure plus à temps. Les conflits entre soldats turcs et paysans armés, ou sans armes, continuent à avoir lieu dans l'île, et les nombreux Crétois qui ont cherché un refuge en Grèce ne se

voient point encouragés à se rapatrier par les nouvelles qui leur viennent de leur pays. Entre temps les subsides accordés à ces réfugiés représentent jusqu'ici pour le budget grec une charge de plus d'un million de drachmes.

Mais la question crétoise est actuellement mise à l'ombre par celle des *bérats* des évêques bulgares. Il serait long de retracer l'histoire de cette affaire qui, depuis une trentaine d'années, a porté la division dans l'Église orthodoxe d'Orient. Il faudrait remonter jusqu'en 1856, lorsqu'à la suite de la guerre de Crimée, les Bulgares commencèrent à demander que leur église fut reconnue par la Porte comme une institution indépendante, ayant le droit d'établir un centre à Constantinople même, siège du Patriarcat œcuménique. Celui-ci, fort des décrets des synodes, et aussi des privilèges accordés par le conquérant Osmanli, ne pouvait point tolérer l'existence d'une seconde Église orthodoxe siégeant à côté de lui, et exerçant ses fonctions dans le diocèse même de l'Église de Constantinople. Les Bulgares, appuyés par leurs puissants protecteurs d'alors, obtinrent gain de cause et, en 1870, la Porte publia le *firman* autorisant l'institution de l'exarcat bulgare. Il s'ensuivit que le Patriarcat proclama le schisme, en déclarant les Bulgares en dehors de l'Église orthodoxe. Les évènements ont marché depuis. Les principautés de Bulgarie et de la Roumélie orientale furent fondées en 1878. Quelques années plus tard les deux principautés furent réunies. Leur réunion n'a pas encore été officiellement reconnue par les États européens et les Bulgares n'ont pas jusqu'à ce jour obtenu leur entière indépendance ; cependant, s'ils se bornaient à demander au Patriarcat de reconnaître l'indépendance de leur Église dans les limites des deux principautés, le schisme n'aurait plus de raison d'être. Tous les États orthodoxes, la Russie, la Grèce, la Roumanie, la Serbie, ont chacun une Église indépendante, se gouvernant par des synodes locaux et n'ayant avec le Patriarcat que des liens dogmatiques. Mais les Bulgares maintiennent toujours leur exarcat à Constantinople et, grâce aux nouveaux protecteurs qui appuient leurs réclamations, ils viennent d'obtenir de la Porte des *bérats* (lettres d'investiture) pour des évêques qui dépendront du dit exarcat, dans le diocèse du patriarche de Constantinople. Le Patriarcat a eu beau protester et demander qu'au moins les prêtres Bulgares adoptassent un costume ou des signes distinctifs, afin de rendre la séparation visible aux yeux des populations attachées depuis tant de siècles à l'Église œcuménique de Constantinople. La Porte a fait la sourde oreille. Pour les Bulgares la question est politique bien plus que religieuse. Ce qu'ils veulent c'est d'étendre leur propagande dans les provinces limitrophes de la Turquie, afin de s'y préparer un morceau aussi grand que possible à l'heure de la division finale. Mais il se trouve que les *bérats*, actuellement octroyés par la Porte, sont pour des parties de la Macédoine habitées par des populations que la Serbie réclame comme étant ses congénères. Les Grecs, de leur côté, ne peuvent point voir d'un œil indifférent et les privilèges du Patriarcat foulés aux pieds, et les Bulgares étendre de plus en plus leurs menées dans une province où l'hellénisme a de si anciennes et de si profondes racines. On voudrait voir Grecs, Serbes et Bulgares s'entendre entre eux au lieu de se laisser aller à des rivalités et à des divisions qui peuvent profiter à d'autres intérêts, mais non pas certainement aux leurs. Des conseils de conciliation paraissent leur avoir été adressés tout récemment. Ils sont d'autant plus significatifs, qu'ils procèdent d'une personnalité marquante, qui a justement été le premier instrument des dissensions qui ont abouti à ce schisme de l'Église Bulgare. Du reste l'affaire des *bérats* n'est pas la seule dont le Patriarcat ait à se plaindre. D'autres privilèges,

dont il jouissait depuis la conquête turque, sont aussi en train de lui être, les uns après les autres, contestés par la Porte. A bout de patience, le patriarche de Constantinople vient de donner sa démission. Nous ne pouvons point entrer ici dans tous les détails de cette crise, mais nous ne pouvions pas la passer entièrement sous silence, car le contre-coup se fait et se fera probablement sentir davantage encore en Grèce.

Les dernières mesures votées par la chambre hellénique avaient trait à une nouvelle extension du système des chemins de fer grecs. Des lignes additionnelles compléteront le réseau du Péloponèse. Ainsi, de Pyrgos une première ligne, suivant la côte jusqu'à Kyparissia, ira rejoindre à Meligala la ligne déjà achevée entre cette ville et Calamata et qui sera continuée au nord, jusqu'à Tripolis. Une deuxième ligne partant de Pyrgos passera par Olympie et Carytaena pour rejoindre à Sparte celle qui doit aboutir à Gythion. Une autre ligne réunira Tripolis à Calavryta. Un chemin de fer (en partie à crémaillère) est déjà en construction entre cette dernière ville et la station de Diacophton sur la ligne de Patras à Corinthe. Quant à la grande ligne d'Athènes à Larisse, les travaux préliminaires sont poussés avec activité et l'inauguration officielle doit en avoir lieu dans le courant de ce mois. Le nouvel emprunt affecté à cette ligne a été émis avec un plein succès par le gouvernement grec. Il s'élève à cent millions de drachmes à 5 0/0. Il a été émis à 89 0/0.

Les travaux du percement de l'isthme de Corinthe ont été repris par les nouveaux entrepreneurs. Ils se sont obligés de livrer à la nouvelle société le canal, entièrement achevé, dans l'espace de trois années, contre remboursement graduel de 3,000,000 de drachmes.

Le prince Constantin a posé la première pierre du nouvel hôtel de la société littéraire le *Parnasse*. Cette société doit célébrer cette année son vingt-cinquième anniversaire, Ses débuts ont été humbles. Fondée par quelques jeunes gens de bonne volonté, qui se réunissaient modestement dans un sous-sol d'Athènes, elle se développa peu à peu, au point de devenir une des principales et des plus utiles institutions de la Grèce. Le nombre de ses membres atteignait en 1889 le chiffre de 813. Une des meilleures œuvres de ce syllogue est la fondation d'écoles de nuit pour les jeunes ouvriers, tant à Athènes même que dans plusieurs villes de province. Dans la capitale, un millier d'élèves se sont inscrits en 1889 à l'école du Parnasse, et la moyenne des élèves qui suivaient les cours donnés par des professeurs bénévoles atteignait le chiffre de 250 par jour. Un petit hôpital est en train d'être affecté à ces jeunes ouvriers et une caisse d'épargne a été organisée à leur intention dans les bureaux de la Société. Par ses autres travaux, le syllogue « le Parnasse » répond plus spécialement à son titre de *Société littéraire*. Il est divisé en sections qui, se réunissant périodiquement, traitent de questions de droit, d'histoire, de philologie et de beaux-arts. Pendant la saison d'hiver, de fréquentes conférences, données par des membres du syllogue, réunissent dans ses salles un grand nombre de jeunes gens et l'élite de la société Athénienne. Une revue mensuelle est, de plus, publiée par le syllogue et porte son nom « ὁ Παρνασσός ». Le budget de la Société pour 1889, présentait environ 24,000 dr. de revenu contre 23,000 dr. de dépenses, y compris celles de ses écoles. Le syllogue possède un capital d'environ 90,000 dr. provenant de donations diverses. Un legs de dix milles roubles, fait récemment par un riche compatriote, mort à Odessa, ajouté à ce capital, a permis au syllogue de se donner le luxe bien mérité de se loger enfin convenablement.

Les traditions de générosité patriotique ne se perdent pas parmi les Hellènes. Un autre banquier, mort depuis peu à Athènes, M. P. Théologos, a légué à des institutions d'éducation et de bienfaisance une somme de 425,000 dr., dont 150,000 pour les écoles de sa ville natale de Philadelphie, dans l'Asie-Mineure. On voit que ce n'est pas le royaume de Grèce seul qui profite des dons des Hellènes riches. Ainsi nous voyons dans les journaux de Constantinople que M. Zographos (le fondateur d'un des prix de notre Association) vient de donner la somme de 300,000 fr. pour les nouveaux bâtiments de l'école de garçons à Péra, et que M. Zarifi y a aussi contribué pour la somme de 50,000 fr.

M. Svoronos, le jeune numismate bien connu, vient d'être nommé conservateur du musée numismatique. Une commission *ad hoc* est en train de livrer au nouveau conservateur les médailles qu'on avait mises en lieu de sûreté, depuis le vol effectué par Raphtopoulos. M. Svoronos s'occupe de la rédaction d'un catalogue complet de cette collection nationale, qui sera dorénavant conservée dans une des salles du beau palais de l'Académie, construit aux frais de feu le baron Sina.

En même temps que la nomination de M. Svoronos, nous apprenons celle de M. Éginitis à la direction de l'Observatoire d'Athènes, dû également à la munificence des Sina. Depuis la mort de l'astronome Schmidt, cet observatoire n'avait donné aucun signe de vie. Il y a tout lieu d'espérer qu'il entre dans une nouvelle et belle période d'activité sous la direction de M. Éginitis, déjà si favorablement connu par les services qu'il a rendus à la science pendant son séjour à l'observatoire de Paris.

D'après le compte-rendu de M. Pierre Paparrigopoulos, recteur sortant de l'Université d'Athènes, le nombre total des étudiants, pendant l'exercice 1888-1889, s'est élevé à 2,820, dont 1,796 appartenaient au royaume et 751 aux pays grecs limitrophes. Le nombre des professeurs était de 53; il y avait, en plus, 63 professeurs agrégés, ou plutôt *privat docent* d'après le système allemand. L'Université a, durant cette année, donné des diplômes de doctorat à 138 étudiants en droit; 138 étudiants en médecine; 14 étudiants en philologie; 17 étudiants de sciences physiques; 8 étudiants de sciences mathématiques; 5 étudiants en théologie. La fortune de l'Université était évaluée, le 1er septembre 1889, à 6,254,288 dr.

D. B.

Le 15 septembre 1890.

NOUVELLES DIVERSES

= L'académie des Inscriptions et belles-lettres a décerné le prix Fould, de 20,000 fr., à l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* de MM. Georges Perrot et Ch. Chipiez.

= Un prix Montyon de 2,000 fr. a été attribué à l'ouvrage de M. Paul Girard, l'*Éducation athénienne.*

= Le ministre de l'instruction publique en Hongrie, comte Czaky, a déposé un projet de loi tendant à supprimer l'enseignement du grec dans les gymnases (lycées). Ce projet a fait l'objet d'une discussion très animée qui n'a pas occupé moins de sept séances; nous n'y relèverons qu'un seul mot, vraiment topique, prononcé par l'un des orateurs : « C'est très bien de cultiver et d'étudier notre littérature nationale; mais ne nous y enfermons pas exclusivement. L'ours est un animal puissant; pourtant il devient maigre et débile lorsqu'il ne fait que sucer sa propre patte. » *L'ours passant, suçant sa patte,* ne voilà-t-il pas un joli écusson pour les « lycées sans grec » de l'avenir?

= On annonce la mort de l'architecte Pélopidas Couppa, l'un des membres les plus actifs du syllogue de Constantinople. Il était conservateur des collections archéologiques de cette société et laisse en manuscrit une histoire de l'architecture byzantine et une description de la mosquée Kaarié Djami.

= Un autre architecte, plus connu du public archéologique, M. John Wood, l'explorateur des ruines d'Ephèse, est mort récemment en Angleterre. On sait que Wood a résumé dans un bon livre, *Discoveries at Ephesus* (1877), le résultat de ses fouilles mémorables; mais ce n'était là à ses yeux qu'un acompte provisoire, une sorte de travail de vulgarisation destiné à faire patienter le public en attendant mieux. La mauvaise santé de Wood l'a empêché de remplir cette seconde partie de sa tâche; mais il laisse des papiers et des dessins qui méritent de ne pas rester inédits.

= Kassis, le batelier de lord Byron, immortalisé par les vers du grand poète, est mort récemment à Missolonghi. Il a été enterré aux frais de l'État.

= La générosité patriotique des riches particuliers hellènes est vraiment inépuisable et mérite d'être proposée comme modèle en tout pays. En voici quelques nouveaux exemples à ajouter à ceux qui sont mentionnés dans notre *Correspondance grecque.* M. Averoff, après avoir fait la dépense de l'école militaire des Evelpides, a annoncé l'intention de construire, également à ses frais, une école navale au Pirée. M. Démétrios Tzani Schilizzi vient d'offrir 2 millions pour élever à Paris (rue Bizet) une église consacrée au culte

orthodoxe grec. Enfin, à la suite du terrible incendie qui vient de dévaster Salonique et de détruire l'une des merveilles de l'art byzantin (Sainte Sophie) M. Syngros a décidé de relever à ses frais toutes les maisons habitées par des Hellènes.

= On sait qu'il s'est formé en Grèce un comité pour élever un monument à la mémoire des marins et soldats français morts à la bataille de Navarin. Le Parlement hellénique a, le 16 mai dernier, voté d'acclamation la concession gratuite d'un terrain. M. Tricoupis, se conformant aux sentiments exprimés par ses collègues et abrégeant les formalités ordinaires, a mis à la disposition du comité un très beau bloc de marbre du Pentélique pour le monument qui sera élevé dans l'île de Sphactérie.

= Le ministre de la guerre en Grèce a dressé un plan de fortifications destinées à la défense d'Athènes et de Salamine. Il s'agirait de construire vingt-deux ouvrages (de 4 à 8 canons) échelonnés entre le Cap Ayos Cosmas et la pointe N.-O. de Salamine. Les dépenses de construction sont évaluées à 12 millions.

BIBLIOGRAPHIE

La Revue rend compte à cette place de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne dont un exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.

Les auteurs et éditeurs, qui adressent directement leurs publications à l'Association des Études grecques, sont priés, s'ils désirent obtenir un compte rendu dans la Revue, d'envoyer DEUX *exemplaires de leurs ouvrages : l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, l'autre être remis à l'auteur du compte rendu.*

18. *EPIGRAMMATUM ANTHOLOGIA PALATINA.* Volumen tertium (Appendix nova)... instruxit Ed. Cougny. Graece et latine. Grand in-8°, 632 p. Paris, Didot. 1890.

Notre regretté confrère Cougny n'a pas eu le bonheur de voir ce volume, auquel il avait consacré, pendant les dernières années de sa vie, tant de labeurs et de soins; mais le manuscrit en était complètement achevé au moment de sa mort, et ce livre posthume est la meilleure oraison funèbre du consciencieux savant.

Les deux premiers tomes de l'*Anthologie* Didot contenaient les épigrammes de l'Anthologie Palatine et les quelques pièces de l'Anthologie de Planude qui manquent dans le manuscrit d'Heidelberg. Le troisième tome, qui complète l'ouvrage, comprend toutes les épigrammes, ou pour parler plus exactement, toutes les petites pièces de vers qui nous ont été transmises, en dehors des deux recueils byzantins, par les auteurs et les inscriptions : c'est en un mot, la réunion dans un même volume, d'un format commode et d'un prix modique, du *Supplément* de l'Anthologie de Jacobs (aujourd'hui à peu près introuvable) et de l'excellent recueil épigraphique de Kaibel, moins les fragments trop mutilés, ou trop insignifiants. Cougny a pris soin d'ajouter à ces deux collections plusieurs pièces découvertes plus récemment ou négligées à tort par les précédents éditeurs; nous avons reconnu notamment avec plaisir les épigrammes du *Codex Laurentianus* de Cyriaque d'Ancône, III, 120, et III, 92, quoique cette dernière n'ait pas été correctement restituée par l'éditeur. En revanche, nous ne savons pourquoi le fameux péan d'Epidaure (par Isyllos) a été écarté; est-ce à cause de sa

longueur? Espérons que cette omission présage la publication, dans la collection Didot, d'un recueil de *Poetae lyrici graeci,* dont la place y est marquée depuis longtemps.

Les morceaux très nombreux (près de 2000) dont se compose ce 3e volume ont été distribués à peu près dans le même ordre que les épigrammes mêmes de l'Anthologie proprement dite : ch. 1, dédicatoires (372 numéros); ch. 2, funéraires (775); ch. 3, descriptives (422); ch. 4, *exhortatoria et supplicatoria* (143; la plupart de ces épigrammes seraient mieux placées ailleurs); ch. 5, *irrisoria, christiana* (82; même observation); ch. 6, oracles (323); ch. 7, problèmes, énigmes (81); *addenda.* Dans chaque livre les épigrammes sont distribuées un peu au hasard, mais de bonnes traductions latines, (celles en prose dues à l'éditeur, celles en vers empruntées aux meilleurs versificateurs modernes) et deux index très bien faits facilitent l'emploi de ce volume, désormais indispensable à tous les lettrés.

T. R.

19. *DENYS D'HALICARNASSE. Jugement sur Lysias.* Texte et traduction française, avec commentaire, par A. M. Desrousseaux et Max Egger. Paris, Hachette, in-8o. XXIV-83 p.

Cette édition vient à point pour les candidats à l'agrégation de grammaire, au programme de laquelle est porté le traité de Denys, qui n'avait pas été sérieusement réédité depuis Reiske (1777); l'édition avec traduction française par Gros (1826) est notoirement insuffisante. Deux jeunes savants se sont partagé la besogne suivant leurs aptitudes et leurs inclinations : M. Desrousseaux s'est occupé de la constitution du texte, pour laquelle il a pu profiter d'une collation des principaux manuscrits par un élève d'Usener, M. Radermacher; M. Egger a rédigé la traduction et une partie des notes. Cette collaboration bien entendue paraît avoir donné d'excellents résultats. Le texte de M. D. marque un sérieux progrès sur la vulgate, et quoique l'éditeur n'ait usé qu'avec modération du droit de conjecture, quelques unes de ses corrections personnelles sont très heureuses. C'est ainsi qu'au ch. 1 ad fin. (p. 454 Reiske) il a substitué avec raison πῇ τε κρείττων etc., à τίνι τε κρείττων, et un peu plus loin (p. 459 R.) la leçon inepte Θουκυδίδης τοὔνομα δαιμονιώτατος est devenue Θ. γοῦν ὁ δαιμονιώτατος etc. La traduction de M. Egger se lit facilement et paraît fidèle; le commentaire est peut-être parfois un peu écourté et trop exclusivement grammatical. On aurait aimé aussi à lire, à l'occasion de ce traité de Denys, quelques pages sur le caractère de l'atticisme chez Lysias, soit extraites du beau livre de M. Girard, soit repensées par un jeune savant qui porte si honorablement un nom célèbre dans la critique littéraire.

T. R.

20. *GÉOGRAPHIE DE STRABON,* traduction nouvelle par Amédée Tardieu, bibliothécaire de l'Institut. Tome IV, table alphabétique et analytique. Paris, Hachette, 1890. 1 vol. in-16 de 612 p.

Le dernier volume de la traduction de Strabon par M. Tardieu avait paru en 1880, mais cet important ouvrage ne rendait pas encore aux travailleurs tous les services qu'ils pouvaient en attendre; pour un auteur qui parle de tant de personnes et de tant de lieux, que l'on lit rarement d'un bout à l'autre, mais que l'on est obligé de

consulter si fréquemment, une table détaillée était indispensable. Cette table alphabétique et analytique est enfin parue, et elle semble telle qu'on pouvait la désirer, c'est-à-dire très complète et très claire. Par une heureuse disposition typographique, les noms de lieux sont imprimés en caractères gras, les noms de personnes en petites majuscules, et tous les autres noms en italiques. Enfin le volume se termine par quatre pages d'*errata* sur la traduction.

M. E.

21. *FRIEDRICH CAUER. Parteien und Politiker in Megara und Athen.* Stuttgart, Kohlhammer 1890; in-8°, 97 p.

Dans la première des deux dissertations dont se compose ce volume, l'auteur (actuellement, croyons-nous, *privat docent* à l'Université de Tubingue) cherche à élucider, d'après les fragments de Théognis, l'état des partis politiques à Mégare vers la seconde moitié du VIe siècle av. J.-C. Ce sujet difficile et captivant a été plusieurs fois traité depuis Welcker, qui le premier a reconnu le sens politique des dénominations ἀγαθοί (ἐσθλοί) et κακοί (δειλοί) dans les vers de Théognis. M. Cauer apporte dans l'interprétation des fragments une méthode prudente, qui n'exclut pas la pénétration et les combinaisons ingénieuses; c'est ainsi qu'il nous paraît avoir démontré que c'est la concurrence commerciale de Samos et de Milet qui, en appauvrissant les Mégariens, a contribué à déchaîner sur leur république la crise sociale et politique au milieu de laquelle se placent les poèmes de Théognis. De même, nous sommes entièrement d'accord avec l'auteur sur l'importance capitale qu'il faut attribuer, dans les révolutions politiques du VIIe et du VIe siècle, à l'introduction récente de la monnaie comme moyen d'échange. Cette innovation, en facilitant l'usure et le déplacement des capitaux, a réellement créé le paupérisme en Grèce, en même temps qu'elle augmentait la richesse générale et favorisait le développement du commerce; de ces deux causes est résultée une exaspération des haines politiques et sociales qui devait forcément aboutir à la chute du régime aristocratique, et, après la transition nécessaire de la tyrannie, au triomphe de la démocratie.

Les mêmes phénomènes, ou peu s'en faut, que nous voyons se produire à Mégare au temps de Théognis, se répètent à Athènes depuis Solon jusqu'à Clisthène, avec cette différence que les Athéniens, mieux doués, mieux servis par les circonstances et par les hommes de génie qui se succédèrent à leur tête, sortirent triomphalement des difficultés causées par le nouveau régime économique, où succomba la fortune de Mégare. Ce ne fut pas d'ailleurs sans de longs et profonds déchirements, sur lesquels la tradition historique ne jette que de rares et douteuses lumières. Les sources originales, qui se réduisent, en somme, à trois (les fragments de Solon, Hérodote et les fragments d'Aristote conservés par le papyrus de Berlin) ne permettent même pas de se faire une idée exacte du classement des partis en Attique et de la succession des conquêtes de la plèbe. Damasias a-t-il gouverné avant ou après Solon? Les factions des temps de Pisistrate sont-elles les mêmes que celles du temps de Solon, ou en quoi diffèrent-elles de celles-ci? Toutes ces questions attendent encore leur solution définitive et l'attendront peut être jusqu'à la découverte de nouveaux documents. Nous ne dirons pas que M. Cauer, plus heureux que ses prédécesseurs, ait été l'Œdipe du Sphynx attique, mais il a eu le mé-

rite de poser nettement les problèmes, d'indiquer l'état actuel des controverses qu'ils soulèvent et de ne proposer des explications personnelles qu'avec de sages réserves.

FÉDIA.

22. ΘΟΥΚΥΔΙΔΟΥ ΤΕΤΑΡΤΗ... a revision of the text by W. G. Rutherford. London, Macmillan, 1889, in-8, LXXVIII-134 p.

M. Rutherford, principal du collège de Westminster, est un helléniste qui a déjà fait ses preuves par deux éditions justement remarquées du grammairien Phrynichus et du fabuliste Babrius. La présente édition critique du 4e livre de Thucydide, née des nécessités de l'enseignement, soutiendra la réputation de l'auteur. M. R. a fait une étude approfondie du dialecte attique et en particulier de la langue de Thucydide, première et indispensable condition pour restituer le texte si corrompu de cet auteur. Les idées générales développées dans l'*Introduction* sur l'abondance des fausses leçons dues à des gloses marginales ou interlinéaires (M. R. dit des *adscripta)* qui se sont peu à peu introduites dans le texte, ces idées sont justes, elles gagnent à être ainsi illustrées et rafraîchies par des exemples bien choisis. Dans l'application de ces principes, le difficile est de garder la mesure, et il semble que M. R. l'ait quelque fois dépassée. Entraîné par son désir de ramener toujours la diction de Thucydide à l'idéal de clarté, de logique et de concision qu'il s'en est fait, il lui arrive trop souvent de rejeter dans la marge des mots contre lesquels il n'existe pas de motif réel de suspicion : il ne suffit pas qu'une phrase soit *intelligible* sans certains mots, pour en conclure que ces mots sont interpolés; aucun auteur moderne, même des plus excellents, ne résisterait à un pareil système de critique. Quelquefois l'éditeur retranche tout un membre de phrase explicatif sous prétexte que « l'explication était inutile pour des lecteurs athéniens » (par exemple au § 50, les mots αἵ ἐξεπέμφθησαν πρὸς τοὺς ξυμμάχους, qui servent de glose aux mots ἀργυρολόγων νεῶν). Mais il n'est ni prouvé, ni probable que Thucydide écrivait exclusivement ou même principalement pour des lecteurs athéniens. En définitive, M. Rutherford, qui a beaucoup pratiqué les philologues hollandais, fera bien de méditer le proverbe : *to out-herod Herod.* Il ne faut pas qu'on puisse lui reprocher de *out-cobet Cobet.*

T. R.

23. Β. ΑΠΟΣΤΟΛΙΔΗΣ. Μελέτη τῶν Φοινισσῶν τοῦ Εὐριπίδου ἐξ ἀφορμῆς τῆς ἐκδόσεως τῆς τραγῳδίας ὑπὸ Δημητρίου Βερναρδάκη. Alexandrie, Penasson, 1890. In-4o, 94 p.

Cette brochure est une étude très développée de l'édition récente des *Phéniciennes* par M. Bernardakis, qui fait partie, comme on sait, de la collection Zographos. Les critiques de M. Apostolidis portent sur les dimensions du commentaire, qu'il trouve avec raison exagérées, sur les théories littéraires exposées dans la préface, sur les principes ultra-conservateurs de l'éditeur en matière de restitution du texte, enfin, *last not least,* sur la langue par trop *katharevousa* de M. Bernardakis. M. A. voit souvent juste, ses observations ont parfois une forme piquante, mais il aurait sagement fait, peut-être, de s'abstenir de conjectures personnelles aussi faibles que celle qu'il propose sur le vers 51 de la tragédie; il nous est également impossible d'approuver et même de comprendre son inter-

prétation de la fameuse phrase d'Aristote sur la κάθαρσις tragique. M. A. traduit les mots διὰ φόβου καὶ ἐλέου περαίνουσα τὴν τῶν τοιούτων παθημάτων κάθαρσιν : « effectuant le *dénouement* de ces accidents par le moyen de la terreur et de la pitié. » Cela n'est ni profond, ni grec. Ajoutons que si M. B. abuse des archaïsmes, M. A., lui, abuse un peu des vulgarismes. Il paraît singulier, même dans une *interpretatio ad usum Palikarum*, d'entendre Antigone s'écrier (p. 32) :

Παναγία μου! Τ' εἶν' αὐτὸ ὁποῦ βλέπω!
Ἀληθής.

24. *U. VON WILAMOWITZ MOELLENDORF. Euripides Herakles.* 2 volumes in-8°. I. *Einleitung,* 388 p. II. *Text und commentar*, 308 p. Berlin, Weidmann, 1889.

Un nouveau livre de M. de Wilamovitz est toujours une bonne fortune pour les amis de l'antiquité grecque; on peut être sûr que l'auteur y a semé, comme à l'ordinaire, quantité de vues nouvelles, d'aperçus ingénieux et féconds sur mille et mille sujets. Certes, il ne faut lui demander ni une méthode de composition bien rigoureuse, ni beaucoup d'indulgence pour le prochain, ni un style égal, sage et mesuré : M. de Wilamovitz est un érudit de la Renaissance, un érudit « de haulte graisse », touffu, débordant, batailleur et coloré; il en a les défauts, il en a aussi les qualités, et celles-ci sont d'une espèce si rare qu'elles font aisément pardonner ceux-là. Le titre énigmatique de ce nouvel ouvrage annonce mal une édition critique et explicative de l'*Héraclès* d'Euripide *(vulgo*, depuis l'Aldine, *Hercule furieux)* précédée de six dissertations sur la vie du poète, l'essence et les vicissitudes de la tragédie attique, l'histoire du texte, les destinées de la critique moderne, la légende d'Héraclès, et enfin l'*Héraclès* d'Euripide. En réalité, ce sont là comme six préfaces différentes, qu'un lien à peine sensible rattache les unes aux autres. Considérée en elle-même, chacune de ces préfaces est singulièrement intéressante et instructive : nous signalerons en particulier les pages très fines de M. de W. sur l'origine et le développement de la trilogie (où il aboutit à un système assez semblable à celui qu'a développé ici même M. Maurice Croiset), sur la question du décor, et sur la signification légendaire du mythe d'Héraclès : toutefois on accordera bien difficilement à M. de W. que ce demi-dieu et la race dorienne elle-même, dont il est le type et le héros, soient primitivement étrangers à l'hellénisme! L'édition de la tragédie est excellente. M. de W. a eu le mérite de dégager pour la première fois les leçons de la première main du *Laurentianus,* dont il a fait la base de son édition. En fait de conjectures, l'éditeur a su tenir un juste milieu entre la manie de l'innovation et le conservatisme à outrance; il parle sévèrement de ces critiques « qui laissent caracoler à tort et à travers le bidet de la conjecture. » Plusieurs de ses leçons nouvelles recevront certainement droit de cité dans le texte : par exemple, au vers 1351 ἐγκαρτερήσω βίοτον, au lieu de θάνατον, et au vers 1422 δυσκόμιστ' ἄχη pour δυσκόμιστα γῆ. Nous recommandons avec d'autant plus de confiance ces deux émendations qu'elles ont été approuvées par un juge aussi autorisé que M. H. Weil, dans deux articles très substantiels qu'il vient de consacrer au travail de M. de W. *(Journal des savants,* janvier et avril 1890).

Faut-il relever, en guise de curiosités, quelques particularités typographiques de cette belle édition? Dans le dialogue grec, les noms des interlocuteurs ne sont imprimés qu'à leur première intervention, ensuite

ils sont remplacés par de simples tirets qui marquent un changement de personnage; c'est au lecteur à se débrouiller. Dans les parties lyriques, les divisions sont indiquées par un système de traits et de doubles traits empruntés aux manuscrits. Enfin, dans le commentaire et l'introduction l'emploi des majuscules initiales est strictement limité aux noms propres; on n'en trouve ni aux noms communs, ni même au début des phrases. Nous mentirions si nous disions que ces singularités contribuent à faciliter la lecture de ces deux gros volumes, si pleins de mots, de choses et d'idées.

Toni Darc.

25. Ὁ ἐξηγητὴς τῶν Ἁγίων Γραφῶν, περιοδικὸν ἐκδιδόμενον κατὰ δεκαπενθημερίαν, ὑπὸ ἀρχ. ΓΡΗΓΟΡΙΟΥ ΖΙΓΑΒΗΝΟΥ. Ἐν Μασσαλίᾳ (Imprimerie marseillaise).

On sait qu'une nouvelle immigration hellénique est venue, pendant ce siècle, renouer les rapports de la mère-patrie avec l'antique cité Phocéenne. La colonie grecque y possède une église desservie par deux prêtres. L'archimandrite Grégoire Zigavinos est l'un d'eux. Né dans l'île d'Eubée, il fit ses études théologiques à Constantinople et à Kiev, et fut ensuite nommé professeur au séminaire de Chalké, une des plus charmantes des îles des Princes. C'est de là qu'il fut appelé à l'église grecque de Marseille. Ses fonctions sacerdotales lui laissent, heureusement, des loisirs pour s'occuper de l'éducation religieuse de ses compatriotes. L'*Explicateur des Écritures-Saintes*, revue bimensuelle, vient de compléter sa première année et forme un volume de 400 pages in-8°. Chaque fascicule est divisé en quatre parties : 1° commentaire d'extraits ou de chapitres, ou bien même de livres entiers de l'Ancien et du Nouveau Testament; 2° études religieuses, se rattachant aux textes des Écritures-Saintes; 3° enseignement de la morale chrétienne; 4° dissertations théologiques. M. Zigavinos évite, autant que possible, les questions abstraites et la polémique; il sait se borner au rôle d'explicateur, qu'il s'est imposé par le titre même de sa Revue; sa langue est simple tout en restant correcte. A en juger par l'avertissement annexé à la fin de ce premier volume, il paraît qu'il n'est point mécontent du succès de sa publication et que cette revue orthodoxe, imprimée et publiée à Marseille, ne manque pas d'abonnés et de lecteurs dans l'Orient grec.

Du reste, l'*Explicateur* n'est pas la première publication de M. Z. Nous avons sous les yeux un excellent bréviaire qu'il a fait imprimer en 1888, également à Marseille, (Ἐγκόλπιον προσευχητάριον). A côté des prières usuelles et des services divers de l'église grecque, on y trouve un commentaire explicatif qui doit en rendre la lecture profitable aux fidèles.

D. B.

Le Puy. — Imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

SUR

QUELQUES FRAGMENTS DE SOPHOCLE

I. De tous les morceaux détachés de Sophocle qui sont venus jusqu'à nous, le plus beau est, à mon gré, le fragment 598 : c'est la perle du recueil. Les hellénistes se sont efforcés à l'envi de lui rendre sa pureté première, sans toutefois y réussir pleinement : aussi leurs conjectures n'ont-elles pas satisfait M. Nauck. Le poète fait parler une jeune femme en butte aux mauvais traitements d'une belle-mère ; de toutes les humiliations qui lui ont été infligées, aucune ne lui est plus sensible que la perte de sa longue chevelure : elle porte, dit-elle, le deuil de ses cheveux, et se compare à la cavale dépouillée de sa crinière, qui s'aperçoit, en allant boire au ruisseau, du cruel ravage de son encolure. Il y a là dix vers d'une douceur, d'une tendresse toutes virgiliennes. Les voici tels que les donne le dernier éditeur, à peu de chose près d'après les manuscrits.

Κόμης δὲ πένθος λαγχάνω πώλου δίκην,
ἥτις συναρπασθεῖσα βουκόλων ὕπο
μάνδραις ἐν ἱππείαισιν ἀγρίᾳ χερὶ
θέρος θερισθῇ ξανθὸν αὐχένων ἄπο,
5 σπασθεῖσα δ' ἐν λειμῶνι ποταμίων ποτῶν
6 ἴδῃ σκιᾶς εἴδωλον αὐγασθεῖσ' ὕπο
7 κουραῖς ἀτίμως διατετιλμένης φόβης.
8 Φεῦ, κἂν ἀνοικτίρμων τις οἰκτίρειέ νιν
9 πτήσσουσαν αἰσχύναισιν οἷα μαίνεται
10 πενθοῦσα καὶ κλαίουσα τὴν πάρος φόβην.

Nous avons numéroté les vers qui sont altérés sans que, cepen-

dant, leur sens général puisse faire doute. La cavale va boire au ruisseau et, en apercevant son image dans l'eau, elle voit le triste état de sa crinière. G. Hermann a déjà rétabli le vers 5 en écrivant σπάσουσα. Plus loin, ἴδῃ demande un complément, car les mots σκιᾶς εἴδωλον ne peuvent être séparés de αὐγασθεῖσα. Il faut bien se garder de toucher à ce participe ; le seul mot gâté au vers 6 est ὕπο. Demandons-nous quelle est l'idée qui manque dans ce membre de phrase, ou qui pourrait être ajoutée avec avantage. C'est dans l'eau que la cavale voit son image, on le devine d'après le vers précédent, mais on aimerait que le poète le dit expressément. Il s'ensuit que ΥΠΟ provient de ΥΓΡΟ̄. Quand enfin nous aurons substitué κουράς à κουραῖς, les vers 5-7 se trouveront rétablis ainsi :

σπάσουσα δ' ἐν λειμῶνι ποταμίων πότων
ἴδῃ, σκιᾶς εἴδωλον αὐγασθεῖσ' ὑγρὸν,
κουρὰς ἀτίμως διατετιλμένης φόβης.

Dans les trois derniers vers deux mots font tache. C'est d'abord μαίνεται. La fureur va mal avec le sentiment de la honte, le profond abattement si bien exprimé par πτήσσουσαν αἰσχύναισιν : Tyro, ainsi que la cavale à laquelle elle se compare, se plaint doucement, elle fond en larmes. Ensuite la répétition de φόβην est faible, et ne doit pas être imputée au poëte. Après πάρος on demande un mot plus expressif : la cavale pleure la parure qui faisait autrefois son orgueil. Nous écrivons :

οἷα μύρεται
πενθοῦσα καὶ κλαίουσα τὴν πάρος χλιδήν.

Cf. Sophocle, *Électre*, 52 : Καρατόμοις χλιδαῖς.

II. Le *Banquet des Achéens*, Ἀχαιῶν σύλλογος ἢ Σύνδειπνοι, était une pièce pleine de verve et beaucoup lue dans l'antiquité ; les citations le prouvent. Le sujet en était tiré des Κύπρια, le lieu de la scène était à Ténédos. Avant de débarquer dans la Troade, Agamemnon réunit les princes des Achéens et, suivant l'usage, leur offre un repas. Achille, irrité de n'avoir pas été invité, ou d'avoir été invité trop tard, menace de se retirer de l'armée :

c'est une première colère d'Achille, espèce de parodie de celle de l'Iliade. Dans le drame de Sophocle, les fameux héros de l'épopée paraissaient pris de vin, on y voyait les effets de l'ivresse sur ces puissantes et rudes natures. Provoqué par Ulysse, qui lui reprochait de bouder par crainte d'Hector, Achille répondait (fr. 142) :

Ὦ πάντα πράσσων, ὡς ὁ Σίσυφος πολὺς
ἔνδηλος ἐν σοὶ πανταχοῦ μητρὸς πατήρ.

Mais Sisyphe n'était pas le père d'Anticlée, ce maître fourbe passait pour le père d'Ulysse; le Philoctète de Sophocle appelle le fils de Laërte οὐμπολητὸς Σισύφου Λαερτίῳ, et tel doit aussi être le sens des deux vers qui nous occupent. La conjecture βατήρ est vilaine et supprime un mot aussi essentiel que πατήρ. Dans la conjecture πάντα χὠ μητρὸς πατήρ, la mention du grand père légitime, Autolykos, est faible après le père naturel; elle conviendrait à une explication physiologique du caractère d'Ulysse mieux qu'à une invective. M. Nauck propose de lire au vers 1 : Σίσυφος πατήρ et au vers 2 : μητρὸς πόσις. Ce dernier mot n'est pas assez vif, et πολύς est un hellénisme qui ne ressemble pas à une faute ou à une correction de copiste. M. Wecklein (1) modifie cette conjecture peu heureusement en écrivant πάντα, κοὐ μητρὸς πόσις : rien ne saurait être plus faible. Si on n'a pas trouvé mieux, c'est qu'on s'est trompé sur le siège du mal; le seul mot gâté est μητρός, et il faut écrire :

Ὦ πάντα πράσσων, ὡς ὁ Σίσυφος πολὺς
ἔνδηλος ἐν σοὶ πανταχοῦ κρυπτὸς πατήρ.

Les deux adjectifs ἔνδηλος et κρυπτός forment une mordante alliance de mots : dans la personne et la conduite d'Ulysse, Sisyphe se révèle manifestement comme père clandestin.

Plus vif encore est le fragment 140 :

Ἀλλ' ἀμφὶ θυμῷ τὴν κάκοσμον οὐράνην
ἔρριψεν οὐδ' ἥμαρτε · περὶ δ' ἐμῷ κάρᾳ

(1) *Sitzungsberichte der philos.-philol... Classe der K. bayer. Akad. der Wiss.*, 1890, I, p. 31.

κατάγνυται τὸ τεῦχος οὐ μύρου πνέον·
ἐδειματούμην δ' οὐ φίλης ὀσμῆς ὕπο.

Le convive traité de la sorte ne peut être que Thersite, Hartung l'a vu. Au vers 4, M. Nauck fait observer avec raison : « ἐδειματούμην *suspectum* ». Sophocle avait sans doute écrit ἠδημονοῦμεν, j'étais étourdi, je ne savais que devenir. Cf. Platon, *Phèdre*, p. 251 D : Ἀδημονεῖ τε τῇ ἀτοπίᾳ τοῦ πάθους καὶ ἀποροῦσα λυττᾷ. *Théét.*, p. 175 D : Ἰλιγγιῶν... ὑπὸ ἀηθείας, ἀδημονῶν τε καὶ ἀπορῶν.

Ici c'est Ulysse qui lance le projectile nauséabond. Le même Ulysse rappelait dans un drame d'Eschyle, les Ὀστολόγοι, qu'il avait été outragé ainsi par un des prétendants de Pénélope, et Sophocle a reprodutt les vers du vieux poète en les variant légèrement; mais il n'a certainement pas donné un remaniement (διασκευή) de tout son drame. Cette hypothèse était admissible tant que l'on séparait les Σύνδειπνοι, titre sous lequel sont cités les quatre vers ci-dessus, de l'Ἀχαιῶν σύλλογος; mais si les deux titres désignent la même pièce (et cela est de toute évidence), Sophocle et Eschyle ont traité des sujets différents, et je ne comprends pas que M. Nauck maintienne encore l'idée d'une édition corrigée. Je ne partage pas non plus l'opinion de l'éminent éditeur quand il range parmi les drames satyriques une pièce dont le chœur ne pouvait être composé de satyres; à moins qu'il n'ait voulu dire que la pièce occupait la quatrième place dans la tétralogie, et tenait, comme l'*Alceste* d'Euripide, lieu de drame satyrique.

Les deux morceaux en question sont intéressants par le jour qu'ils jettent sur les mœurs de la société athénienne au ve siècle. Remarquons qu'ils sont de l'invention des tragiques; Homère n'avait rien imaginé de pareil. Eschyle renchérit sur une scène de l'Odyssée, celle dans laquelle Ctésippe jette un pied de veau à la tête du faux mendiant, et ce pied de veau est l'invention d'un Homéride, qui dejà avait voulu renchérir sur l'escabeau d'une scène antérieure. Sophocle modifia une scène de l'Iliade en empruntant un trait à Eschyle. Si ces deux poètes n'hésitèrent pas à prêter aux héros de l'épopée une conduite aussi grossière, il faut bien croire que les honnêtes gens de leur temps se permettaient dans l'ivresse des plaisanteries de ce goût. La *matula* était un meuble en permanence dans la salle où l'on buvait après le

repas, et les convives en régalaient quelquefois des subalternes, comme on vient de voir. Un siècle plus tard les contemporains de Démosthène en usaient encore ainsi avec des esclaves (1).

III. Ailleurs Sophocle prêtait aux héros une noblesse de sentiments qu'ils n'ont généralement point chez Homère. Quand les guerriers de l'Iliade se défient au combat, ils ont l'habitude de vanter leur propre valeur et de déprécier celle de l'adversaire. En mettant aux prises Néoptolème et Eurypyle, fils de Télèphe, Sophocle dit qu'ils s'élancèrent au combat sans jactance et sans invectives :

Ἄκομπ' ἀλοιδόρητά τε
ἐρρηξάτην ἐς κύκλα χαλκέων ὅπλων.

M. Nauck ajoute en note « *Versus secundi medelam desidero.* ». Essayons de trouver le remède. Le mot altéré κύκλα doit cacher un substantif neutre en -μα, et la locution ῥηγνύναι εἰς demande à être complétée par une idée comme le choc, ou la décision, l'épreuve décisive, des armes. Voici donc notre correction :

ἐρρηξάτην ἐς κρῖμα χαλκέων ὅπλων.

On lit dans Homère στυγερῷ κρινώμεθ' Ἄρηϊ (*Il.* II, 385) et dans Eschyle ἔργον δ' ἐν κύβοις Ἄρης κρινεῖ (*Sept Chefs,* 414). Quant à la longueur de l'iota, cf. οὐκ εὔκριτον τὸ κρῖμα (Eschyle, *Suppl.* 397). Il résulte de ce fragment, cité sans indication de la pièce, que Sophocle traita dans une de ses tragédies le sujet qu'Aristote désigne du nom d'Εὐρύπυλος en énumérant les drames tirés de la Petite Iliade (*Poét.,* ch. 23). La mère d'Eurypyle, Astyoché, cette autre Ériphyle, était sans doute un des principaux personnages de cette tragédie.

IV. Nous possédons plusieurs fragments des chœurs du *Térée.* En voici un, le numéro 532, dont le sens se rétablira facilement :

(1) Démosthène, *Contre Conon,* § 4.

Ἓν φῦλον ἀνθρώπων μί' ἔδειξε πατρὸς
καὶ ματρὸς ἡμᾶς ἁμέρα τοὺς πάντας· οὐδεὶς
ἔξοχος ἄλλος ἔβλαστεν ἄλλου.

Les mots πατρὸς καὶ ματρὸς ἁμέρα n'offrent point de sens. Le poète disait évidemment que tous les hommes sont nés de la même façon, de l'union d'un homme et d'une femme. La faute est dans ἁμέρα. M. van Herwerden proposait ἀδονά, mot qui jure avec le ton général du morceau. La conjecture de M. Wecklein ἁ σπορά y introduit un malencontreux article. Nous allons le donner en entier avec la correction que nous jugeons certaine :

Ἓν φυλον ἀνθρώπων · μί' ἔδειξε πατρὸς καὶ ματρὸς ἡμᾶς ἁρμογὰ
τοὺς πάντας · οὐδεὶς ἔξοχος ἄλλος ἔβλαστεν ἄλλου.
Βόσκει δὲ τοὺς μὲν μοῖρα δυσαμερίας, τοὺς δ' ὄλβος ἡμῶν,
τοὺς δὲ δουλείας ζυγὸν ἔσχεν ἀνάγκας.

Il est à peine besoin de justifier notre correction en citant Pindare, *Pyth.* IX, 117 : Ἁρμόζων κόρᾳ νυμφίον ἄνδρα, ou Euripide, *Electre*, 24 : Οὐδ' ἥρμοζε νυμφίῳ τινί.

V. Fragm. 672. On lit dans Achilles Tatius (*Introduction aux* Φαινόμενα *d'Aratos*, p. 122 E) : Σοφοκλῆς δὲ εἰς Ἀτρέα τὴν εὕρεσιν (τῆς ἀστρονομίας) ἀναφέρει λέγων·

Πᾶς προσκυνεῖ δὲ τὸν στρέφοντα κύκλον ἡλίου.

Suffit-il d'écrire τρέφοντα pour στρέφοντα? Nous ne le pensons pas. Sans doute, les mots offriraient un sens, mais ils ne diraient pas ce qu'ils doivent dire, ce qu'ils disaient au commentateur d'Aratos. Il est clair que Sophocle se conformait ici à une version, aujourd'hui moins connue, de la fable des fils de Pélops. Un bélier à toison d'or était né dans les pâturages d'Atrée, et ce prodige devait lui assurer le pouvoir, quand Thyeste, avec l'aide d'Aérope, qu'il avait séduite, parvient à dérober le bélier merveilleux. Mais Atrée, instruit par les dieux, prédit un autre prodige, le changement du cours du soleil, et obtient ainsi la royauté, qui lui était due comme à l'aîné. Pour ne laisser aucun doute à ce sujet, ci-

tons la suite du passage d'Achilles Tatius. La voici : ὁ δὲ Εὐριπίδης φησί·

Δείξας γὰρ ἄστρων τὴν ἐναντίαν ὁδὸν
δόμους (1) τ' ἔσωσα καὶ τύραννος ἰζόμην.

Ce qu'Atrée dit ici de lui-même, un autre le disait de lui chez Sophocle, et dans la citation ci-dessus celui que tout le monde adore devait être, non le soleil, mais l'homme qui sut annoncer d'avance le prodige céleste. Il y a donc une lacune, qui pourrait se combler à peu près ainsi :

Πᾶς προσκυνεῖ δὴ τὸν <προσημήνανθ', ὁδοὺς
ἰδὼν πάλιν> στρέφοντα κύκλον ἡλίου.

L'adoration du prince, inusitée chez les Grecs, s'explique par ce que la circonstance a d'extraordinaire. Cf. Sophocle, *Œd. Roi*, 327 : Πάντες σε προσκυνοῦμεν οἵδ' ἱκτήριοι.

VI. Fragm. 788. Plutarque, *Comp. de Lycurgue et de Numa*, ch. 3 : Τοῦ παρθενικοῦ χιτῶνος αἱ πτέρυγες οὐκ ἦσαν συνερραμέναι κάτωθεν, ἀλλ' ἀνεπτύσσοντο καὶ συνανεγύμνουν ὅλον ἐν τῷ βαδίζειν τὸν μηρόν. Καὶ σαφέστατα τὸ γιγνόμενον εἴρηκε Σοφοκλῆς ἐν τούτοις·

Καὶ τὰν νεοργὸν ἃς ἔτ' ἄστολος χιτὼν
θυραῖον ἀμφὶ μηρὸν
πτύσσεται Ἑρμιόναν.

Les corrections νέορτον (Valckenaer) et ὡραῖον (Gomperz), laissent encore subsister un contre-sens dans ces vers charmants : le verbe πτύσσεται dit le contraire de ce qu'il fallait dire. Heureusement il n'est pas besoin de chercher bien loin la bonne leçon, le texte de Plutarque la fournit en toutes lettres. Nous écrirons :

Καὶ τὰν νέορτον, ἃς ἔτ' ἄστολος χιτὼν
ὡραῖον ἀμφὶ μηρὸν ἀμπτύσσεται, Ἑρμιόναν.

(1) δόμους Bergk. δήμους mss.

VII. Fragm. 85. Τὰ χρήματ' ἀνθρώποισιν εὑρίσκει φίλους,
αὖθις δὲ τιμάς, εἶτα τῆς ὑπερτάτης
τυραννίδος θακοῦσιν ἀγχίστην ἕδραν.

Le troisième vers a déjà embarrassé les copistes de Stobée, dont un a substitué αἰσχίστην à ἀγχίστην, un autre a mis ἡδίστην. M. Schmidt proposait ἐσχάτην. Mais la faute n'est pas là. Les manuscrits ne portent pas θακοῦσιν, mais τ' ἄγουσιν ou ἄκουσιν. En faisant abstraction de ces trois syllabes évidemment altérées, nous avons τυραννίδος... ἀγχίστην ἕδραν, avec une lacune qu'on n'hésitera guère à combler ainsi :

τυραννίδος θεοῖσιν ἀγχίστην ἕδραν.

L'erreur peut s'expliquer par l'orthographe vicieuse θαιοισιν. Il est vrai que ἄγχι, ἐγγύς, πέλας, πλησίος se construisent généralement avec le génitif; mais on trouve aussi le datif, surtout lorsqu'il y a déjà un génitif dans le même membre de phrase. Cf. Xénophon, *Cyrop.* VIII, 7, 21 : Ἐγγύτερον μὲν τῶν ἀνθρωπίνων θανάτῳ οὐδέν ἐστιν ὕπνου.

VIII. Fragm. 174. Le Διονυσιακός avait pour sujet l'invention du vin. Les satyres formaient le chœur, et ils chantaient, en goûtant pour la première fois la douceur de l'ivresse :

Πόθεν ποτ' ἄλυπον ὧδε
εὗρον ἄνθος ἀνίας.

On pourrait à la rigueur construire ἄλυπον ἀνίας; mais il est bien plus naturel de lier ἄνθος ἀνίας, ce qui ne donne pas de sens. M. Nauck propose ἄκος ἀνίας, conjecture à laquelle je trouve deux inconvénients : elle rend l'épithète ἄλυπον superflue, et elle supprime un trope aussi poétique que ἄνθος. Peut-être ἄλυπον... ἄνθος ἀνοίας.

IX. Fragm. 344. Effrayé par la mort de Laocoon, Énée quitte la ville de Troie avec le vieil Anchise et un grand nombre de compagnons.

Νῦν δ' ἐν πύλαισιν Αἰνέας ὁ τῆς θεοῦ
πάρεστ', ἐπ' ὤμων πατέρ' ἔχων κεραυνίου
νώτου καταστάζοντα βύσσινον φάρος.

Plutarque cite le troisième vers en le faisant précéder des mots τοῦ δὲ Ἀγχίσου τὸ σῶμα ἰχῶρα πονηρὸν ἐξεδίδου, ce qui suggère la correction

κεραυνίου
βρότου καταστάζοντα βύσσινον φάρος.

Quant au génitif, cf. Euripide, *Phénic.* 674 : Αἵματος δ' ἔδευσε γαῖαν. Pour ce qui est de la fable, voyez *Hymn. hom.* à Aphrodite, v. 286-288; Virgile, *Én.* II, 647-649.

X. Fragm. 864 : Οὐκ ἔστι γῆρας τῶν σοφῶν, ἐν οἷς ὁ νοῦς
θείᾳ ξύνεστιν ἡμέρᾳ τεθραμμένος.

On a essayé de toutes sortes de remèdes, mais M. Nauck dit avec raison : *Versus secundus graviter corruptus, necdum sanatus.* Il me semble que le sens doit être : il n'est pas de vieillesse pour les sages dont l'esprit a été mûri par une longue expérience. Le seul mot à changer est donc θείᾳ; il ne faut pas toucher à ἡμέρᾳ. Sophocle dit ailieurs ἦ που παλαίᾳ μὲν ἔντροφας ἁμέρᾳ. (*Ajax,* 131); il aura écrit ici γραίᾳ... ἡμέρᾳ ou πολιᾷ... ἡμέρᾳ. Je m'arrête à cette dernière conjecture par des raisons paléographiques. Supposons la chute de la première lettre du vers; ΟΛΙΑΙ, qui ne présentait plus de sens, pouvait être changé en ΘΕΙΑΙ.

XI. Fragm. 327 : Οὔτε γὰρ γάμον, ὦ φίλαι,
οὔτ' ἂν ὄλβον ἔκμετρον
ἔνδον εὐξαίμαν ἔχειν ·
φθονεραὶ γὰρ ὁδοί.

M. Nauck propose de supprimer ὦ. Nous croyons qu'il suffit de diviser les vers de cette façon :

Οὔτε γὰρ γάμον, ὦ φίλαι, οὔτ' ἂν
ὄλβον ἔκμετρον ἔνδον εὐξαί-
μαν ἔχειν · φθονεραὶ γὰρ ὁδοί.

XII. Le mètre du fragment 376 se rétablirait facilement par l'addition d'un mot.

<Βροτῶν> ἄμοχθος γὰρ οὐδείς · ὁ δ' ἥ-
κιστ' ἔχων μακάρτατος.

Stobée (*Flor.* 98, 23) pouvait omettre un mot qui n'est pas nécessaire pour le sens ; il se peut aussi qu'un copiste ait sauté βροτῶν après Σοφοκλέους Μυσῶν.

XIII. Fragm. 221 : Ἐκ μὲν Ἐριχθονίου ποτιμάστιον ἔσχεθε κοῦρον
Αὐτόλυκον πολέων κτεάνων σίνιν Ἄργεϊ κοίλῳ.

Ces deux hexamètres sont certainement attribués par erreur à Sophocle, et proviennent d'un poème épique : tous les critiques sont d'accord sur ce point. Mais le texte attend encore une correction plausible. Quoique les filiations mythologiques varient souvent au gré des poètes, l'idée de faire d'Autolykos le fils d'Érichthonios serait plus que singulière, quand ce maître fourbe a dans Hermès un père qui lui convient si bien. M. de Wilamowitz-Mœllendorf le lui rend en écrivant : ἐκ μὲν ἄρα χθονίου. Cependant l'épithète χθόνιος, qui appartient à plusieurs divinités, ne désigne pas assez Hermès en particulier. J'aimerais mieux

Ἐξ Ἐριουνίου ἦ ποτιμάστιον ἔσχεθε κοῦρον.

La leçon Ἐριχθονίου, due à une erreur de copiste aura fait insérer la particule μέν pour remettre le vers sur ses pieds. Le relatif se rapportait au nom de la mère, peut-être Chioné, qui se trouvait sans doute dans le vers précédent.

Henri Weil.

ORACLE DE LA PYTHIE DE DELPHES

ADRESSÉ A LA VILLE DE MAGNÉSIE DU MÉANDRE

Au mois de juillet 1890, M. Démosthènes Baltazzi, inspecteur des antiquités du vilayet d'Aïdin et des îles, m'envoya la copie d'une inscription très intéressante qui venait d'être découverte « dans un ravin » à Magnésie du Méandre. Mon aimable correspondant, que l'importance du nouveau texte avait frappé, m'autorisait à le communiquer à l'Académie des Inscriptions, ce que je fis dans la séance du 1er août (1). Quinze jours après, je reçus de M. Baltazzi un estampage, malheureusement assez mal venu, et la copie de la dédicace qui fait suite à l'inscription ; je regrette de n'avoir pu obtenir un estampage de ces dernières lignes, dont la lecture n'est pas assurée. Enfin, M. Contoléon, ancien bibliothécaire de l'École évangélique de Smyrne, m'adressa deux numéros d'un journal quotidien, introuvable à Paris, où il avait fait connaître, avec plus ou moins d'exactitude, la même inscription (2) ; je lui en exprime ici de nouveau ma reconnaissance.

Le texte qui va nous occuper est si curieux, il est appelé à être si souvent cité et reproduit, que j'ai cru devoir en publier un facsimile, exécuté en héliogravure d'après le médiocre estampage dont je dispose (3) ; de cette manière, du moins, la lecture de la partie essentielle de l'inscription sera définitivement établie. La pa-

(1) Cf. *Revue archéologique*, 1890, II, p. 260.

(2) Νέα Σμύρνη, 18 et 23 juillet 1890. La première copie « ἐξ ἀντιγραφῆς φιλαρχαίου καὶ ἐλλογίμου ἀνδρός » est incomplète et pleine d'erreurs ; la seconde, bien plus correcte, est due à M. Constantin Vatousis d'Aïdin.

(3) Cet estampage est déposé à la Bibliothèque du Musée de Saint-Germain.

léographie comporte peu d'observations ; les caractères sont assez régulièrement gravés (1) et appartiennent à une époque voisine de l'ère chrétienne ; les ligatures, qu'on peut étudier sur notre planche, sont assez nombreuses (2) et l'*iota* n'est jamais adscrit. Dans le texte de l'oracle, qui est en hexamètres, les vers sont séparés par des signes de ponctuation analogues à nos *tirets* (3) ; on les retrouve aussi dans la partie de l'inscription qui est en prose, p. ex. à la l. 32. Les traces d'itacisme sont nombreuses (ἰς pour εἰς, ὑμεῖν pour ὑμῖν, etc.), mais il n'en faudrait pas conclure que l'inscription a été gravée à une basse époque, car ces particularités graphiques se rencontrent dès le IIe siècle av. J.-C., même dans les textes soignés de l'Asie-Mineure (4). Il y a quelques erreurs de gravure, notamment * πτόλαιθρα (sans doute πτολίαιθρα) au lieu de πτολίεθρα aux l. 19-20 εὐτμήτου pour εὐτμήτους à la l. 21 ; à trois reprises, des lettres omises ont été ajoutées en marge. L'inscription est gravée sur une plaque de marbre quadrangulaire, haute de 1m10, large de 0m57 et épaisse de 0m20 ; la partie inférieure de la table est munie d'un pied par lequel elle était posée verticalement sur une base de marbre ayant la forme d'un autel. C'est cette base qui porte l'inscription dédicatoire, dont nous regrettons de ne pas posséder d'estampage. Voici la transcription du texte, qu'il est inutile de reproduire en capitales.

Ἀγαθῇ τύχῃ.
Ἐπὶ πρυτάνεως Ἀκροδήμου τοῦ Δι
οτείμου, ὁ δῆμος ὁ Μαγνητῶν ἐπερω
τᾷ τὸν θεὸν περὶ τοῦ σημείου τοῦ
5 γεγονότος, ὅτι πλατάνου κατὰ τὴν

(1) Le Π a deux branches égales, p. ex. à la l. 31, mais il n'a qu'une seule branche dans le mot ΕΠΙΚΟΥΡΟΣ à la l. 19, qui a été transcrit ἔτι κοῦρος par un des éditeurs de Smyrne et par l'auteur de la copie que j'ai reçue. Il est *possible* que cette leçon soit la bonne.

(2) Ligne 3, HM, NH ; l. 7, HE ; l. 16, ΠΕ ; l. 17, ME ; l. 19, NH ; l. 31, NE ; l. 33, ME, NK, HΓ.

(3) Cf. *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIII, p. 160 ; Waddington-Le Bas, *Inscriptions d'Asie-Mineure*, nº 1629.

(4) Cf. Blass, *Aussprache des Griechischen*, 3e éd., Berlin, 1888, p. 58, et notre *Traité d'épigraphie grecque*, p. 264.

πόλιν κλασθείσης ὑπὸ ἀνέμου εὖ
ῥέθη ἐν αὐτῇ ἀφείδρυμα Διονύσου,
τί αὐτῷ σημαίνει; ἢ τί ἂν ποιήσας
ἀδεῶς διατελοῖ ἥδιον; Θεοπρόποι
10 ἐπέμφθησαν ἰς Δέλφους Ἑρμῶνας (1)
Ἐπικράτους, Ἀρίσταρχος Διοδώρου
Θεὸς ἔχρησεν·
Μαιάνδροιο λαχόντες ἐφ' ὕδασιν | ἱερὸν ἄστυ,
15 Μαγνῆτες κτεάνοις| ἐπαμύντορες ἡμετέροισιν, |
Ἤλθετε πευσόμενοι στομάτων ἀπ' ἐ|μεῖο, τίς ὑμεῖν
Μῦθος, ἐπεὶ Βάκ|χος θάμνῳ ἐνὶ κείμενος ὤφθη ·|
20 Ἐξεφάνη δὲ ἐπίκουρος(?) ἐπεὶ πτολ[ί] αιθρα τιθέντες
Νηοὺς οὐκ ὠκίσ|σατ' ἐϋτμήτου[ς] Διονύσῳ.
Ἀλλὰ | καὶ ὦς, ὦ δῆμε μεγασθενές, ἵδρυε | νηοὺς
Θυρσοχαροῦς, ἱερῆα τίθει | δὲ εὐάρτιον, ἁγνόν,
25 Ἔλθετε δὲ | ἐς Θήβης ἱερὸν πέδον, ὄφρα λάβητε |
Μαινάδας, αἳ γενεῆς Εἰνοῦς ἀπὸ Κα|δμηείης,
Αἵδ' ὑμεῖν δώσουσι καὶ | ὄργια καὶ νόμιμ['ἄλ]λα,
30 Καὶ θιά|σους Βάκχοιο καθειδρεύσουσιν | ἐν ἄστει.
Κατὰ τὸν χρησμὸν διὰ
τῶν θεοπρόπων ἐδόθησαν ἐκ Θηβῶν (2)
Μαινάδες τρεῖς, Κοσκώ, Βαυβώ, Θεττάλη. Καὶ ἡ μὲν Κοσκὼ συνήγαγεν (3)
θίασον τῶν Πλατανιστηνῶν,
35 ἡ δὲ Βαυβὼ τὸν πρὸ πόλεως, ἡ δὲ
Θεττάλη τὸν τῶν Καταιβατῶν.
Θανοῦσαι δὲ αὐταὶ ἐτάφησαν
ὑπὸ Μαγνήτων, καὶ ἡ μὲν Κοσκὼ
κεῖται ἐν Κοσκωβούνῳ, ἡ δὲ Βαυ
40 βὼ ἐν Ταβάρνει, ἡ δὲ Θεττάλη
πρὸς τῷ θεάτρῳ

Sur la base qui servait de support à l'inscription et qui, paraît-il, a été brisée par des ouvriers, on lit, d'après la copie que j'ai reçue et la Νέα Σμύρνη du 23 juillet 1890 :

a rept

(1) La lettre finale, Σ ou Ξ, a été ajoutée en marge. Le graveur avait écrit ΕΕΡΜΩΝΑ et a effacé ensuite le premier Ε.

(2) (3) Le Ν final est ajouté à la marge.

Mag. M.
B 3206

Θεῷ Διονύσῳ
Ἀπολλώνιος Μοκόλλης
ἀρχαῖος μύστης
ἀρχαῖον χρησμόν
[τὴν πόλιν ὤφε;] λήσαντα
γράψας σὺν τῷ βώμῳ
ἀνέθηκεν

Nous réunissons d'abord les observations que comporte l'intelligence littérale du texte, pour en aborder ensuite le fond.

1° (ligne 3) La forme ἐπερωτᾷ (ἐπερώτα sur l'une des copies) est consacrée pour les demandes faites aux oracles, p. ex. Carapanos, *Dodone*, pl. XXXVII, 9 (*Dialektinschriften* de Collitz, n° 1560).

2° (ligne 8) Τί αὐτῷ σημαίνει signifie : (ἐπερωτᾷ ὁ δῆμος)τί σημαίνει τὸ σημεῖον τῷ δήμῳ; « Qu'est-ce que ce phénomène annonce [signifie] au peuple? »

3° Τί ἂν ποιήσας ἀδεῶς διατελοῖ ἥδιον (l. 8-9) est difficile à expliquer. On pourrait croire qu'il manque une conjonction, ἢ ou καὶ, entre le cinquième mot et le sixième : *Rogatis qua re perfecta incolumis perseveret* [*vel etiam*] *felicior*, en français : « Le peuple demande ce qu'il doit faire pour assurer sa sécurité et son bonheur. » A l'appui de cette hypothèse, on alléguerait le formulaire des demandes adressées à l'oracle de Dodone : αἰ ἀνεκτόν ἐστι καὶ βέλτιον (1); τίνι θεῶν θύουσα λώϊον καὶ ἄμεινον πράσσοι (2); τίνι κα θεῶν... θύοντες... κάλλιστα καὶ ἄριστα, καὶ νῦν καὶ εἰς τὸν ἔπειτα χρόνον Ϝοικέοιεν (3). La même formule consacrée, εἰ λῶιον καὶ ἄμεινον, reparaît dans la demande d'oracle découverte à Éleusis (4). A la rigueur, cependant, il semble possible de ne pas toucher au texte et de rapporter ἀδεῶς à ποιήσας, ἥδιον à διατελοῖ : *qua re secure perfecta perseveret in-melius*. Mais il faut avouer que le choix des mots est bien insolite; on comprendrait mieux qu'ἀδεῶς fût à la place d'ἥδιον et réciproquement. Le sens général ne fait d'ailleurs aucun doute.

4° (ligne 16) Στομάτων ἀπ' ἐμεῖο = ἀπὸ στόματος ἐμοῦ : « Vous venez apprendre de ma bouche, etc. »

(1) *Dialektinschriften*, II, 2, p. 97, n° 1557.
(2) *Ibid.*, 1561.
(3) *Ibid.*, 1562.
(4) *Bull. Corresp. Hellén.*, t. XIII, p. 434.

5° Le sens de cette phrase (l. 16-21) paraît être celui-ci : « Vous venez apprendre de ma bouche ce que signifie pour vous l'apparition de Bacchus dans un arbre. C'est en dieu secourable qu'il vous est apparu, puisque, lorsque vous avez fondé votre ville, vous n'avez pas élevé de temple en son honneur. » Ce qui rend, en effet, l'apparition de Bacchus particulièrement significative, c'est qu'il n'avait pas encore de sanctuaire à Magnésie. — Dans le détail, il y a diverses difficultés. Μῦθος est, à proprement parler, « ce que l'on veut dire » ; ce mot s'oppose ainsi à ἔπος (ἵν' ἔπος καὶ μῦθον ἀκούσῃς ἡμέτερον, *Iliade,* XI, 560). Le verbe μύω ayant le sens d'*innuere,* on pourrait paraphraser : Τί ὑμῖν μύει ὁ θεὸς ἐπεὶ, etc. Les mots θάμνῳ ἐνὶ κείμενος s'expliquent par le préambule : θάμνος désigne ici non pas un buisson, mais le platane où l'on a découvert l'image du dieu. Ἐξεφάνη δ'ἐπίκουρος (l. 19), — où δὲ doit se justifier par les besoins du mètre — signifie, si le texte porte bien ἐπίκουρος, que Bacchus s'est révélé comme un dieu secourable, parce que les *Épiphanies* des dieux étaient considérées comme des marques de bienveillance pour les mortels au milieu desquels ils apparaissaient (1). Εὐτμήτους (pour εὐτμήτου que porte le marbre) est une épithète de νηούς ; c'est un mot du vocabulaire épique, qui s'applique dans Homère aux ouvrages en cuir bien découpés (*Iliade,* VII, 304, X, 567), mais peut fort bien signifier ici : « *Affabre facta,* bien taillés. » Ἀλλὰ καὶ ὡς = « mais cependant », est également homérique (*Iliade,* I, 116).

6° Θυρσοχαροῦς (génitif de θυρσοχάρης) et εὐάρτιον (accusatif de εὐάρτιος) sont des mots nouveaux, mais régulièrement formés.

Les vers de l'oracle ont de l'ampleur et de l'élégance ; il ne s'y trouve rien qui trahisse une basse époque. Le dieu est appelé indifféremment Διόνυσος et Βάκχος, suivant les besoins du mètre ; c'est une confusion qui paraît fréquemment dès le ve siècle av. J. C.

(1) J'ai déjà dit que l'estampage *ne permet pas* d'écarter la leçon ἐξεφάνη δ'ἔτι κοῦρος, à l'appui de laquelle on pourrait alléguer que les monnaies de Magnésie représentent toujours un Dionysos juvénile. Au cas où cette leçon serait adoptée, il faudrait traduire : « Bacchus vous est apparu sous les traits d'un jeune homme, parce que vous ne lui avez pas élevé de temple lorsque vous construisiez votre ville. » J'avoue cependant que, tout bien pesé, ἐπίκουρος me paraît mieux convenir à la phrase, qui reste toujours embrouillée.

Quelques formules se retrouvent dans d'autres oracles en vers qui nous ont été conservés (1).

La ville de Magnésie du Méandre, célèbre dans l'histoire de l'art par son temple d'Artémis Leucophryène dont la frise a été rapportée au Louvre par Texier (2), avait été fondée, d'après la tradition antique, par des Magnètes de Thessalie, guidés par les conseils du dieu de Delphes (3). Quelques auteurs ont même prétendu que Magnésie était une colonie des Delphiens (4), tant il existait de rapports étroits et continus entre la ville asiatique et le grand sanctuaire de la Grèce du Nord. Ces rapports sont attestés, d'une part, par l'usage où étaient les Magnésiens d'offrir l'hospitalité, le vivre et le couvert aux Delphiens qui arrivaient dans leur ville (5) ; de l'autre, par le culte d'Apollon, qui, à côté de celui d'Artémis, était le plus important de ceux que l'on célébrait à Magnésie. L'image d'Apollon lyricine, celle d'Apollon sur le trépied, le buste d'Apollon paraissent sur de nombreuses médailles de Magnésie (6) ; aux environs de cette ville, à Hylae, Pausanias signale (7) une caverne consacrée à Apollon, qui contenait une statue très ancienne de ce dieu et qui passait pour donner à ceux qui l'invoquaient une force extraordinaire pour toutes sortes de travaux. Le culte d'Apollon à Magnésie est déjà mentionné dans une

(1) Ἱερὸν ἄστυ, Kaibel, nº 1034; ἥκετε πευσόμενοι, Paus., VIII, 42, 6; ἤλθετε πευσόμενοι, Paus., X, 18, 2. On trouvera des oracles en vers dans les recueils suivants : *Anthol. Palat.*, éd. Didot, t. II, p. 477; t. III, p. 464; Kaibel, *Epigr.*, p. 447; *Bull. Corr. Hellén.*, t. V, p. 340; Benndorf, *Reisen in Lykien*, t. I, p. 77; t. II, p. 174 (avec la note).

(2) Texier, *Description de l'Asie Mineure*, t. III, p. 35-112.

(3) Cf. Grote, *History*, t. II, p. 381; Hoeck, *Kreta*, t. II, p. 409; O. Müller, *Die Dorier*, I, p. 260; Rayet et Thomas, *Milet et le golfe latmique*, t. I, p. 135. Le texte le plus formel est l'inscription de Magnésie, *Corp. inscr. græc.*, t. II, nº 2910 (p. 580.)

(4) Arist., *ap.* Athen., IV, p. 173 E; Conon, *Narrat.*, 29 ; Strab., XIV, p. 647.

(5) Arist., *ap.* Athen., IV, p. 173 E (= *Arist. op.*, éd. Didot, t. IV, p. 308.)

(6) Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 525 sq.; Imhoof Blümer, *Monn. gr.*, p. 291; Rayet et Thomas, I, p. 129, 138, 139.

(7) Paus., X, 32.

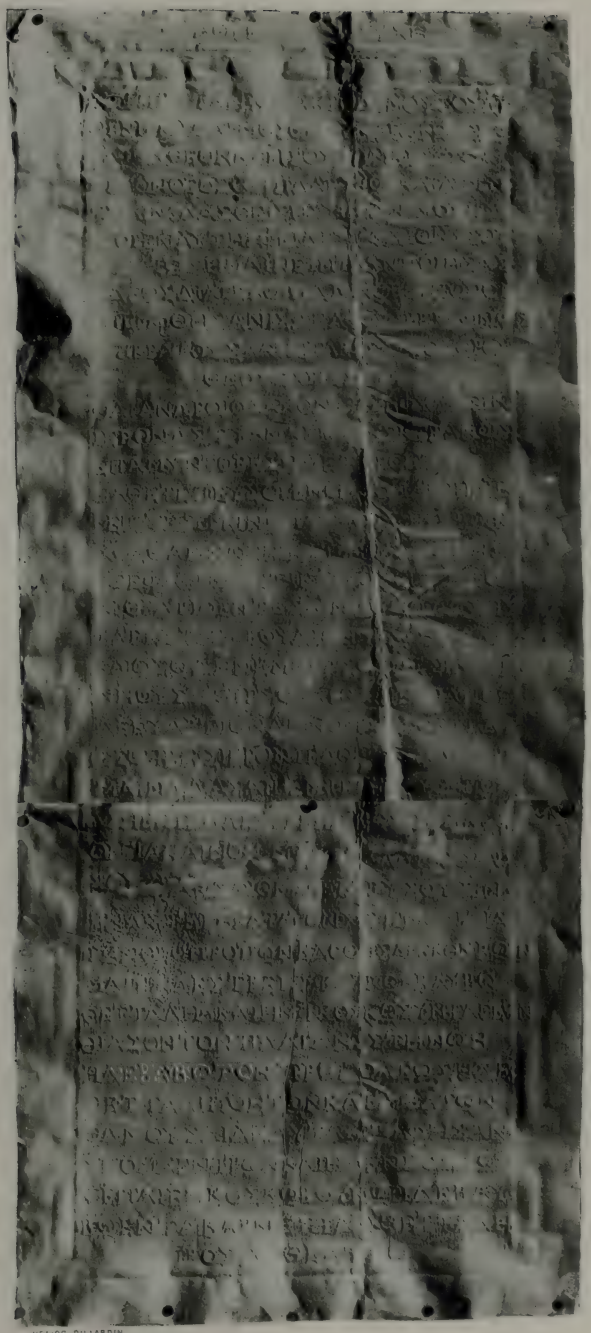

HELIOG. DUJARDIN.

inscription contemporaine de Darius (1). Ainsi — et c'est là un point important à retenir — la ville de Magnésie était dans la dépendance religieuse du sanctuaire de Delphes, qu'elle considérait, à certains égards, comme sa métropole. Il faut ajouter que les Magnètes de Thessalie faisaient partie de l'amphictyonie delphique; comme tels, ils étaient les intendants des biens d'Apollon et les protecteurs de ses richesses (2); c'est en cette qualité qu'on les voit, dès le VIe siècle, participer à la première guerre sacrée qui, entreprise dans l'intérêt du sanctuaire de Delphes, aboutit à la ruine de la ville voisine de Crissa.

L'histoire intérieure de Magnésie est assez mal connue (3). Détruite par les Cimmériens au commencement du VIIe siècle, elle se releva bientôt de ce désastre et devait être assez florissante vers le début du Ve siècle, puisqu'elle fut une des trois villes chargées par Artaxerxès de pourvoir à la subsistance de Thémistocle (4). Strabon nous a donné à son sujet un renseignement d'une grande importance qui, confirmé par Diodore de Sicile (5), paraît mériter toute créance. « C'est à Magnésie, dit-il, qu'était le temple de Dindymène, que la tradition nous montre desservi naguère par la femme, d'autres disent par la fille de Thémistocle; mais aujourd'hui, par suite du déplacement de la ville, ce temple n'existe plus (6). » Il semble donc que, postérieurement à la première moitié du Ve siècle, et probablement au début du IVe, l'ancien emplacement de la ville de Magnésie fut abandonné pour un emplacement voisin, plus facile à défendre. Quoiqu'il subsiste de l'incertitude sur la date et les circonstances de ce transfert (7), le fait même du déplacement et de la reconstruction de Magnésie est hors de doute.

Nous sommes entré dans ces développements pour faciliter

(1) Cf. *Bull. Corr. Hellén.*, t. XIV, p. 648.

(2) Κτεάνοις ἐπαμύντορες ἡμετέροισιν, dans notre texte.

(3) Voir Rayet et Thomas, *Milet*, t. I, p. 135 sq.

(4) Diod., XI, 57; Nep., *Themist.*, 10. Cf. la monnaie de Thémistocle frappée à Magnésie, Waddington, *Mélanges*, pl. I, 2.

(5) Diod., XIV, 36.

(6) Strab., p. 647; trad. Tardieu, t. III, p. 125.

(7) Diodore (XIV, 36) attribue à l'harmoste Thibron, en 399, la reconstruction de Magnésie; cf. Cramer, *Asia Minor*, t. I, p. 460; Rayet et Thomas, *Milet*, t. I, p. 164.

l'intelligence de notre inscription et pour n'avoir pas besoin d'interrompre par des digressions l'exposé des faits si curieux qu'elle nous apprend.

A une époque non déterminée, mais qui doit se placer au IVe ou au IIIe siècle avant notre ère, un événement merveilleux vint jeter l'inquiétude à Magnésie. Pendant un violent orage, un vieux platane voisin de la ville fut renversé et brisé par un coup de vent; or il arriva qu'à l'intérieur de l'arbre on découvrit un simulacre de Dionysos. Qu'était au juste ce simulacre, ἀφείδρυμα? Le texte ne le dit point avec précision; ce pouvait être simplement un *lusus naturæ*, et rien n'est plus facile que d'imaginer, dans la cavité subitement mise à nu d'un vieil arbre — cavité suggérant l'idée d'une niche — la présence d'un morceau de bois de forme capricieuse qui suggère à son tour l'idée d'une statue. Il est d'ailleurs certain que les Grecs, comme les modernes, plaçaient quelquefois des images de divinités dans le creux des arbres, transformés ainsi en sanctuaires rustiques (1). Ainsi Pausanias signale près d'Orchomène une statue en bois d'Artémis, à l'intérieur d'un grand cèdre, ἐν κέδρῳ μεγάλῃ, statue qui, pour ce motif, avait reçu le surnom de *Cédréatis* (2). Mais l'on se demandera pourquoi les Magnètes reconnurent Dionysos dans l'image, sans doute très grossière, que la cavité du platane offrit à leurs yeux. Je l'expliquerais volontiers en rappelant les relations étroites qui existaient, à une époque très ancienne, entre le culte des arbres et celui de Dionysos (3). Sur les vases peints, on voit souvent Dionysos figuré sous l'aspect d'un tronc d'arbre surmonté d'une tête barbue; à Thèbes, il était adoré, au dire de Pausanias (4), sous la forme d'un morceau de bois, ξύλον, que l'on croyait tombé du ciel et que l'on appelait *Dionysos Kadmeios*. Dionysos était encore identifié au lierre qui serpente sur les troncs d'arbre, κισσός, περικιόνιος; ailleurs, on l'appelait δενδρίτης, συκίτης, συκεάτης, φλέων, ἄνθιος, épithètes qui marquent toutes la part que l'on attribuait à ce dieu dans les phénomènes de la végéta-

(1) Voir Pline, *Hist. Nat.*, XII, 1, 2. M. Schrader (*Sprachvergleichung und Urgeschichte*, 2e éd., p. 403) propose de rapporter νηός à la même racine que ναῦς; cette racine serait l'indo-européen * *nâv-*, *nâvo* signifiant « tronc d'arbre. »

(2) Paus., VIII, 13, 2.

(3) Cf. le *Lexikon* de Roscher, art. *Dionysos*, p. 1060.

(4) Paus., IX, 12, 4.

tion. La Pythie, qui s'employa plus d'une fois à la diffusion du culte dionysiaque, ordonna aux Corinthiens de vénérer un arbre à l'égal de Bacchus, τὸ δένδρον ἴσα τῷ θεῷ σέβειν, Paus. II, 2, 5. Un surnom de Dionysos, qui nous a été conservé par une glose d'Hésychius, est particulièrement instructif à cet égard : ἔνδενδρος, παρὰ Ῥοδίοις Ζεὺς καὶ Διόνυσος ἐν Βοιωτίᾳ. Ici, Dionysos n'est plus seulement la divinité tutélaire de l'arbre : il est *dans l'arbre,* comme l'Artémis Cédréatis d'Orchomène. C'est un Dionysos ἔνδενδρος que les Magnètes ont cru découvrir dans le platane et l'on s'explique sans peine que le nom de ce dieu se soit présenté de préférence à leur esprit.

L'idée de consulter à ce sujet l'oracle de Delphes, au lieu de celui des Branchides, par exemple, devait venir non moins naturellement aux Magnètes; nous avons expliqué les liens de piété et de tradition qui les unissaient au vieil oracle de la Phocide. Deux ambassadeurs, θεοπρόποι, furent donc envoyés à Delphes pour demander au dieu ce que signifiait la découverte de cette image de Dionysos, et quelle conduite la ville de Magnésie devait tenir pour échapper aux périls que cet événement singulier lui faisait prévoir.

La réponse de la Pythie fut donnée en vers, suivant l'ancien usage qui avait presque disparu du temps de Plutarque (1). Ces vers peuvent se traduire comme il suit :

« Habitants de la ville sacrée près des flots du Méandre,
« Magnètes, défenseurs de nos richesses,
« Vous êtes venus apprendre de ma bouche ce que vous annonce
« L'apparition de Bacchus à l'intérieur d'un arbre.
« C'est en dieu secourable qu'il est venu à vous, car lorsque vous avez fondé [votre ville,
« Vous n'avez pas construit de temples bien taillés à Dionysos.
« Mais il en est temps encore, ô peuple généreux! Fonde des sanctuaires
« En l'honneur du dieu qui aime le thyrse; choisis un prêtre bien conformé et sans souillure.
« Vous autres, allez dans la plaine sacrée de Thèbes, afin de prendre
« Des Ménades, appartenant à la race d'Ino, fille de Cadmus,
« Qui vous enseigneront les cérémonies et les rites sacrés,
« Et qui fonderont dans la ville des thiases de Bacchus. »

Ce qu'il y a là de plus curieux, ce sont les instructions données

(1) Dès l'époque de Pyrrhus, Apollon Pythien s'exprimait généralement en prose (Cic., *de Divin.* II, 56).

aux Magnètes par le dieu de Delphes pour l'établissement d'un culte nouveau dans leur ville. Bien que la religion de Dionysos fût très ancienne et très importante à Delphes même (1), c'est à Thèbes, la ville préférée du dieu (2), celle où une tradition plaçait sa naissance, qu'Apollon renvoie les délégués de Magnésie ; ils devront y recruter des servantes du dieu, des *Ménades*, appelées ailleurs Βάκχαι, Θυίαδες, etc., pour les initier aux pratiques orgiastiques et aux mystérieuses cérémonies du culte dionysiaque. Les Ménades désignées par l'oracle sont de la postérité d'Ino, fille de Cadmus, sœur de Sémélé et nourrice de Dionysos, qui conduisait un des trois chœurs de Bacchantes sur le Cithéron (Eurip., *Bacch.*, 229. 682, 1228 ; *Fragm.*, éd. Didot, p. 714.) Mais le prêtre du nouveau temple, celui qui offrira le sacrifice, ne peut être qu'un citoyen de Magnésie ; on recommande qu'il soit bien conformé, suivant le principe grec, opposé à celui des religions orientales, qui n'admettait chez le titulaire d'un sacerdoce ni difformité accidentelle, ni mutilation volontaire (3). Nous connaissons plusieurs circonstances où le dieu de Delphes avait fait instituer le culte de Dionysos dans des villes qui faisaient appel à ses lumières. Ainsi la statue de Dionysos λύσιος fut apportée de Thèbes à Sicyone par ordre de la Pythie (4) ; la Pythie ordonna aux Corinthiens de chercher, sur le Cithéron, l'arbre sous lequel Penthée avait épié les Ménades, et ils en firent deux statues de Dionysos (5) ; un oracle de Delphes recommanda aux Méthymniens de Lesbos de rendre un culte à la tête de Dionysos (6) ; le même oracle imposa le culte de Dionysos aux Rhodiens (7). Jusqu'à présent, le culte de Dionysos à Magnésie n'était connu que par les témoignages des monnaies. « Le temple de Dionysos, écrit Rayet (8), devait être assez important : son culte occupait dans

(1) Cf. Plut., *de* Ei, c. 9 ; Lucain, V, 73 ; Paus.. X, 19, 3 ; Philoch., *Fragm. Hist. gr.*, t. I, p. 384.

(2) Cf. *Anthol. Palat.*, éd. Didot, t. III, p. 516, nº 243.

(3) Le prêtre grec est ἀφέλης, *Etym. magn.* p. 176. Cf. Schœmann, t. II, p. 406.

(4) Paus., II, 7, 5.

(5) Paus., II, 2, 5.

(6) *Anthol. Palat.*, éd. Didot, t. III, p. 477, nº 67.

(7) *Ibid.*, p. 479, nº 78.

(8) Rayet et Thomas, *Milet*, t. I, p. 132 ; cf. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 527.

la religion des Magnètes une place considérable, à en juger d'après la fréquence, sur les monnaies, de la représentation soit du dieu lui-même, jeune et tenant une œnochoé, soit du taureau qui le symbolise (1). »

La suite de l'inscription nous apprend que les envoyés de Magnésie se présentèrent à Thèbes et y recrutèrent trois Ménades, nommées *Kosko, Baubo* et *Thettalé*. Le nom de Kosko est nouveau; il se rapporte peut-être à la même racine que le mot κόσκινον, signifiant *crible*. Βαυβώ (Βαβώ dans quelques manuscrits) est le nom de la femme de Dysaulès d'Éphèse, qui égaya Déméter par la gaminerie que l'on sait (2). Thettalé est un ethnique, qui rappelle l'origine thessalienne des Magnètes du Méandre.

Arrivées à Magnésie, les Ménades y instituèrent trois thiases, θιάσον τὸν Πλατανιστηνῶν, τὸν πρὸ πόλεως, τὸν τῶν καταιβατῶν. Le nom des Πλατανιστηνοί (le mot est nouveau) peut s'expliquer soit par le centre de l'activité religieuse du thiase, qui était sans doute un bois de platanes (3), soit par la légende même qui fait le sujet de l'inscription, l'image de Dionysos ayant été découverte dans un platane. Ces deux explications ne s'excluent pas, car la plantation de platanes a pu être motivée par la légende. Texier a signalé, près de Magnésie, en entrant dans la plaine par la vallée du Léthé, « un beau bassin entouré de platanes », où il reconnait l'emplacement d'Hylae (4). Le thiase πρὸ πόλεως devait avoir pour centre le faubourg ou l'*avant-ville* (allemand *Vorstadt*) de Magnésie. Les mots πρὸ πόλεως se rencontrent assez souvent dans les inscriptions, où ils marquent que le temple d'une divinité était bâti devant les portes de la ville (5). Enfin, le thiase τῶν καταβαιτῶν (6) éveille l'idée d'une descente et particulièrement de la descente aux enfers (Αἴδαο καταιβάτις κέλευθος, Apoll. Rhod.,

(1) Le taureau pourrait aussi symboliser la rivière de Magnésie.

(2) Clem. Alex., *Protr.*, II, 20.

(3) Cf. le Πλατανιστᾶς à Sparte, Paus., III, 14, 8.

(4) Paus., X, 32; Texier, *Asie Mineure* (in-8), p. 349.

(5) Aux références réunies à ce sujet par M. Waddington, *ad* Le Bas nº 1601 B, p. 373, ajoutez celles que donne Liermann, *Analecta epigraphica et agonistica*, dans les *Dissertationes philol. Halenses*, t. X, p. 19.

(6) On trouve καταβάτης et καταβαίτης, καταβατός et καταιβατός. Voir le *Thesaurus*.

II, 353, avec le scholiaste : ἐπὶ τὸν Ἀχέροντα καταβατή τις ἐστιν ὁδός.) Or, il existait précisément à Magnésie une caverne à exhalaisons méphitiques, dite *charonion* (en latin *plutonium*) (1), et la rivière de Magnésie, la Léthé, portait le nom d'un des fleuves infernaux. On songe donc naturellement à un thiase consacré au culte de Dionysos-Hadès. Peut-être cependant les καταβαιτά (?) désignent-ils simplement un quartier de Magnésie qui s'inclinait par une pente rapide vers la rivière Léthé (2).

Ces renseignements sur la topographie antique de Magnésie (3), qui doit être prochainement élucidée par les fouilles de M. Humann, sont complétés par ceux que fournissent les trois dernières lignes de notre texte. Elles nous apprennent que lorsque les trois Ménades moururent, elles furent ensevelies avec honneur par les Magnètes, c'est-à-dire, sans doute, aux frais de la ville; Kosko fut enterrée au *Koskobounos,* Baubo à *Tabarnis* et Thettâlé près du théâtre (4). *Koskobounos* est un composé qui signifie « la colline de Kosko »; à l'époque où notre inscription fut rédigée, c'était une désignation traditionnelle que l'on expliquait, à tort ou à raison, par le nom de la première des trois Ménades qui avaient fondé le culte de Dionysos à Magnésie. Il est bien possible que ce nom, dont le premier élément était obscur, ait fait imaginer la Ménade Kosko, de même que les Athéniens racontaient que Musaios était enseveli dans la colline du Musée (5). Cette considération doit nous porter à reculer jusqu'à une époque assez ancienne l'oracle que nous venons de publier; si l'inscription que nous possédons appartient à une date voisine de l'ère chrétienne, l'oracle peut lui être antérieur de trois siècles.

L'antiquité de l'oracle (à moins qu'il n'y ait là quelque fraude pieuse) est du reste nettement attestée par l'inscription gravée

(1) Strabon, XII, 8, 17, p. 579; cf. Virg., *Aen.*, VI, 240.

(2) Texier, *Asie Mineure* (in-8), p. 350.

(3) La colline sur laquelle s'appuyait la ville s'appelait *Thorax* (Strab., p. 647; Diod., XIV, 36). Un certain nombre de localités du territoire de Magnésie sont mentionnées dans une inscription, *Bull. Corresp. Hellén.*, t. XII, p. 217.

(4) Pausanias signale à Argos les tombeaux de la Ménade Choreia (II, 20, 4) et des Bacchantes qui avaient suivi Dionysos dans son expédition contre les Argiens (II, 22, 1).

(5) Paus., I, 25, 8.

sur la base : ἀρχαῖον χρησμόν. Cette inscription n'est malheureusement pas claire (1). Le nom de Μοκόλλης est nouveau et peut avoir été défiguré par la copie. Ἀρχαῖος μύστης, *un vieux myste,* est très étrange ; on s'attendrait plutôt à ἀρχιμύστης. La cinquième ligne est incomplète, tant dans la copie que j'ai reçue que dans celle que M. Contoléon a publiée ; les syllabes λησαντα qui la terminent ne se prêtent pas à une restitution satisfaisante. On pourrait songer à [τὴν πόλιν ὠφε]λήσαντα, *vetus oraculum quod civitati profuit,* mais cela n'est guère du style épigraphique et le sens demanderait plutôt un équivalent grec d'*obsoletum* ou d'*evanidum*. Je ne l'ai point deviné, et les oracles que j'ai consultés ne m'ont pas tiré d'incertitude.

Salomon Reinach.

(1) Je rappelle que je n'en possède pas d'estampage, mais seulement deux copies identiques qui se réduisent probablement à une seule.

LA DYNASTIE DE COMMAGÈNE

Il n'est guère de touriste ayant séjourné tant soit peu à Athènes qui n'ait fait l'ascension de la colline dite *Mouseion*, dont le sommet, placé vis-à-vis et presque à la même hauteur que celui de l'Acropole, offre un des points de repère les plus remarquables du paysage attique. De ce sommet on jouit d'une vue admirable sur le Parthénon, les montagnes et la mer; mais ce qui retient surtout l'attention de l'archéologue, ce sont les restes d'une construction monumentale en marbre pentélique et en pierre du Pirée, encore imposante malgré les morsures du temps et les ravages des barbares. Cette ruine est connue sous le nom de *Monument de Philopappos*, le « tombeau du Syrien », comme s'exprime Pausanias (1). Des inscriptions aujourd'hui mutilées (2) nous apprennent que ce tombeau fut élevé — entre les années 114 et 116 après J.-C. (3) — par les Athéniens reconnaissants à la mémoire de C. Julius Antiochos Épiphane Philopappos, fils et petit-fils de roi, consul romain, frère Arvale, *allectus inter praetorios*, enfin citoyen d'Athènes et inscrit au dème de Bésa. Le monument (comme on peut bien s'en rendre compte par le dessin de Cyriaque d'Ancône qui le vit encore dans son intégrité) (4), se composait

(1) Pausanias, I, 25, 8.

(2) *Corpus inscr. attic.*, III, 557.

(3) Pour cette date, cp. Mommsen, dans *Ath. Mitth.* I (1876), 36.

(4) Reproduit, *Ath. Mitth.* XIV, 217. Cp. aussi le croquis rudimentaire sur le plan d'Athènes dessiné vers 1670 par les capucins français (Comte de Laborde, *Athènes aux* XVe, XVIe *et* XVIIe *siècles*, I, 78). Sur l'état actuel du monument, voir surtout Stuart et Revett, *Antiquities of Athens,* II, 440; Baumeister, *Antike Denkmæler,* art. *Athen* (par Milchhœfer), p. 159. L'héliogravure que nous donnons d'après un cliché de Romaïdis est, croyons-nous, la première qu'on ait publiée de cet important monument.

d'une base puissante, surmontée d'un bas-relief triomphal qui représente Philopappos dans un quadrige, revêtu de ses ornements consulaires et entouré de ses licteurs ; au-dessus de cette frise s'élevaient trois statues assises, dans autant de niches, encadrées entre quatre pilastres corinthiens. La statue du milieu était celle du défunt lui-même ; les deux autres représentaient, au dire des inscriptions, l'une son aïeul « le roi Antiochos, fils d'Antiochos », l'autre, le grand roi Séleucos Nicator, fondateur de la dynastie des Séleucides.

La famille dont ce roi-citoyen fut le dernier représentant est la dynastie royale de la Commagène, un petit pays perdu au fond de l'Asie Mineure, au seuil de la Syrie, de la Mésopotamie et de l'Arménie, étouffant entre les étroites barrières du Taurus, de l'Amanus et de l'Euphrate. D'où cette dynastie tirait-elle son origine ? Comment expliquer l'alternance de noms grecs et perses — Antiochos et Mithridate — qu'elle présente d'une génération à l'autre ? De quel droit, enfin, rattachait-elle son arbre généalogique au plus illustre des successeurs d'Alexandre, Séleucos Nicator ? Il y a quelques années, on eût été fort embarrassé de répondre à ces questions. Tout ce qu'on savait, en effet, des annales de la Commagène sous ses rois, se réduisait à un petit nombre de textes d'historiens, textes fragmentaires, laconiques et obscurs, que complétaient mal une demi-douzaine de médailles très imparfaitement classées (1). Aucun de ces documents ne remontait au-delà du premier tiers du 1er siècle avant notre ère ; et en l'absence de renseignements plus anciens, on s'était laissé entraîner aux hypothèses les plus aventureuses sur l'origine de cette petite principauté, qui paraît en quelque manière sortir de terre, au moment de l'invasion des légions romaines en Arménie. C'est ainsi qu'on

(1) Les principaux travaux sur ce sujet (outre les articles des dictionnaires d'antiquités) étaient ceux de Masson (dans Haym, *Tesoro britannico*, I, p. 112 suiv.), Visconti *(Iconographie grecque*, II, 265 suiv., III, 11 suiv.), Clinton *(Fasti hellenici*, III, 343, note h), et surtout Mommsen, *Die dynastie von Kommagene*, dans *Ath. Mitth.*, I, (1876), p. 27 suiv. Pour les médailles on consultera surtout le récent volume de M. Babelon *(Catalogue des monnaies de la Bibliothèque nationale ; Séleucides)* où les rois de Commagène sont traités à la suite des Séleucides (p. CCVIII-CCXVIII et 217-223). Malheureusement M. Babelon n'a pas pu profiter de la publication toute récente de MM. Humann et Puchstein.

lira encore longtemps, dans des ouvrages réputés sérieux, que le premier roi connu de la Commagène, Antiochos Ier, n'était autre que le dernier des Séleucides, Antiochos l'Asiatique, qui aurait accepté des mains des Romains ce petit apanage comme dédommagement de son royaume perdu ! Cette erreur grossière avait été plusieurs fois réfutée, mais on n'avait rien trouvé de certain à mettre à la place. Heureusement, à défaut des historiens, les pierres ont enfin parlé : d'heureuses trouvailles épigraphiques faites un peu partout dans ces dernières années ont éclairé d'un jour inattendu les origines de la dynastie commagénienne. En les combinant avec les données, désormais plus intelligibles, des auteurs et des médailles, il est possible de reconstituer un tableau généalogique qui présente encore, il est vrai, quelques lacunes et quelques conjectures, mais dont les grandes lignes sont parfaitement assurées. Cet arbre généalogique commence à Darius, fils d'Hystapes, pour finir à Philopappos, contemporain de Trajan, en passant par Séleucos Nicator : il embrasse donc une durée de près de sept siècles et s'embranche avec les deux plus illustres dynasties de l'Asie. Peu de familles, même royales, pouvaient, dans l'antiquité, exhiber d'aussi vénérables parchemins ; peut-être vaut-il la peine de s'arrêter un instant pour les dérouler, et s'il faut un motif littéraire pour excuser une curiosité scientifique, il sera permis de rappeler qu'un roi de Commagène, un peu imaginaire, il est vrai, « le triste Antiochos », joue un rôle aussi important qu'élégiaque dans la plus touchante tragédie de notre répertoire classique.

I

On connaissait depuis longtemps, par les historiens, les médailles et les inscriptions, un satrape perse du nom d'Orontès, qui prit une part considérable aux guerres et aux insurrections du IVe siècle avant J.-C. Seulement les notices qui concernaient ce personnage étaient si incohérentes et disséminées sur une si longue durée d'années, qu'on se demandait s'il fallait les rapporter à un personnage unique, ou s'il ne fallait pas plutôt distinguer

deux homonymes : le premier, gendre du roi Artaxerxès Mnémon, gouverneur d'Arménie et disgrâcié à la suite de sa conduite dans la guerre de Chypre (1); le second, satrape de Mysie, chef de la grande insurrection des satrapes en 362, plus tard allié des Athéniens qui lui décernèrent, ainsi qu'à ses fils, le droit de bourgeoisie athénienne (2). La question de l'identité de ces deux satrapes avait été laissée ouverte par Rehdantz (3); ni M. Waddington, l'heureux possesseur des médailles d'Oronte (4), ni M. Krumbholz, l'historien des satrapes d'Asie Mineure (5), ne l'avaient tranchée.

En 1886 j'eus la bonne fortune de publier dans la *Revue historique* (6) une inscription alors inédite, trouvée aux environs de Pergame, et relative au satrape Oronte. Ce texte, qui faisait sans doute partie d'une chronique pergaménienne, dont on a depuis retrouvé d'autres fragments, racontait que le Bactrien Orontès, fils d'Artasyras, s'étant insurgé contre le roi Artaxerxès Mnémon, avait déporté les habitants de Pergame; plus tard il fit sa soumission au grand Roi, replaça Pergame sous l'obéissance de celui-ci et mourut (7). L'inscription de Pergame ne suffisait pas à trancher la question de l'identité des deux Oronte, puisque les historiens ne nous ont pas transmis leurs patronymiques; mais en nous faisant connaître la nationalité du satrape rebelle et le nom

(1) Xénophon, *Anab.*, II, 4, 8 et passim; Plutarque, *Artaxerxès*, 27; *Apophtegm.* 174 B; Diodore, XV, 8-11; Théopompe, fr. 111, Müller.

(2) Diodore, XV, 90-91; Polyen, VII, 14; Démosthène, *De symmoriis*, 31; C.I.A. II, 1, nº 108. Un troisième Oronte, satrape d'Arménie à la fin du règne d'Artaxerxès Mnémon, est mentionné par Trogue Pompée, *prol.* X.

(3) *Vitae Iphicratis*, etc., p. 158, note 102.

(4) *Mélanges de numismatique*, II, 19. Cf. aussi une monnaie d'Adramyttion, Imhoof, *Monnaies grecques*, p. 246.

(5) *De Asiae minoris satrapis persicis* (Leipzig, 1883), p. 75, note.

(6) *Les origines de la ville de Pergame, Revue historique*, 1886, XXXII, p. 73 et 471. L'inscription a été depuis publiée plus correctement par Fränkel, *Die Ergebnisse der Ausgrabungen zu Pergamon*, 3ter vorläufiger Bericht, p. 56. Elle est actuellement dans le jardin du Musée de Constantinople où je l'ai recopiée dernièrement.

(7) ..... Ὀρόντης δὲ Ἀρτασύ[ρου, τὸ γέν]ος Βάκτριος, ἀποστὰς ἀπὸ Ἀρταξέρ[ξου τοῦ Περ]σῶν βασιλέως ἐκράτησεν τῶν Περγα[μηνῶν καὶ μ]ετῴκισεν αὐτοὺς πάλιν ἐπὶ τὸν κο[λωνὸν? εἰς] τὴν πα[λαι]ὰν πόλιν · εἶτα Ὀρόντης [τὴν πόλιν ἐ]πι[τρέψας Ἀρτά-ξ]έρξῃ ἀπέθανεν.

de son père, elle nous mettait sur la voie de la solution définitive. Par un hasard peut-être unique dans les fastes de l'épigraphie grecque, un document découvert presque en même temps que l'inscription de Pergame, mais à l'autre extrémité de l'Asie Mineure, est venu compléter, de la manière la plus inattendue, l'état civil du fameux satrape.

On sait que l'ingénieur allemand Karl Sester a signalé, il y a une dizaine d'années, dans une région peu accessible du Taurus et dans le voisinage de l'Euphrate, un tumulus colossal, dit *Nemroud-dagh*, où l'on a pas tardé à reconnaître le tombeau monumental du roi de Commagène Antiochos Ier, orné des statues de ses ancêtres et des divinités protectrices du pays (1). Ce monument extraordinaire, où se combinent de la manière la plus bizarre les influences helléniques, perses et proto-asiatiques (2), a été successivement exploré et publié par M. Puchstein (3), par Hamdi Bey, directeur du Musée impérial ottoman (4), et par MM. Humann et Puchstein, chargés d'une mission du gouvernement allemand. La relation de ces deux derniers savants vient de paraître, accompagnée d'un atlas d'excellentes reproductions et d'un *Corpus* très complet des inscriptions recueillies au Nemroud-dagh (5). Parmi ces inscriptions, il en est toute une série rédigées sur un modèle uniforme, qui étaient gravées au dos de grandes stèles de basalte, figurant les ancêtres paternels et maternels du roi Antiochos, et rangées par ordre chronologique; les statues sont pour la plupart affreusement mutilées; des inscriptions mêmes, un petit nombre seulement subsiste. L'une d'elles, la cinquième de la façade orientale du monument (6), est ainsi conçue :

« Le grand roi Antiochos Théos Dikaios Epiphanès Philoro-

(1) Insc. V, a, l. 17 : πατρῴους ἅπαντας θεοὺς ἐκ Περσίδος τε καὶ Μακετίδος γῆς Κομμαγηνῆς τε ἑστίας.

(2) Cp. Mommsen, *Römische Geschichte,* V, 454 et dans *Historische Zeitschrift* de Sybel, 1887, p. 395.

(3) Le rapport de M. Puchstein (désormais annulé par sa nouvelle publication) est du 19 octobre 1882.

(4) Hamdi Bey et Osgan Effendi, *Le tumulus de Nemroud-dagh;* Constantinople, 1883.

(5) Humann et Puchstein, *Reisen in Klein Asien und Nord Syrien;* Berlin, Reimer, 1890.

(6) Humann et Puchstein, *op. cit.* p. 283.

maios et Philhellên, fils du roi Mithradatès Callinicos et de la reine Laodice Théa Philadelphe, fille du roi Antiochos Epiphanès Philométor Callinicos,

« A la mémoire d'Aroandès, fils d'Artasouras, qui épousa la reine Rhodogune, fille du roi des rois, le grand Artaxerxès dit Mnémon (1). »

Aroandès, chez Hérodote *Aryandès* (2), en Arménien *Erouant*, n'est que la transcription plus correcte du nom propre perse que les Grecs ont ailleurs hellénisé en *Orontès*. Il ne peut y avoir aucun doute sur l'identité de l'*Orontès, fils d'Artasyras*, de l'inscription de Pergame, et de l'*Aroandès, fils d'Artasouras*, de l'inscription du Nemroud-dagh. D'autre part, comme ce dernier personnage est dit avoir épousé Rhodogune, fille d'Artaxerxès Mnémon, ce qui est précisément le cas de l'Oronte de Xénophon et de Plutarque, — le gouverneur d'Arménie, rival de Tiribaze, — nous pouvons enfin en conclure que les deux célèbres satrapes du nom d'Orontès ne constituent qu'un seul et unique personnage, dont la carrière politique, semée des plus étranges vicissitudes, s'étend depuis l'année 401 jusqu'à l'année 349 av. J.-C. Il est bien regrettable que la stèle d'Orontès au Nemroud-dagh ne présente plus aucune trace de figure humaine : elle eût fourni une curieuse illustration d'un passage de Plutarque, qui affirme que le Perse Orontès ressemblait à s'y méprendre à Alcméon, fils d'Amphiaraos (3).

(1) Βασιλεὺς μέ]γας Ἀντίοχ[ος Θεὸς Δίκαιος Ἐπιφανὴς Φιλορώμαιος καὶ Φιλέλλην ὁ ἐγ βασιλέως Μιθραδάτου] Καλλινί[κου καὶ βασιλίσσης] Λαοδίκης Θεᾶς Φιλα[δέλφου] τῆς ἐγ βασιλέως Ἀντιό[χου] Ἐπιφανοῦς Φιλομήτορ[ος] Καλλινίκου,

Ἀρόανδην Ἀρτασούρ[α τὸν] γαμήσαντα βασίλισσα[ν Ῥο]δ[ο]γούνην τὴν βασ[ι]λέως βα]σιλέων μεγά[λου Ἀρτα] ξέρξου τοῦ κ[αὶ Μνήμονος] θυγατέρα. La même inscription est répétée en abrégé sur la terrasse occidentale, nº 6 (p. 305).

(2) Hérodote, IV, 166-200 etc. On trouve encore les formes Ὀρύανδρος (?), Polyen, VII, 11, 7; Ὀροάνδης, Suidas, et Plutarque, *Paul Émile*, 26 et en composition Ὀροόνδης (dans Ὀροονδάτης, Ὀροοντοπάτης). La forme de Nemroud-dagh, Ἀροάνδης, est donnée par Hésychius, v. Ἀροανδικόν.

(3) Plutarque, *Aratus*, 3. On conservait une statue d'Alcméon à Delphes (Pausanias, X, 10, 2). C'est sans doute à cette statue que ressemblait Oronte.

II

L'inscription du Nemroud-dagh ne nous renseigne pas seulement sur la personnalité du satrape Orontès, elle fixe également un point capital de la généalogie des rois de Commagène. Comme leurs voisins, les rois de Cappadoce et de Pont, ces princes tiraient leur origine d'une grande maison iranienne, unie par les liens du mariage à la famille des rois Achéménides. Ce fait explique les noms perses qui se rencontrent plus tard dans la dynastie, il justifie aussi la présence d'une image de Darius, fils d'Hystaspes, parmi les portraits d'ancêtres du tumulus de Nemroud-dagh (1) : Darius n'était-il pas, en effet, le trisaïeul d'Artaxerxès Mnémon, dont Orontès le Bactrien avait épousé la fille Rhodogune?

Le respect traditionnel dont bénéficiait le conquérant iranien, considéré comme une sorte d'être supérieur, le nimbe religieux qui entourait la grande dynastie achéménide, survécurent dans l'Asie antérieure à la chute de cette dynastie ; même après la prodigieuse épopée d'Alexandre le Grand, il n'y eut, aux yeux de ces populations façonnées à la servitude héréditaire, mais à la servitude de bonne maison, d'autre souveraineté légitime que celle qui pouvait se réclamer, à tort ou à raison, du sang de Cyrus et de Darius. Ainsi s'explique la facilité avec laquelle les Ariarathe, les Mithridate, établirent leurs dominations improvisées sur la Cappadoce et le Pont. Ajoutons que s'il était facile aux descendants vrais ou présumés des Achéménides de fonder des royaumes, en profitant de cette persistance du loyalisme dynastique, la seule manière de les consolider était de contracter une alliance intime, politique et matrimoniale, avec les Séleucides, la plus puissante des dynasties macédoniennes issues du démembrement de l'empire d'Alexandre. C'est à quoi ne manquèrent pas les rois des deux Cappadoces ; en Commagène les choses ne se passèrent pas autrement, quoique la dynastie ait mis un peu plus de temps à trouver son assiette définitive.

(1) Terrasse occidentale, socle sud, n° 1 (Humann et Puchstein, p. 303).

Continuons à parcourir la série des inscriptions de Nemroud-dagh. Aroandès, fils d'Artasouras, petit-fils d'Aroandès, gendre d'Artaxerxès Mnémon, eut un fils du même nom (1) ; celui-ci laissa à son tour un fils, dont le nom mutilé se termine par les lettres άνης (Bardanès ou Ostanès?). Le premier de ces deux personnages est peut être identique à l'Orontès qui fut, selon Strabon (2), le dernier satrape (perse) d'Arménie ; si cette identité était admise, il en résulterait que les ancêtres des rois de Commagène descendaient d'Hydarnès, l'un des sept meurtriers du faux Smerdis.

Après une lacune d'une ou deux générations, nous trouvons deux ancêtres du nom d'Arsamès et qui portent cette fois le titre de roi (3) : l'un d'eux, le second sans doute, doit être identifié à l'Arménien Arsamès, mentionné par Polyen (4), auprès duquel se réfugie le Séleucide Antiochos Hiérax, au cours de ses guerres contre son frère Séleucos Callinicos. Ce prince a laissé des médailles de bronze où il s'intitule *le roi Arsamès* (5), et il y a tout lieu de croire que l'importante ville d'*Arsamosata*, située « dans la belle plaine entre l'Euphrate et le Tigre » (6), fut sa résidence et lui dut son nom : la terminaison *sata* équivaut à l'arménien *certa*, et *Arsamosata* est à *Arsamès*, comme *Samosata*, la future capitale de la Commagène, est à *Samos*, l'un des successeurs d'Arsamès. Arsamosata ne fut pas d'ailleurs la seule fondation des deux Arsamès. Entre Nemroud-dagh et l'Euphrate, MM. Humann et Puchstein ont découvert, au lieu dit *Gerger*, un second monument érigé par Antiochos Ier à la mémoire de ses ancêtres, probablement sur l'emplacement de

(1) Humann et Puchstein, p. 307 (insc. nº 8 de la terrasse occidentale).

(2) Strabon, XI, p. 531. Je ne crois pas du tout, avec MM. Humann et Puchstein, que l'Orontès mentionné ici par Strabon fût un contemporain d'Antiochos le Grand.

(3) Inscr. nº 10, de la terrasse orientale (p. 285) : Βασιλεὺς etc.; βασιλέα [Ἀ]ρσά[μην] τὸν ἐκ β[ασιλέως Ἀρ]σάμου. Cette leçon me paraît préférable à Σάμου.

(4) Polyen, IV, 17. La mauvaise lecture Ἀρσάβης a été corrigée par Visconti.

(5) Babelon, *op. cit.*, p. CXCIII et 211. La lecture ΩΙΣΑΜΗΣ proposée par le père Sibilian et trop facilement acceptée par quelques numismates est démentie par l'exemplaire de Paris.

(6) Polybe, VIII, 25. Sur cette ville, dont le site exact est d'ailleurs inconnu, les autres textes sont Pline, VI, 10, 2 *(proximum Euphrati)*; Ptolémée, V, 13, 19 et VIII, 19, 14; Tacite, XV, 10.

leur antique nécropole ; aux termes du décret organique qui règle le culte de cette fondation royale, ce lieu portait le nom d'*Arsameia*. On ne se trompera guère en rattachant ce nom à celui des deux rois Arsamès. Il faut en conclure que les possessions de ces deux princes, tout en ayant leur centre dans l'Arménie du sud-ouest ou Sophène, commençaient déjà à s'étendre au-delà de l'Euphrate. Un peu plus tard, Arsamosata et tout le pays situé à l'est de l'Euphrate leur échappèrent, et le siège de leur puissance se trouva transporté dans la Commagène proprement dite. Comment et à quel moment s'est effectué ce changement? C'est ce que nous ignorons encore; toujours est-il qu'au début du règne d'Antiochos le Grand, Arsamosata est devenue la résidence d'une nouvelle dynastie locale dont les princes, Xerxès et Abdissarès, à en juger par leurs médailles, n'appartiennent pas à la lignée directe des Orontides (1). Quant à ceux-ci, nous les retrouvons en Commagène, vassaux et tributaires peu soumis des Séleucides, dont ils ne tarderont pas à secouer définitivement le joug.

III

Jusqu'à présent j'ai marché absolument d'accord avec MM. Humann et Puchstein; ici je suis obligé de me séparer d'eux. Mais si je les combats, c'est avec leurs propres armes, avec les matétériaux qu'ils nous ont fournis.

Nous avons vu tout à l'heure que la stèle d'Arsamès II occupait le dixième rang dans la série des portraits d'ancêtres de la terrasse orientale de Nemroud-dagh. A la quatorzième place nous trouvons l'inscription de Mithridate Callinicos, le père d'Antiochos Ier, constructeur du monument. Entre ces deux princes il existe donc une lacune de trois générations. Comment la

(1) En effet, ces rois sont représentés barbus et avec une tiare ouverte sur le côté (en forme de mitre d'évêque) à gland retombant, qu'on ne retrouve pas en Commagène. Abdissarès est inconnu des historiens ; sur Xerxès, cf. Polybe, VIII, 25 ; Jean d'Antioche, fr. 53 (F. H. G. IV, 557), texte qui fixe l'époque de ce prince (contre l'opinion de M. Babelon) au temps d'Antiochos III le Grand.

MONUMENT DE PHILOPAPPOS À ATHÈNES
(État actuel)

combler? De la stèle n° 11 il ne subsiste absolument rien; sur la stèle n° 12 on lit encore les lettres AION; enfin de la stèle n° 13 il ne reste que l'intitulé invariable : « Le roi Antiochos, etc. », lequel ne nous apprend rien (1). MM. Humann et Puchstein n'ont proposé aucune attribution pour le n° 11 et j'imiterai leur sage réserve. Pour le n° 12 ils proposent le nom du roi Samos, connu par d'autres sources, — les lettres AION seraient un débris du surnom δικ·AION que nous savons avoir été porté par Samos; — pour le n° 13, celui de la reine Isias, sa femme présumée. Cette hypothèse me paraît tout à fait inadmissible. D'une part, en effet, nous voyons par la série des inscriptions que la façade orientale du tumulus ne renfermait que les portraits d'ancêtres *paternels* et *mâles* du dédicant : la place des femmes et des ancêtres par les femmes était ailleurs, sur le second socle de la terrasse occidentale, où nous trouvons effectivement (2) une inscription en l'honneur de la reine Isias Philostorgos. La stèle n° 13 de la terrasse orientale ne peut donc avoir été consacrée à la même princesse, dont il n'est d'ailleurs nullement prouvé qu'elle fût la femme de Samos (3).

C'est à Samos lui-même, père et prédécesseur immédiat de Mithridate Callinicos, qu'appartient la stèle n° 13. Mais alors il devient impossible d'attribuer à ce prince, avec MM. Humann et Puchstein, la stèle n° 12; et de fait ces savants sont obligés de reconnaître qu'il n'y aurait pas de place sur cette stèle pour les

(1) Humann et Puchstein, p. 286, suiv.

(2) Humann et Puchstein, p. 313, n° 16.

(3) MM. Humann et Puchstein se sont appuyés pour affirmer ce fait sur la stèle funéraire d'Isias à Karakousch (*op. cit.*, p. 224) qui lui fut érigée, au dire de l'inscription, par son fils « le grand roi Mithridate » (βασιλεὺς μέγας Μιθραδάτης). Les éditeurs allemands voient dans ce Mithridate le père d'Antiochos Ier, Mithridate Callinicos. Mais l'absence du surnom aurait lieu de surprendre et le titre de « grand roi » ne paraît avoir été adopté par la dynastie commagénienne qu'à partir d'Antiochos Ier. Il est donc très possible que le Mithridate de l'inscription de Karakousch soit non le père, mais le fils et successeur d'Antiochos (Plut. *Ant.* 61). C'est ce que semble confirmer le nom de sa sœur Antiochis enterrée dans le même tombeau qu'Isias et aussi le surnom *Philostorgos* qui est emprunté à une reine contemporaine de Cappadoce, Athénaïs (C. I. A., III, 1, nos 541-3). Isias était peut-être la propre sœur de son mari; d'où sa place d'honneur à Nemroud-dagh.

surnoms complets de Samos, ΘΕΟΣΕΒΗ ΚΑΙ ΔΙΚΑΙΟΝ. La vérité est tout autre et bien plus intéressante. Les lettres AION, qu'un heureux hasard a conservé sur la stèle, ne peuvent être que la terminaison du nom propre ΠτολεμΑΙΟΝ et nous fournissent ainsi le nom du père de Samos. Ce personnage n'est d'ailleurs pas un inconnu. Un fragment assez récemment découvert de Diodore (1), qui paraît avoir échappé à l'érudition des explorateurs allemands, nous apprend qu'un satrape (ἐπιστάτης) de Commagène du nom de Ptolémée, qui s'était depuis longtemps rendu, en fait, indépendant dans son gouvernement, tenta d'arracher la Mélitène au roi de Cappadoce, Ariarathe, et fut repoussé avec perte. La place de ce fragment, qui précède immédiatement un évènement de l'année 161, nous ramène aux environs de l'an 162 ou 163, c'est-à-dire à l'époque où, d'une part, la Syrie était affaiblie par la mort récente d'Antiochos Epiphane (164) et où, d'autre part, la Cappadoce se relevait sous un jeune roi vigoureux et entreprenant, Ariarathe Philopator. Le satrape-roi Ptolémée, qui chercha vainement à s'emparer de la Mélitène, fut donc le véritable fondateur de la dynastie indépendante de Commagène et nous n'hésitons pas à reconnaître en lui le père de Samos et l'aïeul de Mithridate Callinicos.

Cette hypothèse est confirmée par une autre inscription également découverte par MM. Humann et Puchstein et également mal restituée par eux (2). Je veux parler de la dédicace très effacée qui accompagne un bas-relief érigé à *Gerger* (Arsameia) par Antiochos Ier en l'honneur de son aïeul Samos. Les deux lignes importantes de cette inscription sont ainsi conçues :

βασιΛΕΑΓΑΜΟΝΘΕΟΓΕΒΗΔΙΚΑΙΟΝΤΟΝΕΚ
βασΙΛΕΩΓ//Ο // ΜΑΡΦΥΤΟνεΑΥΤΟΥΠΑΠΠΟΝ

A la seconde ligne, les éditeurs allemands ont suppléé (sous d'expresses réserves d'ailleurs) ΜιθραΔΑΤΟΥ; mais cette conjecture est démentie par les traces qui subsistent des caractères. En effet, l'O à la troisième place paraît assuré non moins que le M à la

(1) Diodore, fr. περὶ ἐπίβ. (Müller, *Frag. hist. graec.*, II, p. XI).
(2) Humann et Puchstein, p. 356.

sixième. D'autre part, les huitième et neuvième caractères qu'on a lus ΡΦ, ne sont évidemment qu'une faute de lecture pour ΙΟ, due à des crevasses de la pierre; il en résulte que le nom mutilé doit se restituer, avec une probabilité voisine de la certitude, (Πτ)Ο(λε)-ΜΑΙΟΥ, et nous obtenons ainsi une deuxième confirmation de notre hypothèse, que le père de Samos est le satrape Ptolémée de Diodore.

IV

A partir du roi Samos, l'histoire de la dynastie de Commagène repose sur un terrain plus solide, qui a déjà été exploré par MM. Mommsen et Babelon. Je puis donc me borner ici à un résumé rapide des faits connus, en y ajoutant les quelques détails nouveaux qui nous ont été fournis par les monuments de Commagène et les médailles.

Le roi Samos (et non Samès), dont le véritable nom nous est donné par l'inscription déjà mentionnée de Gerger, était dès longconnu par ses médailles où il paraît coiffé tantôt de la tiare arménienne, tantôt d'un diadème radié (1). Les types de ces monnaies ont fait placer avec raison l'époque de son règne vers le temps d'Antiochos Dionysos (145-142) et d'Alexandre Zébina de Syrie (128-123).

Son fils et successeur, Mithridate Callinicos, également connu déjà par des inscriptions (2) et des médailles (3), épousa Laodice Théa Philadelphe, fille du roi de Syrie Antiochos VIII Grypos. De ce mariage, qui consolida la dynastie, naquit Antiochos Ier de Com-

(1) Babelon, *op. cit.* p. CCVIII et 217. L'exemplaire à la tiare est à Vienne.

(2) Le Bas Waddington, III, 2, nº 136 *d* (Ephèse) : [ὁ δῆμος] βασιλέα Ἀντίοχον Θεὸν Δίκαιον Ἐπιφανῆ Φιλορώμαιον καὶ Φιλέλληνα, τὸν ἐκ βασιλέως Μιθραδάτου Καλλινίκου καὶ βασιλίσσης Λαοδίκης Θεᾶς Φιλαδέλφου, τῆς ἐγ βασιλέως Ἀντιόχου Ἐπιφανοῦς Φιλομήτορος Καλλινίκου (= Grypos. Cf. *Bull. corr. hell.* VII, 346 et VIII, 105). — C. I. A. III, 554 : [ὁ δῆμ]ος [βασιλέα] Ἀντίοχον [βασιλέ]ως Μιθριδάτου [υἱὸν ἀρ]ετῆς ἕνεκα.

(3) Babelon, *op. cit.* p. CCIX et p. 217.

magène, le premier roi mentionné par les historiens; nous voyons maintenant pourquoi toute une série de Séleucides figurent parmi les portraits d'ancêtres de Nemroud-dagh (1), pourquoi Séleucos Nicator est représenté sur le monument de Philopappos; pourquoi enfin l'ancre des Séleucides paraît comme contremarque sur les monnaies du dernier roi de Commagène.

Il y a des raisons de croire qu'Antiochos ne succéda pas immédiatement à son père. En effet, sur la terrasse occidentale de Nemroud-dagh, à la suite d'une seconde série de statues consacrées aux ancêtres *paternels* d'Antiochos Ier et dont plusieurs paraissent faire double emploi avec celles de la terrasse orientale, on trouve une dédicace ainsi conçue :

Βασιλεὺς μέγας Ἀντιόχος etc.,
. . . . . .
βασιλ[έα Μι]θραδάτην
[φιλέλληνα] καὶ φιλορώ-
[μαιον ὑπὲρ?] τιμῆς καὶ
[εὐνοίας τ]ῆς πρὸς
[ἑαυτόν].

Le roi ainsi honoré est antérieur à Antiochos Ier, mais le surnom *Philoromaios* (porté pour la première fois par Ariobarzane Ier de Cappadoce) indique néanmoins une date assez récente. Comme les ancêtres immédiats de notre Antiochos sont assurés, il ne reste plus qu'à reconnaître dans le *Mithridate Philhellên Philorômaios* un fils aîné de Mithridate Callinicos, mort sans postérité. Son avènement pourrait se placer vers ce commencement du Ier siècle et il aurait pris le surnom de Philorômaios à l'exemple de son voisin Ariobarzane, peut être à l'occasion de la brillante campagne de Sylla en 92 av. J.-C. où les aigles romaines atteignirent pour la première fois les bords de l'Euphrate. Enfin, il n'est pas impossible qu'il faille attribuer à ce prince une médaille de bronze unique du cabinet de Berlin, qui a souvent et sans suc-

(1) Humann et Puchstein, p. 310 (Antiochos Théos, Démétrios Nicator, Antiochos Grypos et naturellement aussi Alexandre le Grand).

cès préoccupé les numismatistes (1). On y voit figuré un prince imberbe, coiffé d'une tiare assez semblable à celles de Samos et de Mithridate Callinicos; au revers une massue et la légende incomplète ΒΑΣΙΛΕ(ως) ΜΙΘΡΙΔ(ατου) ΦΙΛΟ... On pourrait compléter ainsi : ΦΙΛΟ(ρωμαίον). La forme ΜΙΘΡΙΔΑΤΟΥ, unique en numismatique, indique une époque relativement récente. La massue est un emblème héracléen, qui convient assez bien dans un pays où Héraclès-Arès, sous le nom perse d'Artagnès, était l'objet d'un culte particulier (2).

Antiochos Ier, fils de Mithridate Callinicos, né, d'après son propre témoignage, le 16 du mois Audynaios (3), monta sur le trône le 10 Lôos d'une année d'ailleurs inconnue, mais antérieure à l'an 69. Sur ses inscriptions il prend les surnoms pompeux de Théos Dicaios Epiphanès Philorômaios Philhellên; sur ses monnaies (4), ne figure aucune épithète. Le portrait de ce roi nous a été conservé plusieurs fois au tumulus de Nemroud-dagh, soit seul, soit associé à l'image d'une divinité. Le plus remarquable peut-être de ces exemplaires est celui de la pl. 38 de MM. Humann et Puchstein, où l'on voit Antiochos et Apollon Mithras se donnant la main. Ce monument est important comme une des plus anciennes représentations sculpturales de Mithra qui nous aient été conservées. La tête et la coiffure du roi sur ce bas-relief présentent une analogie frappante avec son portrait numismatique, analogie qui suffit à écarter l'hypothèse attribuant la construction du tumulus à Antiochos IV. On remarquera en particulier l'identité des deux tiares, copiées d'ailleurs sur celle de Tigrane. La seule différence, c'est que, sur la stèle, la tiare est ornée d'un lion

(1) Visconti, II, 255 (pl. XLV, 5); Langlois, *Numismatique de l'Arménie*, p. 20 (pl. I, 11); Blau, *Zeitschrift für Numismatik*, VII (1880), 37. Visconti propose ΦΙΛ(ομήτορος), Langlois ΦΙΛ(ελλήνου, *sic)*, Blau ΦΙΛ(οπάτορος). Il n'est pas exact, comme l'écrit M. Babelon (p. CCXII), que Blau ait *rectifié* la légende; il l'a simplement complétée hypothétiquement. D'ailleurs l'attribution proposée par Blau est si invraisemblable qu'elle ne mérite pas d'être discutée.

(2) Voir la grande inscription organique de Nemroud-dagh, II a, l. 11-12 (Humann et Puchstein, p. 273).

(3) *Ib.* II *b*, l. 13 suiv. (p. 274). MM. Humann et Puchstein cherchent à fixer la date de la naissance d'Antiochos à l'année 97, d'après des considérations tirées de son horoscope qui me paraissent peu décisives.

(4) Babelon, *op. cit.* p. CCXII et 218.

et, sur la médaille, d'une étoile ; mais le lion se retrouve comme type du revers. On y voyait autrefois l'emblème de la ville de Samosate, capitale du royaume de Commagène ; mais nous savons maintenant par un bas-relief de Nemroud-dagh figurant l'horoscope d'Antiochos (pl. 40 de Humann et Puchstein) que ce prince était né sous le signe zodiacal du lion ; de là l'adoption de cet animal pour type monétaire. C'est sans doute pour une raison analogue que son descendant Antiochos Epiphane adopta le symbole du scorpion sur ses monnaies (1) et un autre Mithridate celui du taureau.

Antiochos Ier, successivement vassal de Tigrane et des Romains, est mentionné pour la dernière fois en 38 av. J.-C. En 31, à la bataille d'Actium, c'est un autre roi, Mithridate, sans doute son fils, qui figure parmi les alliés d'Antoine (2). Entre cette date et l'année 20, les annales de la Commagène présentent une lacune, ou plutôt une obscurité qu'éclairent mal deux textes laconiques et probablement altérés de Dion Cassius (3) : on entrevoit une succession rapide de deux ou trois règnes, des compétitions au trône, des luttes fratricides, des assassinats, mais on ne peut reconstituer clairement ni la série des noms, ni le lien de parenté entre les rois (4).

En l'an 20 av. J.-C. Auguste place sur le trône de Commagène un prince encore mineur, Mithridate, troisième ou quatrième du

(1) D'après Ptolémée, *Tetrabibl.* II, 3, le scorpion est le signe zodiacal de la Commagène.

(2) Plutarque, *Antoine,* 61. La monnaie unique du cabinet de Berlin *(Droit :* Buste tiaré d'Antiochos. ΑΝΤΙΟΧΟΥ. *Revers :* Taureau bondissant ; ΜΙ(?)ΘΡΑΔΑΤΟΥ (?)), paraît avoir été frappée conjointement par Antiochos Ier et son fils associé au trône. Ce bronze est probablement identique au bronze du cabinet Ainslie, cité par Visconti d'après Sestini, quoique Sestini prétende y avoir lu Βασιλέως Ἀντιόχου et Βασιλέως μεγάλου Μίθριδάτου *(sic)* φιλ... (Mus. Ainslie, p. 506). Cf. Eckhel, III, 257.

(3) Dion, LII, 43 et LIV, 9.

(4) Cette question a été souvent discutée depuis Norisius et Frœlich. La solution la plus vraisemblable me paraît être celle-ci : Antiochos Ier laisse *trois* fils, Mithridate III, Antiochos II, et X... Mithridate III lui succède et commence par se débarrasser, avec l'aide du Sénat, d'Antiochos II qui avait assassiné son ambassadeur à Rome (Dion, LII, 43). Puis il se défait également par le meurtre de X... Là-dessus les Romains le déposent et placent sur le trône Mithridate IV, fils de sa dernière victime (Dion, LIV, 9.)

nom (1), lequel eut pour successeur son fils (ou son frère), Antiochos III. A la mort de ce dernier (17 après J.-C.), Tibère réduisit la Commagène en province (2) ; mais en l'an 38, son successeur Caligula revint au système des royautés vassales et rendit la Commagène à son compagnon de débauches, Antiochos IV, fils du dernier roi (3) ; il lui restitua même 100 millions de sesterces (4), jadis confisqués à la mort de son père. Un peu plus tard Antiochos IV fut déposé par Caligula, mais bientôt (5) Claude le rétablit. Ses possessions ne comprenaient pas seulement la Commagène, mais encore plusieurs parties de la Cilicie (6) : Sébasté, Sélinus, Anémurium, Célendéris, les districts de Lacanatide et de Cétide, sans compter un morceau d'Arménie qu'il reçut de Néron (7). Nous avons de nombreuses médailles de bronze frappées dans les diverses parties du royaume d'Antiochos, en son nom, au nom de sa sœur Iotapé Philadelphe, qu'il avait épousée, et de ses fils Épiphane et Callinicos (8). Lui-même y prend souvent les titres de *Mégas* et d'*Épiphane*. Parmi les possessions d'Antiochos connues seulement par le témoignage des monnaies figure la Lycaonie (9). Il est probable que pour rattacher cette province à ses possessions de Cilicie, Antiochos obtint également la partie montagneuse de la Cappadoce occidentale, qui renfermait les villes de Derbé et Laranda, et que l'on comptait aussi parfois à la Lycaonie. Ainsi s'explique, suivant une ingénieuse hypothèse de M. Ramsay, le

(1) C'est peut être à ce prince qu'appartiennent les bronzes au type du crabe avec la légende ΒΑ(σιλέως) ΜΕ(γάλου) Μ(ιθραδάτου) ΤΟΥ Μ(ιθραδάτου)? Imhoof, *Monnaies grecques*, p. 416 ; Babelon, *op. cit.*, p. CCXII.

(2) Tacite, *Annales*, II, 42 et 56.

(3) Dion Cassius, LIX, 8.

(4) Suétone, *Caligula*, 16.

(5) Dion, LX, 8.

(6) Tacite, *Annales*, XII, 55.

(7) *Annales*, XIV, 26.

(8) Babelon, *op. cit.*, p. CCIV suiv., et 218 suiv. La pièce 39 (pl. XXX, 17) doit être rapprochée de la médaille d'Agrippa Ier, roi des Juifs et de son fils (Madden, *Coins of the Jews*, p. 138-9).

(9) C'est la monnaie déjà signalée par Eckhel, Pellerin et Mionnet, et maintenant représentée au Musée Britannique (Wroth, *Num. Chronicle*, 1889, p. 19). Depuis lors, M. Babelon a *découvert* au cabinet de France une monnaie des fils d'Antiochos IV avec la même légende ΛΥΚΑΟΝΩΝ (*Cat.* p. CCXV et 223, n° 46).

nom d'*Antiochiana*, inconnu de Strabon, que Ptolémée donne à cette onzième stratégie cappadocienne (1).

Antiochos IV Épiphane, « le plus riche des rois esclaves », suivant le mot de Tacite (2), n'était pas destiné à mourir dans la pourpre. Quoi qu'il eût loyalement assisté Vespasien dans la guerre de Judée, il n'en fut pas moins déposé par cet empereur en l'an 72, sous prétexte d'intelligences criminelles avec les Parthes (3). Après un court séjour à Tarse, puis à Lacédémone, il ne tarda pas à s'établir à Rome, où ses fils Épiphane et Callinicos, qui s'étaient d'abord réfugiés chez les Parthes, vinrent bientôt le rejoindre. La Commagène fut alors réduite définitivement en province. Le fils du fils aîné du dernier roi (4) est ce Philopappos, « ami de son aïeul », qui parvint aux plus hautes dignités à Rome, et auquel Plutarque a dédié un de ses traités (5). Nous savons par les inscriptions (6) qu'il fut archonte éponyme et agonothète à Athènes, et en cette qualité il se signala par de telles largesses que la reconnaissance de ses concitoyens lui éleva après sa mort le monument qui l'a rendu immortel.

Singulière ironie de la destinée! De tous les fleurons de la couronne des Antiochos, le seul qu'ait conservé ou recouvré leur dernier descendant est ce titre de citoyen d'Athènes, jadis décerné à son lointain ancêtre, le satrape Oronte, par les contemporains de Démosthène (7). La vieille famille iranienne, ballotée par les

(1) Ptolémée, V, 6, 17. Ramsay, *The historical Geography of Asia Minor*, p. 372.

(2) *Histoires*, II, 81. Cf. Josèphe, *B. Jud.*, V, 11. 3. C'est en se fondant sur ces textes que M. Imhoof attribue à notre Antiochos les drachmes de Chios avec ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΔΩΡΟΝ (*Griechische Münzen*, p. 133). Je les croirais plutôt d'Antiochos Ier ou II; à leur époque plusieurs princes, notamment Hérode, firent des largesses a la ville de Chios qui ne s'était pas encore relevée du désastre subi sous Mithridate Eupator (Josèphe, *Ant. Jud.*, XVI, 2, 2).

(3) Josèphe, *B. Jud.*, VII, 7.

(4) On ne sait pas le nom de sa mère. Épiphane avait bien été fiancé à Drusilla, fille d'Agrippa, roi des Juifs (Josèphe, *Ant. jud.*, XIX, 9, 1), mais le mariage ne fut pas célébré, Épiphane ayant refusé de se faire juif. (*Ib.*, XX, 7, 1).

(5) Plutarque, *De adulatore et amico*. Il figure aussi comme interlocuteur dans le *Banquet*, I, 10, 1.

(6) Outre les inscriptions du monument de Philopappos, il faut consulter *C. I. A.*, III, 78 ; 238 *a* et 1020.

(7) *C. I. A.*, II, 1, nº 108.

nécessités de l'ambition et les caprices de la fortune depuis les sables de la Bactriane jusqu'aux flots de la mer Égée et aux montagnes du Taurus, vint enfin s'échouer sur une colline solitaire, vis à vis du rocher sacré de Pallas Athéné. Là repose ce roi en exil, plus sûr de la durée de sa mémoire que bien des monarques morts sur le trône, car tant que le culte de la beauté amènera des pélerins en Grèce, quelque chose de la lumière qui descend de l'Acropole s'arrêtera sur la tombe du seizième descendant d'Oronte le Bactrien, C. Julius Antiochos Épiphane Philopappos.

Théodore Reinach.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

Hydarnès (?).
. . . . . .
Aroandès Ier (1).
|
Artasouras. — Artaxerxès Mnémon.
|
Aroandès II (Orontès). = Rhodogune.
de 401 à 349.
|
Aroandès III. Deux autres fils.
|
. . . . . anès.
|
X . . . .
|
Arsamès Ier.
|
Arsamès II
vers 240.
|
X . . . .
|
Ptolémée,
satrape de Commagène vers 170.
|
Samos, — Antiochos VIII Grypos.
Théosèbès Dicaios
vers 130.
|
Mithridate Ier, = Laodice,
Callinicos Théa Philadelphe.
vers 100.
|
Mithridate II (?), Philhellèn Philorômaios. — Antiochos Ier, Théos Dicaios Epiphanès Philôromaios Philhellèn, de 69 à 38. = Isias Philostorgos (?).
|
Mithridate III, Mégas (?). — Antiochos. — X . . . . — Antiochis (?) — Y . . . . = Orode (2) roi des Parthes.
|
Aca (?).
Mithridate IV. — Antiochos III.
|
Antiochos IV, Epiphane. (38-72). = Jotapé Philadelphe.
|
Ant. Epiphane. — Ant. Callinicos. — Jotapé II = Alexandre, fils de Tigrane V d'Arménie, prince d'Elaiousa (Cilicie) (3).
|
Ant. Philopappos.

(1) Le nom du père d'Artasouras résulte de l'inscription 5 de la terrasse occidentale de Nemroud-dagh (Humann Puchstein, p. 304).
(2) Dion Cassius, XLII, 23.
(3) Josèphe, *Ant. jud.*, XVIII, 5, 4.

LE *TYPICON* DE SAINT-NICOLAS DI CASOLE PRÈS D'OTRANTE

NOTICE DU MS. C. III, 17 DE TURIN

Le manuscrit C. III. 17 de la bibliothèque royale de Turin, qui contient le *Typicon*, ou manuel des offices du monastère de Saint-Nicolas di Casole près Otrante, est déjà connu par la description qu'en a donnée, au XVIIIe siècle, Pasini, dans ses *Codices mss. bibliothecæ regii Taurinensis athenæi* (Turin, 1749, in-fol.; n° CCXVI, *b.* III. 27). M. Erm. Aar a depuis signalé l'importance de ce manuscrit dans l'*Archivio storico Italiano* (4e série, t. VI (1880), p. 318-319) (1), et récemment ce même volume a fourni à M. Ch. Diehl le sujet d'une intéressante étude publiée dans les *Mélanges de l'École française de Rome* (1886, t. VI, p. 173-188) (2). Nous avons profité d'une gracieuse communication de la bibliothèque royale de Turin pour examiner à nouveau ce manuscrit et la présente notice précisera, nous l'espérons, ou pourra servir à compléter ce que l'on sait déjà du *Typicon* de Saint-Nicolas di Casole.

C'est un volume de format in-4°, mesurant 255 millimètres sur 188, composé de 183 feuillets, plus un feuillet préliminaire, écrits

(1) Ce travail de M. Aar [de Simone] a été réuni avec d'autres dissertations du même auteur en un volume intitulé : *Gli Studi storici in terra d'Otranto*, del sigr Ermanno Aar; frammenti estratti in gran parte dell' *Archivio storico italiano* (serie IV), a cura et spese di L. G. d. S. Firenze, M. Cellini, 1888, in-8°, 366 pages. C'est un livre qui sera consulté avec le plus grand fruit pour l'histoire de l'Italie méridionale.

(2) Le R. P. Cozza-Luzi, vice-bibliothécaire du Vatican, doit prochainement publier le texte du *Typicon* de Saint-Nicolas di Casole.

à longues lignes, en une belle minuscule de la seconde moitié du XIIe siècle, avec quelques rubriques seulement. Le texte du *Typicon* ne commence qu'au fol. 6, le feuillet préliminaire et les cinq premiers feuillets sont occupés par différents textes et notes sur lesquels nous aurons à revenir. En tête de ce même feuillet, on lit le nom d'un possesseur du manuscrit, postérieurement à la destruction du monastère de Saint-Nicolas par les Turcs, en 1483 : ✝ Τὸ παρὸν Τηπικὸν ἔνε ἐμοῦ Ζαχαρίου Μέγα Ἰωάννου, ἀγώρασα αὐτὸ εἰς ͵αφη΄. Ce Zacharie Megagianni, qui possédait en 1508 le *Typicon* de Saint-Nicolas, est connu d'ailleurs; il avait réuni à la même époque différents manuscrits dont plusieurs, avant l'année 1545, devaient entrer dans la bibliothèque de Fontainebleau et sont aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (mss. grecs 701, 863, 1102, 1559) (1).

Voici tout au long le titre du *Typicon* (fol. 6) :

Τυπικὸν σὺν Θεῷ, ἤτοι διάταξις τῆς ἐκκλησιαστικῆς καταστάσεως καὶ ἀκολουθίας τῶν τε δεσποτικῶν ἑορτῶν, καὶ τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου, καὶ τῶν ἐπισήμων ἁγίων, καὶ ὅλου τοῦ ἐνιαυτοῦ, κατὰ τὴν παράδωσιν τῶν ἁγίων καὶ θεοφόρων πατέρων τοῦ τε ἁγίου Σάβα καὶ τοῦ Στουδίτου, καὶ τὸ πλεῖστον τοῦ ἁγίου Ὄρους, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ μέρος τί τῆς παραδώσεως τοῦ ὁσιωτάτου πατρὸς ἡμῶν Ἰωσὴφ τῆς μονῆς τοῦ ἁγίου Νικολάου τῶν Κασούλων (2) δηλοῦσα καὶ διακρίνουσα τάς τε ὀφειλομένας καὶ παραδεδομένας νηστείας καὶ γονυκλισίας, πῶς τε καὶ πότε ὀφείλουσι γίνεσθαι, καὶ πότε οὔ.

Καὶ πρῶτον μὲν ἐν κεφαλαίοις τισὶν ἐν ἐπιτομῇ ταῦτα προδηλοῦν, ἔπειτα δὲ τρανωτέρως κατὰ τάξιν ἐν τῷ ἰδίῳ καὶ προσφόρῳ καιρῷ διαλάμβανειν.

Les règles générales pour les offices ecclésiastiques forment vingt-huit chapitres; puis, du fol. 15 au fol. 98, nous trouvons l'ordre de la récitation de l'office pendant le cours de l'année, du mois de septembre au mois d'août (3) suivi (fol. 98-172 v°) du Συναξάριον σὺν Θεῷ ἀρχόμενον ἀπὸ τοῦ Τελώνου καὶ τοῦ Φαρισαίου μέχρι τῶν Ἁγίων πάντων.

Au bas de ce même feuillet 172 v° se trouve la souscription du

(1) Le ms. III. B. 8 de la bibliothèque de Modène porte aussi l'ex-libris de Zacharie Megagianni.

(2) Comparez ce titre avec celui du Νέον Ἀνθολόγιον de Saint-Nicolas di Casole, imprimé à Rome en 1568, rapporté par M. de Simone (*Gli Studi storici in terra d'Otranto,* p. 23).

(3) Sur les marges des feuillets, une main du XVe siècle a ajouté les noms des saints du calendrier romain.

copiste du manuscrit, Nicolas, moine et cathigoumène du monastère de Saint-Nicolas, avec la date de 1174 :

✝ Τέλος εἴληφεν ἡ ἱερὰ βίβλος αὕτη τῆς ἐκ- || κλησιαστικῆς διατάξεως χειρὶ Νικολάου μοναχοῦ καὶ εὐτελοῦς || καθηγουμένου τῆς μονῆς τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νικολάου τῶν Κασούλων, μηνὶ σεπτεμβρίῳ α', ἔτει ͵ϛχπϐ', ἰνδ. ζ' ✝

Les trois feuillets suivants (fol. 173-175 v°) sont occupés par des notes relatives aux offices du carême, des SS. Apôtres, et intitulées : Περὶ τῆς τεσσαρακοστῆς τῶν ἁγίων Ἀποστόλων. Puis, aux fol. 176-180 v° : Ὑποτύπωσις ἀκριβὴς καὶ κανὼν περὶ βρώσεως καὶ πόσεως τῆς μονῆς τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νικολάου τῶν Κασούλων, συγγραφεῖσα παρὰ Νικολάου, μονάχου καὶ ἀναξίου ἡγουμένου τῆς αὐτῆς ἁγίας μονῆς, ἐν ἔτει ͵ϛχξη', ἰνδ. η'. (1160.) Ce sont vingt-trois chapitres, dont le dernier est incomplet, sur la nourriture des moines. Les trois derniers feuillets contiennent des notes, incomplètes du commencement et de la fin, relatives à divers offices, principalement de la Semaine sainte, entre autres (fol. 182) : Περὶ τῶν προηγιασμένων. Ces différentes additions paraissent d'une écriture contemporaine de celle du reste du manuscrit.

Revenons maintenant aux six premiers feuillets de ce manuscrit, dont nous n'avons pas encore parlé et qui contiennent une série de notes historiques du plus grand intérêt pour l'histoire de Saint-Nicolas di Casole.

Ce sont d'abord des mentions relatives aux différents abbés de Saint-Nicolas, à l'aide desquelles on peut dresser la liste presque complète de ces abbés, avec l'indication des années pendant lesquelles chacun d'eux a gouverné le monastère. D'autres notes ajoutées en différents endroits sur les marges du *Typicon*, et dont on trouvera le relevé plus loin, permettent encore d'arriver à une plus grande précision dans l'établissement de la liste des abbés de Saint-Nicolas.

ABBÉS DE S. NICOLAS DI CASOLE

I. Joseph (1099-1125).
II. Victor 1125-1253).
III. Nicolas (1153-1175).
IV. Callinique (1175-1195).

V. Hilarion (1195-1201).
VI. Nicodème (1201-1220).
VII. Nectaire (1220-1235).
VIII. Pœmen (1235-1257).
IX. Philothée Ier (1257-1259).
X. Basile (1259-1267).
XI. Jacques Ier (1267-1275).
XII. Grégoire (1275-1307).
XIII. Philothée II (1307-1342).
XIV. Blaise (1342-1363).
XV. Jacques II (1363-1392).
. . . . . .
(?) Zacharie ((?) — 1469).

Les dates de la fondation et de la restauration du monastère, celles de plusieurs translations d'abbés nous ont encore été conservées sur ces feuillets. Toutes ces mentions historiques forment en quelque sorte des *Annales* du monastère de Saint-Nicolas di Casole. Il faut y joindre un petit poème de l'abbé Nectaire en l'honneur des sept premiers abbés de Saint-Nicolas (fol. 1 v°), poème dont la composition peut-être rapportée à l'an 1230 environ, et différents détails sur la bibliothèque, prêts de livres, notés sur les trois premiers feuillets, et (fol. 4 et 5) règlements pour le bibliothécaire et les copistes de manuscrits.

I

ANNALES DU MONASTÈRE DE S. NICOLAS DI CASOLE

1099-1125.

† Μηνὶ σεπτεμβρίῳ δ', ἡ κοίμησις τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωσὴφ τοῦ κτήτορος τῆς μονῆς τοῦ ἁγίου Νικολάου τῶν Κασούλων, ἔτει ,ϛλγ', ἰνδ. γ', ἐν ἡμέραις Βαϊμούνδου, πρίγκιπος Ἀντιοχείας, καὶ Κωνσταντίας τῆς μητρὸς αὐτοῦ. Καὶ ἦρξεν ὁ αὐτὸς καθηγούμενος καὶ πατὴρ ἡμῶν κυρὸς Ἰωσὴφ τὴν ἁγίαν μονὴν ταύτην ἐν ἔτει ,ϛχζ' (1), ἐν ἡμέραις Βαϊμούνδου καὶ πατρὸς τοῦ ῥηθέντος Βαϊμούνδου, πρίγκιπος Ἀντιοχείας †

(1) Pasini, *Codd. mss. Taurin.*, I, 308 : ,ϛχξ.

1127.

† Μηνὶ ὀκτωβρίῳ ιη΄, ἡ ἀνακομηδὴ τοῦ λειψάνου τοῦ ἁγίου πατρὸς ἡμῶν Ἰωσὴφ τοῦ κτήτορος ἀπὸ τοῦ τάφου τῆς γῆς εἰς τὴν λάρνακα, ἐν ἔτει ͵ϛχλε΄, ἰνδ. ε΄ †

1153.

[† Μηνὶ σ]επτεμβρίῳ κζ΄, μνήμην ἐπιτελοῦμεν τῆς κοιμήσεως τοῦ ἁγίου [πατρὸ]ς ἡμῶν Βίκτορος, καὶ δευτέρου ἡγουμένου, [ἐν ἔτει ͵ϛχξ]α΄, ἰνδ. α΄ † (*add.*) ἐν ἡμέραις Ῥογερίου μεγάλου ῥηγός.

1175.

[† Μηνὶ νοεμβρίῳ κζ΄,] μνήμην ἐπιτελοῦμεν τῆς κοιμήσεως τοῦ [ἁγίου πατρὸς ἡ]μῶν Νικολάου, τρίτου [ἡγουμένου τῆ]ς ἡμετέρας μονῆς τοῦ ὁσίου [Νικολάου] τῶν Κασούλων, [ἐν ἔτει ͵ϛχπγ΄,] ἰνδ. η΄, ἐν ἡμέραις Γουλιάλμου νέου τοῦ υἱοῦ [Γουλιάλμου ῥηγός †]

1195.

Μηνὶ ἰαννουαρίῳ κζ΄ (1), μνήμην ἐπιτελοῦμεν τῆς κοιμήσεως τοῦ μακαρίτου πατρὸς ἡμῶν Καλληνίκου, τετάρτου καθηγουμένου τῆς ἡμετέρας ἁγίας μονῆς τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νικολάου τῶν Κασούλων, ἐν ἔτει ͵ϛψγ΄.

1198.

Μηνὶ ἰουλίῳ ιε΄ (2), ἡ δευτέρα ἀνακομηδὴ τοῦ λειψάνου τοῦ ἁγίου πατρὸς

(2) Pasini, *l. c.* : ις΄.

ἡμῶν Ἰωσὴφ, τοῦ κτήτορος καὶ τῶν λειψάνων τῶν ὁσίων πατέρων ἡμῶν τοῦ τε κατὰ πατρὸς ἡμῶν Βίκτωρος, καὶ δευτέρου ἡγουμένου, καὶ τοῦ μακαρίτου πατρὸς ἡμῶν Νικολάου, τρίτου καθηγουμένου τῆς ἁγίας ἡμῶν μονῆς, ἐν ἔτει ϛψς΄. ἰνδ. α΄. †

1201.

† Μηνὶ μαρτίῳ λ΄, μνήμην ἐπιτελοῦμεν τῆς κοιμήσεως τοῦ μακαρίτου πατρὸς ἡμῶν Ἱλαρίωνος, πέμπτου καθηγουμένου τῆς ἁγίας μονῆς τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νικολάου τῶν Κασούλων, ἐν ἔτει ͵ϛψθ΄, τῆς ἰνδ. δ΄ : —

1220.

Μηνὶ νοεμβρίῳ κβ΄, ἡ κοίμησις τοῦ πατρὸς ἡμῶν Νικοδήμου, [ἐν] ἔτει ͵ϛψκη΄, ἰνδ. η΄.

1233.

Μηνὶ μαρτίῳ ιζ΄, ἔτους ͵ϛψμα΄, ἰνδ. ϛ΄, ἐδωκαμεν τὸν κῆνσον τὸν ὀφειλόμενον παρὰ τῆς ἐκκλησίας τῶν Κασουλῶν εἰς τὴν Ῥώμην εἰς τὰς χειρὰς τοῦ μαίστορος Πέτρου τῆς Καμπανίας, καὶ ἐπληρώσαμεν αὐτὸν διὰ τῆ παρεληλυθότα ἔτη καθῶς ἡμῖν τὴν ἀπόδειξιν ἐποιήσατο.

(1) Pasini, *l. c.* : κβ΄.

1235.

Μηνὶ φευρουαρίῳ θ', ἡ κοίμησις τοῦ πατρὸς ἡμῶν Νεκταρίου, ἐν ἔτει ,ϛψμγ', ἰνδ. η' (1).

1249.

✝ Ἐν ἔτει ,ϛψνζ', ἡ ἀνακομιδὴ τῶν λειψάνων τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἱλαρίωνος, μηνὶ μαΐῳ, ζ' :

1257.

✝ Μηνὶ ὀκτωβρίῳ, εἰς τὴν δ', ἡ κοίμησις τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ποιμένος, ἐν ἔτει ,ϛψξε', ἰνδ. ιε'.

1259.

✝ Μηνὶ μαρτίῳ, εἰς τὴν λ', ἡ κοίμησις τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Φιλοθέου, ἐν ἔτει ,ϛψξζ', ἰνδ. β'.

1267.

✝ Μηνὸς ἀπληλίου εἰς β', ἔτους ,ϛψοε', ἰνδ. ι', ἡμεῖς Ἰάκωβος, εὐτέλης ἡγούμενος τῆς μονῆς τῶν Κασούλων, καὶ ὁ κονβέντος τῆς αὐτῆς μονῆς ἐδώκαμεν τὸν κῆνσον τὸν ὀφειλόμενον παρὰ τῆς ἐκκλησίας τῆς ἡμετέρας μονῆς τῶν Κασούλων εἰς τὴν ἐκκλησίαν τῆς Ῥώμης εἰς τὰς χειρὰς τοῦ κυροῦ Γουλιέλμου τοῦ Σπεκτίνου(?), δεκάνου ἀντιχένου τοῦ κυροῦ πάπα, ὑποδιακόνου καὶ καππελλάνου πεμψαμένου ἀπὸ τοῦ κυροῦ πάπα τοῦ συλλέγεσθαι τὸν κῆνσον τῆς ἐκκλησίας τῆς Ῥώμης ἀπὸ τῆς βασιλείας τοῦ Σικελικοῦ //////// ου, δηλονότι ὀγχίας χρυσοῦ δ', καὶ ταρία ε', καὶ ἐπληρώσαμεν αὐτὸν διὰ //// παρεληλυθότα ////// καθῶς ἡμῖνὶτὴν ἀπόδειξιν ἐποιήσατο, ἀριθμουμένοις ταρίοις ε' καθ' ἕκαστον χρονὸν περὶ ἕνος μιχαλάτου (2).

1267.

✝ Ἰστέον ὅτι ἐνθρονιάσθη ἤγουν ἐγκαινίσθη ὁ πάνσεπτος ναὸς τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νικολάου τῶν Κασούλων, ἔν ἔτη δευτέρῳ τῆς ἀρχῆς Κάρούλου ῥηγὸς, ἡγουμενεύοντος ἐν αὐτῷ Βασιλείου ἱερομονάχου, παρὰ τοῦ πανεμλεσ-

(1) Pasini, *l. c.*, omet : ἰνδ. η'.

(2) « *Monasterium Sancti Nicolai de Casulis,* I michalatum auri, quod valet V tarenos regis. » *Liber censuum* de l'église romaine (éd. Fabre), p. 29. Cf. Du Cange, *Gloss, gr.*, v° Ταρία. — Une note du nouvel éditeur du *Liber censuum* met en doute la date de la fondation de S. Nicolas di Casole en 1099, et la fait remonter plus haut, d'après la souscription du ms. Barberini III, 69, rapporté à l'an 1005. M. l'abbé Batiffol, qui avait communiqué cette note à M. Fabre, a reconnu depuis que la date du manuscrit devait être lue ,ϛψιγ', et non ,ϛφιγ' et reportée par suite à l'année 1205. Voy. P. Batiffol, *Rossano et les librairies basiliennes de la Grande Grèce,* pièces justif. XII, n° 41.

τάτου καρδεναρίου Ῥανδόλφου (1), ἐν ἔτει ἀπὸ κτίσεως κόσμου ἑξακισχιλιοστῷ ἑπτακοσιοστῷ εὐδομικοστῷ πέμπτῳ, μηνὶ νοεμβρίῳ δεκάτῃ τετάρτῃ, αὐτῇ τῇ ἡμέρᾳ τοῦ ἁγίου Φιλίππου, ὅτε καὶ αὐτὸς ὁ ἡγουμένος Βασίλειος παρ' αὐτοῦ τοῦ καρδεναρίου μετηλλάγη εἰς τὸν ἅγιον Βίτον τοῦ Πίτζου (2) εἰς ἡγούμενον †

1275.

[Μηνὶ αὐγούστῳ.] Εἰς τὴν ς', ἡ κοίμησις τοῦ ὁσιωτάτου πατρὸς ἡμῶν Ἰακώβου ἱερομονάχου καὶ καθηγουμένου, ἐν ἔτει ,ϛψπγ'.

1307.

† Ἐκοιμήθη ὁ ὁσιώτατος πατὴρ ἡμῶν Γρηγόριος καθηγούμενος, ἐν ἔτει ,ϛωιε', ἰνδικτιῶνος ε', ἐν ἡμέρᾳ τοῦ ἁγίου Νικολάου. (*6 décembre.*)

1342.

[Μηνὶ ἰαννουαρίῳ, εἰς τὴν ιε'.] Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ ἡ κοίμησις τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καθηγουμένου Φιλοθέου δευτέρου ἱερομονάχου, ἐν ἔτει ,ϛων', ἰνδ. ι'.

1363.

[Μηνὶ ἰουνίῳ, εἰς τὴν ιζ'.] Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ ἡ κοίμησις τοῦ πατρὸς ἡμῶν Βλασίου ἱερομονάχου, δεκάτου τετάρτου ἡγουμένου τῆς μονῆς τῶν Κασούλων, ἐν ἔτει ,ϛωοα', ἰνδ. (*sic*), ἐν τῷ χρόνῳ τοῦ δευτέρου μεγάλου θανατικοῦ.

1392.

[Μηνὶ μαρτίῳ, εἰς τὴν α'.] Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ ἡ κοίμησις τοῦ πατρὸς ἡμῶν Ἰακώβου ἱερομονάχου δευτέρου ἡγουμένου, ἐν ἔτει ,ϛϑ', ἰνδ. ιε' : —

1469.

[Μηνὶ ἰουνίῳ, εἰς τὴν ιθ'.] Τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ ἡ κοίμησις τοῦ πατρὸς ἡμῶν Ζαχαρίου, ἡγουμένου τῆς μονῆς τῶν Κασούλων, ἐν ἔτει ,ϛϑοζ', ἰνδ. β', ἡμέρᾳ β' : —

II

POÈME DE L'ABBÉ NECTAIRE

SUR LES ABBÉS DE S. NICOLAS DI CASOLE

† Στίχοι Νεκταρίου, ἱερομονάχου καὶ καθηγουμένου τῆς

(1) Rodolfo di Cheurieres, visitatore apostolico, inviato da Clemente VII. (1262.) *Archivio storico italiano*, 4e série, VI, 309.

(2) San-Vito del Pizzo.

εὐαγοῦς μονῆς τοῦ ἁγίου Νικολάου τῶν Κασούλων, ἐπὶ τῶν πρὸ αὐτοῦ ἡγουμένων.

I. Εἰς τὸν κύριον Ἰωσὴφ τὸν κτήτορα.

Ἔχεις ἄληκτον οὐρανοῖς δόξαν, πάτερ,
Τόνδε προδείμας ναὸν ἡγιασμένον,
Κἂν ἥδε θήκη λείψανά σου κατέχει,
Ἐξ' ἧς Ἰωσὴφ πᾶσιν ἰάσεις νέμοις.

II. Εἰς τὸν Βίκτορα.

Παρ' ἀγγέλους τί μικρὸν, ὦ Θεοῦ λόγε,
Βροτὸν μὲν ἠλάττωσας, ὡς Δαυὶδ ᾄδει,
Σαφῶς ὁ Βίκτωρ δείξας ἐκ τῶν πραγμάτων
Ἔφηνε σαυτὸν ἴσον ἀγγέλοις τρόπῳ.

III. Εἰς τὸν Νικόλαον.

Σπείρας τάλαντον, εὖγε, τοῦ σοῦ δεσπότου,
Νῦν εἰς χαρὰν ἄληκτον ἔφθασας μάκρα,
Ἴδρις πεφυκὼς ἐν βίῳ τε καὶ λόγῳ
Νικόλαος τρίτος κἂν ὧδ' εἷς ποιμένων.

IV. Εἰς νὸν Καλλήνικον.

Τὸν Καλλήνικον ἐν βίῳ τε καὶ λόγῳ
Τρέψαντα σαφῶς ἀγγελικῷ τῷ τρόπῳ.
Εἰ δ'αἱ γένηθε ταῖς ἄνω στρατηγίαις,
Κἂν λείψαν' αὐτοῦ κατέχει γῆ κόσμῳ.

V. Εἰς τὸν Ἱλαρίωνα.

Κἂν Ἱλαρίων ἐσχίνισται τῷ τόπῳ
Οὐκ ἀξιωθοὺς ἐμμένειν ταῖς πατρᾶσιν,
Σωματικῶς ἀλλ' οὖν γε πνεῦμα,
Τρόπῳ ἐν οὐρανίοις συγχορεύει θαλάμοις.

VI. Εἰς τὸν Νικόδημον.

Ἕκτον δὲ Νικόδημον οἶδα πατέρων
Νῖκος λάβοντα κατὰ τοῦ διαβόλου,
Λόγῳ, τρόπῳ πράγματι καὶ θεωρίᾳ,
Κλήσει φέρειν ἄριστα τὴν πρᾶξιν ἴδε.

VII. Εἰς τὸν ἑαυτὸν Νεκτάριον.

Καὶ Νεκτάριος ἕβδομον μέτρον φέρει,
Οὐ τῇ πατρίδι συχνὸν ἐμμείνας χρόνον,
Ἀλλ' ἐν ξένοις οἱάπερ ἀλήτης ξένος,
Κότους ὑπέστη καὶ πόνους καθ' ἡμέραν.

VIII. Εἰς μέλλοντα γένεσθαι.

Σὺ δὲ νῦν μεθ' ἡμᾶς ὄγδοος θ' οἷος γένῃ,
Μὴ φυσιωθῶς ὑπεραχθῆναι θέλων,
Γενοῦ ταπεῖνος ἵνα μὴ μείνῃς κάτω,
Αἴ, αἴ, δεκάδος ἡνίκα φθάσῃ τέλος.

III

La Bibliothèque de Saint-Nicolas di Casole.

Une série de notes consignées sur ces mêmes feuillets nous renseignent enfin sur l'importance de la bibliothèque de Saint-Nicolas; ce sont de nombreuses mentions de prêts de volumes, au nombre d'environ soixante-dix, avec les noms des emprunteurs. Ces mentions ont été écrites sans aucun ordre, au fur et à mesure des prêts sur les trois premiers feuillets du *Typicon;* entre beaucoup d'autres, il suffira de rapporter les suivantes :

† Ὁ ἱερεὺς Γεώργιος τοῦ Μαρτν' ἔλαβε Εὐαγγέλιον δανικόν.

† Ὁ ἱερεὺς Νικόλαος τοῦ Μιγιάνου ὁ Γράσσος ἔλαβε Εὐαγγέλιον δανικόν.

† Ὁ ἱερεὺς Ἀνδρέας τοῦ Βιννιακαστρήσι ἔχει ὁ Πραξαπόστολος δανεικόν.

† Ὁ ἱερεὺς Βλάσιος τοῦ Κασομασσέλλου ἔχει τὸν Τριώδιον δανεικόν.

† Τῷ Φιλίππῳ τοῦ Βάσσε ἐδανείσαμεν τὸν Ὀκτωῆχον.

† Ὁ ἱερεὺς Βαρθολομαῖος τοῦ Σουράνου ἔχει τὸ Τριώδιον δανεικόν.

† Ὁ διάκονος Κλημέντιος τῆς Ἰδρούσης ἔχει τὸ Εὐαγγέλιον δανεικόν.

† Ὁ ἱερεὺς Λέων Κανταρέλλος ἔλαβε Τυπικὸν καὶ Εὐχολόγιον δανεικόν.

† Ὁ ἱερεὺς Ἰωάννης Δρόνος ἔχει Τυπικὸν δανεικόν, (*add.*) καὶ Εὐχολόγιον, καὶ ////////.

† Ὁ ἱερεὺς Πέτρος τοῦ Παλαισκάστρου ἔχει Εὐαγγέλιον δανεικὸν, καὶ ἔ[σχε] αὐτὸ ἐν τῇ η' ἰνδ.

† Ὁ ἱερεὺς Μαρτῖνος τοῦ Μάλλιε ἔχει τὸ Εὐαγγέλιον τοῦ ἱερέως Πιπίτ ... δανεικόν.

† Ἰωάννης τοῦ κρίτου Νικολάου ἔχει δανεικὸν Εὐαγγέλιον, καὶ Στιχάριον, (*add.*) καὶ Φελάνην, καὶ Εὐχολόγιον.

† Νικόδημος, ἱερομόναχος καὶ ἡγούμενος τοῦ Τρουλάτζου, ἔχει Εὐχολόγιον δανεικόν.

† Ὁ ἱερεὺς Ῥομπέτρος ἔχει Προφητείαν δανεικόν.

† Ἰωάννης ἱερεὺς, ἀδελφὸς τοῦ ἱερέως Μιχαὴλ τοῦ Μελεβρίνου, ἔχει τὸ Τριώδιον ὅπερ ἦν τοῦ ἱερέως ///////, καὶ Προφητείαν.

Νικόλαος, τοῦ ἱερέως Βιταλίου, Καστρῶν, ἔχει Ψαλτικὸν δανικὸν βαμβακινόν.

Ὁ νοτάριος ////////////// παρ' ἐμοῦ ἱερομονάχου Βλασίου τὸν Ἀριστοφάνην καὶ τοὺς Σοφιστικοὺς Ἐλλέγχους τοῦ Ἀριστοτέλους, διὰ προστάξεως τοῦ ἡγουμ[ένου] ///////.

† Βιτάλιος ἱερεὺς τῶν Καστρῶν ἔχει Εὐχολόγιον.

† Πέτρος ἱερεὺς τοῦ Ἀλεσσάνου ἔχει Εὐαγγέλιον βαμβακινὸν δανεικόν.

† Ὁ ἱερεὺς Πελέγρινος, ὑὸς τοῦ κυροῦ Ἄνθη ἔχει Εὐαγγέλιον δανεικόν.

† Ὁ Βητάλιος ἱερεὺς //////////// τῶν Καστρῶν ἔχει δανεικὸν Λεξικόν.

† Ὁ κύριος Δ///////// τοῦ Β//////// ἔχει βιβλίον τοῦ Ὀνειροκριτικὸν, καὶ ἄλλο τὸ Λαπεδάριον.

† Ὁ ἱερεὺς Χρισάφιος τοῦ Μενερβίνου ἔχει Εὐαγγέλιον δανεικόν.

† Ἰωάννης τοῦ ἱερέως Βηταλίου τοῦ Μαρίτεμ ἔχει δανεικὸν Ἐρωτήματα.

† Ὁ πάπας Μιχαὴλ τοῦ Πουγίαρδου ἔχει Στιχεράριον μηνολόγον δανεικόν.

† Ὁ ἱερεὺς Νικόλαος τῶν Μουρτούλων ἔχει Εὐαγγέλιον δανεικόν.

† Ὁ ἱερεὺς Ἀνδρέας τοῦ Βιννιακαστρῖσι ἔχει δανεικὸν Νόμι[μον].

Ἰδοῦ ἐλάβομεν βιβλία ἅπερ ἦσαν εἰς τὸν Βρονδίσιον κς'. (Fol. 3 v°.)

On relève dans ces notes les titres d'une vingtaine de livres différents, presque tous liturgiques et dont les plus souvent prêtés sont des *Évangéliaires* et des *Eucologes* (1) :

Εὐαγγέλιον (14 mentions de prêts).
Εὐχολόγιον (8 mentions de prêts),
Λειτουργία τοῦ ἁγίου Βασιλείου,
Ὀκτωῆχος,
Πατερικόν,

(1) On peut voir sur ces différents livres liturgiques la dissertation de L. Allatius, reproduite par Fabricius, *Bibl. gr.* (1722), t. V , p. 1-250.

Πραξαπόστολος,
Προφητεία,
Στιχηράριον (3 mentions de prêts),
Τριώδιον (4 mentions de prêts),
Τυπικόν (2 mentions de prêts),
Φελάνης (1),
Ψαλτικόν (4 mentions de prêts).

Parmi les livres non liturgiques, on remarque seulement, une seule fois pour chacun d'eux, le prêt des volumes suivants : *Aristophane, Aristote, Erotemata, Lapidaire, Lexique, Nomimon, Onirocriticon,* ou traité des songes.

Un dernier document pour l'histoire de la bibliothèque du monastère de Saint-Nicolas di Casole nous est fourni par un fragment de règle dont il ne reste plus dans le manuscrit de Turin (fol. 4 et 5) que les chapitres 20 à 56. Cinq articles de cette règle sont relatifs aux devoirs du *Bibliothécaire* et des *Copistes de manuscrits :*

Περὶ τοῦ βιβλοφύλακος.

λγ'. Ἐάν τις λάβῃ βιβλίον καὶ μὴ φιλοκάλως κατέχῃ, ἢ ἀνεωγμένον εᾴσῃ, ἢ ἅψηται ἄλλης βίβλου ἄνευ ἐπιτροπῆς τοῦ κρατοῦντος, ἢ ἐπιζητοίη ἑτέραν δέλτον γογγύζων ἐπὶ τῇ δοθείσῃ, μετανοίας κδ' καὶ πλεῖον.

Περὶ τῶν καλιγράφων.

λδ'. Ἐὰν μὴ φιλοκάλως κρατεῖ τὸ τετράδιον, καὶ τίθησι τὸ ἀντιβόλην, καὶ σκέπει ἐν καιρῷ ἑκατέρα, καὶ παρατηρεῖ τά τε ἀντίστοιχα, καὶ τοὺς τόνους, καὶ τὰς στιγμὰς, μετανοίας λ' καὶ ρ'.

λε'. Εἰ ἐκ θυμοῦ συντρίψει κάλαμον, μετανοίας λ'.

λς'. Εἰ ἐπαίρει ἕτερον ἑτέρου τὸ τετράδιον ἄνευ γνώμης τοῦ γράφοντος, ν'.

λζ'. Καὶ εἰ μὴ στιχοίη τοῖς τετυπωμένοις παρὰ τοῦ πρωτοκαλιγράφου, ἀφοριζέσθω ἤγουν κατακλειέσθω ἡμέραις β'.

H. Omont.

(1) Voy. Du Cange, *Gloss. gr.*, II, 1657, v° Φαιλόνης.

VARIÉTÉS

TROIS LEÇONS DE M. BOURGAULT DUCOUDRAY

SUR LA MUSIQUE ANTIQUE

« Grèce, mère des arts. »
(A. DE MUSSET)

M. Bourgault Ducoudray, professeur d'histoire de la musique au Conservatoire, aime et sait beaucoup de choses, dont aucune, je crois, ne lui tient plus profondément au cœur que la musique grecque. Entre toutes les branches de son enseignement, il garde à la branche séchée et morte une tendresse particulière, avec le désir et l'espérance de la faire refleurir.

Mais que parlons-nous de branche à propos de musique antique? Le savant professeur affirme et démontre que la musique grecque n'est pas un rameau de notre art; qu'elle en est le tronc même, ou du moins la racine. L'histoire de l'art, dit-il, non moins que celle de la nature, obéit à la loi de l'évolution, des métamorphoses lentes et continues. *Non facit saltus.* Le mot est vrai du monde intellectuel autant que du monde physique. Tout s'enchaîne, se tient et se déduit. La musique, loin d'être aussi moderne qu'on l'affirme à la légère, est contemporaine des autres arts. Elle n'est pas sortie tout armée du cerveau d'un Jean-Sébastien Bach, voire d'un Palestrina, et toutes les Muses sont jumelles. L'harmonie, *notre* harmonie, dont nous sommes justement fiers, qui se développe et se perfectionne chaque jour, n'est pour ainsi

dire qu'une cristallisation sonore lentement formée autour du plain-chant, et comme le plain-chant lui-même n'est, selon l'expression de M. Gevaërt, que « le prolongement chrétien de la musique antique », on aperçoit tout de suite par quelle chaîne la musique, aussi bien que la sculpture, l'architecture et la peinture, se relie à la civilisation hellénique.

Les Grecs étaient musiciens ; on n'en saurait douter. Les artistes ils l'étaient qu'ils n'eussent jamais appelé divins et mis au rang de leurs sculpteurs, peintres et architectes, des chanteurs de carrefour et de vulgaires ménétriers. Bien plus, la musique occupait une place d'où elle est aujourd'hui déchue, dans la hiérarchie, ou plutôt dans l'économie esthétique de la Grèce, dans cet ensemble artistique beaucoup plus homogène et plus logique que le nôtre. Autrefois inséparables, les arts ont été par nous dissociés. Nous avons brisé le grand miroir, le miroir unique et universel, et dans ses éclats épars la beauté ne peut plus se contempler tout entière.

Les arts antiques, au nombre de six, se divisaient en deux classes : d'un côté, architecture, sculpture et peinture ; de l'autre, poésie, musique et danse. Cette division répondait à une double différence établie entre les deux groupes, ou triades, par la nature même des choses. D'abord les trois premiers arts, *apotélestiques* ou *plastiques,* se manifestent par eux-mêmes et se suffisent, tandis que les trois autres, *pratiques* ou *musiques,* ont besoin d'interprètes, d'exécutants. — Autre différence essentielle : dans l'architecture, la sculpture et la peinture, la matière est immobile, inerte ; elle est animée et vivante dans la poésie, la musique et la danse. Les arts plastiques expriment donc le beau à l'état de repos ; les autres, à l'état de mouvement. Les premiers ont l'espace pour domaine ; les derniers, le temps.

Chacun de ces deux groupes était jadis indivisible. La musique, notamment, tenait à la poésie et à la danse par des liens que nous avons singulièrement relâchés. Nous ne pouvons plus guère qu'entrevoir la beauté mutilée de la tragédie et de l'ode antiques, dépouillées, découronnées de la mélodie et de la pantomime. Le malheur, l'irréparable malheur, c'est que de la musique grecque, j'entends de la musique pratique, des œuvres musicales elles-mêmes, il ne reste pour ainsi dire rien : deux ou trois

fragments de la période gréco-romaine et deux mélodies plus ou moins suspectes de l'époque classique. Quant aux chants de la liturgie chrétienne, nous avons pour voir en eux la continuation des chants antiques, mille raisons morales, mais morales seulement. — De la musique théorique, au contraire, il nous est parvenu de nombreux monuments; c'est ainsi que l'érudition contemporaine a pu se donner carrière et restituer avec sûreté les règles et le caractère de l'art hellénique. Mais la moindre partition d'une ode de Pindare ou d'un chœur d'Eschyle ferait bien mieux notre affaire. Tant que d'aussi précieux témoignages ne seront pas retrouvés, et sans doute ils ne le seront jamais, la musique grecque ressemblera un peu aux bras de la Vénus de Milo : on affirmera qu'elle devait être belle, mais sans savoir au juste ce qu'elle était.

On le sait bien un peu, et on l'imagine davantage. A cette demi-science, attirante par ses lacunes même, son incertitude et son obscurité, des hommes éminents ont consacré de longues années et de gros volumes. Un exposé, même incomplet, de leurs découvertes; un compte rendu, même succinct, de leurs ouvrages, dépasserait les limites de notre loisir et surtout celles de notre compétence. La difficulté, je dirais presque l'aridité de ces études est telle, qu'entre les Westphal ou les Gevaërt et les profanes, un intermédiaire, un interprète est précieux. On n'en peut souhaiter de meilleur, de plus éclairé ni de plus clair, de plus persuadé ni de plus persuasif que M. Bourgault-Ducoudray. Il a fait à ses auditeurs du Conservatoire, en terminant son cours de l'année dernière, trois leçons sur la musique grecque que nous voudrions brièvement résumer. Si le professeur s'est modestement effacé derrière les savants illustres auxquels il se déclare redevable de ce qu'il sait, à quelle humilité serons-nous donc tenu, nous élève du maître qui s'appelle un élève lui-même? En parlant après M. Bourgault-Ducoudray, nous tâcherons du moins de ne parler que d'après lui. Il nous suffira d'être seulement l'écho de sa parole. Puisse l'écho ne pas être trop infidèle.

S'il est certain que les Grecs ont eu une musique, il n'est pas moins certain que cette musique différait essentiellement de la nôtre. Le principe fondamental de la musique moderne est la polyphonie; celui de la musique antique au contraire était l'ho-

mophonie. Mélodie et harmonie, voilà les deux mots qui résument, en les opposant, les deux civilisations musicales. Les Grecs ne chantaient qu'à l'unisson ; s'ils ont connu la pluralité des parties, c'est dans la musique instrumentale, qui chez eux ne prit jamais un grand développement. La musique grecque était donc avant tout mélodique. Musiciens d'aujourd'hui, fils du siècle qui commence avec Bethoven et s'achève avec Wagner, nous avons peine à imaginer, surtout à admirer de confiance un art aussi contraire au nôtre. Mais il faut nous rappeler que cet art, presque exclusivement mélodique, tirait des ressources infinies de deux éléments aujourd'hui très restreints, d'une double mine inépuisable que nous délaissons trop : le mode et le rythme.

Le mode, chez les anciens comme chez nous, est, d'après la définition de M. Gevaërt « le système des intervalles compris entre le son final et les autres sons employés dans la mélodie, indépendamment du degré absolu d'acuité et de gravité de tous les sons ». La subordination de tous les sons d'une mélodie à un son principal est un principe rigoureusement nécessaire « fondé sur l'impérieux besoin de l'oreille ». « Nous ne pouvons, dit M. Gevaërt, goûter une succession de sons, *nous ne pouvons même l'entonner sûrement*, sans la rattacher par l'esprit à un point de départ fixe, à une *tonique,* alors même que celle-ci n'est pas exprimée dans la mélodie. » Cette tonique est d'une importance capitale dans la détermination du mode.

Tandis que nous ne connaissons et ne pratiquons plus que deux modes : le majeur et le mineur, les Grecs en employaient au moins sept, pour ne citer que les principaux. Le système musical de la Grèce était établi sur trois modes fondamentaux, portant le nom des tribus helléniques par lesquelles ils avaient été créés : le mode dorien, le mode phrygien et le mode lydien.

Le mode dorien répondait à notre gamme mineure dans sa forme diatonique descendante.

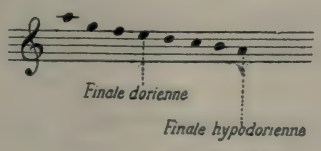

Le mode phrygien était notre mode majeur, mais sans note sensible.

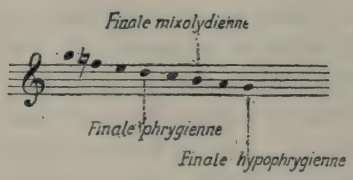

Le mode lydien, c'était encore notre mode majeur, mais un majeur dans lequel la note du quatrième degré ferait avec la tonique une intervalle de *triton,* c'est-à-dire de quarte augmentée.

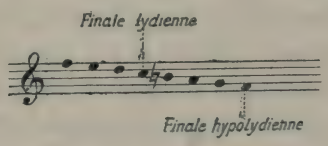

A ces trois modes principaux, on en rattachait quatre autres : l'hypodorien, l'hypophrygien, l'hypolydien et le mixolydien. Comme on le voit par les exemples ci-dessus, ces quatre modes dérivés se distinguaient des premiers par le déplacement de la note finale, cette note dont nous avons signalé plus haut la valeur capitale. Dans les trois modes dorien, phrygien et lydien, le repos final se faisait sur la dominante ; sur la tonique, au contraire, dans les trois modes hypodorien, hypophrygien et hypolydien. Quant au mixolydien, il n'était autre que le phrygien terminé sur la médiante : sur le *si*, dans le second exemple ci-dessus donné.

Voilà les sept principaux modes grecs, et par leur nomenclature seule, à plus forte raison par leur étude détaillée, on comprend quelle pouvait être la variété expressive de la mélodie antique, la diversité de ses couleurs, et, pour ainsi dire, de ses parfums. Aux trois modes principaux : dorien, phrygien, lydien, la terminaison sur la dominante donnait quelque chose d'incertain et de suspendu ; les trois modes dérivés, au contraire, empruntaient à la résolution tonique un caractère plus arrêté et plus absolu.

Et maintenant, on voit sans peine en quoi nos deux modes contemporains s'éloignent ou se rapprochent des modes antiques :

notre mineur est un hypodorien, dont la note sensible est rétablie; notre majeur est une combinaison du phrygien avec note sensible rétablie, et du lydien avec quarte abaissée. On pourrait dire encore que le phrygien était un majeur insuffisant, et le lydien, au contraire, un majeur exagéré.

Ces modes ont leur raison d'être dans la nature elle-même. La preuve en est qu'après avoir pris naissance chez les peuplades helléniques, ils ont été conservés par la liturgie de la primitive église. De plus, et c'est un témoignage encore plus formel de leur vitalité, ou plutôt de leur spontanéité et de leur nécessité, on les retrouve aujourd'hui, parfaitement reconnaissables et inaltérés, dans les mélodies populaires, une seulement en Grèce, mais en Afrique, en Espagne, en Bretagne, en Russie, partout enfin où la musique est demeurée, comme dit M. Bourgault-Ducoudray, à l'abri de la civilisation. Il suffit d'ouvrir les deux recueils de mélodies grecques et bretonnes réunies par M. Bourgault-Ducoudray, pour se convaincre qu'on chante encore dans les modes hypodorien et hypophrygien non seulement sur les rivages de l'Archipel, mais à Pédernec ou à Belle-Isle en mer. Comme M. Jourdain faisait de la prose, on fait là-bas de la musique antique sans le savoir.

Chacun des modes grecs avait son éthos (ἔθος) ou caractère moral, expressif, reflet de la nature propre à la tribu hellénique qui l'avait créé. Sur cette partie psychologique des modes, on trouve chez les anciens, nombre de renseignements curieux, qui très souvent concordent entre eux, mais parfois aussi, il faut l'avouer, se contredisent. Il paraît établi que le mode dorien fut le mode hellénique par excellence, le mode foncièrement national. Les Doriens étaient forts, stoïques, et Sparte fut le type de la cité dorienne. « L'harmonie dorienne, écrit Héraclide du Pont, possède un caractère viril et grandiose; étrangère à la joie, répudiant la mollesse, sombre et énergique, elle ne connaît ni la richesse du coloris, ni la souplesse de la forme. » — « Il est, dit Aristote, une harmonie qui procure à l'âme un calme parfait : c'est la dorienne. » Enfin Platon tenait l'harmonie dorienne pour la seule vraiment grecque (1). Le mode hypodorien, ou éolien, pré-

(1) Ces détails et bien d'autres encore sont empruntés au bel ouvrage de M. Gevaërt : *La musique de l'antiquité.*

sentait des caractères opposés : le charme et la grâce naturels à la race éolienne. — Le mode phrygien excitait l'enthousiasme religieux, orgiastique, la frénésie qui accompagnait la célébration des mystères de Cybèle. — L'hypophrygien, ou ionien, avait, d'après Héraclide du Pont, quelque chose de sombre et de dur; suivant Lucien, au contraire, (voici les dissidences qui commencent), quelque chose d'élégant et de poli. C'est Lucien qu'on serait tenté de croire, surtout quand on a visité l'Acropole d'Athènes et qu'on s'en souvient. Entre les colonnes ioniques de l'Erechthéion et les colonnes doriques, plus nobles et sévères, du Parthénon, entre ces deux modes d'architecture, il existe une différence, presqu'une opposition qu'on aimerait à retrouver entre les deux modes correspondants de la musique. Je sais bien qu'il règne en toutes ces matières peu de précision, de certitude et d'unité. Le mode lydien, par exemple, était, d'après Aristote, « le plus convenable au jeune âge, parce qu'il donne le goût de ce qui est décent et distingué et favorise ainsi l'éducation ». Voilà n'est-ce pas, une caractéristique assez vague. Quant au mode hypolydien, il convenait, selon Platon, aux chants joyeux des festins; mais Plutarque rapporte qu'on l'employait aussi dans la tragédie.

Si, d'après les documents qui subsistent, on peut reconstruire à peu près dans ses traits généraux la doctrine de l'*éthos* des modes antiques, il est beaucoup plus malaisé, pour ne pas dire impossible, d'accorder avec toutes nos idées toutes les idées des anciens sur l'expression musicale; pour une sensation commune à l'oreille des Grecs et à la nôtre, on en trouve dix que ne peuvent avoir éprouvées identiques les contemporains de Terpandre et ceux de Beethoven. Notre régime et notre constitution esthétique se sont à ce point transformés, que notre imagination ne saurait plus concevoir l'influence aujourd'hui dissipée, le charme ou la puissance évanouie d'effets jadis incontestés et universels. Toutes ces questions d'*éthos* modal sont pleines d'équivoque, intéressantes à poser autant que difficiles à résoudre. Si, par exemple, notre sens musical admet avec celui des anciens le caractère incertain et suspensif de la finale sur la dominante, ou le caractère définitif de la finale tonique, comment d'autre part s'expliquer aujourd'hui la prééminence dans l'antiquité d'un mode mineur, le dorien, et surtout l'expression de force, d'austérité qui lui était

unanimement reconnu? L'harmonie dorienne et sa congénère, l'hypodorienne, nous sembleraient bien plutôt languissantes et mélancoliques. Il suffit pour s'en convaincre de lire en tête du recueil breton de M. Bourgault. Ducoudray une charmante chanson : *Ma douce Annette,* dans le mode hypodorien. Elle est exquise, mais exquise par un sentiment de tristesse, de faiblesse absolument contraire au caractère énergique que trouvaient les Hellènes dans le mode hellénique par excellence.

On relèverait encore à propos de l'*éthos* modal plus d'une anomalie. Nous avons signalé précédemment la divergence d'Héraclide du Pont et de Lucien au sujet de l'hypophrygien. Chez les contemporains du reste, rien non plus d'absolu en pareille matière. L'appropriation très générale du mode mineur à l'expression de la souffrance n'a pas empêché Gluck et Rossini, pour ne citer que deux exemples, d'écrire en majeur deux admirables plaintes : l'air d'*Orphée : J'ai perdu mon Eurydice* et le cri déchirant d'Arnold : *Ces jours qu'ils ont osé proscrire.*

Si le mode était une moitié de la musique antique, le rythme en était l'autre, et dans la musique moderne, il faut avouer que que ce second élément, autrefois capital comme le premier, a comme lui singulièrement dégénéré.

« *Rythme*, dit M. Gevaërt, vient, selon l'opinion la plus probable, de ῥέειν, couler, et signifie dès lors l'écoulement régulier du son ou de la parole dans le temps... Les lois du Beau exigent que le temps rempli par l'exécution d'une œuvre musicale soit divisé de telle manière, que le sentiment de l'auditeur discerne sans effort une régularité dans la durée des divers groupes de sons et de mots, ainsi que dans le retour périodique des repos. » — L'échelle du rythme existe déjà, à son minimum, presque insensible, mais cependant perceptible, dans certains phénomènes de la nature. On peut le surprendre dans les rafales du vent, dans le bruit des gouttes d'eau qui tombent d'un arbre ou d'un toit. On le reconnaît, plus marqué déjà et très net, dans le bruit régulier des vagues, dans le chant ou le cri de certains animaux. Avec les manifestations sonores de la pensée humaine, le rythme se précise de plus en plus ; il règle dans une certaine mesure la prose de l'écrivain et le discours de l'orateur ; il s'impose aux strophes du poète

et la musique enfin le porte au maximum de la puissance, de la variété et de l'expression.

Le rythme est presque absolument nécessaire à la musique ; je dis *presque,* car certains récitatifs des grands maîtres, bien qu'à peine rythmés, n'en constituent pas moins des pages de musique admirables. Mais le récitatif, si beau qu'il soit, et si expressif, j'entends le récitatif libre et non mesuré, ne saurait durer longtemps ; l'oreille et l'esprit s'en lassent vite et souhaitent bientôt le retour d'une certaine cadence. « Nous prenons plaisir au rythme, dit Aristote, parce qu'il renferme en lui-même un nombre perceptible et régulier et qu'il nous fait mouvoir d'une manière régulière. En effet, le mouvement régulier nous est naturellement plus familier que celui qui ne l'est pas, de sorte qu'il est aussi plus conforme à la nature. » — Le temps ne saurait être longtemps divisé au hasard par la musique, pas plus que l'espace par l'architecture ; ces deux notions nécessaires à notre intelligence ne souffrent que momentanément la fantaisie et le caprice. Et voyez la gravité, la philosophie sérieuse, un peu mélancolique même, de la musique, de cet art que des esprits chagrins ont pu trouver frivole. La musique saisit l'insaisissable ; elle s'empare d'un élément abstrait : le temps. Elle le divise, je dirais presque elle l'organise. Elle nous compte nos instants, elle nous en rappelle la fuite, et dans la joie comme dans la souffrance elle semble nous avertir de notre peu de durée.

La rythmique avait été portée dans l'antiquité hellénique à un degré de perfection d'où elle est bien descendue. On s'en rendra facilement compte si on se souvient seulement que la loi du rythme musical était pour les Grecs, non pas comme pour nous la loi très sommaire et très générale de l'accent, mais une autre loi, infiniment plus complexe et plus subtile, celle de la quantité syllabique. Aujourd'hui, nous ne demandons plus guère au compositeur qu'une seule chose : c'est de faire coïncider les temps forts de sa musique avec les temps également forts de la poésie ; par exemple, dans le premier vers d'*Athalie :* « Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel, » de glisser sur les mots : *je, dans, son*, au lieu d'y appuyer. Tout autres, et cela de par la nature même de la poésie lyrique, de par la constitution de la langue, tout autres étaient

les exigences des Grecs. La délicatesse plus raffinée de la prosodie entraînait forcément une rythmique elle aussi plus fine, et les Anciens connaissaient non seulement toutes nos mesures, mais d'autres encore, que nous ne connaissons plus.

Comme ses modes, la musique antique avait classifié ses rythmes. On les appelait des noms mêmes qui désignaient en poésie les pieds, c'est-à-dire les groupes symétriques de brèves et de longues, sur lesquels se modelaient exactement et nécessairement les rythmes. Il y avait entre la longueur ou la brièveté des syllabes et celles des notes une correspondance rigoureuse et constante. On distinguait ainsi : le trochée, composé d'une longue et d'une brève, autrement dit d'une noire et d'une croche : – ∪ ♩♪; c'était notre 3/8 ; le dactyle, notre 2/4 : une longue et deux brèves : – ∪ ∪; ♩♫; l'ionique majeur, ou 3/4 : deux longues et deux brèves : – – ∪ ∪ ; ♩♩♫ ; le péon, rythme à cinq temps, fort délaissé aujourd'hui, mais jadis en faveur : une longue et trois brèves : – ∪ ∪ ∪. Il y avait encore le trochée inverse ou iambe, une brève et une longue : ∪ – ; le dactyle inverse ou anapeste, deux brèves et une longue : ∪ ∪ – ; le ionique majeur inverse, ou ionique mineur : deux brèves et deux longues : ∪ ∪ – –.

Non moins qu'à chacun des modes, on avait attribué à chacun des rythmes un *éthos* ou caractère impressionnant et suggestif. Mais ici encore la sensibilité des anciens ne semble pas toujours avoir concordé par avance avec la nôtre et par certains rythmes nous ne sommes plus affectés comme l'étaient les Grecs. Il est certain, par exemple, que le rythme anapestique, celui des chants de Tyrtée, se trouve être aussi le rythme de la *Marseillaise;* il paraît même qu'un très court fragment conservé du poête guerrier s'applique exactement au début des strophes de Rouget de l'Isle. Je veux bien aussi, conformément au sentiment d'Aristote, reconnaître dans le rythme dactylique (♩♫) une expression grandiose et je ne sais quel souvenir des Dieux. Ce rythme est celui du sublime et célèbre *allegretto* de la symphonie en *la*. Que le trochée fût le rythme de la joie, rien de mieux, car c'est encore celui de la valse, de la tarentelle. Mais, par contre, le péon, qui passait jadis pour un rythme excitant, nous paraîtrait aujourd'hui plus sage; témoin le duo de Magali. N'oublions pas cependant quelle crânerie la mesure à cinq temps donne à

la péroraison de la cavatine de la *Dame Blanche : Viens gentille dame.*

Le mode et le rythme, tels étaient donc les deux sources de la musique antique ; sources éternelles, toujours jeunes et vivifiantes, auxquelles les contemporains, selon M. Bourgault-Ducoudray, devraient boire plus souvent, et d'une lèvre plus avide. Il est certain que l'évolution de la musique moderne s'est accomplie, on sait avec quelle rapidité et quelle gloire, dans le sens de l'harmonie et de l'instrumentation, et non dans celui du rythme et du mode. Ce n'est pas du roc antique que le génie d'un Beethoven a fait jaillir le torrent des neuf Symphonies. Une seule fois, entrevoyant dans le passé, parce qu'il a tout entrevu, la musique sœur des Propylées et du Parthénon, le maître des maîtres s'est plu à écrire dans un mode païen, *in modo lidico,* un hymne chrétien de reconnaissance au Dieu qui guérit et qui sauve : *ringraziamento da un guarito.* Mais le souvenir des modalités et des rythmes antiques n'a presque jamais préoccupé les musiciens. Le plus grec de tous, Gluck lui-même, n'a pas, de l'antiquité, connu les procédés ; il en a, ce qui vaut mieux encore, deviné et réalisé le sentiment et l'idéal et devant le tombeau d'Eurydice, dans le palais d'Alceste ou d'Agamemnon, on serait tenté de s'écrier : qu'avons-nous besoin du phrygien et de l'hypodorien, de l'anapeste et du trochée? Voilà la vraie musique grecque, la musique des héros et des dieux, la musique des marbres.

Pourtant, nous en aurions peut-être besoin aujourd'hui, de ces modes d'autrefois, couleurs, odeurs diverses, qui nuançaient et parfumaient la mélodie antique. Peut-être aurions-nous besoin de cette rythmique grecque, si logique, et subtile, si vraie et si vivante encore, que certaines mélodies classiques sont naturellement, inconsciemment conformes à ses lois, et que l'admirable romance de *Richard cœur de Lion,* par exemple, *Une fièvre brûlante,* se trouve construite d'après les règles d'une période antique. D'où vient que tel ou tel chant populaire, grec, russe, bohémien, arabe, espagnol ou breton, nous émeut d'une émotion particulière et nous fait frissonner comme sous un souffle inconnu? C'est que le pâtre du Taygète, le paysan ou le vagabond des steppes, le chamelier du désert, la cigarière de Séville ou le

pêcheur de l'Océan chantent encore selon ces modes du passé que nous avons désappris ; c'est que le roseau de l'Eurotas ou les frêles planchettes de la guitare andalouse ont gardé plus pieusement que nos écoles et nos conservatoires quelques notes invariables de la voix de l'humanité.

Rapprenons-les donc, ces notes éternellement justes, si nous les avons oubliées, et faisons-les entendre de nouveau. Fortifions, enrichissons de toute notre science moderne, de notre harmonie, de notre instrumentation, la simple et sévère beauté des antiques mélodies. Aussi bien l'histoire de la musique grecque nous offre plus d'un enseignement. Non seulement elle nous tracera des chemins nouveaux ou plutôt elle nous rendra ceux où nous avons laissé l'herbe croître ; mais elle nous donnera encore de plus hautes leçons et de plus grands exemples. Elle nous apprendra comment les anciens comprenaient la musique, mais surtout combien ils la respectaient et l'aimaient ; avec quel sérieux, quelle attention, quelle piété même ils l'écoutaient ; de quelles dignes compagnes, poésie et pantomime, ils l'entouraient, au lieu de la commettre, comme nous le faisons trop souvent, avec des vers de mirliton et des entrechats ridicules. — De tous les grands musiciens modernes, Wagner est, je crois, le seul qui, regardant en arrière, ait aperçu encore un reflet du foyer antique et tenté de le rallumer. « Il n'est pas possible, écrit-il quelque part, de réfléchir tant soit peu profondément sur notre art, sans découvrir ses rapports de solidarité avec celui des Grecs. En vérité, l'art moderne n'est qu'un anneau dans la chaîne du développement qui a son point de départ chez les Hellènes. » — L'œuvre de Wagner, cette œuvre de forme si personnelle, d'apparence si révolutionnaire, ne serait donc au fond qu'une œuvre de conservation et de continuation ! L'*Anneau du Nibelung* procéderait-il des mêmes principes que l'*Orestie,* et serait-ce la main dans la main des grands classiques grecs que le maître de Bayreuth irait à l'immortalité ?

Contre cette doctrine il y aurait bien à dire ; mais il y aurait à dire aussi pour elle. La place et le loisir nous manquent pour signaler entre le drame wagnérien et le drame antique les ressemblances et les antinomies. Il suffit que l'un évoque la mémoire de l'autre, et pour faire toucher du doigt le lien, fragile peut-être,

mais continu, qui, en musique, nous rattache à l'antiquité, pour établir quelque unité dans l'histoire de notre art, c'est assez que le plus moderne des grands dramaturges lyriques se soit non seulement souvenu, mais réclamé des plus anciens.

Camille Bellaigue.

CHRONIQUE

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

BIBLIOGRAPHIE

L'année épigraphique s'achève sur un gros volume qui fait partie de la nouvelle édition du *Corpus Inscriptionum Græcarum* que prépare l'Académie de Berlin. Le domaine de Bœckh, presque plus étendu que l'empire d'Alexandre, est, depuis longtemps déjà, morcelé. Les savants qui s'y sont taillé des royaumes ont mis de l'ordre dans leurs provinces singulièrement enrichies, et de l'Attique est sorti le premier recueil nouveau, le *Corpus Inscriptionum Atticarum,* que l'on peut considérer comme achevé (1).

Le second recueil vient de paraître. Il a pour titre : Inscriptiones græcæ Sicilæ et Italiæ, *additis Græcis Galliæ Hispaniæ Britanniæ Germaniæ Inscriptionibus,* consilio et auctoritate Academiæ litterarum regiæ borussicæ, edidit Georgius Kaibel. Galliæ inscriptiones edidit *Albertus Lebègue.* Berlin, Reimer, 1890.

Le nom de Kaibel est bien connu de tous les hellénistes. Georges Kaibel, l'un des plus jeunes professeurs ordinaires de l'Université de Strasbourg — il est né le 30 octobre 1849 — est l'auteur d'un recueil que les littérateurs connaissent aussi bien que les archéologues : *Epigrammata græca ex lapidibus conlecta,* Berlin, Reimer, 1878. Littérateurs et philologues, archéologues et épigraphistes, tous ont consulté, manié ce gros livre dont les *Indices* sont si précieux. On a dit longtemps, à l'École française d'Athènes, un Kaibel pour désigner une inscription métrique, comme on disait un Διονύσιε χαῖρε de toutes ces maigres épitaphes partout si nombreuses. Les *Epigrammata græca* ont rendu service à leur auteur tout d'abord, en le préparant au travail considérable qu'il vient d'achever. Bon nombre d'inscriptions métriques grecques proviennent d'Italie, de Rome particulièrement, et nous les retrouverons dans le *Corpus.* Aussi bien, quand parurent en 1878 les *Epigrammata,* Kaibel travaillait déjà au *Corpus,* qui est en préparation depuis 1873, c'est à dire depuis dix-sept ans.

Une œuvre aussi considérable ne peut être menée à bonne fin sans le con-

(1) Pourtant les *Indices* du second volume sont encore attendus!

cours incessant de collaborateurs de toute sorte. Il est clair qu'aux uns Kaibel a demandé leurs notes et leurs carnets de voyage, à d'autres un éclaircissement ou une correction. Dans la préface, il a rendu justice à tous. Sans parler de son conseiller intime, Mommsen, deux collaborateurs méritent une mention spéciale : E. Bormann, qui s'est chargé des inscriptions de Tauroménion et notre collègue Albert Lebègue, qui a publié les inscriptions de la Gaule (nos 356*-370*; 2424-2537). Son nom figure en tête du volume, dans le titre, et les *tituli Lebeguiani* sont cités avec éloge dans la préface. On sait assez que le volume des Inscriptions de l'Afrique (Inscriptions grecques et latines) que prépare J. Schmidt, nous fera connaître d'autres adjectifs du même genre formés avec d'autres noms français.

Pour en revenir à la Sicile et à l'Italie, tous les savants auront plaisir et profit à voir ainsi réunies des inscriptions qu'il fallait chercher un peu partout — quand on ne les ignorait pas; — ou qui n'avaient pas été publiées avec assez de soin. Nous sommes assez mal renseignés sur les découvertes épigraphiques (je parle des inscriptions grecques), qui se font en Sicile ou en Italie : la Grèce est en quelque sorte moins éloignée de nous. Aussi nos lecteurs pourront-ils faire quelques découvertes dans le nouveau *Corpus*. Pour les y aider, je crois utile de le parcourir rapidement et de leur signaler en passant les textes ou les séries les plus intéressants.

C'est par les *Inscriptiones falsæ vel suspectæ* que s'ouvre le volume. La patrie de Ligori en a fourni un bon nombre; la patrie du chevalier Dumège et de F. Lenormant beaucoup moins.

Sicile et Italie. P. I. *Sicile et îles voisines. Malte. Gaulos. La Sardaigne.* Les inscriptions sont rangées par cités. Sous le nom de chaque cité est un sommaire historique : parfois pourtant, par exemple pour Syracuse, le mont Eryx et Drepanum, Kaibel renvoie à l'introduction historique publiée par Mommsen dans le Xe volume du CIL.

Syracuse (1-201). Noter le n° 1 (Cf. Addenda), dédicace et signature archaïque de la première partie du ve siècle = IGA., 509. — Nos 12-13, fragments de décrets rendus par une confrérie d'artistes dionysiaques. La série des inscriptions funéraires commence au n° 18.

De **Bidis** on ne possède qu'une inscription funéraire (202).

Akræ (203-239). La série des dédicaces (204; 208-213) nous fait connaître un grand nombre de magistrats. La mention d'un mnémon (204) est rare dans les inscriptions grecques : le nom d'Akræ manque dans la liste dressée par Gilbert des villes où l'on rencontre des mnémons (*Gr. Staatsalt.*, II, p. 334, note 1). Le secrétaire du collège des agoranomes porte aussi le titre de φραδατήρ (211 et 212), qui reste inexpliqué. Noter le n° 217, liste de personnages auxquels est assigné un champ, avec l'indication de l'emplacement du champ, par ex. : Θέμ[α] ὕπὸ τὸ Ἀφροδίσιον.

Netum. *Victoria-Licodia* (nos 240-255). — Noter le n° 240, dédicace gravée par des éphèbes du « gymnase de Hiéron » (νεανίσκοι Ἱερώνειοι).

Phintia Geloorum (256-261). — Les nos 256 et 257 fournissent des renseignements intéressants sur la constitution de la ville et sur les magistrats éponymes.

Agrigentum. *Prizzi. Castronovo.* **Selinus** (nos 262-273). — L'une des inscriptions les plus intéressantes parmi celles que l'on a découvertes depuis le CIG., est le n° 268 de Sélinonte (= IGA, 515) : après une victoire remportée vers le milieu du ve siècle, les Sélinontins décident de faire graver sur une

offrande en or, dans le temple d'Apollon, le nom des dieux auxquels ils doivent la victoire. Ces noms nous sont conservés dans l'inscription (Διὰ τὼς θεὼς τώσδε νικῶντι τοὶ Σελινώντιοι...). 60 talents furent consacrés à ce témoignage de reconnaissance.

Mazara. Lilybæum. Eryx Mons. Drepanum (273-286).

Segesta. *Alcamo. Santa Maria* (287-294). — Noter le n° 291 qui nous fait connaître un hiéromnémon et des hiérophylaques à Ségeste.

Panhormus. Soluntum. Thermæ Himerææ. Cephalœdium (295-351). — Noter le n° 316 de Thermæ, dédicace gravée par le poète Aristodamos, fils de Néménidas, qui ajoutait à son nom le cognomen de Persius (Cf. le n° 329).

Halæsa *(San Fratello).* (352-364). — La grande inscription d'Halæsa (352) est avec les tables d'Héraclée que nous rencontrerons plus loin et le registre de Ténos (Dareste-Haussoullier-Th. Reinach, *Inscr. jurid. gr.*, I, p. 63) un des textes fondamentaux pour l'étude de la propriété foncière et particulièrement de la location en Grèce. Or elle est si peu connue que S. Reinach ne l'a pas même citée dans son excellent *Traité d'épigraphie grecque!* La table d'Halæsa est un état (ἀπογραφή) du domaine public, qui a été divisé en un certain nombre de lots (δαιθμοὶ et κλᾶροι) pour être affermé. Les limites des différents lots sont très soigneusement indiquées, ainsi que les obligations et servitudes qui dérivent de la situation des lieux : par exemple, obligation de ménager un accès, large de 6 pieds, au temple dit Adraniéion (I, l. 62), etc. — Au n° 360 peut-être faut-il lire : ΕΥΠΛΩΙΩΝ Εὐξένου. Le premier de ces noms propres nous est connu (IGA., 219).

Haluntium. Tyn Daris. Lipara insula (365-400).

Messana (401-420). — L'ingénieuse restitution de Wilamowitz (ΝΑΥΚΛΗΡΟΙ au n° 401) peut être rapprochée d'une dédicace de l'île de Chios récemment publiée *(Ath. Mitth.*, 1888. p. 164 et suiv., n° 10), et qui est faite par οἱ ναύκληροι καὶ οἱ ἐπὶ τοῦ λιμένος ἐργολάβοι.

Tauromenium (421-447). — Les inscriptions de Tauroménion forment une des séries les plus importantes du recueil, et Bormann s'est chargé de les publier. Nous regrettons vivement qu'il se soit borné à établir le texte sans ajouter le moindre commentaire. Il est bien évident qu'un recueil aussi riche en textes ne peut comporter ce que Kaibel appelle lui-même un *iustus commentarius*, mais entre ce commentaire et le silence absolu, il y a place pour des indications et des éclaircissements que Kaibel a très bien su donner ailleurs. Les grandes inscriptions de Tauroménion sont de deux sortes : des listes (ἀναγραφαί) de magistrats, stratèges, gymnasiarques, rangés par ordre chronologique, et des comptes dressés, mois par mois, par des collèges de magistrats. Nous reconnaissons volontiers que le texte est très nettement établi et que l'étude de ces comptes est singulièrement facilitée par l'addition de chiffres arabes, insérés dans la transcription en caractères courants. — Le n° 432 est inédit : c'est la fin d'une loi relative à l'organisation d'un gymnase, et le fragment conservé contient quelques-unes des clauses pénales qu'on insérait d'ordinaire à la fin des lois. Cf. Dittenberger, SIG., 349 B.

Catina (448-566). — Les inscriptions funéraires sont très nombreuses; on y rencontre constamment les épithètes χρηστὸς καὶ ἄμεμπτος, qui semblent particulièrement chères aux Siciliens.

Hadranum. Ætna. Centuripæ. Agyrium. Megara Hybla. Ustica (567-592).

Siciliæ incertæ (593-599). Les plus intéressantes de ces inscriptions sont déjà dans IGA. (513, 519, 520, 522, 523).

Malte, Gaulos et la **Sardaigne** (599-611) terminent la première partie. Noter le nº 611, épitaphe d'un certain Apollonios χοροκιθαριστὴς περιοδονίκης, gravée par son affranchi.

P. II. La Grande Grèce a fourni, depuis la publication du CIG., quelques inscriptions intéressantes, notamment des inscriptions archaïques, déjà recueillies par Rœhl.

Regium (612-629). Le décret (nº 612 = Dittenberger, SIG. 251) est rendu par l'ἁλία, après approbation préalable de l'assemblée dite ἔσκλητος et de la βουλά.

Locri. Vibo sive **Valentia** (629-635).

Petelia (636-640). Dans une inscription encore inédite de Reggio, que doit publier prochainement Halbherr, se trouve le mot πρόξενος avec le même sens que dans la tablette bien connue de Petelia (Acte de donation, nº 636).

Thurii (641-642). Les quatre tablettes d'or groupées sous ces deux numéros proviennent de tombeaux. Elles servaient en quelque sorte de lettres de recommandation auprès des dieux des enfers. On y traçait, selon la formule, quelques vers dans le style dit orphique — toujours les mêmes, — mais avec des variantes dues à l'inexpérience et à l'ignorance des graveurs.

Heraclea (645-646). L'édition nouvelle des Tables d'Héraclée, avec le plan dressé par Kaibel, facilitera singulièrement la tâche des éditeurs du *Recueil des Inscriptions juridiques grecques*. Ils n'oublieront pas non plus ce que Kaibel doit à R. Meister *(Studien* de Curtius, IV, p. 355).

Métaponte et **Posidonia** (Paestum) ne sont représentées que par quelques dédicaces archaïques (647; 664-665).

P. III. La Calabre. L'Apulie et les régions environnantes (672-692).

P. IV. La Campanie. Les inscriptions grecques de **Pompeii** et d'**Herculaneum** sont peu nombreuses : quelques signatures de mosaïstes, quelques épigraphes de bustes.

Neapolis, en revanche, est représentée par des séries plus nombreuses (714-828). On sait combien la ville resta, même à l'époque des Flaviens, attachée à la langue grecque. Voir la très intéressante notice historique de Kaibel, où sont mentionnés les tribus, les magistratures et les cultes de Neapolis. Kaibel s'est aidé des recherches de Mommsen (CIL. X p. 170 et suiv.) qu'il s'est efforcé de compléter.

Puteoli et **Cumæ** ont fourni quelques inscriptions nouvelles. Cumes surtout est représentée par des inscriptions archaïques.

Kaibel cite en passant, mais sans la classer, l'inscription du cratère des Eupatoristes, dont il donne une excellente copie.

P. V. Rome et les régions environnantes (913-2238). L'ordre adopté est le suivant : I *Inscriptions d'***Ostie** (913-950).

II *Inscr. sacrées et publiques de* **Rome** (951-1117). Pour le Sénatus consulte de l'année 78 a. C. n. (951), Viereck, dans son mémoire intitulé *Sermo græcus quo senatus populusque romanus magistratusque populi romani usque ad Tiberii Cæsaris ætatem in scriptis publicis usi sunt explicatur,* avait eu connaissance de la copie de Kaibel. Il ne sera d'ailleurs pas inutile de rappeler en cet endroit à nos lecteurs la très utile dissertation de Viereck.

Signalons la série des inscriptions où sont nommés des philosophes, des personnages du Musée (1085 et suiv.); celle des inscriptions agonistiques,

telles que didascalies (1097 et suiv.). Il est peu de textes nouveaux, mais ces séries sont parmi les plus instructives.

III *Inscr. sacrées et publiques d'***Albe** *et environs* (1118-1122).

IV *Inscr. sacrées de* **Tibur** (1123-1126).

V — — *de* **Préneste** (1127).

VI *Hermæ vel simulacra* (1128-1224). Cette série est doublement intéressante. Elle ne nous donne pas seulement la transcription exacte des épigraphes gravées sur ces bustes ou statues; c'est de plus une sorte de catalogue de ces hermès, et un catalogue plus facile à consulter que l'ouvrage de Visconti. Il faut décidément renoncer à voir Aristote dans la statue si connue du philosophe assis et la tête appuyée sur le bras droit (n° 1139). L'inscription doit certainement se lire Ἀριστίπ[πο]ς. V. Kaibel *Addendis Addenda* p. VII, en tête du volume.

VII *Artificum et artis operum tituli* (1225-1308). — Encore une série très intéressante. Pour les signatures d'artistes, l'excellent recueil de Lœwy *(Inschriften Griechischer Bildhauer,* 1885), avec son abondante bibliographie, ses fac-similés, ses *indices*, reste indispensable, mais Kaibel a su le compléter et le corriger par endroits : ainsi la signature d''Αγαθῖνος Μενίππου Ἀθηναῖος (n° 1225), parue dans la *Civiltà cattolica* du 17 sept. 1881, avait échappé au savant autrichien. D'autres (n° 1231 p. ex.), ont été découvertes depuis la publication de son recueil.

La série des tables iliaques et des *Bilderchroniken* (1284-1294), qui faisaient partie du matériel scolaire, est plus complète que dans le livre de Jahn. Kaibel y joint les inscriptions de l'Apothéose d'Homère (1295), de la bataille d'Arbèles (1296), de la table chronologique du Musée Capitolin (1297). Cette dernière avait été plusieurs fois publiée, notamment par Flach dans le mémoire intitulé *Chronicon Parium* (1884 Tübingen), p. 40.

VIII *Incerti argumenti.*

IX *Tituli sepulcrales* (1314-2338). Dans cette longue série, Kaibel a laissé de côté les épitaphes chrétiennes de Rome, déjà recueillies par un maître, de Rossi.

P. VI. SABINE. PICÉNUM. OMBRIE. ÉTRURIE. ITALIE DU NORD (2339-2392). Ce sont surtout des inscriptions funéraires. Noter l'inscr. de l'Apollon de Piombino qui est au Louvre dans la salle des Bronzes (n° 2274); l'ex-voto à Αἰσχλαβιός (= Ἀσκληπιός), auj. à Paris dans le Cabinet des Médailles (n° 2282); enfin la série des épitaphes de ces colons Apaméens, qui s'étaient fixés dans l'Italie du N., dans la ville de Concordia (2324-2336).

Le dernier chapitre du *Corpus* est intitulé : INSTRUMENTUM DOMESTICUM SICILIÆ SARDINIÆ ITALIÆ, et ce n'est pas le moins intéressant, ni le moins nouveau. Il commence par les inscriptions des : I AMPHORES (2393). C'est à un savant français que revient l'honneur d'avoir appelé l'attention sur les anses d'amphores et les inscriptions céramiques. Albert Dumont, le premier, comprit tout le parti que l'on pouvait tirer de ces timbres pour l'étude du commerce, du calendrier et des magistratures. Là, comme ailleurs, il ouvrit une voie nouvelle, et donna un nouvel exemple de la justesse et de la pénétration de son regard. Malheureusement ni lui, ni aucun de ses disciples ne poursuivit l'œuvre commencée. Elle est à reprendre aujourd'hui, et celui qui s'en chargera profitera des séries de Kaibel.

II TUILES (2394).

III Lampes (2405). La série des lampes n'est pas très riche. Les lampes athéniennes sont infiniment plus nombreuses et encore très peu connues : l'étude des signatures et des représentations permettrait de les classer. On y trouve la signature Πρείμου, qui se lit sur une lampe du Musée Nani (n° 2405, 33) et sur une lampe de la C^on Sabouroff au Musée de Berlin. Notons une lampe de Reggio avec l'inscription : Κύριε βοήθησον τοῦ ἐργαστηρίου Νικίου (2405, 46).

IV Vases, etc. Kaibel exclut les vases peints. Il donne seulement les inscriptions des vases à médicaments (2406), des cachets, disques, etc.

V Balles de fronde (2407). Il faut distinguer deux catégories parmi ces balles qui proviennent toutes de la Sicile, et datent toutes de la même époque, du temps de la seconde guerre servile, dirigée par Athénion (103-100 av. J.-C.). Les unes portent le nom d'Athénion ou de quelque divinité au génitif, avec ou sans le mot νίκη ; elles proviennent donc du camp des esclaves révoltés. Les autres portent un chiffre de tribu (première, seconde ou troisième), un nom de phratrie et un nom d'homme suivi du nom de son père : elles appartenaient sans doute à des soldats siciliens qui combattaient avec les Romains.

Viennent les : VI Strigiles, VII Clochettes, VIII Vases de verre, IX Autres vases, X Sceaux ; un : XI Choix d'amulettes ; les : XII Tessères en os ou en ivoire, XIII Tessères siciliennes en plomb, XIV Plombs, XV Poids, XVI Diptyques, XVII Objets divers ; XVIII Alphabets ; XIX indications gravées sur colonnes. Viennent enfin quelques exemples des : XX Chiffres ou marques des lapicides, et XXI deux graffites en l'honneur de gladiateurs.

L'Appendice comprend les inscriptions de la Gaule, de l'Espagne, de la Bretagne et de la Germanie. Les inscriptions de la Gaule (2424-2537) ont été publiées par notre collègue Albert Lebègue, auteur bien connu d'un Recueil d'inscriptions qui le préparait à cette tâche. Il s'en est tiré à merveille, soutenu d'ailleurs par des maîtres comme Mommsen et Hirschfeld, dont les signatures se lisent plus d'une fois à la fin du commentaire, et par Kaibel.

Après les inscriptions, vient comme dans le *Corpus*, l'Instrumentum domesticum.

Suivent les Addenda et Corrigenda, qui précèdent les Indices. Ceux-ci sont rédigés sur le modèle des Indices du CIL., et les divisions sont les suivantes : I. II. *Nomina et cognomina.* — III. *Imperatores et eorum propinqui.* — IV. *Reges, Dynastæ, eorum propinqui. Homines notabiliores.* — V. *Consules aliæque anni determinationes.* — VI. *Honores publici populi romani.* — VII. *Res militaris.* — VIII. *Dei deæque et res sacræ.* — IX. *Populus romanus. Tribus Romanæ.* — X. *Provinciæ, civitates, geographica reliqua. Tribus, Pagi, Gentes, Phratriæ.* — XI. *Res publica civitatum græcarum. Res municipalis.* — XII. *Collegia et similia.* — XIII. *Artes et officia privata.* — XIV. *Carmina.* — XV. *Litteræ singulares notabiliores.* — XVI. *Vocabula notabiliora.* — XVII. *Notabilia varia.* — XVIII. *Numeri Corporis Inscriptionum Græcarum cum huius syllogæ numeris comparati.*

Nous souhaitons fort, en terminant, que cette rapide analyse encourage nos lecteurs à se reporter eux-mêmes au *Corpus* de Kaibel. C'est une œuvre considérable, dont peuvent profiter tous ceux qui étudient l'antiquité grecque : j'engage même ceux qui n'ont pas l'habitude ou le goût des inscriptions à

feuilleter les *Indices*. Cette facile excursion à travers ces grandes pages si admirablement imprimées et si nettes, leur apprendra beaucoup.

A tout seigneur tout honneur! Nous remettons au prochain *Bulletin* l'analyse du mémoire de Johannes Baunack intitulé *Aus Epidauros*.

B. Haussoullier.

Décembre 1890.

CORRESPONDANCE GRECQUE

Les élections du 14/26 octobre ont donné raison aux adversaires de M. Tricoupis. Leur triomphe a été éclatant. En dehors de l'Attique et de la Béotie, qui sur treize députés ont élu dix candidats tricoupistes, et de quelques autres parties de la Grèce continentale, l'opposition a remporté la victoire dans toutes les circonscriptions électorales. Dans le Péloponèse, sur cinquante-cinq députés, M. Tricoupis compte à peine cinq partisans. Dans les Cyclades, la liste de l'opposition a passé tout entière. En somme, sur cent cinquante députés, il n'y en aura guère qu'une quarantaine qui pourront se grouper autour de M. Tricoupis dans la nouvelle Chambre. Il serait oiseux de rechercher les véritables causes de cette débâcle. Les vainqueurs ne se font pas faute d'y voir la justification de toutes leurs accusations passées contre l'administration et la politique extérieure du gouvernement qu'ils ont fini par renverser. Les vaincus, de leur côté, attribuent leur défaite aux fautes commises dans les *combinaisons* (συνδυασμούς) des listes et tâchent de se consoler en dénombrant les votes enregistrés, d'où il semblerait résulter que la majorité parlementaire ne représente pas exactement la majorité du corps électoral. Il n'en reste pas moins établi que le pays, usant librement de ses droits constitutionnels, s'est prononcé contre les détenteurs du pouvoir. M. Tricoupis, vaincu d'après la loi électorale dont il est lui-même l'auteur, n'a point tardé à se soumettre au verdict du suffrage universel. Le 18/30 octobre, aussitôt que le résultat des élections fut connu, il remettait au roi sa démission. Le 4 novembre, M. Delyanni prêtait le serment d'usage et prenait la direction des affaires. Le nouveau président du Conseil a déjà été premier ministre du 7/19 avril 1885 au 9 mai 1886. Membre distingué de plusieurs administrations précédentes, représentant de la Grèce à Paris et au congrès de Berlin, chef de l'opposition depuis la mort du Coumoundoros, c'est un des hommes d'État grecs les mieux rompus au maniement de la chose publique. Les collègues dont il vient de s'entourer, sans être des nouveaux venus dans la vie politique, se voient tous pour la première fois chargés de portefeuilles ministériels. Ils ont tous l'avantage d'être connus dans le pays, soit par la part qu'ils ont prise dans les batailles parlementaires au milieu des Chambres précédentes, soit par les noms mêmes qu'ils portent. Trois de ces noms sont, en particulier, célèbres dans les fastes de l'histoire moderne de la Grèce.

Voici comment le nouveau ministère se trouve composé :

— M. Th. *Delyanni,* président du Conseil, ministre de l'intérieur et par *inté-*

rim ministre de la guerre. Le titulaire définitif de ce dernier portefeuille n'a pas encore été choisi.

— M. *Carapanos*, ministre des finances. Le nom de M. Carapanos est connu en France par le beau livre qu'il y a publié sur ses fouilles de Diodone. Les services qu'il a ainsi rendus à l'archéologie lui ont valu d'être nommé correspondant de l'Institut (Académie des Beaux-Arts).

— M. L. *Deligeorges* (frère cadet de l'éminent homme d'État de ce nom, mort en 1879), ministre des affaires étrangères.

— M. Alexandre *Zaïmis*, ministre de la justice. Le nom de Zaïmis est un des plus illustres en Grèce, grâce aux services rendus au pays par trois générations d'hommes d'État éminents.

— M. *Coumoundoros*, (fils du premier ministre qui a joué un si grand rôle depuis l'avènement du roi Georges jusqu'à sa mort, en 1883), ministre de la marine.

— Enfin M. *Gérocostopoulos*, (député de Patras, qui s'est fait remarquer par son éloquence dans la Chambre précédente, est chargé du portefeuille de l'instruction publique.

Le nouveau ministère a ébauché son programme dans le discours royal prononcé à l'ouverture de la Chambre, le 10 novembre. En premier lieu, ce discours promet la réforme de la loi électorale. On se rappelle que M. Tricoupis avait obtenu de l'avant-dernière Chambre l'élargissement des circonscriptions électorales par la suppression des arrondissements (sous-préfectures); les départements (préfectures) devinrent par cette mesure l'unité électorale et, en même temps, administrative. La réussite de cette innovation est contestée, à divers points de vue, par la majorité actuelle. Il paraît que la réforme annoncée comporterait aussi l'augmentation du nombre des députés : d'après la loi existante, ce nombre avait été réduit, de deux cent quarante qu'il était auparavant, à cent cinquante. Quant aux finances, le nouveau gouvernement promet de remplir fidèlement tous les engagements de l'État en s'appliquant à l'établissement d'un équilibre véritable dans le budget, sans annoncer un changement du système financier introduit par le gouvernement précédent et en se gardant bien de promettre aux contribuables une diminution d'impôts. Le nouveau gouvernement s'engage, en outre, à s'occuper sérieusement du relèvement de toutes les branches de l'administration, sans oublier la réorganisation des forces militaires et navales.

Le ministère n'a pas encore pu soumettre aux votes des députés son budget, ni aucune des mesures annoncées dans son programme, la Chambre n'ayant pas encore achevé de se constituer. Elle s'occupe encore des validations qui, d'après le règlement, doivent précéder l'élection du président et la formation des Bureaux. Il faut espérer que la majorité saura résister à la tentation d'abuser de sa force numérique pour éclaircir encore les rangs de ses adversaires par des invalidations contestables. En attendant la constitution de la Chambre et la reprise des travaux parlementaires, le ministère s'est adonné à la tâche ingrate de ce que, par euphémisme, on appelle *épurations*. Le *Journal officiel* se remplit de noms de fonctionnaires destitués, déplacés ou nouvellement nommés. Pour être juste envers les nouveaux ministres, il faut bien dire qu'ils n'ont pas été les premiers à employer ce moyen de propagande politique. La coutume s'en est depuis longtemps introduite en Grèce. C'est un des inconvénients du suffrage universel. Pour la justifier, on pourrait alléguer ici l'exemple des États-Unis, de l'Espagne et de bien d'autres pays encore.

Il n'en serait pas moins à souhaiter que chaque nouveau gouvernement s'appliquât à limiter le mal, en se préoccupant moins des intérêts de parti que de ceux du pays.

En dehors des questions d'ordre intérieur, le nouveau ministère se trouve en face d'une difficulté dont la Grèce n'est point responsable, mais qui la touche de très près; c'est la question du Patriarcat de Constantinople. On se rappelle que, se voyant refuser par la Porte toutes ses réclamations, le Patriarche avait fini par donner sa démission. Cette démission n'a pas été acceptée ni par la Porte ni par le Synode de l'église de Constantinople. Celui-ci, privé de son chef, a continué à demander la ratification des immunités et des privilèges octroyés, depuis la conquête ottomane, par Mahomet II, et confirmés par ses successeurs, mais contestés et en train d'être successivement abolis par le régime actuel. A bout de ressources et de patience, le Saint Synode a fini par prendre une mesure extrême : il a déclaré l'église en état de persécution et ordonné la fermeture des temples chrétiens dans toute l'étendue de sa juridiction. C'est un interdit prononcé par l'Église sur ses propres ouailles, comme protestation contre les mesures dont elle se voit la victime. Les autorités ecclésiastiques se sont conformées, les unes après les autres, aux ordres émanant de Constantinople. Depuis deux mois, les populations grecques de l'empire ottoman subissent cette interruption de leur vie religieuse et sociale. Des manifestations, aboutissant à des suppliques au sultan, ont eu lieu en Épire, en Crète, à Smyrne. Elles ont donné lieu à des arrestations et à des sentences d'exil qui ne font que fermenter l'excitation des esprits, au lieu de l'apaiser. On espère que la Porte finira par se décider à des concessions qui faciliteraient au Patriarcat la levée de l'interdit. Les populations orthodoxes de l'empire ottoman ne sauraient se passer de privilèges leur permettant de vivre selon les us et coutumes d'une société chrétienne. Tant que la loi religieuse mahométane, le *chéri,* reste la loi fondamentale de l'État, il ne peut être question de l'unification, qui serait la conséquence logique de l'abolition des privilèges dont les populations non musulmanes ont joui jusqu'ici. Il paraît qu'on est sur le point de s'entendre à Constantinople, au moins en ce qui regarde cette question des privilèges. Il en est une autre, non moins épineuse, celle des Bérats, qui reste encore ouverte.

D. B.

15 déc. 1890.

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ

3 juillet 1890. — Présidence de M. Maspero. Le Président donne communication d'une lettre de M. Zappas en réponse à celle qui lui a été adressée. Se réservant de doter l'Association du capital nécessaire pour fonder un prix annuel, M. Zappas l'autorise à user, cette année encore, des 1,000 francs qu'il lui a fait parvenir en faveur de la *Revue des études grecques*.

M. Müller, secrétaire de la Société philhellénique d'Amsterdam, écrit pour attirer l'attention de l'Association sur un récent discours de M. Rangabé, relatif à la prononciation du grec, et publié dans l'Ἑλλάς de 1889.

Membres nouveaux : MM. Georges Didot, L.-D. Iconomopoulos, Paul Jamot, Mavroyeni-Bey, l'archimandrite Zygabénos.

M. Bréal, présent à la séance, s'excuse de n'avoir pu assister aux dernières réunions et s'offre à répondre aux objections qu'a provoquées la lecture de son mémoire intitulé : *Græcia... artes intulit*. M. Huit lui demande quelques explications.

M. Huit lit un travail sur la date du *Phèdre*.

Sont adjoints à la Commission administrative : MM. Bikélas, A. Croiset et E. d'Eichthal.

6 novembre 1890. — Présidence de M. Maspero. MM. L. Belléli, Michaelidès et G. Hirschfeld, élus membres ordinaires, remercient par lettre l'Association.

Le Président soumet au Comité le renouvellement du traité avec M. Leroux, éditeur, pour la publication de la *Revue des études grecques*.

Membres nouveaux : M. Mavro, d'Odessa; l'École des Carmes (74, rue de Vaugirard).

La parole est donnée à M. Ruelle pour la lecture d'une note sur la prétendue métaphysique d'Hérennius.

4 décembre 1890. — Présidence de M. Maspero. Membres nouveaux : MM. Dujardin, Paul Guiraud, Kalogéropoulos, Mavrommatis, Michel Mélas, A. Romanos, J. Svoronos.

M. Th. Reinach rend compte du voyage qu'il vient de faire en Grèce et à Constantinople, où il a reçu le meilleur accueil du Syllogue littéraire. Il donne divers renseignements sur les changements qui se sont accomplis à Athènes dans ces dernières années et sur les antiquités qu'il a eu l'occasion d'étudier de près, soit à Athènes, soit à Constantinople.

Le Président communique au Comité le programme du Congrès des sociétés savantes pour 1891, lequel contient plusieurs questions qui peuvent intéresser les membres de l'Association.

Le Secrétaire,
Paul Girard.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

dans les séances de juillet à décembre 1890.

B. APOSTOLIDÈS. — Μελέτη τῶν Φοιν. τοῦ Εὐριπ. ἐξ ἀφορμῆς τῆς ἐκδόσεως τῆς τραγῳδίας ὑπὸ Δ. Ν. Βερναρδάκη. Alexandrie, 1890.

S. BALANOS. — Λογοδοσία τῶν κατὰ τὸ κδ' ἔτος γενομένων (1888-89). Athènes, 1890.

ST. D. BALBI. — Φιλολ. μελετήματα ἐκδοθέντα ὑπὸ Ἀναστασίου Κοντογόνη. Athènes, 1890.

L. BELLÉLI. — **Deux versions peu connues du Pentateuque.** Paris, 1890.

Max BONNET. — **Narratio de miraculo a Michaele Archangelo Chonis patrato.** Paris, 1890.

A. CORDELLA. — Ἡ βιομηχανία τῆς ἑταιρίας τῶν μεταλλουργείων Λαυρίου. Athènes, 1888.

— Συλλογαὶ πετρωμάτων, κ. τ. λ. ἐκτεθέντων ἐν τῇ δ' Ὀλυμπιακῇ ἐκθέσει. Athènes, 1888.

DURRBACH. — **L'orateur Lycurgue.** Paris, 1890.

— **De Oropo et Amphiarai sacro.** Paris, 1890.

Em. EGGER. — **La littérature grecque.** Paris, 1890.

Victor EGGER. — **Science ancienne et science moderne.** Paris, 1890.

D.-Gr. KAMPOUROGLOU. — Ἱστορία τῶν Ἀθηναίων, t. II. Athènes, 1890.

K.-N. KANELLAKIS. — Χιακὰ ἀνάλεκτα. Athènes, 1890.

E. LACOSTE. — **Les Poliorcétiques d'Apollodore de Damas.** Paris, 1890.

LALOUX et MONCEAUX. — **Restauration d'Olympie.** Paris, 1889.

J.-B. LICHTFOOT. — **The apostolic fathers,** 2 vol. Londres, 1890.

G. MARCORA. — Ποιητικὰ ἔργα. Corfou, 1890.

MILIARAKIS. — Γεωγραφία πολιτικὴ νέα καὶ ἀρχαία τοῦ νομοῦ Κεφαλληνίας. Athènes, 1890.

MONCEAUX. — **Fastes éponymiques de la Ligue Thessalienne.** Extr. de la *Rev. arch.*, 1889.

— **Les fouilles d'Olympie, conférence faite à l'Exposition de 1889.**

H. MORANVILLÉ. — **Les projets de Charles de Valois sur l'empire de Constantinople.** Paris, 1890.

H. OMONT. — **Catalogue des manuscrits grecs des villes hanséatiques Hambourg, Brême et Lubeck.** Leipzig, 1890.

PHARDYS. — Περὶ ἀτόνου καὶ ἀπνευματίστου γραφῆς τῆς νεωτέρας ἑλληνικῆς γλώσσης. Athènes, 1889.

N.-G. POLITIS. — Λεξικὸν ἐγκυκλοπαιδικόν, t. I. Athènes, 1890.

RAGON (l'abbé). — **Grammaire grecque,** 2e éd. Paris, 1891.
S. REINACH. — **Edme Cougny, notice biographique.**
Th. REINACH. — **Mithridate Eupator.** Paris, 1890.
— **De Archia poeta.** Paris, 1890.
E. RODOCANACHI. — **Rapport sur les raisins secs à l'Exposition universelle de 1889.**
RUELLE. — **Trois manuscrits parisiens d'Hermias.** Paris, 1890.
SAKKÉLION. — Πατμιακὴ Βιβλιοθήκη, publ. aux frais du Παρνασσός. Athènes, 1890.
UN HELLÈNE. — **Les Roumains,** extr. de la *Revue de géographie.*
A.-J. ZAKA. — Κριτικαὶ καὶ ἑρμηνευτικαὶ παρατηρήσεις εἰς Αἰσχύλον. Athènes, 1890.
Gr. ZIGABINOS. — Ἐγκόλπιον προσευχητάριον. Marseille, 1888.
— Ὁ ἐξηγητὴς τῶν ἁγίων γραφῶν.
Concours général. Distribution des prix de 1890.
Congrès des sociétés savantes. Discours prononcés par MM. BOURGEOIS et MAUNOIR. Paris, 1890.
Γλωσσικὸς διαγωνισμὸς τοῦ Συλλόγου Κοραῆ.
Périodiques divers.

Erratum. A la page 219 : Au lieu de *janvier* à *mars*, lire : *avril* à *juin.*

BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE

DES

ÉTUDES GRECQUES

(1889-90)

PAR LE BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ASSOCIATION

N.-B. — *Les articles dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; ceux qui ne portent pas de date ont été publiés en 1889.*

I. — PÉRIODIQUES. — OUVRAGES GÉNÉRAUX. — DIVERS

ΑΠΟΛΛΩΝ, μηνιαῖον περιοδικὸν σύγγραμμα τῇ εὐγενεῖ συμπράξει τῶν παρ' ἡμῖν λογίων ὑπὸ Δ. Σακελλαροπούλου. Le Pirée, t. IX. 7 dr. 50

BIBLIOTHECA philologica, vierteljæhrliche, hrgb. von *A. Blau*. 42. Jahrgang, 1889. 1. 2. Heft, 1890. Göttingen, Vandenhœck Ruprecht.

BIBLIOTHECA philologica classica, 16ter Jahrgang, 1889. 1ter-2ter Quartal 1890. Berlin, Calvary.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE. Année 1889 (XIII). Athènes.

CHRONICLE, numismatic, Journal of the numismatic Society ed. by *J. Evans, W. Vaux,* and *Barclay V. Head*. 3. series, t. IX. London, Russel, Smith. 24 sh.

COLUMBA, (G.), Studi di filologia e di storia. I. Palermo, 128 p.

COMMENTATIONES in honorem Studemund. Strassburg, Heitz.

CULTURA (la), diretta da R. Bonghi. VIII, vol. XIV e XV. Roma, Vallardi. Lire 12

Δελτίον ἀρχαιολογικὸν ἐκδιδόμενον ὑπὸ τῆς γενικῆς ἐφορείας τῶν ἀρχαιοτήτων. 2e année, 1889.

ΕΒΔΟΜΑΣ. Ἔτος VI. Εκδ. Δ. Καμπορόγλου. Athènes. 12 dr.

Εγυπτ Exploration Fund. 6e rapport. London, Trübner, 1888, in-4°.

ΕΛΛΑΣ, p. p. la Société philhellénique d'Amsterdam, vol. II. Leiden, Brill.

ΕΣΤΙΑ, σὺν τῷ δελτίῳ τῆς Ἑστίας. Ἔτος 1889. 20 dr.

Εφημερὶς ἀρχαιολογικὴ ἐκδιδ. ὑπὸ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχ. Ἑταιρίας. Περίοδος Ε'. Athen, Beck. gr. in-4°. (Planches et fig.) 20 dr.

GOW (J.), Minerva, introduction à l'étude des classiques grecs et latins, adapté... par Salomon Reinach. Paris, Hachette, in-12, XX - 336 p.

HUBNER (Emil), Bibliographie der Klassischen Alterthumswissenschaft. 2e éd. Berlin, Hertz.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE, Revue des lettres, sciences et arts, 18e année, 1889 (2e semestre).

A. Croiset, Xénophon (sommaire d'un cours professé à la Sorbonne), p. 436, 468, 522. — *C. Huit,* L'enseignement supérieur chez les anciens, p. 581 et 609. — *M. Ferraz,* Le Banquet de Platon, p. 641. — *C. Huit,* Les philosophes d'Athènes et leur dernier historien, p. 733. — *E. Talbot,* Sur la traduction en français des principaux classiques grecs, p. 781. — *C. Huit,* L'Apologie de Socrate, par Platon, p. 797.

JAHRESBERICHTE über die Fortschritte der class. Alterthumswissenschaft. Begr. von C. Bursian; herausg. von I. Müller. 16. Jahrgung (54-59. Bd.) Berlin, Calvary. 36 M.

— (Mit den Beiblättern : Bibliotheca philologica classica, 16. Bd. u. Biograph. Jahrbuch für Alterthumskunde, 11. Bd.)

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES (The), tome X, 1889. Londres.

KLUSSMANN, R., Systematisches Verzeichniss der Abhandlungen, welche in den Schulschriften sämmtlicher an dem Programmtausche theilnehmenden Lehranstalten vom Jahre 1876-1885 erschienen sind. Leipzig, Teubner; VIII, 315 p. 5 M.

LEIPZIGER STUDIEN zur class. Philologie herausg. von *O. Ribbeck, H. Lipsius, C. Wachsmuth,* XII. Leipzig, Hirzel.

LIPPELT, E. Quaestiones biographicae. Bonn, Diss. 43 p.

MITTHEILUNGEN des deutschen archäologischen Instituts in Athen. Tome XIV, 1889.

MONATSBERICHT (bibliographischer), über neu erschienene Schul.-u. Universitätschriften. I. Jahrg. 1889-90. Leipzig, Fock. 2 M.

PHONETISCHE STUDIEN. II, Marburg, Elwert, 1888.

ΠΡΑΚΤΙΚΑ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχ. ἑταιρίας, τοῦ ἔτους 1887. Athènes, Perri, 1888.

— Τοῦ ἔτους 1888.

REPORT, 7th annual, of the managing Committee of the American School of classical studies at Athens. 1887-1888. Cambridge, Wilson. 115 p.; 5 pl.

STUDI (gli) di filologia greca, pubbl. da E. Piccolomini. vol. IV. Turin. Lœscher. Lire 7, 50

STUDIES in classical philology (Cornely University), ed. by W. Gardner Hale and G. H. Wheeler. Ithaca.

ΣΥΛΛΟΓΟΣ (ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς). Εἰκοσιπενταετηρίς, 1861-1886. Παράρτημα τοῦ ιη' τόμου, 1888. 1 vol. in-4 de 624 pages. Constantinople, Lorentz et Keil.

TANNERY, Paul, Miscellanées. Partie grecque : 1. Clement. Alexandr., Strom. I, 104. — 2. Nicomachi introd. Arithm. I, 1. — 5. Scholia in Euclid. Elem. IX. — 6. Procli Diad. in I. Eucl. Elem. librum, p. 38, l. 13-16 Friedlein. (Rev. de philologie, XIII, 1, p. 66-73.)

II. — AUTEURS GRECS

AENÉSIDÈME.

Pappenheim, E., Der angebliche Heraklitismus des Skeptikers Aenesidemos. Berlin, Gærtner, Progr. 33 p. in-4, et 67 p. in-8. 2 M.

AGATHIAS.

Herwerden, H. van. Ad Agathiae scholastici historias. (Mnemosyne, XIII, 1, p. 16-23.)

ALCIPHRON.

Papabasileios, G. Εἰς τὰς Ἀλκίφρονος Ἐπιστολάς. (Ἀθηνᾶ, I, 1, p. 221-227.)

ALEXANDRE D'APHRODISIAS.

Bruns, J., Studien zu Al. von Aphr. I. Der Begriff des Mœglichen und die Stoa. (Rh. Mus., XLIV, 4. p. 613-630.)

ALEXANDRINISCHE, Fragmente von *E. Maass.* (Hermes, XXIV, 4, p. 520-529.)

ANACRÉON, Alcune odi dichiarate da *A. Franco.* Verona, Tedeschi, in-12.

— Scelta di odi purgate ed annotate da *G. Garino.* Torino, lib. Salesiana, in-16, 30 p. 0,50

Hanssen, Fr., De carmine locrico populari. De Anacreontis fragmento 75. De Theophanis grammatici carmine Anacreontico. (American Journ. of Philology, 36, p. 457-462.)

Hittrich, G., Zu den Anakreontica (en hongrois). (Egyetemes philol. Kœzlœni, XIII, 5, p. 417-424.)

ANALECTA Bollandiana, VII, 4; VIII, 1 (textes grecs et latins). Paris, Palmé.

ANAXAGORE.

Firmiani, S., Alcune observazioni sulla relazione tra il νοῦς e la ψυχή nella dottrina di Anassagora. (Estratto.) Roma, 14 p.

ANDOCIDE, Orationes ed. *J.-H. Lipsius.* Leipzig, Tauchnitz, 1888.

— De mysteriis and de reditu. Ed. by *E.-C. Marchant.* London, Rivington. 204 p. 6 sh.

ANTHOLOGIE, Epigrammatum Anthologia palatina, vol. III. Appendix nova. Instruxit *Ed. Cougny.* Gr. et lat. gr. in-8, 632 p. Paris, Didot, 1890 (bibliothèque gr.-lat.).

— Selections from the Greek Anthology, translated by *G. Tomson.* New-York, Gage, XL, 270 p.

Ellis, R., Notes on the Palatine Anthology. (Transactions of the Oxford phil. Society, 1888-89, p. 10-13.)

Knaack, G., Zu Anthol. Pal. VI, 220, 10. τονόεις-στονόεις. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 13, p. 394.)

Rubensohn, M., Zur gr. Anthologie (AP. X, 121). (Jahrb. f. Philol. t. 139, 8-9, p. 656.)

Treu, M., Excerptorum Palatinorum specimen (Philologus, t. 47, 4, p. 622.)

Weisshæupl, R., Die Grabgedichte der gr. Anthologie. Wien, Gerold, 112 p. 5 M.

ANTIOCHUS DE SYRACUSE.

Columba, Antioco, storico del V. secolo av. C. (Archivio storico siciliano, XIV, 1-2.)

ANTIPHON, Antiphons Tetralogien, deutsch von *J. Kohm.* Arnau, 1888, Progr. 33 p.

Blass, Fr., Commentatio de Antiphonte Sophista Jamblichi auctore. Kiel, Universitæts-Buchhandlung, in-4, 17 p. 1 M.

Schierlinger, Die unterordnende Satzverbindung bei dem Redner Antiphon. Schweinfurt. Progr. 24 p.

Wetzell, C., Lexici Antiphontei specimen. (Α-ἀμφότεροι.) Laubach. Progr. in-4, 18 p.

ANTONINUS LIBERALIS.

Martini, H., Zu Ant. Lib. (Philologus, t. 47, 4, p. 760-762.)

APOLLODORE DE DAMAS. Les Poliorcétiques d'Apollodore de Damas composées pour l'empereur Hadrien. Traduction du texte p. p. M. Ch. Wescher, avec 37 fig. extraites des manuscrits grecs, par *E. Lacoste;* précédée d'une préface par M. le lieutenant-colonel de Rochas. Paris, 1890. (Extr. de la Revue des études grecques.)

APOLLONIUS DE RHODES. The Argonautica, translated into English prose by E. P. Coleridge. London, Bell, in-12. 218 p.

Gercke, A., Alexandrinische Studien. Der Streit mit Apollönios. (Rh. Museum, t. 44, 127-150; 240-258.)

Jessen, O., Prolegomena in Catalogum Argonautarum. Berlin. Diss. 50 p.

APPIEN.

Gœtzeler, L., Questiones in Appiani et Polybii dicendi genus cum appendice de codicibus quibusdam Herodianeis. Würzburg, Stahel, 1890. 143 p. 3 M. 60.

Kramer, G., Theologumena Appiani. Diss. Breslau, Zimmer. 73 p.

ARCHIAS.

Reinach, Th., De Archia poeta. Thèse de doctorat. Leroux, 1890.

ARCHILOQUE.

Hiller, E., Zu Archilochus fr. 32. (Jahrb. f. Philologie, t. 139, 5, p. 344.)

ARISTÉNÈTE. Lettere tradotte da un accademico fiorentino. Roma, Barbagrigia, in-24. 98 p.

ARISTIDE.

Schmid, W., Emendationum ad Aristidem specimen II. (Philologus, t. 47, 3, p. 433.)
— — Specimen III. (Ibid., t. 48, 1, p. 56.)

ARISTOPHANE. Comœdiae annotatione critica, commentario exegetico et scholiis gr. instr. *Fr. Blaydes*. VIII. Ranae. Halle, Waisenhaus. XXXVI, 551 p. 10 M.

— Théâtre d'Aristophane. Extraits, avec étude sur la vie et l'œuvre d'Aristophane, par Ch. Simond. (Biblioth. populaire.) Paris, Gautier, 32 p.

— Birds; Clouds. Literally transl. with notes by C. Green. Cambridge, Hall.

— The Plutus. With Introduction and notes, by *M. J. Quinn*. London, Clive.

Allen, J. W., The Ravenna Aristophanes. (Academy, n. 899, p. 59.)

Bachmann, O., Zu Aristophanes, 5-8. (Philologus, t. 47, 4, p. 755-758.)

— — Vogel, Acharner. (Ibid., t. 48, 1, 2. Hælfte, p. 180-183.)

Couat, A., Aristophane et l'ancienne comédie attique. Paris, Lecène et Oudin; in-12.

Goodwin, A., Aristophanes Acharnians, 347. (Class. Review, III, 7, p. 313.)

Haverfield, F., Aristophanes Aves, 194. (Class. Review, II, 10, p. 324.)

Herwerden, H. van, Aristophanea. (Hermes, XXIV, 4, p. 605-635.)

Kæhler, Fr., De Aristophanis Ecclesiazuson tempore et choro quaestiones epicriticae. Diss. Jena. Pohle. 57 p. 1 M. 20.

Mælhy, J., Zu Ranae v. 82, 251, 320, etc. (Bl. f. d. Bayr. Gymn. XXV, 5-6, p. 237-241.)

Rutherford, W. G., Notes on the scholia of the Plutus. (Class. Review, III, 3, p. 109-110.)

Usener, H., De Aristophanis Vesparum primo cantico. (Jahrb. f. Philol. t. 139, 6, p. 373-376.)

Verrall, Ἐπίχαλκος in Aristoph. Vesp. 17. (Proceedings of the Cambridge Phil. Society XIX-XXI, p. 17.)

Zacher, K., Die Handschriften u. Klassen der Aristophanes scholien. Mittheilungen u. Untersuchungen. (Jahrb. f. Klass. Philologie, 16. Suppl. Bd.) T. à p. Leipzig, Teubner, 1888, 246 p. 6 M.

ARISTOTE. The Ethics of Aristotle, by *Gr. Smith*. The logical Treatises, the Metaphysics, the Psychology, the Politics, by *W. Grundy*. London, Christian Knowledge Society. In-12.

— Aristotle, the Politics, with the treatise on the Sublim by Longinus. London, Canell, in-18. 192 p.

— Commentaria in Aristotelem graeca, edita consilio et auctoritate academiae litterarum regiae Borussicae. Vol. IV, pars II : Dexippi in Aristotelis Categorias commentaria, *ed. A. Busse*. Berlin, Reimer, IX, 106 p. 4 M. 80.

— — Vol. XIX, partes I-II. Aspasii in Ethica Nic. Commentaria. Heliodori in Eth. Nic. paraphrasis. Edid. *G. Heylbut*. Berlin, Reimer, gr. in-8. 19 M.

Adam, Die Aristotelische Theorie vom Epos nach ihrer Entwickelung bei gr. u. Rœm. Wiesbaden, Limbarth. 115 p. 3 M.

Bénard, C., L'Esthétique d'Aristote. (Extrait.) Paris, A. Picard. 371 p.

Cazac, H. P., Polémique d'Aristote contre la théorie platonicienne des idées. Essai philosophique, suivi d'éclaircissements sur quelques points du péripatétisme. (Extrait.) Tarbes, Croharé. 75 p.

Eberlein, L., Die dianoetischen Tugenden der Nic. Ethik nach ihrem Sinn u. ihrer Bedeutung. Leipzig, Diss. 118 p.

Favre, Mme Jules, La morale d'Aristote. Paris, F. Alcan, in-18.

Fœrster, R., Handschriften u. Ausgaben des Pseudo-aristotelischen Secretum Secretorum. (Centralblatt f. Bibliothekwesen, VI, 1, p. 1-22).

Gaspary. — Voir Section VI.

Gœbel, Bemerkungen zu Aristoteles' Metaphysik. Soest. Progr. in-4. 12 p.

Ipfekofer, A., Die Rhetorik des Anaximenes unter den Werken des Aristoteles. Würzburg. Progr. d. Neuen Gymn. (Erlanger Diss.) 53 p.

Lugert, J., Der Ehrbegriff der Nikomachischen Ethik. Prag-Kleinseite. Progr. 27 p.

Maguire, T., Aristoteles' Induction. (Analytics.). (Hermathena, XV, p. 1-20.)

Milne and **Proctor**, The Latin Aristotle of 1482. (Academy, n° 876, p. 114.)

Monsterberg-Münckenau, S. von, De concentu trium Aristotelis de voluptate commentationum priorisque Nicomacheorum fide. Breslau, Progr. d. Wilh.-G. 45 p.

Natorp, P., Aristoteles und die Eleaten. I. (Philosophische Monatshefte, XXVI, 1-2, p. 1-16.)

Porphyrius. Isagoge o Introduzione alle Categorie di Aristotele, trad. per la 1. volta ed annot. da E. *Passamonti*, Pisa, Nistri. Lire 5.

Reinach, Th., Sur Aristote, Poétique, ch. 18. (Rev. des ét. grecques, III, 1890, p. 311.)

Schœnermarck, C., Quos affectus comoedia sollicitari voluerit Aristoteles quaeritur. Leipzig. Diss. 58 p.

Solomon and **Burnet**, Notes on Aristoteles' Ethics. (Class. Review, III, 5, p. 196-199.)

Stewart and **Solomon**, Notes on Aristotle's Ethics. (Ibid., 7, p. 293-295.)

Stisser, Th., Nochmals die Katharsis in Aristoteles' Poetik. Norden. Progr. in-4. 18 p.

Thill, La doctrine d'Aristote sur la tyrannie. (Le Muséon, VIII, 2, p. 161-176.)

Wilson, C., On the Sphere of the Corrective Justice in Nic. Eth. V. (Transactions of the Oxford Phil. Society, 1887-88, p. 2-6.)

— Notes on Aristotle Nic. Eth. (Ibid., p. 20-21.)

Wrobel, V., De Aristotelis de poetica libello recognoscendo, Sanok, 1888. Progr.

Zeller, Ed., Ueber die richtige Auffassung einiger aristotelischen Citate. (Sitzungsb. der Berliner Akademie, 1888, n° LI, p. 1333-1340.)

— Bericht über die deutsche Literatur der sokratischen, platonischen, u. aristotelischen Philosophie, 1886, 1887. 3ter Artikel : Aristoteles. (Archiv. f. Gesch. d. Philosophie, II, 2, p. 259-299.)

BABRIUS.

Bergk, Th., Babriana. (Philologus, t. 47, 3, p. 385-399.)

Weil, H., Fragment iambique inédit rapporté par M. Sayce (et attribué à Babrius.) (Rev. des études grecques, III, 1890, p. 309-310.)

BACCHIUS, Die Eisagoge des Bacchius. 1. Text, Kritisches Apparat und deutsche Uebersetzung. (2. Erklärung folgt als zum Programm 1891.) Vom Dr von Jan. Strassbourg, Schultz. (Lyceum zu Strasburg in Elsass. Beilage zum Progr. 1889-90. 4°.)

BARNABÉ (saint). — Voir Patrologie.

BIBLE GRECQUE, Testamentum novum. Cambridge Greek Testament for Schools. Editor, *Stewart-Perowne*. Cambridge 1885-1887.

Burchardt, Elementar grammatik. — Voir section IV, Burchardt.

Corssen, P., Epistularum Paulinarum codices graece et latine scriptos, Augiensem, Boernerianum, Claramontanum examinavit, inter se comparavit, ad communem originem renovavit P. Corssen. Progr. in-4. Fever. 30 p.

Harnack, A. Das N. Testament um das J. 200. Theodor Zahn's Geschichte des neutestamentlichen Kanons (I, 1) geprüft. Freiburg, Mohr, 112 p.

Hatch, E., Essais on biblical greek. Oxford, 1888, 306 p.

Hoole, Ch., The classical element in the new Testament considered as a proof of its genuineness, with an appendix on the old authoritius used in the formation of the canon. Oxford.

Menzel, P., Der griechische Einfluss auf Prediger u. Weisheit Salomos. Halle. Kaemmerer. 70 p. 1 M. 20.

Resch, A., Agrapha, ausser-canonische Evangelien fragmente, in mœglichster Vollstændigkeit zusammengestellt und quellenkritisch untersucht. Anhang : Das Evangeliumfragment vom Faijum, von *A. Harnack*.

Vigouroux, De l'authenticité des évangiles prouvée par l'étude critique du langage. (Rev. des questions historiques, oct. 1889.)

CÆCILIUS.

Caccialanza, F., Cecilio da Calatte e l'ellenismo a Roma nel secolo di Augusto. (Riv. di filol. XVIII, 1-3, p. 1-73.)

Weise, R., Quaestiones Caecilianae, Berlin, Mayer et Müller, 1888.

CALLIMAQUE.

Nauck, A., In Callimachi fragm. (Hermes, XXIV, 3, p. 443-454.)

Peppmüller, R., Zu den epischen Fragmenten der Griechen (Kallimachus). (Jahrb. f. Philol., t. 139, 5, p. 315-316.)

Vahlen, J., Ad Callimachi hymnum III necnon ad epigramma in Theocritum notiunculae. Berlin. Ind. lect. hib. 1889-90, in-4. 14 p.

— Notiunculae aliquot in Callimachi in Delum et ad Cererem hymnis. Berlin. Ind. lect. aest. 1889, in-4, 12 p.

CASTOR. Pseudo-Castoris excerpta rhetorica, ed. *W. Studemund*. Breslau, 1888. (Gratulationsschrift für Bologna) in-4.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Scheck, De fontibus Clementis Alex. Augsburg. Progr.

P. Tannery, Clém. Alex. Strom. I, 104. (Rev. de philologie, XIII, 1, p. 66-69.)

CLÉMENT DE ROME (saint). — Voir PATROLOGIE.

DAMASCIUS. Δαμασκίου διαδόχου ἀπορίαι καὶ λύσεις περὶ τῶν πρώτων ἀρχῶν εἰς τὸν Πλάτωνος Παρμενίδην. Damascii successoris dubitationes et solutiones de primis principiis in Parmenidem, partim secundis curis recensuit, partim nunc primum edidit *C. Aem. Ruelle*. Pars prior. Parisiis, Klincksieck, 1891, gr. in-8°. 12 50

— L'ouvrage complet. 25 fr.

Ruelle, C. E., Sur le commentaire de Damascius, intitulé : Doutes et solutions sur les premiers principes et le Parménide de Platon (Acad. des Inscr. séances d'août et septembre 1889 ; Rev. crit. n. 39 et comptes rendus des séances de l'Acad. des Inscr. 1889. p. 326-334.)

— Damascius. Son traité des premiers principes. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, III, 3 et 4.)

— Notice des manuscrits de Damascius περὶ ἀρχῶν (Rev. de philologie, XIV, 1890, p. 135-145.)

DÉMÉTRIUS.

Altschul, A., de Demetrii rhetoris aetate. Leipzig, diss. 43 p.

DÉMOCRITE. — Voir PROTAGORAS.

Kahl, W., Democritstudien. I. Democrit in Ciceros philosophischen Schriften. Diedenhofen. Progr. 28 p.

DÉMOSTHÈNE. Demosthenis opera, ed. by *R. Whiston*. London, Whittaker, 2 vol. 20 sh.

— Le Orazioni olintiache, Comment. da *D. Bassi*, Torino, Loescher, 195 p.

— Orationes olynthiacae tres et philippica prima. Rec. *H. Vitelli*. Firenze, Sansoni, in-16.

— Philippiques. Ed. russe avec vocabulaire et notes, par *N. Strachow*. Kiew, Académie, 125 p.

Blass, Fr., Demosthenische Studien. (Rhein. Mus. t. 44, 1, p. 1-24 ; 3, p. 404-430.)

Herwerden, H., van, Dem. Olynth. III, 15; 27. (Mnemosyne, XVII, 1, p. 23-24.)

Koczinski, L., Ueber die Composition der Demosthenischen Kranzrede. Czernowitz, 1888. Progr. 29 p.

Lipsius, J. G., Zu Demosthenes, Kranzrede, § 12 et 13. (Leipziger Studien, XI, 2, p. 351-357.)

Mach, J., Sur la succession des Olynthiennes (en langue tchèque.) Olmütz, 1888. Progr. 22 p.

Otto, E., De Demosthenis quae fertur adv. Phormionem oratione. Heidelberg. Diss. 40 p.

Pantazidis, J., Zu Demosthenes Kranzrede, § 12-14. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 50, p. 1578-1580.)

Schmid, W., Zur Kritik u. Exegese der Demosthenischen Kranzrede. (Philologus, t. 47, 3, p. 426-433.)

Tvaruschek, J., Sur l'emploi du verbe ποιεῖν chez Démosthène (en hongrois). Hradisch, 1888. Progr. 32 p.

Thalheim, Th., Quaestiones Demosthenicae. (Or. XLVIII, XXXIX, XL, LVIII.) Schneidenmühl. Progr. In-4°, 13 p.

Windel, J., Demosthenis esse orationem quae περὶ συντάξεως inscribitur. Hameln, Niemayer. Progr. in-4°, 22 p.

DENYS D'HALICARNASSE. Dionysii Halicarnasensis antiquitatum romanarum quæ supersunt, ed. *C. Jacoby,* vol. II, Leipzig, Teubner. 3 M.

— Dionys. Halic. librorum de imitatione reliquiae epistulaeque criticae duae; ed. *H. Usener*. Bonn, Cohen, 143 p.

— Jugement sur Lysias. Texte et traduction française, avec commentaire, par *A. M. Desrousseaux* et *Max. Egger*. Paris, Hachette, 1890, XXIV, 83 p.

— Ad Ammaeum de Thucydidis idiomate epistola, ed. *H. Usener*. Bonn. Index lect. aest. in-4°, 19 p.

Ammon, G., De Dionysii Halicarnasensis librorum rhetoricorum fontibus. Diss. München, Lindauer. 114 p. 1 M. 80

Graf, E., Dionys von Halikarnass über die Lautbildung (de comp. verb. 14). (Philologus, t. 47, 4, p. 758-760).

Mille, Le jugement de D. d'Hal. sur Thucydide. (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, 1889, n. 1.)

DENYS LE PÉRIÉGÈTE.

Nauck, A., Zu Dionysios Periegetes (v. 109-134, akrostichon). (Hermes, XXIV, 2, p 325.)

Wachsmuth, C., Zu den Akrostichen des Dionysius Periegetes. (Rh. Mus., t. 44, 1, p. 151-153).

DEXIPPE. — Voir ARISTOTE, Commentaria.

ΔΙΔΑΧΗ, τῶν ἀποστόλων. Lehre der zwölf Apostel. Urchristliche Lehr-u. Erbauungsbuch aus dem Griechischen übersetzt und erklärt von *J. Rieks*. Berlin, Wiegandt. 48 p. 0, 50 Pf.

DINARQUE.

Herwerden, H., van, Ad Dinarchum. (Mnemosyne, XVII, 1, p. 43.)

Sihler, E. G., Notes on Dinarchus. (American Journal of philology, n. 35, p. 340-341.)

— Zu Dinarch. (Philologus, t. 47, 4, p. 652.)

DIODORE DE SICILE, Diodori bibliotheca historica, rec. Fr. Vogel. Leipzig, Teubner, 1888. 3 M. 60

Bethe, E., Untersuchungen zu Diodors Inselbuch. (Hermes, XXIV, 3, p. 402-446.)

Busolt, G., Diodors Verhæltniss zum Stoizismus. (Jahrb. f. Philologie, t. 139, 5, p. 297-315.)

Krumbholtz, P., Wiederholungen bei Diodor. (Rh. Mus., t. 44, 2, p. 286-298.)

Nauck, A., De quibusdam in Diodori hist. locis emendandis. (Hermes, XXIV, 3, p. 456-457.)

Pflug, Diodor u. Livius als Quellen fur den zweiten Samniterkrieg. Waldenburg, Progr. in-4°, 16 p.

Stern, W., Theopompos, eine Hauptqnelle des Diodor. Eine sprachliche Untersuchung. (Comment. in hon. Studemund.) 18 p.

Triennel, L., Diodors Bericht über die Census des Appius Caecus. Ein Beitrag zur Zeitrechnung des Fabius u. Piso. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 5, p. 345-354.)

Vogel, Fr., De Diodoro Siculo adversaria. (Blætter f. d. Bayr. Gymn., XXV, 4, p. 165-168.

— Ephorus und Diodor über dem Ausbruch des peloponnesischen Krieges. (Rh. Mus., t. 44, 4, p. 532-539.)

DIOGÈNE LAËRCE.

Diels, H., Reiskii animadversiones in Laertium Diogenem. (Hermes, XXIV, 2, p. 302-324.)

Usener, H., Variae lectiones in Diog. Laert. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 6, p. 383-387.)

DION CASSIUS.

Melber, Beitræge zur Neuordnung der Fragmente des Dio Cassius. (Sitzungsber. der Müncher Akad., 1889, 1, p. 93-118.)

DION CHRYSOSTOME.

Mahn, A., De Dionis Chrysostomi codicibus. Halle. Diss. 90 p. 2 M.

DIOSCORIDE.

Wellmann, M., Sextius Niger, eine Quellenuntersuchung zu Dioscorides. (Hermes, XXIV, 4, p. 530-569.)

EMPÉDOCLE.

Radloff, E., Empedokles. (Trad. en vers russes). — (Journal du ministère russe de l'Instr. publ., févr. 1889, p. 81-96, et mars, p. 97-100).

— Empedokles. Étude biogr. et philosoph. (en russe). — (Journ. du ministère russe de l'Instr. publ., 1889, avril, 3. section, p. 1-32; mai, p. 33-51).

ÉPHORE.

Vogel. — Voir Diodore.

ÉPICHARME.

Blass, Fr., Das neue Wiener Fragment des Epicharmos. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 4, p. 257-262).

ÉPICTÈTE.

Chinnock, E.-J., Some Epictetean diminutives. (Class. Review, III, 9, p. 419).

— Unregistered words in Epictetus. (Class. Review, III, 1, p. 20-71).

ÉPICURE.

Picavet, F., De Epicuro novae religionis auctore, sive de Diis quid senserit Epicurus. Paris, Alcan, 136 p.

ÉPISTOLOGRAPHES.

Huit, Ch., Les épistolographes grecs. (Rev. des ét. gr. II, 6, p, 149-163.)

ÉRATOSTHÈNE.

Gelzer, H., Gutschmids Diorthose der ægyptischen Kœnigsliste des Eratosthenes. (Rh. Mus. t. 44, 2, p. 267-272).

ESCHYLE. Agamemnon, with an Introduction, commentary and translations, by *A. W. Verrall.* London, Macmillan. 308 p.

— Orestie, mit Anmerkungen von *N. Wecklein,* Leipzig, Teubner, 1888, IV, 334 p. 6 M.

— Πέρσαι... Traduction néogrecque par *S. Xanthopoulos.* Athènes, Konstantinides in-16, 61 p.

— Perser, von *Schiller-Conradt,* Berlin, Weidmann, 1888. 1 M. 50

— Les Perses, avec préface de *G. Lemaître.* Dessins de *Rochegrosse,* gravés par *Champollion.* (Collection bijou). Paris, Jouaust, in-18.

— Προμηθεὺς δεσμώτης, ὑπὸ Κ. Ξανθουπούλου. Athènes, Barth et Hirst, 1888. 3 dr.

— The Suppliant women, with brief notes, by *F. A. Paley.* Cambridge, Deighton, 1888.

— Supplices, a revised texte with introd., notes, commentary and translation. London, Macmillan, 276 p.

Bishop, C.-E., De adjectivorum verbalium — τορ terminatione insignium usu Aeschyleo Leipzig. Diss. 87 p.

Bury, J.-B., Nugae Aeschyleae. (Prometheus vinctus, etc.). (Hermathena, XV, p. 105-108).

Ellis, R., Aeschylus Agamemnon, 555. (Classical Review, II, 10, p. 334).

— A suggestion on Agam. 69-71. (Ibid., III, 3, p. 142).

Gwynn, L., Aeschylus Persae, 814. (Class. Review, III, 8, p. 372).

Hæberlin, C., Aeschyli suppl., 555 K. (Philologus, t. 48, 1, p. 66).

— Zu Aeschylos Eum., 263. (Ibid., 2, p. 254).

Hegedüs, St., Introduction à l'Orestie d'Eschyle (en hongrois). — (Egyetemes philol. Kœzlœny, XIII, 8, p. 651-665).

Housman, A.-I., On certain corruptions in the Persae of Aeschylus. (American Journal of philology, n° 35, p. 317-825.)

Lauczizky, Die Sage von Agamemnons Ermordung u. dem ræcher Orestes in der gr. Poesie. Nicolsburg. Progr., 18 p.

Mæhly, J., Verbesserungen zu Aeschyl. Suppl. 135, etc. (Blætter f. d. Bayr. gymnas., XXV, 5-6, p. 231-233).

Nauck, A., Analecta Aesch. Agamemnon, 636. (Hermes, XXIV, 3, p. 447-448).

Platt, A., Aeschylus fragm., 291 (ἄλλον εἰς). — (Class. Review, III, 9, p. 417).

Rausch, W., Mythologumena Aeschylea. Halle, Niemeyer, 1888.

Schneider, Rich., der Prometheus des Aeschylus. Schulrede. Duisburg. Progr. in-4, 4 p.

Stavridès, J., Quelques remarques critiques sur les « Perses » d'Eschyle. Paris, L'Hullier et Rublens; E. Leroux, 1890, 32 p. 2 fr.

Todt, L., Zur Erklærung und Kritik von Aeschylos' Schutzflehenden. (Philologus, t. 48, 1, p. 20-56).

— Noch einmal die Bühne des Aeschylos. (Philologus, t. 48, 3, p. 505-541).

Tucker and **Verall,** Notes and emendations on Aeschylus Septem c. Thebas. (Class. Review, III, 3, p. 102-107).

Wecklein, N., Ueber die Textüberlieferung des Aeschylus u. anderer gr. Tragiker. (Sitzungsb. der Müncher Akademie, 1888, 2, Bd. 3, H. p. 327-374).

ESCHINE, Discours contre Ctésiphon, trad. en polonais par L. Malecki. Neu-Sanden, 1888.

ÉSOPE. Fables; chiefly from original sources, by T. James. With ill. New-York, Putnan, VIII, 232 p.

Mehler, E., In Aesop. fab. 14. (Mnemosyne, XVII, 1, p. 101-102).

ÉTIENNE DE BYZANCE.

Geffcken, J., De Stephano Byzantio. Commentatio H. Sauppio oblata. Gœttingen, Dieterich, gr. in-4°, 28 p.

ETYMOLOGICUM GUDIANUM.

Carnuth, O., Quellenstudien zum Etym. G. II. Danzig. Progr. in-4°, 16 p.

ETYMOLOGICUM MAGNUM.

Reitzenstein, R., Zu den Quellen des sogenannten Etym. M. (Philologus, t. 48, 3, p. 450-456).

Schœmann, G., De Etymologici M. fontibus particula III. De Diogeniano. (Commentationes in hon. Studemund). 6 p.

EUCLIDE. Libro sesto nuovamente esposto da *M. Gremigni;* appendice sulla misura delle grandesse. Firenze, Sansoni, in-16, 147 p.

Christensen, A., Uber Gleichungen 4. Grades im 10 Buche der Elemente Euclids. (Zeitschr. f. mathematik, t. 39, 6 [histor. Abth.] p. 201-207).

Heiberg, J.-B., Scholies sur les éléments d'Euclide (en danois). Copenhague, 1888, 76 p.

Riccardi, P., Saggio di una bibliografia euclidea. Bologna, 1888. Progr. in-4, 85 p.

Tannery, P., Scholia in Elem. l. IX. Procli in I, Elem. lib. Commentarii. (Rev. de philologie, XIII, 1, p. 72-73).

EUDOXE.

Künssberg, H., Der Astronom, Mathematiker u. Geograph. Eudoxos von Knidos, I, Dinkelsburg, 1888. Progr.

EUNAPE.

Jordan, A., De Eunapii codice Laurentiano. Lemgo, 1888. Progr. in-4, 2 p.

EURIPIDE. Euripidis Alkestis, ed. Bauer-Werklein. München, Lindauer, 1888. 1 M.

— Euripides' tragedies, by *F. A. Paley*. London, Whittaker. 3 vol. 28 sh.

— Tragédies d'Euripide, trad. en russe par *E. O. Schneider*. I. Hippolyte. Moscou.

— Hecuba, ed. with Introduction and notes, by *G. H. Russell*. Oxford, LXXIX, 71 p. 3 sh.

— Herakles, erklärt von U. von Wilamowitz-Möllendorff. 2 vol. I. Einleitung in die Attische Tragödie. II. Text. u. Kommentar. Berlin, Weidmann. 22 M.

— Hippolytus. With Introduction and notes by *W. S. Hadley*. Cambridge, in-12.

— Ion, ed. by A. Bayfield. London, Macmillan. 206 p.

— The Ion of Euripides, by H. B. L. London, Williams and Norgate.

— Iphigenia among the Taurians, ed. by J. Flagg. Boston, Ginn.

— Medea, literally transl. (Poole's translations). London, Poole, in-12.

Apostolidis, B., Μελέτη τῶν Φοινισσῶν τοῦ Εὐριπίδου ἐξ ἀφορμῆς τῆς ἐκδόσεως τῆς τραγῳδίας ὑπὸ Δ. Ν. Βερναρδάκη. Alexandrie, Penasson, 1890.

Bally, C., De Euripidis tragoediarum partibus lyricis quaestiunculae. Berlin. Diss. 52 p.

Bartel, R., Beziehungen zu Athen und seiner Geschichte in den Dramen des Euripides. Berlin, progr. d. Joachim—G. in-4°. 20 p.

Berlage, J., De Euripide philosopho. Leiden, Brill, 1888.

Bury, J.-B., Note on Euripides Hippolytus, I, 32 (ἔκδηλον); Medea 511 (πιστόν). — (Classical Review, III, 5, p. 220).

Decharme, P., Euripide et Anaxagore. (Rev. des ét. grecques, II, 7, p. 234-244.)

Goodwin, A., Euripides Bacch. 236; 261 ff. (Class. Review, III, 8, p. 372).

— Eur. Orestes (ἔμπικρον). — (Ibid., n. 9, p. 417-418).

Harrisson, C., Note on Eur. Ion v. 354 (διαπεπραγμένῳ). — (Class. Review, III, 9 p. 417).

Keil, B., Euripideum (fragm. 1047 N.). (Hermes, XXIV, 2, p. 301).

Kirchhoff, A., Bemerkungen zu Euripides'. III. Andromache 1173. (Sitzungsberichte der Berliner Akademie, 1889, nr. 43, p. 945-950).

Maass, E., Zur Hekabe des Euripides (Komposition). — (Hermes, XXIV, 4, p. 509-519).

Macnaghten, H., Euripides Helena, 293-297. (Class. Review, III, 1-2, p. 72).

Macnicol, N., Euripides Bacchae, 1156 (πιστὸν Ἅιδαν). — (Ibid.).

Mæhly, J., Eurip. Herc. Fur. v. 634 sqq. (Blaetter f. d. Bayr. Gymn., XXV, 5-6, p. 235-236).

Mehler, E., Eurip. Ion, 238. (Mnemosyne, XVII, 1, p. 99-100).

Nauck, A., Analecta in Euripidis Or., etc. (Hermes, XXIV, 3, p. 450-452).

Oerl, J., Gœtter und Menschen bei Euripides. Basel, Progr. 64 p.

Pantazides, J., δύο κριτικαὶ διατριβαί (Euripide et Galien). Athènes, 1888.

Papadimitriou, S., Kritische Beitræge zu den Scholien des Euripides. Konstantinopel, 1888. Diss. 34 p.

Rassow, J., Analecta Euripidea, De interpolationibus Alcestidis. Greifswald. Progr. in-4°, 29 p.

Sakkoraphos, G.-M., προσθῆκαι καὶ διορθώσεις εἰς τὴν ὑπὸ Σ. Δ. ἔκδοσιν τῆς Εὐριπίδου Ἠλέκτρας. (Παρνασσός, XII, 12).

Schenkl, K., Discrepanzen zu Euripides und Sophokles im gnomologium Marcianum. (Wiener Studien, XI, 2, p. 309-314).

Schneider, Rich., Die Medea des Euripides. Duisburg, progr. in-4°, p. 4-9.

Semitelos, R., Διορθωτικὰ εἰς Εὐριπίδην. (Bull. de corr. hell., XIII, 1).

— Tirage à part. Athènes, Perris, 48 p.

Simpson, P., On Eur. Hecuba 612 (νύμφην, etc.). — (Class. Review, III, 9, p. 418).

Skias, A., Conjectanea. Eurip. Fragm. 803 (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 26, p. 812).

Stadtmüller, H., Zur Kritik d. Iphig. Aulid. des Euripides (1011-1030). (Blætter f. d. Bayr. Gymn., XXV, 4, p. 168-177).

Usener, H., Alcestidos Euripidiae v. 19; Medeae, v. 1322, etc. Jahrb. f. Philol., t. 139, 6, p. 369-373).

Verrall, κατάχαλκος in Eur. Iph. Taur. 1246 (Proceedings of the Cambridge, Phil. Society, XIX-XXI, p. 7).

Weil, H., Observations sur les fragments d'Euripide (Rev. des ét. gr., II, 8, p. 322-342.)

EUSÈBE.

Crivellucci, A., Della fede storica di Eusebio nella vita di Constantino : appendice al volume I della Storia delle relazioni tra lo stato e la chiesa. Bologna, Zanichelli. 145.

EUSÈBE, Historien.

Reinach, Th., Le premier siège de Tours (d'après un fragment de l'historien Eusèbe). (Revue historique, mai-juin 1890).

EUSTATHE DE THESSALONIQUE.

Grossmann, H., De doctrinae metricae ab Eustathio servatis. Strassburg, Trübner, 1887.

Kuhn, Fr., Quo ordine et quibus temporibus Eustathius commentarios suos conscripserit (Commentat. in honorem Studemund, p. 247-257).

EUSTATHE, Parémiographe.

Hotop, A., De Eustathii proverbiis. Leipzig, Teubner, 1888.

EVHÉMÈRE, Euhemeri reliquiae. Coll. prolegomenis et adnotationibus instruxit *G. Nemethy*. Budapest, Akademie, 103 p.

GALIEN.

Ilberg, J., Ueber die Schrifstellerei des Klaudios Galenos. (Rh. Mus., t. 44, 2).

— Galeniana. (Philologus, t. 48, I, 1. Hælfte, p. 57-68).

Pantazides, J. — Voir Euripide.

Pernice, E., Galeni de Ponderibus et mensuris testimonia. Bonn, Behrendt, 1888. 1 M.

GÉOPONIQUES.

Sprenger, G., Darlegung der Grundsætze, nach denen die Syrische Uebertragung der gr. Gesponika gearbeitet worden ist. Gekrœnte Preisschrift. Gœttingen, in-4. 40 p.

GRAMMAIRIENS. Grammatici graeci recogniti et apparatu critico instructi. Partis IV, vol. I. *Theodosii Alexandrini* canones, *Georgii Choerobosci* scholia, *Sophronii* patriarchae Alexandrini excerpta. Rec. et apparatum criticum indicesque adjecit *A. Hilgard*, vol. I, Theodosii canones et Choerobosci scholia in canones nominales continens. Leipzig, Teubner. Gr. 8, VI, 417 p. 14 M.

— Anonymi Grammaticae epitome, Liber alter. Nunc primum edidit *P. Egenoff*. (Comment. in honorem Studemund.)

HANNON.

Trève, A., Le Périple d'Hannon, d'après quelques travaux récents. (Extrait.) Lyon, Vitte et Perrussel. 47 p.

HÉLIODORE DE BROUSSE.

Cohn, Leopold, Heliodorus von Prusa, eine Erfindung Paläokappas. (Berl. Phil. Woch. IX, 1419-20).

HÉLIODORE D'ÉMÈSE.

Neimke, P., Quaestiones Heliodoreae. Halle. Diss. 57 p.

HELLANICUS.

Columba, Ellanico. (Studi, etc., p. 116-126).

HÉPHESTION DE THÈBES.

Engelbrecht, A., Hephæstion von Theben u. sein astrologiches Kompendium. Wien, Konegen, 1887.

Jacobsmühlen, H., Pseudo-Hephaestion de metris. Strassburg, Trübner, 1888.

HÉRACLITE.

Cron, Ch., Zu Heraklit. 4-5. (Philologus, t. 47, 3, p. 420-425; 4, p. 599-616).

— The fragments of the work' of Heraclitus of Ephesus on nature. Transl. from the Greek text of Bywater; with an Introduction by *G. T. W. Patrick*. Baltimore, Murray, VIII, 131 p. 1 dollar.

Scipio, Heraklit auf christlichen Boden. (Protestantische Kirchenzeitung, nr. 13).

HERMAS.

Baumgærtner, P., Die Einheit des Hermas-Buchs. Gekrœnte Preisschrift. Freiburg, Mohr, 1888, III, 95 p.

— Voir PATROLOGIE.

HERMES TRISMÉGISTE.

Haupt, H., Zu den Kyraniden des Hermes-Trismegistos. (Philologus, t. 48, 2, p. 371-374).

HERMIAS.

Ruelle, C.-E., Note sur trois manuscrits parisiens d'Hermias, Scholies pour le Phèdre de Platon. (Revue des études grecques, 1890, p. 312-317).

— Note sur un passage du néoplatonicien Hermias, relatif à la musique (Revue de philologie, 1890, p. 123-126.)

HÉRODIEN.

Gœtzeler. — Voir APPIEN.

— Observationes Herodianeae. Wurzburg, Stahel, 1888. 80 Pf.

Stephan, H., De Herodiani technici dialectologia. Strassburg, Heitz, Diss. 126 p.

Vitelli, G., Handschriftliches zu Herodianus περὶ ἀχυρολογίας. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 28, p. 877-883).

HÉRODOTE. Herodoti Opera, by *J. W. Blakesley*. London, Whittaker. 2 vol.

— Herodoti Historiarum liber II. Recognovit *V. Puntoni*. Firenze, Sansoni, in-16. 101 p.

— Book VI. Erato, with Introduction, notes and maps, by *E. I. Shuckburgh*. Cambridge, in-12. 300 p.

— — Erklært von *J. Sitzler*. IX. Buch. Gotha, 1887.

— De bello persico epitome ed *F. Laucisky*. Wien, Gerold, 1888.

Ammer, E., Ueber die Reihenfolge und Zeit der Abfassung des herodotischen Geschichtswerkes. Straubing, Progr. 48 p.

Diener, O. — Voir THUCYDIDE.

Eggers. — Voir THUCYDIDE.

Hauvette, Am., La Géographie d'Hérodote. (Rev. de philologie, XIII, 1, p. 1-24).

Isberner, R. — Voir SCYLAX

Kleber, P., Die Rhetorik bei Herodot. I. Lœwenberg. Progr. in-4. 27 p.

Leynardi, L., La mente di Erodoto d'Alicarnasso. Note storico-critiche. Genova. Istituzione di Sordomuti. 75 p.

Meuss, H., Der Neid der Gœtter bei Herodot. Liegnitz, Reisner, 1888. 1 M.

Meyer, E., Herodot über die Ionier. (Philologus, t. 48, 2, p. 268-275).

Mollmann, E., Herodots Darstellung der Geschichte von Cyrene. Kœnigsberg. Progr. in-4. 24 p.

Reisert. — Voir Section IV.

Sihler, E.-G., Critical-Notes. Herodotus, VIII, 124. (American Journal of philology, n° 35, p. 340).

Sparig, E., Herodots Angaben über die Nillænder oberhalb Syenes. Halle, Diss. 46 p.

Stouratsch, F., Ueber den Gebrauch des genetivs bei Herodot. Olmütz, Progr. 20 p.

Tkatsch, J., Zu Herodot, III, 14. (Zeitschrift f. d. Oesterr. Gymn. XL, 8-9, p. 715-719).

Tomaschek, W., Kritik der ältesten Nachrichten über den Skytischen Norden. Wien, Tempsky, 1888.

Usener, H., De Herodoti I, 67, loco. (Jahrb. f. Philol. t. 139, 6, p. 376-377).

HÉSIODE. Hesiodi Opera ed. by *F. A. Paley*. London, Whittaker. 6 sh.

— Τὰ ἅπαντα Ἡσιόδου ἐξ ἑρμηνείας Κ. Σίττλ. (Bibliothèque Zographos.) Athènes. Beck. Gr. in-8°, 644 p. 1 portrait, 1 fac-simile.

Illek, F., Ueber den Gebrauch der Præpositionen bei Hesiod. Mærisch-Trubau. Progr. 26 p.

Kirchhoff, A., Hesiodos' Mahnlieder an Perses. Berlin, Hertz. VIII, 84 p. 2 M. 40.

Martin, Steph. — Voir Homère.

Peppmüller, R., Die neueste Bereicherung der Hesiodeischen Ueberlieferung. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 10, p. 667-670).

Sittl, K., Zur ræltesten Hesiodüberlieferung. (Sitzungsberichte der Münchner Akademie, phil. hist. Klasse 1889, 3, p. 351-374).

— Περὶ τοῦ καθ' Ἡσίοδον βίου τῶν Ἑλλήνων. (Syllogue litt. grec de Constantinople, Εἰκοσιπενταετηρίς, p. 498-504).

Weil, Henri, fragments d'Hésiode sur papyrus d'Égypte. (Rev. de philologie, XII, 3, p. 173-175).

HIPPOCRATE.

Grot, R. von, Ueber die in der hippokratischen Schriftensammlung enthaltenen pharmakologischen Kenntnisse. (Histor. Studien, Dorpat, 1889, I, p. 68-133).

HIPPONAX.

Immisch, O., Ad Hipponactis fragmenta (85). — (Jahrbücher f. Philologie, t. 139, 1 H., p. 18-19).

HOMÈRE. Homers Ilias, von *Ameis-Hentze*. Leipzig, Teubner, 1888, 2 vol.

— — Ed. by *F. A. Paley*. London, Whittaker, 2 vol.

— — Ed. von *G. Stier*. Heft 1-4 (I-XII) Gotha, 1888.

— — Explaned by *D. B. Monro*. Books 13-24, for schools. Oxford.

— — Texte grec, avec une introduction grammaticale et un commentaire explicatif, par *E. Ragon*. Chant I, Tours, Mame.

— Ilias, by *W. Leaf*. XIII-XXIV. London, Macmillan, 1888.

— Ilias, recognovit *Cavazza*. I. Firenze, Sansoni, in-16, XXVIII, 67 p.

— — Éd. russe avec vocabulaire et notes, par *K. Halberstadt* l. II, Saint-Pétersbourg, Johanson, 136 p.

— — Trad. hongroise par *J. Caengeri*. Budapest, Eggenberger, 1888.

— Odyssée. Nouv. éd. avec des notes et commentaires grammaticaux par *L. Leys*. Paris, Garnier frères, XII, 27 p.

— — Traduction par *J. Protsche de Viville* avec 14 compositions par V. A. Poirson. Paris, Delagrave, in-4, 93 p.

— Odyssée, ad optimarum editionum fidem rec. *C. Fumagalli*. Rhapsodia I. Verona, Tedeschi, in-16, 19 p.

— — Books 1-4, ed. on the basis of the Ameis-Hentze edition, by *B. Perrin*, Boston, Ginn.

— — Chants 1-4, éd. russe avec vocab. et notes par *K. Halberstadt*. Kiew, Académie, 1890.

— — Édition scolaire russe, par *S. Radetzki*. Livres I-IX. Moscou, Dumnow.

— Odyssey, book X, with Introduction, notes and appendices, by *G.-M. Edwards*. Cambridge.

— Ulysses among the Phaeacians; from the translation of Homer's Odyssey, by *W. Cullen Bryant*. Boston, Hangton, 232 p.

Biese, A., Homer u. der Hellenismus. (Preuss. Jahrbücher, t. 63, 2, p. 149-160).

Bærwinkel, Zur Odyssee. Mentes-Athene; Telemachs Heimfahrt. Sonderhausen, Prog. in-4. 34 p.

Brandt, K., Zur Geschichte und Komposition der Ilias, VII. Wappnung und Auszug des Achilleus. (Jahrb. f. Philol. t. 139, 4, p. 223-246).

Breusing, A. — Voir Section X.

Cauer, P., Zur Beurtheilung u. Benutzung meiner Homerausgabe. (Jahrb. f. Philologie, t. 140, 1, p. 24-32).

— Zur Homerischen Interpunktion. (Rh. Mus. t. 44, 3, p. 347-368).

Crusius, O., der homerische Dionysos hymnos und die Legende von der Verwandlung der Tyrrhener. (Philologus, t. 48, 2, p. 193-228).

Csengeri, J., Passages à rapprocher dans l'Odyssée (en hongrois). — (Egyetemes phil., XIII, 2, p. 126-129 ; — 3, p. 217-222).

Cucuel, Ch., Le Margitès et la Batrachomyomachie. (Annales de la Fac. des lettres de Bordeaux, 1889. nr. 1).

Czyezkiewicz, A., Untersuchungen über das III. und XVI. Buch der Odyssee. Brody, West. Progr. 38 p.

Delaitre, C., Quelle est la conception des enfers et de la vie future dans le chant XI de l'Odyssée ? (Bulletin littéraire, 10 nov. 1889).

Eberhard, E., Die Partikel καί im homerischen Verse. (Zeitschrift f. d. oesterr. Gymn. XL, 7, p. 581-599).

Engelmann, R., Bilder-Atlas zum Homer. Leipzig, Seemann, gr. in-4, 36 pl. avec texte. 3 M. 60.

— Zur Ilias, 20 pl. avec texte. 2 M.

— Zur Odyssee, 16 pl. avec texte. 2 M.

Erhardt, L., Zur homerischen Frage. (Zeitschr. f. Vœlkerpsychologie, XIX, 1, p. 1-4o.)

Fick, A., Homerisches κίδναται ἐκέδασσε ὑπόφιος. (Beitr. zur Kunde der indog. Spr. XIV, 3-4, p. 316).

Fourrière, Les emprunts d'Homère au livre de Judith. Amiens, Lambert-Caron, 124 p.

Gamber, St., L'hellénisme à Marseille. L'édition massaliotique de l'Iliade. Paris, Thorin, 1888.

Gyomlay. Parallèle entre Virgile et Homère (en hongrois). — (Egytemes philol. Kœslœny, XIII, 9, p. 725-729, et 10, p. 789-793).

Hagen, von, der Schild des Achilles. Skizze einer zuzammenfassenden Besprechung von Ilias Σ 477-608. (Lehrproben u. Lehrgænge, 1888, nº 18).

— Ueber Wesen und Bedeutung der Homerfrage. Hamburg, Richter, 40 p. 80 Pf.

Hanriot, Ch., La Géographie homérique, I, ses limites. Poitiers, Impr. Millet.

Hahn, W., Zeus in der Ilias. II. Zeus und die Gœtter ; genealogisches. Stralsund. Progr. in-4º, 28 p.

Hentze, C., Die Parataxis bei Homer. II. Gœttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, in-4º, 16 p.

Herwerden, H., van, De locis nonnullis Homericis e posterioribus libris Iliadis. (Mnemosyne, XVII, 2, p. 129-142).

— Homerica. (Rh. mus., t. 44, 4, p. 540-521).

Heubach, H., Quibus vocalis artis criticae propriis usi sint Homeri (codicis Veneti A) scholiastae. Eisenach. Progr. in-4º, 23 p.

Hildbrandt, A., De verbis et intransitive et causative apud Homericum usurpatis. Hall. Diss. 49 p.

Hocheggeri, Epitome. Tertium ed. A. Schneidler. Wien, Gerold, 1888.

Immisch, O., Ad Cypris carmen (Odyss., Θ 73). — (Rh. mus., t. 44, 2, p. 299-304).

Jahr, P., De Iliadis libro decimo (Dolonie). Stettin. Progr. d. Stadt gymn. in-4º, 6 p.

Kammer, G., Ein æsthetischer Kommentar zu Homers Ilias. Paderborn, Schœningh. VII, 344 p. 4 M.

Keelhoff, Homériques νηῦς, γρηῦς, ἠΰς. (Rev. de l'instr. publ. en Belgique, XXXII, 2, p. 107-108).

La Roche, J., Materialien für einen Kommentar zur Odysee. Linz, 1888. Progr.

Leaf, W., The codex Wittianus of the Iliad. (Class. Review, III, 7, p. 295-296).

Leeuwen, J., van, Homerica, Patronymica. Verbum μέλλειν. (Mnemosyne, XVII, 2, p. 199-241).

Ludwich, A., Scholia in Homeri Od. A 1-153. Kœnigsberg, Akad. Buchhandl., 1888-89, in-4º.

— — A, 154-237. Kœnigsberg. Ind. lect. in-4º, 23 p.

— — Zum homerischen Hermeshymnus. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 5, 6, 8, 9. 10). — (Jahrb. f. Philologie, t. 137, 11, p. 734-742, 139, 6, p. 413-416. Rh. Mus., t. 44, 3. p. 468-469).

— — Oileus et Ileus. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 4, p. 252-254).

— — Zu den Iliasscholien. (Jahrb. f. Philologie, t. 139, 2-3, p. 129-132).

— — Zur Eiresione (in der Homerbiographie). — (Ibid., 8-9, p. 640).

— — Wie verstanden die Alten das homerische ἠεροφοῖτις? (Ibid., 10, p. 657-667).

Maas, E., Θόωσα (Od. K 69), Ἴσος (Λ 101). — (Hermes, XXIV, 4, p. 644-647).

Mæhly, J., Zu Hom. Il., IV, 453. (Blætter f. d. Bayr. Gymn., XXV, 5-6, p. 229).

Martin, St., Quatenus Hesiodeae rationis vestigia in carminibus Homericis reperiantur. I. De Odyssea et Theogonia. Speier. Progr. 71 p.

Mehler, E., Penelope apud Ulixem Od. T 166. (Mnemosyne, XVII, 1, p. 98-99).

Mehliss. — Voir section IV.

Monro, D.-B., On homeric emendation. (Transactions of the Oxford phil. Society, 1888-89, p. 6-9).

Nauck, A., Analecta; Odysseae Σ 35. (Hermes, XXIV, 3, p. 447).

Naumann, E., Literaturbericht zu Homer, mit Ausschluss der hœheren Kritik. (Jahresbericht des Berliner phil. Vereins, XV, p.65-120).

Nixon, J.-E., On Iliad Π 354. (Class. Review, II, 10, p. 323).

Peppmüller, R., Der Hymnus auf Pan. (Philologus, t. 48, 1, 1. H. p. 1-19).

— Homer, N 687 und O 328. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 41, p. 1290-1292, et 42, p. 1322-1324).

Platt, A., Note on Homeric scansion. Notes on the text of the Iliad. (Journ. of philology, n. 35, p. 120-133).

Ribbeck, W., Homerische Miscellen. II. Berlin, Gartner, 1888. 1 M.

Reichert, C., Ueber den zweiten Theil der Odyssee. Berlin, Mayer et Müller. 92 p.

Roscher, W.-H., Zum homerischen Selenehymnos. (Jahr. f. Philol. t. 139, 6, p. 397-400).

Rothe, C., Zur homerischen Frage. (Gegen Brandt's Rezension). — (Jahrb. f. Philol., t. 139, 4, p. 249-251).

Sandfort, P., Homer Od., IX, 481; 537. (Class. Rev., III, 1-2, p. 71-72).

Sayce et **Leaf,** Fragment de l'Iliade de Hawara (dans Flinders Petrie « *Hawara* »; Londres, Trübner).

Schmid, W., Das Alter der Epitome aus den Werken der vier Aristarcheer. (Philologus, t. 48, 3, p. 533).

Schmidt, J., Das subjective Element bei Homer. Wien, Progr. 22 p.

Seaton, R. C., On Iliad, XI 306 and Hor. Od., I, 7, 15. (Class. Review, III, 5, p. 220).

Seymour, T.-D., Concise vocabulary to the first six books of Homers Iliad. Boston, Ginn. 105 p.

— Ἀστυάναξ (in Homer). — (Class. Review, III, 8, p. 339-340).

Steinmann, W., O nekterych Slovenich tvarech homerskych. Koniggrætz. Progr.

Stephenson, H.-M., Homer, Il., XVIII, 571 (ῥήσσω). — (Class. Rev. III, 1-2, p. 72).

Tsacourogiou, M., περὶ τῆς ὀσφρήσεως παρ' Ὁμήρῳ. Συμβολὴ εἰς τὸ περὶ τῶν αἰσθήσεων παρ' αὐτῷ. Smyrne, Ἡμερολ. τῆς Ἀμαλθείας. 12 p.

Vollbrecht, F., Παιπαλόεις (bei Homer.). (Jahrb. f. Philologie, t. 139, 1, p. 10-18).

Vysoky, H., Homerica. Prag-Neustadt. Progr. 20 p.

Wackernagel, J., Zum Demeter hymnus. (Rh. Mus., t. 44, 4, p. 631-633).

Weiss, R., De digammo in hymnis homericis quaestiones. Pars I. De digammo in hymnis IV, II, 1 et XXIV. Budapest. 63 p.

Weissenborn, E., Die homerische Frage in der Schule. (Jahrb. f. Philol., t. 140, 10. p. 472-483).

White, F.-A., A complete life of Homer. London, Bell, in-12. 460 p.

Znamirowski, F., Hermès dans l'Iliade et dans l'Odyssée (en polonais). Jaslo, 1888. Progr. 38 p.

Zomaridis, Eug., Συνοπτικὴ ἔκθεσις τῶν διαφορῶν περὶ Ὁμήρου καὶ τῆς ὁμη-

ρικῆς ποιήσεως γνωμῶν ἀπὸ τῶν ἀρχαίων μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς χρόνων. (Syllogue litt. de Constantinople, εἰκοσιπενταετηρίς, p. 505-574).

HYMNOLOGIE.

Pertsch, L., Griechische hymnen. (Blætter für Hymnologie, 3-4).

HYPÉRIDE. L'Euxenippe, con note di *L. Levi.* (Estr.). Pisa, Nistri.

— Le plaidoyer d'Hypéride contre Athénogène. Mémoire lu à l'Institut, publié avec un fragment du texte grec. par *E. Revillout.*

Diels, H., Zu Hyperides gegen Athenogenes. (Sitzungsber der Berliner, Akad. 1889, n. 33, p. 663-666.)

Meuss, H., Zu Hyperides Euxenip. 45. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 5, p. 334).

HYPSICLES.

Manitius, K., Des Hypsikles Schrift Anaphorikos. Dresden, 1888. Progr.

IGNACE (saint). — Voir PATROLOGIE.

ISOCRATE, De pace. Recogn. *P. Pratesi,* Firenze, Sansoni, 1888, in-16, 36 p. 0 fr. 50 c.

— Pythagoras et Nicocles. Traduction polonaise par J. Wabner. Kjelce, Leo, 41 p.

Koch, M., Der Gebrauch der Praepositionen bei Isokrates, I. Berlin, Gærtner. Progr. in-4. 1 M.

Lippelt, E., De Isocrate. (Questiones biographicae, p. 8-13).

Susemihl, Fr. — Voir PLATON.

JACQUES D'ÉDESSE.

Darmesteter, James, Jacques d'Edesse et Claude Ptolémée. (Rev. des ét. gr. III, 1890, p. 180-188).

JEAN CHRYSOSTOME, Leaves, selected and translated by *Mary Alties.* Edited with a preface, by *T. W. Aldis.* London, Burns.

Paulson, J., Symbolae ad Chrysostomum patrem, I. De codice Lincopensi, acc. tabula palaeographica. Lund, in-4, 88 p.

JEAN DE GAZA.

Ludwich, A., Johannes von Gaza. (Rh. mus., XLIV, 2, p. 194-206).

JOSÈPHE, Josephi Flavii opera omnia. Post Imm. Bekker recogn. *S. A. Naber.* vol. II. Leipzig, Teubner. 3 M.

— Josephi opera, ed. *B. Niese* vol. IV, Berlin, Weidmann, 1888.

— Works, translated by W. Whiston; with life, notes and index. New ed. New-York, Fleming, Revell.

Destinon, J. de, De Fl. Josephi bello Jud. recensendo ad B. Niese epistula critica. Kiel. Progr., in-4.

Rosenzweig, A., Der politische u. religiœse charakter des Fl. J. (Populærwissenschaftl. Vortrag, Berlin, Stuhr). 20 p.

JUBA.

Tümpel, K., Zu Juba von Mauretanien. (Philologus, t. 48, 1, 2. H. p. 130).

JULIEN L'EMPEREUR.

Cumont, F., De l'authenticité de quelques lettres de Julien: (Extrait). Gand. Clemm.

— Deux corrections du texte du Misopogon de Julien. (Rev. de l'I. p. en Belgique, XXXII, 2, p. 73-81).

Largajolli e **Parisio,** nuovi Studj interno a Giulano imperatore. (Rivista di filologia, XVII, 7-9, p. 289-375). — T. à part : Turin, Loescher.

Schwarz, W., De vita et scriptis Juliani imp. Bonn, Behrend, 1888. 1 M. 20.

Thomas, P., Notes et conjectures sur les lettres de l'empereur Julien. (Rev. de l'I. p. en Belgique, XXXII, 3, p. 149-152).

JUSTIN, martyr. First Apology, adressed to the Emperor Antoninus Pius. Prefaced by some account of the Writings and opinions of Justin martyr by *John-Kaye.* London, Griffith. 100 p.

LONGIN. — Voir ARISTOTE, the Politics.

LONGUS, Daphnis et Chloé. Aquarelles de Rossi, texte impr. par Lahure, Paris, Guillaume. 50 fr.

LUCIEN, Obras completas, traducidas con notas por *F. Baraibar y Zumarraga*. II. Madrid, Hernando, VIII, 402 p.

— Mortuorum dialogi nonnullis Patrum Soc. Jesu notis et indice vocabulorum illustrati ad usum scholarum. Tours, Mame. 124 p.

— Morceaux choisis avec trad. russe, par *W. Alexjew*. I. Pétersbourg. « Lit. Pantheon », 37 p.

— Selections, with notes by *Inge* and *Macnaughten*. London, Rivington, in-12. 250 p.

— Le Songe ou le Coq, dialogue trad. de *Belin de Ballu*, revue et corrigée par *H. Lebobe*. Paris, Delalain, in-12. 24 p.

Bruns, I., Lucian und Œnomaus. (Rh. Mus., t. 44, 3, p. 374-396).

Hirschfeld, O., Die Abfassungszeit der μακρόβιοι. (Hermes, XXIV, 1, p. 156).

Kersten, F., De ellipseos usu Lucianeo. Diss. Kiel. Lipsius et Tischer. 48 p.

Mehler, E., Negligentiae librariorum in negationibus (Lucianus).— (Mnemosyne, XVII, 1, p. 102-106).

Skias, A., Conjectanea Luciani dial. meretr. 15, 3. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 26, p. 812).

Vogt, P., De Luciani libellorum pristino ordine quaestiones. I. Marburg. Diss. 40 p. 6 pl.

LYCURGUE.

Durrbach, Félix, L'orateur Lycurgue. Étude historique et littéraire. Paris, Thorin.

LYSIAS.

Albrecht, E., Literaturbericht (zu Lysias). (Jahresberichte des Berliner philol. Vereins, XV, p. 307-318).

Erdmann, M., Zum Epitaphios des Pseudo-Lysias. (Wochenschrift f. Klass. Philol. VI, 43, p. 1184-1189).

Nauck, A., Lysiae Orat. 12, § 32. (Hermes, XXIV, 3, p. 456.)

Nowack, Fr., De orationum quae inter Lysiacas feruntur XIV et XX authentia. Leipzig, Diss. 112 p.

MAGON.

Mahaffy, J. P., The Work of Mago on agriculture. (Hermathena, XV, p. 29-35).

MARC-AURÈLE. The thoughts of the Emperor Marc-Aurelius Antoninus, translated by *G. Long*. Boston, Brown. VIII, 296 p.

MÉDECINS GRECS.

Costomiris, G.-A., Sur les écrits encore inédits des anciens médecins grecs et sur ceux dont le texte original est perdu, mais qui existent en latin ou en arabe. (Gazette médicale de Paris, n° 40. (T. à p.) 15 p.)

— Étude sur les écrits inédits des médecins grecs. (Revue des études grecques, 1889, p. 343 et suiv. 1890, p. 145 et suiv.) T. à p.

MÉLISSUS.

Pabst, A., De Melissi Samii fragmentis. Bonn, Diss, 33 p.

MÉNANDRE.

Weil, Henri, Observations sur les fragments de Ménandre. (Revue des études gr. I, 4, p. 381-396).

MÉSOMÈDE.

Jan, C., von, die Handschriften der Hymnen des Mesomedes. (Extr. de Jahrb. f. philol.) 1890.

MIMNERME, I fragmenti, versione e note di *A. Franco*. Verona, Civelli, 1888, 23 p.

— Voir SOLON.

MUSÉE.

Klemm, J., De fabulae quae est de Herus et Leandri amoribus fonte et auctoritate. Leipzig. Diss. 61 p.

NÉMÉSIUS.

Burckhard, K.-J., Die handschriftliche Ueberlieferung des Nemesius περὶ φύσεως (suite). — (Wiener Studien, XI, 2, p. 243-267.)

NICÉPHORE BRYENNE.

Seger, J., Byzantinische Historiker. I. Nikephoros Bryennios. Munich, Lindauer, 1888. 3 M.

NICOLAS DE DAMAS.

Herwerden, H. van, Ad Nicolai Damasceni aliorumque fragmenta. (Mnemosyne, XVII, 1, p. 12-16).

NICOMAQUE DE GÉRASE.

Tannery, P., Nicom. Introd. Arithm. I, 1. (Rev. de philologie, XIII, 1, p. 69).

OENOMAÜS.

Crusius, O., Die κυνὸς αὐτοφωνία des Oenomaos. (Rh. Mus. t. 44, 2, p. 309-312).

OPPIEN.

Bussler, E., Das Quellenverhæltniss des Timotheus von Gaza zu Oppianos Kynegeticos. (Jahrb. f. Philol. t. 139. 2-3, p. 123-128).

Nauck, A., Adnotatiunculae in Oppiani Cyneg. et Halieutica. (Hermes, XXIV, 3. p. 454-456).

ORACLES DITS CHALDAÏQUES.

Ruelle, C.-E., Correction proposée dans les Oracula Chaldaica. (Rev. de philologie, 1890, p. 126.)

— Voir plus loin Proclus.

ORATEURS.

Bienwald, A., De Crippsiano et Oxoniensi Antiphontis, Dinarchi, Lycurgi codicibus. Breslau, Kœbner. 40 p. 1 M.

Marchant, E.-C., The agent in the Attic orators. I. Antiphon and Andocides. (Class. Review, III, 6, p. 250-251).

Meuss, H., Die Vorstellungen von Gottheit und Schicksal bei den attischen Rednern. (Jahrb. f. Philologie, t. 139, 7, p. 444-476).

Schulze, E. R., Quaestiunculae grammaticae ad oratores Atticos spectantes. Bautzen, Progr. in-4. 31 p.

Sjostrand, N., De oratorum Atticorum in oratione obliqua temporum et modorum usu Commentatio academica. Ex Actis universitatis Lundensis. Lund., Collin. In-4°. 108 p.

ORIGÈNE.

Kœtschau, P., Die Textüberlieferung der Bücher des Origines gegen Celsus in den Handschriften dieses Werkes u. der Philocalia Prolegomena zu einer kritischen Ausgabe. Leipzig, Hinrichs.

Robinson, A., On the text of the Philocalia of Origen. (Journ. of Philology, p. 36-68).

Wallis, F., On the ms. of Origenes c. Celsum. (Class. Review, III, 9, p. 392-398).

ORION, grammairien.

Immisch, C., Ad Orionem Thebanum. (Philologus, t. 48, 1, 2, H., p. 167).

ORPHICA.

Gruppe, O., Die rhapsodische Theogonie und ihre Bedeutung innerhalb der orphischen Litteratur. Leipzig, Teubner, 1890. 1 M, 60.

Kern, O., Zu den orphischen Hymnen. (Hermes, XXIV, 4, p. 398-508).

— Κρατῆρες des Orpheus. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, II, 3, p. 387-393).

Wessely, C., Die Wiener Handschrift der Orphischen Argonautica. (Philologus, t. 48, 2, p. 379-384; 3, p. 573-576).

PALÉPHATE.

Martini, H., Zu Palaephatos. (Philologus, t. 48, 2, p. 305).

PAPYRUS GRECS. Papyrus magica musei Lugdunensis Batavi, quam C. Leemans edidit in Papyrorum graecarum tomo II (papyrus V). Denuo edidit, commentario critico instruxit, prolegomena scripsit *A. Dieterich.* (Extr. de Jahrbücher f. Philologie 16. suppl. Bd.). Leipzig, Teubner, 1888, 81 p. 2 M.

— Deux contrats grecs du Fayoum, publiés par *A.-H. Sayce* et traduits par *Th. Reinach.* (Rev. des ét. gr. III, 1890, p. 131-144.)

PARÉMIOGRAPHES.

Martin, P., Studien auf dem Gebiete des gr. Spruchwortes. Plauen; Progr. in-4°, 34 p.

PATROLOGIE, The apostolic Fathers. Part I : The epistles of SS. Clement of Rome and Barnabas and the Shepherd of Hermas. With an Introduction comprising a history of the Christian Church in the first century, by *Burton.* London, Griffith, 290 p.

— The Epistles of S. Ignatius and S. Polycarp, with Introductory preface, comprising a history of the Christian Church in the 2d century, by *Burton.* London, Griffith and Farran, 227 p.

Batiffol, P., Studia patristica. Études d'ancienne littérature chrétienne. Paris, E. Leroux, 80 p.

Dræseke, J., Gesammelte patristische Untersuchungen. Georgios von Laodicea. Dionysos von Rhinokolura. Vitalios von Antiochia. Gregorios von Nazianz. Zwei Gegner des Apollinarios. Marcus Diaconus. Altona u. Leipzig, Reher, xv, 247 p. 5 M.

PAUSANIAS.

Farnell, L.-R., A misinterpreted passage in Pausanias. (Class. Rev., II, 10, p. 325).

Gurlitt, W., Ueber Pausanias. Untersuchungen. Graz, Leuschner u. Lobensky, xii, 494 p.

Immerwahr, W., Die Lakonika des Pausanias, auf ihre Quellen untersucht. Berlin, Mayer et Müller, 150 p. 3 M.

Mæhly, J., Zu Pausanias, X, 31. (Blætter f. d. Bayr. Gymn. XXV, 5-6, p. 244).

PHÉRÉCYDE.

Chiapelli, A., Sulla teogonia di Ferecyde di Syros. (Rendiconti dell' Accad. dei Lincei, IV, serie, t. V, 3, p. 230-241).

PHILÉMON.

Richards, H., Philemon in a fragment of the Ἔφηβος. (Class. Review, III, 3, p. 132).

PHILODÈME. Philodemi περὶ ποιημάτων libri secundi quae videntur fragmenta conlegit, restituit, inlustravit *A. Hausrath.* Leipzig, Teubner, 66 p. 2 M.

Bücheler, F., Zu Philodemos περὶ ποιημάτων. (Rh. Mus. t. 44, 4, p. 633-634).

PHILOLAÜS.

Tannery, P., Sur un fragment de Philolaos. (Archiv f. d. Gesch. d. Philosophie, II, 3, p. 379-386).

PHILON D'ALEXANDRIE.

Hanssen, Fr., Emendationes Philoneae. (American Journal of philology, n° 36, p. 463).

Massebieau, L., Le classement des œuvres de Philon. Paris, Leroux.

— Encore un mot sur la vie contemplative de Philon. (Rev. de l'hist. des religions, XVII, 1-2).

PINDARE, Le Pitoniche, trad. da *L. Mariani.* Napoli Giannini, in-16, 74 p.

Bornemann, L., Pindars 6. ol. ode. (Philologus, t. 47, 4, p. 589-598).

Christ, W. von, Zur chronologie Pindarischer Siegesgesænge. (Sitzungsb. der Münchner Akad. 1889, 1, p. 1-64).

Czerner, B., De difficultatibus quibusdam in Pindari carminibus explicandis. Gleiwitz: Progr. in-4°, 12 p.

Fraccaroli, G., Di alcuni luoghi controversi d. Pindaro. (Riv. di filol., XVIII, 1-3, p. 87-104). T. à p. Torino, Loescher.

— Per la cronologia delle odi di Pindaro. (Museo italiano, III, 1). — T. à p.

Perathoner, W., Die Melodie der Sprache in den Gesængen Pindars. Brünn, 1888. Progr. d. 2, Gymn. 23 p.

Seaton, R.-C., Pindar, Pyth. I, 1. (Class. Rev. II, 10, p. 324).

— Voir section V, Graf.

PLANUDE.

Treu, M., Maximi Planudis epistulae. IV. Breslau. Progr. d. Fried. Gym. (p. 146-206).

PLATON. Platonis dialogi secundum Thrasylli tetralogias dispositi, post C.-Fr. Hermannum rec. *M. Wohlrab.* vol. II, fasc. 1. Parmenides et Philebus. Leipzig, Teubner. 0,75 Pf.

— Dialoghi, da nuovo volgarizzati da *G. Meini*, con argumenti e note. II. Gorgia, Menone, Alcibiade e Teage. Torino, Paravia, in-16, 308 p.

— Phaedrus, Lysis and Protagoras, translated by *J. Wright.* London, Macmillan, 1888.

— Apologie, Kriton, Phaidon, übersetzt von *H. Zimpel.* Breslau, Woywod, 1888. 2 M.

— Apologie und Kriton, nebst den Schlusskapiteln des Phaidon. Für d. Schulgebrauch herausg. von A. Th. Christ. Leipzig, Freytag, XVIII, 77 p. 0,50 Pf.

— Euthyphron, Apologie de Socrate, Criton, accompagnés de notes critiques, par G. Constantinidis, Imprimé aux frais de M. L.-G. Zarifis. Athènes, 1888.

— Crito, éd. *M. Schanz.* Leipzig, Tauchnitz. 0,40 Pf.

— Il Critone, con note ad uno delle scuole da *G. Verdaro.* Firenze, 1888, in-16, 59 p.

— Laches, éd. *J. Kral.* Wien, Tempsky; Leipzig, Freytag, 1888.

— The Laches, by *M.-T. Tatham.* London, Macmillan, 1888. 3 sh.

— Le Ménon, trad. en polonais, par *P. Schwiderski.* Stanislawow, 1888. Progr. 30 p.

— Phédon, ou de l'immortalité de l'âme, dialogue. Édition classique, avec notes par J. Marion, Paris, Delalain. 1 00.

— Protagoras; with the commentary of *H. Sauppe,* translated with additions by *J.-A. Towle.* Boston, Ginn. III, 179 p.

— The Republic, books I-V. Ed. by *T.-H. Warren.* London, Macmillan, in-12, 394 p.

— The Republic, book X edited as an Introduction to the Study of Platos philosophy by *R.-D. Turner.* London, Rivington, 144 p.

Abbott, J., on ὅτι after relatives in Plato. (Hermathena, XV, p. 44-45).

Back, Fr., Eine bedenkliche Stelle in Platons Phaidros (der grosse Mythus). — (Commentat. in honorem Studemund, p. 237-246).

Baumann, J., Kritische und exegetische Bemerkungen zu Platos Phaedo. Augsburg, Prog. 19 p.

— Platons Phædon philosophisch erklært und durch die spæteren Beweise für die Unsterblichkeit ergænzt. Gotha, Perthes, VIII, 208 p. 4 M.

— Zu Platos Protagoras 315; 325. (Blætter f. d. Bayr. Gymnasien, XXV, 2-3, p. 80).

Bebernitz, Platos Stellung zur Gymnastik. (Monatsschrift f. d. Turnwesen, VIII, 9 und 11).

Beckmann, A., Num Plato artefactorum ideas statuerit. Diss. Bonn. Haustein, 36 p. 1 M.

Butcher, S.-H., The geometrical problem of the Meno (Journal of philology, 34, p. 219-226).

Campbell, L., On the position of the Sophistes, Politicus and Philebus in the order of the Platonic dialogues; and on some characteristics of Plato's latest writings. (Transactions of the Oxford phil. Society, 1888-89, p. 25-42).

— The order of Plato's dialogues. (Bibliotheca platonica, I, 1, p. 1-28).

Conybeare, F.-C., On the ancient Armenian versions of Plato. (Class. Review, III, 8, p. 340-343).

Fouillée, A., La philosophie de Platon. T. III : Histoire du platonisme et de ses rapports avec le christianisme. 2e éd. revue et augmentée. Paris, Hachette, 397 p.

Geil, G., Die Lehre von den μέρη τῆς ψυχῆς bei Platon und ihre Stellung zu dem platonischen System. (Commentat. in hon. Studemund, p. 27-46).

Gercke, A., Die Hypothesis in Platons Menon. (Archiv. f. Gesch. d. Philosophie, II, p. 171-174).

Hæberlin, C., Zu Platons Kriton 492. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 6, p. 400).

Heath, D., On Plato's Cratylus. (Journal of philology, n. 34, p. 192-218).

Hult, Ch., Études sur le Banquet de Platon. Paris, E. Thorin, in-8°.

— Le Gorgias, Commentaire grammatical et littéraire. Précédé d'une étude sur le style de Platon, suivi d'un appendice sur le mythe de ce philosophe. Paris, Lahure.

Kleist, H., von, Zu Platons Gorgias. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 7, p. 477-483).

Kern, O., Zu der platonischen Atlantissage. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, II, 2, p. 175-179).

Kroker, P., Die Tugendlehre Schleiermachers mit spezieller Berücksichtigung der Tugendlehre Platos. Leipzig, Græfe. 62 p. 1 M. 20

Lemercier, A.-P., De Platonis Phaedro dialogo. Nancy, imp. Sordoillet. 75 p.

Liebhold, K.-J., Zur Textkritik Platons. (Jahrb. f. Philol., t. 137, 11, p. 756-760.)

Lina, Th., De praepositionum usu Platonico. Marburg. Diss. Elwert. 75 p. 1 M. 50

Martin, A.-P., Confucius and Platon. (American Oriental Society, Philadelphia, séance du 1er oct. 1888. — Compte-rendu dans Deutsche Literaturzeitung, n. 2).

Meyer, Petrus, Quaestiones Platonicae. I. De dialogorum Platonicorum ordine ac tempore. Prolusio critica. II. De Cratylo. M. Gladbach. Progr. in-4°, 25 p.

Natorp, P., Ueber Grundabsicht u. Entstehungszeit von Platons Gorgias. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, II, 3, p. 394-413).

— Platons Phaedros. (Philologus, t. 48, 3, p. 428-449).

Nauck, A., Nachlese zum Platonischen Phædrus. (Bull. de l'Acad. de S. Pétersbourg, t. 32, 3, p. 434-464).

Perolla, Die Pædagogik des Plato. Pædagogium, n. 6.

Pfleiderer, E., Zur Lœsung der platonischen Frage. Freiburg, Mohr, 1888. 3 M. 20

Platt, A., Notes on Platos Republic. (Class. Rev., III, 1-2, p. 72-73).

— Plato and geology. (Journ. of philology, nr. 35, p. 134-139).

Richards, H., Plato Rep. 498 (Class. Rev., II, 10, p. 324).

Ruelle, C.-E. — Voir Hermias.

— Voir Damascius.

Shorey, P., Recent platonism in England (Archer-Hind and Jackson). — (American Journal of philology, nr. 35, p. 274-309).

— The interpretation of the Timaeus. (Ibid., nr. 36, p. 395-418).

Sidgwick and J. Grote. A discussion on the utilitarian basis of Plato's Republic. (Class. Rev., III, 3, p. 97-102).

Simson, E.-W., Der Begriff der Seele bei Plato. Eine Studie. Leipzig, Duncker et Humblot. 186 p.

Sudhaus, S., Zur Zeitbestimmung des Euthydem, des Gorgias u. der Republik. (Rh. Mus., t. 44, 1, p. 52-64).

Susemihl, Fr., De Platonis Phaedro et Isocratis contra Sophistas oratione. En latin et en grec. (Syllogue litt. grec de Constantinople, εἰκοσιπενταετηρίς, p. 575-591).

Solomon, J., Plato Rep., IX, 10, p. 584. (Class. Rev., III, 9, p. 418).

Sybel, L., von, Platons Symposion. Marburg, Elwert, 1888. 3 M.

— Platons akademische Schriften. (Preussische Jahrb., t. 64, 6, p. 696-716).

— De Platonis praemiis academicis. Marburg. Ind. lect. hib. in-4°, 15 p.

Tannery, P., L'hypothèse géométrique du Ménon de Platon. (Archiv f. Gesch. des Philosophie, II, 4, p. 509-514).

Thompson, E.-S., On some passages of Platos Republic. (Proceedings of the Cambridge phil. Society, XIX-XXI, p. 13-14).

Tiemann, J., Zum Sprachgebrauch Platos. I. Umschreibung einfacher verba finita durch participia mit Hilfszeitwort. (Wochenscrift f. klass. Phil., VI, 9, p. 248-253; 13, p. 362-366). — II. (Ibid., 20, p. 556-559).

— Einige formelhafte Wendungen bei Plato. (Ibid., 21, p. 586-589).

— II. (Wochenschrift f. Klass. Philologie, VI, 20 p. 556-559).

— Zu Platons Theætet. (Wochenschrift f. Klass. Philol., VI, 29-30, p. 824-826).

Troost, K., Inhalt und Echtheit der platonischen Dialoge auf Grund logischer Analysis. I. Die Unechtheit des Charmides. Berlin, Calvary, 48 p. 2 M.

Tschad, F., Explication du Lachès de Platon (en langue tchèque). — (Listy filologicke, XVI, 5, p. 328-336).

Usener, H., De Phaedro et Gorgia platonico. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 6, p. 377).

— De Symposii Platonici loco. (Ibid., p. 377-378).

Wagner, J., Præparation zum Euthyphron. Brünn, 1888. Progr.

Washietl, A., Die Lehre von der mittleren Proportionale nach Plato u. ihre Bedeutung f. die gesammte Platonische Philosophie. Wien, 1888. Progr. 40 p.

Weber, Fr., Die Entstehung des Begriffes der Idee bei Platon. Brüx, 1888. Progr.

Wilder, A., Platonic psychical reflections. (Bibliotheca platonica, I, 1, p. 29-37).

Wilson. — Voir Aristote.

Wohlrab, M., Die Platonhandschriften. Leipzig, Teubner, 1888. 2 M. 40

PLUTARQUE, Plutarchs vergleichende Lebensbeschreibungen, übersetzt von *Kaltwasser-Güthling*, t. XI. (Demetrius, M. Antonius, Galba, Otho). Leipzig, Reclam Jun.

— Life of Timoleon. With Introduction, notes, maps and lexicon. by *H.-A. Holden*. Cambridge, in-12. 340 p.

— Lives of Numa, Sertorius and Eumenes. Transl. by *J.* and *W. Langborne*. With the life of Plutarch, by *J. Dryden*. London, Cassel, in-18. 192 p.

Dassaritis, E., Die Psychologie und Pædagogik des Plutarch. Erlangen. Diss. Gotha, Perthes, 80, XII p. 2 M.

Krumbholtz, P., De Ctesia aliisque auctoribus in Plutarchi vita Artaxercis vita adhibitis. Eisenach, Progr. in-4, 25 p.

Lambros, Sp., Πλουτάρχεια ἀπανθίσματα ἐν ἁγιορειτικῷ κώδικι τῆς μονῆς Διονυσίου. Athènes, 1888. 25 p.

Larsen, S.-C., Studia critica in Plutarchi moralia. 154 p. Copenhague, Hagerup.

Mæhly, J., Plutarch. de gen. Socratis. (Blætter f. d. Bayr. Gymn. XXV, 5-6, p. 243-244).

Schneider, M., Zu Plutarchs Eumenes, c. 1. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 1, p. 35-36).

Sklas, A., Conjectanea. Plutarch de Iside cap. 24. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 23, p. 715).

Treu, M., Zur Ueberlieferung der apophthegmata Laconica. (Philologus, t. 47, 4, p. 617-622).

Trincheri, T., A Plutarco Romulus c. 22. (Bullettino di diritto romano, II, 3-5, p. 248-261).

Vogel, K., Quaestiones Plutarcheae. Marburg. Diss. 53 p.

POÈTES BUCOLIQUES.

Hiller, E., Beitræge zur Textgeschichte der gr. Bukoliker. Leipzig, Teubner, 1888, 133 p. 3 M. 20.

Tribukeit, Ph., De proverbiis vulgaribusque aliis locutionibus apud bucolicos graecos obviis. Diss. inaug. Kœnigsberg, Koch. 60 p. 1 M.

POÈTES COMIQUES.

Consbruck, M., Zu den Traktaten περὶ κωμῳδίας. (Commentat. in honorem Studemund, p. 211-236).

Crusius, O., Das Porson'sche Gesetz bei den Komikern. (Philologus, t. 48, 1, 2. H., p. 192).

Frænkel, E., Die schœnsten Lustspiele der Griechen und Rœmer nacherzæhlt und erlæutert. Halle, Waisenhaus, 1888. 3 M.

Kaibel, G., Zur attischen Komoedie. 1) Phrynichos' Ephialtes. 2) Archippos u. die Pergamenische Kritik. (Hermes, XXIV, 1, p. 35-66).

Papabasileios, G., Κριτικαὶ παρατηρήσεις εἰς τὰ ἀποσπάσματα τῶν Ἀττικῶν Κωμικῶν. (Ἀθηνᾶ, I, 1, p. 191-221).

Schmidt, Osw., Ulixes comicus. Leipzig, Teubner, 1888. 1 M.

Steiger, H., Der Eigenname in der Attischen Komœdie. Erlangen, 1888. Diss.

POÈTES ÉLÉGIAQUES.

Murray, G.-A., Adnotationes ad poetas elegiacos graecos. (Philologus, t. 48, 2, p. 363-365).

POÈTES ÉPIQUES.

Peppmüller, R., Zu den Cypria. (Philologus, t. 47, 3, p. 552-554).

Schneider, M., Zu den epischen Fragmenten der Griechen. (Jahrbücher f. Philologie, t. 139, 1, p. 19).

POÈTES LYRIQUES.

Schaub, J., De usu conjunctivi et optativi Lyricorum graecorum, et enuntiatis secundariis. Basel. Diss. 70 p.

POÈTES MÉLIQUES, Frammenti della melica da Terpandro a Bacchilide, riveduti, tradotti e annotati da *L.-A. Michelangeli.* Bologna, Zanichelli. 135 p.

POÈTES TRAGIQUES, Tragicorum graecorum fragmenta rec. *A. Nauck.* Ed. II. Leipzig, Teubner, XXVI, 1022 p. 26 M.

Gomperz, Th., Nachlese zu den griechischen Tragikern. Wien, Tempsky, 1888.

Herwerden, H. van, Augusto Nauckio. Textkritisches zu den Tragiker u. a. (Mnemosyne, XVII, 3, p. 242-274).

Huemer, C., Die Genesis des Entschlusses in den Tragœdien des Euripides und Sophokles. Leipzig, Fock. 76 p. 1 M. 20.

Schubert, De temporis inter verbum finitum et participium aoristi aequalitate apud Graecorum poetas tragicos. Bamberg, Progr. (Diss. von Erlangen). 53 p.

Schulz, J., Étude sur le Philoctète d'Eschyle, d'Euripide et de Sophocle (en langue tchèque). Neubydzow, 1888. Progr. 16 p.

POLYBE, Historiae, rec. *Fr. Hultsch.* I. II. Berlin, Weidmann. 4 M. 50.

— Polybii historiae, retr. *Th. Büttner-Wobst.* Vol. II. Leipzig, Teubner. 3 M. 60.

Büttner-Wobst, Beiträge zu Polybios, II. Hiatus bei καί. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 10, p. 671-692).

Chodnitschek, J., Ueber die Gründe der theoretischen Excurse u. Bemerkungen des Polybius. Wien, 1888. Progr. 32 p.

Crusius, O., Ein Epigramm auf Hyllos den Herakliden, (Zu Polyb. XV, 16). — (Philologus, t. 48, 1, 2. H. p. 178-180).

Fassbænder, F., Quaestiones grammaticae ad Polybium pertinentes. De Polybii sententiis finalibus. Aliquot aoristi et futuri infinitivi falso in Polybii codicibus traditi. Crefeld. Progr. in-4; 12 p.

Gœtzeler. — Voir Appien.

Lammert, E., Polybius u. die Rœm. Taktik. Leipzig, Hinrichs, in-4. 24 p. 1 M.

Lindauer, De Polybii vocabulis militaribus. München, Progr. d. Ludw. Gymn. 54 p.

Martin, Albert, L'édition de Polybe d'Isaac Casaubon. (Mélanges de l'Ecole française de Rome, X, 3-43).

Papamarcos, Char., Τὰ παρὰ Πολυβίῳ παιδαγωγικά. (Syllogue litt. grec de Constantinople, Εἰκοσιπενταετηρίς, p. 390-432).

Stich, O., Zu Polybius I, 2, 7. (Philologus, t. 48, 2, p. 365-367).

Streit, W., Die polybianische Beschreibung der Schlacht bei Zama. (Philologus, t. 48, 1-2, p. 188-191).

POLYCARPE (saint). — Voir Patrologie.

POLYEN.

Reuss, F., Observationes criticae in Polyaeni Strategemata. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 1, p. 29-35).

PORPHYRE, Porphyrii quaestionum homericarum ad Odysseam pertinentium reliquias collegit, disposuit, edidit *Hm. Schrader.* Leipzig, Teubner, 1890, X, 219 p. 10 M.

— Life of Plotinos, translated (by Tho. Johnson). (Bibliotheca platonica, I, 1, p. 42-76).

— Voir Aristote, Commentaria et *Porphyrius.*

Bethe, E., Handschriftliches zu Porphyrius de Antro Nympharum. (Philologus, t. 47, 4, p. 554-555).

PROCLUS, Πρόκλου ἐκ τῆς Χαλδαϊκῆς φιλοσοφίας. Eclogae e Proclo de philosophia chaldaica, sive de doctrina oraculorum chaldaicorum. Nunc primum ed. et commentatus est *A. Jahn.* Accedit hymnus in Deum platonicus, vulgo S. Gregorio Nazianzeno adscriptus, nunc Proclo Platonico vindicatus. Halle, Pfeffer, 1891, XII, 77 p. 6 M.

PROTAGORAS.

Brochard, V., Protagoras et Démocrite. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, II, 3, p. 368-378).

Seliger, P., Des Protagoras Mass aller Dinge. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 6, p. 383).

PSELLUS.

Ruelle, C.-E., Ψελλὸς ἀνέκδοτος. Bibliographie des écrits inédits de Michel Psellus suivie du texte de trois morceaux inédits de Psellus sur les Psaumes. (Syllogue littéraire grec de Constantinople, εἰκοσιπενταετηρίς, p. 591-614).

— La Chrysopée de Psellus. (Rev. des ét. gr. II, 7, p, 260-266.)

PTOLÉMÉE (Claude). — Voir **JACQUES D'ÉDESSE.**

SAPHO.

Cipollini, A., Saffo. Studio. Milano, Dumolard, in-16, 448 p. 1 portrait.

— Voir TYRTÉE.

SEXTUS EMPIRICUS.

Usener, H., in Sexti Empirici locos aliquos. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 6, p. 383).

SCYLAX.

Issberner, R., Inter Scylacem Caryandensem et Herodotum quae sit ratio. Berlin, 1888. Diss.

SIMONIDE.

Croiset, A., Simonide de Céos. (Rev. des ét. gr., III, 1890, p. 32-47.)

SOLON.

Blass, Fr., Solon u. Mimnermos. (Jahrb. f. Philol., t. 137, 11, p. 742).

SOPHOCLE, Ed. by *F.-H. Blaydes,* 2 vol. London, Whittaker.

— Tragoedien, erklärt von *C. Schmelzer,* VII. Trachinierinnen. Berlin, Habel, 1888. 1 M. 80.

— Ajas, für den Schulgebrauch erklärt von *R. Pæhler.* Ausg. A, Kommentar unterm Text. Ausg. B, Text u. Kommentar getrennt. Gotha, Perthes. 1 M. 60.

— Antigone, with introduction and notes, by *Allcroft and Hayes.* London. Clive, 74 p.

— Antigone. In scholarum usum ed. *J. Holub.* Wien, Konegen, 1888.

— Antigone, herausg. von *Fr. Schubert.* Wien, Tempsky.

— Oedipus Tyrannus, by *L. Speed* and *F.-R. Pryor.* Cambridge, Macmillan.

— Philoktetes. Erklärt von *J. Holub* (avec 1 dessin). Prag, Neugebauer. 39 p.

— — Wien, Konegen.

Cristofolini, C., Schedulae criticae. Soph. Phil. 661; Antig. 4. (Riv. di filol. XVII, 10-12, p. 542-543).

Draheim, H., Sophokles-Chœre. Ein Führer durch die Tragœdien des Dichters. Eisenach, Bachmeister, IV, 75 p.

Eckhardt, E., De temporum ratione, quæ Trachiniis fabulae Sophocleae subest, et de ejusdem fabulae parodi contextus diputatur.Salzwedel, Progr. in-4°, 12 p.

Garbin, A., La Antigona de Sofocles. La Apologia de Socrates. Las poetisas de Lesbos. (Biblioteca andaluza). Madrid, 200 p.

Goodwin, A., Soph. Aiax, 112. (Class. Review, III, 8, p. 372).

Haverfield, F., A Fragment of Sophocles (Zenobius, II, 65). — (Class. Rev., II, 10, p. 324).

Holub, J., Doppelsinn in drei Scenen der Elektra des Sophokles. Prag, Neugebauer, 20 p.

Huemer, C. — Voir Euripide.

Immisch, O., Ad Sophoclis Epigonos. (Philologus, t. 48, 3, p. 554).

Jebb, R.-C., Soph. Philoctetes 41 (προσβείη). — (Class. Rev., II, 10, p. 324).

Mæhly, J., Zur vita Sophoclis. (Philologus, t. 48, 3, p. 554).

— Soph. Oed. Rex V, 515; Trach. 161; Antig. 605. (Blætter f. d. Bayr. Gymn., XXV, 5-6, p. 233-235).

Mehler, E., Loci Sophocleiani. (Mnemosyne, XVII, 1, p. 101 et 107-113).

Nauck, A., Analecta. Soph. Aias, 1164 sqq.; Oed. Rex 1416 sqq. (Hermes, XXIV, 3, p. 448-449).

Otte, H., Zu Soph. Trach. 94 (ἐναριζόμενα). — (Zeitschrift f. d. Gymn., t. 43, 4, p. 255).

Papageorgios, P.-N., διορθώσεις εἰς τὰς τραγῳδίας Σοφοκλέους. (Syllogue litt. grec de Constantinople, εἰκοσιπεντάετηρίς, p. 293-307).

Plüss, T., Die Eröffnungsscene. Basel. Progr. in-4°, 16 p.

Schanz, M., Zu Sophocles Oed. Rex 1266. (Rh. Mus. t. 44, 2, p. 305).

— Zu Soph. Philoktet. (Rh. Mus., ibid., 3, p. 471-472).

Schubert, Fr., Analecta Sophoclea (Oed. Rex u. Antigone). — (Zeitschrift f. d. Oester. Gymn., t. 40, 3, p. 193-199).

Steinberger, A., Die Oedipussage. Regensburg, Coppenrath, 1888. 1 M.

Schwartz, A., Beiträge zur Kritik und Erklærung des Sophokles. — Antigone. (Zeitschrift f. d. Oesterr. Gymn., t. 40, 10, p. 877-884; 11, p. 975-983).

Vetter, M.-H., Ueber d. Charakter des Kœnigs Oedipus in der gleichnamigen Tragœdie d. Sophokles, II, Freiberg, in-4°, 32 p.

Weck, F., Zu Sophokles Oidipus Tyrannos v. 1512. (Jahrb. f. Philol., t. 137, 11, p. 743-744).

— Zu Sophokles Elektra. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 4, p. 254-256).

Wagener, A., Un vers de Sophocle cité par Plutarque (de EI delphico, cap. 20). — (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XXXII, 3, p. 171-172).

Weyman, C., Zu Sophokles Antig. 23 (δίκη δικαία). — (Blætter f. d. Bayr. Gymnasien, XXV, 2-3, p. 80).

Zimmermann, J., Freie Uebertragung der Chorlieder aus dem Kœnig Oedipus, dem Oed. auf Kolonos und der Antigone des Sophokles. Zeitz. Progr. in-4°, 18 p.

SOPHRONIUS, Sophronii de praesentatione domini sermo. ab *H. Usenero* editus. Bonn, Ind. lect. in-4° 18 p.

STOBÉE.

Thomas, P., Conjectures sur le Florilège de Stobée. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, XXX, 3, p. 163).

STRABON, Géographie de Strabon, traduction nouvelle par *Am. Tardieu*, t. IV (table alphabétique et analytique). Paris, Hachette, 1890, in-16.

Columba, G., Strabon, VI, 257. (Studi, etc. p. 113-115). — (Voir section I, Columba).

SUIDAS.

Papabasileios, G., Εἰς τὸ Σουίδα λεξικόν (Ἀθηνᾶ, I, 1, p. 227-234).

SYNÉSIUS.

Schmidt, K., Synesii philosophumena eclectica. Halle. Diss. 40 p.

Tannery, Paul, Etudes sur les Alchimistes grecs. Synésius à Dioscore. (Rev. des ét. gr., III, 1890, p. 282-288).

TÉLÈS. Teletis reliquiae, edid. prolegomena scripsit *O. Hense*. Freiburg, Mohr., XII, 96 p. 5 M. 60

THALÈS.

Diels, H., Thales ein Semite? (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, II, 2, p. 165-170).

THÉOCRITE, poète.

Giles, Notes on Theocritus (Proceedings of the Cambridge phil. Society, XIX-XXI, p. 7-8).

Kuiper, K., De Theocriti carmine XVI. (Mnemosyne, XVII, 4, p. 378-387).

Mæhly, J., Zu Theocrit; Grabschrift der Chæroneer. (Blætter f. d. Bayr. Gymn., XXV, 5-6, p. 242).

Nauck, A., Ad Theocriti Id. 14. (Hermes, XXIV, 3, p. 452-453).

Traut, H., Qusestiones Theocriteae. II. Breslau, Kœhler, in-4°, 24 p. 1 M.

Wintzell, C., Studia Theocritea Diss. Lund, Gleerup. 145 p.

THÉOCRITE, sophiste.

Schrœder, F., Theokritos von Chios. (Jahrbücher f. Philol., t. 139, 5, p. 317-334).

THÉODORET.

Güldenpenning, A., Die Kirchengeschichte des Theodoret von Kyrrhos, eine Untersuchung ihrer Quellen. Halle, Niemeyer. 101 p. 2 M.

THÉOGNIS.

Beloch, J., Theognis Vaterstadt. (Jahrb. f. Philologie, t. 137, 11, p. 729-733).

Cauer, P., Studien zu Theognis, zur Texkritik. (Philologus, t. 48, 3, p. 542-552).

Mæhly, J., Zu Theognis v. 1350. (Blætter f. d. Bayr. Gymn., XXV, 5-6, p. 229).

Studemund, W., Commentatio de Theognideorum memoria libris manuscriptis servata. Progr. Breslau, in-4°, 40 p.

THÉOPRHASTE.

Heeger, M., De Theophrasti qui fertur περὶ σημείων libro. Diss. Iena, Pohle. 72 p.

Ribbeck, O., In Sachen der theophrastischen Charaktere. (Rh. Mus., t. 44, 2, p. 305-307).

Weil, H., Deux allusions à des faits historiques dans les caractères de Théophraste. (Rev. de philol., 1890, p. 106.)

THÉOPHYLACTE.

Herwerden, H., van, Ad Theophylactis Simocattae historias. (Mnemosyne, XVII, 1, p. 24-43).

THUCYDIDE, De bello peloponnesiaco libri VIII. Ad optimorum librorum fidem editos explanavit *E. Fr. Poppo*. ed. III. Auxit *J. M, Stahl*. I, 2. Leipzig, Teubner. 260 p. 3 M.

— Historia de la guerra del Peloponeso, traducida por *D. Gracian*. 2 vol. Madrid, Hernando.

— Book V. ed. by *H. N. Fowler*. Boston, Ginn, 1888.

— Thucydides, erklærende Ausgabe von *Franz Müller*. J. Buch. Paderborn. 1 M. 80

— Éd. *J. Sitzler*, XII. Gotha.

— Translation by *G. F. H. Sykes*, book IV. London, Olive, 85 p. 3 sh.

Diener, O., De sermone Thucydidis quatenus cum Herodoto congruens differat a scriptoribus atticis. Leipzig. Diss. 79 p.

Eggers, G., De subjecti e verbis antecedentibus usu Thucydideo cum Herodoteo comparato. Halle. Diss. 34 p.

Hasse, Dual bei Xenophon u. Thucydides. — Voir Xénophon.

Hauvette, A., Note sur un passage de Thucydide (I, 41, 1). (Rev. des ét. gr., III, 1890, p. 197-199.)

Haverfield, On Thucydides, IV, 98. (Class. Review, III, 8, p. 373).

Heude, C., Adnotationes Thucydideae. (Nordisk Tidskrift for Filologi, IX, 3, p. 211-223).

Holzappel, L., Die Frühlingsepoche des Thucydides. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 5, p. 161-164).

Kleist, H., von, Zu Thukydides. II. 85 und 87. (Phormios und die Athenische Flotte). — (Jahrb. f. Philol., t. 139, 4, p. 262-264).

Kothe, H., Zu Thukydides VII. 75, 4. (Jahrb. f. Philol., t. 139, 2-3, p. 167-168).

Meyer, Georg., Der gegenwærtige Stand der thucydideischen Frage. Ilfeld. Progr. in-4°, 42 p.

Mille, Jugement de Denys d'Halicarnasse sur Thucydide. — Voir Denys d'Hal.

Mitschenko, Th., Thucydide et son œuvre (en russe). II. Moscou, Kuznezow, 1888.

Müller, Franz, Literaturbericht über Thucydides, 1877-1887. Bursian-Müllers Jahresbericht, t. 58, p. 1-188.

— Zur Thukydides lektüre. (Gymnasium, nr. 20-21).

Müller, Joseph. Zur Würdigung des Thucydides vom psychologischen Standpunkt. Feldkirch. 1888. Progr.

— Ποιεῖν bei Thucydides. Feldkirch. Progr. 34 p.

Piccolomini, A., Ad Thucydidem (estratto). Pisa, Nigri. 16 p.

Roscher, W., Der Thesauros der Egestaier auf dem Eryx u. der Bericht des Thukydides VI, 46. (Jahrb. f. Philologie, t. 139, 1, p. 20-28).

Smith, Ch.-F., Thuc., VII, 43, 16. (American Journal of philology, nr. 35, p. 342-343).

Stier, H., Ueber das Poëmium des Thucydides. (Lehrproben u. Lehrgænge, 1888, nr. 18),

Thommen, E., Studien zu Thukydides. Basel, Diss. 71 p.

Thompson, E.-S., Thukyides V, 111. (Class. Rev., III, 1-2, p. 72).

Wimbolt, S.-E., Thucyd. II, 96 (μεχριαπριανων). — (Class. Review, III, 9, p. 418).

Weil, H., Deux passages de Thucydide. (Rev. de philol., 1890, p. 108-110).

TIMÉE de Tauroménium.

Kothe, H., Timaios und Ciceros Tusculanen (V, 57-63). — (Jahrb. f. Philol., t. 139, 8-9, p. 637-640).

— Virgilio e Timeo. Lettura. Mantova, Mondovi. 17 p.

TIMOSTHÈNE.

Wagner, E.-A., Die Erdbeschreibung des Timosthenes von Rhodus. Leipzig, Fock. 73 p. 1 M. 80

TIMOTHÉE DE GAZA. — Voir Oppien.

TYRTÉE.

Hæberlin, C., Zu Tyrtaios u. Sappho. (Phylologus, XLVIII, 4, p. 598).

XÉNOPHON, Anabasis, von *E. Bachof.* Textausgabe. Paderborn, 1888.

— Expeditio Cyri, recogn. *J. Decia.* I, libri I-III. Firenze, Sansoni, 1888, in-16.

— — Ed. with introduction, notes and vocabulary, by *F.-W. Kelsey* and *A.-C. Zenos.* Books I-IV. Boston, Allyn. 570 p.

— Anabasis, primo libro, commentato specialmente in riguardo alla sintassi da *C. Dino-Guida.* Torino, Paravia, in-16. 111 p.

— Κύρου ἀνάβασις ὑπὸ Γ. Παπαβασιλείου. III-IV. Athènes, librairie Ἑστία, 140 p. 1 carte.

— Spedizione di Ciro. Testo comment. da *A. Bersi.* Lib. V-VI. 172 p. Torino, Loescher.

— Cyropaedia, with notes by *H.-A. Holden.* London, Macmillan. 6 sh,

— Hellenika, rec. *O. Keller.* Ed. minor. Leipzig, Teubner. 295 p. 0,90 Pf.

— — With notes by *G.-E. Underhill.* Books I-II. Oxford, 1888.

— — I-IV, ed. by *J. Manatt.* Boston, Ginn, 1888. 2 doll.

— — Book II. With analysis and notes. Cambridge, Bell, in-12. 120 p.

— Las Hellenicas. Traducido por primera vez al castillano con notas *E. Sanz y Castelin.* Madrid. Hernando, XXIII, 253 p.

— Memorabilien, f. d. Schulgebrauch herausg. von *A. Weidner.* Prag, Tempsky; Leipzig, Freytag. XXII, 170 p. 0,80 Pf.

— Socrates XXII. Memorable thoughts, by Xenophon. Translated by *E. Bysshe.* London, Cassell, in-16.

— Oeconomicus, with introduction and notes, by *A. Holden.* London, Macmillan, 1888.

Ferrini, O., Intorno all' Apologia di Socrate attribuita a Senofonte. Perugia. 32 p.

Gemoll, W., Beitræge zur Kritik und Erklærung von Xenophons Anabasis. II. Kreuzburg. Progr. in-4°. 33 p.

Harder, E., Zu Xenophons Anabasis, V, 3, 9. (Gebirgsname Φολόη). — (Zeitschr. f. d. Gymn., t. 43, 4, p. 254-255).

Hasse, E., Ueber den Dual bei Xenophon u. Thucydides. Bartenstein, Progr. in-4°. 21 p.

Lippelt, E., De Xenophontis Agesilao. De Anabasi et Cyropaedia. (Questiones biogr. — Voir Section I, Lippelt).

Schwartz, E., Quellenuntersuchungen zur gr. Geschichte. II. (Xenophon). — (Rh. Mus. t. 44, 2, p. 161-193).

Shiler, E.-G., Xen. Anab. I, 13, etc. (Amer. J. of philol. nr. 35, p. 341-342).

Simon, J.-A., Xenophontische Studien. En 4 fascicules. Leipzig, Fock. In-4°. 4 M. 80.

III. — ÉPIGRAPHIE. — PALEOGRAPHIE.

ALLEN, Fr., On Greek versification in Inscriptions. Boston, Damrell, 1888.

ALLEN, T.-W., Greek manuscripts in Italian libraries. (Class. Rev. III, 1-2, p. 12-22. — 6, p. 252-256. — 8, p. 345-352).

— Notes on abbreviations in Greek mss. Oxford. 40 p. 11 pl. 6 sh.

BAILLET, J., Le péan de la stèle de Menchieh (Παιάνα κλυτόμητιν ἀείσατε, etc.). — (Rev. de philologie, XIII, 1, p. 81-84).

— Le décret de Memphis et les inscr. de Rosette et de Damanhour. (Extrait). Orléans, Michau, xxxi, 141 p. fig. et pl.

BAUNACK, J., Epigraphische Kleinigkeiten aus Griechenland. Korinthische-Weihinschrift von Delphi, u. a. (Philologus, t. 48, 3, p. 385-427).

BÉRARD, V., Inscr. archaïque de Tégée. (Bull. de corr. hell. XIII, 4, p. 281-293).

BRUCKNER, A., Zum Grabstein des Metrodoros aus Chios. (Mittheil. des arch. Instituts zu Athen, XIII, 3-4, p. 363-382, pl.).

BUERMANN, G., Die Phratrien-inschrift von Dekeleia (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 7, p. 225-228; 8, p. 258-260).

CARINI, I., Miscellanee paleografiche ed archeologiche. 1. Il gran papiro egizio vaticano. 2. I frammenti palimsesti di Strabone. 3. Le armonie evangeliche di Taziano. 4. Frammenti Vaticani di antichissimo evangelario etc. Siena, tip. arcivescop. in-16. 147 p. lira 1.

CATALOGUS Codicum graecorum qui in bibliotheca urbica Vratislaviensi adversantur, a philologis Vratislaviensibus compositus, civitatis vratisl. sumptibus impressus. Accedit appendix qua Gymnasii regii Fridericiani codices graeci describuntur. Breslau, Köbner, gr. 8, viii, 90 p. 3 M.

CICHORIUS, C., Inschriften aus Kleinasien. (Sitzungsb. der Berliner Akad. 1889, nr. XXIII, p. 365-378).

— Inschriften aus Kleinasien. (Mitth. d. arch. Instituts zu Athen, XIV, 3, p. 240-262).

COLLEZIONE di facsimili paleografici greci e latini, illustrati da *G. Vitelli* e *C. Paoli*, Fasc. III e IV, parte I, Tavole XXV-XLII (grece). Atti degli apostoli a. 984; Platone a. 1358. Firenze, Lemonnier, in-fol.

COMPARETTI, D., Nota intorno una iscrizione di un vaso (οὕτω τὸν δᾶμον ἔφα πονηρόν). — (Rendiconti dell' Accad. dei Lincei, ser. IV, vol. IV, 10, p. 296-297).

CONSTANTINOS, P., Ἐπιγραφαὶ τῶν Τραλλέων. (Mitth. d. arch. Instituts zu Athen, XIII, 3-4, p. 410-411).

COUSIN et DIEHL, Inscriptions de Iasos et de Bargylia. (Bull. de corr. hell., XIII, 1).

— Cibyra et Eriza (inscriptions). — (même vol., 4, p. 333-342).

DESCHAMPS et COUSIN, Inscriptions du temple de Zeus Panamaros. La consécration de la chevelure. (M. recueil, XII, 6, p. 479-490).

DIETERICH, A., Prolegomena ad papyrum magicam Musei Lugdunensis. Leipzig, Teubner, 1888, in-4°.

EBERS, H., Papyrus Ebers. Das Kapitel über die Augenkrankheiten, 2 Theile. Leipzig, Hirzel, 204 p. 7 M.

DIMITZAS, G.. Ἐπιγραφαὶ ἀνέκδοτοι (Mitth. d. arch. Instituts zu Athen, XIV, 2, p. 209-212).

DOUBLET, G., Inscriptions de Crète. (Bull. de corr. hell. XIII, 1).

— Inscriptions de Paphlagonie. (M. vol., 4, p. 293-319).

DRAGATZIS, Schiffsurkunde vom Piräus. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 16, p. 489-490).

DURRBACH, F., Inscriptions d'Imbros. (Bull. de corr. hell. XIII, 5, p. 430-432).

FOUCART, P., Décret en l'honneur des éphèbes de l'année 333. (Bull. de corr. hell. XIII, 3, p. 253-271).

— Inscr. attiques. Dédicace des prytanes de Pandionis, Traité d'alliance de Corcyre et d'Athènes, Inscriptions de Rhodes. (Ibid., 4, p. 346-368).

— Décret athénien de l'année 352, trouvé à Éleusis. (Ibid., 5, p. 433-467).

FOUGÈRES, G., Fouilles de Délos. Proxénies et décrets honorifiques. (Ibid. 3, p. 229-252).

— Inscriptions de Thessalie. (Ibid.,5, p. 379-406).

GARDNER, HOGARTH, etc., Excavations in Cyprus 1887-88. (Inscriptions). — (Journal of hell. studies, IX, 2, p. 147-271; pl. VII-XI).

GATTI, G., Nerone e la libertà ellenica. (Bull. dell' Instituto di diretto rom. II, 3-5. p. 136-141).

GERTZ, M. Cl., Bidrag til Fortolkningen of Lovinskriften fra Gortyn. (Nordisk Tidskift for Filologii, IX, 1, p. 1-139).

GEMOLL, A., Das Recht von Gortyn. (Einleitung, Text, Noten). Striegau. Progr. in-4°, 26 p.

GRUNDMANN, R., Ueber 98 in Attica gefunden Henkelinschriften auf gr. Thongefässen. (Jahrbücher f. class. Philol. XVII, Suppl. Bd.). T. à p. Leipzig, Teubner, 72 p. 2 M.

GUTSCHER, H., Die Attischen Grabschriften. Leoben. Progr. 45 p.

HERBIZIANO, Κατάλογος συνοπτικὸς τῶν χειρογράφων καὶ ἰδιογράφων τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τῆς Ῥουμουνίας εὑρισκομένων, ἅπερ ἔμειναν ἐκ τῶν ἐν Ἰασίῳ καὶ Βουκουρεστίῳ καὶ ἀλλαχοῦ σχολῶν κατὰ τὴν 17την καὶ 18ην ἑκατονταετηρίδα. (Syllogue litt. grec de Constantinople, εἰκοσιπενταετηρίς, p. 97-102).

HICKS, E.-L., A sacrificial calendar from Cos. (Journ. of hell. Studies, IX, 2, p. 323-337).

— Inscriptions from Iasos. (Ibid., p. 338-342).

— Ex-voto dedications from Koulah (Smyrna). — (Class. Rev., III, 1-2, p. 69-70.)

— Inscriptions from Thyatira. (Ibid. 3, p. 136-138).

— Inscriptions from Theangela. (Ibid., 5, p. 234-237).

HIRSCHFELD, G., Zu den Inschriften von Naukratis. Zur Urgeschichte des ionischen Alphabets. Gründungszeit von Naucratis. (Rh. mus., t. 44, 3, p. 461-467).

— Ueber Grabinschriften, welche Geldstrafen anordnen. (Königsberger Studien, I, 1888).

— Zur Entwickelung des ionischen Alphabets. (Berliner arch. Geselleschaft, Aprilsitzung, dans Wochenschrift f. Klass. Philologie, VI, 22).

HOLLEAUX, M., Discours de Néron prononcé à Corinthe pour rendre aux Grecs la liberté. (Bull. de corr. hell., XII, 6, p. 510-528).

— Dédicaces nouvelles de la confédération béotienne. (Ibid., XIII, 1. — Suite Ibid., 3.

— Discours prononcé par Néron à Corinthe en rendant aux Grecs la liberté. Lyon, Pitrat, in-4°, 24 p. fac-similé.

HOMOLLE, Th., Décrets du peuple athénien de Délos. (Bull. de corr. hell. XIII, 5, p. 408-430).

ICONOMOPOULOS, D., Les jeux gymniques de Panopolis. (Rev. des études grecques, II, 6, p. 164-168).

IMBERT, J., Les études d'épigraphie lycienne depuis 1820 jusqu'en 1888. Essai de bibliographie. (Le Muséon, VIII, 3, p. 319-326; — 4, p. 419-429).

— Notes on the writings of the Lycian monuments. (Trubners oriental Record, III, 11-12).

JACOB, Alfred, Quelques problèmes de comput. (Revue de philol., XIII, 2, p. 118-128).

JAMOT, P., Inscriptions d'Argolide (Bull. de corr. hell. XIII, 3, p. 185-200).

— Borne-frontière des territoires de Kopai et d'Akraiphiai. (Ibid., 5, p. 407-408).

KŒHLER, U., Ueber bœotische Inschriften aus der Thebanischen Zeit. (Hermes, XXIV, 4, p. 636-643).

KONTOLEON, A.-E., Ἐπιγραφαὶ τῆς Ἐλασσόνος Ἀσίας. (Mittheilgn des arch. Instituts zu Athen, XIV, 1, p. 88-114).

— Ἐπιγραφὴ Κολοφῶνος ἀνέκδοτος. Ἐπιγραφὴ Μαγνησίας τῆς παρὰ Μαιάνδρου. (Ibid., 3, p. 317-319).

LAMBROS, Sp., Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους κωδίκων. I. Athènes, 1888. 192 p.

— The manuscripts of Mount Athos. (Eurip. Phœnissae, etc.) — (Athenaeum, nr. 3217, p. 793).

LATYSCHEW, B., Règlement sacerdotal de Myconos. (Bull. de corr. hell., XII, 6, p. 459-463).

LECHAT, Inscr. imprécatoire trouvée à Athènes. (Ibid., XIII, 1).

LIERMANN, O., Analecta epigraphica et agonistica. Hall. Diss. 32 p.

LUDWICH, A., Thessalische Ephebeninschrift. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 44, p. 1386-1387).

MAHAFFY, T.-P., Notes from Mount Athos. (Athenaeum, nr. 3212, p, 631).

MALLET, D., Les Inscr. de Naucratis. Paris, Leroux. (Extr. de la Rev. arch. Janv.-avril 1889).

MEISTER, B., Tempelrecht von Alea (Berichte d. Sæchs. Gesellschaft d. Wiss. 1887, Juli, p. 71-98).

MILCHHŒFER, A., Antikenbericht aus Attica (Inschriften, Skulpturen, etc.). — (Mitth. d. arch. Instituts zu Athen, XIII, 3-4, p. 337-362).

MORDTMANN, J.-G., Griechische Inschrift angeblich aus Hebron. (Zeitschr. des Palæstinavereins, XII, 2).

— Inschriften aus Salonik u. Thessalien. (Mitth. d. Arch. Instit. zu Athen, XIV, 2, p. 192-198).

OMONT, Henry, Notice sur un très ancien manuscrit grec en onciales des épîtres de saint Paul, conservé à la Bibliothèque nationale. Paris, A. Picard, in-4°, 56 p., 2 pl. 5 v. (Extr. des not. et extr. des manuscrits, etc., t. 33).

— Catalogue des manuscrits grecs des bibliothèques des villes hanséatiques, Hambourg, Brême, Lubeck. (Extr. de Centralblatt für Bibliothekwesen). Leipzig, O. Harrassowitz, 1890.

— Fac-similés de manuscrits grecs datés de la Bibliothèque nationale du IXe au XIVe siècle. Paris, Leroux. 100 pl. in-4° avec texte explicatif. Livr. I, 1890.

— La *Paléographie grecque* de Montfaucon et le P. Hardouin. (Rev. des ét. gr., III, 1890, p. 201-204.)

PAPAGEORG, P., Neue Grabstelen aus Salonichi. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 18 et 19).

PAPAKONSTANTINOS, M., Ἐπιγραφαὶ Τράλλεων. (Bull. de corr. hell., XIII, 3, p. 280).

PATON, W.-R., Inscribed Marbles from Iasos. Inscription from Tristoma in Carpathos. (Class. Review, III, 7, p. 333-334).

PICAVET, F., Explication d'une inscr. importante pour l'histoire du pyrrhonisme. (Rev. de philologie, XII, 3, p. 185-186).

POMTOW, H., Ein arkadisches Weihgeschenk zu Delphi. (Mittheilungen des Arch. Instituts zu Athen, XIV, 1, p. 15-40).

— Fasti delphici. I. Die Priesterschaften. (Jahrb. f. Philol., t. 139. 8-9, p. 513-578).

PREGER, Th., De epigrammatis graecis meletemata selecta. München, Diss. 50 p.

RADET et PARIS, Inscr. hypothécaires d'Amorgos. (Bull. de corr. hell., XIII, 4, p. 342-345).

RAMSAY, W.-M., Inscriptions d'Asie-Mineure. (Rev. des études grecques, 1889, n° 5).

— Ad inscriptiones phrygias. (Philologus, t. 47, 4, p. 754-755).

REINACH, S., Inscriptions inédites d'Asie Mineure et de Syrie, recueillies par M. le capitaine Callier (1830-1834). (Rev. des ét. gr., III, 1890, p. 48-85.)

REISCH, E., Griechische Weihgeschenke. Prag, Tempsky, VIII, 153 p.; 14 fig. 7 M. 40.

ROBERTS, E.-S., The inscriptions from Naucratis. (Academy, nr. 906, p. 174).

RŒNNBERG, W., Das Erbrecht von Gortyn. Berlin, 1888. 41 p. 1 M. 20.

ROSCHER, W.-H., Ueber Bedeutung u. Ursprung der Wortform ἐνδεδιωκότα auf den Tafeln von Herakleia. (Rh. Mus. t. 44, 2, p. 312-316).

RUEHL, F., Bemerkungen über einige Bibliotheken von Sicilien. (Philologus, t. 48, 4, p. 577-589).

SAKKELION, J., Πατμιακὴ βιβλιοθήκη, ἤτοι ἀναγραφὴ τῶν ἐν τῇ βιβλιοθήκῃ τῆς κατὰ τὴν νῆσον Πάτμον... μονῆς... Ἰωάννου τοῦ Θεολόγου τεθησαυρισμένων χειρογράφων τευχῶν. (Publication du syllogue *Parnassos*). Athènes, typ. Papageorgios, 1890. Gr. in-4°.

SAMMLUNG der gr. Dialekt-Inschriften, von *Baunack*, etc., hersg. von *Collitz* u. *Bechtel*, III, 3. Die Argivischen Inschriften, von *W. Prellwitz*. —

III, 4, 1 Hælfte : Inschr. von Oligina, Pholegandros, Anaphe, Astypalaea, Tenos, Nisyros Knidos, von *Fr. Bechtel*. Gœttingen, Vandenhoeck et Ruprecht. — IV, 1-2. Registerband.

SAYCE, A.-H., Les anciennes carrières de Ptolémaïs. (Rev. des études grecques, I, 3, p. 311-317).

— Letter from Egypt. Inscriptions of Silsilis, etc. (Academy, nr. 887. p. 312-313).

SKIAS, A., Zum Gesetz von Gortyn. (Hermes, XXIV, 3, p. 475-477).

STAIS, W., Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἐπιδαύρου. (Ἀθηνᾶ, I, 1, p. 289-292).

SZANTO, E., Zu attischen Inschriften. I. Ein attischer Mietsvertrag. II. Zum Psephisma in Betreff der Tenedier. (Mitth. d. Arch. Instit. zu Athen, XIV, 2, p. 137-149).

TANNERY, Paul, Rapport sur une mission en Italie, du 24 janvier au 24 février 1886. (Extr. des Archives des missions sc. et litt., 3e série, t. III). Paris, Leroux.

TARBELL, F.-B., The decrees of Demotionidae. A Study of the Attic phratry. (American Journ. of archaeology, V, 2, p. 135-153).

THOMPSON, E.-M., Classical manuscripts in the British Museum. (Class. Review, III, 4, p. 149-155).

TREU, G., Die Bauinschrift vom Leonidaion zu Olympia. (Mitth. d. Arch. Instituts zu Athen, XIII, 3-4, p. 307-326).

VIERECK, P., Sermo graecus quo senatus Romanus magistratusque usi sunt, Gœttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1888. 5 M.

VIOLA, L., Vasi di Taranto con lettere Γιαρὰ Διονύσω. (Notizie degli scavi, 1888 dicenbre, p. 751-752).

WATTENBACH, W., Ueber die mit Gold auf Purpur geschriebene Evangelienhandschrift der Hamiltonischen Bibliothek. (Sitzungsber. der Berliner Akademie, 1889, nr. 13, p. 143-156).

WEIL, R., Zur Inschrift des Weihgeschenks der Arkader in Delphi. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 29-30, p. 901-908).

WEINBERGER, W., Zum Ehrendecret aus Tomi. (Arch.-epigr. Mittheilungen aus Œsterreich, XII, 2, p. 127-130).

WERNICKE, Ueber einige auf der Akropolis neugefundene Inschriften, (Weihgeschenk von Heortios u. Ophiades, etc.). — (Berliner arch. Gesellschaft, Junisitzung, dans Deutsche Literaturzeitung, nr. 27).

WESSELY, C., Die Pariser Papyri des Fundes von El-Fayum. (Extr. de Denkschriften der K. Akad. d. Wiss.). Wien, Tempsky, gr. in-4°. 162 p.

— Zu den Papyri von Fayum. (Wiener Studien, XI, 2, p. 175-191).

WHEELER, J.-R., New words and forms from the Epidaurian cure Inscriptions. (Class. Rev., III, 1-2, p. 70).

WILCKEN, U., Ueber die gr. Ostrakaliteratur aus Aegypten. (Berliner arch Gesellschaft, Maisitzung, dans Berliner philol. Wochenschrift, IX, 26).

— Eine neue Periegese von Piræus und Athen. (Berliner arch. Gesellschaft, séance de novembre 1889; Berliner philol. Wochenschrift, IX, 49, p. 1546-1548).

WOLTERS, P., Inschriften aus Thessalien. (Mittheilgn d. Arch. Instituts zu Athen, XIV, 1, p. 51-63).

— Inschrift aus dem Dionysostheater. (Ibid., 3, p. 321-322).

ZARNECKE, E., Aus Murbachs Klosterbibliothek. (Commentatones in honorem Studemund, p. 181-209).

ZERLENTIS, G., Ἐπιγραφαὶ ἐκ Νάξου καὶ Σύρου. (Mitth. d. Arch. Instit. zu Athen, XIV, 2, p. 213-216).

IV. — LINGUISTIQUE. — RHÉTORIQUE.

BAYFELD, On conditional and indefinite sentences in Greek. (Cambridge phil. Society, séance du 2 mai 1889; Academy, nr. 890, p. 363).

BIESE, A., Zum Elementarunterricht. (Jahrb. f. Philol., t. 140, 8-9, p. 410-415).

BLOOMFIELD, M., The origin of the recessive accent in greek. Baltimore, 1888.

BOPP, F., Grammaire comparée des langues indo-européennes. Trad. sur la 2e éd. et précédée d'introductions par M. Bréal. 3e éd., t. IV. Paris, Hachette.

BRÉAL, Michel, Graecia . . . artes intulit. (Rev. des ét. gr., III, 1890, p. 125-130.)

BRUGMANN, K., Ueber griechische Etymologien. ποιέω. θεός. (Berichte der Gesellschaft d. Wissenschaften zu Leipzig, 1889, nr. 1. p. 36-54).

BUCK, C.-D., Etymology of μοιχός. (Class. Review, III, 10, p. 469).

BURCHARDT, Th., Elementar grammatik der gr. Sprache des Neuen Testaments. Nebst grammatisch geordnetem Wœrterverzeichniss, für nicht akademisch gebildete. Berlin, Wiegandt u. Grieben. VII, 138 p. 2 M.

BURGER, D., Die Eigennamen. (Conjunctis viribus, III, 1-2, p. 103-108).

— Τὸ ἄλογον. (Ibid., 3, p. 214-215).

CALONGHI, F., L'aoristo greco particolarmente in Omero. (Estratto). Torino, Bona, 31 p.

COBHAM, C., Cypriot words in ancient Greek. (Journal of Cyprian Studies, I, 1, p. 19-23).

CONDOS, K.-S., Φιλολογικὰ ποικίλα. (Ἀθηνᾶ, I, 1, p. 9-190.)

DARBISHIRE, H.-D., Notes on the spiritus asper in Greek. (Transactions of the Cambridge phil. Soc., III, 2, p. 73-117).

EPHRUS, W., Kleines russisch-gr. Schulwœrterbuch. Petersburg. Wolt, in-32. 213 p.

FERRETTE, J., La réforme des études grecques. (Ἑλλάς, I, 4, p. 286-291).

FICK, A., Thessalisch ἔθυ, ἔθυσε. (Beitr. zur K. d. Indog. Spr. XV, 3-4, p. 290-291).

FRENZEL, J., Die Entwickelung des relativen Satzbaues im griechischen. Paderborn, Schœningh. 82 p. 1 M. 20

GILES, P., ἔρσαι, πρόγονοι, μέτασσαι. (Class. Review, III, 1-2, p. 3-4).

GŒTZELER, L., Zur Lexikographie der griechischen Sprache. (Blætter f. d. bayr. Gymn., XXV, 8, p. 386-387).

GROSSE, H., Beitræge zur Syntax des gr. Mediums und Passivums. Dramburg. Progr. Leipzig, Fork. 15 p.

HARPER and **BURGEYS,** Inductive greek method. New-York, Ivison. 1 dollar

HATCH, E., Essays on Biblical greek. Oxford, 1888.

HAUPT, E., Zum gr. Unterricht. (Jahrb. f. Philol., t. 140, 6, p. 305-308).

HERGEL, G., Die Syntax der gr. Sprache in der Quarta. Pilsen, 1888. Progr. 18 p.

HOFFMANN, O., Die kyprischen glossen als Quellen des kyprischen Dialektes. (Beitr. zur k. d. Indog. Spr., XV, 1-2. p. 44-99).

HOGUE, A., The irregular verbs of Attic prose; their forms, prominent meanings and important compound; together with list of related words and English derivatives. Boston, Ginn., x, 268 p.

HOOGVLIET, J., Korte ofstellen over de uitspraak van het klassiek-attische grieksch. 1. Uitspraah der ζ. (Conj. viribus, I, 3, p. 213-219).

KALINKA, E., De usu conjunctionum quarundam apud scriptores atticos antiquissimos. Diss. Wien, Tempsky, 68 p.

KERN, H., Zur Geschichte der Aussprache des Griechischen. Wiedergabe indischer Wœrter bei griechischen Autoren. (Ἑλλάς, I, 1, p. 2-8).

— Zur Geschichte der Aussprache des Griechischen. (Ibid., 3, p. 183-188).

KESPER, L., Die gr. Accente auf dem Gymnasium (Conjunctis viribus, III, 1-2, p. 92-103).

KLEIST, H. von, Bemerkungen zu einigen Kapiteln aus der gr. Syntax. (Zeitschrift f. d. Gymnasialwesen, t. 43, 12, p. 762-765).

KOHLBACH, B., Pour l'histoire de la prononciation du grec (en hongrois). — (Egyetemes philol. Kœslœny, XIII, 10, p. 774-781).

KONSTANTINIDES, E., Ἐ(ν) τύχαι ἀζαταῖ. (Journ. of Cypr. Studies, I, 1, p. 23-24).

KRAUS, L., Griechische Partikeln. Anhang zur Schulgrammatik. Ausbach, Brügel. 50 p. 0. 60 Pf.

KREBS, F., Zur Rektion der Casus in der spæteren historischen Græcitæt. II. München, Lindauer, 1888. 1 M. 20

KRETSCHMER, P., Beitræge zur gr. Grammatik. Der Wandel von τ vor ι in σ. Gütersloh, Bertelsmann. 40 p. 1 M.

LINDEMANN, H., De dialecto ionica recentiore. Kiel, Diss. 96 p.

MARCO, G. de, La lingua greca studiata nella lingua italiana. Saggio di modi e locuzioni analoghe. Atri, 140 p.

MAUNOURY, M., Radical et terminaison en grec. (L'Enseignement chrétien, 8e année, p. 343).

— Le dialecte commun est-il une corruption du dialecte attique? (Ibid., p. 373).

MEHLISS, Ueber die Wurzel ΘΕΣ, ihre Bedeutung und ihre Ableitungen. Eine sprachwissentschaftiche Studie zu Homer. Eisleben. Progr. in-4. 21 p.

MEISTER, R., Die gr. Dialekte auf Grundlage von Ahrens' Werk. « De gr. l. dialectis » dargestellt. II. Eleisch, Arkadisch, Kyprisch. Gœttingen, Vandenhoeck et Ruprecht. XII, 350 p. 7 M.

MUELLER, Hans, Griechische Grammatik. II. Syntax der attischen Prosa. Ibid. 1888. VIII, 116 p.

NETTLESHIP, H., Ad glossas latino-graecas. (Archiv für lat. Lexicographie, VI, 1-2, p. 149-150).

ŒKONOMIDES, D., Lautlehre des Pontischen. I. Leipzig. Diss. 66 p.

OSTHOFF, H., Anculus, ἀμφίπολος. (Beitr. zur Kunde d. Indog. Spr., XV, 3-4, p. 316).

PARMENTIER, L., Les substantifs et les adjectifs en ΕΣ dans la langue d'Homère et d'Hésiode. Paris, Bouillon.

— Κάγκανος, πολυκαγκής. (Rev. de l'Instr. publ. en Belgique, t. 32, 3, p. 154-155).

PETRAKIDES, G.-P., Γραμματικὴ τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης, μάλιστα τῆς Ἀττικῆς διαλέκτου. Constantinople, Depastis. 197 p.

PRELLWITZ, W., Ἐκεῖνος, κῆνος, æol. κη, etc. (Beitr. z. k. d. Indog. Spr. XV, 1-2, p. 154-158).

RAGON, l'abbé E., Grammaire grecque à l'usage des classes. 2e éd. Paris, Poussielgue, 1891.

RANGABÉ, A.-R., Lettre à l'Association des études grecques. (Ἑλλάς, I, 4, p. 333-339).

REISERT, K., Zur Attraktion der Relativsætze in der gr. Prosa. Ein Beitr. zur hist. Syntax der gr. Sprache. I. Allgemeines. Herodot und Thucydides. Würzburger Diss. 77 p. Neustadt, Haardt.

RIGUTINI, G., Vocabulario greco-italiano e italiano-greco per uso delle scuole. Firenze, Barbèra. 2 vol.

RUDERT, H., Zwei Kapitel aus der gr. Schulsyntax, Kasus-Modi. Gera. Progr. in-4°. 24 p.

RUTHERFORD, W.-G., Contributions à l'étude du dialecte attique (Rev. de l'I. p. de Belgique, XXXII, 5, p. 316-322 ; 6, p. 375-401).

SANNEG, J.-A., Ταλαύρινος-λεθόρρινος. (Philologus, t. 48, 2, p. 374-376).

SCHMIDT, H., Handbuch der lat. u. gr. Synonymik. Leipzig, Teubner, gr. 8. 845 p. 9 M.

SCHMITT, P., Ueber den Ursprung des Substantivsatzes mit Relativ-partikeln im Griechischen. Würzburg, Stuber, 1888. 80 p. 3 M.

SCHRADER, O., Studien auf dem Gebiete der gr. Wortbildung. I. Vœgel- und Sæugerthiernamen auf — ουρος, — ουρις. (Beitr. z. K. d. Indog. Spr., XV. 1-2, p. 127-138).

SCHULHOF, On the early Ionian Poets and the interrelation of Ionic and Attic Greek. (Transactions of the Oxford phil. Soc., 1888-89, p. 13-20).

SCHULZ, Karl, Die Rede, Ratio, λόγος. (Zeitschr. f. Vœlkerpsychologie, XIX, 2-3, p. 140-164).

SEATON, R.-C., The iterative use of ἄν with the Imperfect and aorist Indicative. (Class. Rev., III, 8, p. 343-345).

SIBREE, E., The Augment in Indo-European. (Academy, nr. 872, p. 44).

SIDGWICK, A., On personalization in Greek. (Class. Rev., III, 4, p. 147-149).

SONNY, A., Καχκάβη — Ἀκκάβη (Carthago). — (Philologus, t. 48, 3, p. 559-562).

THELE, H.-W., Ausgeführter Lehrplan des gr. Unterrichts. I. Saarlouis. Progr. in-4°, 28 p.

VERRAL, A.-W., Ὄπαρνος. (Class. Review, III, 26, p. 249-250).

VOGRINZ, G., Grammatik des homerischen Dialekts. Paderborn, Schœningh, xxv, 416 p.

— Bemerkungen zu einer Satzlehre, zunæchst des Griechischen, auf Wissenschaftlicher Grundlage. (Zeitschrift f. d. œsterr. Gymnasien, t. 40, 1, p. 1-8).

WACHSMUTH, C., Kykloboros und kyklos. (Rh. Mus., t. 44, 1, p. 153-154).

WACKERNAGEL, J., Das Dehnungsgesetz der gr. composita. Fetschrift, Basel, Schneider, gr. in-4°. IV, 65 p. 1 M. 80

WILAMOWITZ-MŒLLENDORFF, U. von, Commentariolum grammaticum. III. Gœttingen, Dieterich, in-4°. 30 p.

WINDISCH, Ueber Personalendungen im Griechischen und im Sanskrit. Medialformen mit σθ. (Berichte der Gesellschaft der Wissenschaften in Leipzig, 1889, nr. 1, p. 1-28).

WIRTZENS, J., Betonungsystem der gr. Sprache. Auf etymologischer Grundlage entwickelt. Teschen (Leipzig, Fock.). VII, 151 p. 3 M 60

— Ein Beitrag zur gr. Accentlehre. IV. Teschen. Progr. 29 p.

WOOD, D., Handbook of the Greek method. With prefatory note by *F.-C. Penrose*. London, Whiling, in-12. 3 sh.

WRATISLAW, Derivation and Meaning of ἐπούσιος. (Proceedings of the Cambridge phil. Soc., XIX-XXI, p. 8-10).

V. — MÉTRIQUE. — MUSIQUE.

BUTZER, H., Der Ionicus a majore. Frankfurt a. M. Progr. d. Wohlerschule, in-4°. 26 p.

DEUTSCHMANN, K., De poesis Graecorum rhythmicae usu et origine. Coblenz, Progr. 29 p.

GRAF, E., De Graecorum veterum re musica quaestionum capita duo. I. De Polyphonia et dialecto crumatica. II. De Pindari musica. Marburg, Elwert, III, 91 p. 2 M.

KAWECZYNSKI, M., Essai comparatif sur l'origine et l'histoire des rythmes. Paris, Bouillon, 224 p.

LEO, F., Die beiden metrischen Systeme des Alterthums. (Hermes, XXIV, 2, p. 280-300).

RANGABÉ, A.-R., Ἡ ἐκκλησιαστικὴ μουσικὴ ἐν σχέσει πρὸς τὴν προφοράν. (Ἑλλάς, II, 4, p. 229).

REIMANN, Zur Geschichte und Theorie der byzantinischen Musik. (Viertel Jahrsschrift für Musikwissenschaft, nr. 2-3).

RUELLE, C.-E., Note additionnelle sur le chant des sept voyelles grecques. (Rev. des études grecques, II, 8, p. 393-395).

STEIGER, K., De versuum paeonicorum usu. Wiesbaden, 1886, 1887, 1888. Progr.

VOLTZ, L., Die Traktate Περὶ παθῶν τοῦ ἡρωικοῦ μέτρου. (Commentationes in honorem Studemund, p. 79-89).

WEIL, Henri, Σύμπτυκτοι ἀνάπαιστοι. (Rev. de philologie, XIII, 1, p. 44-46.)

VI. — HISTOIRE LITTÉRAIRE. — PHILOSOPHIE. — ENSEIGNEMENT DU GREC.

BARNER, G., Comparantur inter se Graeci de regentium hominum virtutibus auctores. Marburg, Diss. 62 p.

BIKÉLAS, D., Le Mis de Queux de Saint-Hilaire. (Rev. des ét. gr., III, 1890, p. 1-31.)

BRICON, E., La profession d'homme de lettres chez les Anciens. Paris. A. Rousseau. 68 p.

BURT, B.-C., A brief history of Greek philosophy. Boston, Ginn.

CHIAPELLI, A., Per la storia della sofistica greca. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, III, 1, p. 1-21).

CHRIST, W. Von, Griechische Literaturgeschichte. (Müllers Handbuch d. Alterthumwissenschaft.) Nordlingue, 1888.

COGNETTI DE MARTIIS, L'istituto pitagorico. Nota. (Estratto). Torino. Loescher. 41 p.

— Pitagoras, vita, dottrina et scuola. (Atti dell' Accademia di Torino, XXIV, 2-3, p. 208 et suiv.).

CREDARO, L., Lo scetticismo degli accademici. I. Roma, Balbi. 262 p.

CROISET A. et M., Histoire de la littérature grecque, t. II, par A. Croiset. Paris, Thorin, 1890.

CROISET, Maurice, Les origines de la tétralogie grecque. (Rev. des ét. grecques, I, 4, p. 369-380).

DIELS, H., Bericht über die Literatur zu den Vorsokratikern, 1888. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, II, 9, p. 653-660).

DUEMMLER, F., Akademika. Beitr. zur Literaturgeschichte der Socratischen Schulen. Giessen, Ricker. XIII, 295 p. 6 M. 50.

FAVRE, Mme Jules, La morale de Socrate. Paris, Alcan, 1888.

FELLER, W., Die tragische Katharsis in der Auffassung Lessings. Duisburg, 1888; in-4°.

FORESTI, A., Saggi sulle fonti della epopea greca, Bologna. 430 p. Lire 5.

GAWANKA, C., De summo bono quae fuerit Stoicorum sententia. Osterode ostpr. Progr. in-4°. 14 p.

GASPARY, A., Zur Chronologie des Streites der Griechen über Plato und Aristoteles im XV. Jahrh. (Archiv f. Gesch. der Philosophie, III, 1, p. 50-53).

GOMPERTZ, Th., Hermann Bonitz. Ein Nachruf. (Aus dem biogr. Jahrb. f. Alterthumskunde). Berlin, Calvary. 52 p.

GREGOROVIUS, F., Die Legende vom Studium der Wissenschaften in Athen in 12. Jahrhundert. (Zeitschrift für Geschichte, 1888, n° 11).

HÆBERLIN, K., Beitræge zur Kenntniss des antiken Bibliotheks-u. Buchwesens. I. Voralexandrinische Homerausgaben. (Centralblatt f. Bibliothekswesen, VI, 11, p. 480-503).

HARTLICH, P., Exhortationum (προτρεπτικῶν) a Graecis Romanisque scriptorum historia et indoles. Leipzig. Diss. 92 p. — Même sujet (Leipziger Studien, XI, 2, p. 207-336).

HERWERDEN, (H. van), Varia ad varios. (Mnemosyne, XVII, 1, p. 98-113).

HUEMER, Camillo, Die Genesis des Entschlusses in den Tragœdien des Euripides u. Sophokles, oder über den objectiven Charakter der gr. Tragœdien. Ein æsthetische Studie. Leipzig, Fock. 76 p. 1 M 20

IMMISCH, O., Zu Thales' Abkunft. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, II, 4, p. 515-516).

— Zur Geschichte der gr. Lyrik. I. Δράματα τραγικά. II. Σκόλια. (Rh. Mus., t. 44, 4, p. 553-557).

JEBB, R.-C., Bentley. New ed. London, Macmillan.

KIRPITSCHNIKOW, A., Où trouver les matériaux relatifs à la littérature byzantine. (En russe). — (Journal du ministère russe de l'Instruction publique, p. 23-31).

KRUMBACHER, K., Byzantinische Poesien. (Allg. Zeitung, 1888. Beilage nº 353).

LEBEN und Werke der gr. u. rœm. Schulschrifsteller. Zuzammengestellt für Gymnasialschüler. Wismar, Hinstorff, II, 34 p. 0, 50 Pf.

LIPPELT, E., Quaestiones biographicae. Bonn. Diss. 43 p.

MAHAFFY, J.-P., Carolus Gabriel Cobet. (Athenaeum, nr. 3237, p. 635). — Voir aussi nr. 3236, p. 599.

MARCHAND, Ch., De Graecarum litterarum studio apud Andegavos in XVI. saeculo. Thèse. Rennes.

MEISER, K., Karl von Prantl. (Biogr. Jahrb. XII, p. 1-14).

MORAWSKI, C. de, L'introduction des études grecques à l'Université de Cracovie dans les premières années du XVIe siècle. (Bull. international de l'Université de Cracovie, mars, 1889).

MUELLER, Hans, Der internationale philhellenische Verein zu Amsterdam. (Die Nation, 1889-90, nr. 1).

NAGEOTTE, E., Histoire de la poésie lyrique grecque. II. Paris, Garnier fr. In-18. 456 p.

NEKROLOGE, Biographisches Jahrbuch, XI, 1888. — *P. Kramer,* Gustav Kramer. — *J. Sarreter,* Chr. Fr. Beck. — *M. Planck,* Chr. Ziegler. — *Th. Gomperz,* Hermann Bonitz.

NEUBNER, F., Apologi graeci antiquissimi historia critica. Leipzig, Fock. Diss. 86 p. 2 M.

NIEJAHR, Commentatio scenica. Halle, 1888. Progr. in-4º. 15 p.

NOLHAC, P. de, Piero Vettori et Carlo Sigonio; correspondance avec Fulvio Orsini. (Studi e documenti di Storia, X, 1-2, p. 91-152).

NOTES sur la poésie épique en Grèce, à Rome, en France. Angers, Lachèse et Dolbeau, in-18. 188 p.

ŒRI, J., Ueber das epische Element in der gr. Tragœdie. (21. Jahresheft des Schweiz. Gymnasiallehrervereins. I).

OGOREK, J., Sokrates im Verhæltniss zu seiner Zeit. Lemberg, 1888.

OLSCHKI, L., Das Bibliothekswesen in Alterthum. I. Weimar, Weissbach.

PAIS, E., Della storiográfia e della filosofia della storia presso i greci. Prolusione. Livorno. Giusti.

PANTAZIDES, J., Χρονικὸν τῆς πρώτης πεντηκονταετίας τοῦ Ἑλληνικοῦ παντεπιστημίου, Athènes.

— Γυμνασιακὴ παιδαγωγικὴ πρὸς χρῆσιν τῶν φοιτητῶν τῆς φιλολογίας κέ. Athènes.

PECH, W., Remarques sur la tragédie grecque (en hongrois). Budapest, Akademie. 388 p.

PERTSCH, L., Griechische Hymnen. Nach einer Handschrift der herzoglichen Bibliothek zu Gotha. (Blætter fur Hymnologie, nº 2).

PEZZI, D., La vita scientifica di Georgio Curtius. (Memorie dell' Accad. di Torino. 2. ser. t. 39).

PICCOLOMINI, E., Sulla morte favolosa di Eschilo, Sofocle, Euripide, Cratino, Eupoli. (Annali delle università toscane, t. XVIII).

POTEL, M., L'enseignement du grec dans les gymnases d'Allemagne. (Rev. des études grecques, 1889, nº 5).

SCHMIDT, L., Commentatio de parodi et stasimi nominibus. Marburg, ind. lect. aest.. 1889; in-4º, 13 p.

SCHULTZE, Fr., Stammbaum der Philosophie. Tabellaris chschemat. Grundriss der Geschichte der Philosophie von den Griechen bis zur Gegenwart. Für Studierende. Jena, Mauke. gr. in-4°, 15; 14 pl. 6 M.

SETTI, G., Disegno della letteratura. Firenze, Sansoni, 1888.

SKIAS, E., Conjectanea. (Berl. philol. Wochenschrift, IX, 23, p. 715; 26, p. 812).

SOREL, G., Le procès de Socrate. Examen critique des thèses socratiques. Paris, F. Alcan.

STEIN, L., Der Humanist Theodor Gaza als Philosoph. (Archiv für Geschichte der Philosophie, II, 3, p. 426-458).

— Antike u. mittelalterliche Vorlæufer des Occasionalismus. (Extr. de l'Archiv, etc.). Berlin, Reimer. 55 p. 1 M. 20.

TALAMO, Le origini del Cristianismo ed il pensiero stoico. (Studi e documenti di storia, X, 1-2, p. 37-66).

TREDWELL, D.-M., A sketch of the life of Apollonius of Tyana. New-York, Tredwell.

USENER, H., Variae lectionis specimen primum. I-XL. (Jahrb. f. Philologie, t. 139, 6. H., p. 369-397).

WRIGHT, J.-H., Classical education in the United States. II. (Classical Review, III, 5, p. 223-225).

ZAMBALDI, F., Sulle condizioni presenti della filologia classica. Discorso. (Annuario della Università di Pisa, 1888-89). T. à p. Pise, Nistri. 21 p.

ZELLER, Ed., Literaturbericht über sokratische u. platonische Philosophie. 1888. (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, II, 4, p. 661-708).

— Ueber die æltesten Zeugnisse zur Geschichte des Pythagoras. (Sitzungsberichte zur Berliner Akad. 1889, nr. 46, p. 985-998).

ZWAANSCHWIJK, Mme, Kurze Uebersicht das Entstehen der jetzigen, philhellenischen Bewegung betreffend. (Ἑλλάς, I, p. 62-69).

VII. — RELIGION. — MYTHOLOGIE. — CULTE.

ALLÈGRE, F., Étude sur la déesse Tyché. Sa signification religieuse, son culte et ses représentations figurées. Paris, Leroux, 249 p.

ANTONESEN, Le culte des Cabires en Dacie (en roumain). Bucarest, Figg.

BACHELIN, L., La légende de Daphnis. En français et en grec. (Syllogue litt. grec de Constantinople, Εἰκοσιπενταετηρίς, p. 63).

BENT, The Sun myths of modern Hellas. (Indian Antiquary, 1889, nr. 1).

BURESCH, K., Ἀπόλλων κλάριος. Untersuchungen zum Orakelwesen des spæteren Alterthums. Leipzig, Diss. 81 p.

— Klaros. Untersuchungen zum Orakelwesen des spæteren Altertums, nebst Anhang, das Anecdotum Χρησμοὶ τῶν ἑλληνικῶν θεῶν enthaltend. Leipzig, Teubner, 134 p. 3 M. 60.

BURY, J., The name of Hecate. (Class. Review, III, 9, p. 416-417).

EGER, Le séjour des morts selon les Indiens et selon les Grecs. (Rev. de l'hist. des religions, XVIII, 3).

GARDNER, E., Apollo Melanthios in Cyprus. (Academy, nr. 910, p. 212).

GŒRRES, G., Studien zur gr. mythologie. I. Folge. I. Lycaon. II. Zeus Laphystios und die Athamassage. III. Prometheus. IV. Odysseus. Berlin, Calvary. 248 p. 8 M.

GRŒGER, M., De Argonauticarum fabularum historia. Diss. Breslau, Kœbner. 65 p. 1 M.

HILD, Le pessimisme moral et religieux chez Homère et chez Hésiode. (Rev. de l'hist. des religions, XVII, 1, 2).

IMMISCH, O., Klaros. Forschungen über gr. Stiftungssagen. Leipzig, Teubner. 81 p. 1 M. 80.

INVENTIO S. crucis ; actorum Cyriani pars I latine et graece; hymnus antiquus de S. Cruce, testimonia inventae S. Crucis conlegit et digessit *A. Holder*. Leipzig, Teubner. XIII, 56 p. 2 M. 80.

KEIGHTLEY, T., Mythology of ancient Greece and Italy, for use of schools. London, Whittacker, in-18.

LANGHANS, E., Die Gœtter Griechenlands im Zusammenhang der allgemeinen Religionsgeschichte. (Allg. Zeitung, Beilage, nr. 27).

LA VILLE DE MIRMONT, H. de, Mythologie élémentaire des Grecs et des Romains, précédée d'un précis des mythologies orientales. Paris, Hachette, in-12. 192 p.; 45 fig.

MAASS, E., Parerga attica. (De Aethra, Helena, Dioscuris; de Phidno; de Athamante; de Phalero; de Baccho Marino). Greifswald. Ind. lect. hib. 1889-90. in-4°. 15 p.

MÆHLY, J., Die Sonnenhelden der Mythologie. Sophokleisches. Basel. Prog. in-4°. 44 p.

OSTANDER, W., Behandlung der Religionsvergehen in Athen. (Aus den Korrespondenzblætter f. d. Wurtt. Schulen). Tubingen, Fuss, 1888, 17 p. 0,50 Pf.

PRELLWITZ, W., Die Telchinen. (Beitr. zu k. d. Indog. Spr. XV, 1-2, p. 148-153).

REINACH, S., Apollon Opaon à Chypre. (Rev. des ét. gr. II, 7, p. 225-223).

ROSCHER, W., Lexicon der mythologie. 13-14. Lief. Leipzig, Teubner, 1888, p. 2113-2464).

SCHURÉ, Ed., Les grands initiés. Esquisses de l'histoire secrète des religions. Rama — Krishna — Hermès — Moïse — Pythagore — Platon — Jésus. Paris, Perrin.

STUDEMUND, W., De sacris Argeorum. (Philologus, t. 48, 1, 2. H., p. 168-177).

STUDNICZKA, F., Kyrene, eine altgriechische Gœttin. Arch. u. mythol. Untersuchungen. Leipzig, Brockhaus, 1890, XI, 224 p.; 38 fig. 9 M.

TUXEN, S.-L., Allegorien in den graeske Religion. (Nordisk Tidskrift for Filologi, X, 1, p. 1-82).

UHRLICHS, L., Asklepios und die Eleusinischen Gottheiten. (Rhein. Jahrbücher, t. 87, p. 1-8; pl. 1 et 2).

VIII. — HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE.

ABBOTT, E., The early history of the Delian league. (Class. Review, III, 9, p. 387-390).

ARISTARCHY-BEY, Dem., Mémoires. Paris, impr. Duval, 1888-89. 2 vol. in-12.

BAKER, J., In the Peloponnesus. (Ill.). — (English illustr. Magazine, décembre 1889).

BATTIFFOL, Pierre, Chartes byzantines inédites de Grande-Grèce. (Mélanges d'arch. et d'hist., p. p. l'École franç. de Rome, X, 1890, p. 98-111).

BAUER, A., Jahresbericht über gr. Geschichte u. Chronologie für 1881-1888. (Bursian-Müllers Jahresb., LIX, p. 1-32. — LX, p. 33-190).

BELOCH, J., Die Sklavenzahl Bœotiens im 5. Jahrb. (Hermes, XXIV, 3, p. 479-480).

— La populazione antica della Sicilia, traduzione di *I.-P. Allegra de Luca.* (Estratto). Palermo. 83 p.

BERTHELOT, A., Les grandes scènes de l'histoire grecque. Morceaux choisis des auteurs anciens et modernes pour servir à l'étude de la Grèce ancienne et moderne. Paris, Hachette, in-16.

BUSESKUL, W., Périclès. Étude historico-critique (en russe). Charkow, Académie. 480 p.

CAMBOUROGLOU, D., Ἱστορία τῶν Ἀθηναίων. Τουρκοκρατία, περίοδος Α. Τόμος Α. Athènes, Papageorgios, cartes et grav.

CAUER, Fr., Parteien und Politiker in Megara und Athen. Stuttgart, Kohlhammer, 1890. 97 p.

CORCIA, Un frammento della storia greca anteriore alle Olimpiadi. (Atti dell' Accad. di Napoli, XIII).

DELBRUECK, H., Die Strategie des Perikles, erlæutert durch die Strategie Friedrichs des Grossen. I. (Preuss. Jahrb., t. 64, 3, p. 258-305).

DIEST, W., von, Von Pergamon über den Dindymos zum Pontus. (Petermanns Mittheilungen; Ergänzungsheft nr. 94.) Gotha, Perthes, in-4°. 100 p. 6 M. 40

DOSSIOS, N., Τινὰ περὶ τῶν τῆς ἀρχαίας καὶ νέας Ἑλλάδος ἀποικιῶν (Ἑλλάς, I, 1, p. 21-29).

DRAKIS, Eustr. J., Μικρασιαναὶ πραγματεῖαι ἱστορικαὶ καὶ τοπογραφικαί. Τεῦχος α', 1888.

DUNCKER, M., Historia de Grecia, vertida por Garcia Ayuto, t. VIII. Madrid, Iravedra, in-4°; 360 p.

DUNDORFF, Des hellenische Land als Schauplatz der althellenischen Geschichte. Hamburg, Richter, 42 p. 0, 80 Pf.

DURUY, V., Histoire des Grecs. III. Paris, Hachette, in-4°. 40 00

EHRENBURG, K., Die Inselgruppe von Milos. Versuch einer geologisch-geographischer Beschreibung der Eilande Milos, Kimolos, Polivos und Erimomilos auf Grund eigener Anschauung. (2 cartes). Leipzig, Fock. VIII-120 p. 4 M. 50

FEIGL, Lykien. (Monatschrift f. d. Orient, 1889, nr. 1).

FONTANE, Marius, Athènes. (Histoire universelle). Paris, Lemerre, cartes.

GASQUET, L'empire byzantin et la monarchie franque. Paris, Hachette, 1888.

GLADSTONE, Phoenician affinities of Ithaca. (Nineteenth Century, août 1889).

GOPCEVIC, Sp., Die ethnographischen Verhæltnisse Makedoniens. (Petermanns Mittheilungen, XXXV, 3, p. 57-68). 1 carte.

GREGOROVIUS, F., Geschichte der Stadt Athen im Mittelalter, von der Zeit Justinians bis zur Türkischen Eroberung. Stuttgart, Cotta. 2 vol.

HARKAVY, A., Nachrichten der Araber über Thule (Θούλη) der Griechen.

En allemand et en grec. (Syllogue litt. grec de Constantinople, εἰκοσιπενταετηρίς, p. 171-180).

HAVERFIELD, F., Syracuse, Achradina. Ἡ ἔξω πόλις. (Class. Review, III, 3, p. 110-112).

HELBIG, W., Sopra le relazioni commerciali degli Ateniesi coll' Italia. (Rendiconti dell' Accad. d. Lincei, IV. Serie, vol. V, fasc. 2, p. 79-93).

HERZBERG, G.-F., Storia della Grecia et di Roma. Disp. 13 (ultima) Milano, Vallardi, p. 652-812.

HESSELING, D., Istambol. (Rev. des ét. gr., III, 1890, p. 189-196.)

HESSELMEYER, E., Die Pelasgerfrage und ihre Lœsbarkeit. Tubingue, Fues, 1890, XIV, 162 p. 3 M. 60

HOLM, A., Griechische Geschichte. II. 5-6 Lief. Berlin, Calvary.

ICONOMOPOULOS, D., Ἀλεξανδρινὸς διάκοσμος. Athènes et Alexandrie. 2 vol.

KHAVIARAS, D., Περὶ τῆς Καρικῆς πολίχνης Κασαρείας. (Syllogue litt. grec de Constantinople, Εἰκοσιπενταετηρίς, p. 254-257).

KIEPERT, H., Wandkarte der Reiche der Perser und Macedonier 1/3000000, 6 planches. Berlin, D. Reimer. 9 M.

KNAPP, P., Korobios von Hamos. (Philologus, t. 48, 3, p. 498-504).

KŒHLER, U., Beiträge zur Geschichte der Pentekontaetie. (Hermes, XLIV, 1, p. 154-156).

KOLLBACH, Eine Reise nach Brussa und zum mysischen Olymp. (Westermann, Monatshefte, Juli).

LAMBROS, Sp., Κοράδες — Χοιράδες. (Mitth. d. arch. Instituts zu Athen, XIII, 3-4, p. 408-409).

— Notes from Athens. (Athenaeum, nr. 3193, p. 22).

LANKORONSKI, Les villes de Pamphylie et de Pisidie, t. Ier. Pamphylie. Edition française. Paris, Didot, 1890. 2 cartes; 31 héliogravures.

LASKIN, H., Heraclea (en russe). Charkow. 160 p.

LEWIS, Vorderasien und Hellas. (Ausland, nr. 15).

MACMILLAN, G., A ride across the Peloponnese. (Blackwood's Magazine, N. S. nr. 3).

MALLOCK, W.-H., In an enchanted Island, or a winter's retreat in Cyprus. London, Bentley. 300 p.

MAYR, L., Die Tradition über die Heimatstätten der Lykurgischen Verfassung, Marburg-Steiermark, 1882. Progr. 31 p.

MERTZIDIS, S., Ὀλίγαι λέξεις περὶ τοῦ Νέστου ποταμοῦ καὶ τῶν ἐκβολῶν αὐτοῦ κατὰ τοὺς χρόνους τοῦ Ἡροδότου. (Syllogue litt. grec. de Constantinople, Εἰκοσιπενταετηρίς, p. 250-254).

MEYER, Ed., Die Pelasger in Attika und auf Lemnos. (Philologus, t. 48, 3, p. 466-486).

MILIARAKIS, Ant., Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία, ἤτοι κατάλογος τῶν ἀπὸ τοῦ 1800-1889 γεωγραφηθέντων ὑπὸ Ἑλλήνων. Athènes, libr. de l'*Hestia*.

— Μελέτη περὶ τῆς θέσεως τοῦ ἰονίου Πελάγους ἐν τῇ ἀρχαίᾳ καὶ νέᾳ γεωγραφίᾳ. Athènes, Perris, 1888.

MONCEAUX, P., Fastes éponymiques de la ligue thessalienne. Tages et stratèges. (Rev. archéol. janv.-fév. 1889). — T. à part. Paris, E. Leroux.

MORANVILLÉ, H., Les projets de Charles de Valois sur l'empire de Constantinople. (Extr. de la Biblioth. de l'école des Chartes, année 1890, p. 63-86).

NEDWED, E., Perikles. Ein Lebensbild des grœssten Ministers des athenischen Reiches. Nach den Quellen geschildert. Iglau, Progr. 150 p.

NORMAND, Ch., Histoire grecque. Paris, Alcan, 1888.

NŒTHE, H., Der delische Bund, seine Einrichtung und Verfassung. Magdeburg, Progr. in-4°, 43 p.

PARTSCH, J., Die Insel Leukas. Eine geographische Monographie. (Petermanns Mittheilungen, Ergänzungs heft nr. 95. Gotha, Perthes, in-4°. 29 p. 1 carte au 1/50000 et 1 plan.).

PATON, W.-R., Chersonesus Cnidia. (Class. Review, III, 9, p. 422-423).

PERVANOGLOU, P., Attinenze dell' isola di Lemnos colle antichissime colonie sulle coste del mare adriatico. (Archeografo triestino, XIV, 2).

PETERSEN und von LUSCHAN, Reisen im Südwestlichen Kleinasien. II. Wien, Gerold, in-fol.

PETRIE, FLINDERS, Tanis. II. London, 1888, in-4°.

— Hawara and Arsinoe. London, Trübner, 1888. (30 pl.).

PFLUCK-HARTUNG, J. von, Belisars Vandalenkriege. En allemand et en grec. (Syllogue litt. grec de Constantinople, Εἰκοσιπενταετηρίς, p. 258-293).

PHARDYS, N-B., Ἱστορία τῆς ἐν Κορσικῇ Ἑλληνικῆς ἀποικίας. Athènes, Constantinides.

PHRANCOUDIS, G.-S., Κυπρίς · ἡ Κύπρος σήμερον, κέ. Athènes, Papageorgios, 1890.

POULAKIS, A., Στατιστικὴ Κρήνης καὶ Ἀνέων. (Syllogue litt. grec de Constantinople, Εἰκοσιπενταετηρίς, p. 188-233).

PRASCHEK, J., Solon et Dermasias (en tchèque). Kolin, 1887. Progr.

PYLARINOS, O.-S., Κρητικὴ δημοκρατία ὑπὸ τὴν προστασίαν τῆς Πύλης. Athènes. 13 p. (Edité par *J.-Chr. Moschona).*

RAMSAY, W.-M., Laodiceia combusta and Sinethandos. (Mitth. d. arch. Instituts zu Athen, XIII, 3-4, p. 263-272).

REINACH, S., La description de Constantinople par Bondelmonte. En français et en grec. (Syllogue litt. grec. de Constantinople, Εἰκοσιπενταετηρίς, p. 181-187).

REINACH, Th., Noms méconnus. III. Μάης (Strabon, XII, 3, 25). (Rev. des ét. grecques, II, 7, p. 267-271.)

— — IV. Babyrtas. (Ibid., II, 8, p. 384-392.)

— — V. Porinos. (Ibid., III, 1890, p. 200-201.)

ROMANOS, (J.-A.), Ἀνδηγαυικὸν δίπλωμα ἡγεμόνος Φιλίππου τοῦ Β', περιέχον μετάφρασιν χρυσοβύλλου Μιχαὴλ τοῦ Β', δεσπότου τῆς Ἠπείρου. 1888. 24 p. (Extr. du Bull. de la Soc. histor. et ethnolog. de la Grèce).

SAYCE, A.-H., The ancient history of Lykia. (Academy, nr. 888, p. 329).

SCHEBELEW, S.-A., Pour l'histoire des Diadoques (en russe). — (Journ. du ministère russe de l'I. p., nov. 1889. 3. section, p. 13-22).

SCHILLER, H., Zur Topographie der alten Alexandria. (Philologus, t. 48, 1, 2. H., p. 191-192).

SCHLUMBERGER, G., Un empereur byzantin au x° siècle. Nicéphore Phocas. Paris, F. Didot, 1890, in-4°. Chromolith. cartes et grav.

SCHŒFFER, V. von, De Deli insulae rebus. Berlin, Calvary. VIII, 144 p. 8 M.

SCHUETTE, A., Wintertage auf Korfu u. in Athen. (Leipziger Zeitung, Beilage, nr. 123, 124).

SCHWARTZ, E., Quellenuntersuchungen zur gr. Geschichte. (Ereignisse seit der Schlacht bei Aegospotamoi). — (Rh. Mus., t. 44, 1, p. 104-126).

SMITH, A.-H., The history of Paphos. (Ibid., 10, p. 478).

SMITH, Cecil., Theangela, Carian town. (Class. Review, III, 3, p. 139-140).

STOLL, H.-W., Wanderungen durch Alt-Griechenland. 2 vol. Leipzig, Teubner, 1888. 10 M.

STSCHUKAREW, A., Athenische Archonten im 3. Jahrh. v. Chr. (Journal du ministère russe de l'I. p. juillet, août, septembre 1889. (P. 1-154); — oct. (p. 155-186).

TELFY, J.-B., Συνάφεια Ἑλλήνων καὶ Οὔγγρων. (Syllogue litt. grec de Constantinople, Εἰκοσιπενταετηρίς, p. 92).

TEPLOW, Sur la topographie de la bataille du Granique (en russe). — (Journal de l'Instr. publique, juin 1889, p. 102-112).

TOZER, H.-F., The greek-speaking population of Southern Italy. (Journ. of hell. Studies, X, 1, p. 11-42).

TSAGRIS, G., Ἱστορία τῶν ἀρχαίων ἀνατολικῶν ἐθνῶν καὶ τοῦ ἑλληνικοῦ ἔθνους μέχρι τῆς ῥωμαϊκῆς καταστάσεως. Athènes. 235 p.

TUEMPEL, K., Lesbiaka. I. Ἑπτὰ Λεσβίδες. (Philologus, t. 48, 1, 2. H. p. 99-130).

UNGER, G.-F., Die Grossthat des Aristophon. (Ibid., t. 47, 4, p. 644-652).

— Der Tod des Philippos Aridaios, 316 v. Chr. (Philologus, t. 48, 1, p. 89-98).

VAHLEN, J., Ueber Arsinoe Zephiritis. (Sitzungsber. der Berliner Akad., 1889, nr. 5, p. 47-49).

VALETON, J., Ueber den Namen graeci und den ældtesten Bernsteinhandel der Hellenen. (Ἑλλάς, I, 4, p. 265-285).

WACHSMUTH, C., Die Stadt Athen im Alterthum. I, II, 1.

WEHRMANN, Th., Griechenthum und Christenthum. (Gesammelte Vortræge.) Breslau, Hirt.

WELZHOFER, H., Geschichte des gr. Volkes. Gotha, Perthes, 1888. 4 M.

WHIBLEY, Political parties in Athens during the Peloponnesian War. Cambridge.

WILSDORF, D., Beitræge zur Geschichte von Marseille im Alterthum. Zwickau, Progr. in-4°. 32 p.

IX. — ANTIQUITÉS PUBLIQUES ET PRIVÉES. — ANTIQUITÉS SCÉNIQUES ET MILITAIRES.

BLUEMNER, H., Leben und Sitten der Griechen. 3 Abtheilungen. Leipzig, Freytag, 1888. 3 M.

BUCK, C., The Choregia in Athens and at Ikaria (Fac-simile d'inscriptions). — American Journal of Archaeology, V, 1, p. 18-33; dessins).

DAREMBERG, SAGLIO et POTTIER, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, fascicules 13 et 14. Paris, Hachette, in-4°. à 5 00

DARESTE, Rod., L'ἀποκήρυξις dans l'empire romain. En français et en grec. (Syllogue litt. de Constantinople, εἰκοσιπενταετηρίς, p. 95-97).

DINGELDEIN, O., Haben die Theatermasken der Alten die Stimme verstærkt? Berlin, Calvary. 39 p. 1 M. 50

DESCHAMPS, L., Étude sur la constitution politique d'Athènes. Rouen, imp. Cagniard, 47 p.

FEDDE, Fr., Ueber den Fünfkampf des Hellenen... avec appendice : Der Fünfkampf in neuer Gestalt. (Extr. de Jahrb. des deutschen Turnkunst). Leipzig, Strauch. VI, 114 p.

FICKELSCHERER, M., Kriegswesen der Alten. Leipzig, Seeman, 1888. 3 M.

FUMAGALLI, C., La vita domestica e pubblica dei Greci e Romani. Verona, Tedeschi. 230 p.

FURLEY, S.-J., The Stage in the Greek theatre. (Class. Review, III, 1-2, p. 85-86).

GACHON, P., De ephoris Spartanis. Montpellier, 1888. Thèse.

GOLDSTAUB, M., Ueber das Souverænetætsrecht der Privilegienertheilung, speziell der Begnadigung in der Athenischen und Rœmischen Republik. (Comment. in hon. Studemund, p. 259-288).

HAIGH, A.-E., The Attic theatre. A description of the dramatic performances of Athens. London. 330 p.

— The Attic theatre. Oxford (London, Frowde). XV, 341 p. illustr. 25 sh.

HARRISSON, Jane, On the meaning of the term *Arrephori*. (Class. Review, III, 4, p. 187).

HERMANNS Lehrbuch der gr. Antiquitæten. Herausg. von H. Blümner u. W. Dittenberger. 2 Bd. 2. Abth. 2. H. : H. *Droysen*, Heerwesen u. Kriegführung der Griechen. 2. Hælfte. Friburg, Mohr. 5 M.

HEYDEN, A. von, Die Tracht. der Kulturvœlker Europas vom Zeitalter Homers bis zum Beginne des XIX. Jahrh. Leipzig, Seemann, gr. in-8°. XVI, 262 p. 222 fig. 3 M 20.

KALLARIS, K., Sur les sièges chez les Anciens, avec la description des sièges de Platée et de Marseille (en grec). Athen. 1888. 83 p.

LÉCRIVAIN, L'Antidose dans la législation athénienne. (Rev. historique, mai-août 1889).

MAHAFFY, J.-R., L'Antiquité grecque, mœurs et coutumes. Organisation de la Société. Trad. par *Mme Waldteufel*. Paris, F. Alcan, in-16. 175 p.; 38 grav.

MANNS, O., Ueber die Jagd bei den Griechen. II. Cassel. Progr. in-4°. 30 p.

MEYER, Ed., Pron und Haliaia. (Volksversammlung) in Argos. (Philologus, t. 48, 1, 2. H. p. 185-188).

NIESE, B., Zur Verfassungsgeschichte Lakedæmons. (Histor. Zeitschrift, 1889, nr. 4, p. 58-190).

OPITZ, R., Das Theaterwesen der Griechen und Rœmer. Leipzig, Seemann. VIII, 328 p.; fig. 3 M.

REINACH, Th., Le collectivisme des Grecs de Lipari. (Rev. des ét. gr., III, 1890, p. 86-96.)

SCHÆFER, C., Altes u. neues über die Attischen Phratrien. Pforta, 1888, Progr. in-4°; 43 p.

SCHŒLL, Die Kleisthenischen Phratrien. (Sitzungsberichte der Münchner Akad. phil. hist. Klasse, 1889, II, 1, p. 1-46).

SONNE, E., De arbitris externis, quos Graeci adhibuerunt ad lites et

intestinas et peregrinas componendas, quaestiones epigraphicae. Gœttingen, 1888. 126 p.

THOMPSON, E.-S., The joint Undivided family at Athens. (Class. Review, III, 8, p. 371-372).

USSING, J.-L., Erziehung und Unterricht bei Griechen und Rœmern, neugriechisch von *L.-Ch. Konstas*. Athènes, in-12. 161 p.

X. — SCIENCES ET MÉTIERS.

ASSMANN, E., Zur Kenntniss der Antiken Schiffe. (Jahrbuch des Arch. Instituts, IV, 2, p. 91-106; fig.).

BALL, W.-Rouse, A short account of the history of Mathematics. London, Macmillan, 1888.

BERTHELOT, M., Sur les commentateurs des vieux alchimistes grecs. (Journal des Savants, fév. 1889, p. 106-114).

— Introduction à l'étude de la chimie des anciens et du moyen âge. Paris, Steinheil. Pl. fig. et photograv.

— Sur les traces des écrits alchimiques grecs conservées dans les traités latins du moyen âge et sur l'ouvrage intitulé *Turba philosophorum*. (Journal des Savants, août et septembre 1890).

BLUEMNER, H., Scenen des Handwerks. Mittheilgn des Arch. Insiituts zu Athen, XIV, 2, p. 150-159).

BREUSING, A., Die Lœsung des Trierenræthsel; die Irrfahrten des Odysseus, nebst Ergænzungen und Berichtigungen zur Nautik der Alten. Bremen, Schünemann. VII, 124 p.; figg. 3 M. 50

EGGER, Victor. Science ancienne et science moderne. (Extr. de la Rev. internationale de l'enseignemenl des 15 août et 15 sept. 1890).

FINK, J., Der Verschluss bei den Griechen und Rœmern. Regensburg, Bauhof, 1890. 57 p. 2 pl. 2 M.

GREGOROVIUS, F., ὁ μῦθος περὶ τῶν ἐπιστημονικῶν σπουδῶν ἐν Ἀθήναις κατὰ τῶν ιβ' α. (Δελτίον τῆς Ἑστίας, nr. 649-650).

GUENTHER, S., Geschichte der Antiken Naturwissenschaft. (Handb. d. Alterthumwissenschaft, t. V).

HELLMANN, G., Die Anfænge der meteorologischen Beobachtungen und Instrumenten. (Himmel und Erde, II, 3, p. 113-126; 1 pl.).

HIRTH, Fr., Zur Geschichte des Antiken Orienthandels. (Verhandlungen der Gesellschaft fur Erdkunde zu Berlin, XVI, 1-2, 22 p.)

HOFFMANN, G., Die in einem Fragmente des Dichters Pindar erwæhnte Sonnenfinsterniss. Triest. (Progr., p. 43-49).

LOEWENFELD, Th., Ueber das Verhæltniss der Alten zur Wissenschaft. En allemand et en grec. (Syllogue litt. grec de Constantinople, εἰκοσιπενταετηρίς, p. 307-386).

MEYER, W., Versuch einer beweisführenden Darstellung des Weltgebæudes in elementærer Form. V. (Astronomie der Griechen, etc.). — (Himmel u.Erd., I, 6, p. 333-346).

MURR, J., Beitræge zur Kenntniss der altklassischen Botanik. Innsbruck. Progr. 30 p.

— Die geogr. und mytholog. Namen der altgriechischen Welt in ihrer Verwerthung für antiken Pflanzen-Geographie. Halle. Progr. 44 p.

REINACH, Th., Le calendrier des grecs de Babylonie et les origines du calendrier juif. (Extrait) Paris, Cerf, 5 p.

RH in ST., Zur Frage über die Kriegsschiffe der Alten. (Korrespondenzblatt für die württ. Schulen, XXXVI, 9-10, p. 371-373).

RIDGEWAY, W., Metrological Notes. Had the people of prehistoric Mycenae a weight-standard? How were the primitive w.-st. fixed? (Journ. of hell. studies, X, 1-2, p. 90-97).

XI. — ARCHÉOLOGIE. — FOUILLES. — HISTOIRE DE L'ART.

BAUMEISTER, A., Bilderhefte aus dem gr. u. rœm. Alterthum, München, Oldenburg, in-4°.

BAUMGARTEN, Fr., Ein Rundgang durch der Ruinen Athens. Leipzig, Hirzel, 1888.

BŒHLAU, J., Bœotische Vasen. (Jahrbuch d. arch. Instituts, III, 4, p. 325-364).

BŒHM, M., Aphrodite auf dem Bock. (Ibid., IV, 3, p. 208-218, figg.).

BORRMANN, R., Stelen für Weihgeschenke auf der Akropolis von Athen. (Ibid, III, 4, p. 269-286; fig.).

BRIZIO, E., Gli studj sul Laocoonte. (Nuova Antologia, XXI, 9, p. 5-25; 10, p. 252-273).

BIE, O., Ringkampf des Pan und Eros. (Jahrb. d. arch. Instituts, IV, 2. p. 129-137, fig.).

BOHN, R., Alterthümer von Aegae, unter Mitwirkung von C. Schuchhart. (2. Ergänzungsheft des arch. Jahrbuchs). Berlin, Reimer, in-4°, 68 p.; 75 figg. 24 M.

BOETTICHER, E., Hissarlik, wie es ist. Fünftes Sendschreiben über Schliemann's Troja. Auf Grund der Untersuchungen vom 1 bis 6 Dezember 1889 und im Frühjahr und Sommer 1890. Berlin, Trautwein, 1890, in-4°, III, 115 p. 14 pl. 21 fig.

— Die Mumienbildnisse von Fayum. (Grenzboten, XLVIII, 11-13).

BUCK, C., Discoveries from Ikaria. Stele of a Warrior. (American Journ. of archaeology, V, 1, p. 9-15. pl. 1).

— Discoveries in the Attic deme of Icaria, 1888, IV. Chronological report of excavations. V. Topography of the Ikarian district. VI. Architectural remains. (Ibid., V, 2, p. 154-181; pl. III-V, et figg.).

CAETANI-BOVATELLI, contessa E., Thanatos. Roma, tip. della r. Accad. dei Lincei, 1888, 84 p.

CARAPANOS, Terres cuites (statuettes d'Artémis) de Corfou. (Acad. des Inscr. séance du 20 juillet 1889; Rev. crit. nr. 30).

CARTAULT, A., Vases grecs en forme de personnages groupés. Paris, Hachette, in-4°, 16 p.; 2 pl.

CARUANA, A., Remains of an ancient Greek building discovered in Malta. (American Journal of archaeology. IV, 4, p. 450-454; fig.).

CATALOGUE of objects of Greek ceramic art. (Burlington Fine arts Club). London, 1888, in-4°, 105 p.; 56 pl.

CAVALLARI, F., Vaso dipinto (ariballo) di Siracusa. (Notizie delle scavi, 1889 febbr. p. 45-47).

CENTERWALD, J., Ein Gang durch das alte Athen. (Leipziger Zeitung. Beilage nr. 131).

COLLIGNON, Max., Tête en marbre trouvée à Amorgos. (Bull. de corr. hell., XIII, 1).

— Marsyas, tête en marbre de la collection Barracco à Rome. (Mélanges d'arch. et d'hist. p. p. l'Ecole franç. de Rome, X, 1890, p. 118-122, 1 pl.).

— Cavalier athénien et scènes de la vie guerrière. (Monuments grecs p. p. l'association pour l'encouragement des études grecques, t. II, fasc. 14-16, p. 1-23; pl. v et vi).

COLVIN, S., The Cyprus exploration Fund. Academy, nr. 900, p. 76.

CONZE, A., Das Vorbild der Diomedesgemmen. (Jahrb. d. arch. Instituts. IV, 1, p. 87-90).

— Zur Sogenannten Venus genetrix. (Mittheil. d. arch. Instituts zu Athen, XIV, 2, p. 199-204; pl. v).

COURAJOD, L., L'imitation et la contrefaçon des objets d'art antiques aux xve et xvie siècles. Paris, Leroux. 18 dessins.

CURTIUS, E., Neuentdeckte Gebæudereste auf der Akropolis. Chalkothek. Berliner arch. Gesellschaft, séance de février 1889. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 11, p. 331).

— Ueber Wandgemælde in Athen. Berliner arch. Gesellschaft, séance de nov. (Ibid. IX, 49, p. 1576).

DENKMÆLER, Gr. u. rœm. Sculptur in historischer Anordnung unter Leitung von *H. Brunn,* 9-12. Lief. München, Verlagenstalt für Kunst, in-fol.

— (Antike) herausg. vom Kais. deutschen arch. Instituts. I, 3. fig. et pl. Berlin, Reimer, 1888, in-fol.

— Des Alterthums, herausg. vom A. Baumeister. München, Oldenburg, 1888, 3 vol. 69 M.

DIEHL, Ch., Études d'archéologie byzantine. L'église et les mosaïques du couvent de Saint-Luc en Phocide. Paris, Thorin, 77 p.; 1 plan.

DŒRPFELD, W., Die Altismauer in Olympia. (Mitth. d. arch. Instituts zu Athen, XIII, 3-4, p. 327-336); 7 pl.

— Zum choregischen monument des Nikias. (Ibid., XIV, 1, p. 63-66).

— Chalkothek u. Ergane-Tempel. (Ibid. XIV, 3, p. 304-313).

DUEMMLER, Bemerkungen zum æltesten Kunsthandwerk auf griechischen Boden, I. Zu den Grabanlagen bei Halicarnass. II. Der kyprische geometrische Stil. III. Dipylos-Vasen. (Ibid., XIII, 3-4, p. 273-303; fig.).

DUMON, K., Le théâtre de Polyclète. Reconstruction d'après un module. Paris, Leroux, gr. in-4°, 50 p.; 1 pl. in-4°; 2 pl. in-fol.

DUMONT et CHAPLAIN, Les céramiques de la Grèce propre. 2e partie, fasc. 6 et 7. Paris, Firmin Didot, gr. in-4°.

EBERS, G., Zur Zeitbestimmung der Grafschen antiken Portræts. (Allg. Zeitung, Beilage vom 17 april 1889).

ELY, T., Theseus and Skiron. (Journ. of hell. Studies, IX, 2, p. 272-281; fig.)

ERCULEI, R., L'arte antica della ceramica et l'attuale esposizione di Roma. (Nuova Antol., XX, 8).

FREUND, W., Wanderungen auf Klass. Boden. (avec plans et figg.) 1. Heft. Das alte Athen und seine bedeutendsten Denkmæler. Breslau, Wohlfahrt, 87 p. 1 M.

FROTHINGHAM, A.-L., Early bronzes recently discovered on Mount Ida in Krete. (American Journ. of archeology, IV, 4, p. 331-449; pl. XVI-XX, fig.).

FURTWÆNGLER, A., Ueber die Gemmen mit Künstlerinschriften. (Jahrb. d. arch. Instituts, IV, 1, p. 46-87, pl. 2, fig. — nr. 4, p, 297-324, pl. 10, 11 et fig.).

— Ueber den Eubuleus-Kopf des Praxiteles. (Berliner arch. Gesellschaft, Aprilsitzung; Berliner philol. Wochenschrift, IX, 17, p. 551).

GARDNER, A.-S., Archaeology in Greece 1888-89. Excavation and other archaeological work. (Journ. of hell. Studies, X, 1, p. 254-280; pl. VIII et fig.).

— Naukratis. (Egypt Exploration Fund, VI). in-4°.

GARDNER, P., A vase of Polygnotan style (Mon. dell' Istituto, XI, 38). — (Journ. of hell. Studies, X, 1, p. 117-125; illustr.).

GHIRARDINI, L'Apollo di Belvedere e la critica moderna (Bull. della commissione arch. di Roma, XVII, 10).

— I bronzi di Creta (Nuova Antologia, 16 déc. 1888).

— Di un singolare mito di Teseo, rappresentato in tre vascolari. (Museo italiano, III). 1 pl.

GRÆF, B., Herakles des Scopas und Verwandtes. (Mitth. d. arch. Instit. zu Rom, IV, 3, p. 129-226; pl. VIII et IX; figg.).

— Die Bemalung der Nike des Archermos. (Ibid. p. 319-321).

— Ueber die Ruinen von Phokæa. Arch. Institut zu Athen, séance du 6 février 1889. (Mittheil. des Instituts, XIV, 1, p. 134-135).

— Zu den Skulpturen von Olympia. (Ibid., XIII, 3-4, p. 402-407).

GRAUL, R., Die Antiken Portrætgemælde aus den Grabstätten des Faijum. Verbesserter Abdruck aus der Zeitschrift f. bild. Kunst, mit Anhang von *O. Donner von Richter*. Leipzig, Seemann, 1888, gr. in-4°, VI, 28 p. 2 pl. 7 ill. 4 M.

GROSVENOR, E., The hippodrome of Constantinople and its still existing monuments. London, Impr. Causton, 61 p. 1 plan.

GRUETTNER, Neue Aufstellung des Hermes von Praxiteles. (Berliner arch. Gesellschaft, séance de fév. 1889, dans la Deutsche Literaturzeitung, nr. 10).

GUILLAUME, E., Études d'art antique et moderne. Paris, Perrin, 1888.

HÆBERLIN, L., Studien zur Aphrodite von Melos. Zur orientirung auch für weitere Kreise, Gœttingen, Dieterich 49 p.

HÆCKERMANN, A., Zum Rhodischen Laocoon. Greifswald, Abel, 1888, 93 p.

HALBHERR e ORSI, Antichità dell' antro di Zeus sul monte Ida in Creta Firenze, Lœscher, 1888.

HARRISSON, miss Jane, Some fragments of vase paintings. (London, Hell. Society, séance du 25 févr. 1889, dans Academy, nr. 879, p. 172).

— Some fragments of a vase, presumably by Euphronios. (Journ. of hell. Studies, IX, 2, p. 143-146; pl. 6).

— Two cylices relating to the exploits of Theseus. (Ibid., X, 1-2, p. 231-242; pl. I et II).

— The central slab of the east Parthenon frieze. (Class. Review, III, 8, p. 378).

HARTMANN, Th., Meleager in der gr.-rœm. Kunst, Wohlau. Progr. in-4°. 15 p.

HAUSER, Fr., Das neuattische Relief. Stuttgart, Wittwer. gr. in-4°, 202 p. 4 pl. 6 M.

— Narcissos, Bronzestatuette in Neapel. (Jahrb. d. arch. Instituts, IV, 2, p. 113-119, fig.).

HELBIG, W., Sopra il cosidetto gruppo di Amore e Psiche. (Rendiconti dell' Accad. der Lincei. 4 serie, 5 vol. nr. 12, p. 841-846).

HERMANN. P., Das Græberfeld von Marion auf Cypern. (48. Progr. zum Winckelmannsfeste der arch. Gesellschaft zu Berlin). Berlin, Reimer, gr. in-4°; 64 p. 3 pl. et illustrations. 4 M.

— Ueber die Anlage der Heiligthümer auf Cypern. (Berliner arch. Gesellsch., Mærzsitzung; Berliner philol. Wochenschrift, IX, 19).

HÉRON DE VILLEFOSSE, Statuette de Vénus, trouvée à Caudebec-lès-Elbeuf. (Rev. archéol. 1889, nr. 3, p. 145-159).

— Petites sculptures trouvées en Bourgogne. (Imitations de l'Hermès de Praxitèle). Séance du 8 fév. de l'Acad. des Inscr. (Rev. crit. 1889, nr. 7).

HEUZEY, L., Les têtes de femmes sur des vases peints. (Monuments grecs, etc. II, 14-16, p. 25-41; fig. et pl. VII).

HEYDEMANN, H., Marmorkopf Riccardi. (13. Hallisches Winckelmanns progr. Halle, Niemeyer, 1888, in-4°. 18 p. 2 pl.; ill.).

— Neue antike Kunstwerke. (Zeitschrift f. bildende Kunst, XXIV, 4).

HIRSCH, R., De animarum apud antiquos imaginibus. Iéna, Diss. 54 p.

HOFFMANN, O., Apollon Citharœdos. (Philologus, t. 47, 4, p. 678-702).

— Herm-Apollo Stroganoff. Ein Beispiel von Personalverschmelzung aus dem Gebiete des antiken Kunsthandwerks. Marburg, Elwert. 40 p.; fig. 1 M. 20.

— Repliken des Apollo vom Belvedere aus der Kaiserzeit. (Comment. in hon. Studemund, p. 129-144; 1 pl.).

HOGARTH, D.-G., Devia Cypria. Notes of an archaeological Journey in Cyprus in 1888. Carte, illustr. London, Frowde. 114 p.

— Notes upon a visit to Celaenae Apamea. (Journ. of hell. Studies, IX, p. 343-349).

HOLWERDA, A., Attische Vasen des Uebergangsstil. (Jahrb. d. arch. Instituts, IV, 1, p. 24-45; fig.).

HOMOLLE, Th., Sur une base de statue portant une signature d'artiste. (Bull. de corr. hell., XII, 6, p. 463-479).

JŒRGENSEN, C., Kvindefigurer i den archaiske graeske Kunst. Kopenhagen, Klein, 1888.

KERN, O., Ueber den Vasenfund im thebanischen Kabirheiligthum. (Berliner arch. Gesellschaft, Maisitzung; Berliner philol. Wochenschrift, IX, 26).

KLEIN, W., Studien zur gr. Malergeschichte. II. Helladische und asiatische Schule. (Arch.-epigr. Mittheilungen aus Œsterreich, XII, 2, p. 85-127).

KNAPP, P., Die Kypseliden und die Kypseloslade I. (Aus dem Korrespondenzbl. f. d. Württ. Schulen). Tübingen, Fues, 1888, 50 p. 1 M. 20.

KŒHLER, J., Æsthetische Streifereien. Neun Aphorismen (nr. 4, p. 35-37: Ueber Laokoon). Mannheim, Benzheimer. 70 p. 1 M. 20.

KOLDEWEY, R., Zur Halle der Athener in Delphi. (Mittheil. des arch. Instituts zu Athen, XIV, 2, p. 205-208).

KOOPMANN, W., Laokoon. (Kunstchronik, I, 7, p. 97-103).

KUNST (die Alexandrinische). — (Grenzboten, t. 48, 37).

LALOUX, V. et MONCEAUX, P., Restauration d'Olympie, l'histoire, les monuments, le culte, les fêtes. Paris, Quantin, in-fol. 232 p.; 20 pl. en héliograv.; 80 fig. 100 fr.

LEVAL, A., Ἀρχαιολογικά. (Syllogue litt. grec de Constantinople; Εἰκοσιπενταετηρίς, p. 615-620).

LECHAT, M., Les fouilles de l'Acropole. (Bull. de corr. hell., XIII, 1).

— Deux sarcophages du Musée de Constantinople. (Ibid., 4, p. 319-333; pl. IV et V).

— Hermès et les Charites. (Ibid., 5, p. 467-476; pl. XIV).

LOLLING, H.-G., Das Artemisheiligthum bei Antikyra. (Mitth. d. arch. Instit. zu Athen, XIV, 3, p. 229-232; pl. VII).

M., S.,-A., Die Auferstandenen von Kerke. (Portræts aus dem Faijum). — (Deutsche Rundschau, XVI, 4, p. 95-113).

MARX, F., Der Stier von Tiryns. (Jahrb. d. arch. Instituts, IV, 2, p. 119-129, fig.).

MERRIAM, A., Icaria and the Icarians. (Report of the American School at Athens, VII, p. 39-101; pl. II-V).

MEYER, C., Der gr. Mythus in den Kunstwerken des Mittelalters. (Repertorium für Kunstwissenschaft, XII, 2).

MICHAELIS, A., The imperial German archaeological Institute. (Journ. of hell. Studies, X, 1-2, p. 190-215).

— Das sogenannte Dreifuss Kapitell von Eleusis. (Mittheilungen d. arch. Institute zu Athen. XIV, 1, p. 9-14).

MIDDLETON, J.-H., A blueglazed Œnochoe of Ptolomaic manufacture. (Cambridge Antiquarian Society, 27 mai; Academy, nr. 893, p. 417).

— The temple of Apollon at Delphi. (Journ. of hell. Studies, IX, 2, p. 282-322; fig.).

MILANI, L., Tazza di Chachrylion ed aleuni altri vasi inediti con le imprese di Teseo. (Museo italiano, III, 1; 3 pl.).

MONUMENTS GRECS, p. p. l'Association pour l'encouragement des études grecques, t. II, fasc. 14-16. Paris, Maisonneuve, in-4°; 59 p.

MUNRO, A., Cyprus exploration. (Athenaeum, nr. 3206, 3210).

MURRAY, A.-S., The Aegis of Athene. (Class. Review, III, 6, p. 283-284).

— The new head of Iris on the Parthenon frieze. (Ibid., p. 285).

— Remains of archaic temple of Artemis at Ephesus. (Journ. of hell. Studies, X, 1-2, p. 1-10; pl. III-IV; illustr.).

NEWTON, Ch., Graeco-Phoenician and Hellenic Studies. Temenos of Artemis-Kybele at Achna (Cyprus). — (The Owl, nr. 10, p. 78-80. 1 pl.).

NORMAND, Charles, Fouilles d'Épidaure. (l'Ami des monuments, 1890, p. 140 et suiv.; nombreux dessins).

OBERHUMMER, E., Ancient Idalion from Creta. (The Owl, nr. 9, p. 65-69).

OHBRICH, H., Die Florentiner Niobegruppe. Berlin, Mayer et Müller. 1 M. 50.

OHNEFALSCH-RICHTER, M., Excavations for Sir Ch. Newton. (The Owl, nr. 11, p. 81-84, pl.).

— Ledrai-Lidir and the Copper-Bronze Age. (Journal of Cyprian Studies, I, 1, p. 1-9; 2 pl.).

OVERBECK, J., Griechische Kunst-mythologie. Besonderer Theil, t. III, livre 5 : Apollon. 2. livraison. Leipzig, Engelmann, gr. in-8, p. VIII et 321-524; figg. et 2 pl. 7 M.

PARIS, P., Portraits antiques de l'époque grecque en Égypte. (Rev. archéol., mai-juin 1889).

— Statue archaïque de Délos (Artémis). — (Bull. de corr. hell., XIII, 3, p. 217-225; pl. VII).

— La sculpture antique. Paris, Quantin. 352 p.; grav.

— Manual of ancient sculpture. Ed. and augmented by *Jane Harrison*. 187 dessins. London, Grevel. XVI, 870 p.

PERNICE, E., Zur Kypseloslade u. zum Amyclæischen Thron. (Jahrb. des arch. Instituts, III, 4, p. 365-370).

PERVANOGLOU, P., le Gorgoni, Illustrazione di alcune terrecotte del museo di Trieste. (Archeografo Triestino, XV, 1, p. 186-198. 2 pl.).

PETERSEN, E., Vogelabwehr (auf Statuen, etc.). — (Mitth. d. arch. Instit. zu Athen, XIV, 3, p. 233-239).

— Sopra una representazione delle Amazone. Sitzung des arch. Instituts zu Rom, 15 mars.) Mittheilungen d. arch. Inst. IV, 1, p. 86-88; fig.).

— Hera von Alkamenes. (Ibid., p. 65-74).

POTTIER, E., Les vases archaïques à reliefs dans les pays grecs. (Bull. de corr. hell. XII, 6, p. 491-509).

— Vases à reliefs provenant de Grèce. (Monuments grecs, etc., II, 14-16, p. 43-59; pl. VIII).

— Œnochoé du Musée du Louvre, signée par le peintre Amasis. (Rev. archéol. janvier-févr.).

PUCHSTEIN, O., Weiteres zur Rekonstruktion der pergamenischen Gigantomachie. (Berliner arch. Gesellschaft, Aprilsitzung; Berliner philol. Wochenschrift, IX, 18).

— Zur pergamenischen Gigantomachie. Sitzungsberichte der Berliner Akademie, 1889, nr. 21, p. 323-345).

RAMSAY, W.-M., A study of Phrygian Art. (Journ. of hell. Studies, IX, 2, p. 350-382; fig. — X, 1-2, p. 147-189, fig.).

RANGABÉ, A.-R., Τὸ ἐν Ἀθήναις Ἐλευσίνιον. (Syllogue litt. grec de Constantinople, Εἰκοσιπενταετηρίς, p. 80).

RAYET, Ol., Études d'archéologie et d'art. Paris, F. Didot, 1888.

— Notes sur quelques artistes grecs. Myron, Phidias, etc. (Rev. des études grecques, II, 5, p. 97-101).

REINACH, S., Le guerrier de Délos et le Gaulois blessé du Louvre. (Bull. de corr. hell. XIII, 1).

— Antiquités découvertes au théâtre de Délos. (Ibid., XIII, 5, p. 369-378; pl. XII et XIII).

— Lettre inédite de Bœckh à Raoul Rochette au sujet de la peinture murale chez les anciens. (Rev. des et. grecques, II, 8, p. 396-412.)

— Inedited terracottas from Myrina, in the Museum at Constantinople. (American Journ. of archaelogy, IV, 4, p. 413-420; pl. XIV, XV).

— Vase de Colophon, avec l'inscr. Ὀλυμπίχου εἰμὶ τοῦ Φιλόφρονος, (Acad. des Inscr. 29 mars; Rev. crit. n. 14).

REISCH, E., Zum Thrasyllosmonument. (Mitth. d. arch. Instituts zu Athen, XIII,3-4, p. 383-401; pl. VIII).

— Die Zeichnungen des Cyriacus im Codex Barberini des Giuliano di San Gallo. (Ibid., XIV, 3, p. 217-228).

ROBERT, C., Beschreibung der Gemælde des Polygnotos in der Lesche zu Delphi. (Autographie). 15 p.

— Zur Komposition des Palladionraubes des Diomedes. (Berliner arch. Gesellschaft, Junisitzung; Deutsche Literaturzeitung, nr. 27).

ROSCHER, W., Die Sog. Pharmakiden des Kypseloskastens. (Philologus, t. 47, 4, p. 703-710).

ROSSBACH, A., Griechische Antiken des arch. Museums in Breslau. (Festgruss der 40. Versammlung deutscher Philologen in Görlitz dargebracht. Breslau, Zimmer. 13 p.; 2 pl.). 3 M.

SAUER, B., Pausanias und der Westgiebel von Olympia. (Jahrb. des arch. Instituts, zu Athen. IV, 2, p. 163-166; fig.).

SCHLIEMANN, H., Bericht über seine Nachforschungen in Pylos, Sparta, und Amyklæ. Arch. Institut zu Athen. (Mittheilg, etc., XIV, 1, p. 132-133).

SCHNEIDER, A., Andokides (Vasenmaler). — (Jahrb. des Arch. Instituts, IV, 3, p. 195-208, pl. IV).

SCHREIBER, Th., Die hellenistischen Reliefbilder. Mit Unterstützung der Kœnigl. Sæchs. Ministeriums des Cultus u. œffentl. Unterrichts u. d. philologisch.-histor. Classe der Kœnigl. Saechs. Gesellschaft der Wiss. herausg. u. erlæutert. 1. Lief. In-fol. 10 pl. héliograv. Leipzig, Engelmann. 20 M.

— — Papier de Chine. 30 M.

— 2. Lief.

SCHUCHHARDT, K., Schliemanns Ausgrabungen in Troja, Tiryns, Mykenæ, Orchomenos, Ithaka, im Lichte der heutigen Wissenschaft. Leipzig, Brockhaus, XII, 371 p.; 2 portraits, 6 cartes, 290 figg. 8 M.

SCHWABE, L., Ueber den Tübingen Wagenlenker. En allemand et en grec. (Syllogue litt. grec de Constantinople, Εἰκοσιπεντατηρίς, p. 387-389).

SIX, J., On the composition of the eastern pediment of the Zeustempel at Olympia and Alcamenes the Lemnian. (Journ. of hell. Studies, X, 1-2, p. 98-116; pl. VI; illustr.).

STERRETT, S., Leaflets from the notebook of an archeological traveller in Asia-Minor. Austin (Texas) University, 21 p.

STRZYGOWSKI, J., Die Akropolis in altbyzantinischer Zeit. (Mitth. des arch. Instit. zu Athen, XIV, 3, p. 291-296; figg.).

STUDNICZKA, F., Die archaischen Artemisstatuetten aus Pompeii. (Mitth. d. arch. Instituts zu Rom, III, 4, p. 277-302; pl. X).

— Zur Westgiebelgruppe des Olympischen Zeustempel. (Jahrb. d. arch. Instituts, IV, 2, p. 166-169; fig.).

SWORONOS, J.-N.-A., Etruskischer Sarkophag; Scenen der Ilias. En allemand et en grec. (Syllogue litt. grec de Constantinople, Εἰκοσιπεντατηρίς, p. 162-171).

SYBEL, L. von, Relief und Statue in der gr. Bildhauerei. (Kunstchronik, n. F. I, 3, p. 33-41; 4, p. 49-57).

TREU, G., Standbilder der Ilias und Odyssee zu Athen. (Mittheil. des arch. Instituts zu Athen, XIV, 2, p. 160-169; pl. V).

— Zum Olympischen Ostgiebel; zum Grabstein des Metrodoros aus Chios. (Ibid., XIV, 3, p. 297-303; figg.).

— Bemalter Marmorkopf im British Museum. (Jahrb. d. arch. Instituts, IV, 1, p. 18-24; 1 pl.).

— Ueber den Ostgiebel des Olymp. Zeustempels. (Berliner arch. Gesellschaft, séance de nov. 1889; Berliner philol. Wochenschrift, IX, 49, p. 1573).

URLICHS, H.-L., Ueber die Tempelstatue des Thrasymedes im Asklepieion zu Epidauros. (Rh. Mus. t. 44, 3, p. 474-478).

— Beitræge zur Geschichte der Glyptothek, XXII. Progr. des Wagnerschen Kunstinstituts. Würzburg, Stahel. 36 p.

WALDSTEIN, Ch., The tomb of Alexander. (Athenaeum, nr. 3215, p. 736).

— The newly discovered head of Iris from the frieze of the Parthenon. (American Journ. of archaeology, V, 1, p. 1-8; pl. II).

WEBER, H., Der Tod des Phidias. (Rh. Mus. t. 44, 2, p. 307-309).

WEIZSÆCKER, P., Zum Herakles Epitrapezios. (Jahrb. des arch. Instituts, IV, 2, p. 105-113; pl. II).

WERNICKE, K., Zu den bœotischen Vasen. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 27, p. 843-844).

— Bronzi di Epidauro. (Mittheil. des arch. Instituts zu Rom, IV, 2, p. 167-171).

— Die gr. Vasen mit Lieblingsnamen. Halle. Diss. 54 p.

— Nachtræge zu Kleins Vasen mit Meistersignaturen. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 25, p. 778-779).

WILCKEN, U., Die hellenistichen Portræts aus Faijum. (Archaeol. Anzeiger; Beiblatt zum Jahrb. d. arch. Instituts, IV, 1, p. 1-7).

— Ueber die Portræts aus dem Faijum. (Berliner arch. Gesellschaft, séance de févr. 1889, dans Berliner philol. Wochenschrift, IX, 11, p. 331).

WINNFELD, H., Alabastra mit Negerdarstellungen. (Mittheil. d. arch. Instituts zu Athen, XIV, 1, p. 41-50; figg.).

— Zu den attischen Kleinmeistern. (Mittheil. des arch. Instituts zu Rom, IV, 2, p. 153-165; pl. VII).

WINTER, F., Vase des Sophilos. (Mittheil. des arch. Instituts zu Athen, XIV, 1, p. 1-8; pl. I).

WOLTERS, P., Der Grabstein des Antipatros von Ascalon. (Mitth. des arch. Instituts zu Athen, XIII, 3-4, p. 310-316).

— Mykenische Vasen aus dem nœrdlichen Griechenland. (Ibid., XIV, 3, p. 262-270).

— Ueber den Stier auf dem Tirynther Wandgemælde. (Jahrb. des arch. Instituts, IV, 3; Anzeiger, p. 121-122).

— Beitræge zur gr. Ikonographie. V. VI. Seleucus Nicator; Ptolemaios Soter. (Mittheil. des arch. Instituts zu Rom, IV, 1, p. 32-41; pl. II, III; fig.).

XII. — NUMISMATIQUE.

BLANCHET, A., Tessères antiques, théâtrales et autres. Paris, Leroux. (Extr. de la Rev. archéol. mai-juin 1889).

CATALOGUE of Greek coins in the British Museum. Corinth and colonies of Corinth, by Barclay V. Head. Ed. by Stuart Poole. London, Rivington, gr. 8°. CLXXX, 172 p.

EVANS, A., The « Horsemen » of Tarentum. (Numismatic Chronicle, 3. Ser : nr. 33-34, p. 1-228; pl. I-XI).

FLAMENT, A.-J., La valeur des lettres grecques sur les Inscr. et sur les monnaies gauloises (Θ. EI, H, ΓΓ, OY, AI). — (Ἑλλάς, I, 3, p. 210-211).

HEAD, B.-V., Apollo Hikesios (Coin). — (Journ. of Hell. studies, X, 1-2, p. 43-45).

— Germanicopolis and Philadelphia in Cilicia. (Numismatic Chronicle, 1888, nr. 4, p. 300-307). Fig.

HOWORTH, H., The eastern capital of the Seleucidae. (Ibid., 1888, nr. 4, p. 293-299).

IMHOOF-BLUMER und **O. KELLER,** Thier-und pflanzenbilder auf Münzen und Gemmen. Leipzig, Teubner. 24 M.

LŒBBECKE, A., Gr. Münzen aus meiner Sammlung. (Zeitschrift für Numismatik, XVII, 1, p. 1-26; pl. I-II).

MEISTER, R., Der Münzwerth der Kretischen λέβητες. (Berliner philol. Wochenschrift, IX, 40, p. 1259-1260).

ROSSBACH, O., Kretische Münzen und Sagen. (Rh. Mus., t. 44, 3, p. 431-439).

SALLET, A. von, Kœnigliche Museen zu Berlin. Beschreibung der Antiken Münzen. II. Paeonien. Macedonien. Die Macedonischen Kœnige bis Perdiccas III. Berlin, Spemann. VIII, 207 p. 8 pl. et fig. 20 M.

SAMBON, Monete inedite di Magna Grecia. (Rivista di Numismatica, 1889, nr. 2).

SCHLUMBERGER, G., Sceaux byzantins inédits. (Rev. des ét. grecques, II, 7, p. 245-259.)

SVORONOS, J., Études sur la numismatique crétoise. (Rev. numismatique, 1889, nr. 3, p. 169-710; pl. III et IV).

— Sternbilder als Münztypen. (Zeitschrift f. Numismatik, XVI, 3-4, p. 219-232).

— Études archéologiques et numismatiques. I. fasc. : Ulysse chez les Arcadiens et la Télégonie d'Eugammon. A propos des types monétaires de la ville de Mantinée. Athènes, Beck; Paris, Le Soudier. (1 pl.).

WROTH, W., Greek coins acquired in the British Museum in 1888. (Numismatic Chronicle, 1889, nr. 3, p. 249-267 with pl. XII).

XIII. — LANGUE ET LITTÉRATURE NÉO-HELLÉNIQUES.

BALBIS, St.-D., Φιλολογικὰ μελετήματα, ἐκδ. ὑπὸ Ἀναστ. Κοντογόνη. Athènes, 1890. 84 p.

BAUCHERT, Fr., Geschichte des Physiologus. Strasbourg, Trübner, 1888, XIII, 312 p.

BELLELI, Lazare, Une version grecque du Pentateuque, du XVIe siècle. (Rev. des ét. grecques, III, 1890, p. 289-308.)

BLACKIE, J.-S., Is Greek a dead language? (Ἑλλάς, I, 2, p. 123-126).

BOLTZ, A., Versuch, einer etymologischen Deutung des Wortes ἄλογον, Pferd. (Ἑλλάς, I, p. 9-20).

— Versuch einer etymologischen Deutung des Wortes ἔτσι. (Ibid. p. 189-193).

— Kretische Prosa. (Ibid. p. 194-196).

— Demotische Gedichte. (Ibid. p. 197-204).

— Greco-Salentino-Dialekt. (Ibid. p. 226-229).

CARNOY, E.-H. et J. NICOLAIDES, Traditions populaires de l'Asie-Mineure. (Les littératures populaires, t. 28). Paris, Maisonneuve. in-16. 383 p.

CASANGÈS, C., Formules des souhaits et saluts en usage chez les Epirotes, (Ἑλλάς, I, 3, p. 212-216).

CHATZIDAKIS, G.-N., Περὶ τονικῶν μεταβολῶν ἐν τῇ νεωτέρᾳ Ἑλληνικῇ. Ἐτυμολογικαὶ σημειώσεις (Ἀθηνᾶ, I, 1, p. 247-288).

— Die Sprachenfrage in Griechenland. (Ἑλλάς, I, 4, p. 299-332).

— Ἔρευναι περὶ τῶν ἀρχῶν τῆς νεωτέρας ἑλληνικῆς. (Syllogue litt. grec de Constantinople, εἰκοσιπενταετηρίς, p. 84).

ENGEL, E., Brief über die neugriechische Aussprache. (Conjunctis viribus, III, 1-2, p. 1-5).

FLAMENT, A., Ueber die Aussprache des Griechischen in Westeuropa. (Conjunctis viribus, III, 1-2, p. 67-72).

— Même article, en néo-grec. (Ἑλλάς, I, 2, p. 95-102).

— Θειος-Ζιος. (Ibid. I, 1, p. 30).

GARNETT, Lucy, Greek folk-songs. London, 1888.

GÉDÉON, M., Κανονικαὶ διατάξεις, ἐπιστολαί, λύσεις, θεσπίσματα τῶν ἁγιωτάτων πατριάρχων Κωνσταντινουπόλεως, t. I. Constantinople. Lorentz et Keil. 418 p. 10 fr.

GIDEL, Ch., A propos de la publication de M. Sp. P. Lambros intitulée Collection de romans grecs, etc. En français et en grec. (Syllogue litt. grec de Constantinople εἰκοσιπενταετηρίς, p. 53).

JANNARIS, A.-N., On Erotocritos and its author. Athen, Constantinidis,

JONANNIDIS, Emm., Ἀνέκδοτοι ἐπιστολαὶ Νικηφόρου τοῦ Θεοτόκη καὶ ὑπόμνημα τῆς πολιταρχίας τοῦ Ταγανρὸκ διὰ τὸ ἔτος 1863, καὶ ἱστορικὴ περιγραφὴ τῆς πόλεως Ταγανρόκ. (Syllogue litt. grec de Constantinople, εἰκοσιπενταετηρίς. p. 102-129).

— Sprechen Sie Attisch? Leipzig, Koch, 68 p. 1 M. 20

KANELLAKIS, C.-N., Χιακὰ ἀνάλεκτα. Athènes, Perris, 1890.

KARAMETZAS, G., Documents sur le cinquantenaire de l'Université d'Athènes (en grec). 1888. 479 p.

KORSCH, Th., Περὶ τῶν ἀναφορικῶν ἀντωνυμιῶν ἐν τῇ ἑλληνικῇ γλώσσῃ. (Syllogue litt. grec de Constantinople, εἰκοσιπενταετηρίς, p. 234-249).

KUHLENBEK, L., Das Problem einer internationalen Gelehrtensprache und der Hellenismos der Zukunft. Leipzig, W. Friedrich. S. d. 33 p. 60 Pf.

LEGRAND, Emile, Notice biographique sur Jean et Théodore Zygomalas. (Vie de Staurace Malanos, par J. Z.; itinéraire de Th. Z.; catalogues de la bibliothèque du monastère de la Trinité et de celle de Georges Cantacuzène; le copiste André Darmarius à Tubingue en 1584, etc.). Paris, E. Leroux, 214 p.

— Deux vies de Jacques Basilicos, seigneur de Samos, l'une par Jean Sommer, l'autre par A.-M. Graziani. Paris, Maisonneuve.

MEYER, G., Kurzgefasste Albanesische Grammatik. Leipzig, Breitkopf. et Hartel.

MULLER, H.-C., Zur Aussprache des Griechischen. (Conjunctis viribus, III, 1-2, p. 108-118).

PAPADEMETRACOPOULO, Th., Βάσανος τῶν περὶ τῆς ἑλληνικῆς προφορᾶς ἐρασμικῶν ἀποδείξεων. Athènes.

PARAYENIS, Sp., Ἀθηναϊκαὶ νύκτες. Athènes, Al. Papageorgios, 1888, in-12.

PHARMACOPOULOS, A., L'Italia e la Grecia. (Ἑλλάς, I, 2, p. 81-94).

SCHMIDT, Bernard, Das Volksleben der Neugriechen und das hellenische Alterthum. Leipzig, Teubner.

PSICHARY, Jean, Questions d'histoire et de linguistique. En français et en grec. (Syllogue litt. grec de Constantinople, εἰκοσιπενταετηρίς, p. 441-497).

SCHMITT, John, Die Chronik von Morea. Eine Untersuchung über das Verhæltniss ihrer Handschriften und Versionen. Diss. München, Buchholtz. 129 p. 2 M 40.

L'ΑΘΗΝΑΙΩΝ ΠΟΛΙΤΕΙΑ D'ARISTOTE

Désireux de tenir nos lecteurs au courant de la grande découverte dont ils ont tous entendu parler, j'extrais les renseignements suivants d'une communication que j'ai faite à l'Association, dans sa séance du 5 février dernier.

Le livre d'Aristote, récemment retrouvé sur un papyrus qui appartient au Musée Britannique, a paru à Londres le 31 janvier 1891 (1). Le fac-simile doit être publié prochainement.

En attendant l'analyse très détaillée que je promets à nos lecteurs pour un prochain n° de la *Revue*, je rappellerai en quelques mots ce que nous possédions du livre d'Aristote avant la publication du papyrus de Londres ; je marquerai ensuite, très rapidement, ce que ce papyrus nous apprend de nouveau.

I. — L'Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote était certainement connue dès la première moitié du IIIe siècle av. J.-C. L'historien Philochoros, auteur d'une Ἀτθίς et mort en 261, avait certainement le livre d'Aristote entre les mains. Mais il ne le cite pas, au moins dans les fragments qui nous ont été conservés de ses ouvrages, tandis que l'historien Timée, son contemporain, cite les Πολιτεῖαι pour combattre Aristote : nous le savons par Polybe et par Athénée.

Plutarque, plusieurs siècles après, est le premier auteur à qui nous devions la connaissance précise et détaillée de certains chapitres de l'Ἀθηναίων πολιτεία. Il dit quelque part (2) le plaisir qu'il

(1) Ἀθηναίων πολιτεία. *Aristotle on the Constitution of Athens*, edited by F. G. Kenyon. Printed by order of the Trustees of the British Museum. 1891. Prix 9 fr. 40.

(2) *Non posse suaviter vivi secundum Epicurum*, 10.

avait à lire les Πολιτεῖαι d'Aristote : nous savons maintenant qu'il tirait de l'Ἀθηναίων πολιτεία autant de profit que de plaisir. La vie de Solon, par exemple, n'est que le développement, chapitre par chapitre, de plusieurs pages d'Aristote.

Nous devons surtout beaucoup aux scholiastes, lexicographes et grammairiens. Les uns — et c'est le cas d'Harpocration, le plus fidèle et le plus sûr d'entre eux, — détachent de l'Ἀθηναίων πολιτεία tantôt quelques lignes, tantôt une page entière qu'ils transcrivent avec ou sans la mention du nom d'Aristote. D'autres composent sans intelligence un épitomé des Πολιτεῖαι : tel est l'épitomé mis au nom d'Héracleidès et dont ce philosophe n'est certainement pas l'auteur. Il a été composé avec ses ouvrages et ses analyses d'Aristote, mais on ne saurait le lui attribuer.

En somme tous ces débris et fragments de l'Ἀθηναίων πολιτεία étaient fort nombreux : on en compte pas moins de quatre-vingt-dix dans la dernière édition des fragments d'Aristote (1).

A tous ces fragments, quatre sont venus s'ajouter en 1880. Sur deux morceaux de papyrus, provenant, dit-on, du Fayoum et conservés au Musée de Berlin, le savant Bergk reconnut quatre fragments de l'Ἀθηναίων πολιτεία, non plus quatre citations, mais quatre fragments d'un exemplaire de l'ouvrage même (2).

Tous ces fragments viennent se fondre en quelque sorte et se ranger dans le papyrus anglais de 1890.

II. — Le livre d'Aristote n'y est pas complet. Il nous manque au commencement les deux premières époques de l'histoire d'Athènes, celles qui sont représentées, pour Aristote, par les noms d'Ion et de Thésée; à la fin, quelques pages. A vrai dire, nous avons très probablement la fin du livre, mais les dernières colonnes du papyrus sont en très mauvais état de conservation. En somme, nous gagnons soixante-trois grands chapitres d'Aristote, selon la division adoptée par l'éditeur anglais.

L'ouvrage comprend deux parties : 1° une introduction histo-

(1) *Aristotelis qui ferebantur librorum fragmenta,* collegit V. Rose, Leipzig, Teubner, 1886. Fragm. 381-471, p. 258 et fragm. 611, p. 370.

(2) H. Diels, *Ueber die Berliner Fragmente der* Ἀθηναίων πολιτεία *des Aristoteles,* avec deux tables. Aus den Abhandlungen der kœn. preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin 1885.

rique (ch. 1 à 41), renfermant l'histoire des modifications successives de la Constitution d'Athènes, depuis la conspiration de Cylon jusqu'à la restauration de la démocratie en 403; 2° une partie descriptive, l'exposé détaillé des institutions d'Athènes au IVe siècle. C'est le plan classique de nos manuels modernes d'antiquités grecques.

Aristote a résumé lui-même en un chapitre toute son Introduction historique. Au ch. 41, faisant le compte des différents changements (μεταβολαί) qu'a subis la Constitution d'Athènes, depuis l'origine jusqu'en 403, il en compte onze, qui sont, pour lui, les onze époques de l'histoire d'Athènes. Les voici :

Ion (ch. 41 et fr. 381 et 611).
Premier changement : *Thésée* (ch. 41 et fr. 384).
2e changement : *Dracon* (ch. 2-4).
3e *Solon* (ch. 5-12),
4e *Pisistrate* (ch. 13-19).
5e *Clisthène* (ch. 20-22).
6e *L'Aréopage* (ch. 23).
7e *Ruine de l'Aréopage. Éphialte et Thémistocle* (ch. 25). *Progrès de la démocratie sous Périclès* (ch. 26-28).
8e *Gouvernement des Quatre-Cents* (ch. 29-33).
9e *Restauration de la démocratie* (ch. 34).
10e *Les Trente et les Dix* (ch. 34-38).
11e *Restauration de la démocratie* (ch. 39-40).

Cette Introduction nous permet d'ajouter à nos histoires d'Athènes des chapitres nouveaux, et elle éclaire plus ou moins complètement des points restés obscurs jusque-là. Les chapitres nouveaux sont, dans l'ordre chronologique, relatifs au rôle de Dracon, au rôle de l'Aréopage après les Guerres Médiques, au rôle de Thémistocle complice d'Éphialte dans la campagne de ce dernier contre l'Aréopage. L'un des points obscurs sur lequel nous sommes désormais fixés est la Σεισάχθεια.

De Dracon, nous ne connaissions que ses lois sur le meurtre. Nous apprenons qu'il est postérieur à Cylon et qu'il ne remplissait pas les fonctions d'archonte quand il donna ses lois. Sa constitution, que nous ignorions absolument, est une constitution timo-

cratique, où le droit de cité n'appartient qu'à ceux qui sont en état de s'armer et de s'équiper. Elle comprend une Assemblée (ἐκκλησία), un Conseil de 401 membres (βουλή) et l'Aréopage.

La constitution oligarchique de Dracon n'apportait aucun remède au mal dont souffrait le peuple. « La terre, dit Aristote, restait entre les mains d'un petit nombre d'hommes » (ch. 4, fin). Les pauvres, fermiers ou débiteurs des riches, devenaient vite leurs esclaves, eux, leurs enfants et leurs femmes. Par une réforme radicale, connue sous le nom de Σεισάχθεια, Solon essaya de faire cesser les dissensions.

Le témoignage d'Aristote fixe définitivement le sens de ce mot, sur lequel les historiens anciens n'étaient pas d'accord. Il faut entendre par là l'abolition des dettes (χρεῶν ἀποκοπαί), de toutes les dettes privées et publiques. Comme Solon abolissait en même temps la contrainte par corps, on peut dire vraiment qu'il fut le libérateur du peuple. Je cite ici le commencement du ch. 6 : κύριος δὲ γενόμενος τῶν πραγμάτων Σόλων τόν τε δῆμον ἠλευθέρωσε καὶ ἐν τῷ παρόντι καὶ εἰς τὸ μέλλον, κωλύσας δανείζειν ἐπὶ τοῖς σώμασιν, καὶ νόμους ἔθηκε καὶ χρεῶν ἀποκοπὰς ἐποίησε καὶ τῶν ἰδίων καὶ τῶν δημοσίων, ἃς σεισάχθειαν καλοῦσιν, ὡς ἀποσεισάμενοι τὸ βάρος. La Σεισάχθεια précéda les lois et la réforme des poids et monnaies.

Solon avait maintenu l'Aréopage et même étendu ses pouvoirs, mais nous étions mal renseignés sur le rôle de ce Sénat conservateur, après comme avant les Guerres Médiques : confirmant une phrase de la *Politique* (P. 1304; a, 20), Aristote nous apprend que pendant près de vingt ans après les Guerres Médiques, l'Aréopage a dirigé la politique d'Athènes.

Aussi quand les chefs du parti populaire voudront fortifier la démocratie, c'est à l'Aréopage qu'ils s'attaqueront. Thémistocle — nous l'ignorions absolument — se fit le complice d'Éphialte dans cette campagne que nous apprenons à mieux connaître.

L'affaiblissement de l'Aréopage laisse le champ libre aux démagogues et la décadence commence aussitôt après Périclès, qui marque en quelque sorte le point culminant de la démocratie athénienne.

Ce résumé rapide est fort incomplet, et nous apprenons bien davantage dans cette première partie. Outre que nous y pouvons étudier les sources d'Aristote et ses opinions personnelles sur les

hommes et sur les choses, cette Introduction renferme et des dates, dont plusieurs nous étaient inconnues, et des chiffres intéressants : on remarquera notamment au ch. 24 le tableau des citoyens que faisait vivre le gouvernement d'Athènes.

La seconde partie n'est pas moins intéressante. En voici les grandes lignes :

Du droit de cité. De l'inscription sur les registres du dème. L'éphébie (ch. 42).

Division des magistratures : le sort ou l'élection (ch. 43, au commencement).

Les magistratures désignées par le sort (ch. 43-60). Aristote commence par le Conseil (ch. 43-49) et finit par les neuf archontes (ch. 55-59).

Les magistratures élues (ch. 61).

Du salaire des magistrats (ch. 62).

Les tribunaux (ch. 63 et fragments).

Là encore nous apprenons et nous gagnons beaucoup. Une analyse détaillée m'entraînerait trop loin. Qu'il me suffise de dire que cette partie n'est pas moins soigneusement composée que la première : on y suit, comme dans la première, les progrès de la démocratie, attirant tout à elle, c'est-à-dire à l'assemblée du peuple et aux tribunaux. Aussi est-ce par les tribunaux qu'Aristote achève son exposé.

Nous ne saurions trop le dire à nos lecteurs : jouissez vous-mêmes de cette belle découverte et lisez ce petit livre si plein de choses et d'idées, qui va désormais éclairer toutes nos études sur les antiquités d'Athènes. Lisez l'Ἀθηναίων πολιτεία dans l'*editio princeps !*

B. Haussoullier.

LES

NOUVEAUX FRAGMENTS DE L'*ANTIOPE* D'EURIPIDE

Une découverte moins considérable sans doute que celle de l'Ἀθηναίων πολιτεία, intéressante cependant, est celle des papyrus, contenant des fragments de l'*Antiope* d'Euripide, qui ont été trouvés par M. Flinders Petrie à Kurob (Fayoum) dans une caisse de momies, déchiffrés par MM. Sayce et Mahaffy et publiés par ce dernier dans le numéro XVII de l'*Hermathéna*. Comme plusieurs papiers d'affaires tirés du même tombeau sont antérieurs à l'an 200 avant notre ère; il est à croire que les vers d'Euripide qui viennent de reparaître au jour ont été copiés vers le milieu du IIIe siècle, c'est-à-dire moins de deux cents ans après la mort de l'auteur. Voilà une antiquité respectable. La trouvaille se compose de trois morceaux de papyrus; le plus considérable offre deux colonnes, l'une de trente-six, l'autre de trente-sept lignes plus ou moins intactes; tandis que les colonnes du discours d'Hypéride, que M. Révillout publiera peut-être un jour, ne comptent que vingt-sept ou vingt-huit lignes. Un autre morceau donne le bas de deux colonnes; un autre encore, le haut d'une cinquième colonne. Nous ne savons pourquoi l'éditeur assure que le manuscrit se composait de pages à deux colonnes. Il est vrai que nous possédons des papyrus antiques disposés comme nos livres le sont aujourd'hui; mais ces papyrus portent de l'écriture sur le verso aussi bien sur le recto. Comme le revers du présent papyrus est blanc, on doit supposer que nous avons affaire à un rouleau.

Les fragments sont tirés de scènes différentes; mais ils appartiennent tous à la dernière partie de la tragédie. Aucun ne se rapporte à la fameuse querelle des frères, ni aux incidents les plus

dramatiques de l'action. On connaît depuis longtemps ces incidents ainsi que la marche générale de la pièce, grâce à une fable d'Hygin et à de nombreuses citations et allusions. Antiope, la belle et malheureuse amante de Zeus, s'est échappée de la prison où Lykos, roi de Thèbes, et sa femme, la jalouse Dircé, la tenaient enfermée. Elle cherche un refuge dans les lieux mêmes où elle avait autrefois exposé ses deux enfants nouveau-nés, au pied du Cithéron, et où ces derniers ont été élevés par un berger. Repoussée par Zéthos et Amphion, qui se croient les fils de leur père nourricier, elle tombe entre les mains de sa cruelle ennemie et des bacchantes qui l'accompagnent. Au moment où elle va être attachée à un taureau sauvage, ses fils, instruits par le berger du secret de leur naissance, la délivrent ; et font subir à Dircé le supplice qu'elle avait voulu infliger à leur mère. Mais le roi ne va-t-il pas venger la mort de sa femme ? On lui envoie un message trompeur ; sous couleur de lui livrer la fugitive, les deux frères attirent Lykos dans un piège. C'est à ce moment de l'action que se rapporte le fragment que nous avons énuméré en dernier lieu et qui est le mieux conservé et le plus beau de ceux qui nous restent. M. Bury en a essayé une restitution ; voici celle que nous proposons à notre tour :

Σκέψαι δὲ τῆι] δε, μηδ' ὅπως φευξούμεθα. 1
Εἴπερ γὰρ ἡμ]ᾶς [Ζεὺ]ς ἐγέννησεν πατὴρ, 2
σώσ]ει, μεθ' ἡμῶν [τ'] ἐχθρὸν ἄνδρα τείσεται. 3
Ἴ]κται δὲ πάντω[ς] εἰς τοσόνδε συμφορᾶς, 4
ὥσ]τ' οὐδ' ἂν ἐκφύγοιμεν εἰ βουλοίμεθα 5
Δίρ]κης νεωρὲς αἷμα, μὴ δοῦναι δίκην. 6
Μένου]σι δ' ἡμῖν εἰς τόδ' ἔρχεται τύχη · 7
καλῶς] θανεῖν δεῖ τῶιδ' ἐν ἡμέρας φάει, 8
ἤτοι] τρόπαια πολεμίων στῆσαι χερί. 9
Δεδογμ]έν' οὕτω, μῆτερ, ἐξαυδῶ τάδε. 10
Σὲ δ' ὃς τ]ὸ λαμπρὸν αἰθέρος ναίεις πέδον 11
αἰτῶ τ]οσοῦτον · μὴ γαμεῖν μὲ[ν] ἡδέως, 12
σπείραντα] δ' εἶναι σοῖς τέκνοις [ἀνω]φ[ε]λῆ · 13
οὔ σοι κα]λόν τόδ', ἀλλὰ συμμαχεῖν φίλοις. 14
Πάρισθι,] πρὸς ἄγραν τ(ε) εὐτυχ[ῆ θ]είη[ς πάγ]ην, 15
ὅπως ἕ]λωμεν ἄνδρα δυσσεβέστατον. 16

ΧΟ. Ὅδ' αὐτὸ]ς, εἰ χρῆ δοξάσαι, τυραννικὸν 17
βλέπων] Λύκος πάρεστι · σιγῶμεν, φίλοι. 18

Au vers 3 nous écrivons Τ pour Γ, que semble porter le manuscrit; au vers 4, nous substituons πάντως à ΠΑΝΤΩΝ, qui n'offre pas de sens : voilà les seules modifications que nous ayons introduites dans la partie conservée du texte. Au vers 13, ainsi qu'aux vers 5, 6, 9 et 16, nous adoptons les suppléments de M. Bury. Celui qui parle est évidemment l'un des jumeaux, Amphion, je suppose. Dans la première partie de la pièce, il avait été moins dur que son frère pour la belle inconnue, mais il avait cédé à l'avis de l'impérieux Zéthos; après la reconnaissance, il dut jouer le premier rôle. La prière, qui contient une petite leçon, toute euripidéenne, à l'adresse de Zeus, semble convenir à l'esprit cultivé d'Amphion (cf. fr. 210). Elle rappelle les jolis vers dans lesquels le jeune Ion gourmande un autre dieu galant avec la naïve familiarité d'une nfant terrible (1).

Pour ce qui est des vers 8 et 9, il est vrai que les Attiques disent habituellement ἤτοι... ἤ; cependant on trouve aussi ἤτοι dans le second membre de phrase, pourvu que le premier ne commence point par ἤ. Au vers 15, nous rapportons l'adjectif εὐτυχῆ à ἄγραν. « Viens nous en aide et dresse le piège pour une chasse heureuse. » — Le chœur, qui habite les confins de la Béotie et de l'Attique (cf. fr. 179), n'a jamais vu le roi de Thèbes; mais, comme il s'attend à le voir arriver, il le reconnaît à sa démarche hautaine. Ce qui se comprend le moins facilement, c'est la présence d'Antiope. Les vers 19 et 20, dont les premiers mots ποῦ et δρασμοῖς sont encore lisibles, indiquent que Lykos s'informait tout d'abord de l'endroit où se trouve la fugitive. Si elle était sur la scène, il dut la reconnaître aussitôt, et je ne devine pas quel pouvait être le stratagème imaginé par Antiope et ses fils. Peut-être avait-il été convenu d'avance qu'elle se sauverait au premier signal.

Le morceau de papyrus qui contient les débris du bas de deux colonnes se rapporte sans doute aux scènes dans lesquelles ce stratagème était mis à exécution. M. Mahaffy l'avait d'abord attribué à une scène antérieure, mais il s'est ravisé avec raison. Mal-

(1) Cf. *Ion*, v. 436 et suiv.

heureusement, le texte est extrêmement fragmentaire. On entrevoit qu'il s'agissait de persuader à Lykos d'éloigner ses gardes, et d'entrer dans la demeure du berger.

Les deux grandes colonnes offrent d'abord les débris d'une scène assez semblable à celle du supplice de Polymestor dans *Hécube* (1023 et suiv.). Le chœur célèbre le triomphe de la Justice dans un morceau docmiaco-iambique, interrompu par les cris de Lykos, que les vengeurs ont saisi dans l'intérieur de la maison. On retrouve ici deux vers conservés par Stobée avec une variante fort singulière. Voici d'abord la version des *Églogues* (fr. 222) :

Δίκα τοι Δίκα χρόνιος, ἀλλ' ὅμως
ὑποπεσοῦσ' ἔλαθεν ὅταν ἔχῃ τιν' ἀσεβῆ βροτῶν.

Dans le papyrus on lit :

αἵματοσ δίκ..... χρόνιος ἀλλ' ὅμως ἔπεσεν
ἔλαβεν ὅταν.....ν ἀσεβῆ βροτῶν.

Le génitif αἵματος se rattachait sans doute au vers précédent. Les lacunes peuvent se combler à l'aide du texte de Stobée ; elles y suffisent juste, et il faudra conserver ὅταν ἔχῃ, en y attachant le sens de ὅταν δύνηται, ὅταν καιρὸν ἔχῃ. Mais ἔπεσεν ἔλαβεν est inintelligible ; il faudrait au moins ἐπέπεσεν, ἔλαβεν. Quoi qu'il en soit, nous nous trouvons en présence de deux textes sensiblement différents. Nous pensons qu'il convient de préférer le plus ancien ; cependant, comme notre papyrus a été écrit avant les travaux critiques des plus considérables grammairiens alexandrins, il se pourrait que la leçon de Stobée fût la plus autorisée.

Lykos est traîné sur la scène, et nous assistons à un magnifique dialogue, intégralement conservé à peu de chose près.

Οἴμοι, θανοῦμαι πρὸς δυοῖν ἀσύμμαχος. — 1
Τὴν δ'ἐν νεκροῖσιν οὐ στένεις δάμαρτα σήν ; —
Ἦ γὰρ τέθνηκεν ; καινὸν αὖ λέγεις κακόν. —
Ὁλκοῖς γε ταυρείοισιν διαφορουμένη. — 4
Πρὸς τοῦ ; πρὸς ὑμῶν ; τοῦτο γὰρ θέλω μαθεῖν. —
Ἐγμανθάνοις ἂν ὡς . . . . . —
Μάντις μὲν οὐ π]έφυκ' · ἀπὼν [δ'] οὐκ οἶδ' ἐγώ. — 7
Τί τοῦτ' ἐρευν[ᾶ]ις ; ἐν νεκροῖς πεύσει θανών.

M. Mahaffy appelle l'attention du lecteur sur le mot ἀσύμμαχος (v. 1), qu'on ne connaissait pas encore, ainsi que sur un autre composé nouveau ἐξάρδειν, qui se lit un peu plus bas. — Au v. 4 sa copie donne διαφερουμένη. Est-ce une faute d'impression, ou le copiste grec a-t-il commis ce barbarisme? — Au vers 7 la copie porte... ΗΤΙΓ... [Π]ΕΦΥΚ. Mais Η et Ν se confondent facilement; le mot μάντις me paraît exigé par le sens.

C'est à ce moment qu'intervient le messager de Zeus. Hermès ordonne aux fils d'Antiope d'épargner la vie de Lykos, et à ce dernier d'abdiquer en leur faveur. Le commencement du discours de ce dieu, la fin de la première colonne, est cruellement mutilé. Mais le haut de la seconde colonne a été déchiffré et complété par l'éditeur de la manière la plus satisfaisante.

Ὅταν δὲ θάπτῃς ἄλοχον, εἰς πυρὰν τιθεὶς (1) 1
σαρκῶν ἀθροίσας τῆς ταλαιπώρου φύσιν, 2
ὀστέα πυρώσας Ἄρεος εἰς κρήνην βαλεῖν,
ὡς ἂν τὸ Δίρκης ὄνομ' ἐπώνυμον λάβῃ
κρήνης [ἀπό]ρρους ὃς δίεισιν ἄστεος, 5
πεδία τὰ Θήβης ὕδασιν ἐξάρδων ἀεί.

La périphrase σαρκῶν φύσιν rappelle χρωτὸς εὐειδῆ φύσιν (*Alceste*, 174). — Le vers 5 décide d'un point contesté de la topographie de Thèbes. On y voit que la rivière de Dircé ne coulait pas à l'ouest de la ville, mais la traversait. Sophocle n'a donc pas commis d'erreur en écrivant dans *Antigone* (v. 103) : Ἐφάνθης ποτ', ὦ χρυσέας ἁμέρας βλέφαρον, Διρκαίων ὑπὲρ ῥεέθρων μολοῦσα. La construction de δίεισιν avec le génitif n'est pas conforme à l'usage : on peut comparer l'homérique πρὶν χροὸς διελθεῖν. Suit la construction des murs de Thèbes; mais les vers sont malheureusement très maltraités dans le manuscrit. Je crois, sans vouloir l'affirmer, que Zéthos est chargé de tenir en respect les voisins hostiles qui voudraient empêcher la fortification de la ville. Amphion assemblera les pierres de la muraille aux sons magiques de sa lyre :

Ἕψονται δὲ σοι
πέτραι τε.....μναι μουσικῇ κηλούμεναι.

(1) La copie porte par erreur βαλών pour τιθείς.

J'avais pensé à πέτραι θέλυμνοι ; car au premier déchiffrement MM. Sayce et Mahaffy avaient cru reconnaître un θ. Quoiqu'il en soit, Amphion, le poète, le penseur, prend ici sa revanche ; le positif Zéthos avait gourmandé son frère de s'adonner à un art aussi inutile que la musique : il se trouve que la musique est bonne à quelque chose. Il va sans dire qu'Amphion règnera sur Thèbes et n'est pas envoyé à Athènes, comme dans la comédie d'Euboulos (1).

Disons en terminant que l'écriture, très nette dans les endroits bien conservés, n'est que trop souvent effacée et presque illisible. On ne saurait trop remercier MM. Sayce et Mahaffy de la peine qu'ils ont prise pour déchiffrer des caractères à peine saisissables. Ce déchiffrement ne pouvait pas toujours se faire directement; les deux savants durent plus d'une fois commencer par des conjectures, et comparer ensuite des leçons possibles avec les faibles vestiges du papyrus. C'est là tourner dans un cercle qu'on s'efforce de rendre de moins en moins vicieux en y revenant à plusieurs reprises. Sans doute, ils ne pouvaient procéder autrement; cependant, il n'en est pas moins vrai qu'on ne saurait avoir une confiance absolue dans leurs lectures. M. Mahaffy a bien voulu m'envoyer, avec un tirage à part, la reproduction photographique du papyrus; malheureusement elle est si noire que mes yeux, qui ne sont pas très bons, ne distinguent rien dans les endroits douteux. De meilleures épreuves, s'il était possible d'en obtenir, seraient certainement les bienvenues dans le monde philologique.

P.-S. — M. Mahaffy m'annonce que de bonnes épreuves ne tarderont pas à paraître.

Henri Weil.

(1) Voyez notre observation sur fr. 224 Nauck dans cette *Revue*, 1889, p. 332.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

	Pages.
Statuts de l'Association	I
La médaille de l'Association	IV
Souscription pour les *Monuments grecs*	V
Assemblée générale du 10 avril 1890	VI
Discours de M. Croiset, président	VI
Rapport de M. Paul Girard, secrétaire	XVI
Prix du Concours général	XXV
5e Concours de typographie	XXVI
Rapport de la commission administrative	XXVIII
Membres fondateurs de l'Association	XXXIII
Membres fondateurs pour les *Monuments grecs*	XXXV
Anciens présidents de l'Association	XXXVI
Bureau, comité et commissions	XXXVII
Membres donateurs	XXXVIII
Liste générale des membres au 31 décembre 1890	XLIV
Sociétés correspondantes	LXIV
Périodiques échangés	LXV
Prix décernés dans les concours de l'Association	LXVI

PARTIE LITTÉRAIRE

I. Articles de fond.

Lazare Belléli	Une version grecque du Pentateuque du XVIe siècle	289
D. Bikélas	Le marquis de Queux de Saint-Hilaire	1
Michel Bréal	Graecia ... artes intulit	125
Dr G. Costomiris	Les écrits inédits des anciens médecins grecs (2e série)	145
Alfred Croiset	Simonide de Céos	32
James Darmesteter	Jacques d'Édesse et Claude Ptolémée	180
D. Hesseling	Istambol	189
G. Hirschfeld	Les inscriptions de Naucratis et l'histoire de l'alphabet ionien	221
Ernest Lacoste	Les Poliorcétiques d'Apollodore de Damas, traduction (avec une préface par M. de Rochas)	230

H. Omont..... Le *Typicon* de Saint-Nicolas di Casole près d'Otrante. (Notice du ms. c. III, 17 de Turin) 381
Salomon Reinach..... Inscriptions inédites d'Asie-Mineure, recueillies par le capitaine Callier (1830-1834)..... 48
— — Oracle de la Pythie de Delphes adressé à la ville de Magnésie du Méandre... 349
Théodore Reinach..... Le collectivisme des Grecs de Lipari.... 86
— — La dynastie de Commagène..... 362
A.-H. Sayce ..... Deux contrats grecs du Fayoum..... 131
Paul Tannery..... Études sur les alchimistes grecs. Synésius à Dioscore 282
Henri Weil..... Sur quelques fragments de Sophocle.. 339

II. Variétés

Camille Bellaigue..... Trois leçons de M. Bourgault-Ducoudray sur la musique antique..... 392

III. Notes et documents

B. Haussoullier..... L'Αθηναιων πολιτεια d'Aristote..... 475
Am. Hauvette..... Note sur un passage de Thucydide 197
H. Omont..... La *Paléographie grecque* de Montfaucon et le P. Hardouin..... 202
Théodore Reinach..... Noms méconnus. V. *Porinos*..... 200
— — Sur Aristote, *Poétique*, ch. 18 311
Ch.-Émile Ruelle..... Note sur trois manuscrits parisiens d'Hermias (scholies pour le Phèdre de Platon) 312
Henri Weil ..... Fragment iambique inédit rapporté par M. Sayce 309
— — Les nouveaux fragments de l'*Antiope* d'Euripide..... 480

IV. Chronique

1. Bulletin archéologique (T. R.)..... 97. 318 (1)
2. Bulletin épigraphique (B. Haussoullier)..... 205. 405
3. Correspondance grecque (D. B.)..... 104. 214. 325. 411
4. Nouvelles diverses..... 108. 330
5. Actes de l'Association (séances du Comité, ouvrages offerts).. 112. 217. 414

V. Bibliographie

Comptes-rendus bibliographiques..... 114. 332
Bibliographie annuelle des études grecques, par Ch.-Ém. Ruelle.... 417
Errata..... 220

(1) C'est par une faute typographique que ce bulletin a été intitulé *Bulletin épigraphique*.

Le Puy. — Imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

DF
10
R4
t.3

Revue des études grecques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY